BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

fondée en 1924

par Paul GRAINDOR et Henri GRÉGOIRE

Organe de la Société belge d'Études byzantines

TOME XLV
(1975)

Fascicule 1

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française et de la Fondation Universitaire de Belgique

BRUXELLES
FONDATION BYZANTINE
BOULEVARD DE L'EMPEREUR, 4
1975

THE EMPRESS SOPHIA

Charles Diehl's *Impératrices de Byzance* [1], while devoting separate chapters to Athenais-Eudocia and Theodora, ignores completely the Empress Sophia, wife of Justin II (565-578). Yet this lady had an interesting and in some ways a unique career, being dominant both during her husband's lifetime and after his death. Her own personality was strong enough to exalt her to an influence and status unusual during Justin's reign, while the circumstances of her husband's madness placed her in the most powerful position which a Byzantine empress could occupy — that of directing the choice first of a caesar and then of the next emperor. Indeed she was able to exercise the latter task not once but twice. Our sources are ample and contemporary, notably the Syriac *Ecclesiastical History* of John of Ephesus, an intimate friend of Sophia's protégé and Justin's successor, Tiberius II (578-582). There is more contemporary information in Evagrius's *Ecclesiastical History*, in chronicles and surprisingly enough in Gregory of Tours' *History of the Franks*. With these sources to draw upon, even allowing for the personal and religious bias of the Monophysite John of Ephesus, it is possible to put together a detailed account of Sophia's influence and career from the later years of Justinian to the early years of Maurice, and to see a unique personality in action, bending and moulding the Imperial power for her own ends. No other Byzantine empress so far had taken such flagrant power into her own hands, and the continuing process of policy making in which Sophia indulged matches anything done by her predecessors.

I. Before the death of Justinian.

Sophia emerges into the light of publicity only at the end of Justinian's reign. She was a relative of Theodora, probably her

(1) Paris (1959).

niece [2], and if so the daughter of Comito or Anastasia, Theodora's sister [3]. When Justin II came to the throne in 565 he already had a married daughter [4], so Sophia's birth may be placed somewhat earlier than 530 at the latest. She married Justin, son of Justinian's sister Vigilantia [5]; it was a prudent arrangement, but nevertheless one which Sophia soon turned to good advantage. Justin held the post of *cura palatii*, nominally the majordomo of the palace and up to this point not very prominent; with Justin's tenure of the office however and during his reign and later it became a sign of special honour reserved for members of the Imperial family [6]. In a career spent in the capital on civilian service (unlike his cousin and namesake Justin, son of Germanus) he was able to make useful contacts at court and gained the support of the senate and high ministers which was enough to get him the throne in 565; he had also been used to quell faction riots in 562 [7] and was able to take a strong line with the factions at his accession [8], a difficult moment at which there was no hint of trouble [9]. But the one thing which Justin lacked was open designation by Justinian as the heir to the throne. Nothing formal was done, though it was normal practice for an elderly emperor to designate his successor, even to crowning him himself [10]; thus a cast-iron way was provided of avoiding succession troubles. Yet although Justinian had himself been coopted in this way [11] he refused to face the problem of his own succession. The poet Corippus, writing a panegyric on Justin II's accession, does his best to persuade

(2) JOH. EPH. *HE* II.10, but cf. VICT. TUNN. a. 567 *neptis*.

(3) PROC., *Anecd.* 9.

(4) CORIPPUS, *Iust.* II. 285.

(5) JOH. EPH., *loc. cit.*; VICT. TUNN., *loc. cit.*

(6) M. F. MARTROYE, 'L'origine du curopalate', *Mélanges Schlumberger* I (Paris, 1924), 79 ff. Cf. Cor., *Iust.* I. 135; II. 284 f. (Justin II's son-in-law Baduarius succeeded him in the office); E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire* II (1949), 746; J. B. BURY, *Imp. Admin. System* (London, 1911), 33 f. The brother of the emperor Maurice was also *cura palatii* (Preger II. 237-8; Theophanes p. 277 de Boor).

(7) THEOPH., p. 239.

(8) COR., *Iust.* II. 231, 336.

(9) Cf. VICT. TUNN. a. 567, EVAGRIUS, *HE* V. 1.

(10) For Leo II cf. *De Caer.* I. 94, p. 431.

(11) *De Caer.* I. 95, p. 432 f.

his audience that Justinian *did* designate Justin (12), but it is all too clear that nothing public was done; 'you were Caesar to judge from your *actions*', the poet says (13), merely emphasising the lack of legal status. He finally has to resort to the hackneyed device of inserting the dying words in which Justinian entrusted the throne to Justin — needless to say heard only by a faithful minister (14).

But if Justinian was reluctant to opt decisively for Justin, Sophia was only too ready to lend her aid. The Monophysite writer John of Ephesus tells us that she had been an open Monophysite from her youth during the lifetime of Theodora (d. 548) until the 560's, when it was pointed out to her that Justinian would hardly choose for his successor one who could come under the faintest suspicion of Monophysite sympathies (15). She therefore converted, just in time (it was only three years before Justinian's death), but not soon enough to achieve her object — Justin's designation as Caesar.

Now John's insinuations may be suspect (they are after all hard to square with Sophia's later support of Monophysite persecution (16)) but there were certainly those to whom her support in religious matters was even at this stage a matter for concern. The patriarch Eutychius, to be exiled early in 565 after refusing to agree to Justinian's decree in support of Aphthartodocetism (17), claimed not only to have foretold Justin's accession but also to have seen in a dream Justin and Sophia depicted in Imperial costume on a sword (18). Eutychius also claimed to have introduced the future Tiberius II to Justin — a fateful meeting, for Justin was to favour Tiberius and Sophia was to choose him to share the Imperial power; needless to say, Eutychius foretold Tiberius's accession as well (19). Despite his biographer's wish to present the patriarch as well disposed to all the emperors of the period, Eutychius was not in fact restored

(12) E.g. *Iust.* I. 145 f.
(13) I. 138 dispositu nam Caesar eras.
(14) IV. 335 f.
(15) *HE* II. 10. But cf. MICHAEL THE SYRIAN, *Chron.* X. 7.
(16) On the other hand John is very well informed about the members of Theodora's family.
(17) Cf. E. STEIN, *op. cit.*, (n. 6), II, 686 n. 1.
(18) *V. Eutych.*, *PG.* 86. 2349.
(19) *Ibid.*

until 577 ; thus his bid for the support of Justin and Sophia, if indeed it took place, was not successful. His successor as patriarch in 565, John of Sirimis (usually called John Scholasticus), made the same claim to have predicted Justin's accession (20) and was prominent both at the moment when Justin came to the throne (21) and later during the persecutions of Monophysites (22). More than one ecclesiastical party in Constantinople was therefore interested in gaining the support of Justin, as the likely heir, and we already find Sophia's name linked as a matter of course with that of her husband. By the time of Justin's accession it is taken for granted that she is as important as her husband, and perhaps even already the dominant partner in the formation of policy.

II. Justin and Sophia, the 'two lights of the world' (23)

When the time came, it was seen that Justin the son of Vigilantia had the support of those who mattered. First, he was in the city, second, he had placed his protegé, Tiberius, in the key post of count of the excubitors (24) ; finally the highest officials, the senators and the patriarch supported him. No one wanted trouble and the whole affair went off without a hitch (25), largely because the senate unusually asserted itself and got all the essential parts of the coronation and inauguration ceremony performed behind closed doors in the Palace, before the factions, the people or the army could register any protest (26). The people were presented with a *fait accompli* — a crowned emperor appearing to them in the Hippodrome (27) after he had already been acclaimed in the Palace (28). But there could still have been trouble, and that there was none was at least partly due to

(20) *V. S. Symeonis Iunioris*, ed. P. van den Ven (1962), c. 202.
(21) Cor., *Iust.* II. 160 f.
(22) Cf. Joh. Eph., *HE* I. 11 ; III. 2.
(23) Cor., *Iust.* II. 171 ; III. 71.
(24) Cor., *Iust.* I. 202 f.
(25) See note 9 above.
(26) See my forthcoming commentary on Corippus's *In laudem Iustini minoris*. The essential section is from II. 84 to the end of bk. II.
(27) Cor., *Iust.* II. 299 f.
(28) *Ibid.*, II. 165 f.

the initiative of Sophia, to whom the murder of Justin's only serious rival, his cousin (also Justin) is expressly attributed by the sources (29). Sophia remains in the background in the actual ceremonies of inauguration (she was crowned Augusta by Justin (30) and this would have been on the following day), but the acclamations as represented by Corippus hail her as much as Justin (31) ; they are already a pair, as we shall see.

Sophia's importance is very clear from Corippus's poem. Written as early as 566-7 (32), and concerned solely with the inauguration of Justin himself, it nevertheless depicts Sophia as equally important. Whenever there is a chance to mention her she is brought in ; she is given equal space in the prayer section preceding the account of the inauguration proper (33), and the elaborate account of the church of St. Sophia is introduced mainly as a compliment to the empress who shared its name (34). All this indicates that she was the dominant partner even before Justin came to the throne. Early in the reign there was a major scandal culminating in the execution of two leading senators (35), an affair which had extensive ramifications in the court circles of the capital. So far as we can see Sophia was not involved, but she had certainly been a mover in Justin's opening gesture — the repayment of debts and cancellation of arrears of taxation (36). There had clearly been a financial crisis at the end of Justinian's reign (37) ; Justin not only remitted taxes but also repaid forced loans exacted by Justinian from wealthy financiers (38). Now Theophanes tells a curiously similar story under the year 567, according to which Sophia summoned *τούς τε ἀργυροπράτας καὶ τοὺς σημαδαρίους* (?) and or-

(29) JOH. BICLAR., s.a. II. Iustini — 'Iustinus filius Germani ... *factione Sophiae Augustae* in Alexandria occiditur'. A more elaborate account in EVAGRIUS, *HE* V. 2, also implicating Sophia. Cf. AGATHIAS, *Hist.* IV. 22.

(30) THEOPHANES, p. 241.

(31) COR., *Iust.* II. 168 f.

(32) See *Byzantion* 37 (1967), 12.

(33) See below, cf. also I. 115 f.

(34) Cf. esp. IV. 263 f.

(35) EUSTRAT., *V. Eutych.*, *PG* 86. 2361 ; EVAGRIUS, *HE* V. 3 ; THEOPHANES, p. 242. 9 f ; JOH. BICLAR., a. 568 (sic) ; cf. COR., *Iust.* I. 60-61 and my comm. *ad loc.*

(36) COR., *Iust.* II. 361 ff.

(37) Cf. THEOPHANES, pp. 237-8 ; *Nov.* 148, a. 566.

(38) COR., *loc. cit.*

dered them to return the deeds to those who owed them money, for which she earned great popularity (39). This is an extraordinary intervention by an empress in financial affairs and it is difficult not to believe that it is a reference to the sequence of events narrated by Corippus at the beginning of the reign. The ἀργυροπράται ('silversmiths') are at this period the bankers, or financiers in general, men who had been antagonised by Justinian (40) and very probably identifiable with Corippus's *turba virorum* (41). Theophanes's dating at this period is not reliable and we must surely see in this anecdote Sophia intervening in a more delicate and dangerous situation than Theophanes suggests. And though Corippus naturally represents Justin's new policy of refusing to pay Avar subsidies not in realistically fiscal terms but wholly in terms of Imperial pride and courage (42), it is tempting to see Sophia at work here too. Hostile critics found most to blame in Justin's reign in his notorious parsimony and frugality (which they dubbed greed (43)) ; we have at least some indication that Sophia was as much responsible for these policies as Justin himself.

Sophia is again prominent in 572, when she figures in another curious anecdote told by Theophanes (44). In this year Justin's madness came upon him and he lashed out at his brother Baduarius (45) who was count of the stables. Sophia reproached Justin, who instantly repented and went to the stables to effect a pathetic reconciliation. Whether we are to refer this incident to Justin's brother or son-in-law matters little ; the point is the prominence of Sophia as soon as Justin becomes incapacitated.

Justin's coinage reveals the dominant position of Sophia. She is the first empress to appear on Byzantine coins together with the em-

(39) THEOPH., p. 242. 21 f., cf. ZONARAS, XIV. 10, derived from Theophanes.

(40) Cf. the plot in 562 — THEOPHANES, p. 237 f.

(41) II. 362 — a guild ?

(42) COR., *Iust.* III. 151 f, 311 f.

(43) E.g. EVAGRIUS, *HE* V. 1 ; GREG. TUR. *HF* IV. 40 ; PAULUS DIACONUS, *HL* III. 11 ; JOH. EPH. *HE* V. 20, cf. III. 11, 22.

(44) P. 246. For the inner history of Justin's reign see K. GROH, *Geschichte des oströmischen Kaisers Justin II nebst den Quellen* (Leipzig, 1889).

(45) Baduarius was actually Justin's son-in-law ; his brother was Marcellus — COR., *Iust.*, II. 282 ff.

peror (46), and the bronze issues of Justin are very striking, showing the Imperial pair enthroned in full Imperial dress with diadem hung with the pendant jewels familiar from the mosaics of Justinian and Theodora in San Vitale (47). Corippus's panegyric on Justin's accession fully reflects the conception of the Imperial power as shared ; not merely are there constant references to Sophia herself but also to the *domini* in general terms, and acclamations hail both equally (48). Official documents show the same phenomenon, citing both together (49). In the Greek epigrams from this reign the two likewise appear as a pair — as the *θεσπεσίη συνωρίς* (50). Several of them, like Corippus, make elaborate plays with Sophia's name (51). It was thought essential for poets of the day to pay as much attention to the empress as to the emperor. And not only local poets : Venantius Fortunatus devoted an elaborate poem to the theme of the gift of a piece of the True Cross in a splendid reliquary received by St. Radegund at Poitiers from Justin and Sophia (52), giving Sophia as much space as Justin and comparing her to Helena the mother of Constantine. On the surviving cross sent by Justin to Rome, now in the Vatican treasury (53), busts of Justin and Sophia occupy the arms of the Cross with a medallion of the Lamb of God in between ; the style is stiff and formalized like that of the Stuma and Riha patens, indicative of the new piety epitomized by Justin and Sophia themselves that was to bring the image of Camuliana to Constantinople and which displayed itself, among other examples, in the dedication by Justin and Sophia

(46) WROTH, *Imp. Byz. Coins* I (London, 1908), xix.

(47) WROTH, I xix, pl. XI. 8-11 ; A. R. BELLINGER. *Cat. of the Byz. Coins in the Dumbarton Oaks Collection and the Whittemore Collection* I (Washington, 1966), pl. L. 22a f. Cf. A. GRABAR, *L'Empereur dans l'art byzantin* (Paris, 1936), 27.

(48) Cf. esp. II. 198 f. and my note on I. 23 ; cf. n. 22 above.

(49) E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byz. Reiches, vornehmlich unter den Kaisern Justinus II und Tiberius Constantinus* (Stuttgart, 1919), 54 n. 3, citing P. Cairo Cat. II. 67243 and P. MUNICH I. n. 1, 2. 45 ; cf. also KAIBEL, *Supp.* 1064a, surely Justin II and Sophia.

(50) *Anth. Plan.* 41. 3 (probably but not certainly Justin and Sophia), cf. *AP* IX. 779, 810.

(51) E.g. *AP* IX. 813.2, 803. Cf. e.g. COR., *Iust.* I. 56 ; II. 190 and *passim.*

(52) *App. carm.* II, cf. GREG. TUR. IX. 40.

(53) H. PIERCE and R. TYLER, *L'Art Byzantin* II (Paris, 1932), pll. 136, 199 b ; J. BECKWITH, *The Art of Constantinople*, 2nd ed. (London, 1968), fig. 55.

of a reliquary for the Virgin's girdle in the church of the Virgin at Chalcoprateia (54). And this emphasis on the married pair showed itself in secular as well as religious art, for example the two bronze statues mentioned by John of Ephesus (55) and the group set up at the harbour of Sophia comprising Justin, Sophia, their daughter Arabia and Justin's mother Vigilantia (56). It is not then at all surprising that Justin should have named the rebuilt harbour of Julian after his wife, and called his new palace the Sophianae, thus causing understandable confusion to ancient and modern topographers alike (57).

It looks as though Sophia's influence showed itself especially in religious matters. Justin's own piety was formidable (58), but it was matched by that of his wife. Corippus attributes to them complementary prayers before Justin's inauguration, Justin's to God, Sophia's to the Virgin (59). Sophia's is a model of contemporary addresses to the Theotokos, with its self conscious word plays and juxtaposition of opposites ; it can be closely paralleled from the near contemporary Akathistos hymn, from Romanos' hymn on the Nativity, from sermons delivered in 429 by Proclus of Constantinople and from two epigrams probably by Cyrus of Panopolis (60). The two latter items bring the ideas behind Sophia's prayer into the mainstream of Eastern veneration of the Theotokos which had culminated in the Council of Ephesus in 431 and which emphasised both the Virgin as

(54) Camuliana image and new piety : E. KITZINGER, 'The Cult of Images in the period before Iconoclasm', *DOP* 8 (1954), esp. 121 f. ; reliquary : see R. JANIN, *La Géographie ecclésiastique de l'empire byzantin* I. iii, *Les Églises et les monastères* (Paris, 1953), 250, n° 112, cf. Preger II. 263.

(55) *HE* III. 24.

(56) PREGER, II. 184, cf. 230 (Narses instead of Vigilantia). For a similar group at the Milion (Sophia, Arabia and Helena — i. e. with her daughter and her niece) cf. PREGER, I. 38, II. 166.

(57) See *Byzantion* 37 (1967), 13 ff. and my comm. on COR., *Iust.* I. 97 f.

(58) ZONARAS, XIV. 10.

(59) COR., *Iust.* II. 11 f., 47 f.

(60) See my comm. on COR., *Iust.* II. 52 f. Akathistos hymn : cf. the ed. by C. TRYPANIS, *Fourteen early Byzantine Cantica, Wiener byz. Studien* XIV (1968) ; PROCLUS OF CONSTANTINOPLE : *PG* 65.680 f. ; epp. of Cyrus : *Anth. Graec.* iii, ed. Cougny (1890) i, 355-6. There is also a very striking parallelism with the poem *In laudem Mariae* attributed to Venantius Fortunatus ; a direct connection between the two seems very probable. For other literary and epigraphic parallels see my comm.

the Theotokos and the mystery of the Incarnation. The technical religious language of Sophia's prayer links the passage with another in Corippus's poem where the poet alludes to a contemporary event in which Sophia was again prominent. Within an extended allusion to the cathedral of St. Sophia (in itself a compliment to Sophia [61]), Corippus inserts a virtual paraphrase of the Creed of Constantinople which Justin ordered to be read in all Orthodox churches before the Lord's Prayer [62]. This lengthy paraphrase, full of technical detail and precise linguistic borrowings from the Creed itself [63] is introduced for a definite purpose. Quite out of place in its context, it nevertheless serves as a compliment to Justin's decree, which was, unlike his later edict [64], a firmly orthodox gesture. We must be right in assuming that Sophia was associated with this important move in religious matters, and indeed Venantius makes the same assumption in his poem on the arrival of the relic of the True Cross at Poitiers. The first section of that poem is devoted to a compliment to Justin's decree not unlike that of Corippus, and the whole poem treats Justin and Sophia very strikingly as a pair; Venantius begins with a definition of the Trinity, very similar to the lengthy definition in Justin's later edict and similar also to that in Corippus's poem [65]. This 'right definition' of orthodox doctrine is firmly associated with the initiative of Justin [66], and with Justin is associated the *opima fides* of Sophia [67]. The date of the arrival of the relic in Poitiers cannot have been much after 566-7 because of the poem's clear allusions to the decree and to the return of the exiled bishops synchronized with Justin's accession [68]. It was apparently Sophia's own initiative that answered Radegund's request for a relic so generously [69], a response which

(61) *Iust.* IV. 264 f.

(62) COR., *Iust.* IV. 294 f. Cf. JOH. BICLAR., a. 567 (sic).

(63) See my comm. *ad loc.* E.g. IV. 302 *natus, non factus, plenum de lumine lumen* etc.

(64) EVAGRIUS, *HE* V. 4.

(65) *App. carm.* II. 1 f., cf. EVAGR., *loc. cit.*, COR., *Iust.* IV. 294 f.

(66) Esp. ll. 16, 23 f.

(67) l. 55, cf. 11. 51-94.

(68) ll. 39 f., cf. 25 *nova purpura.*

(69) l. 55 f. For the affair in general and subsequent scandals see S. DILL, *Roman Society in Gaul in the Merovingian Age* (London, 1926), 273 f.

resulted not merely in Venantius's poem to Justin and Sophia but also in several other celebratory poems, among them two of the most famous of all Christian hymns — *Pange, lingua* and *Vexilla regis prodeunt* (70). The relic itself was received with pomp, though not without acrimonious disagreements (71), and the remains of the reliquary can be seen today (72). Sophia was, it seems, not merely concerned with religious policy as such but also with the reputation of the Imperial government abroad.

Later in the reign we find Sophia firmly associated with the persecution of Monophysites. It is not easy to know how much credence to place on John of Ephesus's story of her own conversion from Monophysitism (73); in his account of the edict issued just before the persecution, John may similarly be exaggerating the degree to which Justin was prepared to do a deal with the Monophysites over the terms of the edict (74). But Justin did pardon and recall the exiled Monophysite bishops at the same time (75) and it may be that John is in fact as trustworthy as his own apologist claims (76). From the sixth year of the reign of Justin, however, Sophia and Justin are said to have been equally under the influence of the orthodox patriarch John Scholasticus, and both to have taken an active part in the suppression of Monophysitism by visiting monasteries, offering gifts to those monks ready to convert and sending to exile, imprisonment or torture all who resisted (77). As Sophia had been associated in the negotiations over the edict of orthodoxy (78), so now she is fully implicated with the emperor in the persecution. Another of Justin's favourites, the quaestor Anastasius, dedicatee of Corippus's panegyric, is blamed by John for exercising undue influence on the emperor in persecuting Monophysites but, like the patriarch John and Justin him-

(70) VENANTIUS, *carm.* II. 1-7.

(71) The bishop of Poitiers, Maroveus, would have nothing to do with it and the ceremony had to be conducted by Eufronius, the bishop of Tours.

(72) Cf. Sir M. CONWAY, 'St. Radegund's Reliquary at Poitiers'. *Antiquaries' Journal* 3 (1923), 1 ff.

(73) *HE* II. 10, p. 3 above. Cf. also *HE* II. 8-9.

(74) I. 19 f. Similarly MICHAEL THE SYRIAN, *Chron.* X. 2-4.

(75) VENANTIUS, *app. carm.* II. 39 f.

(76) *HE* I. 30.

(77) JOH. EPH., *HE* I. 11; for the date, cf. III. 1.

(78) *Ibid.* I. 26.

self, was destined to suffer for his sins — in this case by a particularly spectacular display of possession (79).

No doubt like many another, John of Ephesus was sure he knew why Justin went mad — as a punishment for his evildoing in punishing the Monophysites (80). But Sophia had a different version — it was because he had not paid her enough attention (81). 'The kingdom came through me and it has come back to me', she said (82), 'and as for him, he is chastised and has fallen into this trial on my account, because he did not value me sufficiently, and vexed me'. According to John 'she was considered as having spoken wickedly'. Nevertheless she inevitably came to the fore as a result of Justin's illness, first turning to a sorcerer called Timotheus and incurring the threat of punishment from St. Symeon the Younger (83). When this was unsuccessful she needed male support; the idea of a woman acting as regent was not acceptable even to a spirited personality such as Sophia's, and she now fostered the appointment of Tiberius as Caesar (84). She no longer had to carry on alone (85) and in time she might hope to marry the new Caesar (86). Likewise Pulcheria had not thought of carrying on alone after the death of Theodosius II, but had found Marcian to marry. During that difficult period, however, from the onset of Justin's illness until Tiberius's appointment, Sophia had tried to exploit her position by sending in her own name to Chosroes an appeal not to make war on a defenceless female with a sick husband; the attempt was successful, insofar as she was able to buy a three years' truce and thus extricate Tiberius from the threat of military disaster (87). Now Justin was granted a respite long enough to

(79) *Ibid.*, II. 29.
(80) *Ibid.*, III. 1, cf. II. 26; III. 4.
(81) *Ibid.*, III. 4.
(82) Trans. Payne-Smith.
(83) *V. S. Symeonis Iunioris*, c. 208.
(84) EVAGR., *HE* V. 13 *Βουλεύμασι Σοφίας*; JOH. EPH., *HE* III. 5; GREG. TUR., *HF* V. 19, cf. IV. 40. The date was 574.
(85) Cf. GREG. TUR., *HF* V. 19 *per solam Sophiam Augustam eius imperium regiretur.*
(86) JOH. EPH., *HE* III. 7.
(87) EVAGR., *HE* V. 12; JOH. EPH., *HE* VI. 8; MENANDER, *frags.* 38-9, seems to put this after 574. John's chronology of Justin's sickness does not work out (cf. III. 1, 5, 6) and the statement at III.5 that he had been ill for 5 years (of confusion)

appoint Tiberius Caesar, in an affecting speech in which he asked God and the people to forgive him his mistakes (88). The speech was so moving and eloquent that people thought it had been dictated by an angel (89).

III. Sophia and Tiberius II

For Sophia, however, things did not turn out as she had hoped. Tiberius was tall, handsome, kindhearted and charitable (90). No surprise, then, that Sophia, not yet ready to take a back seat, should been attracted to him. But his charity went too far; it gave him a good press in the chronicles (91), but even John of Ephesus has to comment on his extravagance (92). Sophia was displeased and sharply criticised him for it (93). 'You have reduced the state to poverty', she would say; 'the money which it took me years to accumulate you are spending in no time at all' (94). Justin's reign had been marked from the first by a determination to save money (95) and now we find Sophia specifically claiming the policy as her own. She is not included in the hostile comments which Justin's policy earned from contemporary writers (96) but that does not mean that she did not share in the making of it.

But there was worse to come from Tiberius. The fact was that he already had not only a wife but also three children. Sophia did her

before Tiberius's appointment as Caesar cannot be accepted. John does not seem to be confusing the appointment of Tiberius as Caesar with his appointment as Augustus in 578 (cf. III. 6 fin.), so the figures at III. 5 must be wrong. It was the loss of Dara which had brought on Justin's illness (Evagr., *HE* V. 11; Theophylact III. 11. 3).

(88) Evagrius, *HE* V. 13; Joh. Eph. *HE* III. 5; Theophylact III. 11. 8; Theophanes, p. 247 (speech transferred to 577 — p. 248).

(89) Joh. Eph., *loc. cit.*

(90) Evagr., *HE* V. 13.

(91) Evagr. *loc. cit.*; Greg. Tur., *HF* V. 19; VI. 30, surely from a Greek source (cf. *aelymosinarium*); Paulus Diaconus, *HL* III. 11.

(92) *HE* III. 11.

(93) *Loc. cit.*, cf. Greg. Tur., *HF* V. 19.

(94) Greg. Tur., *loc. cit. Quod ego multis annis congregavi tu infra pauco tempus prodegi dispergis.* Cf. Joh. Eph., *HE* III. 14, V. 20 see above.

(95) Cf. *Nov.* 148, a. 566.

(96) Evagr., *HE* V. 1; Greg. Tur., *HF.* IV. 40, V. 19, 30 (= Paulus Diaconus *HL* III. 11).

best to ignore Ino's existence and successfully prevented her from entering the palace for the whole four years during which Tiberius was Caesar. She was so jealous of her own position that before making Tiberius Caesar she had forced him to swear on oath that she herself would continue to be duly honoured after the death of Justin (97). And even when in lucid moments Justin tried to persuade her to allow Tiberius to have his wife with him she angrily refused, vowing that she could never give up the kingdom to another nor let another woman enter the palace (98). So Tiberius was compelled to instal his family in the palace of Hormisdas and visit them only at night. Sophia's final attempt during this period was to propose that he cast off Ino and marry either herself or her daughter, but the upright Tiberius gave her the humiliation of a refusal and Sophia was reduced to the expedient of refusing to permit the noble ladies of the court to pay their respects to the Caesar's wife. No wonder that Ino could not stand the awkwardness and left the city, making Tiberius's problems of commuting all the more acute (99). Justin's death, as Sophia must have realised, would change the situation completely ; when it occurred Tiberius sent for Ino, who was renamed with the more suitable name Anastasia (100), and Sophia, though bitterly upset, was powerless to resist. Even so, the matter had to be dealt with the utmost speed and discretion : Ino clearly feared Sophia's influence, for she gave her escort the slip and returned to Constantinople in a boat with only her children for companions. The moment she reached the city she was taken to the Palace and to the accompaniment of faction rioting was invested with the purple (101). All these details, which ring so true, are supplied only by John of Ephesus, admittedly hostile to Sophia. Yet Theophanes preserves an even less complimentary version, according to which Sophia did not even know that Tiberius was married until she heard that Ino had been acclaimed Augusta (102). According to this version it was well known that Sophia had a fancy

(97) JOH. EPH., *HE* III. 7.
(98) *Ibid.*
(99) *Ibid.*
(100) JOH. EPH., *HE* III. 9 ; THEOPHANES, p. 249. The renaming led to riots, the Blues wanting her to be called Anastasia and the Greens Helena.
(101) JOH. EPH., *loc. cit.*
(102) THEOPHANES, *loc. cit.*

for Tiberius and was hoping to marry him herself (103). But John provides less lurid and more circumstantial details; besides, he had himself been an intimate of Tiberius since his earliest days at the court of Justin (104).

A rebuff of such a personal kind was more than enough to set Sophia against Tiberius. Not only had she openly committed herself to affection for a younger and handsome man, but she had been rejected not for a young and attractive girl but for an ordinary middle-aged woman. Tiberius had first been betrothed to Ino's daughter by her first marriage, but after the girl and her father had both died he had married the mother (105); and all this had happened some time before, for they already had three children when he became Caesar. Ino was therefore probably older than Tiberius, whom John describes as still being a beardless youth during the early years of Justin's reign (106). For an empress to be turned down for an obscure twice-married middle-aged lady with the unsuitable name of Ino was truly intolerable.

When Justin appeared to be sinking he had rallied sufficiently to crown Tiberius Augustus (107), so there should have been no difficulty when Justin eventually died. Tiberius had the position of Augustus already and no further ceremonies were called for. Yet a passage in Gregory of Tours, certainly of Greek origin and with the ring of authenticity, implicates Sophia in some kind of plot against Tiberius (108). The emperor had been preparing to go to the hippodrome, according to custom at an Imperial accession, but was notified of a plot against him in favour of Justin's grandnephew, Justinian. Accordingly he changed direction and went to St. Sophia, summoned the patriarch and returned to the palace where in the presence of the high officials of the state he assumed the diadem and the purple and took his seat on the Imperial throne. The plot collap-

(103) THEOPHANES, p. 250.

(104) Cf. *HE* III. 22, a disavowal of partisanship combined with lavish praise of Tiberius's gentle character.

(105) JOH. EPH., *HE* III. 8.

(106) *HE* III. 22. This is hardly literally true, however, for he was already count of the excubitors when Justin came to the throne — COR., *Iust.* I. 212 f.

(107) JOH. EPH., *HE* III. 6; THEOPHANES, p. 248 f.

(108) *HF* V. 30 (= PAULUS DIACONUS, *HL* III. 11). Cf. the related story in JOH. EPH., *HE* III. 13.

sed completely and soon afterwards Justinian was to try to buy his forgiveness from Tiberius. Gregory does not directly accuse Sophia of involvement in this affair, but he goes on to implicate her in further plots in favour of Justinian. She is said to have tried to invest Justinian with the purple while Tiberius was away at the grape harvest; Tiberius was again informed, returned at once to the city and caught Sophia. Now she was deprived of all her property and left only a small allowance. She, not Justinian, was held responsible; Justinian in fact was shown great mercy and even honour by the emperor. John of Ephesus does not record these stories, but confirms Sophia's plots against Tiberius and her deprivation of property. This he sees as a punishment for her impious and unjust behaviour and for her arrogance in not seeing Justin's madness as a punishment from God for the persecution of Monophysites ([109]). John sets the events in the context of divine wrath falling on persecutors, but presents them also as a punishment for the sin of pride; Sophia, who had said that she would never allow another woman to take her place ([110]), was herself stripped of her possessions and set aside.

Her pride and her resentment against Tiberius had carried her too far. Even so she had the most generous possible treatment from the emperor. After Justin's death he had invited her to continue to live in the palace, and she did so even after the plots had been discovered and after Tiberius had found out that she had been secretly removing Imperial gold from the palace to her own house ([111]). It must have been a bitter moment when Tiberius invited her to consider herself as his mother ([112]). As John puts it, she was full of grief and lamentation to think that in her lifetime she had become as one dead. And Tiberius was in fact making a virtue out of necessity; for the truth was that Sophia had refused to move out of the palace. So awkward was the situation for Tiberius and his family that he was forced to rebuild part of the palace so as to provide a home for himself and his wife and children ([113]). At this moment came a dispute with Sophia as

(109) *HE* III. 10.
(110) See above.
(111) JOH. EPH., *HE* III. 10.
(112) *Ibid.*
(113) JOH. EPH., *HE* III. 23.

to an unfinished pillar begun by Justin in the baths of Zeuxippus. Sophia demanded that Tiberius should finish it but in an act of unaccustomed but entirely justifiable irritation he had it taken down and used the stones in the building of his own quarters in the palace (114). By whatever measures Tiberius was able in the end to eject Sophia from the Imperial palace and she was established in the palace of Sophiae where she and Justin had lived earlier (115), in virtual custody.

IV. The Final Stage

Even now Sophia's role in public affairs was not over. Tiberius was not to survive for long, and when in 582 he felt himself failing he sent for Sophia to ask her advice on the choice of a successor (116). She recommended Maurice, a successful general, still unmarried. Gregory tells us that now as before she hoped to marry the new Augustus herself. Whether this is true, or simply a suspicious guess or a doublet of her earlier plans for Tiberius, she did not succeed. Tiberius had an eligible daughter of his own to offer, and Maurice was duly crowned Augustus and married to Constantina (117).

With that Sophia was finally eclipsed. Constantina soon bore a son, the only heir born in the purple since Theodosius II, while Maurice brought his family to Constantinople, and gave them high positions (118). A new Imperial family was in control and there was no place for Sophia. Yet the last reference we have to her shows her as late as the end of Maurice's reign (119) joining with the Empress Constantina in making an Easter present of a στέμμα to Maurice (120). Even this is a curious story, for Theophanes records that Maurice

(114) *Ibid.*, III. 24.

(115) Theophanes, p. 250, but wrongly dating the building of the palace of Sophiae, for which see *Byzantion* 37 (1967), 14.

(116) Greg. Tur., *HF* VI. 30 (= Paulus Diaconus, *HL* II. 15).

(117) Greg. Tur., *loc. cit.*; Joh. Eph., *HE* V. 13; Theophylact I. 10; Theophanes, p. 252.

(118) Joh. Eph., *HE* V. 18.

(119) The episode is dated to 600.

(120) Theophanes, p. 281; cf. J. Ebersolt, *Les Arts somptuaires de Byzance* (Paris, 1923), 32.

hung it in St. Sophia above the altar, thereby for some reason deeply offending both empresses and causing Constantina to be angry with him for the whole day of the festival.

So Sophia had not outlived her own importance, even at the close of the century. For forty years she had been a dominant influence in politics. During the reign of Justin she exercised a power no less than the emperor's and almost succeeded in making the Imperial power into a collegiality. Once Justin's illness had set in she came into her own at the moment of transfer — in Tiberius's appointment as Caesar above all. But she seriously underestimated Tiberius when the time came for him to succeed as Augustus, threw in her lot in desperation with plotters and was eventually discomfited, only to be consulted again at Tiberius's own death. Sophia lived on, possibly even to see Phocas murder Maurice and his family. She had been one of the most colourful of empresses and far outstripped in real power the more notorious career of her short lived aunt Theodora.

King's College London Averil CAMERON

THEMISTIUS' CONCEPT OF *PHILANTHROPIA* (*)

"But what does all this talk of φιλανθρωπία amount to ?" H. I. Bell has asked in concluding his study of that term's frequent use in the papyri of Roman Egypt.

> Is it any more than verbiage, attempts of the governed to ingratiate themselves with their rulers in order to obtain concessions, attempts of the government to win popularity or to cover up by fair-sounding words measures unwelcome to its subjects ? The question is easier to ask than to answer. Human motives are sadly mixed, and if it is foolish to take official phrases at their face value there may be a risk in concluding that because a particular measure was aimed at remedying an economic problem growing intolerable or at conciliating popular favour for a new Emperor there was in it no touch of sympathy with the beneficiaries. There is evidence ... of genuine attempts on the part of the Roman government to remedy grievances and to help economic recovery. Moreover, just as hypocrisy has been called "the homage which vice pays to virtue", so we may fairly take the frequent references to φιλανθρωπία as some evidence that it was acknowledged as an ideal to be aimed at (1).

Yet, for all its currency as a code-word urgently voicing as well as signaling a general expectation of governmental attention to popular needs so evident in these public documents and private letters, *philanthropia* never entirely lost its more familiar upper-class accent, a connotation which stressed its use as a criterion more properly governing the conduct of personal relations than of political business. That much more prevalent sense of *philanthropia* as the touchstone of

(*) Financial assistance in the preparation of this article (an earlier version of which was read at the Spring 1974 meeting of the Ohio Academy of History in Columbus) came from the Faculty Research Committee of Bowling Green State University.

(1) H. I. Bell, "Philanthropia in the Papyri of the Roman Period", *Hommages à Joseph Bidez et à Franz Cumont* ("Collection Latomus," 2 ; Brussells, 1949), p. 36.

civility, present even in the provincial correspondence cited by Bell, found its fullest expression and strongest advocacy in contemporary literature — particularly the rhetorical, but also the philosophical — whose stock elaboration of the ideal, to quote John Ferguson, "reads almost like the aims and objects of a Rotary Club" (2). Still, whether framed in terms of official or individual behavior, *philanthropia* essentially meant, in A. J. Festugière's phrase, *une disposition générale de bienveillance et de bienfaisance à l'égard des hommes* (3).

Nonetheless, just as the dual connotation of attitude and action has created problems in literal translation, so, too, the alternative employment, especially during late antiquity, of *philanthropia* — either as the growing plea of the papyri for imperial intervention into local affairs or as the enduring measure of urbanity among social peers delineated in the panegyrics — poses questions about its historical evolution as a social idea. To a great extent, the difficulty facing modern scholars in explaining its history no less than defining its etymology lies in "the antiquity of the concept of *philanthropia*, which in the classical Greek period was used first of the love of the gods for men, then, later, of the love of men for each other" (4). This fundamental shift in meaning from the originally divine grounding to an almost exclusively human context occurred in the latter half of the fourth century B. C., and, though it always kept its denotation as the attribute of the superior, extraordinary person or position (hence, its regular and prominent inclusion in the catalogue of royal virtues during the Hellenistic era, especially in Ptolemaic Egypt), the Greek *philanthropia* soon enough became, in effect, the equivalent of the Roman *humanitas* (5). Nowhere was this standard of a cool and polite

(2) John FERGUSON, *Moral Values in the Ancient World* (New York, 1959), p. 102 : "The word literally means 'love of mankind'. According to Diogenes [D.L. 3.98] it may take three forms, a readiness to meet and greet people personally, charity to the needy, and generous hospitality, arising apparently from an enjoyment alike of good food and social intercourse".

(3) A. J. FESTUGIÈRE, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, II : *Le Dieu cosmique* (Paris, 1949), p. 301. Since modern translations cannot capture fully and concisely its twofold sense, it seems more expedient simply to transliterate the term.

(4) Glanville DOWNEY, "*Philanthropia* in Religion and Statecraft in the Fourth Century after Christ", *Historia*, 4 (1955), p. 199.

(5) Basic literature on the history of *philanthropia* through the Hellenistic

humanism more pronounced and better exemplified than in the works of Plutarch (whom R. Hirzel aptly dubbed *ein Apostel dieser Philanthropie*) (6), as examples of such behavior culled by Hubert Martin from the *Lives* indicate :

> It is inseparable from civilization, particularly Hellenic civilization. In short, it is the virtue *par excellence* of the civilized, educated man ; and it manifests itself in any manner that is proper for such a man, be it affability, courtesy, liberality, kindness, etc. The *philanthrôpos* is gracious and considerate toward all with whom he associates, he is generous toward the needy, he is also merciful and clement toward his enemies. An inanimate object — a law, a constitution, a person's appearance, a building — can even be called *philanthrôpos*, if it is suitable for this civilized man that we have just described (7).

The Plutarchian version, with its correlation of humaneness and humanism that rendered *philanthropia* virtually synonymous with *paideia*, remained axiomatic among literati well into the fourth century A. D. when its near monopoly was first seriously challenged by Christianization, on the one hand, and politicization, on the other, of the traditionally conceived norm.

No one in that century formulated the principle of *philanthropia* more precisely and advocated its application more vigorously than Themistius, a prominent figure in education and government at Con-

period : R. Reitzenstein, *Werden und Wesen der Humanität im Altertum* (Strassburg, 1907) ; Siegfried Lorenz, *De progressu notionis "φιλανθρωπίας"* (Diss. ; Leipzig, 1914) ; S. Tromp de Ruiter, "De vocis quae est *philanthropia* significatione et usu", *Mnemosyne*, 59 (1932), pp. 271-306 ; Marie-Thérèse Lenger, "La notion de 'bienfait' (*philanthrôpon*) royal et les ordonnances des rois Lagides," *Studi in onore di V. Arangio-Ruiz* (Napoli, 1953), I, pp. 483-499 ; C. Spicq, "La Philanthropie hellénistique, vertu divine et royale (à propos de *Tit.* III. 4)", *Studia Theologica* 12, 2 (1959), pp. 169-191. "In any case, from Cicero onward *humanitas* combines the humane with the humanistic ; a special blend of unselfconscious ease and gracious affability with a study of the classical authors who teach the art of speech" (Bruno Snell, *The Discovery of the Mind*, trans. from the German by T. G. Rosenmeyer [Cambridge, Mass., 1953], pp. 254-255).

(6) R. Hirzel, *Plutarch* ("Das Erbe der Alten", 4 ; Leipzig, 1912), p. 25.

(7) Hubert Martin, Jr., "The Concept of 'Philanthropia' in Plutarch's Lives", *AJP*, 82 (1961), p. 174.

stantinople under emperors from Constantius II to Theodosius I (8). Central to the efforts he undertook in his twin careers was the translation of political ethics into ethical politics, the key to which in his mind was the concept of *philanthropia*. Having identified himself with political rather than theoretical philosophy (9), Themistius not only felt uncomfortable with what he viewed as the self-imposed exile of contemporary intellectuals from public life, but also worked to correct a situation which seemed to have realized Seneca's alarm (*Ep.* 108. 23-24) that *quae philosophia fuit facta philologia est*; on one occasion of several directed toward reversing that retreat into total irrelevance, he specifically urged (*Or.* 18. 341d-342b) his colleagues ensconced in the privacy of their studies to emulate instead those ancient philosophers who, "because of their *philanthropia*", had engaged in uninhibited activism and enjoyed widespread popularity. The

(8) For the life and work of Themistius see : G. DAGRON, "L'Empire romain d'Orient au IVe siècle et les traditions politiques d'Hellénisme : Le témoignage de Thémistios", *Travaux et Mémoires* (Centre de Rech. d'hist. et civ. byz., Paris) 3 (1967), pp. 1-242 ; Willy STEGEMANN, "Themistios (2)", *RE*, 5A (1934), cols. 1642-1680 ; W. SCHMID and O. STÄHLIN, *Geschichte der griechischen Literatur*[6], II. 2 (Munich, 1924), pp. 1004-1014.

The text used herein is the new critical edition (begun by H. Schenkl) of the extant Greek orations of Themistius for the Teubner series : *Themistii Orationes quae supersunt*, I : λόγοι πολιτικοί (*Ors* 1-19, excepting the spurious *Or.* 12), ed. G. DOWNEY (Leipzig, 1965) ; II : λόγοι ἰδιωτικοί (*Ors* 20-34), ed. G. Downey and A. F. Norman (Leipzig, 1970). The translation throughout is that of the writer.

(9) THEM., *Or.* 31.253b-c : "Since I follow the most excellent of ancient philosophers, who interpret two ways of philosophy — one that is more godlike, another that is more useful for the community — I have, therefore, preferred the latter, which can bring you advantages, to the former, which inquires into me as a private person ; and I chose the philosophy concerned with the administration of the state. In this I follow Socrates, Aristotle, and the famous Seven Sages, who, by mixing deeds with words, proved that philosophy is neither unprofitable nor useless for the public". He elaborated somewhat on what he meant by political philosophy in his *apologia pro vita sua* (*Or.* 34. ch. iii) : "For that famous Solon, Lycurgus, Pittacus, Bias, and Cleobolus were proclaimed wise men by their contemporaries not because they spun syllogisms high and low ... but because they fixed laws and taught what must be done and not be done ... and because they taught that man himself is not solitary and autonomous, but rather is social and political ; and accordingly it becomes each man to give heed to his homeland, his laws, and government. Not only did they not hesitate to teach these very things, but they also did not hesitate to become actively involved".

notion of the compelling efficacy of *philanthropia* in the performance of one's appropriate duties Themistius saw as no less applicable and far more indispensable to statesmen than schoolmen for encouraging socially responsive and responsible behavior on their part. Accordingly, in his political orations, premised as they were on the scholar-official's conviction that the optimum environment for society's governance was one in which "philosophy coincides and consorts with kingship" (*Or.* 2. 40a), *philanthropia* was construed *als Kern der Regierungstätigkeit eines Kaisers* (10). This conception of the virtue's role, while faithful to the orthodox meaning of being both socially pleasant and culturally refined, went beyond the commonplace definition to establish it as an ideal whose strongly political coloration echoed that found in the papyri. However, in articulating more systematically that felt need for the conscientious exercise of power which reflected as much as it sought to shape the reality of an authoritarian state, Themistius above all described *philanthropia* as an imperial monopoly. As he simply put it in his first appearance before the Emperor Constantius (*Or.* 1.5c), *philanthropia* is *the* cardinal virtue of the royal office, "peculiar to the emperor and imperial before all others ; and in this even the rest are united, as though fastened to a single peak". Subsequent orations merely elaborated upon the theme and only confirmed the thesis of his maiden political address.

Commenting upon Themistius' interpretation of *philanthropia* "as the epitome of all the classical virtues and the highest quality of the ruler," Glanville Downey has noted that

> Themistius' development of the term in this fashion seems to have been his own ; at least there does not appear to be any comparable em-

(10) Richard LAQUEUR, "Das Kaisertum und die Gesellschaft des Reiches," *Probleme der Spätantike,* gehalten von R. Laqueur, H. Koch, W. Weber (Stuttgart, 1930), p. 14. On the general nature of Themistius' political thought and the central role of *philanthropia* therein also see : Francis DVORNIK, *Early Christian and Byzantine Political Philosophy* (Washington, 1966), II, pp. 622-626, 666-669 ; Jürgen KABIERSCH, *Untersuchungen zum Begriff der Philanthropia bei dem Kaiser Julian* ("Klassisch-Philologische Studien", 21 ; Wiesbaden, 1960), pp. 6-14, 54-60 ; Johannes A. STRAUB, "Das Herrscherideal des Themistius", *Vom Herrscherideal in der Spätantike* (Stuttgart, 1939), pp. 160-174 ; and V. VALDENBERG, "Discours politiques de Thémistius dans leur rapport avec l'antiquité", trans. from the Russian by H. GRÉGOIRE, *Byzantion,* 1 (1924), pp. 557-580. Curiously, Dagron's excellent situational analysis of Themistius (cited *supra*, n. 8) hardly touches on this so characteristic aspect of his thought.

phasis on it in contemporary pagan writers like Libanius, Julian and Sallustius, and Synesius in his pagan period. These writers all employ the word *philanthropia* occasionally, but they do not make it into a doctrine and an ideal, as Themistius does (11).

That difference is especially obvious in the contrast, for example, between Themistius' treatment and that of Libanius, in many respects his Antiochene counterpart. Although the two of them, like other Hellenists of the time, tried "to develop *philanthropia* as a principle of conduct — both public and private — which they [could] offer as a counterpart to the Christian teachings" (12), similarity of intention did not produce uniformity in characterization. However, what really accounts for as well as reveals the one's typical and the other's unconventional use of *philanthropia* is not, as Downey seems to suggest, the matter of emphasis or the rate of frequency, but rather, more significantly, the distinction between the cultural and political frames-of-reference of their respective conceptual constructions. This is particularly the case in Libanius' celebrated statement (*Or.* 15. 25) of why Julian deserved to be called *philanthropos*: "Above all, you are a Hellene and you rule Hellenes". Aside from the often noticed identification of *philanthropia* with the traditional culture of Hellenism, what is likewise instructive about this passage — and, if generally less commented upon, certainly more germane to the issue at hand — is its intimation that the apostate emperor was actually *philanthropos* only insofar as his kingship could be reckoned in terms of subjects steadfastly loyal to the intellectual, if not religious, canons of the *mos maiorum*. The upshot of Libanius' characterization, then, not only admits that even the *philanthropos basileus* is by definition merely *primus inter pares* — a view not at all incompatible anyway with what Francis Dvornik has persuasively argued as the "reactionary" politics of Julian himself (13) — but, correlatively, it also suggests that what he basically meant by *philanthropia* is "love of one's *fellow* men" in a

(11) G. DOWNEY, "Themistius and the Defense of Hellenism in the Fourth Century", *HThR*, 50 (1957), pp. 271-272.

(12) G. DOWNEY, *op. cit.*, (*supra*, n. 4), p. 199.

(13) F. DVORNIK, "The Emperor Julian's 'Reactionary' Ideas on Kingship", *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, ed. Kurt Weitzmann (Princeton, 1955), pp. 71-81.

very narrow and restricted sense. Such an interpretation, smacking as it understandably did of the cultural chauvinism and political conservatism of a doyen of the upper-class municipal society in late antiquity, hardly corresponded to the Byzantine orientation of Themistius' handling of the same term, which mirrored instead a political thought that frankly acknowledged the Constantinian monarchy's claim to superiority and universality of power.

The extent to which Themistius' perception of the central reality of absolutism affected his conception of *philanthropia* is readily apparent in the political discourses. As the all but exclusive vehicle for its exposition, that series of addresses developed and advocated *philanthropia* as the unique principle of moral direction for the discharge of imperial functions in all areas of endeavor. Typically, the rhetorician did not lack the appropriate *exempla virtutis*, and in the last oration of his career, delivered in the presence of the Emperor Theodosius, he summarized the ideal of the *philanthropos basileus* in many respects with a reference to an incident in the career of Lycurgus. Citing the anecdote of Lycurgus' compassion toward the brutish Alcander told by Plutarch (*Lyc.* 45), Themistius offered his rule as the paragon of royal behavior (*Or.* 19.227a-b):

> For when he took possession of Sparta, which was in a state of extreme lawlessness and quite full of war, he filled every place with peace and good order. And he was so mild and gracious that he even saved from death and released him who had knocked out his eye in the assembly, although the Lacedaemonians were eager to kill him. And when he took the man into his own home, he so trained and tamed him that he declared him a useful instead of a bad citizen. For this king, it seems, realized that it is necessary that the good king not harm in return, but that it is necessary that the good king, by doing good, appear greater than those who have done wrong. For the one course of action is the victory of virtue, but the other is the retribution of power.

Translated into specific moral qualities, what earned the legendary lawgiver recognition and veneration as the embodiment of canonized kingship were, Themisticus claimed (226d-227a), "his mildness (πρᾳότης), righteousness (δικαιοσύνη), and piety (εὐσέβεια) — and the leader of these virtues is *philanthropia*, by which means alone the emperor can become like God". Besides its accentuating of the political rather than the personal aspect, the salient feature of the Lycurgan model is, of course, the emphatic coupling of a king's beneficent ad-

ministration of the state and his assimilation to divinity, a conjunction made possible as well as evident by *philanthropia*. To be sure, neither image itself was original, for both virtuous activity and celestial identity as imperial desiderata were commonplace, if not trite, characteristics expounded in the traditional *speculum regum*; nor did Themistius quit that panegyrical convention in his own treatises. Thus, if he allowed (*Or.* 15.188b) that "the task of a king, insofar as he is a king, is to become like Zeus," (14) he likewise was fond of quoting the allegedly favorite expression of the Emperor Titus: "I was not an emperor today, for I did not do good to anyone today" (15). What is singular in Themistius' treatment of those traits, however, is the insistence upon their necessary interaction; the one is not possible without the other. Quite unconventionally, he viewed the relationship of heavenly and earthly kingship as not so much mimetic as synergistic, and so the mutuality of the effectuation of goodness (*τὸ εὖ ποιεῖν*) and the realization of godlikeness (*ὁμοίωσις πρὸς τὸν θεόν*) he postulated for the truly exemplary king. This functional rather than structural perspective Themistius made clear in his first appearance before Valens:

(14) Cf. KABIERSCH, *op. cit.* (*supra*, n. 10), p. 8: "Der Gedanke, dass der Herrscher Gott nachahmen solle, ist zwar keineswegs neu, neu scheint mir nur die zentrale Stellung zu sein, die die Nachahmung Gottes im Herrscherbild des Themistius einnimmt. Sie ist das Schlussglied der goldenen und unzerreissbaren Kette, das sich ausdehnt und von der Erde zu den Höhen des Himmels zieht (*Or.* II 32d)". However, as Kabiersch correctly insists (*ibid.*, p. 10), what Themistius means by the phrase *ὁμοίωσις πρὸς θεόν* is its exact denotation, *viz. Gottähnlichkeit*, not *Gottlichkeit*. That this is so can be seen in Themistius' own characterization of the relationship between God and emperor (*Or.* 13.170a-b): "God, therefore, surpasses everyone in power and virtue, and whoever is *about* equal to him on earth, this man is not a natural creature but a heavenly one". To paraphrase the theological terminology of the Arian-Athanasian controversy raging in his own time, one could say that Themistius was Homoiousian rather than Homoousian. Fundamental to any understanding of the idea of *ὁμοίωσις πρὸς θεόν* (and, for that matter, of divinity in the ancient world) is, of course, the point tellingly made by Ulrich VON WILAMOWITZ-MÖLLENDORF in his *Der Glaube der Hellenen* (Berlin, 1931), pp. 10-11, that the Greek word *θεός* has primarily a predicative force.

(15) THEM., *Ors* 8.107a; 10.139a (paraphrased); 13.174c; 15.193a (paraphrased); and 18.225a. Though the maxim is attributed to Titus by Suetonius (*Tit.* 8.1), it seems to have been first articulated by Aristotle for Alexander in his *Περὶ βασιλείας* (cf. *Aristotelis fragmenta selecta*, ed. W. D. Ross [Oxford, 1955], p. 62). See KABIERSCH, *op. cit.* (*supra*, n. 10), "Anhang: Zur Herkunft und Geschichte des Titus-Wortes 'diem perdidi'," pp. 90-94.

> Although there are three properties in which God is divine because of his superlativeness — the eternity of his life, the wealth of his power, and the fact that he is unceasing in doing good to mankind — assimilation to God is possible for the emperor in only one of these areas, namely, the last of those mentioned ... Are not goodness, mildness, and goodwill toward mankind ... much more akin to him who participates in the [divine] nature ? This activity makes him divine of form. In this way the emperor becomes Zeus-cherished ; in this manner he becomes Zeus-born. Thus we will not speak falsely when we attribute divinity to him. (*Or.* 6.78d-79b).

The same point was repeated in his final address to Theodosius, though here (*Or.* 19.229a-b) it is somewhat more precisely explained that kings were traditionally ascribed "the title of divinity not because there is much gold in your power, nor because you possess crowns and purple robes in abundance, nor because you have a facility for making wealth straight-way from poverty (for all these things are inferior to the heavenly one and his image), but because it is possible for only God and the emperor to grant life". To the extent that the emperor participated in this uniquely divine capacity, therefore, he deserved epithets which at once described and prescribed his special contributions to human welfare. "For the gods are the dispensers of good things," he told Theodosius in an earlier oration (*Or.* 15.193d-194a), "and since you share with them in this same task you should be enrolled in the same chorus and have all the same cognomens : 'savior,' 'guardian of the city', 'patron of strangers', 'protector of suppliants' — titles that are loftier than 'Germanicus' and 'Sarmaticus'." Accordingly, Themistius eschewed militaristic titles in favor of a nomenclature which emphasized the king's protection rather than destruction of civilized values, the paramount role of God himself as the source and sustenance of life — "all of whose surnames are derived from his *philanthropia*" (*Or.* 6. 79d).

The concept of *philanthropia* which Themistius championed was, then, substantially different from the prevailing Plutarchian version "designating almost any type of act that behooves a civilized and cultured being" (16). To be sure, the restriction of its application to the person of the emperor only accentuated more explicitly that

(16) MARTIN, *op. cit.* (*supra*, n. 7), p. 177.

patronizing attitude which *philanthropia*, even in its later humanitarian sense, had always conveyed ; the imperative of *noblesse oblige*, if you like. For, as Bruno Snell has pointed out in this regard, "since the ancient view of man as a frail and miserable creature was never completely given up, the 'love of men' retained a strong admixture of condescension ; in the end the neuter adjective *philanthropon* came to mean : a tip" ([17]). Constituting as it did the special hallmark of kingship, the virtue which the emperor alone shares with God and without which he cannot be called godlike ([18]), Themistius' more circumscribed usage of the term also represented, moreover, an ironic return to its originally theistic character, a property relinquished for the most part in the fourth century B.C. As such, *philanthropia* now implied a monopoly of powers for the management of the human condition not available, much less possible, to ordinary men, whatever their status, by the same token, it imposed an accountability for its exercise on the part of God's viceregent on earth, all of whose subjects "are dependent, like the parts of a body, on [his]

(17) SNELL, *op. cit.* (*supra*, n. 5), p. 252 ; cf. BELL, *op. cit.* (*supra*, n. 1), p. 35, for papyrological evidence of this technical use of τὸ φιλάνθρωπον. Although Themistius allowed (Or. 11.146c) that "*philanthropia* is a noble possession anywhere, even for the private citizen," more representative of his view was his declaration (*Or.* 1.6c) that it would be "ridiculous to ascribe *philanthropia* to a weaver or a carpenter". It was, in fact, the "love" of a superior for an inferior, but never vice versa ; hence, one could speak of God's love of man, yet not of man's love of God, by using *philanthropia*. The arrogance of position inherent to *philanthropia* — whether taken in the sense of duty or gratuity — affected the basis of human relations and transactions. Kabiersch pinpoints its indeliably condescending character when, in his treatment of Julian's *philanthropia*, he makes the fundamental distinction between the pagan and Christian versions of the virtue (*op. cit.* [*supra*, n. 10], p. 67) : "Ein Unterschied zum Christentum zeigt sich freilich darin, dass Julian unter der Philanthropie hauptsächlich die φιλοξενία verstand, die zwar auch von den Christen gepredigt und ausgeübt wurde, aber doch nur einen Ausschnitt der Liebestätigkeit umspannte. Ein weiterer Umstand trennt Julian ebenfalls vom Christentum und stellt ihn auf die Seite der stoischen Moralisten : Er fordert eine Bevorzugung auf Grund sittlicher Qualitäten ! Denn er hebt mehrmals hervor, dass die ἐπιεικεῖς in besonderer Weise der Philanthropie würdig sind. So sollen die Armen nicht übersehen werden ἄλλως τε ὅταν καὶ ἐκιεικεῖς τινες τύχωσι τὸν τρόπον (ep. 89b, 290a)". Christian *philanthropia*, on the other hand, was directed to the poor simply because they were poor, and without any moral qualification test — that is, "charity", as the modern connotation of philanthropy implies.

(18) Cf. THEM., *Ors* 1. 8a-c ; 6.78d.

nod" (*Or.* 11. 152c). As Themistius had admitted (*Or.* 9. 126c) with respect to God, "he is the most *philanthropos* because he is the most powerful". This reciprocal relation between virtue and power which he established in his definition of *philanthropia*, predicated as it was on that stark fact of Caesarism which he, unlike many of his peers, did not refuse to admit or accept, even rendered the Lycurgan model somewhat anachronistic. Despite the not altogether incongruous identification of the author of the Spartan barracks-state with the autocrat of the Roman monolithic system, Themistius realized that more than just a millennium separated Lycurgus from a Theodosius. "For if the king of a single city or a small part of the Peloponnesus" merited a more than human designation because of his *philanthropia*, he noted (*Or.* 19. 227b), "what would you say about him who rules almost the whole earth and sea ?" Recognition of the historical transformation of the city-state into a world state, together with its corresponding aggrandizement of political power in the hands of the king, is evident in a similar observation to the same emperor (*Or.* 15.193c-d) : "For Lycurgus, even though Lacedaemon was exceedingly vast, united but one city from a disorderly life into good order, whereas you have more subject cities than Lacedaemon had men". The political expansion of Mediterranean civilization over the course of centuries through the incorporation of diverse regions and peoples necessitated, of course, an equivalent extension of moral responsibility that would respect the variety as well as promote the unity of the Empire. "For there is nothing that the emperor must value so highly", Themistius reminded Valens at his quinquennial (*Or.* 8.117b-c), "as the body of the empire (*τὸ σῶμα τῆς βασιλείας*)".

> And if someone should say that the subject earth is the body of the empire, he would not be mistaken. Therefore, just as in our own bodies, if any part suffers, it transmits the pain to the whole, so it is for the entire empire : if one city fares ill, it does not allow the whole dominion to be healthy ([19]).

(19) The emperors of the period also evinced concern for the multiplicity of cities that made up the unity of Empire in their legislation and decrees : cf. *CTh* 15.1, *passim*. Ernest Barker (*Greek Political Theory* [repr. ; New York, 1960], pp. 66-67) has lucidly interpreted the organic conception of the State found in modern as well as ancient authors : "The application of the category of organism to the State is necessary and valuable. It is necessary, because it gives a true idea of the

And what alone makes it possible for and incumbent upon the emperor to fulfill that obligation toward the fragile membrane of social relationships extending from the local to the universal level is *philanthropia*, itself the product of an evolving transcending moral consciousness :

> For nature, which has put the highest premium on man of all the other forms of life by far by uniting us in an absolutely common kinship out of those who are nearby, has also laid the original foundations at our very hearts ; and so the man who loves his family (φιλοίκειος) comes after the man who loves his brother (φιλάδελφος), while the man who loves his country (φιλόπατρις) follows upon the man who loves his family, and the man who loves mankind (φιλάνθρωπος) succeeds the one who loves his country. Nor is it possible that anyone who has been taken into the vestibule of nature will not also become attentive to it as it advances. (*Or.* 6.76c-d).

Themistius, then, was hardly ignorant of historical change, nor did he prove indifferent to its challenge when formulating his conception of the *philanthropos basileus*. Contrary to Libanius, whose definition of Julian's *philanthropia* evinced a more parochial scope, this scholar-official put forward an ideal which was both imperial in possession and universal in application ; indeed, faithful to the genetic method of Aristotle ("whom I took," he confessed [*Or.* 2.26d], "as an example for life as well as wisdom") (20), he further extended its range to in-

kind of unity which exists in the State ; it is valuable, because it is an antidote to false ideas of the unity of the State as legal in its essence and contractual in its form. Modern political thought has borrowed from biology an organic conception of the State, which it has opposed to the legal conception of a contract entertained by thinkers like Hobbes and Locke; exactly as Plato drew from his teleology a similar conception, and opposed it to the 'conventional' view of the Sophists ... The organic view ... substitutes a vital for a voluntary tie. It teaches that the unity of the State is not one made by hands, and by hands to be broken, but an inevitable outcome of human nature and human needs... The conception of a common weal and a vital union supersedes that of self-interest and a casual nexus".

(20) Themistius is, perhaps, still best known for his *Paraphrases* of Aristotle, which appear in *Commentaria in Aristotelem graeca*, V, 1-5 (Berlin, 1899-1903). The long-held idea that Aristotle considered foreign nations to be inferior to Greeks has now been seriously challenged by Constance H. R. Streeter ("Aristotle's References to Foreigners" [unpublished Ph. D. dissertation, Harvard University, 1972]).

clude even those tribes beyond the frontiers, making the foreign policy of a ruler the ultimate criterion and crucial test of *philanthropia*. "The man who savagely attacks the barbarians who act defiantly," he informed a Valens fresh from victory over the Goths (*Or.* 10.131d-132c),

> only makes himself the emperor of the Romans, but he who not only subdues but also spares them knows himself to be the emperor of all men — and especially of those whom he has protected and preserved, since he could have destroyed them completely. Thus, I would not be likely to speak of the elegant Agamemnon as a king, since he reproved his brother who had been softened by entreaties toward the suppliant, and prayed a monstrous curse that none of the Trojans escape... He was not, it seems, a truly far-reaching king, but king only of Argives and Mycenaeans, and not of men. And yet Homer, whenever he himself calls Zeus father, does not speak of him as father of the Hellenes and pass over the barbarians, but he explicitly says that he is the father of gods and men. Therefore, whoever of the kings on earth has dealt with not only the Romans but also the Scythians as a father, this man is really the emulator of Zeus and the lover of mankind. As for the others, I do indeed call Cyrus a lover of Persians, but not a lover of mankind ; Alexander a lover of Macedonians, but not a lover of Hellenes ; Augustus a lover of Romans, and any other man a lover of any other race or nation whose king he was considered. But the man who is likewise *philanthropos* and *basileus* is, frankly, he who considers no man entirely estranged from his providence.

Not without justification, therefore, has Johannes Straub observed that the kind of thinking evidenced in this and other passages of Themistius' orations constitutes *eine Distanzierung von der traditionellen römischen Kaiservorstellung* (21).

The liberal course of action suggested in *Or.* 10 for dealing with the barbarians Glanville Downey has cited as proof that "... the application of *philanthropia*, as urged by Themistius, is one sign that 'modern' thinkers were beginning to see the Roman state as a world state, and the Roman emperor, in the pagan no less than the

(21) Johannes A. STRAUB, "Die Wirkung der Niederlage bei Adrianopel auf die Diskussion über das Germanenproblem in der spätrömischen Literatur", *Philologus*, 95 (1943), p. 263. See L. J. DALY, "The Mandarin and the Barbarian : The Response of Themistius to the Gothic Challenge", *Historia*, 21 (1972), pp. 351-379.

Christian view, as a world ruler" (22). For Themistius, however, the possession of *philanthropia* served not so much to indicate as to create or at least stimulate the realization of the ecumenical commonwealth. Although he posited the common belief that "the empire on earth is the sacred offspring and image [of God]" (*Or.* 11.143a), he nonetheless contended that its ruler could legitimately be termed "a heavenly creature" (*Or.* 1.3b) only on the basis of proven efficacy in governing, and not just in terms of the occupancy or majesty of the imperial office. "Whoever, beyond the rest of mankind, both has the power to bring about what is good and chooses deliberately to do so, this man," declared Themistius at the very beginning of his career as a publicist (*Or.* 1. 9b), "is a pure and perfect image of God". If, on the one hand, this statement recognizes that the putative εἰκὼν θεοῦ must have at his disposal the kind of extraordinary power accessible to none except a king, it likewise requires, on the other, that he be convinced in his own mind to pursue the divine will. That is to say, the unique capacity of kingship to do good, which is a matter of moral as well as political strength, has to be educated and activated in order for the emperor to become like God. And, in the scheme of Themistius' political thought, the energizing agent peculiarly constituted to achieve that translation of decision into execution was *philanthropia*. For, if it was held by him to be the virtue "according to which alone the emperor can become like God" (*Or.* 19.226d-227a), it is because "the characteristic feature of *philanthropia* is to do good rather than evil" (*Or.* 1.13b).

This definition of *philanthropia* neatly dovetails with Themistius' Aristotelian-grounded interpretation (*Or.* 2.31c ; cf. ARIST. *EN* 1103b 26-29) of ἠθικὴ ἀρετή, namely, "that its end is not knowledge (γνῶσις), but action (πρᾶξις)". Like any virtue, it is an acquired habit, not an innate disposition. As such, too, the acquisition of *philantropia* on the part of the emperor — even granted that such a habituated condition or orientation was his own special property — necessarily involved a learning process. Providing that proper moral direction for the king was, of course, the role which Themistius gladly assumed in the political orations, whose premise, he announced to Constantius at

(22) DOWNEY, *op. cit.*, (*supra*, n. 4), p. 207.

their first meeting (*Or.* 1.3d), is that "philosophers are the only witnesses of virtue". The gist of this conviction he enunciated in his initial appearance before Valens (*Or.* 6.72a-b): "There is a certain goodwill and relationship between kingship and philosophy, and God has sent both from above onto earth for the same purpose — to take care of and correct man: the one teaching and the other providing what is good". What accounts for their separate but related tasks in bringing about the reign of virtue is that the philosopher, unlike the king, lacks power in this joint enterprise (*Or.* 1.9b). The consequence of Themistius' admission of the fundamentally unequal nature of that relationship surfaced in his discussion of the value of philosophy for the king which takes up most of *Or.* 8. Likening his association with Valens to that of Alexander and Aristotle (106d), he shied away from the utopian belief of Plato "that evil will not cease for mankind until philosophers become kings or kings become philosophers" (107c; cf. PL. *Rep.* 413c-d, 501e) as the valid assumption of imperial education. For Aristotle, according to Themistius' reading of him (107d-108a),

> said that not only is it not necessary for the king to philosophize, but that it is even a hindrance; on the contrary, it is only necessary for him to meet with those who truly philosophize with a readiness to listen and obey. For he (Aristotle) filled kingship with good deeds, not noble phrases. Therefore, insofar as there is a need for what has been said about not advancing without reason, to that extent it is proper that he who is a king take advantage of him who is a philosopher. As it is, it would be just as though someone thinks that having learned wrestling from a book is sufficient for a crown at the Olympian games, and so handles neither the dust of the arena nor the weights. For such a contestant, even before arriving at the stadium, incurs the ridicule of the spectators ... But, if there should never appear an emperor who is himself personally engaged in philosophy, we would be content with one who is genuinely obedient and attentive to those who do philosophize.

To the extent that the emperor so responds to the dictates of such an educational experience he can be said, moreover, "to be above all a philosopher, because he, whom his subjects do not fear but for whom they fear, turns his actions toward the guidance of reason" (*Or.* 2.36a). (23).

(23) In Themistius' political thought, "la Royauté peut être caracterisée comme

Themistius' advocacy of philosophy — by which he meant, as Downey has pointed out, "an eclectic synthesis of the classical tradition" (24) — as the most suitable mode of instruction for a prince reflected his own firm opinion (*Or.* 17.214a) that "its teaching of precepts proper for government is not capricious, but rather is the performance of what it preaches". Educated according to the canons of *paideia*, the social tradition of classical civilization whose existential and normative postulates were, respectively, rationalism and humanism, the king would be introduced into a world of images which could not but contribute to behavior befitting a *philanthropos basileus*. "And I have often concluded", Themistius told Valens (*Or.* 11.144d-145a),

> that there is no other cause of your much celebrated *philanthropia* than both the love of learning (φιλολογία) and the love of listening

le gouvernement où la raison exerce le pouvoir" (Jeanne CROISSANT, "Un nouveau Discours de Thémistius", *Serta Leodiensia* [Paris, 1930], p. 12).

(24) G. DOWNEY, "Education and Public Problems as Seen by Themistius," *TAPA*, 86 (1955), p. 306. In this and an earlier cited article (*supra*, n. 11), as well as his "Education in the Christian Roman Empire" (*Speculum* 32 [1957], pp. 56-61), Downey has discussed Themistius' ideas on imperial education. Both *Ors* 9 and 18 are specifically addressed to that topic, the unique nature and purpose of which he touched on in the former (*Or.* 9.126a-d): "For there are in literature, my dear boy, some parts that are absolutely royal and cherished by Zeus and other parts that are fitting for subjects and private citizens. Those which lift up the soul to greatness, fill it with majesty, and cause him who is going to be the king of others to be also the master of himself are the instructions and lessons proper for a king, whereas those which cultivate the tongue but leave the soul disorderly are all pedestrian, petty, and prerequisite for a king only for a little while. Just as, therefore, you will not take up the same weapons as your subjects, nor will you wear clothing resembling theirs or live in a similar residence, but, in comparison with your subjects, everything you possess — your horses, dogs, servants, and carriages — will be more illustrious, so, too, you must get the best and most extraordinary education, by means of which we shall prove true your divinity.

"For the fact that your own father [Valens] does not speak Attic in his addresses did not prevent him from being considered milder than any emperor who has ever yet lived; but in this he was very much different: that he was a philosopher in his actions rather than in his words ... Indeed, your father demonstrates this, but you can also add understanding besides. And if at all events you commit yourself to Plato and Aristotle, they will, moreover, conduct you who walk on earth to the palaces of the kingdom of heaven, describe the arrangement there, and initiate you into that world order there".

> (φιληχοῖα). For he who loves literature must also love men, just as if someone admires swiftness, he of necessity admires horses. ... And it is obvious, therefore, that he who has honored wisdom and always exalts it highly and takes it to himself as a companion, that this man reasonably loves and holds in the highest regard this creature in whom God has instilled the seeds of wisdom.

Deeply committed to as well as grounded in the persuasion of his ancestors who "were the first to recognize that education means deliberately moulding human character in accordance with an ideal" ([25]), Themistius confidently expected that regular exposure to the ideal of *philanthropia* contained (however imperfectly or incompletely) in the humane deeds and rational dicta of the exemplary models would impress the emperor in his official no less than personal conduct. For it was precisely this emphasis on the political rather than the private aspect of this virtue that was the keystone as well as the distinguishing feature of his public philosophy. Consequently, when urging upon the young Arcadius due respect and appreciation for the value of philosophical education, his court-appointed tutor promised the prince (*Or.* 18.225a-b) that "if these men [emperors like Marcus and Titus; the philosophers Plato and Aristotle] bring you up and shape you ... then your mother will not only rejoice over you when you return from battle with spoils, but also when you address the people, and lay down laws and make justice your coadjutor ..."

The three areas of endeavor in which Themistius predicted the elder son of Theodosius would excel if he pursued an education which cultivated *philanthropia* comprise the traditional functions of kingship which Aristotle had defined (*Pol.* 1285b 20-23) as those of "general (στρατηγός), judge (δικαστής), and master of the religious rites (τῶν πρὸς τοὺς θεοὺς κύριος)" ([26]). Moreover, since it was impossible for

(25) Werner JAEGER, *Paideia*, trans. Gilbert Highet, I (2nd ed.; New York, 1965), p. xxii. Also see H. I. MARROU, *A History of Education in Antiquity*, trans. G. Lamb (New York, 1964), particularly Part Two, chap. 1 ("The Civilization of the 'Paideia'") and the Conclusion ("Classical Humanism").

(26) As has been argued elsewhere (L. J. DALY, "Themistius' Plea for Religious Tolerance", *GRBS*, 12 [1971], pp. 65-70), Themistius sought to neutralize the traditionally religious capacity of kingship by emphasizing its cultural rather than cultic aspect; thus, his citation of the command of public speech in the exhortation to Arcadius was shorthand for fluency in classical culture. A subsequent article intends to clarify and elaborate upon Themistius' concept of *philanthropia* as the cen-

him to divorce political activity from morality, each royal function had its moral equivalent. Thus, three of the cardinal virtues of kingship which he cited in the Lycurgan model (*Or.* 19.226d) — piety (εὐσέβεια), righteousness (δικαιοσύνη), and mildness (πραότης) — directly and respectively correspond to its concerns in cult, law, and war (27). And the key to the successful rendering of the vital services involved in those provinces of executive sovereignty was, in Themistius' judgment, *philanthropia*, the most imperial and indispensable of virtues. "Except for that virtue," he declared (*Or.* 11.147a), "the emperor considers the remaining chorus of virtues [converging on him in *philanthropia* and without which they are ineffective (146c-d)] to be the province of man, and he does not yet deem them worthy of himself". The primacy which Themistius attributed to *philanthropia* rested on what he envisioned as its authority and cogency to effect the direction and operation of the cultural, juridical, and military roles of the imperial office; through its unrivalled agency, the moral instructions entailed in the traditional virtues of kingship made its official instruments much more resourceful and successful. It was in this vein, then, that he counseled (*Or.* 15.197c) that "it is rare if virtue and victory ever encamp apart".

Themistius' development and advocacy of a concept of the *philanthropos basileus* which incorporated both a respect for the literati's tradition of civility and a response to the papyri's urgency for action strongly confirms his own boast as the self-styled spokesman of contemporary public opinion (*Or.* 1.3d-4a). To be sure, as Johannes Straub has remarked, *seine Philosophie ist kaum originell zu nennen* (28) — something that Themistius himself never claimed anyway. Rather, what is at least unusual, if not original, about this member of the intelligentsia of late antiquity (a class notorious for its addiction to antiquarianism) is that he not only confronted the situation of his own day, but that, in doing so, it elicited a response in the form of the

tripetal force in the exercise of the imperial roles of cult-lord, law-lord, and war-lord, especially with respect to the formulation and implementation of specific policies.

(27) Their Latin equivalents were *pietas, iustitia*, and *clementia* respectively; cf. M. P. CHARLESWORTH, "The Virtues of a Roman Emperor: Propaganda and the Creation of Belief," *ProcBritAc*, 23 (1937), pp. 105-133.

(28) STRAUB, *op. cit.* (*supra*, n. 10), p. 163.

idea of *philanthropia* which corresponded to the reality of both the intellectual tradition and the political condition of fourth-century civilization. Thus, *philanthropia*, as he conceived and championed it, not only mirrored but also tried to maneuver the world of autocracy. It is in this specific sense that what V. Valdenberg more generally observed about Themistius' insistence upon a tandem relationship between philosophy and polity still obtains :

> En outre, on rencontre encore chez lui cette pensée qu'il est trop tard pour apprendre encore, lorsqu'on a atteint le pouvoir, et qu'en conséquence, posséder des connaissances correspondantes est une condition *sine qua non* pour l'exercice du pouvoir. C'est là une nouvelle pensée ... A la base de cette opinion se trouve, naturellement, la foi dans la force de la connaissance (29).

But the validity of that thesis concerning Themistius' significance in the thought-world of the Late Roman Empire, insofar as its mode of inquiry is almost entirely limited to the intellectual content rather than the historical context of his thinking, can only be strengthened by the demonstration that the conception of *philanthropia* he elaborated was grounded in his perception of *basileia*. "As for the origin of ideas," Lionel Trilling has suggested, "we ought to remember that an idea is the formulation of a response to a situation ; so, too, is the modification of an existing idea" (30).

Bowling Green State University Lawrence J. DALY

(29) VALDENBERG, *op. cit.* (*supra*, n. 10), p. 575.

(30) L. TRILLING, "The Sense of the Past", *The Liberal Imagination* (Garden City, N.Y., 1957), p. 186.

L'IMMIGRATION ARMENIENNE EN CAPPADOCE AU XIe SIECLE (*)

Si les conflits avec la Perse sassanide, puis les invasions arabes ont déterminé divers mouvements d'émigration, depuis l'époque de la conversion de l'Arménie, ceux-ci ont été partiels et n'ont pas suscité de colonisation massive des territoires occupés, même lors de la reconquête byzantine au xe siècle.

Au XIe siècle, au contraire, un terme est mis à l'existence des divers royaumes arméniens, essentiellement par l'expansion byzantine, accessoirement par l'irruption des Turcs selǧukides et les difficultés internes de l'Arménie ; ceci provoque une vague d'émigration dont les limites extrêmes seront, dans l'espace d'un siècle, au nord la Russie kièvienne, au sud l'Egypte fāṭimide, à l'ouest les pays balkaniques, à l'est l'Iran selǧukide, mais qui touchera essentiellement les régions orientales de Byzance, et plus particulièrement la Cappadoce, et de là, la Cilicie, la Syrie du nord et la Mésopotamie du nord (1).

(*) Voir principes de transcription à la fin de l'article.

(1) Nous avons volontairement limité notre étude à l'immigration arménienne en Cappadoce, puisque c'est la région où se transplante la plus grande partie des Arméniens, et surtout les cadres politiques et religieux, entre 1022 et 1071. Ce transfert des royaumes arméniens de Grande Arménie en Arménie Mineure prélude à la genèse de l'État arménien de Cilicie, dont nous nous proposeront l'étude dans notre doctorat d'État : *Histoire de l'État arménien de Cilicie des origines à 1375*. Des régions comme la Cilicie, l'Euphratèse, la Syrie du Nord, déjà repeuplées d'Arméniens au xe siècle, ont pu partiellement être touchées, mais c'est surtout après 1071, date de l'élimination du pouvoir byzantin en Asie Mineure orientale, que les Arméniens, de Grande Arménie comme de Cappadoce, affluent au sud du Taurus, comme en témoigne éloquemment Matthieu d'Edesse sous l'année 1079 : «Nulle part l'homme n'avait la sécurité et le repos, excepté à Edesse et dans les limites du territoire de cette ville. En Cilicie, jusqu'à Tarse, Maraš, à Tluk' et dans les environs, partout régnaient l'agitation et le trouble. Car les populations se précipitaient dans ces contrées par masses, elles accouraient par milliers et les en-

L'IMPLANTATION DES ARMÉNIENS EN CAPPADOCE AU XIe SIÈCLE

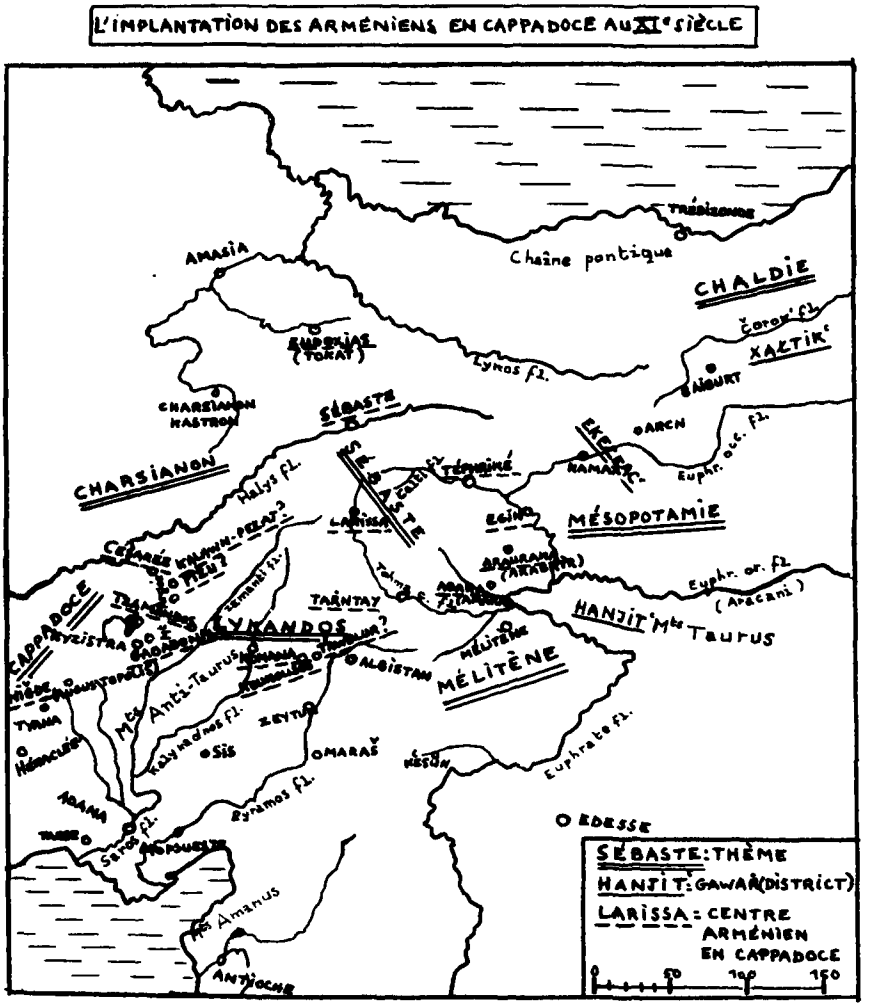

L'immigration en Cappadoce, la première zone de concentration de population arménienne en date et en importance, tranche sur les transferts de populations dont Byzance était coutumière, par la présence des cadres politiques et religieux issus des royaumes disparus et bientôt l'afflux, plus difficilement décelable, mais certain, des autres couches de la population (2).

Si l'Arménie, au XIe siècle, doit se recomposer en Cappadoce, c'est que, sous des pressions diverses, elle s'est décomposée sur son propre territoire.

I. Le démembrement de l'Arménie

1) *Les causes*

(a) L'évolution interne des royaumes arméniens :

La disparition de l'Arménie au XIe siècle, en tant qu'entité politique (si l'on excepte les royaumes transcaucasiens du Tašir et de Siwnik') a été facilitée par ses divisions internes : à la répartition entre royaume d'Arménie du nord ou d'Ani-Širak (885), dominé par les Bagratuni, et royaume d'Arménie du sud, ou de Vaspurakan (908), dominé par les Arcruni, s'est ajouté le morcellement en principautés autonomes dans chacun de ces états ; ceci aboutit, dans le royaume de Širak, à la

combraient». (Matthieu d'Edesse, *Chronique*, Jérusalem, 1869, — dorénavant Matthieu, Jérusalem, pp. 261-262, trad. E. Dulaurier, Paris, 1858, p. 182).

Sur la formation de la diaspora arménienne, deux ouvrages à consulter : Aršak Alboyadjian, *Histoire de l'émigration arménienne*, 3 vol., Le Caire, 1955 ; A. G. Aprahamyan : *Esquisse d'une histoire de l'émigration arménienne*, 2 vol., Erevan, 1967.

(2) Sur l'installation des Arméniens en Cappadoce, en dehors des travaux mentionnés infra, on peut citer A. Akulian, *Einverleibung armenischer Territorien durch Byzanz im XI Jahrhundert*, Grüningen, 1912 ; V. T'emurčyan, L'émigration des Arméniens en Cappadoce XIe siècle), in *Telekagir*, 1955, 2 (en arm.), article que nous n'avons pu consulter, Id., *Les Arméniens de Cappadoce*, Erevan, 1970, (en arm.) qui nous a été également inaccessible ; G. G. Mik'ayelyan, *Histoire de l'État arménien de Cilicie*, Erevan, 1952 (en russe), pp. 54-80 ; G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, II, Paris, 1900, passim ; P. Charanis, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Calouste Gulbenkian Foundation Armenian Library, Lisbonne, 1963, en particulier pp. 48-53 et Id., *Studies on the Demography of the Byzantine Empire*, Variorum Reprints, 1972, V, pp. 231-236.

création de royaumes en sous-ordre : le royaume de Kars, en 962 (3), le royaume de Siwnikʿ, entre 963 et 997 (4), le royaume de Tašir en 981 (5). Les détenteurs de ces «apanages» reçoivent en principe l'investiture du souverain d'Ani, mais ne lui sont soumis qu'en fonction de sa puissance (6). Passablement réduit à la fin du xe siècle, le royaume d'Ani est encore amputé en 1021, d'un gros «apanage», constitué au profit d'Ašot Kʿaǰ (le Brave), avec octroi du titre royal, par le nouveau monarque, Yovhannēs-Smbat, incapable de calmer autrement l'ambition de son cadet (7) ; cette dualité ne prend fin qu'en 1042 (8), avec l'avènement de Gagik II, fils d'Ašot, qui prend aussi possession du royaume de son oncle, mort sans héritier. Il faudrait mentionner également à l'extrême fin du xe siècle, l'état du prince arméno-géorgien Dawitʿ le Curopalate qui s'est largement étendu autour du Taykʿ.

Le Vaspurakan, quoiqu'à un moindre degré, n'est pas exempt d'un semblable morcellement : certaines principautés (Kogovit, Maseacʿot) se réclamant de la suzeraineté toute nominale des Bagratuni, rejettent celle des Arcruni (9). La souveraineté royale elle-même a été plus dangereusement divisée que dans le royaume d'Ani, puisqu'à la mort du roi Apusahl-Hamazasp en 968, ses trois fils, Ašot-Sahak, Gurgēn-Xačʿik et Senekʿerim-Yovhannēs, reçoivent chacun un morceau du royaume, avec le titre royal (10). Le hasard seul fait qu'en 1003, par la mort successive de ses deux frères, Senekʿerim règne sur un état à peu

(3) Asołik, *Histoire universelle,* St-Pétersbourg, 1885, p. 180, trad. F. Macler, *Étienne Acoghik de Taron*, 2e partie, Paris, 1917, p. XXII et p. 39. Cf. aussi R. Grousset, *Histoire de l'Arménie*, 2e édition, Paris, 1973, p. 484 et sqq. (dorénavant, Grousset, *Arménie*).

(4) Grousset, *Arménie*, pp. 484-485.

(5) Mxitʿar Ayrivanecʿi, *Histoire d'Arménie*, Moscou, 1860, p. 56 ; Matthieu, Jérusalem, pp. 11-12, trad., p. 8.

(6) Cf. les attaques de Dawitʿ Anholin, souverain du Tašir, contre le royaume d'Ani, sous Gagik II.

(7) Matthieu, Jérusalem, p. 11, trad., p. 8, Aristakēs Lastivercʿi, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, édit. K. Yuzbašyan, Erevan, 1963, p. 27, trad. M. Canard et H. Berbérian, Bruxelles, 1973, p. 10.

(8) C'est là la date de son sacre : mais il prétend au trône dès 1041.

(9) Cf. V. M. Vardanyan, *Le royaume arcrunien du Vaspurakan*, Erevan, 1969 (en arm.), p. 197 (dorénavant, Vardanyan, *Vaspurakan*).

(10) Id., *ibid.*, p. 181.

près unifié, encore que son neveu. Derenik, dans son domaine d'Anjewac'ik, ait gardé le titre de roi. Voulant exalter la puissance politique de l'Arménie avant la conquête byzantine, Aristakēs Lastiverc'i en dénonce, à son insu, le morcellement, quand il écrit : «Outre le royaume de Dawit' Curopalate et les territoires soumis aux Romains, il y avait en Arménie quatre trônes royaux (11)». Enfin à cette époque où l'égoïsme féodal prime l'intérêt de la nation, la solidarité des divers royaumes a fait défaut : Dawit'Anholin, en 1040, pour obtenir contre Abūl Aswar de Duin des secours de Yovhannēs-Smbat, du roi de Siwnik' et du roi des Ap'xazes, doit les menacer d'aider les Musulmans (12). Ce morcellement territorial a pour corollaire le morcellement de la souveraineté et les crises dynastiques ; ces dernières sont particulièrement néfastes dans le royaume d'Ani, dans les 25 années précédant l'annexion byzantine. La concession du titre de roi accordé à Ašot K'aǰ à l'issue de son différend avec Hovhannēs-Smbat, roi par droit d'aînesse en 1020 (13), apparaît sans doute, par la création d'une véritable co-royauté, comme une innovation constitutionnelle ; elle semble pourtant avoir été acceptée, au moins par les chroniqueurs contemporains, qui datent les événements du règne des deux rois, voire du règne du seul Ašot, quatrième du nom (14). Le fait qu'après la mort d'Ašot IV, Yovhannēs-Smbat, l'ait fait inhumer dans le caveau des rois d'Ani (15) est la confirmation de la légitimité de son règne. Cette situation est néanmoins un facteur d'affaiblissement ; en effet, l'opposition personnelle des deux rois a transformé la co-souveraineté en conflit de souverainetés et suscité dans la noblesse des prises de position qui se perpétueront aux derniers jours du

(11) YUZBAŠYAN, p. 98, trad. p. 91. ARISTAKĒS désigne par là les royaumes d'Ani, de Kars, de Tašir et de Vaspurakan. On pourrait y ajouter le royaume de Siwnik'.

(12) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 92-93, trad., pp. 64-65.

(13) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 27, trad., p. 10.

(14) Pour la mention des deux rois, cf. ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 55, trad. pp. 43-44, MATTHIEU, Jérusalem, p. 42, trad., p. 30, SAMUEL D'ANI, *Chronographie*, Ējmiacin, 1893, p. 103.

SMBAT LE CONNÉTABLE (auteur du XIIIe siècle qui dans la 1re partie de *l'Histoire* qui lui est attribuée a conservé certains renseignements disparus des manuscrits tardifs de MATTHIEU), Moscou, 1856, p. 9 ; pour la mention du seul Ašot IV, cf. MATTHIEU, Jérusalem, p. 72, trad. p. 51.

(15) MATTHIEU, Jérusalem, p. 91, trad., p. 64.

royaume. Ašot conclut des alliances avec les pires ennemis du royaume d'Ani, le Calife [16], Abūl Aswar, émir de Duin, dont il fait son gendre [17], les Arcruni [18], Basile II, qui l'aide à s'agrandir [19]. Yovhannēs-Smbat, à partir de 1022, en mettant Byzance dans son jeu par le legs de son royaume, s'aliène doublement son frère, puisqu'à un renversement d'alliance, il ajoute la dépossession virtuelle d'Ašot qui, en cas de décès de son aîné, aurait dû hériter de son territoire [20]. En l'absence d'un héritier mâle de Yovhannēs, dont le fils Erkat' était mort prématurément [21], le fils d'Ašot, Gagik, né deux ans après le legs de 1022, se voyait dépouillé de l'espoir légitime de recueillir le double héritage de son père et de son oncle [22]. La tension entre les frères ennemis semble avoir persisté jusqu'à leur mort en 1041, quoique de manière moins spectaculaire qu'en 1020-1022. Yovhannēs-Smbat, remarié à une nièce de Romain III Argyre [23], pouvait faire figure de chef du parti byzantin ; Ašot, idole de l'armée, défendait, au besoin avec l'aide d'Abūl Aswar, l'indépendance nationale [24]. L'avènement de Gagik II ne résout pas la crise dynastique : le nouveau roi, trop jeune [25], mal préparé à son métier [26] se heurte à

(16) ID., Jérusalem, pp. 8-9, trad., pp. 6-7.

(17) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 96, trad., p. 89.

(18) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 8-9, trad., pp. 6-7.

(19) ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 28, trad., p. 10-11.

(20) MATTHIEU, Jérusalem, p. 11, trad., p. 8.

(21) ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 32, trad., p. 16.

(22) On peut se demander si Ašot IV n'a pas eu un autre fils que Gagik II ; d'une part, celui-ci avait reçu une éducation toute cléricale et n'avait pas été préparé à régner, d'autre part, la correspondance de GRIGOR MAGISTROS mentionne un «fils d'Ašot» qui ne semble pas être Gagik. Cf. V. LANGLOIS. *Vie et écrits de Grégoire Magistros*, dans *Journal Asiatique*, 13, 1869, p. 33 note 2.

(23) SCYLITZĒS, Bonn, II, p. 498, édit. J. THURN, in *Corpus Fontium historiae Byzantinae*, vol. V, Walter de Gruyter, Berlin, 1973, p. 385 (dorénavant, SCYLITZĒS, Berlin).

(24) La démoralisation de l'armée, à la mort d'Ašot, pourrait en être une preuve (cf. MATTHIEU, Jérusalem, pp. 91-92, trad. p. 64).

(25) MATTHIEU, Jérusalem, p. 100, trad. p. 70, dit qu'il a dix-huit ans à son avènement ; ARISTAKĒS met en cause «un manque de maturité d'esprit», YUZBAŠIAN, p. 62, trad., p. 50.

(26) Témoignage capital de SAMUEL, p. 108, selon lequel Gagik n'était pas un roi guerrier comme l'eût réclamé le danger musulman et turc, mais s'adonnait depuis l'enfance aux belles-lettres, ce qui fit le jeu des Grecs.

un compétiteur, Vēst-Sargis ; celui-ci, d'abord par la violence, ensuite par la ruse, le conduira à sa perte.

D'une manière générale, les rois arméniens du XIe siècle, pour honorables que soient leurs capacités, ne sont pas à la hauteur des formidables événements qui ont lieu, conquêtes de Basile II, invasions selǧukides, alors que leurs prédécesseurs, par leur énergie, avaient su s'équilibrer entre les Byzantins et les Musulmans et que leurs successeurs de Cilicie sauront mettre en œuvre, entre les Croisés, les Egyptiens et les Mongols, une politique de grande envergure.

Les crises dynastiques entraînent dans leur sillage la vivace féodalité arménienne dont elles consacrent la puissance (27), tenue en bride jusqu'à Gagik Ier. Lors du conflit qui, au début de son règne, oppose Yovhannēs-Smbat à Ašot Kaǰ, c'est à l'intervention des Bagratuni, des Pahlawuni et de *l'azatagund* (la légion noble) qu'est dû le rétablissement de la paix (28). Les Pahlawuni, en particulier, se prévalant de leur parenté avec les catholicoi de la famille de Grégoire l'Illuminateur, sont les arbitres du royaume déjà sous Yovhannēs-Smbat et surtout sous Gagik II ; à l'avènement de ce dernier, de formation peu martiale, c'est Vahram Pahlawuni qui reprend en main l'armée, repousse les premières attaques byzantines (29) et conduit avec son neveu Grigor Magistros la plupart des campagnes (30). Gagik II doit d'être sacré, malgré l'opposition de Vēst-Sargis, au clan Pahlawuni (31). La reconnaissance étant un trop lourd devoir pour un roi, Gagik se détache finalement de cette encombrante famille à

(27) Nous n'employons le terme de féodalité que par commodité : au sens strict, les nobles arméniens, selon une tradition qui remonte aux Parthes, n'ont pas de fiefs astreints à l'investiture et à un service régulier, mais plutôt des domaines de type allodial d'où le roi ne les tire qu'en cas de mobilisation générale et de service de cour (service qui ne concerne que la haute aristocratie) ; cf. E. DULAURIER, *Étude sur l'organisation politique, administrative et religieuse du royaume de Petite Arménie, à l'époque des Croisades*, dans *Journal Asiatique*, 17, 1861, pp. 377-437, et 18, 1861, pp. 289-357. Cette féodalité centrifuge deviendra centripète sous l'influence directe de la féodalité italo-normande, dans le cadre de l'état arménien de Cilicie. Sur la féodalité arménienne, voir H. MANANDYAN, *Le féodalisme dans l'ancienne Arménie* (en arm)., Erevan, 1934 (que nous n'avons pu consulter)., et H. OSKEAN, *Études sur le système des naxarark' arméniens* (en arm.), Vienne, 1955.

(28) MATTHIEU, Jérusalem, p. 11, trad., p. 8.

(29) ID., Jérusalem, p. 99 ; trad., p. 69.

(30) ID., Jérusalem, p. 102, trad., p. 71.

(31) ID., Jérusalem, p. 101, trad. p. 70, ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 58, trad. p. 46.

laquelle contribue à l'opposer un autre clan féodal, celui de Vēst-Sargis ([32]). On voit reparaître au XIe siècle, cette tare de la monarchie arménienne, de devoir son salut à l'appui d'un clan féodal contre les entreprises d'un autre clan féodal : ce fut aux IVe-Ve siècles, le rôle des Mamikonean à l'égard des rois arsacides, contre les familles iranophiles.

En bref, si l'évolution interne des royaumes arméniens tend réellement à un morcellement du territoire et de la souveraineté, à un processus de «féodalisation» accéléré, il ne faut pas oublier que, même réduite à une juxtaposition de principautés féodales, l'Arménie, sous les Perses, puis sous les Arabes, avait pu préserver en partie son autonomie politique et totalement son autonomie religieuse. Si, au XIe siècle, on assiste à un véritable anéantissement de l'Arménie, c'est par les effets cumulés d'une expansion puissante, celle de Byzance, et d'une conquête dévastatrice, celles des Turcs selğukides.

(b) L'expansion byzantine :

Le facteur déterminant dans la disparition des royaumes de Vaspurakan, d'Ani et de Kars, au XIe siècle, a été la politique byzantine de consolidation de la frontière orientale face aux puissances musulmanes. Plus largement, les principautés transcaucasiennes, à l'est, l'état bulgare, à l'ouest, marquent les derniers territoires à conquérir avant le contact avec les «barbares» des régions transdanubiennes et transeuphratésiennes ; comme l'a montré H. Bartikian, ce programme, en ce qui concerne l'Arménie, était en germe dans la généalogie arsacide forgée par Basile Ier qui, en tant qu'Arsacide, pouvait revendiquer les territoires des Arcruni et des Bagratuni, autrefois soumis à ses prétendus ancêtres ([33]). La réalisation de ce programme n'est entamée réellement qu'avec la reconquête byzantine de la fin du Xe siècle, lorsque Nicéphore Phocas, entre 966 et 968 ([34]), contraint les princes bagratides du Taṙawn, Grigor et Bagarat, à échanger leur patrimoine contre des domaines en terre d'empire, situés sans doute dans le

(32) ARISTAKÈS, YUZBAŠYAN, p. 62, trad., p. 50.

(33) H. BARTIKIAN, *La conquête de l'Arménie par l'Empire byzantin*, dans *Revue des études arméniennes*, Nouvelle Série (dorénavant *RÉArm.*, N.S.), 8, 1971, pp. 327 sqq.

(34) En 966-967, selon ASOLIK, St-Pétersbourg, p. 183, trad., p. 44, en 968 selon SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 375, Berlin, p. 279.

thème de Chaldie (35). Basile II inaugure une politique d'annexion des territoires arméniens par voie testamentaire, qu'il appuie fortement par des démonstrations armées. La première victime en est le prince arméno-géorgien du Tayk', Dawit' le Curopalate, considérablement agrandi après l'aide fournie contre Bardas Scléros en 978, qui lui vaut la possession d'une grande partie de la région comprise entre Karin-Théodosiopolis, Olti et le lac de Van ; mais l'aide prêtée en 987-988 à Bardas Phocas aurait contraint le Curopalate à léguer l'ensemble de ses possessions à l'empire, après sa mort (36). La querelle autour de l'héritage de Dawit' n'intéresse notre propos que dans la mesure où cet héritage est limitrophe du royaume de Vaspurakan et du royaume d'Ani, et où il va être le prétexte à des démonstrations militaires, qui, dans une conjoncture favorable, intimideront les rois arméniens.

On ne peut douter qu'en l'an 1000, la campagne de Basile II dans les pays transcaucasiens, en vue de s'assurer la possession du legs de Dawit' contre les prétentions géorgiennes, n'ait contribué, autant que l'agitation des émirats musulmans voisins du Vaspurakan, au traité d'alliance entre Basile II et les princes arméniens, Senek'erim et Gurgēn (37) ; sans qu'on ait la preuve d'une aide effective des Arcruni à Bagrat III, roi d'Ap'xazie, directement visé par Basile II, il ne faut pas oublier que le Vaspurakan et l'Ap'xazie, tous deux limitrophes des domaines de Dawit', avaient intérêt à une défense commune. Loin d'être un pacte d'alliance, le traité de l'an 1000 paraît marquer l'établissement du protectorat byzantin sur le Vaspurakan et préparer l'annexion de 1021 (38). Basile II est ensuite détourné du front d'Orient par la guerre bulgare qui l'absorbe de 1001 à 1018. Il y aiguise une attitude et des méthodes (déportation des cadres, en même

(35) Cf. N. ADONTZ, *Les Taronites en Arménie et à Byzance*, dans *Études arméno-byzantines*, Lisbonne, 1965 (dorénavant ADONTZ, *Études*.), p. 233.

(36) Cf. GROUSSET, *Arménie*, pp. 513-514, ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, édit. et trad. d'ARISTAKĒS, trad. française, pp. IX-XX, Z. AVALICHVILI, *La succession du Curopalate David d'Ibérie, dynaste du Tao*, dans *Byzantion*, 8, 1933, p. 199, où l'auteur met en cause, dans les dispositions testamentaires de Dawit' en faveur de l'empire, des difficultés avec son héritier présomptif, Bagrat III d'Ap'xazie.

(37) ASOLIK, St-Pétersbourg, pp. 280-281, trad., pp. 168-169.

(38) Cf. Z. AVALICHVILI, *La succession de David d'Ibérie*, pp. 196-197. Nous n'avons pu consulter N. A. BERZENIŠVILI, V. D. DONDUA, M. K. DUMBADZE, G. A. MELIKIŠVILI, S. A. MESXIA, *Histoire de la Géorgie*, (en russe), Tiflis, 1962).

temps que souplesse fiscale et tolérance religieuse) qu'il saura adapter au cas particulier des royaumes arméniens, plus proches, par l'ancienneté des contacts et le parallélisme des civilisations, du monde byzantin (39). Ses vues annexionnistes durement forgées en Bulgarie, Basile retourne en Orient en 1021 pour mettre à la raison les dynastes transcaucasiens : tout se noue pour ceux-ci autour de l'essor, dangereux pour l'empire, de la monarchie ap'xazo-ibérienne sous Giorgi Ier ; sans qu'on sache exactement si ce dernier avait tenté de récupérer une partie de l'héritage de Dawit' le Curopalate, refusé de rendre aux Byzantins des territoires concédés à Bagrat III à titre personnel, ou simplement manifesté en Transcaucasie, à la faveur des préoccupations balkaniques de l'empereur, un mordant dangereux pour l'avenir, il est directement visé par les campagnes de Basile II en 1021 et 1022.

Giorgi semble exercer à cette époque un véritable protectorat, au moins sur l'Arménie septentrionale ; c'est lui qui arbitre la querelle d'Ašot K'aǰ et de Yovhannēs-Smbat autour de la succession de Gagik' Ier (40).

Il compromet, dans sa lutte contre l'empire, le souverain d'Ani, Yovhannēs-Smbat, dont le legs est la lourde compensation de l'aide apportée aux Géorgiens. Il compromet aussi son beau-père, le roi Senek'erim de Vaspurakan, qui lui fournit des contingents (41). Si la monarchie ap'xazo-ibérienne bénéficie d'une assise territoriale relativement protégée contre l'offensive byzantine et les premières attaques turques, et ne perd, au terme des campagnes de 1021-1022,

(39) H. Bartikian a montré récemment que le rôle des Bulgares capturés à Moglènes serait immédiatement consécutif à une ambassade de Dawit' Arcruni, venu en 1016 à Constantinople demander de l'aide à Basile II contre les premières incursions turques. Au lieu d'aider les Arméniens, l'armée bulgare, désormais au service de Byzance, aurait dévasté le Vaspurakan, jouant ainsi le rôle de «Cheval de Troie» et préparant l'annexion de 1021, comme ce savant le montre à propos de *L'armée bulgare en Vaspurakan et les dernières années du royaume des Arcruni*, *Lraber* de l'Académie des Sciences, 1973, n° 10, (en russe), pp. 89-95).

(40) Aristakēs, Yusbašyan, p. 27, trad., p. 10.

(41) Scylitzès, Bonn, II, pp. 55-67, Berlin, pp. 435-436, auquel on doit un très clair historique de la guerre d'Ani, où est mise en relief l'alliance de Yovhannēs avec Giorgi, et Aristakēs, Yusbašyan, p. 32, trad., p. 15-16, qui n'explique le legs que par l'absence d'héritier dans la famille royale arménienne. Selon Vardan, Venise, 1862, p. 93, le legs de Yovhannēs s'expliquerait tout à la fois par la crainte de l'approche de Basile II et le désir de s'assurer son appui contre les menées géorgiennes.

qu'Olti, Karin-Théodosiopolis, et le Basean, en revanche les Bagratuni arméniens et les Arcruni, à une époque où le morcellement arménien tranche sur le rassemblement ap'xazo-ibérien, perdent à brève ou lointaine échéance, leurs royaumes respectifs. Déjà liés familialement à la dynastie ap'xazo-ibérienne, par le mariage de Mariam, fille de Senek'erim, avec Giorgi Ier (42), les Arcruni, selon certains historiens, auraient même fourni une aide armée à Giorgi en 1021 (43), et ce en violation du traité de paix conclu avec Basile II en l'an 1000. Ceci suggère que la puissance militaire des Arcruni est forte en 1021 et que c'est la parfaite machine de guerre mise au point par Basile II, beaucoup plus que les incursions turques, qui les a contraints à abandonner leurs territoires (44). Comme à la fin du xe siècle, l'annexion du Tarawn, l'annexion du Vaspurakan est un acte de violence, auquel les Arcruni, en particulier le prince héritier Dawit', se résoudront mal. A cet égard, il ne faut pas oublier que dans sa campagne de 1021, Basile II s'est rendu coupable d'effroyables massacres dans douze provinces arméniennes, ce qui a dû être d'un poids décisif dans la cession des royaumes arméniens (45).

La population du Vaspurakan, quant à elle, dut manifester une certaine hostilité à l'égard des cadres byzantins du nouveau catépanat d'Aspracanie, puisqu'à Argyros, qui ne donnait pas satisfaction, fut substitué Nicéphore Comnène, «lequel soumit la région à l'empereur en usant tantôt de la persuasion, tantôt de la violence» (46). On peut être surpris des jugement favorable des historiens arméniens médiévaux sur Basile II qui, à sa mort, en 1025, a conquis toute l'Arménie

(42) Cf. M. BROSSET, *Histoire de la Géorgie*, Ier partie, St-Pétersbourg, 1849, p. 314, note I (dorénavant BROSSET, *Géorgie*) qui mentionne l'inscription de Marmašēn où Mariam prend le titre de «reine des Ap'xazes et des Arméniens» et se dit «fille de Senek'erim». V. VARDANYAN, sans doute par erreur, dit que Mariam était la femme de Bagrat III, cf. *Vaspurakan*, p. 200.

(43) Cf. VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 208.

(44) VARDANYAN plaide pour cette thèse et souligne que l'année même de l'annexion, les Arcruni sont en mesure de fournir une aide militaire à Ašot contre Yovhannēs-Smbat (p. 211).

(45) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, pp. 30-31, trad., pp. 14-15. YAHYIA D'ANTIOCHE, ap. V. R. ROZEN, *Imperator Vasilij Bolgarobojca*, St-Pétersbourg, 1883, p. 61 et Variorum Reprints, 1973, p. 61, parle quant à lui de 200.000 Ap'xazes tués en 1021.

(46) Cf. VARDANYAN, *op. cit.*, p. 216 et SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 464, Berlin, p. 355.

cisaraxienne et, au total, a été l'artisan de l'annexion des principaux royaumes. Le Continuateur de T'ovma Arcruni, en particulier, voit dans Basile II un bienfaiteur qui, sollicité par les Arméniens pressés par les Turcs, les fit venir dans son empire (47). Les faiblesses de cette thèse du recours à l'empire ont été vigoureusement mises en relief par V. Vardanyan (48). On peut dire au plus que, pris entre le danger byzantin et le danger turc, les Arméniens ont préféré le premier. En fait, Basile II «l'Arménoctone» doit son bon renom auprès des Arméniens à la tolérance religieuse manifestée à l'égard de l'Eglise arménienne ; dès l'an 1000, il a fait cesser l'oppression du clergé grégorien par les Grecs dans la région de Sébaste, et pris son parti dans les querelles de calendrier (49) ; puis, en 1022, après la conquête des territoires arméniens, on le voit honorer le patriarche Petros, auteur d'un miracle à Trébizonde lors de la fête de l'Epiphanie (50). Il aurait même, au cours d'une visite secrète à un couvent de la Montagne Noire, accepté la confession grégorienne et doté de villages et de fermes le couvent de Pałakjiak (51). C'est dans le même esprit que Basile II avait octroyé en Bulgarie l'autocéphalie au nouvel archevêché d'Ochrida (52) et l'on peut supposer que la souplesse fiscale dont il usa à l'égard des Bulgares (53) fut aussi le lot des Arméniens.

(47) T'OVMA ARCRUNI, *Histoire des Arcruni*, St-Pétersbourg, 1887, p. 307, trad. BROSSET, *Collection d'historiens arméniens*, I, 1874, p. 248.

(48) Cf. pp. 209-210.

(49) ASOŁIK, St-Pétersbourg, p. 276, trad., p. 163.

(50) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 31, trad., p. 15, MATTHIEU, Vałaršapat, 1898, p. 50. L'édition de Vałaršapat, introuvable, est plus complète que celle de Jérusalem, à laquelle nous continuerons à nous référer par commodité, tout en signalant les variantes importantes de la première.

(51) MATTHIEU, Vałarš., p. 50, KIRAKOS GANJAKEC'I, *Histoire de l'Arménie*, édit. K. MELIK'-AWHANĴANYAN, Erevan, 1961, p. 89. Dans une communication faite au Collège de France, en septembre 1973, et destinée à paraître dans les *Travaux et Mémoires* du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, VI, 1975, sous le titre *Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du Xe et au XIe siècle : l'immigration syrienne*, GILBERT DAGRON a bien mis en lumière le développement, en milieu hétérodoxe, à l'époque de l'expansion byzantine, interrompue avec Romain Argyre, de l'idée d'un empereur amené par ses conquêtes à être à la fois l'empereur des Grecs, des Arméniens et des Syriens. Basile II en serait la plus belle illustration. L'auteur a bien voulu nous communiquer le texte de sa communication : qu'il en soit vivement remercié.

(52) G. OSTROGORSKY, *History of the Byzantine State*, trad. Joan HUSSEY, revised edition, Rutgers University Press, 1969, p. 311.

(53) ID., *ibid.*, pp. 310-311.

L'expansionnisme byzantin trouve son plein accomplissement après la mort de Yovhannēs-Smbat, bien que, au moins selon Aristakēs (54), Constantin VIII eût renoncé au bénéfice du testament. Sans revenir sur le détail bien connu de la chute du royaume d'Ani, rappelons que Gagik II, successeur de Yovhannēs-Smbat, aurait accepté d'être δοῦλος de l'empereur (55), mais que celui-ci voulait faire du royaume d'Ani non un État vassal, mais une simple province byzantine. Scylitzès souligne la responsabilité des Byzantins dans l'agression, lorsqu'il veut expliquer «pour quelle raison l'empereur entreprit une guerre contre le souverain d'Ani, alors que celui-ci était en paix et ne lui avait causé aucun tort» (56). Beaucoup plus nettement qu'en 1021, c'est l'intervention des armées byzantines, d'abord sous Michel IV en 1041 (57), puis sous Constantin IX Monomaque en 1044 (58), dont la victoire ne fut décisive que grâce à l'intervention de l'émir de Duin, Abūl Aswar (59), qui entraîna la chute du royaume. La pression turque ne jouera qu'à partir de 1045. L'expansion byzantine visait alors les derniers États indépendants de Transcaucasie ; si elle n'atteint pas la Géorgie de Bagrat IV, alors en pleine expansion, en 1045 elle s'en prend, sans succès, il est vrai, à l'émirat de Duin (60). En 1045, l'empire a atteint son extension territoriale la plus grande ; n'étant pas en mesure de prévoir l'irruption surprise des Turcs, Constantin Monomaque pouvait, en toute bonne conscience, réduire les effectifs militaires pour renflouer les caisses de l'État, en décrétant la dissolution de l'armée d'Ibérie et croire à la consolidation définitive de la frontière, face aux Musulmans (61). Gagik II, quant à lui, était allé

(54) YUZBAŠYAN, p. 57, trad., p. 45.

(55) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 557, Berlin, p. 435.

(56) Bonn, II, p. 556, Berlin, p. 435.

(57) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 99-100, trad., pp. 68-70.

(58) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 557, Berlin, pp. 435-436, MATTHIEU, Jérusalem, pp. 112-113, trad., pp. 78-79.

(59) ID., Bonn, II, p. 558, Berlin, p. 436.

(60) MATTHIEU, Jérusalem, p. 115, trad., p. 80, ARISTAKÈS, YUZBAŠYAN, p. 63, trad., pp. 55-56. Une seconde expédition, en 1047-1048, semble avoir été plus heureuse, cf. MATTHIEU, Jérusalem, p. 117, trad., pp. 81-82.

(61) Sur ces mesures, cf. KÉKAUMENOS, *Conseils et Récits*, édit. G. G. LITAVRIN, Moscou, 1972, pp. 152-154, trad. H. G. BECK, *Vademecum des byzantinischen Aristokraten*, dans *Byzantinische Geschichtschreiber*, 2e édition, Graz, 1964, pp. 46-47. H. AHRWEILER, dans *Byzance et la mer*, Paris, 1966, pp. 146-

rejoindre les Arcruni dans leur exil doré. En 1065, c'est le tour de Gagik-Abas de Kars ; sur la foi de Matthieu d'Edesse (62), on attribue généralement l'exode de ce dernier à la peur d'Alp Arslan ; en fait, H. Berberian cite un grand nombre de sources qui indiquent clairement que la cession de Kars fut le prix de l'autorisation de pourvoir le siège patriarcal arménien, vacant de fait depuis 1050 (63), et suggère que l'entrevue de 1065 avec Constantin X Doukas, traditionnellement attribuée à Gagik d'Ani, a été le fait de Gagik de Kars, l'homonymie facilitant la confusion (64) ; selon nous, rien n'empêche que Gagik d'Ani ait aussi participé à ce colloque.

Si, parmi les États chrétiens, l'empire byzantin est le principal auteur de la chute des royaumes arméniens, il ne faut pas oublier que les Bagratides géorgiens, plus brillants au XIe siècle que leurs parents d'Arménie, et dont le royaume agrandi, regroupant l'Ap'xazie et l'Ibérie, est en constante expansion, doublent au nord, sans qu'il y ait

147, explique que la paix conclue avec les Turcs en 1050 permettait la dissolution de l'armée d'Ibérie sur le plan fiscal ; la suppression de cette armée procura à l'État le double avantage de libérer les terres du fisc situées dans le thème d'Ibérie, de l'entretien de l'armée locale, et de pouvoir imposer à la population des obligations fiscales dont ses charges militaires l'avaient jusque là dispensée. Par-delà cet aspect, positif pour le trésor impérial, sinon pour l'Empire, on ne peut s'empêcher d'incriminer la courte vue de Constantin Monomaque, dont les terribles invasions turques de 1048-1049 en Arménie auraient dû réveiller la vigilance (cf. GROUSSET, *Arménie*, pp. 587-588, et RAMBAUD, *L'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870, p. 520, cité par GROUSSET, p. 587).

(62) Jérusalem, pp. 180-181, trad., pp. 125-126.

(63) *La suppression du siège patriarcal arménien dans la deuxième moitié du XIe siècle* (en arm.) dans *Handēs Amsawreay*, 1967, pp. 335-342 ; le témoignage de SAINT NERSĒS ŠNORHALI (XIIe siècle) dans son *Vipasanut'iun* est particulièrement convaincant :

> Au prix de beaucoup d'efforts
> En dépensant des présents en nombre incalculable,
> En échangeant même Kars en échange de la requête
> Que de nouveau, le pasteur des Arméniens
> S'assît sur le trône laissé vide ... (cité p. 338)

Selon ČAMČEAN, *Histoire d'Arménie*, II, p. 989, qui utilise peut-être un manuscrit inédit, c'est sur les instances de Marie, fille de Gagik de Kars, qui s'était liée d'amitié avec la femme de Constantin X Doukas, Eudoxie, que le Basileus autorisa l'élection d'un nouveau catholicos.

(64) SAINT NERSĒS ŠNORHALI, *Vipasanut'iun*, pp. 343-344.

corrélation entre les deux, l'offensive lancée de l'ouest par les Grecs ; à cet égard le prince siwnien Vēst-Sargis, traître à Gagik II, apparaît autant comme un agent de Bagrat IV, auprès duquel il se réfugie à plusieurs reprises (65), que comme un agent de Byzance. Paradoxalement, l'un des petits royaumes de l'Arménie caucasienne, celui du Gugark', prétend aussi continuer son expansion, sous son souverain Dawit' Anholin, aux dépens de Gagik II, en l'attaquant directement (66) ou en excitant les Grecs contre lui (67). L'annexion byzantine, néanmoins, a été plus directement servie par la trahison ou la collaboration de personnages en vue : outre Vēst-Sargis, le patriarche Petros a été mis en cause, non par les historiens arméniens médiévaux, apitoyés par son sort après la chute d'Ani, mais par les historiens modernes ; le fait est que, depuis 1019, date de son élection, il a joué un rôle plutôt négatif ; c'est lui qui, en 1022, négocie à Trébizonde, auprès de Basile II, la cession ultérieure du royaume d'Ani (68), dont il se fera l'artisan direct en 1044. Le caractère néfaste de son rôle est mis en relief par son séjour prolongé à Sébaste, auprès des Arcruni, récents adversaires de Yovhannēs, après le pacte de 1022 (69) ; les difficultés qu'il a eues par la suite à réoccuper son siège patriarcal pourraient être l'indice qu'une bonne partie de la noblesse, et peut-être Yovhannēs-Smbat lui-même, désavouaient sa grécophilie ; en 1037, il faut l'intervention diplomatique du gouverneur grec du Vaspurakan pour le faire revenir à Ani (70). En 1044 enfin, poussé en partie par le défaitisme des notables (qui préfèrent la domination byzantine à celle de Bagrat IV d'Ap'xazie, de confession orthodoxe, d'Abūl Aswar de Duin, musulman bon teint, ou même de Dawit' Anholin (71), aussi indésirable que les précédents à cause de ses récen-

(65) MATTHIEU, Jérusalem, p. 98, trad., p. 68, BROSSET, *Géorgie*, I, p. 319.

(66) ID., Jérusalem, p. 98, trad., p. 69.

(67) ID., Jérusalem, pp. 102-103, trad., pp. 71-72.

(68) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 32, trad., p. 16.

(69) Il y demeure jusqu'en 1026 selon M. ORMANIAN, *Azkapatum* («Histoire nationale», en arm., portant en fait surtout sur l'histoire patriarcale), 2e édit., Beyrouth, 1959-1961, I, col. 1204-1207.

(70) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 87-88, trad., pp. 61-62.

(71) D'après les sources arméniennes, les habitants d'Ani, pendant la captivité de Gagik II à Constantinople, songeaient à remettre le royaume soit à Bagrat IV, soit à Dawit' Dunac'i, c'est-à-dire, selon YUZBAŠYAN (ARISTAKĒS, note de la page

tes incursions), soucieux aussi de préserver sa charge et ses revenus (72), il écrit une lettre de marchandage au gouverneur grec de Samosate (73) et c'est sûrement par le canal de ce dernier que Constantin Monomaque est averti de la capitulation d'Ani (74).

Petros espérait peut-être, par sa présence à Ani, maintenir dans l'ancien royaume une certaine autonomie, et a dû jouer, au temps de Iasitès, le rôle de «coadjuteur» du catépan de la région annexée. Il passe bientôt, aux yeux de Katakalon Kékaumenos, le nouveau catépan, pour un séditieux (75), sans qu'on sache si c'est pour n'avoir pas su apaiser le mécontentement dû à la fiscalité byzantine ou pour avoir essayé de s'appuyer sur les Musulmans pour chasser les Byzantins ; n'étant pas en mesure de réfuter les accusations portées contre lui (76), il est emprisonné, puis gardé à vue à Constantinople et enfin exilé à Sébaste «car il (l'empereur) craignait que, une fois revenu, il n'excitât Ani à la révolte» (77). Ceci nous amène à nuancer notre jugement et à voir dans le catholicos, un ambitieux, soucieux de s'assurer une place prépondérante dans une Arménie conservant son autonomie, plutôt qu'un traître véritable. Il est plus facile d'excuser Grigor Magistros : celui-ci a tout fait pour consolider le pouvoir de Gagik II en dépit de ses liens de parenté avec Vēst-Sargis (78) : rôle

62, trad., p. 52, note 1), à Abūl Aswar de Duin, dans la famille duquel les alliances matrimoniales avec les Bagratuni avaient acclimaté des noms chrétiens, employés de façon non officielle. Ceci n'empêche pas qu'un autre candidat restait possible, Dawit' Anholin, qui venait de revendiquer par les armes, trois ans auparavant, la couronne d'Ani.

(72) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 63 et 82, trad., p. 55 et 73, souligne la cupidité de Petros.

(73) ID., YUZBAŠYAN, pp. 62-63, trad., p. 55.

(74) La lettre où, dans MATTHIEU, Jérusalem, p. 111, trad., p. 77, l'empereur dit qu'Ani s'est donnée à lui est certainement celle de Petros transmise par le gouverneur de Samosate.

(75) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 63, trad., p. 56.

(76) H. BERBERIAN, *op. cit.*, pp. 152-153.

(77) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 82, trad., p. 72.

(78) Grigor est qualifié de Haykaznean (par sa mère), MATTHIEU, Jérusalem, p. 101, trad., p. 70, tout comme Vēst-Sargis, id., Jérusalem, p. 76, trad., p. 54. Mais cette épithète, appliquée parfois aux Bagratuni (cf. CATHOLICOS GAREGIN, *Colophons de manuscrits*, I, Antélias, 1951, p. 180) et aux Arcruni (T'OVMA ARCRUNI, St-Pétersbourg, pp. 307-308, trad., p. 248) paraît se référer à une ascen-

déterminant pour le sacre [79], campagnes victorieuses contre les Musulmans [80]. Mais la docilité de Gagik II aux conseils de Vēst-Sargis [81], le caractère irrémédiable de sa captivité à Constantinople en 1044 [82], l'égoïsme féodal aussi, qui amène les grands d'Arménie à préférer s'assurer un patrimoine où que ce soit, plutôt que de s'unir pour la défense de leur pays, tout ceci détermine Grigor à renoncer à ses responsabilités dans le royaume d'Ani pour en chercher de plus rentables dans l'empire ; il faut ajouter à ceci une attirance pour le prestige de l'empire qui ne choque personne à l'époque et qu'a favorisé le séjour de Grigor à Constantinople pendant sa jeunesse [83]. Aussi est-ce par un raccourci commode, mais tout à fait inexact que Samuel d'Ani met Grigor dans le même sac que Petros et Vēst-Sargis, lorsqu'il écrit : « Petros, Azat Sargis et Grigor de Bjni trahirent Gagik et livrèrent Ani à l'empereur des Grecs» [84].

La cession des royaumes arméniens aux Byzantins, encouragée par la pression des armées impériales, a été masquée sous des formes légales, celles de legs faits par les souverains d'Arménie. Ce détour juridique utilisé pour l'annexion des états de Dawit' le Curopalate, va jouer efficacement par la suite : de Senek'erim, nous savons simplement qu'il a donné son royaume, *grov*, « par un écrit» [85]. En revanche nous connaissons mieux le legs de Yovhannēs-Smbat : Aristakēs, à propos de l'entrevue du catholicos Petros avec Basile II, en 1022, dit que « Yovhannēs avait donné mission au patriarche d'établir un acte écrit (*gir*) sous forme de testament (*ktak*) qu'il remettrait à l'empereur et par lequel il lui donnait ses villes et son pays en héritage (*žaŕangut'iun*) après sa mort» [86]. Aristakēs qualifie encore le document d'« acte écrit et lettre (*gir ew namak*) consacrant la perte de

dance plutôt mythique (descendants de Hayk). Plus important est le fait que Vēst-Sargis soit le gendre de Grigor. Cf. COUNT W. H. RÜDT-COLLENBERG, *The Rupenides, Hethumides and Lusignans*, Paris, 1963, tableau IV (S.P.).

(79) MATTHIEU, Jérusalem, p. 101, trad., p. 70.
(80) ID., Jérusalem, p. 102, trad., p. 711.
(81) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 62, trad., p. 50.
(82) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 62, trad., p. 51.
(83) V. LANGLOIS, *Vie et écrits de Grégoire Magistros*.
(84) p. 107.
(85) MATTHIEU, Vałaršapat, p. 49, SMBAT, Moscou, p. 26.
(86) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 32, trad., p. 16.

l'Arménie» (87). Par la suite, Aristakēs qualifie presque toujours le document de *gir ew namak* (88) ou de *gir namakin* («acte sous forme de lettre») (89), «faisant de l'Arménie son propre héritage» (*iwrean sep'hakan žaṙangutiun*) (90). C'est sans doute pour enlever toute justification juridique aux prétentions des Grecs sur Ani, qu'Aristakēs a inventé le récit selon lequel, à la veille de mourir, Constantin VIII aurait chargé le prêtre Kirakos de rendre le testament au roi d'Arménie (91). Selon Scylitzès, c'est le même type de document, ἔγγραφον·γραμματεῖον, que Basile II a réclamé à Yovhannēs-Smbat pour obtenir l'intégration de l'Arménie à l'empire après sa mort. Constantin Monomaque, selon le même auteur, trouva le document dans les archives (ἐν τοῖς ἀναχτόροις) et se prétendit l'héritier de Basile II (Βασιλείου τοῦ βασιλέως διάδοχος) (92).

Ce n'est qu'en faisant croire à Gagik II qu'il était prêt à renoncer au testament, que Constantin Monomaque réussit à l'attirer à Constantinople (93).

On peut penser que c'est par un legs analogue qu'en 1065, Gagik de Kars renonça à son royaume.

(c) La poussée turque :

A notre point de vue, l'annexion des royaumes arméniens est donc due essentiellement à l'expansion de Byzance, qui atteint sans doute sa plus grande puissance en 1045. La poussée turque, pour l'annexion et l'exode des cadres, n'a pas joué un rôle aussi décisif. En ce qui concerne la cession du Vaspurakan, les historiens modernes discutent même de savoir si ce sont les Turcs qui, entre 1016 et 1021, ont contribué à l'exode des Arcruni. En gros, trois thèses se dégagent : celle de Cl. Cahen, qui ne trouve pas de mention, dans les sources

(87) ID., *ibid.*

(88) ID., YUZBAŠYAN, p. 57, trad., p. 45.

(89) ID., YUZBAŠYAN, p. 57, trad., p. 46.

(90) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 57, trad., p. 46.

(91) YUZBAŠYAN, p. 57, trad., p. 45. Selon YUZBAŠYAN, édit. et trad. russe D'ARISTAKĒS, trad. française, p. XXVII, ARISTAKĒS a introduit cette information dans le chapitre X consacré à la prise d'Ani «pour opposer la politique de Basile II et de Constantin VIII aux actes de conquête de Monomaque».

(92) Bonn, II, p. 557, Berlin, p. 435. En fait, les réclamations des Byzantins remontent à Michel IV, cf. MATTHIEU, Jérusalem, pp. 97-98, trad., p. 68.

(93) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 61, trad., p. 50.

musulmanes, d'une migration des Turcs vers l'Anatolie orientale avant 1029 et en voit la confirmation dans une inscription de 1029, où le général Vahram Pahlawuni mentionne son père Vasak, «martyr dans la guerre turque», sans précision de date ; à cela s'ajoute, pour le même historien, le fait qu'Aristakēs, principal témoin contemporain, ne cite les Turcs qu'à partir de 1035 (n'invoquant pour l'exode des Arcruni que la menace des «Perses») et que Scylitzès parle, quant à lui, de la seule menace des «Agaréniens» (94). I. Kafesoğlu, s'appuyant sur le témoignage des sources arméniennes et du *Maliknāmeh*, pense qu'il y a eu entre 1016 et 1021 une expédition des Turcs selğukides dans le Vaspurakan sous la conduite de Čaġri beg et que la pression byzantine ne pourrait à elle seule expliquer l'exode du peuple du Vaspurakan (95). Pour Agadjanov et Yuzbašyan, il y a eu une première attaque turque en 1016, puis d'autres, en 1021, sur Naxčawan et Duin, mais il ne s'agit pas de Selğukides (96). Nous nous contentons de faire les remarques suivantes : les sources arméniennes s'accordent à placer une première attaque entre 1016 et 1018, dans la région du Vaspurakan (97).

Une deuxième attaque est située en 1021 par Vardan qui la localise dans la région de Naxčawan et de Duin et l'attribue à Ṭuġril beg ; Vasak Pahlawuni y trouve la mort (98) ; ce dernier fait est situé à la même époque par Matthieu d'Edesse qui le place néanmoins dans le

(94) Cl. CAHEN, *A propos de quelques articles de Köprülü Armağani*, dans *Journal Asiatique*, 253, 1954, pp. 275-279.

(95) Note dans le *Journal Asiatique*, 254, 1956, pp. 129-134, en réponse à l'article de Cl. CAHEN. La thèse d'I. KAFESOĞLU est plus largement développée dans son article *Doğu Anadolu'ya ilk Selçuklu akini vetarihî ehemmiyeti*, dans *Doğum yili munasebetiyle Ord. Prof. Dr. Fuad Köprülü Armağani*, Istanbul, 1953, pp. 259-274.

(96) Cf. ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, édit. russe, trad., p. XXII et XXIX, et AGADJANOV-YUZBAŠYAN, *Contribution à l'histoire des invasions turques, Palestinskij Sbornik*, 13 (76), 1965, pp. 144-159.

(97) MATTHIEU, Vałaršapat, p. 46, SMBAT, Venise, p. 23, Moscou, p. 26, Paris, p. 45, *Yaysmawurk'*, dans TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens de la bibliothèque mekhitariste à Vienne*, p. 100, admettent 1016. MATTHIEU, Jérusalem, p. 57, trad., pp. 40-41, un colophon, dans *Catalogue des mss arm. de Jérusalem*, III, p. 291, *Yaysmawurk'*, dans KAREKIN, *Colophons*, col. 206, *Chronique de Grigor Daranałc'i* (début XVIIe siècle), *ibid.*, col. 205-206, admettent 1018. SAMUEL D'ANI qui situe l'émigration des Arcruni en 1021, dit que les Turcs avaient commencé leurs incursions 22 ans avant (p. 104) ; c'est sans doute une interpolation.

(98) p. 98.

cadre d'une attaque des Daylamites et dans les districts (voisins de Dwin) de Nik et Bǰni [99]. La mort de Vasak en 1021 n'est pas infirmée par l'inscription de 1029, qui ne la date pas ; cette dernière qualifiait Vasak de «martyr dans la guerre turque» ; celui-ci a eu affaire à une attaque de Daylamites et de Turcs, et, d'une manière générale, c'est à cette association militaire que l'on doit l'attaque de 1021 ; on peut supposer à bon droit que l'attaque sur Naxčawan, tout à fait limitrophe du Vaspurakan, était une menace pour les Arcruni. Vardan a confondu Ṭuġril beg, qui apparaît postérieurement, soit avec un chef turc du même nom, soit avec Čagri beg, de la famille selǧukide, que le *Maliknāmeh* fait venir sur la frontière orientale de Byzance entre 1010 et 1020 [100].

Ces incursions ont pu, dans le cas du Vaspurakan, s'échelonner sur plusieurs années, entre 1016 [101] et 1021, puisque le Continuateur de T'ovma Arcruni semble indiquer une assez longue résistance des Arcruni [102]. La description physique des Turcs par Matthieu [103], la surprise causée par leur technique de combat dont son récit témoigne, ne sont pas des détails inventés et attestent la présence des Turcs dans le Vaspurakan avant l'exode de Senek'erim.

Mais si les Turcs sont venus, ce n'est pas d'une manière massive ; ils ont été plus ou moins intégrés dans les troupes musulmanes locales, en particulier celles des émirats daylamites de Transcaucasie [104], d'où l'attribution de la campagne de 1021 tantôt aux Turcs, tantôt aux Daylamites [105], et le fait qu'ils soient confondus

(99) Jérusalem, pp. 13-17, trad., pp. 9-12.

(100) CAHEN, *A propos de quelques articles de Köprülü Armagani*, pp. 227-278. Par une confusion analogue, Mxit'ar 'Ayrivanec'i attribue à Ṭoġrul Sultan, entre 1011 et 1031, l'occupation d'un territoire «s'étendant de Alep et Damas jusqu'à la Chalcédoine et Trébizonde» (p. 57).

(101) Il s'agit, pour la date de 1018, d'une faute du copiste qui a confondu les années 465 (1016) et 467 (1018) de l'ère arménienne, le ţ (5) et le ṭ (7) étant de formes proches, comme le suggèrent AGADJANOV et YUZBAŠYAN, *Contribution*, p. 149.

(102) St-Pétersbourg, p. 306, trad., p. 247.

(103) Cf. I. KAFESOĞLU, note, pp. 133-134.

(104) Cf. V. MINORSKY, article Daylam, dans *Encyclopédie de l'Islam*, Nelle Série, p. 198. L'auteur précise que, manquant de chevaux, les Daylamites étaient obligés d'opérer conjointement avec des mercenaires turcs, *ibid.*, p. 199 ; c'est le cas dans les incursions de 1021.

(105) Cf. K. YUZBAŠYAN, *Les Daylamites dans la chronique d'Aristakēs de*

dans les sources contemporaines avec les autres Musulmans ([106]). Leur aide a pu donner un regain de mordant aux émirats locaux (que Basile II ira châtier en 1022) ([107]), mais, sans la forte pression de Byzance, les Arcruni seraient sans doute restés sur place. Par contre, la chute d'Ani, en 1064, est due à une campagne d'Alp Arslan, facilitée par la mésentente du haut commandement byzantin ([108]). La prise de l'ex-capitale des Bagratuni détermine un exode dont les points d'aboutissement sont encore à préciser et dont se réclameront par la suite de nombreuses colonies arméniennes d'Europe Orientale ([109]).

C'est, plus nettement que pour le Vaspurakan, la menace turque, autant que la pression byzantine, qui a contraint Gagik de Kars à l'émigration vers 1065 ([110]). Kars avait subi en 1053 un sac effroyable qui avait sans doute atteint la prospérité économique du royaume ([111]). L'armée de Gagik-Abas avait essuyé un échec sévère en 1054 ([112]), et Alp Arslan lui avait fait probablement la proposition d'une alliance analogue à celle conclue avec Kiwrikē de Lori ([113]),

Lastivert, dans *Palestinskij Sbornik*, 1962, n° 7 (70), pp. 146-148, compte rendu détaillé de M. CANARD, dans *REArm.*, N. S., 3, 1966, pp. 466-469. ARISTAKĒS signale l'emploi de Daylamites par les Selğukides (en 1054) lors du siège de Manckert, YUZBAŠYAN, p. 92, trad., p. 85.

(106) SCYLITZĒS parle des «Agaréniens», Bonn, II, p. 464, Berlin, p. 355, ARISTAKĒS de «Perses» (YUZBAŠYAN, p. 34, trad., p. 19), mot qui désigne souvent chez lui les Turcs, VARDAN, de «Perses», p. 92.

(107) Expédition contre l'émir de Her, voisin du Vaspurakan et son ennemi traditionnel, en 1022, cf. ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 38, trad., pp. 23-24, MATTHIEU, Vałarš., pp. 51-52.

(108) Cf. M. CANARD, *La campagne arménienne du sultan salğuqide Alp Arslan et la prise d'Ani en 1064*, dans *REArm*, N.S., 2, 1965, pp. 238-259.

(109) Cf. M. BROSSET, *Les Ruines d'Ani*, Saint-Pétersbourg, 1860-1861, pp. 139-144. Dès 1062, les princes de Kiev auraient appelé des Arméniens en Galicie pour lutter contre la Pologne, *ibid.*, p. 139.

(110) MATTHIEU place l'exode de Gagik de Kars «quelque temps» après la visite d'Alp Arslan qu'il raconte sous l'année 1064, cf. Jérusalem, pp. 180-181, trad., pp. 125-126. En fait, comme l'a montré H. BERBERIAN, si Gagik de Kars avait quitté Kars dès 1064, il n'aurait rien eu à donner en échange de l'autorisation d'élire un nouveau catholicos, accordée en 1065, par Constantin X Doukas (cf. *Patriarcat*, pp. 341-342).

(111) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, pp. 83-84, trad. pp. 74-75.

(112) ID., YUZBAŠYAN, p. 88, trad., p. 80.

(113) Kiwrikē avait dû accorder à Alp Arslan, en échange de son alliance, la main de sa fille (MATTHIEU, Jérusalem, p. 174, trad., p. 121). Selon la *Chronique*

mais sans doute incompatible avec l'intransigeance religieuse de Gagik. Localement même, l'émirat de Duin avait trouvé dans l'alliance avec les Selğukides un regain de vigueur (114).

A partir de 1059, la Cappadoce elle-même, puis bientôt la Phrygie et la Galatie, sont parcourues par les bandes turcomanes, ce qui détermine sans doute de nouveaux départs vers l'ouest et vers le sud, un moment freinés peut-être, entre 1068 et 1071, par la contre-attaque de Romain Diogène sur la frontière orientale (115). A l'issue du désastre de Manckert (Mantzikert), le traité conclu entre Romain Diogène et Alp Arslan, confirmant la possession de la plus grande partie de l'Arménie aux Selğukides (116), a pu susciter encore d'autres migrations, comme en témoigne l'exode d'Awšin, ancêtre des Hét'umides, quittant Kanjak avec sa famille pour s'établir en terre d'empire, en 1071 (117).

Le caractère presque accidentel de ces premières incursions nous est prouvé par le fait que l'invasion turque proprement dite, celle qui déterminera l'exode non pas des cadres uniquement, mais des populations, ne commence qu'après l'annexion d'Ani (en 1045) (118) dans laquelle, bien entendu, elle ne joue aucun rôle.

La deuxième apparition des Turcs en Arménie crée en effet de frayeur et de désarroi « technique», comme lors de l'incursion dans le Vaspurakan. Aristakēs (119) et Attaliatès (120) soulignent l'excellence

géorgienne, il s'agit de la nièce de Kiwrikē que celui-ci ne s'était résolu à donner en mariage que sur les instances de Bagrat IV de Géorgie (BROSSET, *Géorgie*, I, p. 328). Cf. GROUSSET, *Arménie*, p. 611.

(114) Abūl Aswar est sans cesse aux côtés des Selğukides : en 1055, il vient menacer Ani, au nom du Sultan (ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 96, trad., p. 89), en 1070 il assiège avec lui Manckert (MATTHIEU, Jérusalem, p. 236, trad., p. 165).

(115) Cf. CAHEN, *La campagne de Mantzikert d'après les sources musulmanes*, dans *Byzantion*, 9, 1934 (dorénavant CAHEN, Mantzikert), pp. 624-627.

(116) Cf. GROUSSET, *Arménie*, p. 629, CAHEN, *Mantzikert*, pp. 637-638.

(117) ALICHAN, *Léon le Magnifique*, Venise, 1888, p. II, J. LAURENT, *Arméniens de Cilicie*, dans *Etudes d'histoire arménienne*, Louvain 1971, p. 56.

(118) Cf. MATTHIEU, Jérusalem, p. 115, trad., pp. 80-81. Cl. CAHEN, *La première pénétration turque en Asie Mineure*, dans *Byzantion*, 18, 1948, (dorénavant, CAHEN, Pénétration), p. 15).

(119) YUZBAŠYAN, p. 64, trad., p. 57.

(120) Bonn, p. 44, trad. de H. GRÉGOIRE, dans *Byzantion*, 28, 1958, p. 354 : «Les gardiens des extrémités de l'Empire (thème d'Ibérie) qui s'opposèrent à eux furent défaits, car leurs adversaires étaient de bons archers et visaient leur but avec exactitude et terrifiaient leurs ennemis par ces coups qu'ils portaient de loin».

de l'archerie et de la cavalerie turques, en des termes qui font écho à ceux de Matthieu. Passée la surprise initiale, les troupes arméniennes du thème d'Ibérie, qui regroupait des territoires annexés dans le nord-ouest de l'Arménie, auraient pu tenir tête aux Turcs, comme elles l'avaient fait pour les envahisseurs précédents ; mais Constantin Monomaque livre l'Arménie sans défense à l'invasion, en décrétant la dissolution des troupes autochtones (121). Toutes les sources s'accordent à montrer la désorganisation militaire, le constant effet de surprise dont ont bénéficié les Turcs, et l'arrivée toujours trop tardive, sur les lieux attaqués, des troupes byzantines. On ne peut douter que les populations se soient déplacées, au moins partiellement, au fur et à mesure de l'avance turque, se réfugiant dans les places fortes les moins menacées, en Arménie occidentale d'abord, puis à partir de 1057-1059 (menace sur Colonia et Kamax, sac de Mélitène, sac de Sébaste), période où l'Euphrate est franchi pour la première fois dans les régions transeuphratésiennes (122).

Après avoir cherché à déterminer les causes du démembrement de l'Arménie, parmi lesquelles l'expansion byzantine nous paraît la plus importante, il nous faut en montrer les effets, en particulier la décapitation politique et religieuse du pays.

2) *Le transfert des cadres*

(a) Les rois :

Le transfert de princes indigènes, limitrophes des provinces orientales de l'empire, faisait partie de la politique générale de consolidation de la frontière, particulièrement apparente depuis la reconquête

(121) Les accusations des sources arméniennes et grecques sont convergentes : pour MATTHIEU, «ils (les Turcs) avaient appris que, grâce aux Romains, ce pays était sans chef et sans défense» (Jérusalem, p. 180, trad., p. 83), «ils (les Grecs) RVaient abattu ce mur protecteur que formait notre brave milice et nos intrépides guerriers» (Jérusalem, p. 162, trad., p. 113) ; pour ATTALIATÈS, moins suspect de parti pris : «En effet, l'Ibérie était occupée par une armée capable de se battre et qui recevait, en manière de gages, la jouissance de quelques-uns des domaines publics voisins. L'empereur les leur ôta ; mais en s'aliénant une force aussi importante, non seulement il perdit ses propres alliés, mais en faisant d'eux aussi des ennemis acharnés, il donna à l'adversaire un indicible renfort» (Bonn, pp. 44-45, trad., p. 354). Cf. aussi SCYLITZÈS, Bonn, II, pp. 608-609, Berlin, p. 476, GROUSSET, *Arménie*, pp. 586-587, CAHEN, *Pénétration*, pp. 16-17.

(122) CAHEN, *Pénétration*, pp. 22-23.

byzantine de la fin du xe siècle. C'est dire que les Arméniens n'en font pas seuls les frais ; entre autres princes musulmans, on voit, sous Basile II, des Ḥamdânides quitter leurs territoires pour émigrer en terre d'empire ([123]). Sous Romain III Argyre, c'est le tour de l'émir d'Edesse, Salman, qui propose d'échanger sa ville contre une dignité et un gouvernement de province ([124]). A la même époque, l'émir de Bergri aurait envisagé de renoncer à ses possessions, à condition qu'on lui accordât la dignité de patrice ([125]).

En ce qui concerne le Vaspurakan, la cession en est ménagée par l'ambassade du prince héritier Dawit' ; mais la date comme le lieu en sont controversés ; certaines sources arméniennes, relatent cette ambassade, ainsi que l'exode des Arcruni, à la suite des événements de 1016 et avant ceux de 1021, et la situent à Constantinople ([126]). En revanche, un reliquaire du xie siècle date l'ambassade (située à Constantinople) et l'exode, de 1021 ([127]). L'ambassade destinée à négocier la cession des états de Senekérim ne peut avoir été envoyée avant 1021, puisque nous avons vu les Arcruni fournir, cette même année, une aide militaire à Ašot IV et peut-être même aux Géorgiens contre Basile II ([128]). Il est plus probable que les Arcruni ont fait leur soumission pendant l'hiver 1021-1022, au moment où Basile II séjournait dans le Pont et recevait la soumission de Yovhannēs-Smbat ([129]). Toujours est-il qu'«après avoir consulté les *naxarark'* et les fils *d'azat* (nobles) de la noblesse arménienne, il (Senek'erim) décide de donner à l'empereur Basile le pays de ses pères et de prendre Sébaste en échange» ([130]).

(123) Asołik, St-Pétersbourg, p. 195, trad., p. 66. Cette émigration est provisoire.

(124) Matthieu, Jérusalem, p. 68, trad., p. 48.

(125) Scylitzès, Bonn, II, p. 502, Berlin, p. 388.

(126) Matthieu, Valarš., p. 49 (l'édition de Jérusalem ne rapporte ni l'ambassade ni l'exode) et Smbat, Venise, pp. 23-24, Moscou, pp. 26-28, son récit procédant de celui de Matthieu.

(127) Garegin, *Colophons*, col. 213. Le reliquaire a été restauré au xixe siècle, aussi est-il possible que l'inscription ait été retranscrite.

(128) Cf. supra, p. 51.

(129) L'envoi d'une ambassade à Constantinople ne pourrait se situer qu'avant le printemps 1021, date de l'entrée en campagne de Basile II, et sans doute étant donné les difficultés du trajet Vaspurakan-Constantinople en hiver, au cours de l'année 1020, ce qui contredit le contexte de l'annexion, réalisée à la faveur de la campagne transcaucasienne de Basile en 1021.

(130) Tašean, *Catalogue des manuscrits arméniens de Vienne*, p. 100.

La date et le lieu de l'ambassade de Dawit' Arcruni nous sont confirmés par Yahia d'Antioche (XIe siècle), le plus proche témoin de ces événements. Selon cet historien, c'est à Trébizonde que Basile II traita avec les envoyés de Senek'erim et de son neveu Derenik, souverain d'Anjewac'ik (131), donc pendant l'hiver 1021-1022. C'est là, par conséquent, et non pas à Constantinople, que Dawit se rendit, pour négocier la cession du Vaspurakan, en compagnie de l'évêque Ełišē (représentant de Derenik) et de 400 jeunes nobles, apportant, entre autres cadeaux, 400 mulets et chevaux arabes, encombrante ambassade qu'il était plus facile de mener à Trébizonde qu'à Constantinople ; Dawit reçut là le meilleur accueil, puisque Basile, peut-être dans une église Sainte-Sophie homonyme de celle de Constantinople (132), fit de lui son fils adoptif (133). L'exode des Arcruni, consécutif à l'ambassade, n'a donc pas eu lieu avant 1021, comme le suggèrent Matthieu et les sources qui en dérivent, ni même en 1021, comme le voudraient l'inscription du reliquaire et le Continuateur de T'ovma Arcruni (134).

Dans un colophon de 1066, on lit en effet : «Moi, le prêtre Grigor à l'époque de la servitude des Arméniens, lorsque les Ismaëlites (les

(131) YAHIA D'ANTIOCHE, apud V. R. ROZEN, *Imperator Vasilij Bolgarobojca*, pp. 62-63, cité par SCHLUMBERGER, *L'Epopée byzantine à la fin du Xe siècle*, II, p. 500.

(132) David TALBOT RICE, dans son ouvrage *The Church of Haghia Sophia at Trebizond*, Edinburgh University Press, 1969, p. 244, dit que Sainte-Sophie de Trébizonde fut fondée par le fils de Manuel Comnène, après 1250. Cyril MANGO nous a précisé que si Sainte-Sophie n'est pas antérieure au XIIIe siècle, on a retrouvé à proximité les restes d'une église plus ancienne. A notre sens, cette dernière pouvait fort bien porter aussi le nom de Sainte-Sophie. Les sources ont pu confondre également une première ambassade de Dawit' Arcruni, qui a eu lieu en 1016, à Constantinople, avec celle de 1021-1022, à Trébizonde. Dans son article *L'armée bulgare en Vaspurakan et les dernières années du royaume des Arcruni*, H. BARTIKIAN montre qu'en 1016 il y a eu une ambassade de Dawit' Arcruni à Constantinople, en vue de demander l'aide byzantine (et non un échange de territoire) contre les premières incursions turques (pp. 92-93). Si les sources arméniennes (en particulier MATTHIEU, Vałarš., pp. 48-49) ont en quelque sorte agrégé l'ambassade de Constantinople à celle de Trébizonde, située davantage dans leur champ d'observation, les sources grecques (SCYLITZÈS, Bonn, p. 557, Berlin, p. 355), pour des raisons identiques, ont fait l'inverse.

(133) MATTHIEU, Vałarš., p. 49, SMBAT, Venise, p. 24 (récit le plus détaillé), Moscou, p. 28).

(134) St-Pétersbourg, p. 308, trad., p. 248.

Turcs) persécutaient notre peuple, quittant mon village d'Arkoṙi, près du mont Ararat, dans les régions de l'Orient, je suivis notre pieux roi Senekʿerim ; nous étant mis en route, nous nous établîmes dans la ville de Sébaste, où les Quarante Martyrs versèrent leur sang, au mois de mars, où nous connûmes le gros temps et le gel des eaux» (135). L'exode des Arcruni s'est donc effectué à la fin de l'hiver 1021-1022, dans des conditions difficiles (136). Ce départ précipité prend des allures de déportation. Cette atmosphère explique qu'à peine installé, Dawitʿ Arcruni ait été l'un des instigateurs de la révolte de Nicéphore Crviz («au col tors») qui se développe entre l'entrée en campagne de Basile II (printemps 1022) et la défaite des Géorgiens (137).

On peut, au passage, souligner le rôle de Dawitʿ à cette époque, dans les affaires du Vaspurakan ; sans doute dans la force de l'âge (138), il éclipse son père Senekʿerim, qui ne paraît pas en mesure de commander l'armée contre les Turcs (139) et qui mourra cinq ans plus tard. L'émigration de 1022 est une émigration de cadres nobiliaires partis avec leurs familles. Les chefs d'émigration sont les Arcruni : selon Vardan, Senekʿerim partit «avec ses quatre fils, appelés Dawitʿ, Apusahl, Atom et Kostandin, et les fils de son frère, nommés Derenik, Gagik et Ašot» (140). Certaines sources mentionnent un cinquième fils, Vēst (141). Il ne s'agit sans doute pas d'un fils (142) ni non plus d'un petit-fils (143), mais d'un titre aulique

(135) GAREGIN, *Colophons*, col. 248-249.

(136) Cf. V. K. ISKANYAN, *Sur l'émigration des Arcruni, Patma-banasirakan handēs*, 1965, 3 (en arm.) qui admet également la date de 1022.

(137) SCYLITZÈS, Bonn, II, pp. 477-478, Berlin, pp. 366-367.

(138) Il meurt en 1036, soit à peu prés quarante ans avant ses frères cadets, cf. VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 223.

(139) Cf. MATTHIEU, Jérusalem, pp. 58-59, trad., p. 41. Senekʿerim meurt 3 ans après son exode. Cf. VARDANYAN, p. 222. Il est signalé comme roi au moins dès 981, aux côtés de sa femme, cf. id., pp. 202-203.

(140) VARDAN, p. 92. Cf. aussi Michel LE SYRIEN, édit. Chabot, III, p. 133, Abūl FARADJ (BAR HEBRAEUS), *The Chronography*, édit. Wallis BUDGE, 1932, I, p. 178.

(141) V. HAKOBYAN, *Chroniques mineures* (en arm.), 2 vol., Erevan, 1951-1956, II, p. 131, où nous est signalé par une *Chronique anonyme de Sébaste* (XIIIe siècle) le départ de «5 fils, Dawitʿ, Atom, Constantin, Vēst, Apusahl» ; même renseignement dans une autre chronique anonyme (1018-1603), in GAREGIN, *Colophons*, col. 206.

(142) VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 214, l'admet néanmoins.

(143) CAMČEAN, *Histoire d'Arménie*, II, p. 902.

(βέστης) (144), accolé au nom de Kostandin qui n'est plus mentionné parmi les Arcruni en Cappadoce, après la mort de Basile II (145), et a pu prendre du service à Constantinople. Il faut ajouter aux membres de la famille de Senek'erim sa femme Xušuš. Si Derenik est parti pour la Cappadoce (146), nous ne connaissons pas son sort ultérieur ; par contre, son frère Gagik, en 1072, est prince de Mutarasun (147), près de K'esun, dans l'Euphratèse. Parmi les princes de l'entourage de Senek'erim, on cite encore Kiwrel (Cyrille) (148). Apłarip Arcruni, d'une branche secondaire, signalé parmi les *naxarark'* (princes) de l'entourage de Gagik d'Ani (149), a pu prendre du service chez les Bagratuni, avant la chute du royaume. Par contre, son grand-père, Xul Xač'ik (Xač'ik le Sourd) est resté au Vaspurakan, tandis que son père Hasan et son oncle Čnčłuk prenaient du service dans l'armée byzantine (150). Mais au total, le Vaspurakan a été décapité de ses chefs : à cette époque, selon Matthieu, «l'Arménie fut privée de ses maîtres, les rois et les princes» (151).

En ce qui concerne Gagik d'Ani, plus que d'exode ou d'exil, il faudrait parler de captivité. Si Senek'erim Arcruni se donne les apparences d'un exilé volontaire, entretenant avec l'empire des relations sinon bonnes, du moins normalisées, en revanche, Gagik d'Ani est un hors-la-loi qui a violé les accords passés entre l'empire et son prédécesseur. Attiré par ruse, en 1044, à Constantinople, retenu en captivité au moins pendant trente jours (152), peut-être même emprisonné un moment dans une île (153), il envoie chercher à Ani ce qu'il possède (154), et va ensuite en Cappadoce prendre possession des territoires qui lui ont été assignés. Au début de son exil, considéré

(144) En grec, le titre est souvent postposé. Cf. Scylitzès, Bonn, II, p. 455, Berlin, p. 433, *Καταχαλὼν βέστης* et p. 573 (448), *Ἀαρὼν βέστης*.
(145) Matthieu, Jérusalem, p. 61, trad., p. 43.
(146) Cf. V. R. Rozen, pp. 62-63.
(147) Matthieu, Jérusalem, pp. 247, trad., p. 173.
(148) Garegin, *Colophons*, col. 214.
(149) Id., *ibid*, col. 551.
(150) Matthieu, Jérusalem, pp. 105-108 et p. 263, trad. pp. 73-75, et p. 183.
(151) Vałarš., p. 49.
(152) Matthieu, Jérusalem, p. 111, trad., p. 78.
(153) Samuel, p. 108.
(154) Smbat, Venise, p. 41, Moscou, p. 46.

comme un suspect et un banni (155), il est sans doute très isolé ; sa femme elle-même, la sœur d'Abūl Aswar (156), ne l'a pas suivi, puisqu'il peut épouser en secondes noces la fille de Dawitʿ Arcruni (157). C'est cet exil de Gagik d'Ani qui marque, pour les chroniqueurs médiévaux, la fin véritable de la monarchie arménienne (158) qui, selon eux, ne sera restaurée qu'à la fin du XIIe siècle, avec le couronnement du Ṙubēnide Lewon II (159).

L'exode de Gagik de Kars se fait sans doute dans les mêmes conditions que celui des Arcruni, à l'issue d'une préparation diplomatique. En 1065 Gagik de Kars (Gagik d'Ani sans doute également, selon Matthieu d'Edesse) se rend à Constantinople, où il entame, avec Constantin X Doukas, des négociations qui ont pu durer plusieurs mois (160). Il peut donc partir dans des conditions normales, avec sa femme Goranduxt et sa fille Marem (161).

Au total, que le transfert des maisons souveraines se soit fait par la violence ou au terme d'un arrangement, il n'empêche qu'elles ont été sérieusement décimées ou dispersées : avant l'élection de Grigor II Vkayasēr comme catholicos en 1065, Matthieu d'Edesse parle de la réunion de «ce qui restait des rois et des princes arméniens» (162).

(b) La noblesse :

De fait, en dehors de la famille des monarques, et des cadres ecclésiastiques, c'est uniquement la caste «féodale» qui a émigré ; le déplacement des populations civiles se fait postérieurement à l'aban-

(155) MATTHIEU, Jérusalem, p. 112, trad., p. 78, SMBAT, Venise, p. 41., Moscou, p. 46, ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 60., trad., p. 48 ; ce dernier nous dit que Gagik vit «en prisonnier maintenu sous garde».

(156) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 62, trad., p. 52.

(157) ID., YUZBAŠYAN, p. 63, trad., p. 55. On peut penser qu'alors, ou bien la première épouse de Gagik était morte, ou bien plutôt les canonistes l'avaient assez aisément délié de son mariage avec une musulmane, même convertie pour la circonstance.

(158) MATTHIEU, Jérusalem, p. 113 et p. 178, p. 184, trad., pp. 79, 123 et 128, nous montre à plusieurs reprises les habitants d'Ani prosternés sur les tombeaux des anciens rois ; cf. aussi ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 60, trad., p. 48.

(159) Cf. ALISHAN, *Léon*, p. 180.

(160) Cf. infra, p. 99, et H. BERBERIAN, *Patriarcat*, p. 343, pour qui Gagik II n'est venu qu'en 1059.

(161) GAREGIN, *Colophons*, col. 240-241.

(162) Jérusalem, p. 185, trad., p. 128.

don du patrimoine des rois sous la pression byzantine, lorsque le pays est régulièrement ravagé par les Turcs.

Les Arcruni présentent le cas le plus net. Selon le Continuateur de T'ovma Arcruni, «cet échange du patrimoine de la maison Arcruni fut fait en 470 de l'ère arménienne (1021) par Senek'erim qui passa en pays grec avec 14.000 hommes, sans compter les femmes et les enfants ...» [163]. C'est là, à peu près, l'effectif de *l'azatagund*, (la légion noble), formé de cavaliers [164], élément beaucoup plus décisif dans les combats que l'infanterie, à base de milices paysannes. La mention des femmes et des enfants n'est pas une formule évangélique, mais une allusion aux familles des soldats, non enregistrées sur les rôles militaires. Au total, c'est une population évaluée entre 40.000 [165] et 70.000 âmes qui quitte le Vaspurakan [166]. Si, quant au caractère militaire des émigrants, Matthieu d'Edesse laisse quelques doutes («Senek'erim partit avec toute sa famille et son peuple») [167], en revanche, la *Chronique de Sébaste* (XIIIe siècle) indique clairement que «Senek'erim vint avec sa famille, ses troupes et ses princes à Sébaste [168], et un colophon parle de 14.000 cavaliers [169]. Par parenthèse, l'absence de population paysanne parmi les émigrants en laisse supposer l'existence, en nombre important, dans les nouveaux territoires [170].

(163) St-Pétersbourg, pp. 307-308, trad., p. 248.

(164) Lors de ses démêlés avec Ašot K'aǰ, Yovhannēs-Smbat dispose contre lui de 20.000 cavaliers, cf. MATTHIEU, Jérusalem, p. 10, trad., p. 7. Déjà, à la fin du xe siècle, lorsqu'Ašot III mobilisait contre les Byzantins les troupes des 4 royaumes arméniens, il disposait de 80.000 hommes, probablement tous montés, en raison de la rapidité de l'opération, cf. id., Jérusalem, p. 20, trad., p. 14. A un moment de désagrégation militaire, à la mort d'Ašot IV, Vahram Pahlawuni ne peut mettre, en ligne que «30.000 hommes, fantassins et cavaliers», cf. id., Jérusalem, p. 99, trad., p. 69.

(165) ČAMČEAN, II, p. 903.

(166) VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 214. L'auteur rejette formellement le chiffre de 400.000 âmes parfois proposé.

(167) Vałarš., p. 49.

(168) HAKOBYAN, *Chroniques mineures*, II, p. 131.

(169) TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens de Vienne*, p. 100.

(170) En ce qui concerne l'itinéraire suivi par les Arcruni dans leur migration, ils n'ont pu que descendre la vallée de l'Aracani (Murat Su) jusqu'à son confluent avec l'Euphrate, remonter peut-être celui-ci jusqu'à l'actuel Çaltu (au nord d'Egin), puis son affluent de luve droite, le Çalti, jusqu'à la région de Sébaste ;

Nous discernons de manière beaucoup moins nette les courants d'émigration qui ont pu affecter la noblesse du royaume d'Ani. Byzance n'avait aucun intérêt à la regrouper en Cappadoce autour du plus dangereux des exilés royaux. Rien n'interdit de supposer qu'au début de son séjour, Gagik d'Ani ait pu obtenir la venue des nobles au service de sa «maison», quelques centaines au plus ; mais, une trentaine d'années après son exil, Gagik dispose, à l'occasion d'un voyage à Tarse, d'une escorte de 1000 hommes, simple détachement de ses troupes ([171]).

Nous savons enfin qu'autour du prince Goł Vasil (Vasil le Voleur) se trouvaient rassemblés, au moment de sa mort, en 1112, «les débris de l'armée arménienne et toutes les troupes de Bagratuni et des Pahlawuni» ([172]), ce qui suppose que, pendant une période donnée, Gagik d'Ani a disposé d'une partie de l'ancienne armée royale, sur ses

c'était un voyage de 500 km. Le testament d'Eustathe Boilas peut nous donner un ordre de grandeur en ce qui concerne sa durée. Nous savons que ce propriétaire cappadocien a quitté le thème de Cappadoce, et, au terme d'un voyage d'une semaine et demie, est arrivé à une destination dont la localisation a suscité des controverses : si pour Speros VRYONIS Jr, *The Will of provincial Magnate, Eustathius Boilas* (1059), Dumbarton Oaks Papers, XI, 1957, pp. 263-277 et *Byzantium : its internal history and relations with the Muslim world*, Variorum Reprints, V, pp. 263-277 (dorénavant *Eustathius Boilas*) et pour H. BARTIKIAN, *Le Testament d'Eustathe Boilas comme source importante pour l'histoire de l'Arménie et de la Géorgie,* dans *Banber Matenadarani*, 5, 1960 (en arm.), pp. 393-412, Boilas est allé dans le Tayk', au terme d'un voyage d'au moins 500 km, en revanche, pour Paul LEMERLE, il n'a pu couvrir, en si peu de jours, une telle distance, et a dû s'établir non loin de ses protecteurs, les Apokapès, sans doute dans le duché d'Edesse. Il semble que l'on doive écarter avec Paul LEMERLE que nous remercions au passage d'avoir eu l'amabilité de nous communiquer l'édition du texte, avec introduction et commentaire, qu'il prépare (à paraître dans les *Travaux et Mémoires* du Centre de Recherche d'histoire et civilisation de Byzance, VI, 1975), l'hypothèse de l'établissement dans le Tayk'. La forme arménienne des toponymes du Testament nous invite à localiser les possessions de Boilas sur la rive gauche de l'Euphrate, comme le veut Paul LEMERLE, mais peut-être un peu plus au nord, dans le thème de Mésopotamie. De toute façon, Boilas a dû parcourir une distance d'environ 300 km, en dix jours de voyage.

En ce qui concerne les Arcruni, on peut penser qu'étant donné la différence du trajet et des effectifs, ils ont mis une quinzaine de jours pour gagner Sébaste (nous nous référons à la carte routière *Klein Asien*, 1.2.000.000, Freytag Berndt).

(171) MATTHIEU, Jérusalem, p. 263, trad., p. 183.

(172) ID., p. 404, trad., p. 281.

terres de Cappadoce. Les informations des sources sur les déplacements de la noblesse militaire sont très partielles : «la cavalerie (*hecelazawrk'*), selon Aristakēs, est restée sans chef et s'est dispersée : les uns sont allés en Perse, d'autres en Grèce, d'autres en Géorgie. La légion noble des *azat* a quitté ses biens patrimoniaux» (173). C'est néanmoins «la Grèce», c'est-à-dire l'empire byzantin, sans autre précision, qui a été le principal pays d'exil de la noblesse militaire, à en croire Matthieu d'Edesse pour qui les Byzantins «mettaient leurs soins les plus empressés à retirer de l'Orient tous les princes arméniens et les braves guerriers et à les transférer et à les faire habiter en Grèce» (174). Rien ne dit que ce transfert n'ait pas eu pour destination les Balkans, tout autant que l'Asie Mineure, car Alexis Comnène, en 1089-1090, dispose, entre autres, de troupes arméniennes contre les Petchénègues (175). Il ne faut pas oublier non plus qu'en dehors du transfert, Byzance a usé de l'élimination par la violence (176).

C'est seulement au moment des campagnes de Romain Diogène (qui a beaucoup utilisé les Arméniens (177)), qu'un mouvement de regroupement a pu s'amorcer. Mais il n'y a pu avoir fixation autour de l'ancien roi d'Ani qu'après la défaite de Manckert et surtout après la mort de Romain Diogène, en 1071, qui abandonne à leur sort les troupes du front oriental (178).

L'exode de la noblesse du royaume de Kars, réalisé dans le contexte de relations normalisées avec Byzance, l'a conduite globalement en Cappadoce, «où Gagik fixa sa résidence avec sa noblesse» (179) ; là aussi il s'agit d'une émigration de cadres.

(173) YUZBAŠYAN, p. 60, trad., p. 49.

(174) Jérusalem, pp. 162-163, trad., p. 113.

(175) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 287-288, trad., p. 200.

(176) ID., Jérusalem, p. 163, trad., p. 113 : «Lorsqu'il se trouvait un illustre guerrier, ils le privaient de la vue ou le noyaient dans la mer».

(177) On le voit même lever en Arménie «ce qui restait des braves guerriers» (MATTHIEU, Jérusalem, p. 237, trad., p. 166).

(178) Il faut ajouter qu'une partie de la noblesse d'Ani, restée sur place, a subi le massacre et la déportation lors de la prise de la ville par les Turcs (MATTHIEU, Jérusalem, p. 179, trad., p. 124).

(179) MATTHIEU, Jérusalem, p. 181, trad., p. 126. Parmi les nobles on peut citer le patrice Smbat Pahlawuni qui se trouvait auprès de Marie, fille de Gagik en 1071-1078 (T. ISMAÏLOVA, *A propos de l'Evangile de 1071-1078*, dans *Pat-*

Un tel transfert de population, de caractère sélectif, avait été opéré lors de l'annexion du Tayk', en 1001 où Basile II «plaça ses créatures et emmena avec lui tout le reste de la noblesse du Tayk', pour la transplanter dans le pays des Grecs» (180). La contre-partie de l'émigration arménienne a donc été souvent une immigration grecque : le célèbre testament d'Eustathe Boilas, en 1059, en est un des rares et précieux témoignages ; ce grand propriétaire cappadocien, qui émigre en pays arménien entre 1050 et 1053 pour des raisons encore difficiles à déceler (181), n'a sans doute pas été le seul à illustrer de tels échanges de populations.

Parmi les populations allogènes, des Bulgares ont été transférés par Basile II dans le Vaspurakan, mais en nombre trop restreint pour en modifier la composition ethnique (182).

Le clergé arménien ayant été de tout temps l'âme de la résistance des nobles à l'occupation grecque, depuis le concile de Chalcédoine, il importait d'en déplacer aussi les principaux représentants.

(c) Le clergé :

Pour le Vaspurakan, nous avons simplement connaissance de l'exode de l'évêque de l'Anjewac'ik', Ełišē, et de celui des moines du couvent de Narek (sur les bords du lac de Van), emportant avec eux les reliques de leur saint patron, Grigor de Narek (183). La plus grande partie du clergé a dû rester sur place puisqu'il faut recruter en Arménie même les titulaires de sièges devenus vacants (184). Les vicissitudes du catholicos, résidant dans le royaume d'Ani, nous sont mieux connues ; en 1022, le patriarche Petros Getadarj (185) vient résider à Sébaste, peut-être sur l'ordre de l'empereur, celui-ci

mabanasirakan Handēs, 1972, I, p. 283, (en russe) où, sans doute par suite d'un lapsus, l'auteur mentionne, au lieu de Smbat, son père Vahram).

(180) Asołik, St-Pétersbourg, p. 278, trad., p. 165.

(181) S. Vryonis, *Eustathius Boilas*, pp. 273-274, pense à une conspiration contre Constantin Monomaque.

(182) Scylitzès cite le cas de Moglènes (en Macédoine) dont tous les hommes en état de porter les armes ont été déportés, après leur défaite de 1016, Bonn, II, p. 462, Berlin, p. 353.

(183) Čamčean, *Histoire d'Arménie*, II, p. 903.

(184) Ainsi, lors du décès de Sion, archevêque de Sébaste, en 1027, cf. Vardanyan, p. 223.

(185) Mot-à-mot, «qui refoule le fleuve», d'après un miracle qui lui est attribué.

craignant que le legs d'Ani négocié par Petros ne fût invalidé à son retour à Ani (186). Il n'est pas exclu non plus que Petros soit venu de lui-même, par crainte des réactions populaires. Ce sont probablement celles-ci qui l'obligent à rester à Sébaste de 1022 à 1026, puis de 1026 à 1029 (187), sans compter un séjour à Joroy Vank', dans le Vaspurakan, où il reste 4 ans (188). Après la chute d'Ani, Petros passe par l'exil à Arcn, l'emprisonnement à Xałtoyaŕič', le séjour forcé à Constantinople et enfin la résidence surveillée à Sébaste où il meurt en 1058. Ses neveux, Xač'ik, ordonné catholicos du vivant de Petros, et Anania, l'ont suivi dans son exil. Le premier, retenu de force à Constantinople, est ensuite exilé à Taŕntay (Derende) dans le sud de la Cappadoce. Son successeur, en 1065, Grigor II Vkayasēr (le Martyrophile) inaugure la période des grandes pérégrinations patriarcales, puisqu'en 1069, il quitte son siège de Tzamandos (Camndaw) pour résider dans la Montagne Noire (189). Sur la déportation des autres ecclésiastiques, évêques, abbés, vardapets (docteurs), nous avons peu de renseignements : ils ont été convoqués à l'occasion de conciles arméno-grecs, par exemple sous Constantin Doukas, mais sans doute renvoyés ensuite dans leurs résidences (190). Seul importait le catholicos, dont le ralliement à la foi chalcédonienne pouvait faire du clergé local un agent de la propagande byzantine (191). Le pouvoir, véritablement bicéphale, de l'Arménie, était ainsi tout à fait décapité ; cette disparition est le leit-motiv d'Aristakēs de Lastivert et de Matthieu d'Edesse ; à propos de Xač'ik II, dont le règne a marqué le véritable bannissement du patriarcat, le dernier écrit : «Il se rappelait sans cesse la ruine du siège patriarcal de l'Arménie, le vol du trône royal, dont avait été victime la maison des Bagratuni» (192).

Autour du premier noyau formé par cette émigration aristocratique (catholicos, rois, «féodaux») devait s'agglomérer une émigration populaire.

(186) VARDANYAN, p. 221.

(187) ORMANIAN, *Azkapatum*, I, col. 1204-1207.

(188) ID., *ibid.*, I, col. 1211-1213 et ČAMČEAN, *Histoire d'Arménie*, II, p. 912.

(189) MATTHIEU, Jérusalem, p. 229, trad., p. 160.

(190) Le prêtre Grigor de Sébaste signale qu'il est venu des montagnes de l'Ararat, du village d'Arkoŕi, avec le roi Senek'erim (GAREGIN, *Colophons*, col. 248-249).

(191) Sur ces vicissitudes du patriarcat, cf infra pp. 85-86, 105-107.

(192) Jérusalem, p. 184, trad., p. 128.

3) *Le refoulement des populations*

(a) L'émigration populaire :

L'émigration arménienne consécutive à l'expansion byzantine et favorisée par les invasions turques ne concerne donc, initialement, que les cadres politiques et religieux. Ceux-ci, ainsi transférés dans la région, relativement sûre de la Cappadoce, ont pu être des pôles d'attraction pour le reste de la population, lorsque la virulence des attaques turques et l'effondrement économique de l'Arménie ont entraîné son dépeuplement. Mais le caractère sans doute continu de ces migrations, le fait qu'elles ne concernaient pas la classe dominante, la lente progression qu'elles supposent, en fonction du recul byzantin, tout ceci interdit le plus souvent de déceler des courants nettement délimités, des points d'aboutissement précis. Parmi les régions les plus touchées, celles que seul l'Euphrate séparait de la Cappadoce, ont pu trouver dans cette dernière province où déverser leur population en fuite. Ainsi les habitants de l'Ekeleac' (région de Kamax), durement frappés par les incursions turques en 1054, 1057-1058 [193], n'avaient qu'à descendre le cours de l'Euphrate, sur une centaine de km au plus, pour être chez les Arcruni, de l'autre côté du fleuve ; au plus près, ils pouvaient gagner Akn (Egin) sur l'Euphrate [194] ou Divrigi, en remontant sur une vingtaine de km la vallée du Çalti, affluent de la rive droite de l'Euphrate. Les habitants du Hanjit (au sud de Xarberd), décimés en 1054, 1057 [195], avaient la possibilité, en remontant l'Euphrate, soit de gagner Mélitène, soit, en suivant le cours du Kuru Çay (affluent de la rive droite de l'Euphrate) sur une quinzaine de km de gagner Abara, soit, en suivant le cours du Tohma Çay, de gagner Tarntay [196], tous trajets n'excédant pas 150 km.

Le sac de Mélitène lui-même, en 1057, a pu déclencher un exode vers le haut Djihan ou la région d'Abara. Enfin, il n'est pas exclu, qu'une partie des habitants du Xałtik' (région de Baiburt), attaqués en 1049, 1054, 1057-1058 [197], aient préféré au refuge de l'âpre chaîne pontique, la région de Sébaste, accessible en remontant le cours

(193) Cf. GROUSSET, *Arménie*, pp. 598-599, 604-605.
(194) Cf. carte *Klein-Asien*.
(195) Cf. GROUSSET, *Arménie*, pp. 598, 605.
(196) Cf carte *Klein-Asien*.
(197) Cf. GROUSSET, *Arménie*, pp. 588, 599, 604.

supérieur du Tchorok (Çoruh) et en descendant en partie le cours supérieur du Lykos (Kelkit) (198). D'une manière générale, on peut dire que le refoulement des populations arméniennes (à l'exception de celles qui se réfugiaient en Géorgie ou dans la chaîne pontique) (199) s'est fait d'abord dans une direction est-ouest, les habitants se regroupant vers les citadelles les moins menacées (200) des régions de peuplement arménien, puis, à partir du moment où les Turcs ont franchi l'Euphrate (sac de Sébaste, 1059), il a pu y avoir un infléchissement vers le sud, la Cappadoce «arménienne», et plus particulièrement les régions montagneuses, Mont Argée, Anti-Taurus.

(b) La dépression économique :

Si les incursions des Turcs ont connu parfois des temps de rémission, en revanche leur conséquence, la ruine de l'Arménie, a été un phénomène chronique et sans doute plus déterminant dans l'exode des populations vers l'ouest ou le sud-ouest. L'économie rurale s'est effondrée. L'agriculture est irrémédiablement touchée : selon Aristakēs, «les champs sont restés incultes et se sont couverts d'épines» (201), vers l'année 1057-1058. Les réserves de grains sont pillées, comme à Awkawmi, en 1055 (202). Si Matthieu d'Edesse ne parle que sous l'année 1079-1080 des «travaux des champs interrompus», parce que les «agriculteurs» et les «ouvriers» ont été «massacrés ou emmenés en esclavage» (203), dans son esprit, cet état de fait s'applique à toute la période des invasions turques. Ces témoignages sont corroborés par celui d'Eustathe Boilas, qui, à son arrivée dans ses possessions, entre 1050 et 1053, trouve une cam-

(198) Cf carte *Klein-Asien* ; Michel LE SYRIEN signale plusieurs migrations des habitants du Pont en direction de l'ouest, cf. infra, p. 77.

(199) Une tradition veut que, au moment de la prise d'Ani par les Turcs, en 1064, de nombreux habitants se soient réfugiés dans les forêts du Hamšēn (chaîne pontique), cf. TAŠEAN, *La population arménienne de la région comprise entre la Mer Noire et Karin*, Vienne, 1921, p. 24, trad. française de F. MACLER, Vienne, 1922, p. 23.

(200) Ainsi à Blur (à l'ouest de Karin-Théodosiopolis) s'étaient réfugiés une grande partie des habitants d'Arcn, dévastée par les Turcs, (ARISTAKĒS, YUZBAŠIAN, p. 109, trad., p. 101).

(201) YUZBAŠYAN, p. 104, trad., p. 95-96.

(202) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 102, trad., p. 94.

(203) Jérusalem, p. 261, trad., p. 182.

pagne absolument inculte, repaire de bêtes sauvages, où il doit aménager prés, parcs, vignes, système d'irrigation (204).

Le bétail est bien sûr décimé, car les Turcs le capturent facilement dans les places fortes où la population paysanne s'est rassemblée : c'est le cas à Awnik, dans le Basean, en 1054-1055 (205). Eustathe Boilas est obligé d'importer des animaux domestiques dans ses nouveaux domaines (206). L'économie urbaine a été également mortellement touchée par les Turcs : les grands carrefours commerciaux de l'est, Arcn en 1049 (207), Kars en 1054 (208), Mélitène en 1057 (209), Ani en 1064 (210), sont successivement mis à sac, entraînant la ruine d'une classe marchande importante (211). Aux causes économiques de l'exode, il faut ajouter l'oppression fiscale, particulièrement insoutenable sous Constantin Monomaque. L'auteur du *Stratégikon* cite l'exemple des habitants des thèmes d'Ibérie et de Mésopotamie (toutes régions à population surtout arménienne), qui, accablés d'impôts par l'empereur, se réfugient en foule chez les Turcs (212). Cette émigration, en sens inverse du principal courant,

(204) VRYONIS, *Eustathius Boilas*, D.O.P., pp. 265-266 et *Byzantium*, V, pp. 265-266, cf. aussi J. LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie Occidentale jusqu'en 1081*, Nancy, 1913, réédit. Burt Franklin, New-York, 1973, p. 108 et note 1, qui rassemble de nombreux témoignages sur la ruine de l'est byzantin.

(205) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 89, trad., p. 81.

(206) VRYONIS, *Eustathius Boilas*, D.O.P., pp. 265-266 et *Byzantium*, V, pp. 265-266.

(207) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 74 et sqq., trad., p. 63 et sqq.

(208) ID., YUZBAŠYAN, pp. 83-84, trad., pp. 74-75.

(209) ID., YUZBAŠYAN, p. 113 et sqq., trad., p. 104 et sqq, et MATTHIEU, Jérusalem, pp. 153-154, trad., pp. 107-108.

(210) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, pp. 134-136, trad., pp. 120-123 (il parle des «habitudes d'usure et de fraude»), MATTHIEU, Jérusalem, pp. 176-180 trad., pp. 122-124.

(211) Sur les centres économiques, cf. H. MANANDIAN, *The trade and cities of Armenia in relation to ancient world trade*, trad. N. GARSOIAN, Lisbonne, 1965.

(212) KĒKAUMĒNOS, édit. LITAVRIN, pp. 153-154, trad. BECK, pp. 46-47. H. BARTIKIAN, *L'Enoikion à Byzance et dans la capitale des Bagratides, Ani, à l'époque de la domination byzantine*, dans *REArm*, N. S., 6, 1969, pp. 283-298, a montré que cette taxe, perçue en Arménie sur les propriétaires d'ateliers et les commerçants, y a été levée à partir de l'établissement du pouvoir byzantin, malgré une interruption sous Théodora, et confiée bientôt à des fermiers de l'impôt, fort impopulaires.

rejoint celle d'une partie de la cavalerie dont Aristakès mentionne la présence «en Perse» (213). Pour ces populations, ruinées et affamées (214), le refuge le plus accessible, le plus sûr et le moins dépaysant, était la Cappadoce où se trouvaient déjà leurs chefs politiques et religieux et un peuplement remontant au xe siècle et au-delà.

(c) Le dépeuplement de l'Arménie :

Aucune source, néanmoins, n'a enregistré un courant d'émigration précis Arménie-Cappadoce. Les renseignements que nous donne Michel le Syrien, sur l'exode officiellement organisé pour les habitants du Pont, sous Michel VI (1056-1057) d'abord, puis sous Michel VII (1071-1078), avec envoi de chevaux et de chariots (215), ne nous suggèrent que des analogies d'ordre technique.

Et pourtant, les témoins les plus autorisés constatent en Arménie un véritable vide humain : selon Aristakès : «Les *awan* (villages), qui avaient autrefois une population dense, n'eurent plus pour habitants que le bétail ...» (216) ; faisant allusion aux campagnes des Turcs en 1047, 1048 et 1054, il déplore encore : «Mais trois fois de suite, ils sont revenus là, jusqu'à ce que la région fût complètement vide d'habitants ...» (217). La révolte d'Isaac Comnène, en 1057, est particulièrement néfaste à l'Arménie, qu'elle livre aux Infidèles en en retirant l'armée : «Maintenant, les villages sont en ruine, ils sont déserts et dépeuplés ...» (218). C'est précisément le sentiment d'Eustathe Boilas, à son arrivée en pays arménien : les villages d'Isaion,

(213) YUZBAŠYAN, p. 60, trad., p. 59.

(214) Nous n'avons néanmoins pas de mentions de famines (en dehors de celle de 1031-1032 touchant en particulier l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, cf. SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 499, Berlin, p. 386, ZONARAS, II, p. 580, MATTHIEU, Jérusalem, p. 73, trad., p. 51, qui détermine une amorce d'émigration vers l'ouest) consécutives aux invasions turques, avant les années d'émigration 1076-1079 (cf. supra, p. 75).

(215) III, p. 160 et 172. La version arménienne de Michel LE SYRIEN attribue à Michel VI le dépeuplement des provinces d'Attalie, d'Oudj (à l'ouest de la Cilicie), et d'Iconium, dont les Turcs purent ainsi s'emparer (*Documents arméniens des Croisades*, I, p. 321), l'édition de Jérusalem, 1870, omet ce passage.

(216) YUZBAŠYAN, p. 55, trad., p. 44.

(217) YUZBAŠYAN, p. 85, trad., p. 77.

(218) YUZBAŠYAN, p. 105, trad., p. 96.

d'Ouziké, de Chouspacrati, de Copterion, d'Ophidobouni et de Cousneria, sont déserts, parfois même depuis longtemps (219). Il est évident, néanmoins, que, malgré les terribles saignées imputables aux Turcs, malgré les réductions en esclavage, une partie de la population a pu, quand elle ne restait pas sur place, trouver la sécurité ailleurs.

Cette émigration a dû même être considérable, puisque, entre autres provinces, à l'arrivée des Francs, selon Nersēs de Lambrun, la Cappadoce et tout le pays de Kamir étaient peuplés d'Arméniens, ayant des chefs à leur tête (220), constatation que la seule colonisation des siècles précédents, même du xe siècle, ne suffirait pas à expliquer. Les Croisés eux-mêmes, au dire de témoins aussi directs qu'Etienne de Blois, après avoir quitté Héraclée, entrent dans la «terre des Arméniens», c'est-à-dire la Cappadoce (221).

II. L'Organisation de la Cappadoce Arménienne

1) *La répartition territoriale*

(a) Les Arcruni :

Les domaines qui échoient aux Arcruni à leur arrivée en Cappadoce leur sont concédés, comme l'indique l'inscription d'un reliquaire du xie siècle, *hastatun namakaw* (222), «par une lettre de confirmation», c'est-à-dire sans doute un chrysobulle de donation en confirmant la possession héréditaire, si l'on compare, par exemple, avec les concessions faites à Grigor Magistros sous Constantin Monomaque (223). La même source indique que Senek'erim reçut «le pays de Sébaste avec tous ses *gawar* (districts, provinces) jusqu'au fleuve Euphrate» et

(219) Vryonis, *Eustathius Boilas*, p. 266.

(220) *Réflexions sur les institutions de l'Eglise* in *Documents arméniens* I, p. 576.

(221) *Lettres*, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, III, p. 888. Sur les problèmes de population, cf. infra, pp. 96-100.

(222) Garegin, *Colophons*, col. 213.

(223) Selon Aristakēs, le plus au fait, parmi les chroniqueurs arméniens, de l'administration byzantine, «Grigor reçut la dignité de magistros, des villages et des villes dans le territoire de la Mésopotamie, à titre de lieux de résidence, et le droit de les transmettre à perpétuité de génération en génération qui fut confirmé par une bulle à sceau d'or», (Yuzbašyan, p. 62, trad., p. 51).

y inclut la province de Tiwrik (Téphriké) et d'Akn (Egin) (224). On peut ajouter avec Scylitzès-Cédrénus, Larissa et Abara (225), et probablement Arabkir (Arauraka), avec Čamčean (226), ainsi qu'Eudoxias (Tokat), où une inscription sur un pilier d'église de la Sainte-Croix atteste la présence de Senek'erim (227), nous verrons que la *Geste de Melik Dānişmend* mentionne la présence de ce couvent et d'une population arménienne (228). Les couvents grecs étaient exclus de l'attribution (229). Les possessions des Arcruni s'accrurent peu après : à la suite du meurtre de Nicéphore Phocas «au col tors», en 1022, Dawit' Arcruni reçut de Basile II à titre «de récompense» (*pargew*) (230) ou de «dotation» (*awžit*) (231) «Césarée, Camndaw et tout le Xawatanēk avec son territoire» (232). Vardanyan estime que les territoires octroyés à Dawit' ne le furent qu'à titre personnel et que les Byzantins les lui retirèrent immédiatement après sa mort, en 1036 (233). Pour Xawatanēk, ceci semble infirmé par le fait qu'en 1059 les Arcruni s'y réfugient, fuyant devant l'invasion turque (234). Au total, les Arcruni contrôlèrent, jusqu'à l'arrivée des autres rois arméniens, un territoire

(224) GAREGIN, *Colophons*, col. 213-214. Cf. Aussi ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 34, trad., p. 19.

MATTHIEU, Vałarš., p. 49.

(225) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 464, Berlin, p. 355. Larissa est aussi cité par VARDAN, p. 92.

(226) *Histoire d'Arménie*, II, p. 903. Un colophon parle de Camndaw (TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens de Vienne*, p. 100), sans doute par confusion avec la dotation de Dawit'. La version arménienne de Michel LE SYRIEN attribue globalement aux Arcruni Sébaste, Césarée, Xawatanēk', (*Documents arméniens*, I, p. 333).

(227) A. ALBOYADJIAN, *Histoire de l'Eudocie arménienne*, Le Caire, 1952 (en arm), pp. 167-168, cité par VARDANYAN, p. 219.

(228) Cf. infra, p. 84-85.

(229) *Chronique anonyme de Sébaste*, dans HAKOBYAN, *Chroniques mineures*, II, p. 131. Une restriction relative aux couvents arméniens valait pour les acquisitions de Basile II dans le Vaspurakan, cf. MATTHIEU, Vałarš., p. 49.

(230) MATTHIEU, Vałarš., p. 51, SMBAT, Venise, p. 26.

(231) SMBAT, Moscou, p. 30.

(232) SMBAT, Venise, p. 26. VARDAN, p. 92, ne cite que Xawatanēk', concédé *grov*, «par acte écrit».

(233) *Vaspurakan*, p. 220 ; la femme de Dawit', en fait, gardait sans doute Césarée et Camndaw qu'elle transmit à Gagik d'Ani.

(234) MATTHIEU, Jérusalem, p. 160, p. 111.

d'environ 45.000 km² (235), s'étendant, selon Vardanyan, «de Césarée à l'Euphrate et du Pont jusqu'à Mélitène» (236). On peut essayer d'apprécier la valeur des possessions octroyées aux Arcruni. Sur le plan des ressources naturelles, Constantin Porphyrogénète souligne que le thème de Lykandos, possédé au moins dans sa partie septentrionale par les Arcruni, est fertile et apte à la pâture des chevaux et du bétail (237). La région de Sébaste se prêtait davantage à la culture des céréales, orge, seigle et surtout blé, à la fin du XIXe siècle, où les ressources ne devaient pas beaucoup différer de celles de l'époque médiévale (238). Seuls, les environs de Césarée présentaient une terre pauvre (239).

En ce qui concerne le développement urbain des régions octroyées, Sébaste peut être considérée à la veille de l'invasion turque, comme un des centres administratifs, ecclésiastiques et commerciaux importants de l'Anatolie (240). C'est en outre un relai caravanier traditionnel entre la Perse et l'Empire byzantin (241), et son développement économique (peut-être dû à l'impulsion des Arcruni) en fait une proie de choix pour les Turcs en 1059 (242). C'est, en outre, la ville des Quarante Martyrs et, par là, un lieu de pélerinage pour la chrétienté orientale. Il semble que ce soit la sécurité retrouvée depuis les campagnes victorieuses du Xe siècle, plus qu'un état d'abandon, qui laisse la ville sans fortifications au XIe siècle (243). Quant à la cité de Saint Basile, Césarée, «favorisée par sa situation sur la route commerciale reliant la Syro-Mésopotamie à l'Anatolie, se trouvant être l'un des sièges

(235) A. ALBOYADJIAN, *Histoire de la Césarée arménienne*, Le Caire, 1937 (en arm.), I, p. 414, et sqq. fait un bon bilan des territoires des Arcruni.

(236) *Vaspurakan*, p. 217.

(237) *De Thematibus*, édit. A. PERTUSI, Cité du Vatican, 1952, p. 75.

(238) VITAL CUINET, *La Turquie d'Asie*, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure, Paris, 1890, I, p. 674.

(239) STRABON, cité par V. CUINET, *Turquie d'Asie*, I., p. 307.

(240) S. VRYONIS, Jérusalem, *The decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of Islamization from the Eleventh through the Fifteenth Century*, University of California press, 1971, (dorénavant VRYONIS, *Medieval Hellenism*), p. 22.

(241) Cf. MANANDIAN, *The trade and cities of Armenia*, passim.

(242) Cf. MATTHIEU, Jérusalem, p. 159 sqq., trad., p. 111 sqq.

(243) ID., Jérusalem, p. 160, trad., p. 112.

métropolitains les plus importants et un lieu de pèlerinage renommé, c'était la principale ville de Cappadoce» (244). Si l'on n'a pas relevé ses fortifications, écroulées à la suite d'un tremblement de terre, c'est sans doute pour les mêmes raisons que Sébaste (245). Larissa, Abara, Téphrikè, quoique de moindre importance, sont néanmoins des villes véritables, au moins d'après la terminologie des sources (246).

Tzamandos est «riche et de bonne dimension» (247). Seul Xawatanēk (Gabadonia) est qualifié de πολίχνιον (248), terme désignant généralement une agglomération intermédiaire entre la ville et le village (249). Ainsi, si les Arcruni ont subi une véritable spoliation sur le plan de la souveraineté en devenant, comme nous le verrons (250), de simples fonctionnaires byzantins, sur le plan territorial, ils ont été beaucoup moins lésés, récupérant un espace, presque égal aux 3/5 de leur ancien royaume (251), avec au moins 6 villes véritables (dans la terminologie byzantine) contre une dizaine dans le Vaspurakan (252).

L'idée de cette très relative équivalence est reprise, avec quelque emphase, par le Continuateur de T'ovma Arcruni, selon lequel Basile II favorisa les Arcruni et «en échange de leurs villes leur octroya des villes immenses, en échange de leurs forteresses, des forteresses inaccessibles, ainsi que des districts, des villages, des champs, et de saints monastères» (253). A la mort de Senek'erim, en 1025 (254), Da-

(244) VRYONIS, *Medieval Hellenism*, p. 19.

(245) Cf. N. BRYENNE, Bonn, p. 58, trad. de H. GRÉGOIRE, dans *Byzantion*, 23, 1953, p. 503. Cf. aussi VRYONIS, *Medieval Hellenism*, p. 155.

(246) VRYONIS, *Medieval Hellenism*, p. 28, note 141.

(247) ID., *ibid.*, p. 19 et note 107. En ce qui concerne la situation de Tzamandos, il ne faut sans doute pas la situer, comme le fait HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte II, sur la rive gauche du haut Zamanti Su mais la rive droite de son cours moyen, dans le district de Tomarza, comme l'indique un colophon du XVIIe siècle (cf. ALBOYADJIAN, *Histoire de la Césarée arménienne*, I, p. 857 et II, p. 1868).

(248) NICÉPHORE BRYENNE, Bonn, p. 63, trad., *Byz.*, 23, p. 506.

(249) VRYONIS, *Medieval Hellenism*, p. 27, note 141.

(250) Cf. infra, pp. 87-89.

(251) 45.0000 km² contre 70.000 environ Cf. VARDANYAN, *Vaspurakan*, carte.

(252) TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens de Vienne*, p. 100 et VARDANYAN, pp. 198-199. Au nombre de ces villes, Xlat', Ostan (la capitale), Van, Berkri, Arčēš, Manckert, bientôt positions clés de la défense byzantine (cf. Emile JANSSENS, *Le lac de Van et la stratégie byzantine* dans *Byzantion*, XLII, 1972, fascicule 2, pp. 388-404).

(253) St-Pétersbourg, p. 307, trad., p. 248.

(254) VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 222.

wit' prend possession de ses domaines (255) que, en l'absence d'héritier mâle, il transmet, à sa mort, en 1035, à son frère Atom (256) ; quoique ce dernier en eût partagé la jouissance avec son cadet Apusahl, d'aussi vastes possessions rendaient suspects aux empereurs du parti civil ces magnats d'Asie Mineure qu'étaient devenus les Arcruni. Si la résidence constante des Arcruni a été Sébaste (257) (Xawatanēk servant à l'occasion de lieu de repli), les autres domaines octroyés ont été plus ou moins amputés au profit des nouveaux arrivants de la dynastie bagratide.

(b) Gagik d'Ani :

Au début, Constantin Monomaque, pensant faire avec Gagik II un arrangement «à l'amiable», songea à lui donner la région de Mélitène (258). Gagik dut s'en prendre à son manque de docilité de ne recevoir d'abord que deux villages, Kaławn-Pełat et Pizu (259), situés probablement un peu à l'est de Césarée (260) ; c'est cette dotation, initialement assez misérable, qui explique l'appréciation négative d'Aristakēs, selon lequel «Gagik, lésé dans ses droits, demeura auprès de l'empereur dans l'endroit qui lui avait été assigné par faveur ... et qui d'ailleurs était considérablement plus pauvre qu'Ani et le reste du pays» (261). Des deux localités attribuées, la première, Kaławn-Pełat, semble avoir été la résidence de Gagik : ainsi, lorsqu'en 1065 (selon la chronologie de Matthieu d'Edesse), les princes Arcruni, soumis à Constantinople à des pressions de caractère religieux, y mandent Gagik, c'est à Kaławn-Pełat qu'ils le font chercher (262) ; à Pizu, d'autre part, Gagik fit construire un couvent (263), où on l'inhuma après sa mort (264). Il semble néanmoins que Gagik reçut, au moins pour un certain temps, d'autres territoires, puisque, selon Aristakēs,

(255) MATTHIEU, Jérusalem, p. 62, trad., p. 44.
(256) ID., Jérusalem, p. 74, trad., p. 52.
(257) ID., Jérusalem, pp. 96-125, 160, 238, trad., pp. 67-87, 111, 166, ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 82, trad., p. 72.
(258) ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 62, trad., p. 51.
(259) MATTHIEU, Jérusalem, p. 111, trad., p. 78, VARDAN, p. 102.
(260) Cf. HAKOBYAN, *Chroniques mineures*, II, p. 164, note 60.
(261) YUZBAŠYAN, p. 63, trad., p. 55.
(262) MATTHIEU, Jérusalem, p. 193, trad., p. 134.
(263) ID., Jérusalem, p. 229, trad., p. 155.
(264) ID., Jérusalem, p. 265, trad., p. 184.

«Gagik, sur l'ordre de l'empereur, prit comme femme la fille de Dawit', fils de Senek'erim, et régna sur le domaine de celui-ci, car Dawit' mourut sans laisser d'héritier mâle» (265). A la suite de cette seconde dotation, destinée sans doute à amputer les trop vastes possessions des Arcruni, Gagik d'Ani a pu recevoir tout ou partie des terres données à Dawit' par Basile II, Césarée, Camndaw (Xawatanēk étant resté aux Arcruni au moins jusqu'à 1059) ; seule la possession de Césarée est attestée, uniquement par des sources du XIIIe siècle ; parmi celles-ci, un colophon de 1286 (266), ainsi que Kirakos, qui l'attribue indistinctement à Gagik d'Ani et à Gagik de Kars (267), et Vahram Ṙabuni (268). Scylitzès, selon lequel Gagik d'Ani reçut «des terres d'un gros revenu en Cappadoce, dans le Charsianon et le Likandos» (269), suggère la possession de Césarée qui se trouvait dans le thème de Charsianon et même de Canmdaw/Tzamandos, situé dans le thème de Likandos (270). C'était là, au total, un ressort territorial étendu, source d'un pouvoir dangereux, en raison de l'insubordination de Gagik d'Ani après 1059 (271).

(c) Gagik de Kars :

Les sources arméniennes attribuent à Gagik de Kars, largement doté en 1065, parce que bien en cour (en particulier grâce à sa fille Marie), deux zones d'implantation distinctes : Amasia et Komana (272), situées dans la région pontique, Larissa (273),

(265) YUZBAŠYAN, p. 63, trad., p. 55.

(266) ALIŠAN, *Hayabadum*, Venise, 1901 (en arm.), p. 343 ; ce colophon précise qu'ensuite, persécutés par les Grecs, les Arméniens vinrent s'établir dans la région de Césarée, où régna Gagik.

(267) P. 93. Il leur attribue en même temps Sébaste, ce qui est manifestement une erreur.

(268) *Documents arméniens*, I, p. 496.

(269) Bonn, II, p. 559, Berlin, p. 437.

(270) Cf. PERTUSI, carte dans CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De Thematibus*, qui vaut pour le Xe siècle, mais ne paraît pas démentie par OSTROGORSKY, *Carte Basil II's Empire*, dans *History of the byzantine State*.

(271) Cf. infra, pp. 107-109.

(272) VARDAN, p. 102, *Chronique anonyme de Sébaste*, dans HAKOBYAN, II, p. 133.

(273) VARDAN, p. 102, *Chronique anonyme de Sébaste*, p. 133.

Xawatanēk', Camndaw, Césarée [274], «ainsi que 100 *pṙastin*, mot qui signifie village» [275], toutes dotations situées en Cappadoce. Cette répartition territoriale appelle quelques remarques : elle est faite au détriment des Arcruni, au moins pour Larissa et Xawatanēk, et peut-être de Gagik d'Ani, pour Camndaw et Césarée ; la dotation «pontique» de Gagik de Kars surprend par son caractère excentrique ; à première vue, il n'y a pas lieu de suspecter les indications de Vardan et de la *Chronique anonyme de Sébaste*, d'autant qu'un colophon, du XIIIe siècle également, dit qu'après la chute de leurs royaumes, les Arméniens s'établirent dans la Cappadoce et le Pont [276] ; on peut avancer d'autres arguments : le Pont avait été, en partie, déjà vidé de ses habitants [277] ; Amasia et Komana faisaient partie du thème arméniaque, peuplé de nombreux Arméniens. La ville de Komana du Pont (distincte de Komana de Cappadoce ou «des Arméniens») est assimilable à Dokiya (Tokat), forme arménisée d'Eudoxias [278], près de laquelle se trouvait la forteresse, au nom typiquement arménien, de Dokiya-i-Migirdiç, ainsi que les monastères arméniens de la Croix et de Deryanos, selon l'auteur de la *Geste de Melik-Dānismend* [279] ; selon la même source, Melik-Dānişmend eut à lutter contre les Arméniens de Dokiya [280]. Mais il peut s'agir aussi d'une colonie arménienne plus ancienne remontant en particulier à l'occupation d'Eudoxias par les Arcruni [281] ; Amasia, comme Komana, a dû avoir, comme ville du thème arméniaque, une population arménienne, mais il est difficile d'établir si une partie s'y est établie au XIe siècle.

En dehors du fait que les Arméniens signalés à Amasia et Komana peuvent remonter à une colonisation beaucoup plus an-

(274) SMBAT, Venise, p. 60, Moscou, p. 63. Camndaw uniquement chez VARDAN p. 102 et MATTHIEU, Jérusalem, p. 181 trad., p. 126.

(275) VARDAN, p. 102, *Chronique anonyme de Sébaste*, p. 133. Il s'agit du grec *πρόαστειον*.

(276) ALIŠAN, HAYABADUM, p. 343.

(277) Cf. supra, p. 77.

(278) Irène MELIKOFF, *La Geste de Melik Dānişmend*, étude critique du Dānismendnāme, Paris, 1960, I, p. 144. L'auteur place Tokat parmi les possessions de Gagik de Kars (p. 144).

(279) ID., *ibid.*, pp. 145.

(280) ID., *ibid.*, p. 145-146.

(281) Cf. supra, pp. 78-79.

cienne que 1065, d'autres objections sont à faire : la région d'Amasia était une des plus prospères de l'empire, par ses richesses agricoles (céréales, vergers) (282), et surtout par ses richesses minières (283), à l'origine de la constitution d'un patriciat capitaliste, souvent indiscipliné (284). Il peut paraître surprenant que Constantin X Doukas ait renoncé à ces ressources du sous-sol au bénéfice de Gagik de Kars. Amasia, d'autre part, beaucoup plus prestigieuse que Camndaw-Tzamandos (il suffit de voir son rôle dans la révolte de Roussel de Bailleul, en 1073) n'est pas signalée comme résidence de Gagik de Kars ; celui-ci siège à Tzamandos (285), et c'est également dans ces parages que réside le catholicos (286).

Il n'est pas exclu que Komana soit Komana des Arméniens (ou de Cappadoce), située à une cinquantaine de km de Tzamandos (287) où les Croisés rencontreront des Arméniens (288) et que la mention d'Amasia soit due à une faute du scribe confondant Amasia avec Amara-Abara (signalée parmi les possessions des Arcruni), comme le suggérait Alboyadjian (289). Ce problème de topographie est capital, car les possessions de Gagik de Kars auraient ainsi formé un tout, en grande partie localisé dans le thème de Lykandos, et amorçant déjà, au nord, avec Komana, Koukousos, T'awplur, l'état arménien de Cilicie.

(d) Le Catholicos :

Petros Getadarj résida, après son séjour à Constantinople, à Sébaste, auprès d'Atom et d'Apusahl Arcruni, dans le couvent de la Sainte-Croix, où il fut enterré (290). Selon Vardan, Constantin

(282) Vital CUINET, *Turquie d'Asie*, I, p. 146.

(283) VRYONIS, *Medieval Hellenism*, p. 22 et note 123.

(284) Cf. Nicéphore BRYENNE, Livre II, chap. XXII-XXIV, Bonn, pp. 87-92, trad. dans *Byzantion*, 23, pp. 523-526.

(285) MATTHIEU, Jérusalem, p. 181, trad., p. 126.

(286) Xač'ik II a résidé à Tarntay (ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 83, trad., p. 74) et à T'awblur (MATTHIEU, Jérusalem, p. 164, trad., p. 115), la première localité étant située à une centaine de km à l'est de Tzamandos, la seconde, à la même distance, au sud.

(287) HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte II.

(288) L. BRÉHIER, *Histoire anonyme de la première croisade*, Paris, 1924, pp. 60-61 et note.

(289) ALBOYADJIAN, *Histoire de la Césarée arménienne*, I, pp. 434-435.

(290) MATTHIEU, Jérusalem, p. 125, trad., p. 87, ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 82, trad., p. 72.

Monomaque donna au catholicos trois *pṙastin* (προάστεια) [291], mais il se peut que l'auteur ait confondu avec les trois villages attribués à Xač'ik II [292]. Ce dernier, après les violences subies à Constantinople, doit se fixer dans le district de Tarntay (Derende), où il reçoit de Constantin Doukas, deux monastères, par le même chrysobulle qui lui confirme la possession de ses terres en Arménie [293]. La localisation du siège patriarcal est en légère contradiction avec Matthieu d'Edesse [294] et Smbat, qui le placent à T'awblur (près de Kokison-Koukousos pour ce dernier) [295], mais le catholicos peut avoir possédé les deux territoires. Grigor Vkayasēr, après son élection en 1065, siège à Tzamandos [296], sous la protection de Gagik de Kars. Les territoires octroyés au patriarcat en Cappadoce sont donc essentiellement situés dans le thème de Lykandos. L'arrivée de Gagik de Kars, en 1065, ne fait qu'accentuer la mise en relief de ce thème. Peut-être est-ce là, également, un indice du reflux des populations arméniennes vers le sud de la Cappadoce.

D'une manière générale, les différents transferts de territoires réalisés par l'empire byzantin dans la Cappadoce arménienne ont eu certainement pour but, et sans doute pour résultat, de diviser les Arméniens pour mieux régner sur eux.

2) *L'organisation interne*

(a) Les structures administratives :

Le problème est de savoir si la nouvelle colonie arménienne, immigrée dans sa plus grande partie en Cappadoce, a formé une sorte d'enclave sous ses chefs nationaux (analogue aux «sclavinies») où s'est intégrée aux structures administratives préexistantes.

(291) pp. 98-99.

(292) Selon H. Berberian, *Patriarcat*, p. 151.

(293) Aristakēs, Yuzbašyan, pp. 83-84, trad., pp. 73-74.

(294) Matthieu, Jérusalem, p. 164, trad., p. 115.

(295) Smbat, Venise, p. 57, Moscou, p. 60. Koukousos est aux Arméniens à l'arrivée des Croisés (cf. Robert le Moine, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, III, p. 769, Baudri de Bourgueil, *ibid.*, IV, p. 39, Guibert de Nogent, *ibid.*, pp. 131, *Histoire anonyme de la Ier Croisade*, édit. Bréhier, pp. 60-61.

(296) Vardan, p. 102.

Il faut d'abord voir dans quels cadres administratifs rentraient les territoires octroyés. En ce qui concerne la dotation de Senek'erim Arcruni, on peut constater qu'elle est située principalement dans le thème de Sébaste, constitué après 912 (297), et dont Larissa et Abara furent, selon les époques, des clisures ou des turmes (298). Appartenaient également au thème de Sébaste, Tephriké, Egin, Arauraka (Arabkir), et sans doute Tarntay (299). De même qu'à l'époque du stratège Melias-Mleh, installé dans ces régions au début du xe siècle, au xie siècle des chefs arméniens furent installés à Sébaste, résidence du stratège (300), où vint Senek'erim, à Tephriké, où résida le prince Kiwrel (301), pour ne citer que des noms connus. Ceci est d'autant plus probable qu'au moins dans la première moitié du xie siècle, le thème de Sébaste a survécu dans son organisation traditionnelle (302). En 1041, il y a encore à Sébaste des troupes arméniennes que Michel IV fait participer à une campagne dans la région du Danube (303).

En 1057, à une époque où le régime des thèmes est en pleine désagrégation, il y a des garnisons arméniennes à Sébaste et à Tephriké (304), ce qui est la trace d'une intégration des Arméniens immigrés antérieurement dans les structures administratives et militaires de l'empire. Que Senek'erim ait été stratège de thème nous est confirmé par Scylitzès qui écrit : «il (Senek'erim) fut honoré du titre de patrice et de la charge de stratège de Cappadoce, ayant reçu entre autres possessions (*κτήσεις*) les villes de Sébaste, Larissa et Abara» (305). Deux interprétations sont possibles : ou bien, selon la

(297) G. Ostrogorsky, *La date de la composition du Livre des thèmes*, dans *Byzantion*, 23, 1953, p. 60. On peut remarquer que le mot *θέμα* est devenu l'arménien *t'em*, signifiant couramment «territoire».

(298) Honigmann, *Ostgrenze*, p. 52 et p. 65.

(299) Cf. Id., *ibid.*, carte II et Pertusi, *De Thematibus*, carte.

(300) Pertusi, *De Thematibus*, p. 142.

(301) Garegin, *Colophons*, col. 214.

(302) Cf. H. Ahrweiler, *Recherches sur l'administration de l'empire byzantin aux IXe-XIe siècles*, dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, 84, Athènes/Paris, 1960, p. 50 et note 4, et dans *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance*, Variorum Reprints, Londres, 1971, VIII, p. 50 et note 4 (dorénavant, Ahrweiler, *Administration*).

(303) Matthieu, Jérusalem, p. 103, trad., p. 72.

(304) Scylitzès, Bonn, II, p. 626, Berlin, p. 491.

(305) Id., p. 464 (355).

tradition qui voulait que le stratège n'exerçât pas sa fonction dans son lieu de résidence et n'acquît pas de biens dans son thème (306), Senek'erim a exercé sa charge dans le thème de Cappadoce et possédé des biens dans le thème de Sébaste, ou bien le terme de Cappadoce est employé dans un sens géographique et non administratif, et c'est du thème de Sébaste qu'il s'agit en fait, comme le suggère la mention de Sébaste, Larissa et Abara. Il faudrait admettre alors que Basile II, tenant compte de la situation exceptionnelle de l'ex-roi de Vaspurakan, ainsi que de l'organisation féodale arménienne, aurait accepté de ménager aux Arcruni un statut administratif particulier. La persistance des traditions féodales dans la colonie arménienne de Cappadoce (307) donne quelque vraisemblance à cette hypothèse. Sous Constantin Monomaque, Grigor Magistros, reçoit, à titre héréditaire, des villages et des villes en Mésopotamie (308), et en même temps le titre de duc de Mésopotamie (309). L'attribution de la charge de stratège a pu être mise en doute, par exemple par Kékaumenos, selon lequel, en échange de son pays, Senek'erim «ne fut honoré que de la dignité de Magistros, et rien de plus, quoiqu'il s'agît d'un descendant des anciens rois et d'un roi en personne» (310). Cette appréciation s'explique par le fait que Kékaumenos écrit à une époque où la disparition des stratèges à la tête des grands thèmes est consommée (311) et qu'il n'a connu les Arcruni que réduits au rôle de chefs de forteresses. La dignité de patrice, au moins au début du XIe siècle, se trouve souvent associée à une charge administrative. Chez Bar-Hebraeus, le titre de patrice semble inclure, par delà son sens honorifique, une charge administrative et militaire : ainsi pour le patrice Aristakēs, qui, en 1071-1072, passe aux Turcs, avec la garnison de sa forteresse (312). C'est sans doute une charge similaire qu'il faut attribuer aux «patrices arméniens» dont Bar-Hebraeus signale l'existence à l'arrivée des Arcruni en Cappadoce (313). Le même auteur

(306) AHRWEILER, *Administration*, pp. 44-45.
(307) Cf. infra, pp. 92-93.
(308) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 62, trad., p. 51.
(309) VARDAN, p. 99.
(310) *Stratégikon*, dans *Conseils et Récits de Kékaumenos*, édit. LITAVRIN, p. 282, trad. BECK, p. 140.
(311) AHRWEILER, *Administration*, pp. 62-63.
(312) Edit. BUDGE, I, p. 218.
(313) *Ibid.*, p. 179. La traduction latine de BRUNS et KIRSCH, dans *Gregorii*

rapporte qu'à son retour de captivité, après la défaite de Manckert, Romain Diogène fit aveugler le patrice d'Arménie Mineure, Bar Sanḥirīb (314) ; ce titre laisse supposer qu'Atom ou Apusahl Arcruni, encore en 1071-1072, avaient une juridiction administrative et militaire en Cappadoce, mais celle-ci devait être bien moindre qu'au temps de Senek'erim. Peut-être les Arcruni étaient-ils réduits au rôle de stratèges de la ville de Sébaste et de son territoire (315). Les territoires attribués à Dawit' Arcruni, en 1022, lui font contrôler Césarée, métropole ecclésiastique et peut-être chef-lieu du thème de Charsianon (316), Xawatanēk-Gabadonia, dans la même circonscription, et Tzamandos-Camndaw, dans le thème de Lykandos (317), ce qui implique que lui-même ou son représentant dépendaient des stratèges de ces thèmes et n'avaient au plus qu'un rôle de turmarque ou de clisurarque (318). Gagik d'Ani avait peut-être été pressenti comme stratège de Mélitène (319), puisqu'en 1044 Constantin Monomaque songeait à lui donner, selon Aristakēs «Mélitène et les *gawar* qui l'entourent». En 1068, c'est un Arménien, Philarète, qui en est stratège (320). Gagik ne reçut que le titre de magistros (321), et pour Césarée (avec les villages proches de Pizu et Kaławn-Pełat) et Tzamandos, dut relever, militairement, du stratège, civilement, du kritès des thèmes de Charsianon et de Lykandos. Il n'a pu jouer, au plus, que le rôle de stratège commandant une forteresse ou une ville, sans regrouper, comme Senek'erim, l'ensemble d'un thème (322).

Abulphraragii sive Bar Hebraei Chronicon syriacum, Leipzig, 1789, p. 213 «ubi patricii Armeni erant», comme la traduction anglaise, «Armenian Patricians lived there» n'interdisent pas de penser que ce sont les Arcruni qui sont désignés, mais c'est sans doute plutôt une allusion à la colonisation arménienne antérieure, illustrée au XIe siècle par les deux Melias-Mleh.

(314) Edit. BUDGE, p. 223.

(315) Ceci n'a rien d'étonnant : s'il a pu y avoir hérédité des terres, il n'y a pas eu hérédité des fonctions, ce qui était normal à Byzance.

(316) PERTUSI, *De Thematibus*, p. 124 (indications valant pour le Xe siècle).

(317) ID., *ibid.*, p. 145.

(318) Tzamandos avait été le centre d'une clisurarchie dès le début du Xe siècle avec Mleh (cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 67).

(319) On n'en mentionne qu'à partir de 1041, cf. SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 550, Berlin, p. 430, cité par AHRWEILER, *Administration*, p. 59, n. 10.

(320) LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 25 et note 2.

(321) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 559, Berlin, p. 437.

(322) Sur cette restriction de la charge de stratège, cf. AHRWEILER, *Administration*, p. 48.

Gagik de Kars, que ce soit dans ses possessions des thèmes de Sébaste (Larissa, Amara), de Charsianon (Césarée, Xawatanēk), de Lykandos (Tzamandos, Komana) n'a pu exercer non plus que la fonction de stratège de forteresse ; il a dû l'exercer en particulier dans l'ancienne clisurarchie de Tzamandos, forteresse de montagne contrôlant un défilé (323), dont il avait fait sa résidence ; on sait en effet par les sources syriaques (324) qu'en 1070 (un an après sa mort) c'est «la Grecque Marie» qui y commande : il ne peut s'agir que de sa fille, qui a pris sa succession.

On peut dire, en résumé, que les chefs arméniens exilés ont été, compte tenu de leur passé féodal, des stratèges plus ou moins héréditaires, et que leur commandement s'est peu à peu réduit d'un thème à quelques forteresses, compte tenu de la désagrégation du régime des thèmes qui affecte le XIe siècle.

(b) La persistance des structures nationales :

Les titres royaux

Les princes arméniens, même déchus de leurs royaumes, ont continué à jouir de prérogatives souveraines auprès des populations arméniennes de Cappadoce : c'est le cas de Dawit' Arcruni en 1025, à la mort de Senek'erim : «L'autorité royale sur le peuple arménien passa à son fils aîné Dawit', car c'était un homme plein de gloire, d'honneur, et sachant se faire craindre dans le pays» (325). Dix ans plus tard, au moment de sa mort, il est encore qualifié de «roi Dawit', fils de Senek'erim, roi d'Arménie» (326), mais son frère Atom, qui lui

(323) Cette forteresse avait été construite par Mleh (cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 65). «Cette ville était située sur un rocher élevé», (ZONARAS, Bonn, III, p. 541).

(324) BAR-HEBRAEUS, édit. BUDGE, p. 220. H. BERBERIAN nous fait savoir que le Père LAURENT lui avait montré un sceau de Marie, avec la légende en grec et en arménien, lui donnant le titre de «curopalatissa» ; la moitié du nom de son mari était cassé (lettre du 9/3/74). D'autre part, un colophon de manuscrit de 1071 parle de Marie «à l'époque où elle était curopalate» (GAREGIN, *Colophons*, col. 252). Cela suppose la reconnaissance par les Byzantins de son ascendance royale (on désignait habituellement ainsi les dynastes orientaux selon GAREGIN, ibid., col. 254, note 2), mais peut impliquer également la reconnaissance d'un pouvoir exercé en Cappadoce.

(325) MATTHIEU, Jérusalem, p. 62, trad., p. 52.

(326) ID., Jérusalem, pp. 73-74, trad., p. 52.

succède en vertu du droit d'aînesse, reçoit simplement «le pouvoir sur son patrimoine» (327), sans mention de titre royal ; lui-même et son frère Apusahl, qu'il s'associe dans l'exercice du pouvoir, ne sont jamais mentionnés que comme «fils des rois d'Arménie» (328), même s'il n'est pas absolument exclu qu'ils aient songé à régner à nouveau en Arménie (329). De toute façon, l'arrivée de Gagik II en Cappadoce, vers 1044-1045, a dû détourner les frères Arcruni de relever le titre royal dans leur maison, sur laquelle celle des Bagratuni avait toujours eu au moins une primauté d'honneur ; la personnalité de Gagik d'Ani, qui se révèle et s'affirme, avec l'âge et les épreuves, pendant son exil, a su même restaurer l'ancienne subordination des princes Arcruni : lorsque, vraisemblablement en 1059, Atom et Apusahl sont requis par l'empereur de se convertir à la foi chalcédonienne, ils invoquent dans leur refus la suprématie à la fois de droit et de fait du Bagratuni, disant à Constantin Doukas : «En ce qui nous concerne, sans Gagik, fils d'Ašot, nous ne pouvons rien faire, car c'est un homme vaillant, il est roi, et aussi notre beau-frère ; envoie-le chercher, car si nous faisions quelque chose sans lui, il nous brûlerait, à notre retour dans notre pays» (330).

Ce titre et ces prérogatives de roi sont vigoureusement revendiqués, au moins d'après les sources nationales, par Gagik, à son arrivée à Constantinople : «Je suis roi, et fils des rois d'Arménie, et tous les Arméniens obéissent à mes ordres» (331), proclame-t-il devant Constantin Doukas. Matthieu d'Edesse prétend même que, pendant son exil, Gagik se comporta parmi les Grecs «comme un roi redoutable» (332). Aux yeux des historiens contemporains, Gagik est roi, et Matthieu place les événements survenus postérieurement à la chute d'Ani «sous le règne de Gagik Šahnšah, fils d'Ašot et souverain d'Arménie» (333). C'est sans doute à la persistance de son prestige royal que Gagik dut d'être le représentant de sa communauté auprès de l'émir Ktrič — Chrysoskoulos, en 1070 (334) et d'être épargné par

(327) Id., Jérusalem, p. 74, trad., p. 52.
(328) Id., Jérusalem, p. 192, trad., p. 238.
(329) Cf. infra, pp. 101-104.
(330) Matthieu, Jérusalem, p. 193, trad., p. 134.
(331) Id., Jérusalem, p. 195, trad., p. 135.
(332) Id., Jérusalem, p. 112, trad., p. 78.
(333) Id., Jérusalem, p. 221, trad., p. 155.
(334) Cf. infra, p. 114.

Romain Diogène en 1071, alors que les Arcruni voyaient leur résidence de Sébaste saccagée (335).

L'arrivée de Gagik-Abas de Kars, en 1065, n'a pu porter longtemps ombrage au pouvoir de Gagik d'Ani, puisque Gagik-Abas meurt dès 1069 (336) ; dans ce bref laps de temps, il continue à bénéficier lui aussi du prestige et de l'autorité royale, mais à un moindre degré sans doute que Gagik d'Ani. Ce dernier a continué, en Cappadoce, à bénéficier de la suprématie de la branche aînée des Bagratuni sur toutes les autres maisons royales, même si Byzance a tenté de faire des Arcruni d'abord, de Gagik de Kars ensuite, des instruments de l'autorité impériale dans la Cappadoce arménienne (337).

L'organisation féodale

A l'échelon inférieur, l'organisation féodale paraît avoir subsisté également. Vingt ans après l'immigration des Arcruni en Cappadoce, c'est toujours Šapuh, leur *sparapet* (chef de la cavalerie) qui est à la tête de leurs troupes (338) ; celles-ci sont assez importantes pour que Michel IV envoie à Sébaste une armée de 15.000 hommes pour s'emparer d'Atom et d'Apusahl (339). Gagik d'Ani dispose de ses propres troupes soit avant Manckert, quand il leur fait violenter des Grecques et massacrer le métropolite de Césarée (340), soit après, quand, avec un millier d'hommes, il va rendre visite à Aplarip de Tarse (341).

Lors de la capture de Gagik par les fils de Mantalē (Pantaléon), les troupes des divers princes arméniens viennent assiéger le château de Kyzistra (342). Le fait que, postérieurement à la dissolution de l'armée

(335) Cf. infra, p. 113.

(336) MATTHIEU, qui le fait voler au secours de Gagik d'Ani, prisonnier à Kyzistra, en 1079-1080,(Jérusalem, p. 264, trad., p. 184) est démenti par KIRAKOS, édit. MELIK'-AWHANJANYAN, p. 104, qui fait mourir l'ex-roi de Kars l'année de l'avènement de Romain Diogène et par BAR-HEBRAEUS, édit. BUDGE, p. 220, pour qui c'est sa fille qui commande à Tzamandos dans l'hiver 1069-1070.

(337) Cf. infra, p. 101.

(338) MATTHIEU, Jérusalem, pp. 96-97, trad., p. 67.

(339) ID., p. 96, trad., p. 67.

(340) Cf. infra, p. 107.

(341) MATTHIEU, Jérusalem, p. 263, trad., p. 183.

(342) ID., Jérusalem, p. 264, trad., p. 184. MATTHIEU place ces événements qui aboutissent à l'assassinat de Gagik en 1079. Nous nous proposons de montrer ailleurs qu'ils peuvent être ramenés à l'année 1073.

des thèmes par Constantin Monomaque, les ex-rois arméniens aient gardé auprès d'eux tout ou partie de leur «ost», montre que *l'azatagund* (la légion noble), même intégrée dans l'armée byzantine, avait gardé ses liens de vassalité à l'égard de ses princes. Nous verrons plus loin qu'à certains moments, les «rois en exil», non contents de contrôler la hiérarchie féodale arménienne, ont pu s'assurer une semi-autonomie face au pouvoir byzantin.

L'essor économique et culturel

Au maintien des structures sociales est venu s'ajouter l'essor de la vie économique et culturelle, en particulier chez les Arcruni. C'est la richesse de leur capitale, Sébaste, qui a dû exciter la convoitise des Turcs, lors de l'attaque de 1059. Cette richesse, Sébaste la devait, bien sûr, à son rôle traditionnel de carrefour caravanier, mais aussi, au moins de l'aveu de Matthieu d'Edesse, à la présence des Arcruni ; parlant du sac de la ville par les Turcs, il écrit : «La quantité d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles et d'étoffes de brocart qu'ils prirent, est au-dessus de tout calcul, car c'était la résidence des rois d'Arménie» (343). Une intense activité constructrice traduit cette prospérité économique : on doit à Senek'erim, qui avait déjà donné au Vaspurakan une grande impulsion artistique (344), la construction à Sébaste de l'église Surb Nšan (de la Sainte-Croix), commencée en 1022 et destinée à abriter les reliques de la Vraie Croix, emportées du monastère de Varak (345) (au Vaspurakan). Il construit un monastère du même nom à Eudoxias (Tokat) (346).

A la même époque, le prince Kiwreł fait édifier dans la région de Téphriké (Tiwrik), sous l'invocation de Saint Grégoire l'Illuminateur, un couvent appelé encore «désert (*anapat*) de Kiwreł» (347).

Le prince Atom aussi «bâtit un grand nombre d'églises et de couvents», gagnant ainsi la réputation d'un protecteur du clergé (348).

(343) Jérusalem, p. 161, trad., p. 112.

(344) Cf. VARDANYAN, *Vaspurakan*, pp. 202-203.

(345) GAREGIN, *Colophons*, col. 213, TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens de Vienne*, p. 100.

(346) ALBOYADJIAN, *Histoire de l'Eudocie arménienne*, pp. 167-168, I. MELIKOFF, *La geste de Melik Dānişmend*, I, p. 287.

(347) GAREGIN, *Colophons*, col. 214.

(348) MATTHIEU, Jérusalem, p. 74, trad., p. 52.

En 1052, il donne comme résidence au patriarche Petros, le monastère de la Sainte-Croix, qu'il restaure sans doute et embellit (349). La ville de Sébaste comprenait un nombre d'églises assez grand (600 selon Matthieu) (350) pour que les Turcs, en 1059, aient pris de loin leurs coupoles pour les tentes de l'armée ennemie (351).

Saint Nersēs de Lambrun, à la fin du XIIe siècle, donnera en exemple aux Arméniens de Cilicie, assez tièdes dans ce domaine, l'activité constructrice des Arcruni à Sébaste (352). Il cite également celle des princes de Vanand, c'est-à-dire de Gagik de Kars, sans doute stimulé par la présence de Grigor Vkayasēr à Tzamandos. A Gagik d'Ani, qui fut le seul des princes exilés à n'avoir jamais accueilli de catholicos dans ses domaines, on n'attribue que la construction du couvent de Pizu (353).

On cite encore la fondation du couvent de Narek, près d'Akn, destiné à abriter les reliques de Saint Grigor de Narek, apportées du Vaspurakan (354). La tradition attribue même aux Arméniens venus en 1022 la fondation des villes d'Arabkir (Arauraka) et d'Akn (Egin) (355).

Les centres de population arménienne semblent avoir suscité l'activité des *scriptoria* ; c'est ainsi que nous conservons des évangéliaires recopiés et enluminés dans la région de Sébaste en 1041, 1045, 1066 (356), ainsi qu'un évangéliaire copié en 1071-1078, dans les possessions cappadociennes de Gagik de Kars (357).

(349) ARISTAKĒS, YUSBAŠYAN, p. 82, trad., p. 72, qui prétend que c'est Atom qui a bâti le couvent.

(350) MATTHIEU, Jérusalem, p. 161, trad., p. 112.

(351) ID., Jérusalem, p. 160, trad., p. 112.

(352) *Documents arméniens*, I, p. 576.

(353) MATTHIEU, Jérusalem, p. 221, trad., p. 155.

(354) ČAMČEAN, *Histoire d'Arménie*, II, p. 903.

(355) VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 218.

(356) GAREGIN, *Colophons*, col. 221-222, nous précise que l'évangile de 1041 a été copié au village de Xanłal, près de Sébaste ; pour l'évangile de 1045 (col. 225-226), il ne donne pas d'indication de lieu, mais T. ISMAÏLOVA, dans *Table des canons de deux manuscrits arméniens d'Asie Mincure du XIe siècle* (*REArm*, III, N.S., 1966, pp. 92) le situe dans la région de Sébaste. Le colophon de l'évangile de 1066, (col. 247-250), nous précise que le prêtre Grigor fut pris du désir d'apprendre le travail de l'or afin d'orner les commandements du Seigneur (allusion aux Evangiles) et leurs reliures.

(357) T. ISMAÏLOVA, *A propos de l'Evangile de 1071-1078*, p. 283.

L'évangile de Sébaste de 1066 atteste une nette influence byzantine, selon Lydia Dournovo (358), de même que l'évangile de 1071-1078, selon T. Ismaïlova pour qui il appartient au courant arménien byzantinisant qui s'épanouira pleinement en Cilicie (359).

Le colophon contemporain de l'évangéliaire de 1066, nous renseigne indirectement sur les liens des *scriptoria* de Cappadoce avec Constantinople, puisque son auteur, le prêtre Grigor écrit : «Je suppliais mon maître Sahak d'apporter de la ville royale (Constantinople) la boîte de la reliure» (360). Le père de Grigor, venu avec lui à Sébaste, était d'ailleurs prêtre à Constantinople (361). L'orfèvrerie dut être également à l'honneur comme l'atteste le reliquaire d'argent de l'église de la Sainte Mère de Dieu à Tephriké qui mentionne encore la présence de maîtres orfèvres dans cette région (362).

Il y eut sans doute toute une activité de traduction des œuvres grecques (363) ; dès 1051, le futur catholicos Grigor Vkayasēr traduit la Vie de Saint Jean Chrysostome (364), en prélude aux autres traductions qu'il effectuera à Constantinople en 1076 (365). C'est donc sur le plan culturel que le transfert des Arméniens en Cappadoce prend un aspect positif. S'il y a contact entre la culture grecque et la culture arménienne, et non absorption de la seconde par la première, c'est en raison de la forte densité du peuplement arménien.

(358) *Miniatures arméniennes*, Editions Cercle d'Art, Paris, 1960, pp. 64-65.

(359) *Op. cit.*, p. 277.

(360) GAREGIN, *Colophons*, col. 230.

Les mots *ztup kazmacoys*, la «boîte de la reliure» ne sont pas très clairs, car *tup* par lui-même signifie parfois la reliure d'un livre et *kazm* également (nous devons quelques précisions concernant les termes techniques de ce colophon à Mademoiselle SIRARPIE DER NERSESSIAN, lettre du 18/6/1974, qu'elle en soit ici remerciée).

(361) ID., *ibid.*, col. 249.

(362) ID., *ibid.*, col. 214.

(363) Sur les interférences culturelles et spirituelles entre Arméniens et Byzantins au XIe siècle, cf. R. W. THOMPSON, *The influence of their environment on the Armenians in Exile in the Eleventh Century*, dans *The proceedings of the XIIIth. International Congress of byzantine Studies*, edited by J. M. HUSSEY, D. OBOLENSKY, S. RUNCIMAN, London, Oxford University Press, New York, Toronto, 1967, pp. 432-438.

(364) GAREGIN, *Colophons*, col. 231-232.

(365) ID., *ibid.*, col. 253-256.

(c) Le peuplement :

La population arménienne antérieure.

Toute la région à l'ouest de l'Euphrate avait été depuis longtemps colonisée par les Arméniens (366). Mais les guerres avec les Arabes provoquèrent un dépeuplement, bientôt suivi d'une colonisation nouvelle, à la faveur de la reconquête du xe siècle. L'artisan en est principalement l'Arménien Mleh-Melias (367), suivi de ses compagnons, Ismaël et les trois frères Vasak, Grigor, Pazuni, auxquels on doit le peuplement des futurs thèmes de Lykandos, Charsianon et Sébaste. Bien des forteresses confiées aux émigrés du XIe siècle naissent ou renaissent grâce à Mleh, sous Léon VI (886-912), Constantin VII Porphyrogénète (912-920, en droit) et Romain Ier Lécapène (920-944) ; ainsi Larissa, devenue une clisure sous le commandement de Vasak, Tzamandos construite par Mleh (368). Le thème de Lykandos a été créé par Mleh (369). Sur l'œuvre de colonisation, le témoignage de Constantin Porphyrogénète est primordial : selon lui, avant l'arrivée de Mleh, «il (le thème de Lykandos) était désert et inhabité, de même que Tzamandos et les régions limitrophes de l'Arménie», mais ensuite, «toute la région se remplit d'Arméniens» (370). Dans la campagne victorieuse de Jean Kourkouas contre Mélitène, en 934, Mleh est cité par les sources grecques «*μετὰ τῶν Ἀρμενίων*» (371), ce qui suppose une importante colonisation

(366) Cf. J. LAURENT, *l'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, pp. 300-305.

(367) Cf. H. GRÉGOIRE, *Notes épigraphiques* (VII, Melias le Magistre), dans *Byzantion*, 8, 1933, pp. 79-88, HONIGMANN, *Ostgrenze*, pp. 65-67, OSTROGORSKY, *La date de la composition du Livre des Thèmes*, dans *Byzantion*, 23, 1953, pp. 39-4, note 1.

(368) HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 65.

(369) ID., *ibid.* D'autres villes attribuées aux princes arméniens du XIe siècle avaient été habitées par les Pauliciens dont beaucoup étaient Arméniens : en dehors de Téphriké, on peut citer Abara (HONIGMANN, *Ostgrenze*, pp. 55-56) peut-être Tarntay (id., *ibid.*) et Arabkir (LAURENT, *l'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 257). Les sources latines mentionnent dans les armées de l'Islam opposées aux Croisés de nombreux Publicains, assimilables, semble-t-il, aux Pauliciens. Il est certain qu'un reliquat paulicien, converti ou non, est resté dans sa région d'origine, entre Sébaste, Mélitène, et Maraš (cf. ID., *ibid.*, p. 259).

(370) *De Thematibus*, édit. PERTUSI, p. 75.

(371) Cf. OSTROGORSKY, *La date de composition du Livre des Thèmes*, dans *Byzantion*, 23, p. 40, note 1.

militaire. Le repeuplement de la Cappadoce est également attesté par l'auteur arabe contemporain Kodama : «Une troupe d'Arméniens, sujets du prince Mafih occupa ce pays et y bâtit des forteresses inexpugnables. Leur nombre s'accrut bientôt et ils nous causent actuellement des embarras et des pertes considérables» (372). Une nouvelle vague de peuplement, au moins aussi importante, déferle avec les campagnes victorieuses de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiscès, à la fin du xe siècle ; selon Michel le Syrien : «à l'époque où les Grecs enlevèrent des villes aux Arabes en Cappadoce, en Arménie et en Syrie, ils tirèrent et amenèrent de la Grande Arménie une foule de peuples. Ceux-ci se fixèrent en ces lieux et se multiplièrent» (373).

Bar-Hebraeus est plus précis encore : les Arméniens qui, au moment où les armées byzantines triomphaient sur les Arabes, se sont réfugiés en terre d'empire pour fuir les persécutions, en ont reçu Sébaste, où ils se multiplièrent (374). De fait, Asołik, sous l'année 986-987, mentionne des évêques arméniens à Sébaste et à Larissa (375).

Le sacre d'évêques arméniens dans les provinces byzantines commence avec le catholicos Xač'ik Ier (971-992) (376) sous le pontificat duquel Asołik mentionne la migration des Arméniens vers l'ouest (377). Il y a donc eu à cette époque une nouvelle vague de population arménienne assez importante pour que le Basileus accepte de la soustraire à la juridiction des prélats grecs. C'est sans doute cette population qui vient renforcer à Césarée le parti de Bardas Phocas, révolté contre l'empire en 971 (378).

Les Arméniens ne sont pas d'ailleurs les seuls à immigrer en terre byzantine, dans la région frontalière des Arabes ; Nicéphore Phocas (963-969) voyant la région de Mélitène, entre autres, dévastée, et ne pouvant y faire venir des Grecs, effrayés par les Arabes, écouta ses conseillers qui «lui suggérèrent d'y appeler les Syriens qui étaient

(372) Cité par LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 29.

(373) III, p. 198. Ailleurs, Michel LE SYRIEN date de 1300 (986) le commencement de l'émigration arménienne vers la Cappadoce (III, p. 133).

(374) Edit. BUDGE, p. 169.

(375) St-Péters., pp. 201-202, trad., pp. 74-75.

(376) M. ORMANIAN, *L'Eglise arménienne*, 2e édit., Antelias, 1954 (en français).

(377) St-Péters., p. 258, trad., p. 141.

(378) Cf. J. LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 53, note 2.

dans les pays des Taiyayê (Arabes) et qui avaient coutume de vivre et d'habiter au milieu des deux peuples et des deux empires» (379).

En même temps que l'explication de la politique de transfert des Arméniens, aptes à former, comme les Syriens, une sorte de zone tampon entre Byzance et le monde musulman, nous avons l'indication de l'importance de Mélitène, à partir de la fin du xe siècle, comme centre de peuplement syriaque (380). En Cappadoce même, les Syriens sont présents mais minoritaires, en particulier dans le sud. Depuis le patriarcat de Jean VI (954-957) jusqu'à celui de Michel le Grand (1166-1199) au moins, des évêques métropolitains sont consacrés pour Tzamandos (381). Un évêque est consacré pour Arabissos, au nord d'Albistan (différente de l'Arabissos euphratésienne) par Athanase V (986-1002) (382). Par contre, à Césarée, il faut attendre Michel le Grand pour voir apparaître un évêque syriaque (383). En ce qui concerne le peuplement arménien du xe siècle, même s'il est moins important que celui du xie siècle, il a fourni des pôles d'attraction et a contribué à faire de la Cappadoce, en grande partie, un pays arménien. Mais dans quelles limites géographiques ?

Les limites du peuplement arménien en Cappadoce

Les sources latines donnent quelques indications : après avoir chassé la garnison turque d'Héraclée (Eregli), l'armée de la 1re Croisade entre «dans la terre des Arméniens» (384), ce qui peut faire

(379) Michel LE SYRIEN, III, p. 130.

(380) La colonisation arménienne et syriaque intéresse également la Syrie du nord, l'Eurphatèse, la Cilicie, mais ces régions, pour le moment, ne concernent pas directement notre propos.

(381) Michel LE SYRIEN, *Chronique*, III, Appendice III, pp. 465 (Symnadou correspond à Tzamandos et non à Synnada de Phrygie, contrairement à ce que dit CHABOT dans la *Revue de l'Orient Chrétien*, 6, 1901, pp. 204, où il a publié également la liste des sièges patriarcaux et épiscopaux), 466, 468, 470, 473, 476, 479, 481.

(382) ID., *ibid.*, p. 480, et pour la localisation d'Arabissos, CHABOT, *Revue de l'Orient Chrétien*, 5, 1900, p. 606.

(383) ID., *ibid.* ; pour les problèmes concernant les Syriens, on se reportera à la communication de GILBERT DAGRON, *Minorités ethniques et religieuses*. L'auteur souligne que, même à l'époque de l'installation de dynastes arméniens à Mélitène, à la fin du xie siècle, la population syriaque a été prédominante. Aussi n'avons-nous pas inclus Mélitène dans notre étude.

(384) *Gesta Francorum*, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, III, p. 131.

croire que la limite sud du peuplement arménien en Cappadoce était Héraclée. Il faut sans doute repousser cette limite entre Niğde et Césarée. Le premier château auquel se heurtent les Croisés, particulièrement imposant par son site et ses fortifications, et appartenant au prince musulman Assam (Hasan), est celui d'Alphia, qu'ils contournent, faute de pouvoir le prendre. Tout près, se trouve la *civitas* d'Alphia, probablement aux mains d'Arméniens, puisque la population ouvre ses portes aux Croisés, et qu'un Arménien accompagnant l'armée franque s'en dit originaire et en réclame l'investiture (385). Ce chateau est situé forcément sur la route Héraclée-Césarée ; à la citadelle, (*castrum*), très bien fortifiée et située sur une haute roche» (386), pouvait correspondre une ville basse (*civitas*). C'est sans doute l'Augustopolis d'Anne Comnène située à deux journées de marche de Césarée, dans les terres de l'émir Hasan (387), dont la description correspondrait assez aux indications modernes sur Niğde (388). En ce cas, le peuplement arménien, au sud de Césarée, se serait étendu jusqu'à Niğde.

Cette colonisation arménienne cessait sans doute, entre Kyzistra et Niğde, de relever des anciennes familles royales et se mêlait au peuplement grec (389). A l'ouest, les sources ne mentionnent aucune localité occupée par les Arméniens au-delà de Sébaste et Césarée ; même si l'absence de témoignage artistique ne prouve que l'absence d'artistes, le fait que certains décors de la Cappadoce rupestre qui tranchent sur la tradition iconographique byzantine, ne doivent rien à l'influence arménienne, comme l'a montré Nicole Thierry (390), semble confirmer cette hypothèse.

(385) *Histoire anonyme de la Ire croisade*, édit. BRÉHIER, pp. 60-61. Etienne DE BLOIS, dans *Historiens occidentaux*, III, p. 888, *Robert le Moine, ibid.*, p. 768, *Baudri de Bourgueil, Hist. occ.*, IV, p. 38.

(386) Etienne DE BLOIS, p. 888.

(387) Cf. I. MELIKOFF, *La geste de Melik Dānişmend*, I, p. 93 et p. 121 et Anne COMNÈNE, *Alexiade* écrit. LEIB, 1945, III, p. 19.

(388) Cf. ALISHAN, *Sissouan*, p. 182 et la carte de S. RUNCIMAN, *A History of the Crusades*, I, 1968, p. 176.

(389) Kyzistra par exemple échappait à la juridiction de Gagik d'Ani qui s'y fait prendre par les maîtres de la place, les fils de Mandalē, cf. Nicole THIERRY, *Notes critiques à propos des peintres de Cappadoce*, dans *Revue des Etudes byzantines*, 25, 1968, p. 343.

(390) Nicole THIERRY, *Notes critiques*, pp. 339-343, et lettre du 23/5/73. Il a pu y avoir, à notre avis, une colonisation arménienne en Cappadoce rupestre,

La région d'Eudoxias (Tokat) marquait sans doute la limite nord de la colonisation arménienne. Celle-ci dut être particulièrement dense autour de Sébaste et surtout de Césarée : la Gabadonie, haute plaine au sud-est de Césarée, autour de Xawatanēk-Gabadonia, fut sans doute l'objet d'une immigration massive, puisqu'une fresque de la Cappadoce rupestre identifie la Gabadonie à l'Arménie, comme lieu de la prédication de Saint Barthélémy (391). Cette immigration a même pu être bien antérieure à celle des Arcruni, puisque l'église de Kokar Kilise, mentionnant les Arméniens de Gabadonie, a pu être datée de la deuxième moitié du IXe siècle (392).

3) *Les problèmes politiques de la colonie arménienne*

Cette importance de la colonisation arménienne, principalement en Cappadoce orientale, explique les conflits personnels des princes et surtout les rapports tendus avec Byzance.

(a) Les rapports des princes arméniens entre eux :

En dehors des amputations territoriales réalisées par Byzance au profit des derniers arrivants, pour diviser les princes arméniens, les circonstances elles-mêmes n'ont pas toujours favorisé l'harmonie des rapports. Ainsi les Arcruni, à l'arrivée de Gagik II, en 1045, pouvaient apparaître comme plus ou moins complices de la chute du royaume d'Ani : le patriarche Petros, un des principaux responsables de l'annexion du pays par les Byzantins, avait auparavant fréquemment séjourné à Sébaste (393) ; c'est à Sébaste, auprès d'Atom, qu'il finit ses jours (394). Les princes Arcruni étaient encore discrédités auprès de l'ex-roi d'Ani par la conduite de leur sœur Mariam, mère de Bagrat IV de Géorgie : celle-ci songea sérieusement à revendiquer Ani pour son fils et la *Chronique Géorgienne* prétend même que «ceux

réduite à la région de Niğde et de Tyana, cette dernière ville étant un siège épiscopal arménien au plus tard au XIVe siècle (cf. ALICHAN, *Sissouan*, pp. 185-186) ; cf. aussi J. LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 69 et note 5, pour qui la colonisation arménienne cesse à l'ouest de Césarée et de Sébaste.

(391) Michel et Nicole THIERRY, *Nouvelles églises rupestres de Cappadoce*, Paris, 1963, p. 129, Nicole THIERRY, Notes critiques, p. 343, et lettre du 23/6/73.

(392) ID., *ibid.*, p. 352. La fresque en question fait peut-être rèférence à l'arrivée des Arméniens de Mleh-Melias le Magistre, sous Léon VII (886-912).

(393) Cf. supra, pp. 72-73.

(394) Cf. supra, p. 85.

d'Ani livrèrent leur ville à la mère de Bagrat, qui avait par son père des droits sur l'Arménie» (395). Cette hostilité put être accrue du fait que les catholicoi Petros et Xač'ik II résidèrent tous deux dans des territoires arcruniens. Quant à Gagik d'Ani, le fait qu'il ait privé ses beaux-frères de l'héritage de Dawit' dut le leur rendre suffisamment odieux.

Gagik de Kars n'avait de titre à l'amitié ni des princes Arcruni, ni de Gagik d'Ani ; il attirait dans sa résidence de Tzamandos le catholicos Grigor Vkayasēr qui devait faire plus tard les frais de la rancœur de Gagik II ; ce dernier pouvait encore en vouloir à l'ex-roi de Kars d'être le beau-frère de Bagrat IV. Peut-être le fait d'être leur neveu par alliance (396) créa-t-il un certain lien avec les Arcruni. Mais en 1065, Gagik d'Ani paraît avoir déjà assuré son autorité sur eux. Byzance a tenté d'attiser les rivalités en accordant d'abord sa confiance aux Arcruni, premiers installés dans l'empire, chargés de la surveillance du patriarche Petros, puis de Xačik II ; à partir de 1065, c'est Gagik de Kars, dont la fille Marem aurait joui de la protection de l'impératrice Eudoxie (397) qui a les faveurs des Byzantins.

Mais la violence des pressions byzantines, en particulier dans le domaine religieux, le danger turc, l'autorité personnelle de Gagik II purent créer, au moins à partir de la suppression du patriarcat en 1059, une sorte de front commun entre les Arcruni et l'ex-roi d'Ani.

(b) Les rapports avec Byzance :

D'une manière générale, les rapports arméno-byzantins ont été tendus et souvent marqués par la violence.

Les Arcruni n'ont jamais réellement renoncé au trône d'Arménie. Le plus soumis de tous, dans doute, Senek'erim, trois ans après son exil, voit toujours dans le Vaspurakan son port d'attache, puisqu'il demande à être enterré au monastère de Varak (398). Mais, plus que

(395) BROSSET, *Géorgie*, p. 319 ; cf. L'inscription de Marmašen où Mariam Arcruni est mentionnée comme «reine des Apx'az et des Arméniens» (cité par VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 200).

(396) Gagik de Kars a épousé Goranduxt, sœur de Bagrat IV (GAREGIN, *Colophons*, col. 239-240 et 241, note 3).

(397) ČAMČEAN, *Histoire d'Arménie*, II, p. 989, cité par H. BERBERIAN, Patriarcat, p. 340.

(398) MATTHIEU, Jérusalem, p. 62, trad., p. 44, TAŠEAN, *Catalogue des manuscrits arméniens. de Vienne*, p. 100.

des regrets, il y a des révoltes qui entraînent avec elles les princes arméniens frustrés. Nicéphore Phocas, dit *Crviz* («au col tors»), fils de Bardas Phocas, rassemble autour de lui, en 1022, «un grand nombre de gens de la noblesse romaine, que l'empereur, pour des raisons diverses, avait précédemment privés de leurs dignités» (399). Parmi ceux-ci, Dawit' Arcruni, tout juste arrivé en Cappadoce ; Aristakēs rappelle clairement, même s'il n'en fait pas la raison de sa révolte, que «Dawit', dont le second nom est Senek'erim (...), avait remis son bien patrimonial héréditaire, le pays de Vaspurakan, à l'empereur Basile» (400). Matthieu d'Edesse (401) et Smbat le Connétable (402) nous disent beaucoup plus explicitement que Nicéphore *Crviz* aimait fort Dawit' et s'était engagé à le faire remonter sur le trône d'Arménie (403). Les autres princes spoliés, Yovhannēs-Smbat d'Ani, Ašot K'aǰ, Giorgi d'Ap'xazie avaient également été contactés (404). Il s'agit donc d'une levée de boucliers des princes de Transcaucasie spoliés de leurs territoires. Comme la révolte de son père Bardas Phocas, en 971, la révolte de Nicéphore prend son essor en Cappadoce et rallie des membres de la classe latifundiaire, à laquelle désormais appartiennent les Arcruni, autour de Rodenton (405) et dans les régions avoisinantes où les rebelles levèrent des troupes (406) dont firent partie les contingents de Dawit' Arcruni (407).

(399) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, pp. 32-33, trad., p. 16.

(400) YUZBAŠYAN, p. 34, trad., p. 19.

(401) Edit. Vałarš., p. 51, trad. de H. BERBÉRIAN dans *Nicéphore au Cou Tors*, dans *Byzantion*, 8, 1933, p. 553. L'édition de Jérusalem et la traduction de Dulaurier ne citent pas ce passage.

(402) Venise, p. 26, Moscou, p. 30.

(403) Quoique les textes ne le précisent pas, il s'agit bien évidemment du trône du Vaspurakan, sans quoi Nicéphore Crviz n'aurait pas invité Yovhannēs-Smbat, roi du Širak (royaume d'Ani) et son frère Ašot IV à se joindre à lui (cf. MATTHIEU, Vałarš., p. 51).

(404) MATTHIEU, Vałarš., p. 51, trad. dans *Byzantion.*, 8, p. 553, SMBAT, Venise, p. 26. *La Chronique géorgienne*, dans BROSSET, *Géorgie*, pp. 307-308, ne mentionne que la participation d'un noble géorgien, Pheriz (Pers) à la révolte, alors que SCYLITZÈS, dénonce nettement la collusion entre Xiphias, l'autre chef de la révolte et le roi des Ap'xazes (Bonn, II, p. 477, Berlin, p. 366).

(405) A une soixantaine de km à l'est de Tyana (cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte II).

(406) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 477, Berlin, p. 366.

(407) MATTHIEU, Vałarš., p. 51, trad., dans *Byzantion*, 8, p. 553, SMBAT, Venise, p. 26, Moscou, p. 30.

Il semble que Basile II prit alors des contacts avec Dawit' qu'il supplia instamment de trouver un moyen de perdre Nicéphore (408). Sans doute poussé par les promesses territoriales de Basile II (dont Césarée, «fief» des Phocas) tout autant que par le remords de rompre le traité conclu avec l'empire (409), Dawit' aurait fait tuer Nicéphore par ses soldats (410) ou l'aurait frappé de sa main (411) et aurait fait porter sa tête à Basile II (412), dispersant ainsi les révoltés (413) ; en tout cas, il s'est finalement rallié au Basileus.

Celui-ci, à la veille de sa mort, et malgré les riches récompenses territoriales octroyées à Dawit', gardait toute sa défiance à l'égard des Arcruni ; lorsque, selon Matthieu d'Edesse, «il lui confiait (à Constantin VIII) les fils de Senek'erim, Dawit', Atom, Apusahl, et Kostandin» (414), c'était pour qu'il les tînt à l'œil (415).

En 1040-1041, Michel IV, sur la foi d'accusations proférées par un prince de l'entourage des Arcruni, envoie à Sébaste une armée de 15.000 hommes sous la conduite de l'«Acolythe», chef de la garde varange (416), avec la mission de ramener de gré ou de force Atom et Apusahl soupçonnés, à tort selon Matthieu, de préparer une révolte contre l'empereur. Calmé par des présents, l'«Acolythe» ramène les princes à Constantinople où ils convainquent l'empereur de leur loyauté (417). Rien n'autorise à croire qu'il y ait effectivement eu complot de la part d'Atom et d'Apusahl : on peut néanmoins remarquer que la situation générale y est propice : l'attention de Michel IV est attirée par le grave soulèvement bulgare, commencé en été 1040,

(408) MATTHIEU, Vałarš., p. 51, trad. dans *Byzantion*, 8, p. 553, SMBAT, Venise, p. 26, Moscou, p. 30.

(409) ID., *ibid.*

(410) ID., *ibid.*

(411) ARISTAKÈS, YUZBAŠYAN, p. 34, trad., p. 19.

(412) Id., *ibid.* Pour SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 477, Berlin, pp. 366-367, c'est Xiphias qui aurait tué Nicéphore, de même que pour la *Chronique géorgienne*, dans BROSSET, *Géorgie*, p. 307. ADONTZ et GRÉGOIRE, *Nicéphore au Col Roide*, in *Byzantion*, 8, 1933, pp. 209-210, donnent une légère préférence à ces sources.

(413) ID., *ibid.*, MATTHIEU, Vałarš., p. 51, trad., dans *Byzantion*, 8, p. 553, SMBAT, Venise, p. 26, Moscou, p. 30.

(414) Jérusalem, p. 61, trad., p. 43.

(415) C'est au moins l'interprétation de VARDANYAN, *Vaspurakan*, p. 221.

(416) MATTHIEU, trad., p. 398, note 4 du ch. LIV.

(417) ID., Jérusalem, p. 96-97, trad., pp. 67-68.

réprimé à la fin de 1041 (418) ; les Arméniens de Cappadoce ont dû être au courant de cette révolte, et apprendre au moins le départ, dès la fin de l'été 1040, d'Alousianos, fils du tsar Aaron, lequel était stratège du thème de Théodosiopolis et possédait du chef de sa femme des terres dans le thème de Charsianon (419), où les Arcruni (tout au moins la veuve de Dawit') étaient dotés. En tout cas, en 1041, les Arcruni sont soumis, puisque Michel IV lève des troupes à Sébaste pour sa campagne balkanique (420). Les difficultés de l'empire, en 1040, ont favorisé d'autres complots : celui de Michel Cérulaire et de Jean Macrembolites contre Michel IV (421), celui de Théodore Mésanyktès, de Michel Gabras et de Grégoire le Taronite, contre Constantin, frère de Michel IV et domestique des Scholes d'Orient (422), dont relevaient les Arcruni.

En 1057, la révolte du général Isaac Comnène, appuyée sur le mécontentement des stratèges d'Asie, en particulier Katakalon Kékaumenos, semble avoir recueilli l'adhésion des territoires de peuplement arménien ; Kékaumenos rallia à sa cause des chefs et des soldats arméniens, entre autres à Téphriké et à Sébaste (423), toutes deux aux Arcruni. Si les Arcruni ont pu donner leur adhésion au complot, en revanche, Gagik d'Ani, dans la région de Césarée, dut plutôt se plier à l'attitude de l'Ibère Pnyemos, stratège du thème de Charsianon, resté fidèle à Michel VI le Stratiotique (424). Le ralliement des Arcruni pourrait s'expliquer par le fait que les incursions turques se rapprochaient de Sébaste (les régions de Koloneia et de Kamax seront ravagées en 1057) et qu'un pouvoir militaire pouvait davantage assurer leur sécurité que le gouvernement antimilitariste de Michel VI. Mais le règne d'Isaac Comnène s'achève en 1059, et avec Constantin X Doukas, c'est le parti civil qui triomphe. Sous son règne, les dépenses de guerre sont réduites autant que possible, les soldats sont sous-

(418) L. Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, 2e édit., Paris 1969, p. 204.

(419) Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, III, pp. 297-298 et Scylitzès, Bonn, II, p. 531, Berlin, p. 413 ; celui-ci précise qu'Alousianos alla rejoindre le premier chef de la révolte Dolianos, sous le costume d'un soldat arménien.

(420) Matthieu, Jérusalem, p. 103, trad., p. 72, et p. 397 note 1 du ch. LVII.

(421) Scylitzès, Bonn, II, p. 530, Berlin, p. 412.

(422) Id., II, pp. 530-531 (412).

(423) Id., II, p. 626 (491).

(424) Id., II, p. 627 (492).

équipés, mal payés et tombent dans l'indiscipline (425). Abandonnées à elles-mêmes, les colonies arméniennes de Cappadoce, au moins jusqu'à l'avènement de Romain Diogène, en 1068, vont durcir leur position vis-à-vis du gouvernement byzantin et rester dans un état de semi-autonomie.

L'intensification des persécutions religieuses est une des causes déterminantes de ce séparatisme arménien. Précédemment, le patriarche Petros avait été retenu à Constantinople, et il avait fallu qu'Atom Arcruni s'en portât garant pour qu'il pût résider à Sébaste (426). Des pressions avaient été exercées ; le neveu de Petros s'était sans doute rallié à la foi chalcédonienne (427) ; l'impératrice Théodora, qui paraît avoir été assez favorable aux Arméniens (428), aurait supplié en vain Gagik II, selon Vardan, de devenir Romain (c'est-à-dire Chalcédonien), de l'épouser et de régner sur les Grecs (429).

Les pressions religieuses sont devenues persécutions à l'avènement de Constantin Doukas. Il peut y avoir à cela des raisons extérieures à la situation propre de l'empire, par exemple, la nécessité, après le schisme de 1054, de présenter un front uni des Eglises orientales (Grecs, Arméniens, Syriens) contre les Latins (430) ; à cet égard, on peut remarquer que c'est Michel Cérulaire qui a persécuté le catholicos Petros ; sous le règne d'Isaac Comnène, le même patriarche lutte pour la toute-puissance de l'église orthodoxe, se prétendant supérieur à l'empereur (431). Le raidissement doctrinal s'accentue encore sous Constantin Doukas avec le patriarche Constantin Lichoudès sous le pontificat duquel les dons à l'église sont multipliés (432). Les églises orientales, arménienne et syriaque font les frais de ce triomphe de l'orthodoxie. Selon Matthieu d'Edesse, «Doukas investi de la puissance souveraine fit rentrer dans l'orthodoxie tous ceux qui s'en

(425) LAURENT, *Byzance et les Turcs Seldjoucides*, pp. 57-58.
(426) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 82, trad., p. 72.
(427) BERBERIAN, *Patriarcat*, p. 160.
(428) C'est peut-être sous son règne (janvier 1055-août 1056) que Petros retourne à Sébaste (cf. BERBERIAN, *Patriarcat*, pp. 158-159). C'est elle qui supprime l'énoikion, taxe très impopulaire, à Ani (cf. H. BARTIKIAN, *L'Enoikion*, dans *RÉArm*, N. S. 6, p. 289).
(429) Pp. 105-106.
(430) Selon une suggestion de Nina GARSOÏAN.
(431) OSTROGORSKY, *Byzantine State*, pp. 339-340.
(432) ID., *ibid.*, p. 342.

étaient écartés» (433). La persécution se déchaîna «surtout vers le temps de la mort du catholicos Petros» (434), et c'est sans doute Michel Cérulaire, mort le 21 janvier 1059, qui en a pris l'initiative, la même année (435). Cette persécution a pour but la suppression du patriarcat arménien et le ralliement au concile de Chalcédoine (436). Elle se manifeste par la suppression pratique du patriarcat pendant 6 ou 7 ans et le ralliement, apparent ou réel à la foi chalcédonienne (437). Xač'ik II, dès qu'il eut pris la succession de Petros (il avait été consacré du vivant même de celui-ci, qui pressentait les difficultés à venir (438), fut retenu à Constantinople pendant trois ans (439) et soumis aux interrogatoires des Grecs (440) (sans qu'il soit dit ce qu'au point de vue doctrinal il en est résulté) ; des Grecs haut placés revendiquèrent la direction de l'église arménienne, mais sans succès (441) ; on voulut même un moment imposer tribut à Xač'ik II, et en tout cas, on priva le patriarcat de ses domaines (442) et des trésors accumulés par Petros. Nous avons vu que l'élection de Grigor Vkayasēr, en 1065, fut le prix de la cession de Kars aux Grecs par Gagik-Abas et que le nouveau patriarche, fils de Grigor Magistros, présentait un certain nombre de garanties de loyalisme vis-à-vis de l'empire. En fait c'est seulement avec Grigor Vkayasēr que l'on peut parler d'une restauration du patriarcat qui, selon Matthieu d'Edesse, «fut renouvelé par lui» (443) ; Smbat le Connétable dit même que Gagik de Kars put «rétablir» le patriarcat et souligne que pendant 7 ans les Arméniens étaient restés dans la foi des Grecs (444). Le pontificat

(433) Jérusalem, p. 152, trad., p. 106. Gilbert DAGRON, dans sa communication sur les *Minorités ethniques et religieuses*, souligne, pour les Xe-XIe siècle de l'Empire byzantin, l'association qui se crée entre tolérance et expansion, persécution et défensive : c'est cette dernière attitude qui se manifeste sous Constantin X Doukas.

(434) Jérusalem, p. 164, trad., p. 115.

(435) BERBÉRIAN, *Patriarcat,* pp. 331-332.

(436) MATTHIEU, Jérusalem, p. 164, trad., p. 115.

(437) BERBÉRIAN, *Patriarcat,* p. 333.

(438) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 82, trad., p. 73, MATTHIEU, Jérusalem, p. 122, trad., p. 85.

(439) MATTHIEU, Jérusalem, p. 165, trad., p. 115.

(440) ARISTAKĒS, YUZBAŠYAN, p. 83, trad., p. 73.

(441) Id. YUZBAŠYAN, p. 83, trad., p. 73 ; ARISTAKĒS n'est pas sûr qu'ils aient eu pour intention réelle de remplacer Xač'ik II.

(442) MATTHIEU, Jérusalem, p. 164, trad., p. 115, et Jér., p. 184, trad., p. 128.

(443) ID., Jérusalem, p. 187, trad., p. 130.

(444) Venise, p. 61.

de Xač'ik II avait donc marqué la suppression effective du siège patriarcal et le ralliement forcé aux définitions du concile de Chalcédoine (445).

Les princes arméniens de Cappadoce, privés de leur patriarche, avaient été l'objet, eux aussi, de sollicitations pressantes, sans doutes dès 1059. Nous savons que vers 1062, Gagik II, Atom et Apusahl ont uni leurs efforts pour obtenir le rappel de Xač'ik II en Cappadoce (446).

Constantin Doukas voulut rallier à la foi chalcédonienne non seulement le patriarche, mais aussi les princes arméniens et fit venir à Constantinople, dans ce but, Atom et Apusahl, qui ne voulurent pas adhérer au formulaire rédigé par le docteur arménien Yakob K'arap'nec'i, sans y être autorisé par Gagik d'Ani ; ce dernier, secrètement averti, vint à Constantinople, déchira le formulaire et, ayant démontré aux Grecs l'orthodoxie de la foi arménienne, regagna la Cappadoce ; furieux néanmoins de la tentative des Grecs, il fit violer les femmes grecques par ses soldats partout où il passait et se vengea du métropolite grec de Césarée (qui avait appuyé les tentatives pour faire donner aux princes arméniens le baptême grec) en le faisant dévorer par son chien ; il avait l'intention de ne plus jamais revenir à Constantinople, et d'aller trouver Alp Arslan, pour recouvrer le trône d'Arménie ; tel est, à peu près, le récit des événements par Matthieu d'Edesse qui les raconte sous l'année 1065-1066 (447). La datation n'est pas évidente, puisque, comme l'a démontré H. Berberian (448), Gagik d'Ani, pour avoir reçu l'approbation des Grecs et être reparti couvert de cadeaux, n'a pu que souscrire à la foi chalcédonienne. Aussi, pour cet historien, le récit de Matthieu doit être rapporté à la date de 1059, qui marque le moment le plus intense de la persécution (449). Mais peut-être n'y-a-t-il pas lieu de rendre solidaires, dans leur adhésion, le patriarche et les princes ; notons que,

(445) On trouvera la démonstration de ceci dans l'article de H. Berbérian, en particulier, pp. 327-244.

(446) Matthieu, Jérusalem, p. 165, trad., p. 115, Smbat, Venise, p. 57. Dans Smbat, Moscou, p. 60, ce serait avec un escadron de cavalerie, *gund*, que les princes auraient ramené Xač'ik II. Le scribe a confondu *gun*, «effort» du manuscrit de Venise (traduisant *ǰan*, même sens, de Matthieu), avec *gund*.

(447) Jérusalem, pp. 191-220, trad., pp. 133-154.

(448) *Patriarcat*, p. 329.

(449) *Ibid.*

du premier, il n'est pas fait mention dans le récit de Matthieu. Par ailleurs, Matthieu nous dit que Gagik II songeait à aller trouver Alp Arslan (450) ; or, en 1059, c'est encore Ṭoğrul beg qui est sultan, Alp Arslan ne devant accéder au trône qu'en 1062. Michel Le Syrien peut nous fournir quelques repères chronologiques : selon lui, vers le milieu de 1063, Constantin Lichoudès ordonna de chasser de Constantinople tous les Syriens et tous les Arméniens qui s'y trouvaient et ne se rallieraient pas à la foi chalcédonienne (451). En 1063 ou 1064, est promulgué un édit de persécution contre les Syriens et les Arméniens de l'empire (452). En 1064, le métropolitain de Mélitène, Ignatios, est conduit à Constantinople, soumis à un interrogatoire doctrinal serré de la part du patriarche grec Jean Xiphilin, et exilé pendant trois ans en Macédoine (453). Il y a donc eu une nouvelle vague de persécutions dans la dernière année du pontificat de Constantin Lichoudès et au commencement de celui de Jean Xiphilin. Rien n'empêche, par conséquent, de faire venir les princes arméniens de Cappadoce à Constantinople sous le pontificat de ce dernier ; la date de 1065 est sans doute préférable à celle de 1064 ; d'abord parce que c'est celle indiquée par les sources, Matthieu d'Edesse comme Samuel d'Ani (454) ; ensuite, parce que Gagik d'Ani ne paraît pas avoir, à son retour en Cappadoce, de résidence à Césarée, dont le métropolite lui offre l'hospitalité ; Césarée est donc déjà aux mains de Gagik de Kars ; enfin parce qu'en 1065, Gagik d'Ani, en dehors de la conversion forcée au chalcédonisme, a de sérieuses raisons de se déchaîner contre les Grecs : ceux-ci l'ont privé d'une partie de son patrimoine au profit de Gagik de Kars, et, un an auparavant, ont

(450) Jérusalem, p. 217, trad., p. 152.

(451) MICHEL, III, p. 166. L'auteur et la date du décret sont indiqués par V. GRUMEL, *Regestes du patriarcat de Constantinople*, n° 891, p. 19. S. VRYONIS qui a largement évoqué le problème des minorités orientales dans son article, *Byzantium : the social basis of decline in the eleventh century*, dans *Greek Roman and Byzantine Studies*, II, (1959), pp. 159-175 et dans *Byzantium : its internal History and Relations with the Muslim world*, Variorum Reprints, II, pp. 159-175, pense qu'il s'agit de Mélitène (p. 170), mais J. B. CHABOT indique bien qu'il s'agit de Constantinople, p. 166 et note 3.

(452) MICHEL, III, p. 166.

(453) ID., *ibid.* : cf. aussi VRYONIS, *The social basis*, pp. 170-171.

(454) Edit. *Ejmiacin*, pp. 112-113.

définitivement perdu Ani. Ceci explique que Gagik ait songé à se tourner vers Alp Arslan. S'il ne l'a pas fait effectivement, on peut dire qu'au moins entre 1065 et 1068, peut-être entre 1065 et 1071, la colonie arménienne de Cappadoce, sous Gagik d'Ani et les princes Arcruni, a rompu son allégeance à l'égard de Byzance ; c'est ce qu'indique clairement le geste irréparable de Gagik II à l'encontre du métropolite de Césarée et les explications de Matthieu d'Edesse, selon lequel «depuis lors, il (Gagik) ne reparut plus à Constantinople et refusa constamment de se rendre à l'appel des Romains» (455). Ceci nous amène à envisager l'attitude de la colonie arménienne de Cappadoce face à l'invasion turque.

(c) Les Arméniens de Cappadoce et les Turcs :

Les Arcruni s'étaient ralliés au pouvoir militaire d'Isaac Comnène, pour assurer la sécurité de leurs territoires. Dès l'avènement de Constantin Doukas, en 1059, leur capitale, Sébaste, privée de remparts, est effroyablement pillée par les Turcs, ce qui les oblige à fuir vers Xawatanēk (456). Matthieu d'Edesse précise que les trois émirs dirigeant l'expédition, Samoukht, Dinar, Amir Kabir «voulaient surtout s'emparer des fils de Senek'erim, Atom et Apusahl» (457).

Cet acharnement des Turcs contre les Arcruni, en dehors de l'attrait économique de Sébaste, peut s'expliquer par la résistance de ceux-ci, en 1057, lorsque les Turcs avaient pour la première fois, en attaquant Koloneia, Kamax et Mélitène, franchi la frontière de l'Euphrate.

Samoukht, venu avec Ṭoğrul beg en 1054-1055 et laissé par celui-ci avec 3.000 hommes, avait ravagé le haut Araxe et le haut Aracani (Euphrate Oriental) (458). En 1057, il représente un danger assez important pour que Nicéphore Bryenne soit rappelé et nommé stratège de Cappadoce (459) et que Kékaumenos l'évoque, devant ses troupes, à Koloneia (460). Au plus fort de l'offensive turque, en 1057, tandis que Dinar attaque Mélitène et que d'autres expéditions, sans doute condui-

(455) Jérusalem, p. 220, trad., p. 154.
(456) Jérusalem, pp. 159-160, trad. pp. 111-112.
(457) Jérusalem, p. 159-160, trad., p. 111; Amir Kabir signifie «le Grand Emir».
(458) CAHEN, *Pénétration*, p. 22.
(459) SCYLITZÈS, Bonn, II, p. 616, Berlin, p. 484.
(460) ID., p. 625 (491).

tes par Samoukht, atteignent Kamax (face à Tephriké) et Koloneia (461), les troupes byzantines sont parties vers l'Occident pour soutenir la révolte d'Isaac Comnène, et il n'est pas exclu que les princes Arcruni, abandonnés à eux-mêmes, aient eu à défendre à cette époque leurs frontières menacées ; d'où l'acharnement de Samoukht en 1059.

Le désastre de 1059 a sans doute rendu les Arméniens de Cappadoce plus réservés vis-à-vis d'un gouvernement accaparé par le problème normand en Italie, les invasions des Ouzes et des Petchénègues dans les Balkans (462), et mettant son énergie dans la controverse religieuse avec les Orientaux plus que dans la lutte contre les Turcs. La Cappadoce est désormais visée par ces derniers et au-delà, la Galatie et la Phrygie (463). Directement menacés à partir de 1059, les Arméniens, en 1067, voient saccager par Afshīn leur centre de Césarée (464) (à cette époque il appartenait à Gagik de Kars), sans compter le sac ou la prise de centres arméniens aussi importants qu'Ani, Edesse, Antioche, ces deux dernières villes constamment harcelées à partir de 1065 (465). A cette date, Gagik d'Ani, et sans doute les Arcruni, ont rompu leur allégeance à l'égard de l'empereur (466). Selon Matthieu d'Edesse, après avoir tué le métropolite de Césarée, «il (Gagik) avait l'intention de ne plus jamais revenir à Constantinople et d'aller trouver Alp Arslan et de reprendre possession du trône d'Arménie, car le sultan avait maintes fois pressé Gagik, qui avait été retenu par sa religion comme chrétien, de se rendre à son invitation» (467). Gagik savait que le sultan ne réclamait pas l'annexion des royaumes arméniens, mais simplement le paiement d'un tribut : cela avait été le cas pour Kiwrikē de Lōri qui, en 1064-1065, avait sauvé son royaume en donnant sa fille (ou sa nièce) à Alp Arslan (468) ; Gagik de Kars, «invité par un message d'Alp Arslan à

(461) Cf. CAHEN, *Pénétration*, p. 22.

(462) OSTROGORSKY, *Byzantine State*.

(463) CHALANDON, *Alexis Ier Comnène*, p. 11.

(464) ATTALIATÈS, p. 94, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 661. Cf. CAHEN, *Pénétration*, p. 25.

(465) LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, pp. 24-25.

(466) Cf. supra, pp. 107-109.

(467) P. 217, trad., p. 152.

(468) MATTHIEU, Jérusalem, p. 174, trad., p. 121, *Chronique Géorgienne*, dans BROSSET, *Géorgie*, p. 328.

venir lui rendre hommage» (469) aurait pu se sauver par un compromis analogue, mais retenu sans doute par le scrupule religieux, il préféra se retirer en terre d'empire (470). Les contacts effectifs entre les Bagratides d'Ani et les Turcs, n'auront lieu qu'entre 1072 et 1080, sous Melik Šah, lorsqu'Ašot, petit-fils de Gagik, ira demander l'investiture d'Ani aux Shaddādides (471). Disons qu'à partir de 1065, au plus tard, les Arméniens de Cappadoce essayent de survivre comme ils le peuvent à l'invasion turque et qu'ils ne se sentent plus solidaires des Grecs (472).

Cette attitude d'auto-défense, et non de trahison, se manifeste encore entre 1068 et 1071, période pendant laquelle les Turcs traversent régulièrement la Cappadoce ; celle-ci est un lieu de passage obligé pour Afshīn en particulier, qui, en 1068, venant de l'Euphratèse, saccage Néocésarée et va piller Amorium (473), et pour les bandes turcomanes qui, en 1069, vont piller Iconium et reviennent par la Cilicie (474), ou vont menacer directement Césarée (475). Romain Diogène tente bien une consolidation du pouvoir byzantin en Cappadoce, entre autres dans les centres arméniens : ainsi, en 1068, après être passé par le thème de Lykandos, il laisse à Sébaste, encore aux Arcruni, son gendre Andronic avec les fantassins et les bagages, poursuit les Turcs à travers les hauteurs escarpées de Téphriké et d'Argaous, près d'Amara (476), en plein territoire arménien, revient à Sébaste où ses troupes se reposent et gagne enfin l'Euphratèse par le défilé de Koukousos (Kokison) (477) ; en 1069, il passe par Césarée et Larissa (478) ; en 1071, enfin, après avoir franchi l'Halys, Romain Diogène procède à un remaniement territorial et administratif dans le thème de Charsianon, en pleine région de colonisation arménienne (479). Néanmoins la région cappadocienne est, à cette

(469) MATTHIEU, Jérusalem, p. 180, trad., p. 125.
(470) ID., Jérusalem, p. 181, trad., p. 126.
(471) VARDAN, p. 106.
(472) Le prêtre Grigor copie un évangile à Sébaste «à l'époque des attaques des Ismaëlites» (GAREGIN, *Colophons*, col. 247-248).
(473) CAHEN, *Pénétration*, p. 25.
(474) ID., *ibid.*, p. 27.
(475) ATTALIATÈS, p. 125, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 680.
(476) Cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte II.
(477) ATTALIATÈS, pp. 105-107, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, pp. 670-671.
(478) ATTALIATÈS, p. 125, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 680.
(479) ATTALIATÈS, p. 126, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 691.

époque, assez désorganisée par les incursions des Turcs pour que les Arméniens manifestent leur indifférence au sort de l'empire. La politique religieuse de Romain Diogène qui, en 1071, promet de détruire la croyance des Arméniens au retour de sa campagne contre Alp Arslan (480) et aurait même fait brûler l'église arménienne de Kars (481), explique cette attitude. L'indifférence des Arméniens se manifeste à une époque où les étrangers au service de l'empire commencent à s'agiter : ainsi en 1069, préludant à la révolte autrement importante de Roussel de Bailleul en 1073, le mercenaire normand Crispin fait du séparatisme dans le thème arméniaque, gênant les opérations de Romain Diogène en Cappadoce (482). Le séparatisme arménien se manifeste par le brigandage (à l'exemple des troupes de Crispin, dans le thème de Mésopotamie) : ainsi, dès 1065, dans la région de Mélitène, les Arméniens «Bene Bazrig» malmènent les moines syriens, attaquent les voyageurs et pillent à Mélitène le palais du gouverneur (483). Aux frontières de la Cappadoce, en Keltzène, les Grecs de l'armée de Philarète, battus par les Turcs, sont recueillis par Romain Diogène, en 1069, «afin qu'ils ne soient pas tués par les Arméniens, à cause de leur isolement» (484). En 1070, il semble y avoir eu un abandon plus manifeste à l'égard des Grecs : en pleine paix avec l'empire byzantin, un émir, parent d'Alp Arslan et révolté contre celui-ci, appelé Arîsîaghî par les sources musulmanes (485), Chrysoskoulos par les sources grecques (486), et surnommé *Ktrič* (le vaillant) par Matthieu d'Edesse (487), vient piller les bourgades du thème arméniaque, puis bat, près de Sébaste, le général Manuel Comnène, envoyé à sa rencontre. D'après Nicéphore Bryenne, le

(480) MATTHIEU, Jérusalem, p. 239, trad., p. 167.

(481) VARDAN, p. 102. Michel LE SYRIEN, *Documents arméniens*, I, p. 323, (passage omis dans l'édition de Jérusalem). Cédée en 1065 par Gagik-Abas, la ville de Kars est encore aux Byzantins à cette date.

(482) ATTALIATÈS, pp. 124-125, SCYLITZÈS, II, p. 679.

(483) MICHEL, III, p. 152 et sqq. et LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, pp. 74-75.

(484) ATTALIATÈS, p. 135, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 683.

(485) Cf. CAHEN, *La campagne de Mantzikert*, dans *Byzantion*, 9, 1934, pp. 625-626.

(486) Nicéphore BRYENNE, Bonn, p. 32, trad., dans *Byzantion*, p. 23, 1953, p. 485.

(487) Jérusalem, pp. 232 et 238, trad., pp. 162 et 166-167.

rebelle aurait été finalement amadoué par Manuel Comnène (fait prisonnier) qui l'aurait persuadé de se rallier au Basileus, pour pouvoir enlever le trône de Perse à Ṭoġrul beg (confondu avec Alp Arslan) et l'aurait conduit, en bonne amitié, à Constantinople (488). A cette occasion, les sources arméniennes placent de graves accusations dans la bouche des Grecs de la région de Sébaste ; ceux-ci auraient calomnié les Arméniens auprès de Romain Diogène, en 1071, dans les termes suivants : « Lorsque nous fûmes vaincus par l'émir Ktrič, les Arméniens étaient plus acharnés contre nous, plus impitoyables que les Turcs eux-mêmes », propos qui valent à Atom et Apusahl Arcruni de voir mettre à sac leur ville par Romain Diogène. Gagik d'Ani paraît alors en assez bons termes avec Romain Diogène pour pouvoir prendre la défense des Arcruni et calmer sa colère (489). L'attitude de Romain Diogène s'explique d'abord par le fait qu'il venait de voir les cadavres des soldats tués par Ktrič-Chrysoskoulos (490) et a été favorisée par la haine confessionnelle et raciale qui, depuis le meurtre du métropolite de Césarée, devait opposer Grecs et Arméniens en Cappadoce.

Mais un tel déchaînement de colère contre les Arcruni, si peu opportun en pleine campagne contre Alp Arslan, devait avoir cependant quelque fondement plus sérieux ; les sources grecques ne parlent pas explicitement, à propos de la défaite de Manuel Comnène, de trahison arménienne : Attaliatès dit même que la proximité de Sébaste a permis à beaucoup de soldats de sauver leur vie (491). Scylitzès, après avoir évoqué les événements de 1070 (défaite de Manuel Comnène, sac de Chonai), écrit que l'invasion turque et la défection des peuples soumis à l'empire sont un effet de la colère divine contre les hérétiques qui habitent l'Ibérie et la Mésopotamie jusqu'à Lykandos et Mélitène, ainsi que l'Arménie voisine (492), mettant en cause l'orthodoxie et la fidélité des Arméniens de Cappadoce entre autres.

Surtout, Matthieu d'Edesse lui-même donne des indications très directes, en particulier sur le comportement des Arcruni. Après avoir

(488) Bryenne, Bonn, pp. 32-33, trad., p. 486.
(489) Matthieu, Jérusalem, pp. 238-239, trad., pp. 166-167.
(490) Attaliatès, pp. 147-148, Scylitzès-Cedrenus, II, p. 691.
(491) p. 140.
(492) Scylitzès-Cedrenus, II, p. 687.

évoqué la défaite de Manuel Comnène par Chrysoskoulos devant Sébaste, sa capture et la mort des soldats grecs, égarés par la poussière, dans un précipice, il écrit : «Quelques jours plus tard, le rois des Arméniens, les princes et tous les *naxarark'* (princes) firent la paix avec le jeune émir qui, prenant avec lui le curopalate et les autres prisonniers, au nombre de 3000, arriva discrètement à Constantinople auprès de l'empereur qui le reçut avec honneur et solennité» (493). Ceci suppose que les Arcruni (Gagik d'Ani ayant, à la fin, joué le rôle de médiateur (494)) ont finalement composé avec les Turcs, sans chercher à délivrer les prisonniers grecs, collaboration qui est devenue, aux yeux des Byzantins, une trahison. Dans l'hiver 1070-1071, Marie, fille de Gagik de Kars, qui lui succède à Tzamandos, refuse aux Turcs de les laisser s'approvisionner et ne cède qu'à la dernière extrémité devant la menace de voir les cultures saccagées (495) ; mais sa résistance, plus marquée que celle des Arcruni, s'explique par le fait qu'elle a affaire à des ennemis véritables, alors qu'à l'origine, Chrysoskoulos était venu en territoire byzantin en ami, ce que les Grecs n'avaient pas immédiatement compris. Dans tout ceci, il y a une politique de survie, de la part des Arméniens de Cappadoce, qui tantôt résistent aux Turcs, tantôt plient devant eux, sans trop prendre en considération les intérêts des Byzantins qui les traitent en ennemis depuis 1059.

En ce qui concerne la bataille de Manckert, il n'y a pas eu davantage trahison des Arméniens vis-à-vis des Grecs, mais suspicion mutuelle de deux communautés dont les intérêts divergeaient (496).

(493) MATTHIEU, édit. Vałarš., pp. 192-193. Ce passage, manquant dans l'édition de Jérusalem et la traduction de DULAURIER, nous a été signalé par H. BERBÉRIAN, qui a eu l'amabilité de nous communiquer sa traduction. Qu'il en soit ici remercié.

Ces événements sont mentionnés aussi par Smbat LE CONNÉTABLE, Venise, pp. 72-71.

(494) Il semblerait à première vue qu'il s'agisse d'Atom Arcruni, résidant à Sébaste, et par là proche du théâtre de ces événements ; mais il n'est jamais désigné par le titre de «roi des Arméniens» ; il s'agit donc, plus probablement, de Gagik, peut-être venu arbitrer la situation, ce rôle modérateur expliquant que Romain Diogène l'épargne à la veille de Manckert.

(495) BAR-HEBRAEUS, édit. BUDGE, p. 220, ap. C. CAHEN, *La campagne de Mantzikert*, pp. 626-627.

(496) Cf. C. CAHEN, *La campagne de Mantzikert*, p. 625.

Bien sûr, il y a la constatation de Michel le Syrien, selon lequel «les troupes des Arméniens qu'ils (les Grecs) voulaient contraindre à adopter leur hérésie, prirent la fuite les premières et tournèrent le dos dans la bataille» (497). Les sources grecques nous disent que ce sont les mercenaires ouzes, de race turque (498) qui s'enfuirent les premiers. Les Arméniens se crurent trahis par les mercenaires turcs, les Grecs par les Arméniens (499). Selon Aristakès, après la désertion des mercenaires ouzes, Romain Diogène s'en prit sans raison aux Arméniens, puis devant leur vaillance, leur promit des récompenses (501). De fait, Matthieu d'Edesse célèbre les exploits des généraux arméniens Xatap et Vasilak, morts dans la bataille (502). Attaliatès (503) et Scylitzès-Cédrénus (504) parlant de la défection des Cappadociens, on a pu penser qu'il s'agissait des Arméniens de Cappadoce (505) : mais ce terme de Cappadociens désigne les habitants du thème de Cappadoce, situé à l'ouest des possessions arméniennes ; d'autre part, les Arméniens auraient été nommément désignés, comme il est d'usage chez les auteurs précités. Aristakès reflète bien le sentiment arménien : loyalisme sans enthousiasme à l'égard d'un empereur antiarménien, au moment de l'affrontement avec un ennemi quand même plus odieux que les Grecs, l'envahisseur turc (506).

La colonie arménienne de Cappadoce paraît avoir ainsi joué un rôle important dans l'évolution de l'empire byzantin au XIe siècle. L'exode des Arméniens vers l'ouest, consécutif à la pression des Basileis, a privé l'Arménie de cadres et ouvert aux Turcs les portes de l'empire byzantin.

(497) III, p. 169.
(498) ATTALIATÈS, p. 159, SCYLITZÈS-CEDRENUS, II, p. 695.
(499) CAHEN, *La campagne de Mantzikert*, p. 635.
(500) Bonn, pp. 41-42, trad., dans *Byzantion.*, 23, pp. 492-493.
(501) YUZBAŠYAN, p. 139, trad., p. 126.
(502) Jérusalem, p. 241, trad., p. 169.
(503) p. 161.
(504) II, pp. 698.
(505) GFRÖRER, *Byzantinische Geschichte*, Graz, 1872, III, p. 784, cité par LAURENT, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 76.
(506) Cyril TOUMANOFF parle très nettement de la défection arménienne à Manckert, mais en faisant le juste prix de l'impérialisme manifesté par Byzance à l'égard de l'Arménie depuis les premiers Basileis jusqu'aux annexions du XIe siècle. Cf. *The Background of Mantzikert*, dans *The proceedings of the XIIIth. International Congress of Byzantine Studies*, pp. 411-426, développé dans *Caucasia and Byzantium, Traditio*, 27, 1971, pp. 111-152.

Sur le plan militaire et administratif, le passé féodal de la noblesse arménienne oblige l'empereur à créer des commandements héréditaires, plus ou moins importants, avec dotations territoriales solidaires de ces commandements. En fait cela prouve la vigueur de la colonie arménienne de Cappadoce et l'influence des structures féodales arméniennes sur les structures traditionnelles de l'empire. Cette originalité institutionnelle s'appuie sur une population assez importante pour faire perdre son caractèregrec à la Cappadoce orientale.

Le danger turc, devant lequel Byzance est inefficace, les persécutions religieuses, amènent les Arméniens, vers 1065, à prendre leur destin entre leurs mains, malgré les efforts de Romain Diogène pour rétablir son autorité en Cappadoce. La défaite de Manckert, coupant totalement les Arméniens du pouvoir central, ceux-ci, à partir de 1072, n'ont plus guère de lien avec l'empire, et lorsque l'avance turque les chassera de la Cappadoce vers la Cilicie, ils n'auront qu'à descendre le cours du Zamanti Su, du Kalykadnos, du Pyramos, au bord desquels ils étaient déjà installés, pour trouver une nouvelle base territoriale où ils sauront se reconstituer en un État dont les composantes étaient en germe dans la vie particulariste de la Cappadoce arménienne.

Université Paul Valéry (Montpellier) Gérard DÉDÉYAN

TRANSCRIPTION DES NOMS

Dans la mesure du possible, nous avons transcrit les noms grecs suivant leur transcription courante en français, les noms arabes selon la transcription de l'*Encyclopédie de l'Islam*, Nelle Série, les noms turcs suivant l'usage des turcologues.

Pour les noms arméniens, nous nous sommes conformé aux règles de la *Revue des Études arméniennes*, Nelle Série, suivant le tableau ci-après, où nous indiquons entre parenthèses l'équivalent usuel de chaque lettre, à chaque fois que cela est nécessaire.

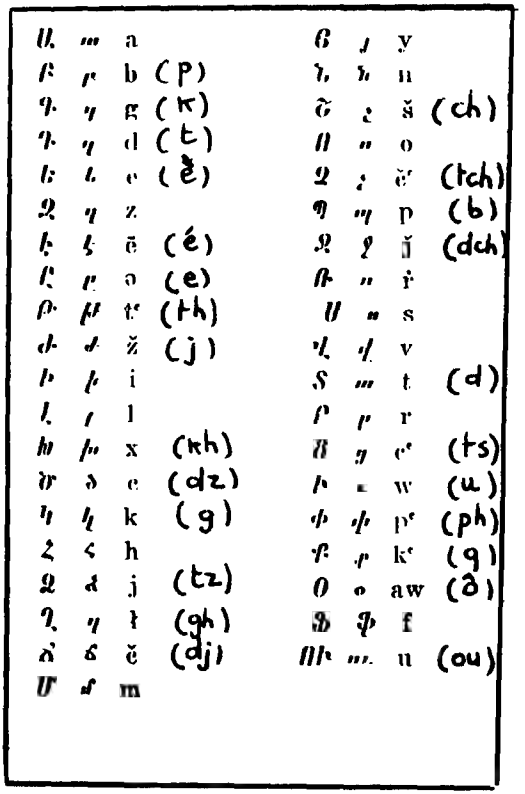
a
b (p)
g (k)
d (t)
e (ě)
z
ē (é)
o (e)
t' (th)
ž (j)
i
l
x (kh)
c (dz)
k (g)
h
j (tz)
ł (gh)
č (dj)
m
y
n
š (ch)
o
č' (tch)
p (b)
ǰ (dch)
r
s
v
t (d)
r
c' (ts)
w (u)
p' (ph)
k' (q)
aw (ô)
f
u (ou)

VARIA ETYMOLOGICA GRAECANICA (*)

1. ἀγνάντια, τά

Middle and Modern Greek ἀγνάντια [*agnándya*] 'the opposite side, location or places (1) is a term of debated origin. G. Meyer suggested that as dialectal Modern Greek τύραγνος and σύγνεφο resulted from the respective τύραννος 'tyrant' and σύννεφον 'cloud', in the same way from ἐναντία 'opposite' (sc. πλευρά 'side') the form ἀγνάντια derived (2). It has been established, however, that the development of the voiced velar fricative γ before the nasal *n* in τύραγνος, σύγνεφο, ἔγνοια etc. is the product of contiguous regressive dissimilation aiming at dissolving the geminate *nn* to γ*n* (3). Needless to say, Meyer understood this innovation differently when he remarked : ἔγνοια *für* ἔννοια *kann nach dem Verhältnis von agr.* ἄγνοια zu ἄνοια *gebildet sein* (4). P. Kretschmer sought to explain the word in question from a proto-form *ἐκ-νάντια (cf. Ancient Greek ἐξ ἐναντίας, ἐκ τοῦ ἐναντίου, Modern Greek ξέγναντα) (5). The formation of an adjective *ἐκνάντιος from ἐνάντιος is difficult to understand. On the other hand, to postulate a replacement of the initial ἐ- of ἐνάντια by the prefix ἐκ- is morphologically and semantically hardly justifiable. The suggestion made by M. Philentas (6), and accepted by N. Andriotes (7), that the

(*) I am indebted to Prof. D. J. Georgacas for many invaluable suggestions.

(1) E. Kriaras, Λεξικὸ τῆς Μεσαιωνικῆς Δημώδους Γραμματείας, Thessalonike, I (1969), 47 ; Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς Νέας Ἑλληνικῆς (*ILNE*), ed. Academy of Athens, I (1933), 160-161.

(2) G. Meyer, *Das griechisch-südrumänisch-albanesische Wortverzeichnis der Kavalliotis,* Albanesische Studien IV, *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Classe*, 132 (1897), 10.

(3) E. Schwyzer, *KZ* 61 (1934), 222f.

(4) G. Meyer, *loc. cit.*

(5) P. Kretschmer, *Der heutige lesbische Dialekt*, Wien 1905, 174.

(6) M. Philentas, Γραμματικὴ τῆς Ρωμαΐκης Γλώσσας (*GRG*), Athens 1907, 69 ; Idem, Γλωσσογνωσία καὶ Γλωσσογραφία Ἑλληνική, Athens, I (1924), 23.

(7) N. Andriotes, Ἐτυμολογικὸ Λεξικὸ τῆς Κοινῆς Νεοελληνικῆς (*ELKN*), Thessalonike, 1967, 4.

word in question resulted from *τὰ ἐνάντια* > *τἀινάντια* [*taynándya*] > *τἀγνάντια* [*tagnándya*] with a change of *e* to *i* which subsequently yielded *y* > *γ* is not based on convincing grounds. To begin with, *τὰ ἐνάντια* should normally give *τἀνάντια* as the result of the sandhi rule which deletes *e* after *a* (cf. *τὰ ἔλεγα* > *τἄλεγα*, *τὰ ἔκαμα* > *τἄκαμα*). It is true that in certain dialects the aforementioned *y* > *γ* sound change is attested (cf. *ἀηδόνι* [*aηδóni*] 'nightingale' > *ἀγδόνι* [*aγδóni*] id. Thrace, Ionia, Libyssion, Naxos ([8])). This, however, is a dialectal phonological phenomenon of limited attestation and most likely of recent time ; it cannot, therefore, be invoked to solve a problem which refers to Middle as well as to common Modern Greek.

It seems to me that the origin of *ἀγνάντια* should be sought in an underlying proto-form **ἐννάντια* [*ennándya*], whose reconstruction can be safely postulated. The nominal phrase *τὰ ἐνάντια* (sc. *μέρη*) 'the opposite locations or places' is phonetically realized as *τἀνάντια* [*tanándya*] with the reduction of *e* after *a*. With the morpheme *τά* being the article, a new bound form *-νάντια* developed. It is well to point out that the morpheme *-νάντια* was postulated by P. Kretschmer in the reconstruction of **ἐκνάντια*. The parallel use of *τἀνάντια* and *τὰ ἐνάντια* could give rise to the innovation **ἐννάντια* [*ennándya*] which by means of dissimilation of *nn* to *γn* could yield *ἐγνάντια* (cf. *τύραννος* > *τύραγνος* etc.) and subsequently *ἀγνάντια* (cf. *ἐνδρομίδα* > *ἀνδρομίδα* 'shaggy coat'). The geminate *nn* in this case should, therefore, be understood as the result of a cross of the prefix *ἐν-* and the morpheme *-νάντια* of *τἀνάντια*.

2. *ἀνακούρκουδα* (adverb).

The origin of *ἀνακούρκουδα* 'in crouching position' is unknown. A. Koraes hesitated between Italian *corcare 'se baisser, se courber'* and the Hesychian gloss *κλωκυδά· τὸ καθῆσθαι ἐπ' ἀμφοτέροις ποσὶν* ([9]). Neither of these suggestions seems convincing and both have rightly been rejected. M. Philentas' attempt to explain this form from *ἀνα κλωκυδά* is equally unacceptable for phonological and morphological reasons ([10]). In a more elaborate, but hardly convincing way, Ph.

(8) Cf. *ILNE*, 1, 296, s.v. *ἀηδόνι*.
(9) A. Koraes, *Ἄτακτα*, Paris, 4 (1832), 11-12.
(10) M. Philentas, *GRG*, 110.

Koukoules ([11]) sought to explain the origin of *ἀνακούρκουδα* as a derivative of *κουκούβα* 'owl'. Owing to the fact that *κουκουβάγια* 'owl', which in the dialects figures as *κουκούβα* among other dialectical names, is by nature a shy and reserved bird, verbal derivatives such as *κουκουβίζω*, *κουκουβιάζω* (Crete), and *κουκουβιῶ* (Cythera) came to be used in the sense 'to be reserved, nestle, coil (for birds and human beings)'. From the adverb **ἀνακούκουβα*, which Ph. Koukoules reconstructed as meaning 'sitting reservedly like an owl', the alleged derivative *ἀνακούρκουδα* resulted.

Apart from the fact that the owl is a nocturnal bird of prey and as such leaves no ground to conjecture that its peculiar way of sitting is well known, there are serious phonological and morphological difficulties involved which make this explanation inadmissible. B. Skoubaras ([12]) rejected this etymon and suggested, in turn, that *ἀνακούρκουδα* should be traced back to a proto-form **ἀνακόκκυγα*,' a compound consisting of the prefix *ἀνα-* and the noun *κόκυξ* 'ass' (cf. *κόκκυξ· τὸ ζῶον ... καὶ τοῦ ἱεροῦ ὀστέου τὸ πρὸς τοῖς ἰσχίοις* Hesychius). He came to this conclusion in view of the fact that in the Greek-Albanian enclaves of Attica the equivalent of *ἀνακούρκουδα* is *rrii më bisht* 'I sit on the tail'.

However, the alleged phonological changes, postulated for the derivation of *ἀνακούρκουδα* from the underlying proto-form **ἀνακόκκυγα*, are hardly based on linguistic principles and cannot be justified. N. Andriotes has rightly not taken into account any of these etyma but has simply remarked that the word in question is of unknown origin ([13]).

The aforementioned Arvanitika equivalent *rrii më bisht* or *rrii mbë bisht* (cf. *qeni rrii mbë bisht ὁ σκύλος κάθεται στὴν οὐρά του, ἀνακούρκουδα* 'the dog sits on its tail') explains clearly the meaning of *ἀνακούρκουδα*. However, instead of attempting to reconstruct an adverb, as the previous attempts have centered on, it seems logical to consider *ἀνακούρκουδα* as drawing on an adjective **ἀνακούρκουδος* (cf.

(11) Ph. KOUKOULES, *Ἀθηνᾶ*, 29 (1917), Suppl. 95.

(12) B. SKOUBARAS, *Τὰ Δυσετυμολόγητα τοῦ Ἱστορικοῦ Λεξικοῦ τῆς Νέας Ἑλληνικῆς τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν*, Bolos, 1954, 22.

(13) N. ANDRIOTES, *ELKN*, 19.

the adverb *ἀνάποδα* 'upside down, the wrong way around' < *ἀνάποδος* 'awry, upside down, wrong') (14). From *κέρκος* 'tail' and the diminutive suffix *-ουδι(ο)ν* (cf. *βοῦς* > *βούδιον*) (15) a proto-form **κερκούδι(ο)ν* can be safely postulated. From this with assimilation of *e* to *u* a Middle Greek **κουρκούδιν* n. could derive (cf. *μούσπουλον* < *μέσπιλον* 'medlar') (16) which, in turn, with the prefix *ἀνα-* could give **ἀνακούρκουδος* (cf. *ἀνάποδος*). As the adverb *ἀνάποδα* resulted from *ἀνάποδος*, likewise *ἀνακούρκουδος* could yield *ἀνακούρκουδα*.

3. *βότσαλο*

According to the redactors of the Historical Dictionary of Modern Greek, the common Modern Greek form *βότσαλο* 'pebble' comes from Middle Greek *βήσ(σ)αλον* 'brick' (17), an idea also accepted by N. Andriotes (18). It is surprising that this explanation has been attributed to G. Meyer by the redactors (19). In fact, what G. Meyer maintains is that *βήσ(σ)αλον* is not from *βύσσος* 'flax, and linen made of it', as G. Hatzidakis suggested (20), but is derived from Latin *besalis* (21) (cf. Vitr. 5, 10, 2 : *laterculi besales* ; CGL II 257, 22 : *βήσσαλον later coctus*), an idea proposed by Du Cange (22). In criticizing this explanation, I. Kalleres observed that *βότσαλο* is of obscure origin and has nothing to do with the derivatives of *βήσ(σ)αλον*. Subsequently, he

(14) *Ibid.*, 20.

(15) Cf. P. CHANTRAINE, *La formation de noms en grec ancien*, Paris, 1933, 69 ; IDEM, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1 (1968), 190 and 2 (1970), 519-520 ; Jh. FRISK, *Griechisches etymologisches Wörterbuch (GEW)*, Heidelberg, 1 (1960), 260, 830-831 ; O. SZEMERENYI, *Syncope in Greek and Indo-European and the Nature of Indo-European Accent*, Naples, 1964, 47-49.

(16) Cf. Ph. KOUKOULES, *Βυζαντινῶν Βίος καὶ Πολιτισμός (BBP)*, Athens, 5 (1952), 109.

(17) *ILNE*, 4, 49.

(18) N. ANDRIOTES, *ELKN*, 54.

(19) *ILNE*, 4, 49.

(20) G. HATZIDAKIS, *Einleitung in die neugriechische Grammatik (ENG)*, Leipzig, 1893, 3-7.

(21) G. MEYER, *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, 19 (1893), 154 ; IDEM, *Neugriechische Studien (NS)*, III, 14.

(22) DUCANGE, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* (Lyon,; 1688), repr. Graz, 1958, 197.

suggested hesitatingly Italian *bozzolo* (1) *'involucro del baco da seta'* (cf. also *bozzolo* (3) *'bozza, bugnatura'*) [23] as the origin of *βότσαλο*, though he admitted that such a derivation entails phonological and semantic difficulties [24].

I am inclined to believe that the origin of *βότσαλο* can be satisfactorily explained from the synonymous *βολάχι*, a diminutive of *βόλος* [25]. With the affrication of *k* before a front vowel *i* [26], *βολάχι* could yield the variant **βολάτσι* (cf. *βολίκιν* > *γολίτσιν* Cyprus [Marathasa]) [27] which compounding with *γιαλός* 'sea-shore' should give **γιαλοβόλατσο* [*yalovólatso*] and by means of metathesis *γιαλοβότσαλο* [*yalovótsalo*] 'sea-pebble'. This is safe to postulate since the forms *γιαλός* and *βόλος* or *βόλι* 'pebble' are attested in the compounds *γιαλόβουλος* m. 'big sea-pebble' (Imbros) [28], originally from *γιαλόβολος* (with *u* in place of unstressed *o*, a characteristic of the northern Greek dialects), and *γιαλόβολο* n. 'sea-pebble' (cf. *τὰ γιαλόβουλα · τὰ βόλια τοῦ γιαλοῦ, τὰ χαλίκια* 'the sea-pebbles' attested in Thrace [Myriophyton] and in Propontis [Artake]) [29].

It is well to point out that in Propontis (Artake, Marmara) the phrase *τὰ βολάκια τοῦ γιαλοῦ* is used in a local folk-song synonymically instead of *γιαλόβολα* [30]. N. Andriotes explains the compound *γιαλόβουλος* from *γιαλός* and *βῶλος* [31], a variant of *σβῶλος* 'lump, clod of earth' (cf. ancient Greek *βῶλος* id.), but it seems more likely that this form is an augmentative of *γιαλοβόλι* since the meaning of it is 'big sea-pebble' and not 'clod of earth found on the shore'. The component *-βότσαλο* used in isolation must have

(23) C. Battisti-G. Alessio, *Dizionario etimologico italiano (DEI)*, Firenze, 1 (1950), 580-581.

(24) I. Kalleres, *Λεξικογραφικὸν Δελτίον*, Athens, 9 (1963), 53-54.

(25) Cf. *ILNE*, 4, 24.

(26) Cf. D. Maurophrydes, *Δοκίμιον τῆς Ἱστορίας τῆς Ἑλληνικῆς Γλώσσης*, Smyrna, 1871, 58; A. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*, Strassburg, 1901, 190; P. Kretschmer, *op. cit.*, 148; M. Triantaphyllides, *Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur*, Strassburg, 1909, 40.

(27) N. Contosopoulos, *Ἐπετηρὶς τοῦ Κέντρου Ἐπιστημονικῶν Ἐρευνῶν*, Leukosia, 3 (1969-1970), 103.

(28) N. Andriotes, *Ἀρχεῖον Θρακικοῦ Θησαυροῦ (AThTh)*, 20 (1955), 229.

(29) M. Philentas, *Ἀπὸ τοὺς Θρύλους τῶν Αἰώνων*, Athens, 1901, 31.

(30) *ILNE*, 4, 24; M. Philentas, *loc. cit.*

(31) N. Andriotes, *AThTh*, 20, 229.

gradually acquired a connotation similar to that of *βολάκι* (cf. *λούλουδο* 'flower', a dialectal variant of *λουλούδι*, id., which has been rightly explained as deriving from such compounds as *ἀγριολούλουδο*, *μοσχολούλουδο*, or *βρωμολούλουδο*) (32).

4. *Βούρδουλας*.

The origin of Modern Greek *βούρδουλας* 'whip, lash' is debated. DuCange sought to explain the forms *βουρδουλίζειν* 'flagellare' and *βουρδουλισμός* '*flagellatio*' as derivatives of Latin *burdo* (cf. CGL V 493,25 : *burdo qui ex equo et asina nascitur*) with the remark : *vox formata e burdonibus, baculis ita dictis* (33). It is well to point out that *burdo* (*burdus*) was borrowed into Greek (cf. *βουρδών* : *βορδών* 'mule' IG 5 (1).1115 Bi 37, Edict. Diocl. 14.10, PLips. 87.1) and is widely attested in Late, Middle and Modern Greek (cf. *βούρδων*, *βουρδόνιον*, *βορδόνιον*, 'mule', *βορδώνη*, *βορδόνη* 'female mule', *βουρδωνάριος*, *βορδωνάριος*, *βορδονάριος* 'muleteer' etc.) (34). On the grounds of dialectal Modern Greek *βουρδουνάρι* '*der grösste das Dach stützende Balken*' (Cythera) and *βορδονάρι* 'staff' (Rhodos), G. Meyer came to adopt Du Cange's view with the remark that these forms do not come directly from Latin but from Italian *bordone* (1) 'pilgrim's staff', a derivative of *burdo* (35). The explanation of *βούρδουλας* from the derivatives of Latin *burdo* or *burdus*, a view which did not convince A. Koraes (36), has been rejected by the redactors of the Historical Dictionary of Modern Greek (37) and by N. Andriotes (38). The latter, in turn, sought to establish an etymological relation between *βούρδουλας* and the Hesychian gloss *βουδόρος* (39) (cf. *βουδόρῳ · μοχλῷ*, *ᾧ*

(32) Cf. D. Georgacas, *Orbis*, 4 (1956), 103.

(33) DuCange, *op. cit.*, 221.

(34) Cf. H. G. Liddell - R. Scott - H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1940, 326 ; E. A. Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, New York, 1887, 313 ; G. W. H. Lampe, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, 1961, 304 ; DuCange, *op. cit.*, 211.

(35) G. Meyer, *NS*, IV, 19-20 ; cf. also C. Battisti-G. Alessio, *DEI*, 1, 563-564.

(36) A. Koraes, *Ἄτακτα*, 4 (1832), 61.

(37) Cf. *ILNE*, 4, 79.

(38) N. Andriotes, *ELKN*, 54.

(39) N. Andriotes, *loc. cit.*

βοῦς δέρουσι, οἱ δὲ ἀσκῷ) (40). Apart from the fact that the form *μοχλῷ* was emended to *νόμῳ* by K. Latte (cf. *βουδόρω · νόμῳ, ᾧ βοῦς δέρουσιν* etc.) (41), this explanation entails hardly justifiable semantic and morphological difficulties. The verb *δέρω* in this case does not mean 'beat' (cf. CGL II 268, 31 : *δέρω ἐπὶ τοῦ τύπτω, vapulo, castigo*) but 'flay' (42) (cf. *Diogenian.* 3, 66 : *βουδόρῳ νόμῳ* 'of those who deserve flaying').

Semantically *βούρδουλας* is synonymous with *βούνευρον* (cf. Cyrilli Alex. *hom.* 1084A : *σκληρὰ τὰ βούνευρα*) (43) 'whip made of tendon of an ox'. Morphologically it is not an augmentative of *βούρδουλο* (44) but of *βουρδούλι* (cf. *πόδαρος* <*ποδάρι*, 'foot', *γόμαρος* <*γομάρι* 'donkey', *ράββδικας* < *ραβδίκι* 'stick' (45) etc.). It seems likely that an etymon can satisfactorily be established for *βουρδούλι* in the light of the following reasoning. It has been suggested that *βουρδούλι* is a synonym of *βούνευρο* (<*βοῦς* 'ox' + *νεῦρο(ν)* '*membrum virile*' cf. *νεῦρον* id. *Pl. Com.* 173.19 ; Gal. 8«442) and of its variant *βοϊδόνευρο* (<*βόϊδι* 'ox' [*νεῦρο* '*membrum virile*') whose meaning is a 'dry ox-penis used as a whip' (46). Two other synonyms *βοϊδοπούτσα* (<*βόϊδι* + *πούτσα* '*membrum virile*') and *βοϊδοτσούλι* (<*βόϊδι* + *τσουλί* (47) [< *ψωλίον* 'penis' (48)] suggest a similar derivation for *βουρδούλι*. As *κέρκος* 'tail of a beast' came to be used in the sense of *membrum virile* (cf. Ar. Th. 239 : *ἐπίκυπτε· τὴν κέρκον φυλάττου νυν ἄκραν*), a common semantic development also observed in Latin *cauda* 'tail' (cf. Hor. S. I. 2.42 ; 2.7.49), as well as in German *Schwanz* and English *tail* among other languages, likewise *οὐρά* 'tail' developed the connotation 'penis' (cf. S. Fr. 1078 : *οὐράν· αἰδοῖον. Σοφοκλῆς* ; Eust. *Od.* 1968, 41 : *καὶ ὅτι ἀναγκαῖον δίχα τῶν ἄλλων αὐτοῦ σημαινομένων*

(40) *Hesychii Alexandrini Lexicon*, ed. M. Schmidt (1858), repr. Amsterdam, 1 (1965), 388.

(41) *Hesychii Alexandrini Lexicon*, ed. K. Latte, Hauniae, 1953, 337.

(42) Cf. *Suidae Lexicon*, ed. G. Bernhardy, Halis et Brunsvigae, A (1853), 1015, footnote : *βουδόρῳ νόμῳ dicitur de iis quos convenit sic excoriari, ut boves.*

(43) *Patrologia graeca*, ed. J. P. Migne, 77, 1084.

(44) *ILNE*, 4, 78.

(45) G. Hatzidakis, *Μεσαιωνικὰ καὶ Νέα Ἑλληνικά* (*MNE*), Athens, 2 (1907), 63 ; Idem, *Ἀθηνᾶ*, 29 (1917), Suppl. 8-11.

(46) *ILNE*, 4, 19, 72.

(47) *ILNE*, 4, 20, 21.

(48) D. Moutsos, *Zeitschrift für Balkanologie*, 7 (1969-1970), 96.

εὑρίσκεται καὶ τὸ αἰδοῖον καλούμενον ὡς τινος ἀνάγκης σύμβολον. ἀλλαχοῦ δὲ καὶ οὐρὰ τὸ αὐτὸ ἐφάνη λέγεσθαι ; cf. also *Com. Adesp.* 1352 : *νώθουρος, ον* 'frigidus in venerem'). Thus from *βούδι(ο)ν* 'ox' and *οὐρά* 'membrum virile' the compound **βουδ(ο)ουρά* > **βουδουρά* can be safely reconstructed. This compound with the suffix *-ουλιον* (cf. *σάκκος* > *σακ(κ)ούλιον Scol. Pl.* 298, 21 [49]) the diminutive **βουδουρούλι(ον)* could derive which by means of metathesis could yield the expected **βουρ(ου)δούλι(ον)* > *βουρδούλι*. The variant *βούρδουλο* must have resulted from a compound in a way similar to the derivation of *βότσαλο*.

5. *μουνί*.

The loss of the infinitive, which began in koine Greek, left many traces in Middle and Modern Greek in the form of substantives. Thus common Modern Greek *φιλί* n. 'kiss' and *φα(γ)ί* n. 'meal' resulted from the respective infinitives *φιλεῖν* 'to kiss' and *φαγεῖν* 'to eat' (cf. also dialectal *τὸ ἔχει* 'the possessions' ; *τὸ ἰδεῖ* 'the look' ; *τὸ λύσει* 'the solution, solving' ; *τὸ δέσει* 'the binding' ; *τὸ φύγει* 'the flight' ; *τὸ πιεῖ* 'the drink' etc.) [50]. It is well to point out that in the dialect of Pontos and the Greek enclaves of southern Italy certain frozen infinitive constructions are attested [51]. The word under discussion as well as the following one (cf. 6. *βυζίον*) are here explained as two more instances of infinitive substantivization.

Modern Greek *μουνί* n. '*cunnus*' is a word of debated origin. DuCange [52] sought to explain it from *βουνή* f., a hypothetical variant of *βουνός* m. 'hill, mound', probably taken in the sense of

(49) Cf. *Scholia graeca in Aristophanem*, ed. Fr. DÜBNER, 1877, 342.

(50) G. HATZIDAKIS, *ENG*, 214f. ; IDEM, *MNE*, 1 (1905), 588f. ; D. HESSELING, *Essai historique sur l'infinitif grec*, in J. PSICHARI, *Études de philologie néo-grecque*, Paris, 1892, 9f. ; K. DIETERICH, *Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache (UGGS)*, Leipzig, 1898, 209 ; S. MENARDOS *Ἀθηνᾶ*, 37 (1926), 59-62 ; E. SCHWYZER, *Griechische Grammatik*, München, 1 (1939), 809-810 ; F. DÖLGER, *Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, 23 (1953), 57-64 ; F. BLASS-A. DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 8th ed., 1948, 179 (× 398) ; P. AALTO, *Studien zur Geschichte des griechischen Infinitivs im Griechischen*, Helsingfors, 1953, 72.

(51) G. ROHLFS, *Historische Grammatik der unteritalienischen Gräzität*, München, 1950, 132-133.

(52) DUCANGE, *op. cit.*, 961.

mons Veneris (53). This explanation is hardly substantiated by the facts and has rightly not been accepted (54). A. Koraes suggested *μύλλον* n. 'lip' as a possible source, which he wrongly considered as a cognate of the substantives *μυλλός* m. 'cake in the shape of *pudenda muliebria*' (cf. Ath. 14.647a : *ἐκ σησάμου καὶ μέλιτος κατασκευάζεσθαι ἐφήβαια γυναικεῖα, ἃ καλεῖσθαι κατὰ πᾶσαν Σικελίαν μυλλούς*) and *μυλλάς* f. 'prostitute' (55) both derivatives of *μύλλω* (< *μύλη*) : *βινέω* 'coire' (56). This explanation was rejected on phonological grounds and an attempt was made to link it with Venetian *mona 'natura ; potta ; conno'* (57) about which G. Boerio remarked : *Greci moderni dicono muni, il che lascia in dubbio se questa voce sia venuta dai Greci a noi, o da noi sia passata ai Greci* (58). G. Hatzidakis suggested the dim. *εὐνίον* n. of *εὐνή* f. 'bed' as the origin of *μουνί*, the line of derivation being as follows : *εὐνίον* > **βνί* > **μνί* > *μουνί* (cf. *μουνοῦχος* < *εὐνοῦχος* 'eunuch', *λάμνω* < *λαμβάνω* 'drive') (59). However, in view of the semantic difference between *μουνί* and *εὐνίον*, he hesitated to reject the derivation of *μουνί* from Venetian *mona* (60). The explanation suggested by M. Philentas (61) that *μουνί* draws on **μνίον*, a hypothetical dim. of *μνοῦς* m. 'fine, soft down' (cf. dim. *μνούδιον* CGL II 372,33 ; III 257,40) drew no attention as being entirely hypothetical. In the Greek enclaves of southern Italy the underlying proto-form is **μοῦνος* (cf. *Bov. munno* m. '*pudende feminili*') which in Greece is used as an augmentative of *μουνί*. A variant *munnu 'conno'* of this form is attested in West Sicily (Erice). In view of this evidence, G. Rohlfs rejected the Venetian origin of *μουνί* with the re-

(53) Cf. G. Rohlfs, *Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität*, Halle (Saale), 1930, 168 ; Ph. Koukoules, *Ἀθηνᾶ*, 56 (1952), 123 ; Idem, *BBP*, 6 (1955), 539 ; Battisti-Alessio, *DEI*, 4 (1954), 2492.

(54) J. Psichari, *Études de philologie néo-grecque*, Paris, 1892, lxxx ; G. Rohlfs, *Lexicon graecanicum italiae inferioris (LGII)*, Tübingen, 1964, 338.

(55) A. Koraes, *Ἄταχτα*, Paris, 5 (1835), 221-222.

(56) Hj. Frisk, *GEW*, 2 (1970), 268-270.

(57) Cf. J. Psichari, *loc. cit.* ; G. Meyer, *NS*, IV, 54 ; P. Kretschmer, *op. cit.*, 421.

(58) G. Boerio, *Dizionario del dialetto veneziano*, Venezia, 1867, 422.

(59) G. Hatzidakis, *ENG*, 39 ; Idem, *MNE*, 1, 395.

(60) G. Hatzidakis, *ENG*, 39.

(61) Cf. N. Andriotes, *ELKN*, 213.

marks : *Die italogriechische Form lässt eine ältere einheimische griechische Tradition erkennen* (62).

The proto-form **μνί(ο)ν* which G. Hatzidakis derived from *εὐνίον* and M. Philentas from *μνοῦς*, despite the lack of semantic plausibility, could, nevertheless, be considered a derivative of a substantivized present infinitive *βινεῖν* of the verb *βινῶ* 'coire'. As *φα(γ)ί* 'meal' came to develop the concrete meaning 'food' from the infinitive *φαγεῖν* (cf. also the dialectal noun *πιεῖ* n. 'drink') (63), likewise *βινεῖν* from 'coire' developed the sense '*cunnus*' (64) (cf. Plut. *mor.* 21E : *τρεῖς δ'εἰσὶν αἳ γε τὴν δύναμιν κεκτημέναι [sc. ἡδοναί] ... τὸ φαγεῖν τὸ πιεῖν τὸ τῆς Ἀφροδίτης τυγχάνειν*). Thus as *εὐνοῦχος* yielded *μουνοῦχος* (*εὐνοῦχος* [*ἐ*] *βνοῦχος* > **μνοῦχος* > *μουνοῦχος*) (65) in the same way *μουνί* could result from **μνίν* (< **βνίν* < *βινεῖν*). It should be noted that Pontic *βιντῶ* 'to be in rut' draws on *βινητιῶ*, a variant of *βινῶ*. A deverbative of it *βίντος* m. came to mean 'gadfly' (66). The form *μοῦνος*, m., which prevailed in the Greek enclaves of southern Italy (67), is an augmentative of *μουνί* and is attested as such in common Modern Greek. *Μουνί* (cf. also the compounds *μουνιοτζακάτος*, *καβουριομουνομέτωπος*, *σκατόμουνος* etc.) is widely attested in late Byzantine literature (68). It should be pointed out that the noun *γαμήσι* n. 'coition, copulation' is also a substantivized infinitive of the verb *γαμῶ* (69) which came to mean 'coire' (70). As dialectal *τὸ λύσει* resulted from *τὸ λύσειν* and this from *τὸ λῦσαι* (71), likewise *γαμήσ(ε)ι* came from *γαμήσειν* < *γαμῆσαι*. This explanation answers G. Rohlf's objections against the borrowing of *μουνί* from Venetian *mona* and explains fully the diffusion of such variants as, for example, West Sicilian (Erice) *munnu 'conno'*, whose origin can hardly be traced back to Venetian *mona* (72).

(62) G. Rohlfs, *LGII*, 338.
(63) G. Hatzidakis, *MNE*, 1, 588f ; F. Dölger, *loc. cit.*
(64) Cf. S. Menardos, *Ἀθηνᾶ*, 37, 60-61.
(65) G. Hatzidakis, *ENG*, 105-108 ; Idem, *MNE*, 2, 293-294.
(66) A. Papadopoulos, *Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς Ποντικῆς Διαλέκτου*, Athens, 1 (1958), 193.
(67) G. Rohlfs, *LGII*, 338.
(68) M. Triandaphyllides, *op. cit.*, 27, 93, 96, 133.
(69) N. Andriotes, *ELKN*, 59.
(70) Cf. D. Georgacas, *Glotta*, 36 (1958), 118.
(71) F. Dölger, *op. cit.*, 59.
(72) G. Rohlfs, *LGII*, 338.

6. *βυζίον*.

As a parallel to the *βινεῖν* > *μουνί* innovation, I consider the form *βυζίον* 'breast' which should be understood as deriving from the verb *μύζω* 'suck' and its variant *μυζέω-ῶ* id. rather than from the adj. *βυζός* (cf. *βυζόν. πυκνόν, συνετόν, γαῦρον δὲ καὶ μέγα* Hesychius), as has been suggested (73). Since *βυζί(ον)* is a word of unclear derivation a recourse to its debated origin seems necessary. A Koraes sought to explain it as a derivative of the verb *βυζάνω* 'suckle, suck'. He, nevertheless, admited that this derivation should be the other way around (cf. *θηλή* 'nipple ; papilla' > *θηλάζω* 'suckle') (74). G. Hatzidakis accepted first this view (75) but later found it unconvincing (76). He subsequently objected to the derivation of *βυζί* from *βυζάνω* as morphologically impossible. His second objection was based upon the fact that the *μ* > *β* sound change is not well attested. This, however, is not true for as P. Kretschmer, K. Dieterich, and G. Hatzidakis himself, among others, have demonstrated the change of *μ* to *β* and of *β* to *μ* is a well-attested phonological phenomenon in Late, Middle and Modern Greek (77).

Hatzidakis' observation that *μυζῶ* has not survived in Modern Greek and consequently should not be associated with the etymon of *βυζί* and *βυζάνω* is incorrect (78), since variants of *βυζῶ*, *βυζάνω* and *βυζαίνω* are attested in certain dialects with the *μ* unchanged (cf. *μωζοῦ* Peloponnesus [Kita, Mane], *μωζάνω* Cappadocia [Phertakena], *μωζαίνω* Icaria, *μουντοῦ* Tsaconia) (79). It is well to point out that dialectal *μωζιά* Icaria (80) was wrongly explained by Hatzidakis as a derivative of *βυζίν* (81), though it is apparent that this derivation is the

(73) G. HATZIDAKIS, *Ἀθηνᾶ*, 39 (1927), 15-19 ; idem, *Glotta* 15 (1927), 144f.

(74) A. KORAES, *Ἄτακτα*, Paris, 2 (1829), 87-88.

(75) G. HATZIDAKIS, *Λεξικογραφικὸν Ἄρχεῖον τῆς Μέσης καὶ Νεωτέρας Ἑλληνικῆς*, Athens, 5 (1918), 15-16.

(76) G. HATZIDAKIS, *Ἀθηνᾶ*, 38, 15-19 ; IDEM, *Glotta*, 15, 144-145.

(77) Cf. H. W. ROCHER, in G. CURTIUS, *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, 3 (1870), 129-143 and 4 (1871), 201 ; P. KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, Göttingen, 1896 ; IDEM, KZ, 35 (1899), 603-608 ; K. DIETERICH, *KZ*, 37 (1904), 415-423 ; IDEM, *UGGS*, 123 ; G. HATZIDAKIS, *MNE*, 2, 406, 420f. ; E. FRAENKEL, *Glotta*, 2 (1910), 34-38 ; G. KOURMOULES, *Ἀθηνᾶ*, 48 (1938), 86-87.

(78) Cf. G. HATZIDAKIS, *Ἀθηνᾶ*, 38, 16 ; IDEM, *Glotta*, 15, 144-145.

(79) *ILNE*, 4, 164.

(80) *ILNE*, 4, 169.

(81) G. HATZIDAKIS, *MNE*, 2, 422, 426.

other way around. In the Greek enclaves of southern Italy *μυζογίδι* '*Caprimulgo*' is a synonym of *γιδοβύζης* in Greece (82). Needless to say, both of these forms reflect the notion of *αἰγιθήλας* m. 'goat-sucker, nightjar, *Caprimulgus europaeus*' (cf. Ael. *NA* 3.39 : *τολμηρότατος* <*δὲ*> *ἄρα ζῴων ὁ αἰγιθήλας ἦν. τῶν μὲν γὰρ ὀρνίθων ὑπερφρονεῖ τῶν μικρῶν, ἐπιτίθεται δὲ τοῖς αἰξὶ κατὰ τὸ καρτερόν, καὶ μέντοι* <*καὶ*> *τοῖς οὔθασιν αὐτῶν προσπετόμενος εἶτα ἐκμυζᾷ τὸ γάλα.* Hatzidakis' remark that *βυζί* is a term exclusively used for the human breast is contrary to the evidence. In early attestations (cf. CGL 3.12,51) as well as in Modern Greek the word in question is used in the sense of 'breast' and 'udder' (83).

With the exception of the fact that *βυζί(ον)* cannot derive morphologically from *βυζάνω*, the other objections raised by G. Hatzidakis are hardly substantiated by the facts. In view of these complications, the solution to this problem should be understood in the light of the following reasoning. First, the assumed semantic link between *βυζός* and *βυζίον* is not as clear as G. Hatzidakis believed it to be. Synonyms like *μαστός* (cf. also *μασθός*, *μαζός*) 'woman's breast' and *τίτθη* f. id. (cf. *τιτθός* m. id.) (84) indicate that in Greek the breast is conceived rather as a milk-secreting organ, or an organ of sucking, than as stuffed part of the chest. Apart from this, the word in question is *βύζιν* in its earliest attestations (85), a fact which cannot be taken as a *lapsus calami*, as has been suggested (86). As Modern Greek *βαντάκι* n. 'bundle, truss' resulted from *μανδάκιον* id. (87), similarly the infinitives *μυζεῖν* and *μύζειν* of the respective verbs *μυζῶ* 'suck' and *μύζω* id. (cf. Suidas 1381 : *μυζεῖ καὶ μύζει· θηλάζει, λείχει*) yielded the substantivized underlying proto-forms **μυζίν* (> *μυζζίν* Icaria) and **μύζιν* of *βυζίν* and *βύζιν*, respectively. This substantivization resulted from the coalescence of neuters in *-ι(ο)ν* and infinitives in *-ειν* (88).

(82) G. Rohlfs, *LGII*, 341-342.

(83) Cf. *ILNE*, 4, 164.

(84) Cf. Hj. Frisk, *GEW*, 2, 183.

(85) Cf. *Testamentum Salomonis*, ed. C. C. Mc Cown, Leipzig, 1922, 18.35 (p. 58.7) ; *Ἑρμηνεύματα καὶ καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux (Hermeneumata Pollucis)*, ed. A. Bucherie, Paris, 1872, 121, 274.

(86) Cf. D. Georgacas, *Glotta*, 36, 118.

(87) Ph. Koukoules, *Ἀθηνᾶ*, 57, 201-202.

(88) E. Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, I, 1 (1923), 191-192 ; B. P. S. Costas, An Outline of the History of the Greek

On these grounds, the variant *βίζιν* (cf. CGL 3.311.19 : *βίζια mamillae* ; also 2.12.51 : *βίζιν ubera*) stands for either *βύζιν* or *βυζίν*. The same is true of the forms *βιζάριον* 'camel suckling her young', Pap. in *Aegyptus* 6.188 (*βιζάριν*) [89] which stands for *βυζάριον*, an obvious derivative of *βύζιν* or *βυζίν*. The verb *βυζάνω* 'suck' (cf. *Johannes Jejunator, poen.* 1924A : *περὶ ἀποστρεφικῶν τοῦ μὴ βυζάνειν τὰ ἑαυτῶν παιδία*) comes from **μυζάνω* (cf. *μυζάνω* Cappadocia) < *μυζῶ* [91] and not directly from *βυζίν* [91]. A derivative of *βυζάνω* is the noun *βυζάστρια* f., a gloss on *τίτθη* (Ps.-Hdn. *Gr. post Moer.* p. 479 P), which has survived in Modern Greek as a variant of *βυζάστρα* 'wet nurse' [92].

University of Rochester Demetrios MOUTSOS.

Language, Chicago, 1936, 69 : E. SCHWYZER, *GG*, I, 233 ; D. GEORGACAS, *Classical Philology*, 43 (1948), 243-260 ; F. DÖLGER, *op. cit.*, 57-59.

(89) H. G. LIDDELL - R. SCOTT - H. S. JONES, *Greek-English Lexicon*, Suppl. ed. E. A. BARBER *et al.*, Oxford, 1968, 31.

(90) *ILNE*, 4, 164.

(91) A. KORAES, *op. cit.*, 2, 87-88 ; P. KRETSCHMER, *KZ*, 35, 606 ; G. HATZIDAKIS, *Ἀθηνᾶ*, 38, 18 ; IDEM, *Glotta*, 15, 145-146. For the development of this verbal category see G. HATZIDAKIS, *Ἀθηνᾶ*, 8 (1896), 129.

(92) Cf. *ILNE*, 4, 168.

ROMANOS, *ON JOSEPH* I, STANZA α : TEXT AND TYPE

Romanos the Melodist composed two kontakia (1) on Joseph, son of the Patriarch Jacob. The first hymn (43) (2) is a long and comprehensive review of Joseph's biblical adventures (*Genesis* 37-50); the second (44) (3) is much more narrowly focused on the dramatic encounter between the steadfast youth and Putiphar's wife (*Gen.* 39).

Romanos frequently introduces his narrative topic with a stanza or two of direct address to the congregation (4). Thus, for example, the second kontakion on Joseph begins with an exhortation to the faithful to gird their souls with the armor of «philosophy», which teaches the four cardinal (and Platonic) virtues and leads the Christian warrior to victory over sin-just as it enabled Joseph to triumph over the temptations of Egypt (44.α-β. 4).

(1) In a preliminary discussion of this topic K. KRUMBACHER, *Studien zu Romanos, Sitzungsberichte der philos.- philol. und der histor. Klasse der K. Bayer. Akad. des Wiss.* (München 1898), indicated that there were *three* Joseph-kontakia (ii. 217-218). In a later study, however, one of these poems (partial text in J.-B. PITRA, *Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata* [Parisiis 1876, reprinted 1966] 477-478), which does not include the name "Romanos" in the acrostic, was assigned to an anonymous author pending further research ; see KRUMBACHER, *Die Akrostichis in der griechischen Kirchenpoesie, Sitzungsberichte* (München 1903) 614.

(2) P. MAAS-C. A. TRYPANIS, *Sancti Romani Melodi Cantica : Cantica Genuina* (Oxford 1963) 339-354 ; other editions by J. GROSDIDIER DE MATONS, *Romanos le Mélode : Hymnes I* (= *Sources Chrétiennes* 99) (Paris 1964) 195-245 and KRUMBACHER, *Studien,* 135-162 and 217-241. In this article I use the titles and numbers assigned by Maas-Trypanis. References enclosed in brackets are from MAAS-TRYPANIS, *Sancti Romani Melodi Cantica : Cantica Dubia* (Berlin 1970).

(3) MAAS-TRYPANIS, *Cantica Genuina* 354-367 ; other contemporary editions by GROSDIDIER DE MATONS, *Hymnes* I. 247-293 and N. B. TOMADAKIS, *Ῥωμανοῦ τοῦ Μελῳδοῦ Ὕμνοι*, IV (Athens 1961), 231-295.

(4) These stanzas are part of the kontakion proper and are to be distinguished from the short, metrically independent *prooemium* (*κουκούλιον*), one or more of which serves as a general prelude to each hymn.

In the opening stanza of the first kontakion on Joseph, Romanos even more tightly weaves the hymn's central character into the fabric of the homiletic introduction. This is accomplished by the use of the poet's favorite exegetical instrument, typology (5). Since an examination of these lines will demand a detailed analysis of the text, I print the entire stanza (6), followed by a fairly literal translation:

Ἀντλήσωμεν, ἄνθρωποι, σωτήρια νάματα καρδίας εὐφραίνοντα·
οἱ διψῶντες σωφροσύνην πορευθῶμεν ἐν τῷ λάκκῳ <⏑—>
τοῦ Ἰωσήφ.

τοῦτον <γὰρ> ὁ πίνων οὐ διψήσει οὐδέποτε·
ἀθάνατον ὕδωρ βρύει ἐκεῖ.
πῶς δὲ ἀθάνατον ἐκεῖ ὕδωρ πηγάζει,
ἐρεῖτε μοι, πάντως ὁ ἄνυδρος ὤν·
ὁ ἐν τῷ Ἰωσὴφ τύπος γενόμενος Χριστὸς
αὐτὸς βρύων ποτίξει ὡς καὶ τὴν Σαμαρῖτιν.
διὰ τοῦτο (7) πίστει ἀρυσώμεθα· ὑπάρχει γὰρ
μέγας μόνος κύριος ὁ σωτὴρ ἡμῶν:

Let us, my brethren, drink deeply from the redemptive currents which bring joy to our hearts;
we who thirst for self-control, let us proceed to the cistern where Joseph lay.
For whoever drinks from it will never thirst again:
water which lives forever streams forth there.
But tell me, how does that cistern, being completely without water, cause water which lives forever to gush forth there?
The "type" represented by Joseph has reached its fulfillment in Christ —
he himself streams forth and gives us water, just as he did for the Samaritan woman.
Therefore, with our faith let us draw from these waters, for our Redeemer is indeed our great and only Lord (8).

(5) See R. J. SCHORK, *Typology in the Kontakia of Romanos, Studia Patristica*, 6 (= *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, 81) (Berlin 1962), 211-220.

(6) All citations from Romanos in this article are taken from the Maas-Trypanis text; intra-line colonic divisions are preserved only in the longer excerpts.

(7) For this emendation of *δι' αὐτὸ* printed in the Oxford edition see C. A. TRYPANIS, *Οὐτὸς and αὐτός in Romanos*, *BZ*, 64 (1971), 33-34.

(8) My translation differs slightly from that of Grosdidier de Matons in lines 6-7 ("Celui que figura Joseph, le Christ, la fait couler en personne ...") and in line 10

In this stanza there are several points which invite some comment. First, the problem of the short lacuna < ⏑ — > indicated in line 2. Krumbacher (9) suggested τῷ̃, with the following comment: "Am schlusse fehlen 2 Silben ⏑ —. Doch genügt als Ergänzung wohl das neheliegende τῷ̃; denn statt — ⏑ ⏑ — steht häufig — ⏑ — (10); vergl. Christ, Anthologia S. XCIX (= W. Christ and M. Paranikas, *Anthologia graeca carminum christianorum* [Lipisae 1871]); Meyer, Anfang und Ursprung S. 346 (= W. Meyer, *Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rythmischen Dichtung, Ablandlungen der philos.-philol. und der histor. Klasse der K. Bayer. Akad. d. Wiss.* XVII.2 [München 1885] 267-450) (11).

Against this somewhat hesitant conjecture the following objections (12) must be raised:

a) The metrical alternative, for which both scholars cited by Krumbacher give examples, is limited by them to the end of a line: "*ad*

("... car seul est grand le Seigneur, notre sauveur"); M. CARPENTER, *Kontakia of Romanos, Byzantine Melodist II* (Columbia, Mo. 1973), incorrectly translates line 2[1] as "We who are *drunk* with temperance" (83).

(9) KRUMBACHER, *Studien*, (note 1) 220.

(10) There seems to be a minor typographical lapse here: for — ⏑ — read — ⏑ ⏓ and for — ⏑ ⏑ — read ⏓ ⏑ ⏑ ⏓, as in Meyer's text and as correctly quoted by Krumbacher earlier in his monograph (81). Meyer usually (and Krumbacher occasionally) uses the symbols ⏓ for the primary stress-accent ("der volle Accent") and ⏑ for a secondary stress-accent ("der Nebenaccent").

(11) As a matter of fact, Meyer indicates that the trisyllabic alternative is the more common and that the quadrisyllabic ending to a colon is the permissable substitution: "Sonst ist der Fall noch der häufigste, das statt des daktylischen Schlusses ⏓ ⏑ ⏓ choriambischer ⏓ ⏑ ⏑ ⏓ entritt ... Freilich wird gerade diese Unregelmässigkeit so oft durch ἡμῶν, ἡμῖν, ἡμᾶς, Formen von θεὸς, Χριστὸς, πατὴρ, ἀμὴν gebildet, dass man schliessen möchte, diese Wörter hätten nicht nur, wie oben bemerkt, beliebig accentuiert, sonder auch in Zeilenschluss als einsilbig behandelt werden können" (346). Christ's statement (which would appear to be Meyer's source) does not assign a priority to either of the alternatives: *Imprimis pes creticus, ut metrica nomina ad rhytmica carmina transferam, tam saepe cum choriambico commutatus invenitur* (XCIX). Krumbacher's comment, then, may well be an implicit correction of Meyer's reversal of the statistical priority of the "rule" and the "exception".

(12) My criticism of Kumbacher's conjecture should in no way be interpreted as a lack of appreciation for his magnificent contributions to the study of Byzantine literature. He has solved problems far more important than that of a very short lacuna.

clausulas versuum" (Christ) and "in Zeilenschluss" (Meyer). This principle, with the same terminal restriction, is restated in the Metrical Appendix to the Maas-Trypanis edition : "Before a Strong or even a Medium Sense-pause (therefore only at the end of a line) —⏑ ⏑ is equivalent to —⏑ ⏑—" (13). At the end of the colon under discussion there is no major sense-pause, and so the use of —⏑ ⏑ (*λάκκῳ τῷ*) would not be permitted.

b) An even more serious objection is the fact that the addition of *τῷ* to the text would terminate the colon with a monosyllabic *praepositivum* — and, again, this is not permitted (14).

For these reasons, one assumes, both contemporary editors have relegated Krumbacher's conjecture to a notice in the *apparatus criticus*. The Oxford text suggests no alternative reading ; Grosdidier de Matons offers *σπουδῇ* (15). This conjecture is syntactically and metrically appropriate ; in fact the same word is found in the same position in the colon just a few stanzas later in the kontakion : *καὶ δὴ ὥρμησεν ἐν τῇ ποίμνῃ σπουδῇ ὁ Ἰωσήφ* (43.ς.2$^{2-3}$) (16). Its intensification of the hortatory subjunctive *πορευθῶμεν* is likewise consonant with the tone of an introductory stanza of this type. One of the prooemia for the second kontakion on Joseph includes the following injunction : *δεῦτε πάντες, ἀδελφοί, τὴν τοῦ σώφρονος ἁγνείαν Ἰωσὴφ σπουδῇ ζηλώσωμεν* (44.P.II.3$^{1-3}$).

There are close parallels to the specific collocation of the verb *πορεύεσθαι* and *σπουδῇ* in other genuine works of the Melodist : *Ἐν*

(13) MAAS-TRYPANIS, *Cantica Genuina*, 513 ; also see C. A. TRYPANIS, *The Metres of Romanos*, in *Byzantion*, 36 (1966), 562 and 599.

(14) MAAS-TRYPANIS, *Cantica Genuina*, 512. In *Das Weihnachtslied des Romanos*, in *BZ*, 24 (1923-24), Maas argues that stanza *ιθ* of this kontakion (= MAAS-TRYPANIS, 1) is an interpolation (12-13). His evidence includes the fact that there is no colonic caesura in line 5 and that, if the regular pause were to be made after *ἡμᾶς ἐλπὶς ἡ*, the position of this monosyllabic article would be "ohne Parallel in der Mittelgriechischen Dichtung" (11).

(15) *Hymnes I* (note 2), 202.

(16) Also in this kontakion compare *λε.*1$^{2-3}$ *ἐξώρμησαν σπουδῇ εἰς τὰ ἴδια* and *λη.*6-7 *καὶ ὥσπερ δρομαῖα σπουδῇ /προβαίνοντα* ; in others, 16.*β.*2^{1} *σπουδῇ παραγίνεται* ; 50.*ιζ.*4 ... *πέμψον Λάζαρον δροσίσαι με σπουδῇ* ; and see C. A. TRYPANIS, *Fourteen Early Byzantine Cantica* (= *Wiener Byzantinische Studien*, 5) (Wien 1968), I.Pl.2$^{1-2}$ (the Akathistos Hymn) *ἐν τῇ σκηνῇ τοῦ Ἰωσὴφ σπουδῇ ἐπέστη* and III.*ζ.*1^{2} *καὶ σπουδῇ πρὸς τὸ μνῆμα προφθάσατε.*

σπουδῇ οὖν, ψυχή μου, νῦν πορεύου πρὸς Χριστὸν ... (8.ζ.1[1-2]) and *πορεύον, ἐν ἀγρῷ σπουδῇ καὶ ἀγώνισαι* (42.β.4[1-2]) ([17]).

In short, the meter, the sense of the passage, and the number of similar phrases in other kontakia would seem to stamp Grosdidier's conjecture as not only appropriate, but also obvious. Before *σπουδῇ* is acknowledged as a definitive addition to the text, however, there is another aspect of the stanza which deserves to be discussed — and other readings to be considered.

As has already been mentioned, the stanza's primary homiletic thrust depends upon the intertestamental equation which compares Joseph in the cistern (*Gen.* 37.24) to Christ at the well with the Samaritan woman (*John* 4.13-15). When Romanos employs this typological mode of interpretation (here clearly signalled by *τύπος*), he frequently emphasizes that the two components of the scriptural equation do not, in fact, precisely balance ([18]). Christ's actions in the New Testament not merely fulfill, but rather surpass the characters and events of the Old Testament. For example, the assumptions of Enoch and Elijah prefigure Christ's ascension, but neither of these prophets actually came into heaven itself (32.ιδ.1-13); after three days Jonah came forth from the whale to save Ninevah, whereas Christ came forth from the tomb after three days to save the entire world (20.κ.1-7). In the opening stanza of kontakion 43 the normal direction of this exegetical energy is reversed, or at least significantly transformed: the "water" which flows from Joseph's cistern both *anticipates* Christ's encounter with the Samaritan woman and *participates* in it. Lines 3-4, *τοῦτο <γὰρ> ὁ πίνων οὐ διψήσει οὐδέποτε · / ἀθάνατον ὕδωρ βρύει ἐκεῖ*, are an obvious imitation of *John* 4.14, *ὃς δ' ἂν πίῃ ἐκ τοῦ ὕδατος οὗ ἐγὼ δώσω, οὐ μὴ διψήσει εἰς τὸν αἰῶνα, ἀλλὰ τὸ ὕδωρ ὃ δώσω αὐτῷ γενήσεται ἐν αὐτῷ πηγὴ ὕδατος ἁλλομένου εἰς ζωὴν αἰώνιον.*

At this juncture in the stanza Romanos seems to invite the congregation to comment (*ἐρεῖτε μοι*) ([19]) on his paradoxical in-

(17) See K. MITSAKIS, *The Language of Romanos the Melodist* (= *Byzantinisches Archiv*, 11) (München 1967), § 77. Compare *σπουδαίως* 13.η.2[2], 34.θ.6[2], 42.κς.2[2], [65.ιζ.7[3]]; *μετὰ σπουδῆς* 23.ε.4[3], 23.ια.4[3], 39.α.5[2], [60.ις.3[1]]; *ἐν σπουδῇ* 39.ς.1[1], [65.ις.1[1], XIII.ιγ.2[2]; *σὺν σπουδῇ* [61.γ.1[1]] (here correct Mitsakis' citation which reads [61.ια.1[1]] and note the reading of the P ms.: *σπουδῇ οὖν*).

(18) See SCHORK, *Typology* (note 5), 217.

(19) Krumbacher indicates that this form is probably to be construed as a

terpretation of this event in the life of the Patriarch ; for, the poet reminds them, Joseph's brothers cast him into a cistern which held no water at all (*πάντως ὁ ἄνυδρος ὤν*) (20). This phrase is an echo of the scriptural source : *καὶ λαβόντες αὐτὸν ἔρριψαν εἰς τὸν λάκκον. ὁ δὲ λάκκος ... ὕδωρ οὐκ εἶχε* (*Gen.* 37.24). In the next two lines, however, Romanos offers his own solution to this enigma : it is Christ himself, "typically" present in Joseph, who causes the water of immortality to gush forth from the cistern, just as he gave the Samaritan woman that water which "lives forever". Thus, Romanos indicates the relevance of his choice of homiletic paradigms and justifies his surprising transformation of standard typological emphasis — by figuratively placing Christ in the cistern with Joseph and by assigning to the Patriarch some share in Christ's redemptive gift of immortal life.

Now, in my opinion, the intention of these scriptural allusions would be made clearer and even more forceful, if it were possible for Romanos at the very beginning of his comparison to "prefigure" to the congregation not only the *answer* to the enigmatic question which he poses, but also the *basis* of the enigma itself. And, I submit, that possibility does exist — in the short lacuna in line 2^2. In the citation of *Gen.* 37.24 above I deliberately omitted one word. That is, in the LXX the condition of the cistern is actually described twice : *ὁ λάκκος κενός, ὕδωρ οὐκ εἶχε*. My suggestion is obvious : if one fills the lacuna with *τῷ κενῷ*, he supplies an adjective which is metrically appropriate, has the full support of the biblical source, and directly contributes to the stunning solution to the typological paradox which is the narrative, exegetical, and homiletic core of the stanza.

At this point it is necessary to comment on the metrical shape of the lacuna itself. In the Metrical Appendix to the Maas-Trypanis edition (scheme XVII, page 525) there are two possible patterns for this colon : ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ — or ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ —. In kontakion 43 the longer form is found in 14 stanzas, the shorter in 26 stanzas. The indication of a bisyllabic lacuna in the text is based on the assumption that the colon in this stanza conforms to the shorter pattern. If one substitutes the longer pattern with its extra

Present Imperative (*Studien* 220) ; GROSDIDIER DE MATONS translates "dites-moi" and refers to Krumbacher in a note (*Hymnes I.* 205).

(20) Compare [70.*θ*.11-4] *Ἦλθε δακρύων ἐν τῇ ἐρήμῳ ἐπὶ ἄνυδρον φρέαρ διωχθεὶς ὁ σοφὸς* [Symeon the Stylite] *καὶ τούτου ἔνδον κατέρχεται* ...

syllable and allows a standard shift in accents between the seventh and eight syllables, then the proposed reading is metrically acceptable; in fact, the pattern of colon at α.2² would exactly correspond to the same colon at ε.2²: *προσεχύνουν με ῥυθμῷ τῷ ἀριθμῷ* : ∪ ∪ — ∪ ∪ ∪ — ∪ ∪ ∪ —. A second consideration: despite the sometimes "eccentric" (by Classical norms) use of the definite article by Romanos (21), there would seem to be no precedent for his omission of the article when an attributive adjective immediately follows an arthrous noun (22). On the other hand, the repetition of the article before an attributive adjective is his common practice. (See the following examples from this kontakion alone ιε.1², κς.1², λζ.2³-3¹, μ.7; from other kontakia 1.ιγ.8², 34.ιθ.4², 50.ς.6², etc.) In short, although the definite article "may be employed freely [by Romanos] to fill out metrical gaps or it may be dropped as redundant," (23) the evidence indicates that the use of an arthrous adjective here would be a much more consistent conjecture than that of an adjective alone.

This conjecture, however, is not the only possibility. Granted the purposes of the genre and the demands of his metrical schemes, it goes without saying that Romanos frequently paraphrases rather than quotes his biblical sources. For example, in this very stanza he alters the Septuagint clause *ὕδωρ οὐκ εἶχε* into *ὁ ἄνυδρος ὤν*; and the gospel text, *πηγὴ ὕδατος ἁλλομένου εἰς ζωὴν αἰώνιον* becomes *ἀθάνατον ἐκεῖ ὕδωρ πηγάζει*. Thus, following the same basic argument (minus the direct verbal parallel from the LXX) which I used to support *τῷ κενῷ*,

(21) For an extensive discussion of this topic see TRYPANIS, *Metres* (note 13), 563-575 and MITSAKIS, *Language* (note 17), § 113-124.

(22) The "few instances" (34.η.3 and 58.ε.3) cited by TRYPANIS in *Metres*, 570, n. 4, do not seem to me to be entirely appropriate: both are participles; the sense of the first passage is uncertain; kontakion 58 is probably spurious (see *Metres* 601); and in neither case does the attributive immediately follow the arthrous noun. Although it would be rash to deny possible exceptions, in my examination of the text of the *cantica genuina* I found only one such example of an anarthrous attributive adjective: 49.ζ.4², *ὁ πανοῦργος ὄφις καὶ δόλιος*. Anarthrous adjectives preceding arthrous nouns are found (e.g. 3.ια.1², 28.ιβ.2², 59.η.2²). The distinction between an attributive and a circumstantial participle is often difficult to determine, but there do seem to be anarthrous examples of the former immediately following an arthrous noun (e.g. 39.χβ.4, 45.α.2³, 45.δ.3², 49.ις.1², 50.ις.1², 52.ιζ.6¹).

(23) MITSAKIS, *Language*, §113.

I offer an alternative conjecture, *τῷ ξηρῷ*. This adjective would both sharpen the paradow which Romanos builds (water from a *dry* cistern) and, in one word, summarize the condition of the cistern into which Joseph was thrown. Narratively and rhetorically, then, it is perhaps even more appropriate and emphatic than *κενός*. That is not all. Both of the kontakia on Joseph were designed to be chanted on Monday in Passion Week, the beginning of the final week of Lent (24).

This liturgical occasion prompts the following three correlative points of discussion — all of which seem to me to offer additional support for the alternative conjecture of *τῷ ξηρῷ* :

1) On Easter morning the enrolled catachumens (*οἱ μέλλοντες φωτίζεσθαι*, *illuminandi*) were baptized (25).

Allusions to the water of this sacrament, by which men are born into eternal life, would be entirely appropriate in a kontakion written to be presented very near to the actual time of solemn baptism. Such allusions would not only instruct those who were about to be initiated (26) into the life of the Church, but would also remind those already initiated of the benefits and the obligations of that sacrament.

2) One of the most important of these obligations was the annual period of denial, purgation, and renewal, the Lenten fast, especially its

(24) The *dies festus* indicated in the kontakaria superscriptions is *τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ Δευτέρᾳ*.

(25) See F. J. Leroy, *L'homilétique de Proclus de Constantinople* (= *Studi e Testi*, 247) (Città del Vaticano 1967), 187-194 ; A. Wenger, *Jean Chrysostome : Huit catéchèses baptismales inédites* (= *Sources Chrétiennes*, 50) (Paris 1957), 65-104 ; and T. M. Finn, *The Liturgy of Baptism in the Baptismal Instructions of St. John Chrysostom* (= *The Catholic University of America Studies in Christian Antiquity*, 15) (Washington 1967), 43-54.

(26) Compare *On Peter's Denial* (18), *κγ*. 1-3 :

> *Συγχώρησον, δέσποτα, τῷ πλάστῃ βοήσατε ὑμεῖς οἱ νεόλεκτοι*
> *ἐπειδὴ τῆς κολυμβήθρας ἀπογεύεσθε γλυκείας πηγῆς καὶ ἁγαθῆς*
> *φωτίζεσθε μᾶλλον καὶ μὴ μόνον βαπτίζεσθε.*

This kontakion was sung on either Good Friday or Holy Saturday. The stanza quoted above may be spurious (so Maas-Trypanis, 141 ; also see Grosdidier de Matons, *Romanos le Mélode : Hymnes IV* [= *Sources Chrétiennes*, 128] [Paris 1967], 103). Other allusions to the ritual of baptism are found in 5.*ιζ*.8, 6.*ιβ*.1²-2, 10.*ε*.10-11, 10.*ς*.1-11, and *On Baptism* (43) *passim* (see Maas, *Die Chronologie der Hymnen des Romanos*, in *BZ*, 15 [1906], 26-27).

final stages ([27]). Stanza δ.1-2 of the kontakion *On Fasting* (51) directly relates this Christian practice to the themes and the metaphors which are central to both of the hymns on Joseph:

Τῆς σωφροσύνης ἀγνεία μήτηρ ὑπάρχει τῆς νηστείας τὸ ἄχραντον κάλλος ([28]).
πηγάζει δὲ φιλοσοφίαν ([29]) *καὶ παρέχει τὸν στέφανον ...* ([30]).

And the refrain of this kontakion concludes with the phrase *τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον*, a direct echo of the Johannine passage which serves as the least common denominator in the typological equation in stanza α of *On Joseph I*, where it is a clear allusion to baptism.

3) This entire complex of scriptural allusion, liturgical occasion, homiletic moralization, and poetic imagery is splendidly integrated in the second proeomium to *On Joseph II* (44):

Οἱ τὸ στάδιον τῶν νηστειῶν πανσόφως διανύσαντες
καὶ τὴν ἔναρξιν τοῦ πάθους τοῦ κυρίου ἐν πάθῳ ποιούμενοι,
δεῦτε πάντες, ἀδελφοί, τὴν τοῦ σώφρονος ἁγνείαν Ἰωσὴφ σπουδῇ ζηλώσωμεν·

τῆς δὲ συκῆς τὴν ἀκαρπίαν φοβηθέντες
τῶν παθῶν ξηράνωμεν διὰ ἐλεημοσύνης τὴν ἡδύτητα, 5
ἵνα καὶ τὴν ἔγερσιν εὐθύμως προφθάσαντες
ὡς μύρα κομισώμεθα ἐξ ὕψους τὴν συγχώρησιν·
/: ὅτι πάντα ἐφορᾷ τὸ ἀκοίμητον ὄμμα. :/

The exhortation *ξηράνωμεν* (line 5) is, of course, not incidental to my argument. Here the congregation is urged to be eager to imitate the purity of Joseph, the master of self-control, and to dry up their bodily passions by almsgiving and fasting — so that they can share in the resurrection. It is true that baptism is not mentioned here; but the

(27) Epiphanius of Constantia (4th Cent.) calls special attention to the severe regimen prescribed for Passion Week: *τὰς δὲ ἓξ ἡμέρας τοῦ Πάσχα ἐν ξηροφαγίᾳ διατελοῦσι πάντες οἱ λαοί· φημὶ δὲ ἄρτῳ καὶ ἁλὶ ὕδατι τότε χρώμενοι πρὸς ἑσπέραν* (*GCS* 37.523; *PG* 42.828C).

(28) Compare 44.δ.12.

(29) Compare 44.α.5[2]; these seem to be the only two instances of the use of this term in the *cantica genuina*; see GROSDIDIER DE MATONS, *Hymnes I.* 74.

(30) Compare 43.P.5[1] and β.1. Athletic imagery is used throughout kontakion 44, e.g. ιθ.1-2:

Ἔχει στέφανον μέγαν Ἰωσὴφ ὡς ἀθλήσας
ὑπὲρ τῆς σωφροσύνης νομίμως.

two themes of "rebirth" (31) are obviously related and baptism does play a role in the final stanza (μ.3-10) of *On Joseph I* (43):

οἱ ἄνθρωποι πάντες σωφροσύνην ποθήσωμεν
ζηλοῦντες εἰς πάντα τὸν Ἰωσήφ·
ἐρῶμεν, τί ἀποτελεῖ ἡ σωφροσύνη,
καὶ ἡ ἀκολασία τί ἀποκύει·
ἡ μὲν πρὸς τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον καλεῖ,
ἡ δὲ πρὸς τὴν γεέννην· ἀλλὰ φύγωμεν ταύτην
τῇ εὐχῇ πάντοτε σχολάζοντες καὶ κράζοντες·
/: "Μέγας μόνος κύριος ὁ σωτὴρ ἡμῶν." :/

Again there is an exhortation to imitate Joseph's chastity and self-control, and a terminal echo of the Johannine phrase which runs just beneath the surface of the water- and baptism-imagery of the introductory stanza of this kontakion, the focal point of this article.

A return to ξηράνωμεν and to the proposed reading of τῷ ξηρῷ. It is, of course, unnecessary to attempt to determine which of the two Joseph-kontakia Romanos composed first — nor do images present themselves to a poet in chronological or syllogistic sequence. At the same time there are recurrent themes and motifs which are found in many of the kontakia (32). Thus, it would not seem to me to be too subtle a critical point to suggest that Romanos' imagination encompassed not only the fact that the cistern in which Joseph lay, though dry, gushed forth the waters of immortality, but also the fact that Joseph, a type of Christ and a paradigm for virtuous Christians, dried away any impure passions by self-control. This, then, is the link

(31) For Joseph's "resurrection" see λζ.7-9:

ποῦ πέλει ἡ Ῥαχήλ, ἵνα ἴδῃ τὸν ἐξ αὐτῆς
ἐκ νεκρῶν ἀναστάντα, ὃν ὁ πλάστης ἐγείρας
Ἰωσὴφ ζῶντα ἐχαρίσατο;

Cyril of Alexandria combines references to *Psalm* 29.4 and *Gen.* 37.24 as evidence for the resurrection: The cistern (being without water, the symbol of life) represents Hades; but, just as Joseph was rescued, so too did Christ rise from the dead: πλὴν ἀνεβιβάσθη τὸ παιδάριον« ἀνεβίω δὲ καὶ Χριστὸς ἐκ νεκρῶν. οὐ γὰρ γέγονε τῷ λάκκῳ κάτοχος (*PG*, 69.305).

(32) See R. J. SCHORK, *The Medical Motif in the Kontakia of Romanos the Melodist, Traditio*, 16 (1960), 353-363; and E. C. TOPPING, *A Byzantine Song for Simeon: the Fourth Kontakion of St. Romanos, Traditio*, 24 (1968), 409-420. Other significant motifs include Light, Fire, Poverty, Hunting, the Scribe, etc.

between the Lenten fast and the Patriarch's struggle to remain chaste, between that which saves by being completely dry and that which saves by supplying water which never dries up, between baptism and the resurrection — all of these factors coalesce in Romanos' vision of Joseph. Unlike the withered fig-tree which bears no fruit (*Matthew* 21.19), Joseph's empty cistern is literally the place which saves his life, and typologically the source of living water and the repository of life itself. In summary, I suggest that ξηρός (33), an obvious synonym for the LXX κενός, might well be the basis for the best possible conjecture to fill the lacuna in the first stanza of *On Joseph I* (43).

Next, several additional comments on another section of the text of stanza α. In lines 5-6 Romanos poses a question to the congregation and seems to request them to give the answer — which he himself immediately supplies in the typological union of Joseph and Christ:

πῶς δὲ ἀθάνατον ἐκεῖ ὕδωρ πηγάζει,
ἐρεῖτε μοι, πάντως ὁ ἄνυδρος ὤν.

Although these lines have been the subject of some scholarly discussion, there are several difficulties which arise from these discussions and from the ways in which the passage has been presented and interpreted by editors and translators. Romanos' appeal to his congregation — especially in the midst of his paradoxical collocation of the waterless cistern and the flowing spring — is extraordinary, if not totally illogical. How could they be expected to understand and to explicate the enigma ? Is it not the obligation of the poet to solve such problems (an obligation which Romanos fulfills in the next two lines, apparently with no assistance from his auditors) ? I make three minor suggestions, none of which involves an emendation of the text beyond that of editorial punctuation :

1) Mitsakis(§307) lists this passage as an example of Romanos'use of the Nominative Absolute. In my judgment, it seems much more likely that the phrase ὁ [sc. λάκκος] ἄνυδρος ὤν is the subject of the

(33) In the kontakion *On the Victory of the Cross* (22) Romanos has Beliar inform Hades that sinners, saved by the cross, now eat καρπὸν γλυκασμοῦ ἀπὸ τοῦ δηθεν ξηροῦ (ις.7). For other uses of this adjective, see e.g. 22.δ.3², 22.ε.6², 36.η.7² ; as a substantive (= dry land) it occurs in 18.δ.7¹, 40.ιβ.7², 40.ιδ.10², 40.ιε.9², etc. ; compare [80.ιδ.1¹] Μνήμην ἐξήρανας τῶν ματαίων.

verb πηγάζει and that ἀθάνατον ... ὕδωρ is its direct object (34). There is a close parallel to this construction in the kontakion *On the Woman of Samaria* (9); Christ is addressing her (ιθ.1-2):

> Ἰδοὺ ἤντλησαι, γύναι, ἐκ λάκκου ταλαιπωρίας·
> ὁ [sc. Χριστὸς] μηδὲ ἄντλημα ἔχων τὴν καρδίαν σου καθῆρα
> ἄνευ ῥείθου καὶ ἀρέπλυνα τὸν νοῦν ἄνευ ναμάτων.

This suggestion also solves the problem of ὁ ἄνυδρος as a predicate arthrous adjective (Mitsakis §242).

2) These two lines should be read as a rhetorical question and terminated with a mark of interrogation. This procedure is Romanos' standard pratice when he poses a paradox such as this. (Compare 1.γ.1-3, 3.α.1-5, 5.ιβ.4-10, 20.δ.4-6, etc.)

3) The comma after ἐρεῖτε in line 6[1] should be deleted and placed after πάντως. The consequences of this minor change in punctuation confirm Mitsakis' suggestion (§265) that ἐρεῖτε is "very possibly" a true future here; moreover, the first colon in the line becomes a syntactical and a logical unit. There is a clear parallel to this reading in 5.θ.4 πάντως ἐρεῖς μοι (35). I also suggest that this colon be set off by dashes — as if Romanos were calling special attention to his exegetical audacity and to the paradox which it involves.

If these suggestions have any merit, the text and the translation will read:

> πῶς δὲ ἀθάνατον ἐκεῖ ὕδωρ πηγάζει —
> ἐρεῖτε μοι πάντως — ὁ ἄνυδρος ὤν;
> How does that cistern, being without water —
> you will certainly say to me — cause water which
> lives forever to gush forth there?

My analysis of the text itself is finished. There remains only a brief discussion of possible parallels to Romanos' imaginative trope on the

(34) Romanos frequently uses πηγάζειν as a transitive verb: 9.κα.8[1], 9.κβ.9, 20.κβ.3[2], 44.ι.14[2], 45.κθ.4[3], 51.δ.2[2], etc.; also see G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon* (Oxford 1961), 1079-80.

(35) This passage is cited by Mitsakis (§ 265) with this comment: "undoubtedly future (= you will say of course)"; but he strangely misses the opportunity to suggest that a similar construction is found in 43.α.6[1], which he cites next. For a similar construction see the Easter homily attributed to Leontius of Constantinople in M. AUBINEAU, *Homélies Pascales* (= *Sources Chrétiennes*, 187) (Paris 1972), 370: Ἐροῦσιν δὲ πάντως τινες ... (3.5).

cistern in stanza α. Typological ingenuity is a common feature of the kontakia of Romanos and of the patristic literature (36) which is frequently cited as "sources" for these works (37).

In the kontakion *On Baptism* (53), for example, the rivers flowing from the Garden of Eden (ς.1-4), the Flood (ς.5-10), the parting of the Red Sea (ς.1-10), and Elisha's sweetening of the waters of Jericho (η.1-10) are all cited as inferior parallels to the "spring of life" which Christ provides to all who believe in his resurrection (ιγ.1-10). Finally, the theme of "water which lives forever" is very common in biblical and patristic literature (38), as well as in the kontakia of Romanos (see e.g. 6.ιδ-ιη, 9 *passim*, and especially 20.ιη). In my examination of the scriptural commentaries and homilies of the fathers, scrutiny of the kontakia by Romanos and other poets, and reference to secondary scholarship on the topic (39), however, I have been unable to discover an instance in which *Gen.* 37.24 is in any way compared or contrasted to *John* 4.14 or to similar New Testament passages.

Especially in *On Joseph II* (44) is the patriarch presented as a model of self-control (40), worthy of imitation by all Christians. And Romanos specifically views Joseph in another typological perspective on the kontakion *On Judas* (17.ιθ.4-6):

(36) See SCHORK, *Typology* (note 5), and J. DANIÉLOU, *Sacramentum Futuri* (Paris 1950); English translation, *From Shadows to Reality*, by W. HIBBERD (London 1960).

(37) See MAAS-TRYPANIS, *Cantica Genuina* xxi and R. J. SCHORK, *Dramatic Dimension in Byzantine Hymns, Studia Patristica*, 8 (= *TU* 93) (Berlin 1966), 272.

(38) See D. HILL, *The Background and Biblical Usage of ΖΩΗ* and *ΖΩΗ ΑΙΩΝΙΟΣ*, in *Greek Words and Hebrew Meanings: Studies in the Semantics of Soteriological Terms* (= *Society for New Testament Monograph Series*, 5) (Cambridge 1967), 196-201. For one of the most elaborate and sustained uses of this motif see H. USENER, *Weihnachtspredigt des Sopronios*, in *Rheinische Museum für Philologie* 41 (1886), 511-514.

(39) See A. W. ARGYLE, *Joseph the Patriarch in Patristic Teaching*, in *The Expository Times* (1956), 199-201; P. FABRE, *Le développement de l'histoire de Joseph dans la littérature et dans l'art au cours de 12 premiers siècles*, in *Ecole Française de Rome: MAH*, 39 (1921), 191-211; P. LUNDBERG, *La typologie baptismale dans l'ancienne Eglise* (= *Acta Seminarii Neotestamentici Upsaliensis* 10) (Lund 1956); J. DANIÉLOU, *The Bible and the Liturgy* (Notre Dame 1956), 70-113.

(40) On σωφροσύνη in Greek patristic literature see H. NORTH, *Sophrosyne: Self-Knowledge and Self-Restraint in Greek Literature* (= *Cornell Studies in Classical Philology*, 35) (Ithaca 1966), 312-353, esp. 327.

ἔλαβες χρύσινα τριάκοντα (41)
ψήφισον, ἄθλιε, καὶ νοήσον, τίς προφητῶν οὕτω πεπώληται.
ὁ Ἰωσὴφ ἐκεῖνος τοῦ Ἰησοῦ ἦν τύπος οὗ τὴν τιμὴν λαμβάνεις

In *On the Resurrection I* (24) *β*.1-3 the Melodist also juxtaposes incidents from the Old and the New Testaments: the son of God, who saved Joseph from the cistern, is himself placed in a tomb by Joseph (of Arimathea):

Ὅτε μετὰ σταυρὸν κατετέθη ταφῇ
ὑπὸ τοῦ Ἰωσὴφ ὁ θεὸς Ἰωσήφ,
ὁ ἐκ λάκκου ποτὲ σώσας τὸν Ἰωσήφ.

In one of the *cantica dubia* [77.*ις*] Joseph is imitated and indeed surpassed by St. Nicholas: the former supplied those in need with bread; the latter preached the word of Christ to the poor and proclaimed that man does not live by bread alone.

In summary, the life and the virtues of the patriarch played an important role in the literature of the early Christian church (42); nevertheless there seems to be no parallel for the use of Joseph in the dry cistern as a type of Christ at the well with the Samaritan woman. Granted the scope of possible patristic analogues and the perplexing problems of chronology and pseudepigraphy (43), one must be cautious in mking claims of originality in this area; at the same time, it might well be true that stanza *α* of *On Joseph I* deserves to be cited as an example of Romanos' genius as *the* liturgical of the Eastern Church. The narrow compass of this article has attempted to provide additional textual and thematic support for such an evaluation.

Princeton (New Jersey) R. J. SCHORK

(41) On the number and species of these coins see GROSDIDIER DE MATONS, *Hymnes*, IV.92-93; compare 43.*ζ*.7.

(42) See CHRYSOSTOM's *Homily 61 on Genesis*: [Joseph] *ἐγίνετο δὲ καὶ τύπος τῶν ἔσεσθαι μελλόντων, καὶ ἐν τῇ σκιᾷ προδιεγράφετο τὰ τῆς ἀληθείας πράγματα* (*PG* 54.528); and compare a pseudo-Chrysostom homily *De negatione Petri, et de Cruce, et quo pacto Ioseph fuerit figura Christi* (*PG* 59.613-615), which is a catalogue of Joseph-types as they relate to the events of Christ's passion.

(43) For an important discussion of the obstacles to patristic scholarship presented by some of these texts, see R. E. CARTER, *The Future of Chrysostom Studies*, in *Studia Patristica*, 10 (= *TU* 107) (Berlin 1970), 14-21.

NOTES ET INFORMATIONS

LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES BYZANTINES EN 1973-1974

Depuis le dernier rapport d'activité de la Société belge d'Études byzantines, paru dans *Byzantion* [1], la Société a perdu deux de ses membres qui, en février 1956, avaient signé, avec Henri Grégoire, l'acte de sa constitution. Il s'agit de M. Paul van den Ven, Président de la Société de 1964 jusqu'en 1971 et Président d'honneur depuis lors, décédé le 3 juillet 1973 [2], et de M. Pierre Lambrechts, ancien recteur de l'Université de Gand, professeur d'histoire ancienne et d'histoire des religions aux Universités de Gand et de Bruxelles, décédé le 21 juin 1974 [3].

L'assemblée générale du 27 octobre 1973 a élu à l'unanimité Mgr Paul Canart pour remplacer M. Paul van den Ven au sein du Conseil d'Administration de la Société. La même assemblée a fixé le siège social de la Société à la Bibliothèque Royale Albert Ier (4, Boulevard de l'Empereur, 1000 Bruxelles), où d'ailleurs la «Salle Byzantine» avait trouvé refuge, il y a quelques années déjà.

L'assemblée générale du 4 mai 1974 enfin a ratifié à l'unanimité l'admission de treize nouveaux membres ; ainsi la Société belge d'Études byzantines compte actuellement 51 membres.

(1) *Byzantion*, 43 (1973), pp. 496-502.

(2) Cf. P. Orgels, *Une leçon de fidélité : Paul van den Ven (1879-1973)*, dans *Byzantion*, 43 (1973), pp. 5-12.

(3) Rappelons brièvement les articles de P. Lambrechts, se rapportant à nos études : *Le commerce des «Syriens» en Gaule, du haut-empire à l'époque mérovingienne*, dans *L'Antiquité Classique*, 5 (1937), pp. 129-135 ; *Les thèses de Henri Pirenne sur la fin du monde antique et les débuts du moyen âge*, dans *Byzantion*, 14 (1939), pp. 513-536 (réimprimé dans : *Bedeutung und Rolle des Islams beim Uebergang vom Alterium zum Mittelalter*, Darmstadt, 1968, pp. 32-57) ; *Le problème du dirigisme d'état au IVe siècle*, dans *L'Antiquité Classique*, 18 (1949), pp. 109-126 ; *A propos d'une nouvelle histoire du Bas-Empire* (E. Stein), dans *L'Antiquité Classique*, 20 (1951), pp. 427-433 ; *Nouvelles données sur l'histoire du Christianisme à Pessinonte* (en collaboration avec R. Bogaert), dans *Festschrift F. Altheim. Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben*, I, Berlin, 1969, pp. 552-564.

Depuis le début de 1973 jusqu'à la fin de 1974, la Société s'est réunie six fois.

Le 17 mars 1973, M. Jean BLANKOFF a présenté une communication intitulée : *A propos des amulettes byzantino-russes «Zmeeviki»* (4).

Les amulettes russes du type «zmeeviki» (de *zmeja* «serpent») qui avaient fait l'objet au siècle passé de quelques travaux d'archéologues (Sokolov et d'autres) ne sont connues que de quelques spécialistes et ont été fort négligées par les byzantinistes, les slavisants, les philologues, les historiens de l'art et les numismates. Elles se présentent sous la forme d'encolpions, généralement de forme circulaire (de quelques centimètres de diamètre) et en bronze, quoique des exemplaires d'autres formes et en d'autres matières (or et argent) soient attestés. Elles portent d'un côté des motifs chrétiens divers (Vierge et Enfant, Théodore Tiron, Saints Cavaliers, Archange, Christ, Sept Dormants d'Éphèse), de l'autre une composition qui est restée longtemps indéchiffrée : un entrelacs filiforme ou un corps entouré de serpents. Cette composition est en fait une image apotropaïque de Méduse.

M. Blankoff présente les photos de plusieurs de ces amulettes, dont certaines sont encore inédites, et les examine en les comparant à des amulettes similaires byzantines, thraces, et aux papyrus prophylactiques gréco-égyptiens, mais aussi en établissant une filiation avec la Gorgone apotropaïque antique, notamment dans l'art scythe grécisé.

Ces amulettes portent souvent des inscriptions incantatoires et protectrices en grec ou en vieux-russe. Certaines sont d'une haute qualité numismatique, d'autres plus grossières. Les *zmeeviki* russes sont en général d'une exécution plus fine que les amulettes byzantines du type «sceau de Salomon», telles que celles décrites autrefois par G. Schlumberger. L'exemplaire en or trouvé en 1821 à Tchernigov, non loin de Kiev, a dû appartenir à un prince.

Le conférencier fait à la fois le rapprochement avec des amulettes occidentales de nos régions (*arculae*, *bullae*, insignes de pèlerins, etc.) et avec d'autres témoignages du paganisme vieux-russe d'époque kiévienne, tels que les ornements en forme de croissants de lune.

(4) Cf. J. BLANKOFF, *A propos d'une amulette Zmeevik du Musée de Vologda*, dans *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, 20 (1968-1972), pp. 129-135, 2 pl. ; ID., *A propos du «Dvoeverie» et des amulettes «Zmeeviki»*, dans *Communications présentées par les Slavisants de Belgique au VIIe Congrès International de Slavistique*, Bruxelles, 1973, pp. 67-84, 2 pl. ; ID., *O dvoeverii i amuletach-zmeevikach*, dans *Vizantija. Južnye Slavnaje i Drevnjaja Rus'-Zapadnaja Evropa. Iskusstvo i Kultura. Sbornik statej v cest' V. N. Lazareva*, Mouscou, 1973, pp. 203-210, 4 ill.

Dans la discussion qui suit et qui touche notamment à l'aire de dispersion de ces amulettes et aux époques durant lesquelles elles ont été en usage, M. Blankoff met l'accent sur leur importance en tant que témoignage primordial du «dvoeverie», double foi chrétienne-païenne, caractéristique de la période kiévienne.

Au cours de la même réunion, le R.P. Émile De Strycker, Président de la Société, entretient les membres de *L'évolution de la langue dans les fautes de mss. grecs*. Il restreint tout de suite la portée peut-être trop générale de ce titre en précisant que ses observations sont basées sur l'étude de 140 mss. (5) d'un texte liturgique, dont le caractère sacré imposait aux copistes toute la fidélité dont ils étaient capables, et dans lequel l'intrusion de la langue vulgaire sera donc restreinte. Du Protévangile de Jacques nous avons deux exemplaires du IVe s. (dont l'un, le célèbre pap. Bodmer 5, est complet), un ms. sur parchemin du Ve-VIe s., dix mss. sur parchemin, dont 5 onciaux (4 palimpsestes) pour la période s'étendant du VIIIe au Xe s., et une série ininterrompue de 127 mss. jusqu'au XVIIIe s.

L'orateur commence par quelques considérations générales. Pour ce qui est de la correction de la langue, il y a de très grandes différences entre mss. d'époques et d'origines différentes. Les différences chronologiques reflètent l'évolution culturelle. Laissant de côté les mss. les plus anciens, l'orateur s'arrête aux plus récents en onciale, qui se situent à la limite des VIIIe et IXe siècles. L'orthographe y est très malmenée (augments écr. : αι; τῶ λόγῳ : confusion de *o* et de *ω*, etc.) et contraste avec celle des premiers mss. en minuscule, qui ont fait l'objet d'une révision. Au XIVe s., l'orthographe est uniformément mauvaise. Au XVe, on distingue nettement deux catégories de manuscrits : ceux dont l'orthographe est négligée et ceux qui sont correctement orthographiés. Du XVIe au XVIIIe, le niveau est très élevé, sous l'influence de certains milieux, par exemple ceux de l'Athos.

L'orateur relève le parallélisme entre la correction orthographique et la fidélité au texte. Un ms. de Chalki daté de 1608/9 (*Panagia* 46), extrêmement soigné du point de vue de l'orthographe, est tout à fait identique à certains mss. du XIIe s.

Considérant leur lieu d'origine, l'orateur constate que les mss. italo-grecs sont en général moins soignés. On y rencontre les premières manifestations de vulgarismes qui ne se retrouvent que plus tard ailleurs. Peu de mss. du

(5) Cf. E. De Strycker, *De Griekse Handschriften van het Protoevangelie van Jacobus* (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Kl. der Lett.*, XXX, 1), Bruxelles, 1968.

Protévangile ont une origine géographique bien établie. La facture provinciale d'un ms. d'Ochrid (fin XIIe s.) (*Achrid. gr.* 50), les traces d'usure qu'il porte, sa qualité trop médiocre pour un cadeau offert à l'église, font supposer qu'il fut copié pour l'usage liturgique et qu'il a beaucoup servi sans quitter son lieu d'origine. L'orthographe en est très mauvaise.

Beaucoup d'exemplaires proviennent de la capitale et de centres de haute culture, ce qui peut expliquer leur perfection relative.

On doit noter enfin qu'à l'intérieur d'une famille géographique déterminée de mss., une révision puriste ou même atticisante a parfois eu lieu. L'orateur en vient alors au détail des faits phonétiques. Les changements fondamentaux du début de l'époque sont antérieurs aux plus anciens témoins, mais dans ceux-ci les deux groupes aujourd'hui assimilés au ι (υ et οι d'un côté ; η, ει, ι de l'autre) sont encore distincs. A quel moment υ et οι se sont-ils assimilés à ι ? C'était certainement déjà accompli au XVe. Pernot se basait sur l'ordre alphabétique de la Souda pour soutenir que ce n'était pas avant le Xe s. L'argument est faible : l'ordre de la Souda peut ne refléter que des souvenirs scolaires. Hatzidakis s'appuie sur les glossaires carolingiens, mais oublie que le latin ne possédait plus un son *u* qui aurait permis de traduire la différence. Jannaris recourt à des textes peu probants. Une source négligée qui pourrait apporter des données précieuses est constituée par les inscriptions pariétales. Dans aucun ms. du IXe s., l'orateur n'a trouvé d'exemple de confusion des deux groupes. Elle apparaît pour la première fois dans deux mss. qui datent probablement de la première moitié du Xe s. et sont d'origine incertaine, peut-être italo-grecque, mais dans tous les cas une autre explication est possible (1° *τοῖς θηρίοις, τοῖς γῆς*, 2° *ἰαχίνθινον*). Par contre, au XIe s., si dix mss. ne présentent pas cette confusion, quatre mss., qui semblent être italo-grecs, en fournissent quelques exemples.

Dans un ms. daté de 1040, de provenance géographique indéterminée (*Lavra* 50), il y a neuf cas de confusion pour un texte d'une vingtaine de pages. Dans un ms. italo-grec de la fin du XIe s. ou du début du XIIe (*Vatic. gr.* 1631), il y en a huit. La confusion entre *οἶδεν* et *εἶδεν* et entre *ἡμεῖς* et *ὑμεῖς* constitue une catégorie à part.

Parmi les autres phénomènes phonétiques signalés par l'orateur, on retiendra surtout : 1) le passage des diphtongues *αυ*, *ευ* aux sons *αv*, *εv*, dont on relève quelques exemples dans le ms. déjà cité de 1040 ; 2) le passage de *σθ* à *στ* et les formes « hypercorrectes » telles que *ἔσθωσαν* ; 3) *γ* avec valeur de yod dans des mss. du XVe s. ; nasale suivie d'occlusive : confusion entre *γγ* et *γκ* dès le XIIe. Dans certains mss. plus anciens, des mots comme *ἄγγελος* sont écrits avec un seul *γ* (*ἔλε[γ]ξις*). Un phénomène frappe parce qu'il est apparemment en contradiction avec le développement

ultérieur de la langue : la graphie *-ατο* pour *-αντο*. On trouve également *εὑρόντες* confondu avec *-ῶτες*.

Passant aux fautes contre la morphologie et autres, l'orateur signale des exemples de confusion dans la formation du futur (*εὑρήσουσιν* devient *εὕρωσιν* et par metaplasme *εὑρῶσιν*) et de l'aoriste (*ἦλθον* devient *ἤλθαν, -οσαν, -ωσαν, -ασι, -ωσι*), dans l'emploi de l'accent (*τὰ θηρία* devient *θήρια*), dans le vocabulaire (*ἔτος* devient *χρόνος* ; confusion entre *οὗτος* et *αὐτός*) et dans le genre.

Dans la discussion qui suit, plusieurs membres interviennent, soit pour demander des éclaircissements, par ex. au sujet de la notion de faute et de ses implications dans le travail de l'édition (MM. Bihain, Donnet et Masai), soit pour soulever des problèmes particuliers d'évolution phonétique (MM. Janssens et Geerard), soit pour apporter des compléments d'information au sujet de l'évolution de la langue en Béotie (M. Leroy) ou dans les inscriptions des fresques de Cappadoce (Mme Lafontaine-Dosogne).

Le 16 juin 1973, M. E. Bihain présente un *Rapport sur l'Arménie*. Ayant fait un long séjour en Arménie Soviétique, il entretient les membres à bâtons rompus de la géographie et de l'histoire du pays, de ses villes et monuments artistiques, et surtout du célèbre Matenadaran à Erévan avec ses milliers de mss., arméniens et autres. Dans la discussion à laquelle ont pris part MM. Janssens, Masai et Mekhitarian et Mgr Krivochéine, M. Bihain répond à des questions concernant d'une part la sculpture et la peinture monumentale des églises arméniennes, d'autre part la situation religieuse en Arménie en général et plus particulièrement le caractère monophysite de l'Église arménienne.

Au début de l'assemblée générale du 27 octobre 1973, le Président prononce un hommage à la mémoire de M. Paul van den Ven, ancien Président et Président honoraire de la Société, décédé le 3 juillet 1973. Il fait état de l'étonnante carrière scientifique du défunt et de ses mérites dans le domaine du byzantinisme en Belgique. L'assemblée observe une minute de silence en souvenir de M. van den Ven.

Mgr Canart a représenté la Société à la réunion inter-Congrès de l'Association Internationale qui s'est tenue à Chio du 21 au 25 mai 1973, et fait rapport aux membres sur le déroulement des séances plénières et des commissions spéciales et sur les décisions pratiques qui y ont été prises. Ces dernières intéressent notre Société plus particulièrement en ce qui concerne la cotisation des comités nationaux, et le *Bulletin d'information et de coordination* dont la diffusion sera améliorée et élargie. En attendant le compte

rendu complet des réunions de Chio dans le prochain volume du *Bulletin d'information et de coordination*, les membres auront retenu surtout les informations fournies par Mgr Canart à propos du XVe Congrès International des Sciences Historiques (San Francisco, 1975) et du XVe Congrès des Études Byzantines (Chypre, 1976).

Ensuite M. François Masai fait une communication, intitulée *Les controverses trinitaires à Byzance au XVe siècle et la renaissance platonicienne.* Après avoir brossé un tableau des parties qui se sont affrontées au Concile de Florence et des polémiques qui ont résulté de celui-ci, l'orateur attire l'attention sur les auteurs qui, dans la controverse trinitaire, font état de considérations philosophiques en rapport avec la renaissance platonicienne. Tel est le cas plus particulièrement du traité *Πᾶσι μὲν ἄλλοις* écrit par Jean Argyropoulos pour le grand-duc Notaras en faveur des décisions de Florence, et de la double réponse de Georges Gémiste Pléthon, qui s'insurge contre les thèses subordinationistes de son ancien disciple. M. Masai s'étend longuement sur le problème du subordinationisme dans l'histoire de la théologie chrétienne ; il explique comment la théologie trinitaire, née dans une époque de matérialisme stoïcien, et bouleversée par la doctrine d'Arius, a atteint un compromis avec le néoplatonisme d'Origène dans la pensée d'Augustin. Selon M. Masai, le néoplatonisme des IIIe et IVe s. n'a pourtant pu résoudre tous les problèmes de la théologie trinitaire. Le platonisme de Mistra n'y a pas réussi non plus, comme le prouve la polémique entre Pléthon et son disciple Argyropoulos, mais le grand mérite des Platonistes de Mistra est néanmoins d'avoir ravivé une discussion qui, depuis longtemps, s'était enlisée dans une impasse.

Le 19 janvier 1974, la Société belge d'Études byzantines a eu l'honneur de recevoir la visite du Professeur J. Irmscher, de l'Académie de Berlin, qui a fait devant les membres une conférence, intitulée : *Stand und Aufgaben der Byzantinistk in der D.D.R*, dont le texte a été publié dans la revue *Byzantion* (6).

Les études byzantines dans l'Allemagne de l'Est ont une longue tradition. Depuis la deuxième guerre mondiale, elles sont organisées au sein de l'Académie des Sciences de Berlin et dans le cadre des programmes des universités de Berlin, Leipzig, Iéna et Halle. M. Irmscher fait état des problèmes que doivent affronter les byzantinistes de son pays et du souci constant d'assurer pour l'avenir la continuité de notre discipline. Il décrit en

(6) J. Irmscher, *Byzantinistik in der Deutschen Demokratischen Republik*, dans *Byzantion*, 44 (1974), pp. 202-215.

détail les séries de publications éditées par les byzantinistes de la R.D.A. et les programmes de recherches à long terme, surtout dans les domaines de la codicologie, de la papyrologie, de l'histoire de l'art, etc.

Dans une longue discussion, des questions de M. Geerard, de Dom Dekkers, de M. Janssens, du P. De Strycker et de M. Bihain offrent à M. Irmscher l'occasion de donner des compléments d'information concernant notamment le C.G.C.S., la Bibliotheca Classica Orientalis, les études de géographie historique en R.D.A., la Kommission für Spätantike und Christentum, et le problème de la vulgarisation des études byzantines.

Après la conférence, le Professeur J. Irmscher participa au dîner annuel des byzantinistes belges.

Notes sur le statut du siège de Constantinople. Constantinople et Héraclée. Tel était le thème proposé par Mme P. KARLIN-HAYTER, à la réunion du 4 mai 1974.

On admet généralement que le métropolite d'Héraclée de Thrace avait la prérogative de consacrer le patriarche de Constantinople. Balsamon, qui est à l'origine de cette opinion, affirme qu'elle est admise «encore aujourd'hui». En fait, à partir du XIIe s., elle est très bien attestée. Par contre, entre 380 et le XIIe s., Mme Karlin-Hayter n'a pu en trouver aucune trace. Théodose Ier semble avoir voulu rompre avec une coutume qui n'avait été observée que pour les évêques ariens de Constantinople, et pendant quelques décades le titulaire de Constantinople est le plus souvent ordonné par le patriarche d'Alexandrie ou d'Antioche. Cette politique, toutefois, ne fut pas maintenue et nous ne sommes guère renseignés sur celle qui la remplaça. Mais notons que, parmi les historiens ecclésiastiques du Ve s., l'arien Philostorge, seul, connaît la prérogative d'Héraclée, et la brève mention qu'il en fait au sujet de l'intronisation de Démophile est, avec le commentaire de Photius : «Il avait, semble-t-il, cette prérogative», la seule mention connue de Mme Karlin-Hayter dans la littérature byzantine antérieure à Skylitzès ; c'est ainsi que le *De Cer.* ne mentionne que *les métropolites.* A l'argument *e silentio* s'ajoute le fait que cette «coutume» était inconnue de Photius qui a été consacré par le métropolite de Syracuse.

Comment concilier ces faits avec le témoignage de Balsamon? La clef de l'énigme se trouve dans quelques documents, pour la plupart polémiques — et n'oublions pas qu'il faut qualifier ainsi une bonne partie de la production de Balsamon — et dans les canons. Les documents attestent une lutte entre le patriarche et une partie du synode : qui était dépositaire du pouvoir patriarcal, le patriarche ou le synode? Les partisans de celui-ci réussirent à accréditer la thèse, pourtant inacceptable, que le canon consti-

tutif du siège de Constantinople était le canon 12 de Chalcédoine et que, par conséquent, le patriarche était toujours suffragant du *κατ' ἀλήθειαν μητροπολίτης*, le titulaire d'Héraclée. Le dossier montre que la thèse s'élabora en fait progressivement et se présente sous sa forme définitive, étayée par : 1° de soi-disant «exceptions» puisées chez Skylitzès ; 2° une citation de Dion Cassius qui raconte comment Septime Sévère, après le siège, soumit Byzance à Périnthe. Avant Balsamon, Zonaras utilisait cet ensemble d'éléments. Glykas le reproduit. Chez Skylitzès, pour des raisons évidentes, seules les «exceptions» figurent ; on en dénombre trois ; or, pour la première, Etienne, le Logothète est la source, mais dans aucune des recensions publiées ne figure la phrase qui dit que, par exception, Etienne ne fut pas intronisé par le métropolite d'Héraclée.

Mme Karlin-Hayter conclut que cette «prérogative» était inconnue entre 380 et la fin du xe s. au plus tôt ; qu'elle fut, peu après cette date, à des fins politiques et grâce à une mystification stupéfiante, imposée à l'Église où elle ne tarda pas à devenir réellement la coutume.

Le président ouvre la discussion en résumant les étapes essentielles de l'enquête de Mme Karlin-Hayter. Mgr Krivochéine souligne que la personne qui confère l'ordination épiscopale n'est guère importante, mais bien le fait que cette ordination est conférée par tous les évêques présents au nom de l'Église. Le secrétaire croit que le privilège attribué au métropolite d'Héraclée par les canonistes à partir du xe siècle provient chez ceux-ci d'un réflexe d'historiens, et qu'il est plus ou moins anachronique depuis la création des thèmes. M. Masai attire l'attention sur l'importance du Concile de Chalcédoine pour l'histoire du siège de Constantinople, et fait remarquer qu'un parallèle intéressant avec le cas d'Héraclée existe dans le cas de l'évêque d'Ostie qui confère l'ordination à l'évêque de Rome. M. Mossay intervient enfin pour donner des éclaircissements sur l'intronisation de Grégoire de Nazianze sur le siège de Constantinople.

Au cours de la réunion du 26 octobre 1974, Mme Karlin-Hayter revient sur une question, posée par le président, à l'occasion de la communication faite devant l'assemblée générale du 4 mai, à propos de la consécration de Photius par Grégoire de Syracuse. Mme Karlin rappelle que Photius a accusé son prédécesseur Ignace d'attaquer la mémoire du patriarche Méthode, allant jusqu'à le traiter de «parricide». Grégoire de Syracuse est l'auteur d'une *Vie* de Méthode, — disparue, — et pourrait bien avoir été un de ses meilleurs collaborateurs. Photius, en le choisissant comme consécrateur, honorait la mémoire de Méthode et se dissociait de ses détracteurs.

A la demande du président, Mgr Paul CANART présente ensuite un rapport très circonstancié sur le colloque, tenu à Paris du 21 au 25 octobre, et consacré à la codicologie grecque. Mgr Canart y a pris une part très active, en présentant plusieurs communications. Le but du colloque était de parvenir à une terminologie commune des écritures grecques tant livresques que diplomatiques. Signalons qu'un autre membre de la Société belge d'Études byzantines a également participé à ce colloque important et fructueux.

M. Geerard présente aux membres de la Société le prospectus de sa *Clavis Patrum Graecorum* qui paraîtra au cours du mois de décembre 1974.

M. Orgels présente à l'assemblée les épreuves de l'Index Général de *Byzantion* : aux applaudissements de l'assemblée, le président remercie et félicite la Rédaction de *Byzantion* pour la publication prochaine d'un instrument de travail particulièrement précieux.

M. Jean-Marie SANSTERRE donne lecture d'une communication intitulée : ***Les Grecs et les Orientaux à Rome du milieu du VIe à la fin du IXe siècle. Esquisse d'une évolution.***

Il souligne, tout d'abord, les difficultés qu'il a rencontrées, notamment sur le plan de l'heuristique. Il croit cependant possible de discerner des lignes de force dans une matière à première vue informe et envisagée souvent de façon trop monolithique. Il évoque, en guise d'illustration, quelques questions fort différentes les unes des autres, mais qui, mises bout à bout, permettent d'esquisser une évolution assez intéressante. Il commence par présenter trois faits de civilisation qui, outre leur intérêt intrinsèque, donnent d'utiles renseignements sur l'importance relative de la population gréco-orientale de Rome au VIIe s. : il s'agit de l'utilisation de rituels prébaptismaux en partie bilingues, de l'existence d'écoles grecques élémentaires et, enfin, de l'emploi du latin comme langue véhiculaire. M. Sansterre montre ensuite comment les effectifs grecs au sein des classes dirigeantes, prépondérantes au VIIe s., diminuèrent progressivement au cours de la première moitié du VIIIe s. Cette diminution, selon lui, facilita incontestablement la naissance de l'État pontifical et celle-ci, à son tour, ne manqua pas d'avoir une influence sur l'histoire de la communauté gréco-orientale de la ville. Après la disparition, dans le dernier quart du VIIIe s., des liens théoriques qui rattachaient encore le nouvel État à l'Empire byzantin, les «Grecs» de Rome furent, en effet institutionnellement séparés des Romains et regroupés dans une organisation corporative distincte, la *Schola Graecorum*.

Dans une longue discussion très animée, à laquelle prennent part le Président, Mgr Canart, Mme Lafontaine-Dosogne, M. Masai, le Père Van

Esbroeck, M. Yannopoulos et le secrétaire, quelques problémes soulevés par M. Sansterre sont approfondis, notamment en ce qui concerne les sources liturgiques. Tous les intervenants se plaisent à souligner les mérites de M. Sansterre, qui a poursuivi son enquête sur la base d'une grande variété de sources, et qui a obtenu des résultats remarquables en combinant ingénieusement les données de cette enquête. Le Président résume les discussions et félicite M. Sansterre au nom de l'assemblée. Jusque tard dans la soirée, le souper annuel des Byzantinistes belges réunit un grand nombre de nos membres dans un restaurant grec de la capitale.

Edmond VOORDECKERS.

COMPTES RENDUS

ARNHEIM (W. T. W.), *The Senatorial Aristocracy in the Later Roman Empire*. Clarendon Press, Oxford, 1972, in-8°, XIV-246 pp. Prix : 6 £.

Conçu sous la forme d'une monographie et d'une prosopographie de l'aristocratie sénatoriale romaine du IVe siècle, ce livre est également une démonstration. A en croire l'auteur, si l'exercice du pouvoir impérial relève moins, à cette époque, de l'absolutisme en Occident qu'en Orient, la raison principale de cette opposition à l'autocratie réside en la puissance acquise par les sénateurs dans la *pars imperii Occidentalis*. La responsabilité de cette situation nouvelle incombe à Constantin le Grand. Celui-ci, renonçant à la politique inaugurée par ses devanciers et suivie par Dioclétien notamment, décida de rehausser systématiquement le prestige de l'aristocratie romaine qu'il jugeait par trop affaiblie. Telles furent également les intentions des successeurs de Constantin, qui durant un siècle, adoptèrent la même ligne de conduite. Certes, si ce revirement subit de la politique intérieure de Constantin se comprend aisément par l'inclination, par ailleurs bien connue, du monarque pour l'aristocratie romaine, il peut paraître malaisé de supposer qu'un pareil sentiment ait pu être partagé indistinctement par tous les souverains qui lui succédèrent en l'espace de cent ans. Assurément, ces empereurs chrétiens ont bien plutôt songé à se concilier la sympathie d'une catégorie de citoyens puissants et riches, mais aussi païens convaincus, dont l'influence demeurait forte dans cette partie peu christianisée de l'Empire. Ainsi donc, pour avoir avalisé une politique favorable à l'aristocratie, dont la richesse reposait, en grande partie, sur la possession de *latifundia*, les empereurs du IVe siècle portent la lourde responsabilité d'avoir accentué les tendances centrifuges de l'État romain et de l'avoir conduit logiquement et implacablement à l'émiettement du Moyen Âge.

Mais l'originalité de la présente thèse ne constitue point l'unique mérite de cet ouvrage. Il manifeste également la prétention légitime de réviser fondamentalement quelques points d'histoire des institutions, tels que, par exemple, la survivance des magistratures républicaines au Bas-Empire (pp. 13-15). Par contre, on se montrera plus circonspect que l'auteur lorsque ce dernier récuse l'éventualité d'une fusion des titres sénatoriaux et équestres,

survenant sous le règne de Dioclétien. À l'opposé des vues développées ici (pp. 46-47), nous croyons devoir adhérer à une théorie plus traditionnelle. Cette dernière nous semble coïncider davantage avec le témoignage des sources, lesquelles retracent nommément la carrière de deux sénateurs, Afranius Hannibalianus et Iulius Asclepiodotos, qui accédèrent, sous Dioclétien, à la préfecture du prétoire, magistrature de rang équestre, par excellence.

Il est regrettable que des fautes d'impression, bénignes sans doute, mais assurément trop nombreuses, émaillent les textes grecs et latins (pp. 14, 25, 29 et 133), ainsi que les citations en langue française (pp. 37, 53, 64, 75, 227-228, 230 et 233) et anglaise (pp. 53, 57 en note 3 et p. 60).

Nonobstant ces menues réserves, ce livre constitue certainement l'un des meilleurs manuels d'histoire du Bas-Empire.

Daniel De Decker.

G. G. Litavrin, «La vie à Byzance» (*Kak žiti vizantijci*), Moscou, Éd. Nauka, 1974, 192 pp.

Dans la série «Histoire de la culture mondiale», G. G. Litavrin nous parle de la vie quotidienne à Byzance. Dès l'introduction, l'auteur précise les limites qu'il s'est tracées : limites dues au manque de textes, à l'impossibilité de généraliser et de parler d'un Byzantin-type (dans quel groupe ethnique le choisir?), de déterminer le siècle le plus représentatif, l'aspect sous lequel traiter le genre de vie.

A propos de l'organisation sociale de l'Empire, Litavrin passe en revue les divers aspects de l'économie : culture des céréales, élevage des animaux domestiques, nourriture et vêtement. Avec raison, il insiste sur l'avantage dont jouissaient les monastères, qui n'avaient pas à effectuer de partage entre héritiers et à dépenser pour des raisons de prestige, d'où leur richesse croissante. En parlant des commerçants et artisans, il note la situation privilégiée des boulangers.

Le chapitre II est consacré à l'État : le rôle du *basileus*, de l'administration militaire, civile et religieuse. Il faut regretter ici l'absence d'une introduction générale et d'un tableau chronologique : l'auteur présuppose une connaissance des faits historiques. Les pages consacrées à la justice se complaisent un peu dans la description des prisons et des tortures.

Le chapitre sur la religion est, très logiquement, centré sur le conflit entre l'Église et l'Empereur.

A propos de la politique étrangère de Byzance, Litavrin prend souvent le contre-pied de ses confrères : nous ne pouvons malheureusement pas con-

trôler le bien-fondé de ses critiques, car il annonce : «contrairement à l'opinion reçue dans les ouvrages spécialisés» et poursuit son raisonnement sans la moindre référence (p.ex. aux pp. 100 et 106).

Le caractère hétéroclite de l'Empire prête le flanc à la critique marxiste. Litavrin ne manque pas de souligner, avec raison, la lutte pour l'indépendance nationale des peuples de l'Empire, le mécontentement social, qui se manifeste dans les apocryphes et les livres de divination, la critique de l'ordre existant dans la bouche des hérétiques.

La partie la plus intéressante du livre traite de la vie familiale et de la culture, elle insiste sur le rôle, relativement important, de la femme et sur le haut degré de culture de certains Byzantins (notamment dans l'art épistolaire). Elle formule une remarque pertinente : la littérature byzantine est telle que les enfants n'y ont pas de place.

Le chapitre consacré aux rapports avec l'étranger est un hommage aux représentants de l'Empire : malgré la diversité des peuples, une unité de culture s'en dégage. Les relations avec le jeune État kiévien sont particulièrement détaillées, phénomène logique dans un ouvrage destiné au lecteur russe.

Dans son analyse du comportement des habitants de l'empire, l'historien devient psychologue : il nous montre la polarité de leurs réactions — d'une part, fierté d'appartenir à l'État byzantin ; d'autre part, fidélité à leur groupe ethnique. Du côté des Grecs, par contre, le sentiment de mépris s'explique par un esprit aigri et envieux : la concurrence des étrangers dans le domaine du commerce était mal acceptée.

Un chapitre sur les fêtes et spectacles clôt le livre ; à la partie descriptive s'ajoute une analyse du rôle social et politique de ces manifestations.

Bien qu'il s'agisse, nous ne l'oublions pas, d'un ouvrage de vulgarisation, nous déplorons un procédé qui préfère la paraphrase à la citation et, de ce fait, empêche le lecteur plus exigeant de retrouver le texte exact.

En analysant l'excellent ouvrage de Každan sur le livre à Byzance, nous avions signalé la qualité fort médiocre de la présentation et tout particulièrement des illustrations. La même remarque s'impose dans ce cas-ci.

Alors que nous avions relevé la recherche et la finesse de style de Každan, nous ne pouvons que constater ici la grisaille d'une expression stéréotypée : sujet, verbe, complément alignés sur le même modèle.

Bruxelles. Marie ONATZKY-MALIN.

MAISANO (Ricardo), *L'Apocalisse Apocrifa di Leone di Costantinopoli.* Naples, Morano, 1975, 1 vol. in-8°, 178 pp. (NOBILTÀ DELLO SPIRITO, Nuova Serie, III). Prix : 6.500 lires.

Le texte édité ici (Ch. 1, Structure, pp. 15-24) est connu en trois rédactions, dont la plus longue comporte 30 chapitres en 6 parties (Ch. 1-3, 4-11, 12, 13-20, 21-29, 30). La version longue procède d'une version courte b (Ch. 1-20), tandis que c résume b et y ajoute une nouvelle vision apocalyptique. Les chapitres 1-20 constituent une *apocalypse historique* contenant des allusions politiques précises ; les chapitres 21-30, une *apocalypse fantastique.*

La version b compte un nombre important d'allusions à des événements historiques mettant en cause la dynastie syrienne de Léon III à Nicéphore I (802-811). Le substrat historique est relativement clair et bien ordonné. La comparaison avec des sources classiques est intéressante dans la mesure où elle révèle comment une certaine couche de la population, probablement le clergé de Syrie-Palestine, pouvait ressentir, interpréter et déformer, parfois systématiquement, certains événements (Ch. 3, Substrat historique, pp. 33-41). La version b est donc la plus ancienne.

Plus tard, un autre auteur, respectueux, en général, du premier et même plus archaïsant que lui, reprend l'œuvre, en accentue le caractère apocalyptique. Certaines références à l'hérésie manichéenne pourraient indiquer le XIIe siècle pour les chapitres 21-30 de la version a (1).

L'auteur de b est inconnu. Un nom n'est mentionné que par une famille de manuscrits : ce serait soit Léon, patriarche (1134-1143), que l'éditeur écarte pour des raisons de vraisemblance, soit un Léon ou Léonce, prêtre mal connu.

Le chapitre 2 (pp. 25-31) examine le genre littéraire de l'œuvre. On y trouve des morceaux de style hagiographique caractérisés par l'intervention importante d'éléments surnaturels, une volonté d'effacer toute possibilité de référence historique (en supprimant toute date de martyre, localisation de sépulture, mention de relique) et l'utilisation de clichés anciens. La thématique n'est pas neuve. Les morceaux de style apocalyptique peuvent remonter à plusieurs prototypes : la Bible (*Daniel*, Jésus dans *Matth.* 24, 3 sv., *Apocalypse*), des apocryphes du genre des visions de Daniel, des oracles sibyllins. Certains parallèles, plus précis, peuvent être tracés entre le texte et l'*apocalypse apocryphe* de Jean (IXe siècle?) où la description physique de l'Antéchrist est très proche.

(1) C'est tardif. Entre le IXe et le XVIe siècle, variantes et remaniements.

Un chapitre est consacré aux caractéres linguistiques du texte (pp. 43-54), soit à la morphologie, où, pour les déclinaisons et les pronoms (sauf les relatifs), on se trouve assez près du grec classique, soit à la syntaxe (étude des divers compléments, des subordonnées), soit au style, qui tend à une certaine variété fondée sur l'alternance de passages de tradition biblique solennelle (périodes longues) et de passages plus animés, à périodes courtes (hagiographie). L'unité de l'ensemble est cependant bien établie par certains stéréotypes, au vocabulaire riche, où les acceptions classiques ne sont pas rares. L'étude des termes courants du vocabulaire confirme l'attribution des chapitres 1-20 et 21-30 à deux auteurs différents.

Un dernier chapitre (pp. 55-63) traite de la tradition manuscrite, répartit les 6 manuscrits en familles et tente de retrouver un hypothétique prototype.

V = *Vat. gr.* 1865, XIVe, f° 25-42 (b).
A = Ath. *B.N.* 2187, XVe.
H = Andros *Hagia* 9, XVIe.
T = Cambridge *Trin. Coll. gr.* 0.8.33, XVIe.
S = Jérusalem *Sabat. gr.* 128, XVe-XVIIIe (XVIe).
M = Venise *Marc. gr.* II 101, XVe-XVIe.

Les familles sont pour a : H, M ; pour b : V, T, ce dernier étant la version b ; pour c : A, S.

L'édition du texte, avec son apparat, occupe les pp. 67-112. Suivent un apparat supplémentaire, pp. 113-116 : «Variae lectiones, quae ad textum constituendum nullius videntur momenti, hic omnes sunt collectae», des variantes propres à *Ath.* 2187 et *Sabat.* 128 (pp. 117-120), un commentaire philologique (pp. 121-148), une traduction (pp. 149-167) et des *indices* (pp. 169-177).

Une source nouvelle se trouve ainsi mise à la disposition des chercheurs.

Michel DE WAHA.

THÉREL (Marie-Louise), *Les Symboles de l'«Ecclesia» dans la Création Iconographique de l'Art Chrétien du IIIe au VIe siècle.* Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1973, 1 vol. in-4°, XII-183 pp., 65 figg. Prix : 10.000 lires.

Ce livre présente le texte d'une thèse de troisième cycle préparée sous la direction de M. A. Grabar, rédigée en 1965 et défendue en 1966. Seules quelques indications bibliographiques furent ajoutées.

L'auteur a pris comme point de départ l'ouvrage de K. Delahaye, *Erneuerung der Seelsorgsformen aus der Sicht der frühen Patristik* (1958), dans sa

traduction française de 1964, s'efforçant de le prolonger jusqu'au VIe siècle et de «considérer la valeur symbolique des thèmes consacrés à la représentation de l'*Ecclesia* dans ses prérogatives d'épouse et de mère».

L'Introduction (pp. 3-12) rappelle les modes de connaissance par l'image dans l'Antiquité, ainsi que la signification de l'image de la femme dans l'Antiquité, dans les religions hellénistiques, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament.

La première partie du volume (pp. 13-66) traite des symboles de l'*Ecclesia* dans les écrits patristiques (pp. 17-25) et de l'interprétation du symbolisme de l'iconographie chrétienne du IIIe siècle (pp. 25-66). Dans les écrits patristiques apparaissent deux conceptions du symbolisme de l'*Ecclesia* comme Femme. La première, qui en fait essentiellement l'épouse du Christ, une nouvelle Ève et une nouvelle Vierge (*Ecclesia Mater*, Vierge-Mère), mais aussi celle qui enfante le fidèle au Logos et le nourrit dans la foi, est illustrée par Irénée, Hippolyte, Clément et Origène. L'autre, marquée par Tertullien et Cyprien, voit l'Église comme celle qui sauve et éduque, qui assume une charge, supposant la «notion d'une hiérarchie exerçant un magistère». Passant à l'interprétation du symbolisme iconographique, l'auteur insiste d'emblée sur l'importance de la typologie baptismale (passage de la mort à la vie, préfigurations de ce passage dans l'Ancien Testament) et les caractéristiques sotériologique et eschatologique de la catéchèse chrétienne. L'œuvre du Christ est une re-création (Christ nouvel Adam) à laquelle participe l'Église, nouvelle Ève, «enceinte de l'Esprit», «sortant du bain du baptême», purifiée dans ses enfants. L'image de l'Église est celle d'une mère à qui le Christ engendre spirituellement des fils par le baptême. Cet engendrement spirituel et purificateur est à la base du «*thème du retour au paradis symbolisé par les rites de la liturgie baptismale*» (pp. 39-44), attesté à Doura-Europos. Certains aspects du thème du criophore se rattachent à ce symbolisme, de même que la thématique de Suzanne «convoitée». Dans le *thème de l'eau* (pp. 45-60), l'auteur montre la liaison entre les promesses de salut (accordé à certains de l'Ancien Testament, matérialisé par le Christ) dispensé par l'Église (issue du sang et de l'eau du Christ mort) dans le baptême. D'où l'image de la tour bâtie sur l'eau de la catacombe de Saint-Janvier à Naples, l'iconographie du sarcophage de S. Maria Antica, la transformation du mythe d'Endymion et Séléné. L'auteur interprète dans le même sens, contre E. Stommel, le thème de Jonas, jeté à l'eau, englouti, puis rejeté par le monstre (comme le Christ rejeté de la Mort) ; le prophète apparaît mêlé aux poissons pêchés que l'on voit sur de nombreuses représentations. Cette pêche est la «renaissance du chrétien par le baptême». Le baptême est une mort qui fait naître, et la mort, grâce au

baptême, fait naître à la vie éternelle, au paradis. Ce serait le sens de la troisième image du cycle de Jonas : le repos sous le ricin. «Cette étude iconographique a permis de mettre en relief, à partir des différents thèmes du Paradis, de l'eau baptismale, des images qui s'y rattachent : filets, navires, tour, arche, Suzanne, la représentation des actes propres à la fonction maternelle de l'Église qui enfante et qui sauve». L'auteur caractérise ensuite rapidement les scènes d'enseignement (pp. 60-63) et le thème du repas (pp. 63-65), sans en épuiser l'exégèse, pour conclure (p. 66) : l'Église est présentée comme une mère et les différents actes de la conversion et de la vie religieuse «sont figurés, symboliquement, par ceux qui caractérisent la fonction maternelle de l'enfantement, du salut, de la nutrition et de l'éducation».

La deuxième partie : «Création et évolution des thèmes symboliques de l'Ecclesia' dans l'art monumental du IVe au VIe siècle» (pp. 69-149), nous place au temps d'une Église triomphante qui se construit de grands édifices de réunion (*ecclesia*), «propres à la représentation de grands thèmes iconographiques». L'auteur s'arrête d'abord au thème de la *Traditio Legis* (Nouvelle Alliance, pp. 75-101) qu'elle relie à la représentation de la niche et du tabernacle (Ancienne Alliance) à Doura-Europos. A partir de l'analyse du sacrophage 174 du Latran, d'un plat conservé à Madrid et des mosaïques du mausolée de Ste-Constance, elle donne une intéressante interprétation du thème de la *Traditio Legis*. Elle explique notamment la position anormale de Pierre à gauche du Christ — le sarcophage 174, dont la thématique est celle des deux Alliances, montre Pierre dans cette position — mais aussi le miracle de l'Hémoroïsse, sauvée avant la fille de Jaïre (Juive) «figure du salut des Gentils devançant dans le Royaume des Cieux les Juifs appelés les premiers». Des textes de l'Ancien Testament (*Osée, Isaïe*), des paroles du Christ (Matth. XXI, 43, XXX, 5-12), de saint Paul, d'Origène et de Hilaire de Poitiers éclairent cette interprétation. La *Traditio Legis* de Ste-Constance présente le Christ sur une montagne, assimilable à la Jérusalem céleste, à l'Église triomphante par l'intermédiaire de l'Église militante, c'est-à-dire d'abord des apôtres rendus aptes à exercer leur «mission» de don de la Loi aux Nations, par la descent du Saint-Esprit à la Pentecôte.

Le résultat de cette «mission» est matérialisé dans le baptême des catéchumènes, qui avait lieu entre Pâques et la Pentecôte dans la liturgie ancienne. L'auteur conclut dans le sens de Wilpert et de De Bruyne : la *Traditio Legis* est un motif baptismal, d'insertion à l'Église, un motif adapté aux baptistères et non pas à un martyrium comme le Vieux-Saint-Pierre. Le dessin de Ciampini représenterait alors plutôt une théophanie.

Quelques pages sont consacrées à l'*Église apostolique* (pp. 101-109), aux représentations du Christ entouré de ses apôtres, où l'auteur montre le passage de la notion d'apôtre à celle d'évêque (cf. Clément, *Ep. Cor.*), de «succession apostolique». Dans ce thème, les tendances hiérarchiques et romaines s'affirment.

Le thème de la *Traditio Legis* évolue vers une évocation de l'Église triomphante (la Cité céleste, pp. 109-119), de la Jérusalem terrestre et céleste, avec une division en deux zones distinctes comme dans le sarcophage de St-Ambroise de Milan, ou une synthèse des thèmes des premiers siècles dans la mosaïque des Sts-Cosme et Damien.

Dans le «Royaume de Dieu» (pp. 119-125), l'auteur analyse, à la suite de Grabar, l'arc triomphal de Ste-Marie-Majeure comme manifestation religieuse du programme romain, illustrant l'*imperium* du Souverain. L'Église se veut le royaume spirituel dont le Christ est Roi. Dans l'Épiphanie de Ste-Marie-Majeure, la Vierge joue le rôle de préfiguration de l'Église. L'iconographie de la Vierge est donc très importante pour celle de l'Église. L'auteur se limite à l'iconographie de l'orante des théophanies (pp. 125-133), dont elle propose de situer l'origine dans le décor de l'Éléona, et à celle de la Théotokos (pp. 133-148). L'orante signifie la prière fervente, l'espérance du retour du Christ, figure de l'Église attendant le retour du Seigneur avec qui Elle triomphera. L'image de la Théotokos participe à ce triomphalisme de l'Église (St-Apollinaire-le-Neuf, Vierge de l'Évangéliaire d'Etchmiadzin) présentant son Fils au monde, Elle proclame la Loi nouvelle et figure la fonction de l'Église. L'auteur se penche sur la plus ancienne Théotokos conservées en Occident, dans une décoration d'abside, à Parenzo (± 540), et étudie dans ce type de figure l'évolution du symbolisme de la maternité (par rapport aux déesses-mères, au ve s.) et de l'invitation aux peuples, par l'Église, à se rassembler autour du Christ pour inaugurer une ère nouvelle. Parenzo «met en lumière le thème de l'Église dans sa réalisation terrestre».

Après ces analyses, la conclusion de l'ouvrage tient en une seule page (p. 149) qui résume les faits, sans malheureusement rendre compte de l'évolution idéologique que l'on perçoit dans le livre. Le travail de M.-L. Thérel semble bien montrer, en effet, une nette évolution d'une *Ecclesia* communautaire, sans structures rigides, corps mystique des fidèles réunis dans une même foi, vers une Église structurée, autoritaire et hiérarchisée, une Église qui s'organise dans le cadre d'un empire dont elle est devenue un élément important, et dont elle reprend aussi bien les structures hiérarchisées que l'iconographie impériale et triomphale. Cette évolution dans la nature de la conception de l'*Ecclesia* reflète peut-être aussi un changement provoqué par

l'évolution de la notion même de durée de l'Église en liaison avec l'évolution de la croyance en une fin des temps rapide. Nous aurions aimé voir aborder cet aspect du problème.

Si le travail de M.-L. Thérel est séduisant au point de vue fond, on s'étonnera cependant de sa présentation. La bibliographie sommaire cite une série d'ouvrages que l'on ne retrouve pas dans les notes du texte. Ces notes sont trop rares et pas assez précises. C'est ainsi que, souvent, les références aux revues ne mentionnent que le tome, omettant l'année du volume, que les initiales des prénoms sont escamotées. Dans le corps du texte et dans les notes, rares sont les citations des textes patristiques données dans la langue de l'original. Dans la bibliographie, on observera le recours trop systématique à des ouvrages comme Fliche et Martin, au détriment d'histoires de l'Église plus modernes, d'où la présentation assez traditionnelle des éléments politiques qui en découle (persécutions, Église après 313). De même, on aurait souhaité, dans les mentions des auteurs religieux, l'indication d'un ouvrage récent faisant le point sur leur œuvre et leur pensée. Beaucoup d'œuvres sont citées avec, comme référence le DACL, et non pas avec la bibliographie spécialisée. Ce sont là quelques regrets qui ne diminuent pas la qualité de l'exposé.

Bruxelles. Michel DE WAHA.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

BOMPAIRE (J.) et MAVROMATIS (L.), *La querelle des deux Andronic et le Mont-Athos en 1322*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 187-198. — Après le traité de juin 1321, la guerre civile entre Andronic II et Andronic III fut interrompue pendant quelques mois. En novembre 1321, Andronic II prit l'initiative de ranimer le conflit, mais la situation tourna rapidement à son désavantage. Il dut donc s'adresser à Isaac, *prôtos* du Mont-Athos, comme conciliateur. Ce dernier réconcilia les deux empereurs, malgré les partisans d'Andronic III. Les auteurs publient deux Actes du monastère de Vatopédi et en résument un troisième ; ceux-ci indiquent le rôle particulier joué par le monastère du Mont-Athos au cours du conflit et des négociations. Il s'agit de trois lettres d'Andronic II, datées de 1322 et adressées à Isaac et à Nicodème et Niphon, moines de Vatopédi. P.Y.

CIGGAAR (Krijnie N.), *L'émigration anglaise à Byzance après 1066. Un nouveau texte en latin sur les Varangues à Constantinople*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 301-342. — La chronique de l'Anonymus Laudunensis constitue la source la plus importante relative aux relations anglo-byzantines et surtout aux Varangues de Constantinople. Le texte était connu par le cod. *Paris. lat.* 5011. L'auteur a découvert un nouveau manuscrit, le *Phillipps* 1880, plus ancien que le premier, et dont il édite les passages relatifs aux Varangues avec une étude historique concernant les premiers émigrés varangues et leur rôle dans l'empire byzantin. Cette première émigration doit avoir eu lieu probablement sous Michel VII (1071-1078). Les échos de leurs activités sont parvenus en Occident, soit par des voyageurs occidentaux, soit par des textes hagiographiques, soit encore par l'intermédiaire des croisés anglais. P.Y.

CHARANIS (Peter), *Church and State in the Later Roman Empire*. Thessalonique, *Κέντρον Βυζαντινῶν Ἐρευνῶν*, 1974, in-8°, 121 pp. (*BYZANTINA KEIMENA KAI MELETAI*, 11). — Paru aux Etats-Unis d'Amérique en 1939, cet ouvrage n'a connu qu'une audience restreinte dans le monde scientifique européen. Réimprimée sous la forme anastatique, la présente édition a été enrichie d'une introduction nouvelle due à l'auteur (pp. 17-28).

D.DD.

COMITÉ NATIONAL HELLÉNIQUE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ÉTUDES DU SUD-EST EUROPÉEN, *Quatre ans de bibliographie historique en Grèce (1970-1973), avec un supplément pour les années 1965-1969. Offert à l'occasion du troisième Congrès International d'Études du Sud-Est Européen*, Athènes, 1974, VIII-152 pp. — Ce très utile répertoire (avec avant-propos par C. Th. Dimaras), fruit des efforts de Mlle Roxane ARGYROPOULOS, fait une très large part aux études byzantines, à côté, naturellement, de l'Antiquité classique, de la Turcocratie et de l'histoire moderne et contemporaine. Une table analytique des matières en facilite l'emploi. Nous tenons à rappeler qu'il fait suite à deux autres volumes du même genre, *Quinze ans de bibliographie historique en Grèce* (1966) et *Cinq ans de bibliographie...* (1970). Petre S. NĂSTUREL.

Conciliorum oecumenicorum decreta. Bologne, Istituto per le scienze religiose, 3e éd., 1973, in-8°, XXIV-1304 pp. Prix : 15.000 lires. — L'attention toute particulière des auteurs, J. ALBERIGO, J. A. DOSSETTI, P. P. JOANNOU, Cl. LEONARDI et P. PRODI, s'est portée sur les conciles des IVe et Ve siècles. L'apport de cette révision nouvelle se traduit par un commentaire introductif aux textes conciliaires, plus abondant, mieux nuancé et enrichi de notices bibliographiques nouvelles, ainsi que par des ajouts substantiels, tels que la lettre synodale de Nicée I à l'adresse des évêques d'Égypte (pp. 16-19). Par ailleurs, les *indices* ont subi une refonte complète. D.DD.

CROUSSOULOUDIS (N. S.), *Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς Νέας Μονῆς Χίου, ἐπ' εὐκαιρίᾳ τῆς κυκλοφορίας τοῦ «Χίος, Ἡμερολόγιο-1974»*, dans *Χιακὴ Ἐπιθεώρησις*, 12 (1974), pp. 146-158. — La publication de *Χίος, Ἡμερολόγιο-1974* par N. Chaviaras, donne à l'auteur l'occasion d'étudier la Néa Monè de Chios. Après avoir rétabli la chronologie, il corrige la liste des prélats connus. Une étude critique de documents diplomatiques lui permet de rétablir en outre la datation de ces documents, notamment par l'examen des données paléographiques et historiques. Ainsi, il fait la lumière sur la question de l'évêque Néophyte de Chios, mentionné dans un sigillion du patriarche Denis III de Constantinople, en 1662. P.Y.

J. DARROUZÈS, *Nicolas d'Andida et les azymes*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 199-210. — Édition d'un traité de Nicolas, évêque d'Andida, sur les azymes, tiré de deux manuscrits du XVIe siècle. Les éléments permettant la datation du Traité sont minimes. La date de 1095-1099 paraît probable, car le Traité a servi de source à Syméon de Jérusalem, mort en 1099. P.Y.

DUJČEV (Ivan), *Slavia Orthodoxa : Collected Studies in the History of the Slavic Middle Ages*, with a Preface by Ihor ŠEVČENKO. Londres, Variorum Reprints, 1970, in-8°, IV-276 pp., 1 pl. — Reproduction anastatique de dix-sept contributions importantes du savant bulgare sur l'influence exercée par la civilisation byzantine sur les pays de langues slaves. D.DD.

DVORNIK (Francis), *Photian and Byzantine Ecclesiastical Studies*, Londres, Variorum Reprints, 1974 (*Collected Studies*, 32). 1 vol. de 472 pp. in-8°. — Ce volume contient, en réimpression anastatique, 22 études parues entre 1930 et 1973. L'auteur, qui a fait lui-même le choix des articles à reproduire, a opéré sa sélection en fonction de deux thèmes : Photius et le schisme photien (10 articles) d'une part, l'histoire de l'Église d'Orient et l'œcuménisme de l'autre (12 études). On remerciera l'éditeur de mettre à notre disposition en un seul volume — doté d'un index — ces études, dont plusieurs ne pouvaient se trouver que dans les grandes bibliothèques.
M.M.

Enchoria. Zeitschrift für Demotistik und Koptologie, hrsg. v. E. LUEDDECKENS, H.-J. THISSEN et K.-T. ZAUZICH, tome IV. Wiesbaden (in Kommission bei O. Harrassowitz), 1974, 1 vol. in-4°, IV-185 pp., 11 pll. Prix : 38 DM. — Pp. 19-29 : L. QUAEGEBEUR, *A propos de Teilouteilou, nom magique, et de Têroutêrou, nom de femme* : l'auteur rapproche l'appellation magique *Τειλουτειλου* du nom propre *Τηρουτηρου* (var. *Τερουτερου(ε?), Τηρουτηρις, Τετηρου*) et les fait dériver du démotique *t3-dr.w-dr.w*, dont la signification précise demeure encore obscure. Ce nom propre peu répandu est essentiellement porté par des femmes ; il est attesté en Haute Egypte entre le IIIe et le VIe s. de notre ère. — Pp. 31-60 : K. SCHUESSLER, *Die koptische Ueberlieferung des Alten und Neuen Testaments* : premier d'une série d'articles dans lesquels l'auteur se propose de présenter l'ensemble des témoins conservés de la version copte des épîtres catholiques. Des 26 fragments de cette première contribution, le lecteur trouvera une brève description, l'indication du lieu de conservation, la bibliographie et le texte ou, à défaut de celui-ci, le renvoi à une édition. — Pp. 61-66 : M. J. SMITH, *A Coptic Ostracon from Luxor*, édite, traduit et commente une lettre, qu'il pense être originaire de Thèbes et dater du VIe-VIIe s. Deux personnes, Agathon et Martha, y signalent à une troisième, Djakoul — à qui ils ont confié «les petits» pour les mener en sécurité dans un monastère (?), — les «ennuis» que leur ont causés des «barbares». — Comme les volumes précédents, celui-ci comporte également une importante partie bibliographique, due à H.-J. THISSEN pour le démotique (pp. 83-93) et à A. BIEDENKNOPF-ZIEHNER pour les études coptes (pp. 141-155) et couvrant

les années 1972/73. D. WILDUNG y a joint une bibliographie de Wilhelm Spiegelberg (pp. 95-139). Deux *indices* (1. Sources, 2. Mots) complètent le volume. M.M.

ÉVIEUX (P.), *André de Samosate. Un adversaire de Cyrille d'Alexandrie durant la crise nestorienne*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 253-300. — Au cours du conflit nestorien, André de Samosate fut l'adversaire de Cyrille d'Alexandrie. Cyrille, après le Synode d'Alexandrie en 430, adressa à Nestorius les 12 Chapitres ; ce dernier les communiqua à Jean d'Antioche, qui, à son tour, demanda à Théodoret de Cyr et à André de Samosate de les réfuter comme teintés d'arianisme et d'apollinarisme. L'auteur pense qu'André fut formé à Antioche et qu'il fut élu évêque de Samosate avant 423. Il était en relations étroites avec Théodoret de Cyr, comme il est attesté par leur correspondance échangée entre 431 et 434. André, théologien de valeur, est sans doute l'auteur de la réfutation des 12 Chapitres de Cyrille. La rédaction de cette réfutation doit être placée avant 431 (Concile d'Éphèse). André, malade, n'a pas pu participer à ce synode tourmenté. Après le synode, les Orientaux, déçus de ses décisions, tinrent des synodes à Tarse et à Antioche et condamnèrent les 12 Chapitres de Cyrille. Or, Rabbūlā d'Édesse se tourna contre eux et anathématisa Théodoret et André, les rédacteurs de la réfutation des 12 Chapitres. André répondit à Rabbūlā, mais entreprit aussi une nouvelle réfutation des 12 Chapitres sur un ton violent. L'auteur place cette seconde réfutation entre le 3 avril et juillet-août 432. Les tentatives de réconciliation entre les Orientaux et les Alexandrins ont finalement donné naissance à l'Acte d'Union. André, soucieux de la paix dans l'Église, signa cet acte et veilla à ce que d'autres aussi le signent. La paix dans l'Église une fois rétablie (Synode de Zeugma), André consacra le reste de sa vie à rendre cette paix et cette unité stables. Sa mort survint entre 444 et 449, très probablement aux environs de 445. P.Y.

FAILLER (A.), *Une réfutation de Balsamon par Nil Kabasilas*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 211-223. — Nouvelle édition et traduction française d'une réfutation de Balsamon par Nil Kabasilas (oncle de Nicolas Kabasilas). Ce texte, déjà édité par M. Gédéon, en 1919, était connu seulement par le manuscrit *Metoch. S. Sepulcri* 522 ; la nouvelle édition collationne aussi les *Paris. gr.* 1378 et 1379. Ce texte canonique conteste les commentaires au canon 12 des Apôtres, de Balsamon, au sujet des possibilités offertes à un clerc qui a été condamné par un tribunal ecclésiastique, de solliciter de l'empereur la réunion d'un nouveau tribunal. Nil Kabasilas composa cette réfutation entre 1360 et 1361, dans le but de

défendre le métropolite Syméon d'Alanie, déposé en 1356 par le patriarche Calliste et réhabilité en 1361 par la décision d'un tribunal convoqué par l'empereur Jean V Paléologue. P.Y.

FRÖSÉN (J.), *Prolegomena to a Study of the Greek Language in the First Centuries A.D. The Problem of Koine and Atticism.* Thèse Helsinki, 1974, 1 vol. in-8°, 277 pp. (ISBN 951-99038-7-9). — Dans cette thèse, l'auteur examine les différentes méthodes qui s'offrent à nous pour tenter de définir la langue grecque «post-classique» (300 A.C. - 1450 P.C.), principalement des trois premiers siècles de notre ère. Utilisant aussi bien les ressources de la philologie classique que celles de la linguistique (en particulier de la sociolinguistique) contemporaine, J. Frösén se livre à une critique approfondie des méthodes suivies jusqu'à présent par les chercheurs. Il insiste tout particulièrement, d'une part, sur les définitions erronées de la «koinè» qui prévalent actuellement, de l'autre, sur le cercle vicieux créé par les éditeurs de textes post-classiques qui, après avoir sélectionné dans les manuscrits les variantes se rapprochant le plus de la langue arbitrairement définie comme classique (le grec d'Athènes du IVe s. A.C.) ou même corrigé les manuscrits selon l'usage prétendument classique, répartissent les auteurs ainsi édités en deux catégories : ceux qui ont copié les usages de la langue classique («atticisants») et ceux qui se sont servis du grec de leur époque.

Les critiques formulées par l'auteur étant fondées et les méthodes de travail qu'il propose paraissant justifiées, le lecteur regrette que le livre de J. Frösén ne comprenne pas une application pratique. Celle-ci nous est toutefois promise dans un proche avenir.

Une table des matières détaillée, une bibliographie abondante et un index des noms propres complètent utilement le volume. M.M.

GAUTIER (P.), *Le typikon du Christ Sauveur Pantocrator*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 1-145. — Édition critique et traduction française, accompagnées d'abondantes notes explicatives, du *Typicon* du monastère du Christ Sauveur Pantocrator à Constantinople, fondé par Jean Comnène et son épouse Irène de Hongrie. L'original du *Typicon*, conservé dans le monastère de Mega Spélaion, disparut lors d'un incendie, en 1934. Le texte est connu par trois copies. Selon ce texte, un hôpital et un hospice furent construits en même temps que le monastère. Le *Typicon* permet de connaître l'importance numérique du personnel médical et administratif engagé dans ces institutions, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de celles-ci. L'auteur dresse une liste des rémunérations des personnes qui y travaillaient, fait des obser-

vations au sujet des salaires masculins et féminins et du régime alimentaire ; il tente en outre une estimation des dépenses du monastère et il termine par des notes sur des higoumènes connus par d'autres sources. Un index grec complète l'édition. P.Y.

GERO (S.), *The Eucharistic Doctrine of the Byzantine Iconoclasts and its Sources*, dans *B.Z.*, 68 (1975), pp. 4-22. — La doctrine selon laquelle le pain et le vin eucharistiques sont les seules «véritables icônes» du Christ est caractéristique de l'idéologie iconoclaste à l'époque de Constantin V. L'analyse de cette théorie théologique montre qu'il s'agit d'une tradition patristique très ancienne. J.M.

HARMATTA (Janos), *The Struggle for the Possession of South Arabia between Aksūm and the Sāsānians*. Rome, Accademia dei Lincei, 1974, quaderno N. 191, pp. 95-106 (IV Congresso Internazionale di Studi Etiopici (Roma, 10-15 aprile 1972). — Si la lutte entre Aksum et la Perse pour la possession de l'Arabie du Sud revêt parfois des aspects politiques, militaires et religieux, c'est cependant le facteur économique qui y joue le rôle prépondérant. En effet, le Yémen était un important relai sur la route maritime de la soie que Romains d'abord, Byzantins ensuite utilisaient aux époques où des circonstances défavorables coupaient la route du continent ou lorsqu'ils essayaient d'échapper à l'emprise économique de la Perse. Cela explique que Perses et Aksoumites (qui avaient souvent partie liée avec Byzance) aient eu entre eux de fréquents conflits dont M. Harmatta suit les diverses péripéties du IIIe au VIe s. A. L.-M.

HOFFMANN (J.), *Rudimente von Territorialstaaten im byzantinischen Reich (1071-1210). Untersuchungen übet Unabhängigheitsbestrebungen und ihre Verhältnis zu Kaiser und Reich*. München, Institut für Byzantinistik und neugriechische Philologie, 1974, 1 vol. in-8°, 182 pp. (*Miscellanea Byzantina Monacensia*, 17). — Cette thèse, entièrement consacrée à l'histoire politique de la fin du XIe au début du XIIIe siècle, a pour objet l'étude des mécanismes qui président aux tentatives de créations d'États indépendants à l'intérieur des frontières théoriques de l'Empire byzantin, suite à l'affaiblissement du pouvoir central après la mort de Basile II. Pour ce faire, l'auteur commence par décrire, en se limitant aux faits, quinze de ces tentatives, à savoir celles de Philaretos en Arménie, de Roussel de Bailleul dans le *Thema Armeniakon*, des Gabras à Trébizonde, de Rainier de Montferrat en Épire, de Dobromir Chrysos et de Kamytzes en Thessalie,

d'Ivanko dans les Balkans, de Léon Sgouros à Nauplie et à Corinthe, de Manuel Maurozomes et de Sabbas dans la région du Méandre, de Théodore Mankaphas à Philadelphie, d'Aldebrandinos à Attaleia et, en dernier lieu, de David Comnène.

Analysant ces quinze exemples, J. Hoffmann tente ensuite de déterminer où ces hommes se situaient eux-mêmes sur une échelle allant de représentant de l'Empereur (gouverneur) à souverain indépendant, voire au rôle de candidat à l'Empire, en soulignant plus loin que leur optique fut plus d'une fois modifiée par des victoires faciles ou des revers inattendus. L'auteur attire ensuite notre attention sur des facteurs tels que la loyauté dont bénéficiaient encore auprès de la population les membres — réels ou prétendus — de la dynastie déchue des Comnène, la possibilité qui existait de jouer l'Islam contre Byzance et l'importance des facteurs géopolitiques. Sont également abordés les problèmes des ressources financières, du potentiel humain et des structures administratives.

Les notes, une bibliographie et un index terminent ce volume.

M.M.

IBN AL-FURĀT, *Ayyubids, Mamlukes and Crusaders. Selections of the Tārikh al-Duwal wa'l-Mulūk, Text and Translation by* V. and M. C. LYONS, *Historical Introduction and Notes by* J. S. C. RILEY-SMITH. Cambridge, W. Heffer and Sons Ltd., 1971, 2 vol., XV-270 et XXXIII-290 pp. — La traduction anglaise accompagnant ce recueil permettra une consultation plus aisée d'un témoin des événements qui survinrent dans l'Orient latin entre 1244 et 1277. D.DD.

KAŽDAN (A. P.), *Byzanz und seine Kultur.* Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1973, in-8°, 200 pp., 44 pll. et 1 carte. — Description de la société byzantine à l'entour de l'an mil. L'apport d'une bibliographie aux pp. 187-189 de cette édition en langue allemande forme l'unique ajout au texte original qui parut à Moscou, en 1968, sous le titre *Vizantijskaja Kulítura.* D.DD.

Konstantin der Grosse. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1974, in-8°, 473 pp. (WEGE DER FORSCHUNG, CXXXI). — Sont rassemblées dans le présent recueil douze contributions scientifiques dues aux grands maîtres qui marquèrent de leur sceau personnel l'étude des problèmes constantiniens, tels que J. Burckhardt, H. Grégoire et J. Vogt. Ces textes présentés en langue allemande sont introduits par H. Kraft et accompagnés

d'un index général. L'ensemble est complété par une bibliographie constantinienne des œuvres parues depuis l'année 1955. D.DD.

ΛΑΜΨΙΔΗΣ (O.), *Περὶ τὴν ἵδρυσιν τοῦ κράτους τῶν Μεγάλων Κομνηνῶν*, dans *Ἀρχεῖον Πόντου*, 31 (1971-1972), pp. 3-18. — L'historicité des liens matrimoniaux qui unissent Manuel, Alexis et Andronic I Comnène à la maison princière de Géorgie, n'est pas suffisamment établie. D.DD.

LANZONE (R. V.), *Dizionario di mitologia egizia*. Quarto volume. Da un manoscritto inedito conservato nel Museo Archeologico di Firenze. Ordinato, illustrato e dotato di indici per l'intera opera da Mario Tosi, Amsterdam, John Benjamins, 1975. 1 vol. in-8°, XVI-205 pp., 77 pll. (ISBN 90-272-0934-0). Gld. 160. — Que ce soit au cours de recherches consacrées à l'Égypte romaine ou byzantine ou à travers des auteurs chrétiens qui la critiquaient, le chercheur est souvent confronté en premier lieu avec la religion de la vallée du Nil, et plus particulièrement l'iconographie de celle-ci. Or, c'est là un aspect qui a été négligé par les ouvrages auxquels l'on se réfère généralement, si l'on excepte le *Dizionario* de Lanzone (3 vol., Turin 1881-1888) qui vient d'être réédité à Amsterdam, accompagné d'un quatrième volume, où est publié pour la première fois le manuscrit de la dernière partie.

M. Tosi, qui a revu avec grand soin les trois premiers volumes, y apportant les compléments qui s'imposaient, a préparé pour l'édition le manuscrit du quatrième volume. On lui saura gré d'avoir joint partout la translittération moderne des noms divins, ainsi qu'un index couvrant l'ensemble des quatre tomes, index qui facilitera considérablement la consultation de l'ouvrage, rendue difficile par les transcriptions vieillies dont se servait Lanzone.

Outre une notice bibliographique due à S. CURTO, le volume contient une concordance entre la numérotation du musée de Turin, où Lanzone puisa la majorité de ses exemples, et les illustrations du *Dizionario*. M.M.

LAVAGNINI (Renata), *Villoison in Grecia. Note di viaggio (1784-1786)*. Parlerme, Istituto Siciliano di studi bizantini e neoellenici, 1974 (Quaderni, 9), 109 pp. in-8°, 3 pll. — Jean Baptiste d'Ansse de Villoison, l'helléniste français bien connu, parti à la recherche de manuscrits d'auteurs grecs classiques, séjourna de 1784 à 1786 en Orient. Après Constantinople, où il prit des leçons de grec «moderne», il parcourut les îles de la mer Égée, visita Salonique, le Mont Athos, l'Attique et le Péloponnèse. De ce périple il

ramena des notes — qu'il ne destinait pas à la publication — qui constituent un reflet fidèle des sentiments qu'il a éprouvés. Ce qui frappe en particulier chez celui pour qui, en 1800, fut créée la chaire de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, c'est l'antihellénisme quasi viscéral qui l'a animé. Rien, ou pratiquement rien, de ce que faisaient les Grecs qui étaient ses contemporains, ne pouvait soutenir la comparaison avec la civilisation de leurs ancêtres. Ces notes sont aujourd'hui conservées à la Bibliothèque Nationale de Paris sous la cote *Suppl. grec* 948 (ff. 469r-548v) ; l'auteur nous en donne ici une édition, précédée d'une très substantielle introduction, qui permet de mieux saisir l'esprit dans lequel ont été rédigées ces pages étonnantes. M.M.

LIGIER (Louis), *La confirmation. Sens et conjoncture œcuménique hier et aujourd'hui.* Paris, Beauchesne, 1973, 299 pp. (*Théologie historique*, 23). — L'ouvrage est conçu dans la perspective fort actuelle de l'œcuménisme et du renouveau théologique de l'Église romaine. On y trouve également une étude historique exhaustive du sacrement de la confirmation selon les rites en usage dans les Églises orientales. D.DD.

MAAS (Paul), *Kleine Schriften*, herausgegeben von Wolfgang BUCHWALD. Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1973, in-8°, XII-705 pp., 2 pll. Prix : 98 DM. — Les pp. 237-523 des *Opera minora* de Paul Maas ressortissent plus proprement au domaine de la philologie et de la littérature byzantines. Quelques annotations inédites de l'auteur, une bibliographie exhaustive de ses œuvres, des notes explicatives dues à l'éditeur, ainsi qu'un index général forment le complément indispensable du recueil. D.DD.

MAVROMATIS (L.), voir J. BOMPAIRE et ...

MAZZARINO (Santo), *La fin du monde antique. Avatars d'un thème historiographique.* Traduction de l'italien par A. CHARPENTIER. Paris, Gallimard, 1973, in-8°, 210 pp. — Édition française d'un ouvrage justement renommé qui avait déjà eu l'honneur d'être traduit en langue néerlandaise, espagnole et anglaise. D.DD.

MILLER (D. H.), *Byzantine-Papal Relations during the Pontificate of Paul I : Confirmation and Completion of the Roman Revolution of the Eighth Century*, dans *B.Z.*, 68 (1975), pp. 47-62. — Les réactions byzantines après la

création de l'État Pontifical ainsi que les relations entre Rome et Byzance de 756 à 767 (fin du pontificat d'Étienne II et pontificat de Paul I) sont analysées à partir des sources grecques, trop rares, et des sources latines, un peu plus abondantes. Ainsi se dégagent les lignes de force de la politique italienne des années 756-760, ainsi que les retombées de l'iconoclasme dans les relations de Byzance avec Pépin le Bref de 760 jusqu'au Synode de Gentilly (767). Puissance lombarde, influence franque, visées traditionnelles des Byzantins sur Ravenne, Rome et l'Italie du Sud apparaissent comme les composantes d'une situation dont le Pape Paul I tire parti. J.M.

MOLLAT (Michel), directeur, *Études sur l'histoire de la pauvreté* (Moyen Âge, XVIe siècle). Paris, Publications de la Sorbonne, 1974 ; 2 vol. in-8°, x-855 pp., 42 ill., 1 pl. (*Études*, t. 8*, 8**). — Depuis 1962, le professeur Mollat dirige à la Sorbonne un séminaire sur l'histoire de la pauvreté. Les deux gros volumes qu'il nous présente aujourd'hui rassemblent quelques-uns des travaux présentés à ce séminaire, sous une forme plus accessible que les publications ronéotypées du Centre de Recherches d'histoire médiévale de la Sorbonne. Nous ne pouvons analyser ici en détail les 36 études présentées.

Après une introduction générale de M. MOLLAT, pp. 11-30, le P. J. LECLERCQ donne deux excellentes études. *Aux origines bibliques du vocabulaire de la pauvreté* (pp. 35-43) souligne les caractéristiques sémantiques propres à la notion de pauvreté dans la version en hébreu de la Bible, d'abord, où le pauvre est l'allié de Dieu, puis dans le texte grec de la Bible, qui prend le sens du texte hébreu sans le traduire mot à mot, dans la *Vetus latina*, ainsi que dans la Vulgate et le Psautier. L'auteur montre comment, dans cette dernière version, la variété des qualificatifs diminue au profit de *pauper* et *humilis*, en relation avec *Luc* 6, 20 et *Mt.* 5, 3 ; 11, 5. *Les controverses sur la pauvreté du Christ* (pp. 45-55) résument deux ouvrages de l'auteur (*L'exemple du Christ...*, dans *Aspects du monachisme...*, Paris, 1968, pp. 51-67, et *L'idée de la royauté du Christ au Moyen Age*, Paris, 1959).

E. PATLAGEAN, *La pauvreté byzantine au VIe siècle, au temps de Justinien : aux origines d'un modèle politique* (pp. 59-81), montre comment on est passé du critère juridique, divisant la société en *honestiores-humiliores*, à un critère économique qui fait porter aux *pauperes* les incapacités juridiques des *humiliores*. La législation ne précise pas le seuil de pauvreté, qui peut ainsi fluctuer; sauf dans le cas particulier de la faculté de témoigner. L'auteur en propose une intéressante explication. Il suit alors le durcisse-

ment de la procédure pénale contre les pauvres, décrit l'opposition entre les pauvres valides, fuyant les campagnes, contre lesquels, en 535, 536 et 539, des mesures sont prises, et les pauvres invalides auxquels des mesures caritatives seront appliquées.

M. ROUCHE, *La matricule des pauvres. Évolution d'une institution de charité du Bas-Empire jusqu'à la fin du Haut Moyen Age* (pp. 83-110). Titre ambitieux, résultat décevant. Voulant reprendre les travaux de Mgr. Lesne, l'auteur ne réussit qu'à obscurcir nos connaissances. Suivant une démarche curieuse, il part de l'époque mérovingienne pour retourner au début du ve siècle, repasser aux temps mérovingiens, et aboutir à la période carolingienne. Selon M. Rouche, l'origine de la matricule de Gaule doit se rechercher dans les diaconies romaines qui existent entre 400 et 440! Que MM. Bertolini, Viellard, Matthiae ou Monachino se rassurent : ce n'est pas dans leurs ouvrages fondamentaux que M. Rouche a puisé cette invention. Il les ignore tout simplement. Dans l'utilisation des textes mérovingiens, des erreurs méthodologiques, une tendance à l'assimilation abusive de termes réunis par des conjonctions de coordination, une lecture inattentive des textes, l'oubli de certains d'entre eux rendent cette contribution extrêmement contestable et peu digne du niveau général de l'ouvrage.

A.-M. ABEL, *La pauvreté dans la pensée et la pastorale de saint Césaire d'Arles* (pp. 111-121). Cette courte mais bonne contribution s'attache d'abord à montrer que jusque dans la technique de ses sermons, saint Césaire s'est préoccupé de se faire comprendre des humbles, au risque de choquer les lettrés. L'auteur souligne aussi la dimension sociale de la prédication de saint Césaire qui insiste sur le caractère réciproque de l'aumône entre le riche et le pauvre, sur l'obligation de se dépouiller du superflu, mais accepte la pauvreté comme moyen accordé par Dieu pour permettre le rachat des fautes.

A. GIEYSZTOR, *La légende de saint Alexis en Occident : un idéal de pauvreté* (pp. 125-139). L'auteur essaie d'expliquer les raisons de la réception et du succès en Occident du culte de saint Alexis et de sa *Vita*. Alexis est un modèle laïque et aristocratique (orgueil, insensibilité, démesure) qui va jusqu'à rompre avec son lignage. Il agit par sa volonté, change lui-même son sort. L'auteur replace cette attitude dans son contexte social.

Les autres contributions se rapportent davantage au moyen âge occidental.

L'ouvrage est complété par des annexes précieuses : 1°) des *Éléments de bibliographie sur l'histoire des pauvres et de la pauvreté au Moyen Âge* (8**, pp. 825-833) qui ne se veulent pas exhaustifs ; 2°) une *Table des*

cahiers ronéotypés consacrés aux recherches sur les pauvres et la pauvreté publiés par la Sorbonne depuis 1962 (pp. 835-840), où l'on relève : *Les pauvres et la pauvreté en Serbie aux XIVe et XVe siècles* de J. Bozić (Cahier 1, 1962-1963), *La pauvreté chez les Pères de l'Église au IVe siècle* de M.-Th. Rondeau (Cahier 3, 1964-1965), *La pauvreté urbaine dans la législation de Justinien : problèmes et solutions* de E. Patlagean (*ibid.*), qui donne dans le Cahier 4 (1965-1966) *Problèmes de santé et de subsistance dans l'Orient byzantin du Ve au VIIIe siècle.* Le Cahier 5 (1966-1967) comprend une étude de J. Bosc, *La pauvreté dans l'Église primitive*, de J. Leclercq, *Les controverses sur la pauvreté du Christ chez les Pères des IVe et Ve siècles...*, de D. Lefevre, *La pauvreté et les œuvres de bienfaisance en Russie à la fin du Moyen Âge* ; 3°) une annexe 3 donne les mots-clés latins de la pauvreté (pp. 841-842).

A quelques exceptions près, la qualité des travaux proposés est très satisfaisante. M.D.W.

Monnier (Henri), *Etudes de droit byzantins.* Introduction de N. Svoronos. Londres, Variorum Reprints, 1974, in-8°, 672 pp. (*Collected Studies*, 33). — Ce volume de la série des *Collected Studies* réunit, en reproduction anastatique, trois études de H. Monnier parues dans la *Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger.* Il s'agit de l'article consacré à l'*ΕΠΙΒΟΛΗ* (dans les tomes XVI (1892) et XVIII-XIX (1894-1895)), de la *Méditation sur la Constitution 'Εκατερωι et le 'jus poenitendi'* (dans le tome XXIV (1900)) et de *La 'Meditatio de Pactis nudis'* (dans les tomes XXXVII et XXXVIII (1913-1914), en collaboration avec G. Platon). Dans la brève introduction, N. Svoronos présente les traits marquants de la vie et de l'œuvre de H. Monnier. M.M.

Munitiz (J. A.), *Synoptic Greek Accounts of the Seventh Council*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 147-186. — Étant donné que la *Synopsis de Synodis* ou *Synodicon* des Conciles œcuméniques n'a pas encore reçu d'édition critique, l'auteur fait une étude préliminaire de la tradition manuscrite relative au VIIe Concile œcuménique ; il distingue deux versions et plusieurs variantes représentées chacune par plusieurs manuscrits (17 pour la première version et 18 pour la seconde version). Un stemma hypothétique permet à l'auteur de placer la rédaction de la première version au IXe siècle, tandis que Georges le Moine est le plus ancien représentant de la seconde version. Une comparaison entre les deux versions fournit des indications sur leurs relations : l'une et l'autre sont de la fin du IXe siècle.

P.Y.

PAPACHRYSSANTHOU (Denise), *La Vie de saint Euthyme le Jeune et la Métropole de Thessalonique à la fin du IXe et au début du Xe siècle*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 225-245. — Basile, le biographe de S. Euthyme le Jeune, fut évêque dans la région de Thessalonique, mais aucun élément ne permet de dire qu'il fut élu archevêque de cette ville. En 905, le siège de Thessalonique était occupé par Plotin. L'idée que Basile fut archevêque de Thessalonique est une tradition athonite tardive. L'auteur écarte comme impossibles les dates de 883 et de 889 proposées comme celles de la mort de S. Euthyme et retient la date de 898, car elle explique beaucoup mieux les événements cités dans la *Vie*. Après sa mort, la dépouille de S. Euthyme fut déposée au monastère de Peristerai, fondé par lui-même au Mont Athos, et peut-être transférée plus tard à Thessalonique. P.Y.

PAPAGEORGIOU (A.), *Κύπριοι ζωγράφοι τοῦ 15ου καὶ 16ου αἰῶνος*, dans *Report of the Department of Antiquities Cyprus*, Nicosie, 1974, pp. 195-209 + 6 pll. hors texte. — Au cours du XVe et du XVIe s., la peinture chypriote a connu un grand essor et a subi l'influence de deux tendances de la peinture byzantine (école de Constantinople-Mistra et école de Macédoine), ainsi que celle de la peinture occidentale et des traditions autochtones. L'auteur examine les icônes des églises de Chypre et détermine pour chacune les éléments étrangers et la contribution locale. Grâce aux inscriptions, il découvre les noms des principaux artistes. Le XVe s. est dominé par la personnalité artistique de Philippe Goul, tandis qu'au XVIe s., on trouve les noms de deux peintres appelés simplement Syméon. Le plus grand peintre du XVIe s. est incontestablement Syméon Axentès, qui, puisant dans la tradition locale, a pu développer un style personnel où on peut distinguer des éléments de la peinture byzantine plus ancienne.

P.Y.

SAÏDI (Omar), *Kitâb al-'uyûn wa'l-ḥadâ'iq fî aḫbâr al-ḥaqâ'iq, Chronique anonyme, Tome IV, 256/870 - 350/961, Première partie*. Damas, (Institut Français de Damas), 1972, LXIV-349 pp., 4 pll. — L'introduction française (pp. XI-XIII) de cette édition critique d'une chronique anonyme en langue arabe révèle l'intérêt non négligeable du document pour la connaissance de l'histoire byzantine. D.DD.

SANTSCHI (Elisabeth), *Quelques aspects du statut des non-libres en Crète au XIVe siècle*, dans *Θησαυρίσματα*, 9 (1972), pp. 104-136. — Le droit en vigueur dans l'île de Crète au XIVe s. n'est pas rigoureusement identique à

celui des Assises de Romanie. Toutefois, il présente des analogies certaines avec celui-ci. Pareilles coïncidences révèlent une origine commune, à savoir le droit byzantin. D.DD.

SCHARTAU (Bjarne), *Observations on the Activities of the Byzantine Grammarians of the Palaeologian Era. II. The Impact of Thomas Magistro's Introductory Matter (vita, ὑποθέσεις) to the Euripidean Triad (including an Excursus on Copenhagen, Gamle Kongelige Samling 3549, 8°).* Odense University Press, 1973, in-8°, 150 pp., 19 pll. (*Odense University Classical Studies*, 3. Prix : 60 cour. dan. — Cette enquête préliminaire annonce un dessein plus ambitieux : pouvoir discerner dans les scholies d'Euripide les recensions respectives de Manuel Moschopoulos, de Thomas Magister et de Demetrius Triclinus. D.DD.

SCHLUMBERGER (Jörg), *Die Epitome de Caesaribus. Untersuchungen zur heidnischen Geschichtsschreibung des 4. Jahrhunderts n.Chr.* Munich, Verlag C. H. Beck, 1974, in-8°, XV-275 pp. (*Vestigia*. Beiträge zur alten Geschichte, 18). — Sous l'impulsion des travaux historiques de Th. Opitz, A. Cohn et R. Armstedt, l'*incerti auctoris epitome de Caesaribus* suscita pour la première fois l'intérêt des historiens modernes entre les années 1872 et 1885. Depuis lors, cet abrégé du IVe siècle est demeuré l'apanage de l'école historique allemande. Respectueux des traditions instaurées par celle-ci, le commentaire historique de l'épitomé, rédigé par J. Schlumberger, relève très largement de la théorie générale de la *Quellenforschung*. Ainsi donc pour l'auteur, la source historique principale de l'*Epitome* consiste en une *Histoire Impériale*, chronique anonyme du IVe siècle, par ailleurs perdue, dont l'existence fut conjecturée par A. Enmann en 1884. Si ce point précis du commentaire interprétatif de J. Schlumberger nous paraît fort fragile, il ne porte toutefois pas préjudice aux qualités d'érudition de l'ensemble de l'ouvrage. D.DD.

SIGALAS (Antonios), *Ἱστορικὰ τῆς ἑλληνικῆς γραφῆς. Μετὰ εἰσαγωγῆς. Πρόδρομοι καὶ ἀρχαὶ τῆς γραφῆς. Δευτέρα ἔκδοσις βελτιωμένη.* Thessalonique, (Centre de Recherches Byzantines), 1974, XV-387 pp. (*BYZANTINA KEIMENA KAI MELETAI*, 12). — Classique depuis sa parution en 1934, l'*Histoire de l'écriture grecque* du Professeur Sigalas connaît maintenant une seconde édition améliorée. Après une introduction sur les origines de l'écriture en général, l'auteur expose l'histoire proprement dite de l'écriture grecque : son origine, son évolution jusqu'au IVe siècle avant J.-C., puis

dans la suite (en groupant par périodes les différents types d'écriture). Il montre encore la diffusion de cette écriture qui est à l'origine d'autres alphabets. Deux appendices étudient les abréviations, la sténographie, la cryptographie, la valeur numérique des lettres, etc., et mettent de très utiles index à la disposition des étudiants et des chercheurs. C'est que ce travail (rehaussé de 254 figures), grâce aussi à son abondante bibliographie, est plus qu'un manuel, c'est un traité d'érudition. Ce que Henri Grégoire déclarait de la première édition de ce livre (voir *Byzantion*, 12, 1937, p. 696) garde aujourd'hui encore toute sa valeur : «M. Sigalas ... vient de combler une lacune de la littérature scientifique, non seulement de son pays, mais encore de toute la république des lettres antiques...». Et, en effet, tout y est : épigraphie, papyrologie, paléographie. Aussi estimons-nous qu'une traduction de cet ouvrage dans une langue occidentale contribuerait pour beaucoup à la défense et à l'avancement de l'humanisme, si indignement battu en brèche un peu partout par tant de nos contemporains.

Petre S. NĂSTUREL.

SIMON (Dieter), *Zyprische Prozessprogramme*. Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1973, in-8°, VIII-130 pp., 1 pl. Prix : 25,50 DM (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte*, 65). — Édition critique, traduction en langue allemande et commentaire approfondi d'un recueil de sentences juridiques qui ont été conservées dans le *Cod. Par. gr.* n° 1391 de la Bibliothèque Nationale, aux folios 10 et suivants. Composé dans l'île de Chypre entre les années 1260 et 1306, ce manuel de droit familial laisse transparaître des influences exercées sur le droit local par la procédure civile en usage dans les pays occidentaux.

D.DD.

SIMON (D.), *Die Byzantinischen Seitenzünfte*, dans *B.Z.*, 68 (1975), pp. 23-46. — S'appuyant sur ce que les sources permettent de déduire au sujet du travail et des travailleurs de la soie et des soieries (*μεταξοπράται*, *σηρικάριοι* et *καταρτάριοι*, notamment), l'auteur examine quelles techniques les sources présupposent et quelle organisation corporative elles impliquent.

J.M.

STIERNON (D.), *Saint Cyprien de Calamizzi († vers 1210-1215). Notule chronologique*, dans *R.É.B.*, 32 (1974), pp. 247-252. — L'éditeur de la *Vie de S. Cyprien de Calamizzi* pense que ce personnage vécut au XIIe siècle (mort c. 1190). La *Chronique des rois d'Angleterre* et Albéric de Trois-

Fontaines permettent de préciser que S. Cyprien est né à Reggio entre 1125 et 1140. Il accéda à l'higouménat du monastère de St-Nicolas de Calamizzi durant le troisième tiers du XIIe siècle. Il est mort un 20 novembre après 1202 et avant 1217, très probablement entre 1210-1215. Sa *Vie* fut composée peu de temps après sa mort par un moine anonyme de son monastère.

P.Y.

Studia Aegyptiaca I. Recueil d'études dédiées à Vilmos Wessetzky à l'occasion de son 65e anniversaire, Budapest, 1974, 1 vol. in-8°, XXII-434 pp., ill. (*Études publiées par les chaires d'Histoire ancienne de l'Université Loránd Eötvös de Budapest*, 9). — Des 36 contributions dédiées à V. Wessetzky, certaines ne manqueront pas de présenter quelque intérêt pour les lecteurs de cette revue. Notons en particulier :

— pp. 39-53, I. BORSAI, *Y a-t-il un «octoechos» dans le système du chante copte?* Partant d'un passage de l'auteur copte Abū-l-Barakāt (XIIIe-XIVe s.), qui représente le chant copte comme possédant huit tons mélodiques, I. Borsai remarque que, bien que les détails pris individuellement se retrouvent dans les pratiques liturgiques coptes actuelles, le système que décrit Abū-l-Barakāt et d'autres après lui, est purement théorique et ne correspond nullement à la réalité liturgique. Selon l'auteur, la source de ces écrits théoriques est à rechercher dans l'importance attribuée au nombre huit, du point de vue musical, par les Pythagoriciens, dont les idées, jouissant d'une grande vénération au moyen âge, ont contribué à la formation des systèmes de l'Octoéchos syrien et byzantin.

— pp. 165-175, J. HARMATTA, *Laisser-passer en Égypte à la fin de l'Antiquité.* L'auteur publie un papyrus pehlevi trouvé en Égypte, document mandant «aux commissaires et aux grands voyers» stationnés entre Oxyrhynque et Tuphis de laisser passer le navire d'un certain Šamuel, et leur ordonne également de faire fouler 500 artabes de blé, vraisemblablement un achat forcé destiné à l'approvisionnement des troupes perses.

— J. et A. WOJTILLA, *Ammonios Saccas and India.* Tirant les conclusions de leur examen des données relatives à Ammonios Sakkas, que Porphyre qualifie de fondateur du néo-platonisme et dont Plotin fut le disciple — il n'est pas exclu que le voyage de ce dernier entrepris en Orient avec l'armée de Gordien après la mort d'Ammonios l'ait été à l'instigation de son défunt maître —, les auteurs rejettent la théorie de l'origine indienne d'Ammonios, tout en admettant qu'il subit l'influence des idées philosophiques indiennes à Alexandrie.

M.M.

Tsiouni (Vasiliki), *Παιδιόγραπτος διήγησις τῶν Ζώων τῶν τετραπόδων.* Critical edition. Munich, 1972, in-8°, 166 pp. (*Miscellanea Byzanina Monacensia*, 15). — Ce poème de 1082 vers, de la seconde moitié du XIVe s., est une sorte d'épopée animale comparable au *Roman de Renart.* Sans être très expressément satirique, le texte reflète en tout cas la période troublée du milieu du XIVe s., avec de nombreuses allusions à des événements historiques. La première édition, par Wagner, date de 1874 et était fondée sur deux mss. V. Tsiouni en a collationné cinq : *Paris. gr.* 2911, Vienne *Theol. gr.* 244, Istanbul *Sérail* 35, Léningrad *B. Publ.* 721 et 202 (ancien Lesbos *Monè Leimonos* 92). L'auteur étudie évidemment leurs relations, mais ne pousse pas l'étude jusqu'à un stemma précis. L'apparat tient compte des cinq manuscrits. Le volume se termine par des observations grammaticales nourries, un index et une bibliographie. Nul doute que l'ensemble ne représente un grand progrès sur l'édition précédente.

Robert Joly.

Die Türkei. Raum und Mensch, Kultur und Wirtschaft in Gegenwart und Vergangenheit. Tübingen et Bâle, Horst Erdmann Verlag, 1974, in-8°, 671 pp., 56 pll., 72 plans, 2 cartes en hors-texte (*Ländermonographien*, 4). — Seize spécialistes ont rédigé les quarante-deux articles de cette encyclopédie, dont la supervision générale a été assurée par le géographe W. Kündig-Steiner, au demeurant excellent connaisseur de la Turquie contemporaine. De cette œuvre commune est né le seul ouvrage vraiment encyclopédique en la matière, qui ait été conçu jusqu'à présent. Comme tel, il pourra rendre également de précieux services aux amis de l'Anatolie ancienne. Les chapitres portant sur l'histoire byzantine n'appellent aucun commentaire particulier, hormis deux observations de caractère général : tout d'abord, la bibliographie, qui comporte plus de quatre cents titres, accorde une place prépondérante aux ouvrages en langue allemande ; ensuite, l'éditeur n'adopte point de système cohérent dans la transcription des vocables turcs.

D.DD.

Vööbus (A.), *Die Entdeckung von zwei neuen Biographien des Severus von Antiochien*, dans *B.Z.*, 68 (1975), pp. 1-3. — Le cod. *Hs. Dam. Patr. syr. 12/15*, et le cod. *Hs. A. 12008* de l'Institut Oriental de Chicago contiennent chacun une biographie différente de Sévère d'Antioche, écrites respectivement par Gīwargī et par le patriarche Qyriakos. J.M.

ZETTL (Engelbert), *Die Bestätigung des V. ökumenischen Konzils durch Papst Vigilius. Untersuchungen über die Echtheit der Briefe Scandala und Aetius (JK. 936.937).* Bonn, 1974, in-12°, XI-81 pp. (*Antiquitas*. Reihe I. *Abhandlungen zur alten Geschichte*, 20). — Conservée sous le boisseau pendant quarante-cinq ans, cette dissertation inédite a pu être imprimée grâce à la sagacité de J. Straub, auquel fut également confiée la tâche érudite de réviser la partie bibliographique de l'ouvrage. De cette étroite collaboration entre l'auteur et l'éditeur est né cet opuscule, qui, appliquant les règles d'une critique d'attribution rigoureuse, établit l'authenticité de deux missives du pape Vigile (*anno* 553/4, cf. JAFFE, *Regesta Pontificum Romanorum...*, n° 936/7). D.DD.

NÉCROLOGIE

Giuseppe BOVINI
(8 décembre 1915-1er janvier 1975)

En Giuseppe Bovini, mort le 1er janvier 1975 alors qu'il était entré depuis trois semaines dans sa soixantième année, les études d'archéologie ravennate et byzantine ont perdu un prodigieux animateur.

Né le 8 décembre 1915 en Toscane, à Montalcino, siège d'un évêché, dans la province de Sienne, il avait fait successivement des études de philosophie et lettres, d'archéologie et d'histoire de l'art classique, et de droit à l'Université de Rome, puis d'archéologie chrétienne à l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne de la Cité du Vatican. Combinant les compétences que lui avaient données ces diverses formations, il avait consacré son premier livre à *La proprietà ecclesiastica e la condizione giuridica della Chiesa in età precostantiniana* (Milan, 1949).

Après avoir détenu des mandats d'assistant d'abord d'archéologie et d'histoire de l'art classique et, ensuite, d'étruscologie à l'Université de Rome, il fut nommé, en 1949, inspecteur de la Surintendance des antiquités de l'Etrurie, à Florence. Il n'exerça cette fonction qu'un an. En 1950, il devenait inspecteur de la Surintendance des monuments de Ravenne et directeur du Musée de cette ville. Il occupa ces postes une dizaine d'années, jusqu'en 1960. En même temps, il put donner libre cours à son goût pour l'enseignement comme professeur d'archéologie chrétienne à l'Université catholique de Milan. Tout au long de sa carrière, il allait ainsi manifester de concert son sens de l'organisation et son art de communiquer son savoir.

C'est alors qu'il commença à faire de Ravenne un des foyers internationaux les plus rayonnants d'études paléochrétiennes et byzantines. En 1954, il inaugura la série des *Corsi internazionali di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, qui se déroulèrent chaque année et où des savants italiens et étrangers, faisant leurs exposés dans une langue latine — le français et l'espagnol étant admis au même titre que l'italien —, apprirent à leurs auditeurs à mieux connaître les monuments de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et des arts somptuaires non seulement à Ravenne même et en Italie, mais dans le reste du monde byzantin et dans les territoires marginaux. En effet, comme une partie de ces exposés visaient à préparer le voyage qui avait lieu après les cours, furent présentés les monuments paléochrétiens ou byzantins de l'Espagne, du Midi de la France, de la Yougoslavie, de la Grèce, de la Turquie, de la Bulgarie, de la Hongrie,

de l'Afrique du Nord, de la Roumanie, de l'Arménie et de la Géorgie et de la Syrie. La Russie de Kiev et de Novgorod, bien qu'elle n'ait pas été l'objet d'un voyage, n'a pas été pour autant négligée. Les fascicules des *Corsi*, où, depuis 1955, ont été édités les textes (ou parfois, simplement, les résumés) de la plupart des leçons, constituent de précieux recueils, dont la succession offre un vaste panorama de l'art ravennate et byzantin, avec des études de synthèse sur des questions fondamentales et des monographies sur d'importantes découvertes. L'histoire ancienne et médiévale et les modes d'expression autres que les arts plastiques ont été aussi pris en considération et complètent le tableau de la civilisation byzantine et de ses antécédents.

L'enseignement dispensé dans les *Corsi*, dont Giuseppe Bovini établissait très minutieusement le programme, était complété par des visites de monuments et de musées de Ravenne, qu'il guidait avec un enthousiasme communicatif que n'oubliera aucun de ceux qui ont eu la faveur de les suivre et avec une clarté aussi bien de la construction que de la diction qui rendait son italien parfaitement compréhensible à tous. Une sensibilité artistique frémissante y mettait en valeur une érudition sans défaut, soumise à la critique d'un esprit pénétrant.

A voir la diversité des nations auxquelles appartenaient les auditeurs des cours, du Japon aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Afrique du Nord en passant par presque tous les pays européens, on se prenait à penser au temps où, dans l'enceinte des murs de Ravenne comme sur les quais de son port, se rencontraient Romains, Goths, Francs, Syriens et Egyptiens.

Devenu, en 1960, professeur ordinaire d'archéologie chrétienne à l'Université de Bologne, Giuseppe Bovini fonda, en 1963, l'*Istituto di antichità ravennati e paleobizantine dell'Università di Bologna*, qui eut son siège dans les locaux de la Casa Traversari de Ravenne, où se déroulaient les *Corsi*. Il en devint le directeur, imprimant à son activité un cours extrêmement fécond. Il y anima trois collections : les *Quaderni di antichità ravennati, cristiane e bizantine*, les *Studi di antichità cristiane*, le *Corpus della scultura paleocristiana, bizantina ed altomedioevale di Ravenna*, où ses élèves publièrent plusieurs des travaux dont il avait dirigé l'élaboration. C'est encore sous le patronage de l'*Istituto* qu'après la mort de Mgr Mesini, il édita la revue *Felix Ravenna*, à laquelle il imprima une allure nouvelle, répondant mieux aux exigences actuelles de notre science.

Giuseppe Bovini publia lui-même un nombre considérable d'ouvrages, soit sur l'ensemble des monuments de Ravenne, soit sur tel ou tel d'entre eux. Il leur consacra notamment plusieurs volumes dans la collection *Archeologia cristiana* (chez Pàtron), où il fit paraître également, dans cette manière qui lui était propre, des mises au point sur les sites paléochrétiens

d'Italie sans la connaissance desquels il n'est pas possible de situer Ravenne dans sa véritable perspective historique : Rome, Milan et, au fond de l'Adriatique, Aquilée, Concordia, Grado, et les sites qui vont de Poreč-Parenzo à Pula-Pola.

Il organisa aussi de nombreuses expositions : à Ravenne même, celles des ivoires du Haut Moyen Âge (en 1956) et (du 10 août 1957 au 30 octobre 1958) des mosaïques à scènes christologiques de Saint-Apollinaire-le-Neuf, qu'il avait fallu déposer pour les mettre à l'abri des travaux de restauration de la toiture de l'église et que l'on put ainsi, pour la première fois, voir à hauteur des yeux ; à l'étranger, celles des copies modernes, très fidèles, des mosaïques de Ravenne et des œuvres des mosaïstes actuels de la cité. En 1964, il avait, comme Commissaire du Gouvernement italien, assuré avec bonheur la participation, remarquée, de son pays à l'Exposition *L'art byzantin - art européen*, qui se tint à Athènes, sous les auspices du Conseil de l'Europe.

Il avait encore pris l'initiative de plusieurs congrès ou collaboré à leur réussite : Congrès pour la recherche du Port d'Auguste au moyen de la photographie aérienne (en 1961), Congrès national italien des études byzantines, quatre Congrès nationaux italiens d'archéologie chrétienne (de 1950 à 1974), Congrès international des études sur les antiquités chrétiennes de la Campanie (en 1970), Congrès italo-yougoslave des études sur les antiquités de la Haute-Adriatique (en 1971).

La réputation internationale que lui avaient assurée ses publications et son activité lui avait valu d'être nommé membre de nombreuses sociétés savantes et académies d'Italie et de l'étranger.

Giuseppe Bovini a occupé une place originale dans nos études non seulement par ses travaux, mais aussi par les entreprises multiples auxquelles il avait donné l'impulsion.

Il laisse le souvenir d'un homme courtois, accueillant, bouillonnant d'idées et de projets, dévoué à ses étudiants et dont l'action inlassable aura contribué à l'essor de la Ravenne contemporaine (1).

Bruxelles Charles DELVOYE

(1) [On ne s'étonnera point que nous tenions à rappeler ici que l'auteur de cette nécrologie est l'un de ceux qui, naguère, contribuèrent le plus efficacement à faire connaître les mérites d'un savant dont la mort prématurée a été ressentie comme une perte particulièrement affligeante pour nos études. C'est, en effet, grâce aux substantielles chroniques de M. Charles Delvoye que les lecteurs de *Byzantion* ont pu se faire une excellente idée de l'importance de ces *Corsi di cultura sull' arte Ravennate e Bizantina* dont notre collaborateur a bien fait ressortir le croissant intérêt. Pour ceux qui désireraient lire ou relire ces pages si suggestives, signalons qu'il leur sera aisé de s'y reporter en consultant l'*Index de Byzantion*, I, Index des Auteurs (à paraître prochainement), *s.v. Corsi*]. N.d.l.R.

Ranuccio BIANCHI BANDINELLI
(19 février 1900-17 janvier 1975)

La forte et attachante personnalité de Ranuccio Bianchi Bandinelli a profondément marqué de son empreinte le renouveau des études d'archéologie et d'histoire de l'art à notre époque. De nombreuses publications, sous forme de livres et d'articles, attestent que ses curiosités et ses compétences ne s'étendaient pas seulement aux arts italique, étrusque, grec, romain et paléochrétien, mais aussi à l'art maya et à l'art chinois, ainsi qu'à ceux qui vont de la Renaissance à nos jours. Dans son volume *Organicità e astrazione* (Milan, 1956), il avait suivi, de la préhistoire à notre époque, les vicissitudes des tendances à la figuration et à l'abstraction en liaison avec les contextes historiques où elles s'étaient exprimées.

Né à Sienne en 1900, dans une famille de vieille et illustre noblesse, dont il avait hérité le titre de comte auquel ses convictions démocratiques l'avaient fait renoncer, Ranuccio Bianchi Bandinelli, après de brillantes études, fut professeur d'archéologie et d'histoire de l'art grec et romain successivement aux Universités de Cagliari, de Pise, de Groningen (où il s'était plu à venir respirer une atmosphère plus libre que celle de l'Italie fasciste) et de Florence. En 1943, il démissionna de cette dernière pour se consacrer entièrement à la lutte contre le régime mussolinien et ses alliés nazis. Le rôle actif qu'il avait joué dans la Résistance lui valut d'être nommé, en 1945, Directeur général des Antiquités et des Beaux-Arts d'Italie et de participer ainsi à la reconstruction démocratique de son pays en présidant à la réorganisation des musées et à la restauration des monuments historiques.

En 1948, son goût pour l'enseignement le conduisit à occuper la chaire d'archéologie classique de l'Université de Rome, qu'il quitta prématurément en 1964 pour mener à bien plusieurs de ses travaux.

D'une œuvre abondante, extrêmement variée et toujours de la plus haute qualité, on ne retiendra ici que les contributions qui ont enrichi directement notre connaissance de l'art paléochrétien et byzantin : sa publication des miniatures de l'Iliade de l'Ambrosienne (*Hellenistic Miniatures of the Iliad*, Olten, Urs Graf, 1955), ses articles *La crisi artistica della fine del mondo antico, L'arte romana due generazioni dopo Wickhoff, Virgilio Vaticanus 3225 e Iliade Ambrosiana, La composizione del Diluvio nella Genesi di Vienna, Continuità ellenistica nella pittura di età medio e tardo-romana* (imprimés dans diverses revues et repris, tous en version italienne, dans

Archeologia e cultura, Milan-Naples, Riccardo Ricciardi, 1961), *Problemi della pittura tardo-antica e protobizantina* (dans les *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina, 1957*, pp. 5-8) et deux des trois volumes qu'il avait donnés à la collection "L'Univers des Formes" (*Rome, le centre du pouvoir, L'art romain des origines à la fin du IIe siècle* et *Rome, la fin de l'art antique. L'art romain de Septime Sévère à Théodose Ier*, Paris, Gallimard, 1969 et 1970). Ranuccio Bianchi Bandinelli y a montré l'importance décisive que la grave crise économique, sociale, politique et intellectuelle qui ébranla le monde romain au IIIe siècle avait eue pour le passage de l'art du Haut-Empire à celui du Bas-Empire, et il a souligné ce que celui-ci devait au courant plébéien séculaire à la suite de l'accession de la soldatesque au pouvoir, notamment la frontalité, trop souvent présentée comme «orientale». Ayant ainsi décelé l'action déterminante des facteurs internes dans les mutations qui engendrèrent l'art paléochrétien, il put dénoncer comme «antihistorique» le fallacieux dilemme de Strzygowski «*Orient oder Rom ?*».

La problématique posée par les grands tournants de l'histoire de l'art le préoccupait. La connaissance des conceptions qu'il avait présentées au VIIIe Congrès international d'archéologie classique de Paris (en 1963) sur *la naissance et la dissociation de la koiné hellénistico-romain* (pp. 441-463 des Actes) est indispensable aux byzantinistes, car elles les éclairent sur la nature et l'histoire des formes esthétiques dont les métamorphoses ont conduit à l'art paléochrétien. Et il est significatif que dans les dernières semaines de sa vie, Ranuccio Bianchi Bandinelli ait travaillé à des essais destinés à être rassemblés dans un recueil dont le titre *Dall'Ellenismo al Medioevo* nous permet d'attendre beaucoup.

Son souci très vif d'assurer une large diffusion au savoir lui fit prendre l'initiative de grandes entreprises collectives comme l'*Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, les *Studi Miscellanea*, où étaient publiés les travaux des collaborateurs de son séminaire, et la revue *Dialoghi di archeologia*. Les byzantinistes y ont trouvé de précieuses informations et des vues novatrices.

On admire la manière dont Ranuccio Bianchi Bandinelli réussissait à pénétrer la signification profonde des formes et à la rendre perceptible avec le plus grand bonheur dans l'expression. Chez lui, la rigueur et l'agilité d'une intelligence exceptionnellement aiguë s'alliaient à la plus délicate sensibilité. Sa culture s'étendait aussi bien à la littérature et à la philosophie qu'aux arts plastiques ; et elle se nourrissait d'un présent qui le passionnait comme d'un passé dont il estimait devoir faire apprécier les richesses par ses contemporains.

Bruxelles Charles DELVOYE

ÉVAGRE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Traduction par A.-J. FESTUGIÈRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BARDY = G. BARDY *ap.* A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, IV (Paris, 1939).

DOWNEY = Gl. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest* (Princeton, 1961).

DUCHESNE = L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, III (Paris, 1910).

DUCHESNE, *VIe s.* = L. DUCHESNE, *L'Église au VIe siècle* (Paris, 1925).

ENSSLIN = W. ENSSLIN, s.v. *Mauricius ap.* P.W., XIV, 2 (1930), 2387-2393.

BIDEZ-PARMENTIER = ÉVAGRE, *Histoire Ecclésiastique*, éd. J. BIDEZ et L. PARMENTIER (Londres, 1898 ; réimpression anastatique, Amsterdam, 1964).

Antioche = A.-J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne* (Paris, 1959).

G.C.S. = *Griechische christliche Schriftsteller.*

KRUMBACHER = K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches (527-1453)* (2e éd. A. EHRHARD - H. GELZER, Munich, 1897).

L.S.J. = LIDDELL - SCOTT - JONES.

LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie de Syméon le Fou* = LÉONTIOS DE NÉAPOLIS, *Vie de Syméon le Fou et Vie de Jean de Chypre*, édition commentée par A.-J. Festugière (en collaboration avec Lennart Ryden), Paris, 1974 (Institut français d'archéologie de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique, t. XCV).

P.G. = *Patrologia Graeca.*

STEIN = E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire.* Édition française par Jean-Remy PALANQUE. I et II (Paris, 1959 et 1949 respectivement).

INTRODUCTION

Alors que pour la crise arienne nous possédons quatre historiens [1], sans parler, naturellement, d'Athanase, pour l'histoire ecclésiastique de la période qui va du Concile d'Éphèse (431) à la douzième année du règne de Maurice (594), Évagre est notre seul témoin. Son *Histoire Ecclésiastique*, en six livres, a été bien éditée, en 1898, par J. Bidez et L. Parmentier [2]. Il n'en existe que la sérieuse traduction latine de Valois (*P.G.*, 86bis), une traduction française médiocre de Cousin, président en la Cour des Monnaies [3], et une traduction anglaise (1846), que je n'ai point vue. Comme Évagre est difficile, comme on lit peu le grec, comme son *Histoire* contient nombre de documents et de faits importants, il n'a point paru inutile de le traduire à nouveau, avec des notes. Marquons aussitôt que ces notes

(1) SOCRATE (c. 380-450 : période 305-439 : pas de meilleure édition que *Patrologia Graeca* [ci-après *P.G.*], 67, 9-842 ; SOZOMÈNE (début ve s. : période 323-425 : éd. J. BIDEZ - G. Chr. HANSEN, *Griechische christliche Schriftsteller* [ci-après *G.C.S.*], 1960) ; THÉODORET (c. 393 - c. 460 : période 325-428 : éd. L. PARMENTIER, *G.C.S.*, 1911 [dans la 2e édition, *ibid.*, 1954, par F. SCHEIDWEILER, on a malheureusement supprimé les trois quarts de l'excellente introduction de Parmentier en faveur d'un appendice de conjectures critiques, souvent trop audacieuses, de Scheidweiler]) ; PHILOSTORGE (c. 368-439 : période c. 300-430 ; arien : éd. J. BIDEZ, *G.C.S.*, 1913).

(2) Londres, Methuen et Co. Réimpression anastatique *ap.* Hakkert, Amsterdam, 1964 [ci-après : BIDEZ-PARMENTIER].

(3) Paris, chez Damien Foucault, 1686. Cf. VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV* (Pléiade, 1152) : «Cousin (Louis), né à Paris en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection byzantine et d'Eusèbe de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître. Mort en 1707.» Voltaire ne savait pas le grec. Il n'a plus loin, sur l'éditeur Henri de Valois, que deux lignes méprisantes (1212) : «Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère», Adrien de Valois, historiographe de France.

ne forment pas un commentaire complet, qu'il resterait beaucoup à dire, que bien des études pourraient être suscitées par le texte, notamment la comparaison des Actes de Chalcédoine, tels que les livre Évagre à la fin du l. II, avec les Actes mêmes du Concile édités par Schwartz. Je n'ai visé qu'à être utile, ainsi que le dit Évagre lui-même au terme de l'ouvrage (VI, 24), *τῶν ἐξῆς τοῖς βουλομένοις ἐκλέγειν τε καὶ γράφειν καταλιμπανομένων* (240, 24 s.).

J'ai renvoyé en appendice une note un peu longue (App. A) sur Évagre et Antioche, la traduction (App. B) de la notice de Théophylacte Simocatta sur la martyre Goliandouch (ici 235, 5-9), enfin (App. C) une notice sur des recensions nouvelles, éditées par Ed. Schwartz, de l'*Enkyklion* de Basiliscus, de l'*Antenkyklion* du même, et de l'*Henotikon* de Zénon. Ces recensions peu connues se trouvent dans le *Vaticanus gr.* 1431, originaire de l'abbaye de Rossano, acquis par le cardinal Sirleto qui, entre 1570 et 1580 environ, avait été chargé de réformer les monastères basiliens du sud de l'Italie, passé après sa mort (7 oct. 1585) dans la bibliothèque du cardinal Ascanio Colonna, puis, après la mort de celui-ci (1611), dans celle du duc Giovanni Angelo d'Altaemps, et enfin acheté par Paul V, cf. Ed. Schwartz, *Codex Vaticanus gr. 1431, eine antichalkedonische Sammlung aus der Zeit Kaiser Zenos* dans *Abhandl. d. Bayer. Akad. der Wissenschaften* (*Philosoph.-philol. und histor. Kl.*), XXXII, 6, 1927, 3 ss. Schwartz signale que la date IXe/Xe s., donnée par Lietzmann dans les *Specimina cod. Graec. Vat.*, tab. 33, est trop haute, mais n'indique pas lui-même de date. C'est un recueil de 75 pièces de tendance monophysite, les trois dernières pièces étant les trois édits susnommés (n°s 73-75). Il y a des variantes intéressantes, que j'ai signalées, et dont j'ai marqué le caractère en utilisant le commentaire de l'éditeur, *l.c.*, 133-137.

On n'a que peu de témoignages anciens sur Évagre : une notice insignifiante de Photius (*cod.* 29) ; un chapitre (ch. 233) dans la Vie ancienne de Syméon Stylite le Jeune (4) ; un extrait de l'*Histoire Ecclésiastique* de Nicéphore Calliste Xanthopoulos (XIVe s. : cf. Krum-

(4) Cité *infra*, 468, n. 72, d'après la traduction de van den Ven. Le texte grec édité par van den Ven n'ayant paru qu'en 1962, Bidez-Parmentier ne pouvaient citer encore que la paraphrase de Nicéphore Ouranos (X^{e}-XIe s.) : cf. K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des*

bacher, 291 ss.) : c'est, en fait, une simple mention d'Évagre comme l'un de ses devanciers, avec l'indication des sources d'Évagre pour l'histoire profane, Eustathe de Syrie (Épiphanie) (5), Zosime, Priscus, Jean (6), Procope de Césarée, Agathias (7).

C'est donc à Évagre lui-même que nous devons nous adresser pour le connaître. Par le titre même de l'ouvrage, nous savons qu'il est de Hama (Épiphanie) (8), qu'il est juriste ou avocat, *σχολαστικός*, qu'il est préfet honoraire, titre qui lui fut conféré par Maurice (241, 1 s.). Dans le corps de l'ouvrage, quelques renseignements nous sont donnés. Nous apprenons qu'il termina son écrit en la douzième année de Maurice (240, 23), donc en 594 ; que, «à l'heure où il écrivait ceci» (594), il était dans la 58e année de son âge, ce qui le fait naître en 536 (cf. 178, 11 s.) ; qu'il fut marié une première fois, eut de sa femme des enfants, et qu'il perdit l'une et les autres au cours d'une des attaques récurrentes de la peste qui se déchaîna en 542 (9) (il eut lui-même des bubons en 542, alors qu'il allait encore à l'école [178, 4-6]) ; qu'il se maria une seconde fois en 589, tout juste le jour où Antioche fut frappée par un nouveau séisme (227, 24-26) ; que, lors d'une nouvelle attaque de la peste, probablement en 592 (10), il perdit une fille (11) et un petit-fils né de cette fille (178, 15 s. et 239, 22-

oströmischen Reiches (527-1453) (Munich, 2e éd. [A. EHRHARD - H. GELZER], 1897) [ci-après : KRUMBACHER], 145.

(5) KRUMBACHER, 246 : auteur d'une chronique qui va jusqu'en 502. Souvent cité par Évagre, cf. BIDEZ-PARMENTIER, Index, 249 (*Εὐστάθιος* 2). C'est à Eustathe qu'Évagre devrait les citations de Priscus (KRUMBACHER, *l.c.*).

(6) Probablement Jean le Rhéteur, *sc.* Malalas, souvent cité, lui aussi.

(7) 536-582. Auteur, entre autres ouvrages, d'une histoire en cinq livres d'une partie du règne de Justinien (552-558) ; cf. KRUMBACHER, 240-242. Deux fois cité par Évagre (*Ἀγαθίας ὁ ῥήτωρ*), 171.21 ; 219.19.

(8) Cf. BENZINGER *ap.* P.W., VI, 192 (*Epiphaneia* 3).

(9) Cf. 178, 7-9 : «dans les diverses attaques du fléau», dont il dit ailleurs (177, 4) qu'il durait encore en 594, étant dans sa 52e année, «j'ai perdu beaucoup qui sont nés de moi, et mon épouse, et d'autres membres de ma famille». Il ne précise pas en quelle année.

(10) Il faut combiner le *οὐ πρόσω δύο τούτων χρόνων* de 178,12 s., qui se réfère à l'année où Évagre écrit (594), avec la mort de Syméon le Jeune, 24 mai 592.

(11) De la première femme évidemment, puisqu'il est parlé d'un petit-fils né de la fille (*τὸν ἐξ αὐτῆς προελθόντα*, 178, 16) et que la seconde femme n'a été épousée qu'en 589.

26) ; qu'en récompense de ses travaux, il fut nommé questeur ([12]) par Tibère II (240, 34 s.). Le plus important est de signaler son rôle d'ἔκδικος auprès du patriarche Grégoire d'Antioche (570-593) : il fait, de cet évêque, un noble portrait en V, 5, et, depuis ce chapitre, son récit est tout rempli des activités de ce personnage. Au moment de la guerre de Chosroès I, Grégoire, informé par son ami l'évêque de Nisibe, fait savoir des nouvelles sur les événements à Justin II (l. V, ch. IX, 205, 5-8). Il est impliqué dans un procès contre un certain intrigant Anatolius, et les détails qu'Évagre donne sur cette affaire montrent qu'il l'a suivie de près (l. V, ch. XVIII). Grégoire assiste Maurice, alors *magister militum per Orientem*, au cours d'un encensement dans l'église de la Théotokos à Antioche, et, comme Maurice voit le voile de l'autel comme enflammé, Grégoire lui prédit qu'il sera empereur (l. V, ch. XXI). Quand Grégoire, victime d'une calomnie infamante, se rend, en 589, à Constantinople pour se défendre devant l'Empereur (Maurice) et la σύνοδος ἐνδημοῦσα, Évagre l'accompagne comme assesseur (l. VI, ch. VII, 226, 24 ἐμοῦ παρεδρεύοντος) et l'aide sans doute à gagner son procès. Lors du séisme de 589 à Antioche, l'archevêque est près d'être écrasé, on le tire par un trou dans le mur et le fait descendre par une corde (l. VI, ch. VIII). Alors que les troupes révoltées ne veulent rien entendre du général Philippicus envoyé auprès d'elles, c'est Grégoire qu'on choisit comme médiateur. Bien que malade, il convoque les officiers à Litarbaï et s'y rend, y prononce un discours, gagne le cœur des soldats (il les avait déjà beaucoup aidés, 229, 2-6) et obtient la réconciliation (l. VI, ch. XI-XIII). Après quoi il absout les fauteurs, leur donne la communion (231, 11-17) et offre à tous un festin. Lors du siège infructueux de Martyropolis par les Romains (589), Grégoire, sur l'ordre de Maurice, se rend au camp pour encourager l'armée (l. VI, ch. XIV, 232, 16-18). Quand Chosroès II s'enfuit en Romanie jusqu'à Antioche, Grégoire est l'un de ceux qui l'accueillent : Chosroès, dit Évagre, fut fasciné par lui (l. VI, ch. XVIII, 234, 23-25). En souvenir de ce bon accueil, Chosroès II, une fois remonté sur son trône (591), envoie à Grégoire la croix d'or jadis offerte à S. Serge de Sergiopolis par Théodora, ainsi qu'une autre

(12) Sans doute titre purement honorifique, cf. G. WESENER *ap.* P.W., XXIV, 825 (§ XIII Municipal- und Colonialquaestoren) : «Die *q.* nahmen in den Stadten eine verschiedene Stellung ein ; in einigen war die Quaestur ein *honor*, in anderen ein *munus*».

croix, un calice et une patène d'or (l. VI, ch. XXI-XXII). On voit ensuite le patriarche d'Antioche parcourir, sur l'ordre de Maurice, les régions désertiques de Syrie pour ramener les Arabes monophysites à l'orthodoxie (ch. XXII, 238, 22-28). Vient ensuite la maladie et la mort de Syméon le Jeune (ch. XXIII) : Évagre, averti, prévient le patriarche, qui arrive trop tard pour assister à la mort du stylite (239, 1-2). Cette longue section, que domine la figure de Grégoire (l. V, ch. VI - l. VI, ch. XXIV), se termine avec la mort de celui-ci (240, 11), qui forme aussi la conclusion de l'ouvrage (*Ἐνταῦθά μοι τὰ τῆς ἱστορίας πεπαύσθω* 240, 22). On peut dire, comme je l'ai marqué, que, pour toute cette section, Évagre est un témoin *αὐτόπτης*.

Pour d'autres détails encore, Évagre est un témoin direct. Il a eu, comme on l'a vu, les bubons à six ans, lors de la peste de 542 (178, 4-6). Lors de la guerre de Chosroès I contre Byzance (540-544), quand, après l'incendie d'Antioche, les Apaméens n'eurent plus confiance que dans le Ciel et que l'évêque Thomas eut fait procession à Apamée du bois de la Croix (l. IV, ch. XXVI), Évagre, encore à l'école (*ἐς χαμαιδιδασκάλου φοιτῶντα* 173, 12 s.), assista au miracle : partout où Thomas avait passé, il s'élevait un grand feu, qui pourtant ne consumait pas. Il n'a pas connu le premier Syméon Stylite, qui est mort en 459, mais il rapporte un fait de son histoire qu'il a entendu de la bouche même des moines du monastère de Syméon (21, 19-21) et il a visité son sanctuaire à Qalaat Semân, dont il fait une description exacte (l. I, ch. XIV), et où il a naturellement aussi assisté à un miracle (24, 16 ss.) : une lumière qui courait le long d'une fenêtre. En outre, il a entendu parler d'un autre miracle, le visage du saint volant de côté et d'autre dans la basilique (24, 25-27). De plus, il a vu de ses propres yeux, sous l'épiscopat de Grégoire, le squelette du saint à Antioche, alors que Philippicus voulait en emporter des reliques pour son expédition contre les Perses (l. I, ch. XIII, 23, 12-27). J'ai déjà dit qu'il fut en relations intimes avec le second Syméon le Jeune, dont il parle longuement (l. VI, ch. XXIII). Sur la ville d'Antioche, où Évagre semble avoir passé toute sa carrière de juriste, les renseignements sont si nombreux que je les ai renvoyés à un appendice [13].

(13) Où j'ai essentiellement utilisé l'ouvrage de Gl. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest* (Princeton, 1961) [ci-après : DOWNEY].

Mais il ne manque pas non plus de renseignements précis, résultant d'une information directe, sur les saints et thaumaturges de la Syrie : il est notable, en effet, que ce qu'il raconte sur Syméon le Fou d'Émèse (l. IV, ch. XXXIV) offre du nouveau par rapport à ce qui est écrit sur ce saint dans la *Vie* éditée par Rydén. De même, sur le thaumaturge Thomas (l. IV, ch. XXXV), l'on notera 185, 13 s. : *Οὗ καὶ τὴν ἐτησίαν ἑορτὴν μέχρι ἡμῶν παῖδες Ἀντιοχέων* (les Antiochiens) *μεγαλοπρέπως ἄγουσιν* ; on a la même expression à propos de la fête annuelle célébrant le transfert des cendres du fameux Ignace d'Antioche du cimetière commun à une église propre, fondée sur l'ancien *Τυχαῖον* (l. I, ch. XVI) : *ὅθεν καὶ δημοτελὴς ἑορτὴ καὶ πάνδημος εὐφροσύνη μέχρις ἡμῶν τελεῖται*, Évagre ajoutant même que son patriarche Grégoire a donné plus d'éclat à la fête, 26, 7-9 ([14]). Au l. III, ch. XXXIV, il raconte un souvenir de famille, encore inédit (*εἰ καὶ ἱστορίᾳ μέχρι νῦν οὐκ ἀνείληπται* 133, 17 s.). Durant le patriarcat de Sévère à Antioche (512-518), deux suffragants de la métropole d'Apamée, l'évêque de Hama et celui d'Aréthuse (Restân) rompent la communion avec Sévère et lui envoient une lettre de déposition. Mais comment remettre cette lettre au puissant personnage qu'est le patriarche d'Antioche? Un diacre de l'église de Hama se déguise en femme et, alors que Sévère s'avance dans une des rues d'Antioche, il lui met dans la main la lettre comme si c'était une supplique, puis se cache dans la foule et s'enfuit. Évagre a connu les parents mêmes de Maurice, qui lui ont rapporté des faits miraculeux lors de la conception, de l'accouchement et de l'enfance de ce futur empereur (l. V, ch. XXI, 216, 28-217). Il a dû assister à Constantinople aux noces (582) de Maurice et de l'Augousta Constantina, fille de Tibère II, car

(14) Voir aussi, au l. IV, ch. VII, ce qui concerne le moine Zosimas, originaire de Sindé, près de Tyr, dans la Phénicie paralienne. Il s'agit, entre autres faits, d'une prédiction de Zosimas relative au séisme d'Antioche de 525. Cela précède de dix ans la naissance d'Évagre et il n'est donc pas témoin direct, mais il utilise une source orale, *ἅπερ εἰς ἡμᾶς ἐκ τῶν ἱστορησάντων ἐνηνέκται* 156, 27. *τῶν ἱστορησάντων* ne peut désigner des historiens, auteurs d'ouvrages écrits. BIDEZ-PARMENTIER, pour tout ce chapitre VII, ne désignent nul parallèle, sauf Nicéphore Calliste Xanthopoulos, qui écrit longtemps après (XIVe s.) et qui a puisé chez Évagre. On a donc là un bon exemple de source orale inédite, sûrement antiochienne, puisque le premier miracle de Zosimas (dont le récit entraîne le récit des autres miracles) concerne le séisme d'Antioche. C'est peut-être, comme au l. III, ch. XXXIV, une tradition de famille.

il décrit en détail les somptuosités de cette fête (l. VI, ch. I). D'autres traits montrent qu'il connaît bien la capitale. Il fait de Sainte-Sophie une description qui ne peut être que l'œuvre d'un témoin oculaire, notant, par exemple, que, si l'on regarde la coupole d'en bas, «il est difficile de parvenir des yeux jusqu'à la clef de voûte et que, si l'on arrive en haut, il est impossible d'essayer, fût-ce pour le plus audacieux, de se pencher et de jeter les yeux sur le fond» (l. IV, ch. XXXI, 180, 13-17). Non moins précise, quant à la topographie de Constantinople, est la description de l'incendie qui ravagea cette ville sous Léon I, en 465. Sans doute Évagre dépend ici de sources écrites, notamment de Malalas, qu'il cite à plusieurs reprises sous le nom de Jean le Rhéteur (contemporain d'Anastase I, Justin I, Justinien et Justin II : Krumbacher, 325). Mais ces détails topographiques sont si précis qu'ils prouvent une connaissance personnelle de la ville [15].

Somme toute, Évagre est un auteur bien renseigné, et qui a pris la peine, comme il dit, de recueillir et de mettre en un même corps des faits dispersés un peu partout : *εἰ δέ τι παρῶπται ἢ οὐκ ἀκριβῶς ἀνείληπται, μηδεὶς ἡμᾶς μεμφέτω μέμψεως, ἐννοῶν ὡς πεπλανημένην ἱστορίαν συνελέξαμεν* 240, 25-27. Même s'il n'est pas sûr qu'il ait lu complètement tous les historiens anciens qu'il cite à la fin du l. V (ch. XXIII, 218, 12 - 219, 10), il est certain qu'il a lu ses devanciers ecclésiastiques, mentionnés dès le préambule (5, 4-8 : Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret) et encore au l. V (217, 31 - 218, 2) et les historiens ecclésiastiques ou profanes (Zosime [16], Priscus, Eustathe de Hama, Procope, Agathias, Jean de Hama) qui l'ont immédiatement précédé [17]. Outre cela, il a eu à sa disposition

(15) L. II, ch. XIII. Cf. les notes de mes pages 270 (n. 85) et 271 (n. 87).

(16) Contre lequel il lance une diatribe, l. III, ch. XLI.

(17) Nommés dans la liste du l. V, ch. XXIV, 219, 11-20. Évagre oublie dans cette liste Zacharias le Rhéteur ou Scholasticus, évêque de Mytilène, auteur, vers 518, d'une *Histoire Ecclésiastique* dont il ne reste que quatre livres (III-VI) en traduction syriaque (Krumbacher, 403 et 404). Il le cite pourtant souvent : 39, 17 sur le soi-disant rappel d'exil de Nestorius ; 59, 11 sur les troubles d'Alexandrie au temps du patriarche Timothée ; 61, 30 sur l'insertion d'une lettre d'Amphiloque de Sidé dans l'histoire de Zacharias ; 104, 20 sur l'acceptation de l'*Enkyklion* de Basiliscus par Timothée d'Alexandrie ; 105, 29 sur l'arrivée chez Timothée de moines monophysites de Constantinople ; 106, 8-22 sur le monophysisme de Timothée Élure et le départ d'Égypte de ses suffragants orthodoxes ; 108, 13 - 109, 7 sur la résipiscence des évêques d'Asie eu égard à Acace de Constantinople ; 109, 27 -

les archives du patriarcat d'Antioche, et c'est de là sans doute qu'il tire des documents de grande importance qui n'ont été conservés que par lui, comme l'*Enkyklion* de l'usurpateur Basiliscus (l. III, ch. IV), l'*Antenkyklion* du même (l. III, ch. VII), l'*Henotikon* de Zénon (l. III, ch. XIV), le *πρόγραμμα* de Justin II (l. V, ch. IV), ou la précieuse lettre des moines palestiniens à Alcison sur les activités de Philoxène d'Hiérapolis (l. III, ch. XXXI). D'où vient enfin qu'on peut souscrire au jugement de Krumbacher : « Évagre est le témoin le plus important pour l'histoire des dogmes du ve et du vi^e^ siècle, et il a dès lors constitué la source d'historiens postérieurs comme le chronographe Théophane, l'historien ecclésiastique Nicéphore Calliste Xanthopoulos et d'autres. Tandis qu'en Occident, dans la mesure où l'on ne se bornait pas à traduire des ouvrages grecs, l'histoire de l'Église se réduisit bientôt à de sèches chroniques, la forte tradition de l'historiographie de l'ancienne Grèce s'est maintenue vivante dans Évagre, non moins que chez les historiens profanes de son temps» [18].

110, 11 sur les intrigues du prêtre Jean d'Alexandrie pour succéder à Timothée ; 117, 1 ss. sur les intrigues de ce même Jean auprès de Félix, pape de Rome.

(18) KRUMBACHER, 246.

(p. 1) *Chapitres du premier livre*
de l'Histoire Ecclésiastique
d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire [1]

1. Préface de l'auteur ; comment il en est venu à écrire le présent ouvrage. Puis, premier chapitre : comme les hérésies avaient cessé pendant quelque temps après la mort de l'impie Julien, le diable pervers troubla par la suite à nouveau la foi orthodoxe.
2. Comment Nestorius, grâce aux enseignements de son disciple Anastase, fut pris en flagrant délit d'appeler la Sainte Mère de Dieu, non pas Théotokos, mais Christotokos, ce pourquoi il fut reconnu hérétique.
3. Quelles lettres le grand Cyrille a écrites à Nestorius et comment le troisième Concile (œcuménique) se réunit à Éphèse (431), alors que Jean d'Antioche et Théodoret n'étaient pas encore arrivés.
4. Comment Nestorius fut déposé par le concile en l'absence de l'évêque d'Antioche.
5. Comment Jean d'Antioche, arrivé après cinq jours, dépose Cyrille d'Alexandrie et Memnon d'Éphèse ; mais le concile les absout à nouveau et dépose Jean et ses partisans. Comment Cyrille et Jean se mettent d'accord et confirment à nouveau la déposition de Nestorius [2].
6. Sur le voyage de Paul d'Émèse à Alexandrie et éloge de Cyrille en raison de sa lettre [3].
7. Quelles injures l'impie Nestorius prétend avoir subies de la part de Cyrille et comment il mourut à l'Oasis [4], la langue finalement mangée par des vers.

(1) Évagre avait reçu ce titre de l'empereur Maurice, cf. *infra*, l. VI, ch. XXIV.

(2) L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, III (Paris, 1910), 376-380 [ci-après : DUCHESNE].

(3) *Sc.* en réponse à une lettre de Jean d'Antioche à Cyrille, DUCHESNE, 376. Mais le ch. VI contient uniquement l'éloge que Cyrille fait de Jean, cf. CYRILLE, *ep.* XXXIX, DUCHESNE, 379.

(4) L'Oasis d'Ibis ou Grande Oasis (aujourd'hui oasis de Khargeh), DUCHESNE, 383.

(p. 2) 8. Comment, après Nestorius, Maximien devient patriarche de Constantinople (431-434) et après lui Proclus (434-446), ensuite Flavien (446-449).

9. Sur le malheureux Eutychès, comment il fut déposé par Flavien de Constantinople (5) ; et sur le deuxième Concile «des brigands» à Éphèse (449).

10. Ce qu'accomplit l'extravagant Concile d'Éphèse par le fait de Dioscore et de Chrysaphius (6).

11. Justification de nos controverses par l'auteur, qui tourne en dérision les balivernes des païens.

12. Comment l'Empereur Théodose proscrit l'hérésie de Nestorius.

13. Sur saint Syméon le Stylite.

14. Sur l'astre qui souvent apparaissait dans le portique entourant la colonne de S. Syméon — l'auteur l'a vu ainsi que d'autres — et sur la tête même du saint.

15. Sur saint Isidore de Péluse et sur Synésius, l'évêque de Cyrène.

16. Comment le théophore Ignace fut transporté, sous Théodose, de Rome à Antioche, où il fut déposé.

17. Sur Attila, roi des Scythes (Huns), et comment il bouleversa l'Orient et l'Occident ; et sur l'extraordinaire séisme et les autres terribles signes dans le monde.

18. Sur les édifices d'Antioche, et quels hommes les ont élevés.

19. Sur diverses guerres d'Italie et de Perse qui se sont produites sous Théodose.

20. Sur l'impératrice Eudocie et sa fille Eudoxie, et comment Eudocie se rendit à Antioche et à Jérusalem.

21. Sur les sages dispositions qu'a prises Eudocie en ce qui regarde Jérusalem, et sur l'excellence du genre de vie et du régime des moines de Palestine.

22. Quels édifices l'impératrice Eudocie a élevés en Palestine ; sur l'église du protomartyr Étienne, dans laquelle il a, de plus, été pieusement inhumé ; et, en outre, sur la mort de l'Empereur Théodose (450).

(5) DUCHESNE, 402 s. Eutychès est déposé (*καθηρέθη*) de la prêtrise et de sa charge d'archimandrite. Date : 22 nov. 448.

(6) Dioscore, patriarche d'Alexandrie depuis la mort de Cyrille (444). Chrysaphius, grand chambellan de la Cour depuis 441, étroitement lié à Eutychès, DUCHESNE, 396 s.

(p. 3) *Chapitres 1-20 de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire* [7]

1. Préface, et sur le prêtre Anastase qui apparut en même temps que Nestorius.
2. Sur Nestorius qui s'était mis à la suite d'Anastase.
3. Sur le premier Concile rassemblé à Éphèse et sur tout ce qui s'y passa.
4. Sur Paul, évêque d'Émèse, sur les lettres de Jean (d'Antioche) et de Cyrille et sur leur union.
5. Sur le bannissement de Nestorius et sur ses lettres à ce sujet.
6. Sur l'élévation au patriarcat (de Constantinople), après Nestorius, de Maximien et de Proclus, et, après eux, de Flavien.
7. Sur les troubles causés contre Eutychès à Constantinople par l'évêque Eusèbe (de Dorylée).
8. Sur le deuxième Concile d'Éphèse, auquel présida Dioscore, successeur de Cyrille.
9. Sur la restauration d'Eutychès [8] et sur tous les évêques déposés à ce concile.
10. Attaque contre les païens et leurs objets d'adoration.
11. Sur ce que l'Empereur Théodose décréta contre Nestorius.
12. Sur Syméon le saint stylite, et description de sa mandra.
13. Sur Isidore de Péluse, et sur Synésius, l'évêque de Cyrène.
14. Sur saint Ignace, et sur saint Babylas.
15. Sur la guerre contre Attila, et sur les séismes dans la terre entière.
16. Sur Memnonius, Zoïle, Calliste et Anatolius [9].

(7) Cette seconde Table, de 20 chapitres au lieu de 22 comme dans la première et dans le texte, doit être due à un rédacteur.

(8) Au 2e Concile d'Éphèse, DUCHESNE, 416.

(9) Tous quatre gouverneurs impériaux d'Antioche, cf., dans la 1re table, ch. 18

17. Sur des soulèvements en Europe et en Orient, et sur les poètes Claudien et Cyr (10).

(p. 4) 18. Sur Eudocie et Eudoxie.

19. Sur les monastères qu'Eudocie éleva à Jérusalem, et sur l'excellence de l'ascèse des moines.

20. Sur l'église de saint Étienne, en laquelle il fut enterré, et après cela sur la mort de Théodose (450).

(10) Claudien n'est nommé ici que par une erreur chronologique (†404). Cyr fut préfet de la Ville de Constantinople (431), puis préfet du prétoire d'Orient (439), cf. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, I (Paris-Bruges, 1959), 293-297 [ci-après : STEIN, I].

(p. 5) *HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE*
d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire

LIVRE I

PRÉFACE. — Eusèbe de Pamphile — cet Eusèbe de Pamphile qui fut extrêmement éloquent en toutes sortes de domaines et qui sut, en particulier, amener ses lecteurs à adopter nos croyances, même s'il n'a pas réussi à les rendre parfaitement orthodoxes (1) — Eusèbe de Pamphile donc, Sozomène, Théodoret et Socrate, ont exposé, mieux que tous autres, la venue parmi nous du Dieu philanthrope, sa remontée au ciel, et tous les beaux succès remportés par les divins Apôtres et aussi par les martyrs qui luttèrent jusqu'au bout, ou encore tout ce qui a aussi été accompli par les Chrétiens et qui mérite notre éloge ou, au contraire, notre blâme, jusqu'à un certain moment du règne de Théodose (2). Mais puisque pour les événements suivants, qui ne le cèdent guère en intérêt aux précédents, il ne se trouve aucun discours qui les traite dans leur enchaînement, il m'a paru bon, même si je ne suis guère habile en ces matières, de me charger de la tâche à leur sujet et de les mettre par écrit, après m'être entièrement confié à Celui qui a donné la sagesse à des pêcheurs et transformé la langue inintelligible des bêtes en voix articulée, de ressusciter les actions qui étaient déjà tombées dans l'oubli, de les ranimer par ma parole et de les rendre immortelles dans la mémoire des hommes, en sorte que chacun des lecteurs, jusqu'à moi, puisse savoir ce qui s'est passé, quand, où, et comment, | (p. 6) relativement à quelles gens et de la part de

(1) Valois a bien vu que cette restriction (*εἰ καὶ μὴ λίαν ἀκριβεῖς* —*sc. τοὺς ἐντυγχάνοντας* — *οἷδε ποιεῖν*) concerne les tendances semi-ariennes d'Eusèbe : «*ἀκριβεῖς* ... proprie dicuntur rectorum dogmatum sectatores. Sic Photius in ***Bibliatheca*** de Socrate Scholastico dicit, *ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς δόγμασιν οὐ λίαν ἐστὶν ἀκριβής*».

(2) Théodose II, 408-450. Socrate († 450) couvre la période 305-439, Sozomène († après 450) la période 323-425, Théodoret († c. 458), la période c. 325-428. Tous donc vont *μέχρι τινὸς τῆς Θεοδοσίου βασιλείας*. Évagre ne nomme pas l'arien Philostorge († 439), qui couvre la période c. 300-430.

quelles gens, et que rien de ce qui est digne d'être retenu ne demeure ignoré et secret par le fait d'une paresse inerte et relâchée et de l'oubli, qui en est voisin. Je commencerai donc, l'aide divine me montrant la voie, là où les susdits auteurs ont abandonné leur enquête.

1. Tandis que l'impiété de Julien venait tout juste d'être noyée dans le sang des martyrs, la folie d'Arius liée par les chaînes forgées à Nicée, Eunome à son tour et Macédonius charriés, par le très Saint Esprit, dans les flots du Bosphore et broyés près de la sainte Constantinople (3) ; alors que désormais la sainte Église s'était débarrassée de sa crasse récente et qu'elle était revenue à sa beauté première, vêtue et ornée d'un manteau tout d'or et conjointe à son Époux bien-aimé, le démon ennemi du bien, incapable de le supporter, nous suscita une guerre nouvelle et d'une autre sorte, méprisant l'idolâtrie, désormais foulée aux pieds, et laissant de côté comme chose de rien la folie servile d'Arius. Il eut peur sans doute de s'attaquer en ennemi à la foi orthodoxe protégée par un si grand nombre de saints Pères, et il avait d'ailleurs, en en faisant le siège, épuisé le plus clair de sa force ; mais il poursuivit l'affaire à la manière d'un brigand après avoir machiné de nouveau certaines questions et réponses, ramenant d'une façon neuve au judaïsme le chrétien égaré (4), car il n'avait pas compris, le malheureux, que de là aussi il subirait une défaite. Le mot qu'auparavant il tenait pour prééminemment son adversaire, voilà que maintenant il le cajole et l'embrasse. Il exulte de joie à la pensée que, même s'il n'a pu nous infliger un échec total, il a pu du moins marquer d'une fausse empreinte une certaine expression (5). Et se roulant souvent et

(3) *κατὰ τὸν Βόσπορον ἐκβρασθέντων καὶ πρὸς τῇ Κωνσταντίνου ἱερᾷ θραυσθέντων πόλει* 6, 9 s. «*Metaphora est a naufragis qui tempestatis vi abripiuntur. Spiritum autem sanctum vento cuidam comparat Evagrius, cuius vi expulsi Eunomius ac Macedonius tandem Constantinopoli naufragium fecerunt, damnati scilicet in synodo Constantinopolitana*» (Valois).

(4) L'accusation de *Ἰουδαϊσμός* vise en général chez les auteurs ecclésiastiques ceux qui nient la divinité du Christ, en particulier les Ariens. Comme il n'est plus question des Ariens et qu'il s'agit d'un «nouveau» Judaïsme (*καινοπρεπῶς* 6, 22), Évagre songe sans doute à Nestorius (cf. ch. II) à cause de son rejet du terme *θεοτόκος* (7.7), cf. 7.19 : *καὶ τῶν Νεστορίου Ἰουδαϊκῶν δογμάτων διάπυρος ἐραστής.*

(5) Passage extraordinairement difficile où il faut, je crois, garder l'ancienne ponctuation, 6.24-27 : *ὁ δείλαιος. Ὃ γὰρ πρότερον μόνον ἀντίπαλον εἶχε, νῦν τέθηπέ τε καὶ περιπτύσσεται* (BIDEZ-PARMENTIER mettent ces mots entre tirets) · *καὶ οὐκ εἰ*

souvent dans sa propre malice, il imagina aussi le changement d'une lettre, qui, au vrai, entraînait les esprits à une façon de penser identique, mais de telle manière qu'on se divisât quant au jugement sur le mot (6), pour que les deux partis cessassent de présenter à Dieu la même confession de foi et la même louange de gloire.

Comment cependant toutes ces choses se sont réalisées et à quel terme elles ont pris fin, je l'exposerai au moment propre pour chacune d'elles, brochant dans ce tissu tout ce que j'aurai pu trouver aussi d'autre qui, bien qu'accessoire au récit, soit pourtant digne d'enquête. Et je quitterai mon histoire au moment où il en aura plu ainsi au Dieu ami des hommes.

τοῦ παντὸς ἐξώσει γε φρυαττόμενος, ἀλλ' εἰ καὶ λέξιν τινὰ παραχαράττειν οἷός τε γένοιτο. Le mot qui a été d'abord l'adversaire par dessus tout (*μόνον*) du démon, c'est le mot *ὁμοούσιος*. Mais ce mot est ambivalent. En tant que le Christ est reconnu *ὁμοούσιος* au Père, le démon est vaincu. Mais qu'en est-il de l'*ὁμοουσία* du Christ à nous? Voilà le point où Satan reprend l'avantage, où il se met à *περιπτύσσεσθαι* ce mot que d'abord il abhorrait. Car s'il y a complète *ὁμοουσία* du Christ à nous, nous voilà obligés de reconnaître complète *οὐσία* humaine dans le Christ, et, étant donné les incertitudes des anciens Pères sur les expressions *οὐσία*, *φύσις* et *ὑπόστασις*, nous voilà amenés à Nestorius. Ou à l'inverse, si l'on n'admet pas la consubstantialité du Christ avec nous, nous voilà amenés à Eutychès, cf. 17.11 s. : ὃς (Eutychès) *οὐδὲ τὸ σῶμα τοῦ Κυρίου ὁμοούσιον ἡμῖν ἔλεγεν εἶναι.* Ainsi Satan *παραχαράττει τινὰ λέξιν*, à savoir cette *λέξις* même d'*ὁμοούσιος*. Il va plus loin (*καί*). «se roulant souvent et souvent dans sa propre malice, il imagine *aussi* le changement d'une lettre (*ἐν* ~ *ἐκ*)», voir note suivante. *Γάρ* en 6.24 ne se rapporte pas à *τὴν ἦτταν* immédiatement avant, mais à toute la phrase précédente, où est annoncée la nouvelle méthode du démon.

(6) *γράμματος ἐναλλαγὴν ἐτέχνασε πρὸς μὲν τὴν αὐτὴν ἕλκοντος διάνοιαν, ὅπως δὲ τὴν γνώμην τῆς γλώσσης ἀπομερίσῃ, ἵνα κτλ.* 6.28-30. Le mot est *ἐκ* ou *ἐν*, la lettre est *κ* ou *ν*. Ce passage s'explique par II, 5, p. 52.28 ss. (le démon) *οὕτως ἑνὸς γράμματος ἐναλλαγὴν ... τεχνάσαντός τε καὶ παρερμηνεύσαντος* (qui fait mal interpréter) *ὥστε, τῆς θατέρου τούτων ἐκφωνήσεως πάντως εἰσαγούσης ἐνταῦθα τὸ ἕτερον, πολὺ τὸ διαλλάττον παρὰ τοῖς πλείοσι νομίζεσθαι κτλ.* Sur quoi Évagre explique que, dans la personne du Christ, dire *ἐν δύο φύσεσι*, c'est du même coup dire *ἐκ δύο*, puisque, si l'on confesse le Christ comme *ἐν θεότητι καὶ ἀνθρωπότητι*, on pose du même coup qu'il a été composé *ἐκ θεότητος καὶ ἀνθρωπότητος*. Et à l'inverse dire *ἐκ δύο*, c'est confesser de toute façon le *ἐν δύο*, puisque, si l'on confesse le Christ comme *ἐκ θεότητος καὶ ἀνθρωπότητος*, on confesse du même coup qu'il subsiste *ἐν θεότητι καὶ ἀνθρωπότητι*... «Et cependant les hommes estiment que ces deux sont si bien séparés l'un de l'autre ... qu'ils aiment mieux mépriser toute espèce de mort que d'aboutir à un accord sur la réalité des choses» (53.15-20).

(p. 7) 2. Puisque Nestorius, cette langue ennemie de Dieu, ce deuxième sanhédrin de Caïphe, cet atelier de blasphème, où l'on conspire à nouveau contre le Christ et où le Christ est vendu, divisé et déchiré quant à ses natures, lui qui même sur la croix n'a pas eu un seul de ses os broyé, selon l'Écriture (*Jo.* 19, 36), ou n'a eu sa robe déchirée d'un bout à l'autre par les déicides, puisque donc Nestorius a rejeté et répudié le mot de «théotokos» qu'avait déjà forgé le S. Esprit par le truchement de nombreux Pères approuvés, et que, comme une monnaie adultérée, il a forgé à l'encontre et inventé le mot de «christotokos», qu'il a rempli à nouveau l'Église d'une infinité de guerres, la noyant sous un flot de sanglantes discordes intestines, je pense ne pas manquer de raisons pour donner bonne disposition à mon récit et le bien conduire à son achèvement, si, le Christ Dieu se faisant en tout mon collaborateur, je commence, en guise de prélude, par le blasphème de l'impie Nestorius. La guerre des églises débuta donc ainsi.

Un certain prêtre Anastase (7), au jugement faussé dans ses opinions, était partisan enflammé de Nestorius et de ses doctrines judaïsantes ; il avait été d'ailleurs son compagnon de voyage lors de son départ pour le patriarcat, au moment où Nestorius s'était arrêté à Mopsueste et, y ayant rencontré Théodore, s'était détourné de l'orthodoxie pour avoir écouté ses enseignements, ainsi que Théodule en a écrit dans une lettre à ce sujet (8) ; Anastase donc, alors qu'il prêchait au peuple chrétien dans l'église de Constantinople, osa dire ouvertement : «Que nul n'appelle Marie Théotokos. Marie, en effet, n'était qu'un être humain : or il est impossible que Dieu ait été enfanté par un être humain». Comme le peuple s'était irrité de ce propos et tenait à bon droit le prêche pour un blasphème, Nestorius, l'initiateur de ce blasphème, loin d'arrêter Anastase et de s'attacher à la doctrine correcte, favorisait sans détour les déclarations de celui-ci, par une insistance empreinte d'un esprit de querelle en ce qui regarde ces ques-

(7) Selon Valois, qui se fonde sur Théophane (*in Chronico* [88]) et Anastase le Bibliothécaire, le prêtre Anastase aurait été le syncelle de Nestorius (Évagre dit, 7.20 s. : ὃς καὶ συνέκδημός οἱ γέγονε πρὸς τὴν ἐπισκοπὴν ἀπαίροντι). Socrate (VII, 32) se rencontre avec Évagre pour voir en Anastase la source première de la querelle, cf. BARDY *ap.* A. FLICHE - V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, IV, 170, n. 3 [ci-après : BARDY].

(8) Il n'est fait mention nulle part ailleurs de cette lettre de Théodule ni de Théodule lui-même.

tions. | (p. 8) Et, s'étant inséré à tort dans l'affaire et y ayant entremêlé par écrit ses opinions propres, vomissant le venin de son âme, il tentait d'enseigner des théories plus blasphématoires, au point qu'il osait dire pour sa propre condamnation : «Celui qui a été un embryon de deux mois ou de trois mois, je ne saurais le nommer Dieu», comme l'ont rapporté clairement à son sujet Socrate (VII 34, 5) et le premier Concile d'Éphèse.

3. Comme Cyrille, l'évêque d'Alexandrie d'illustre mémoire, s'était attaqué à ces dires par des lettres privées, que Nestorius à son tour les avait réfutées et ne se laissait persuader ni par les écrits de Cyrille ni par ceux de Célestin, l'évêque de la Vieille Rome, mais que, sans crainte aucune, il répandait son vomissement sur toute l'Église, Cyrille demanda à bon droit à l'agrément de Théodose le Jeune, qui tenait alors le sceptre de l'Orient, que se rassemblât le premier Concile d'Éphèse, après l'envoi de lettres impériales à Cyrille et à tous ceux qui présidaient partout aux saintes églises. L'Empereur déclara comme terme fixé pour la réunion le saint jour de la Pentecôte (7 juin 431), en lequel descendit sur nous l'Esprit vivifiant.

Comme Éphèse n'est pas très distante de Constantinople, Nestorius arrive avant tous. De son côté, Cyrille et son entourage arrivèrent avant le jour dit. Mais Jean, chef de l'église d'Antioche, ainsi que son entourage, manqua le jour fixé. Non qu'il l'eût voulu (9), comme il apparaît par ses nombreuses excuses, mais parce qu'il n'avait pu réunir très vite les évêques qui l'accompagnaient, leurs villes étant distantes de la ville dite jadis d'Antiochus, aujourd'hui de Dieu (Antioche = Théoupolis), d'un trajet, pour un homme alerte, de douze jours, pour certains même de plus, et Éphèse étant distante d'Antioche d'un trajet assurément de trente jours. Jean assurait qu'il n'eût jamais pu arriver au jour marqué, puisque les évêques qui l'accompagnaient avaient célébré la fête de Quasimodo dans leurs sièges respectifs.

4. Alors donc que la date fixée était passée déjà depuis quinze jours, | (p. 9) les évêques rassemblés à ce concile, dans la pensée que les Orientaux (= Syriens) n'arriveraient pas ou que, même s'ils arrivaient, ce serait après un long retard, se réunissent, l'admirable Cyrille

(9) Comme le prétendit Cyrille, DUCHESNE, 353, n. 4.

tenant aussi la place de Célestin qui, comme on l'a dit (3, 10 s.), présidait à l'évêché de la Vieille Rome. Les évêques convoquent donc Nestorius, l'invitant à se défendre sur les chefs d'accusation. Eh bien! quoiqu'il eût promis la veille de se présenter, s'il le fallait, comme il ne tint nul compte de ses promesses, et que, bien que trois fois convoqué, il n'apparut point, les évêques rassemblés se mirent à entreprendre l'enquête. Une fois que Memnon, chef de l'église d'Éphèse, eut exposé le compte des jours qui s'étaient écoulés après la date fixée — ils se trouvaient être au nombre de seize —, qu'on eut lu les lettres que l'admirable Cyrille avait composées à l'adresse de Nestorius et, outre cela, les lettres de Nestorius à Cyrille [10], qu'on eut inscrit aussi au registre la sainte lettre que l'illustre Célestin avait écrite à Nestorius, et qu'à leur tour Théodote, évêque d'Ancyre, et Acace, tenant du siège de Mélitène, eurent rapporté aussi les propos blasphématoires que Nestorius avait ouvertement vomis à Éphèse [11], après qu'on eut également entretissé la discussion de beaucoup de passages des saints Pères approuvés qui avaient exposé la foi correcte et irréprochable, qu'en revanche on eut fait mention de diverses paroles follement blasphématoires de l'impie Nestorius, le saint Concile prononça textuellement ceci [12] :

«Puisque, outre le reste, le révérendissime Nestorius n'a pas voulu obéir à notre convocation et cependant n'a pas reçu les très saints et très pieux évêques que nous lui avions envoyés, nous nous sommes vus obligés de procéder à l'examen des impiétés qu'il a formulées. Et comme nous l'avons pris sur le fait d'après ses lettres et écrits, lesquels ont été lus en public, et d'après les propos qu'il a récemment tenus | (p. 10) en cette métropole et desquels on a témoigné, pressés nécessairement et par les canons et par la lettre de notre très saint

(10) C'est un tour de style habituel à Évagre d'ajouter *αὐτός* à un nom propre, ainsi ici : *τῶν Νεστορίου πρὸς αὐτὸν Κύριλλον* 9.15 ; *τῆς ... ἐπιστολῆς ... τῆς πρὸς αὐτὸν Νεστόριον γενομένης* 9.16 s. ; *Μετὰ δ' οὖν αὐτὸν Νεστόριον* 16.27, etc. Cet *αὐτός* n'ajoute rien au sens, paraît l'une des nombreuses recherches bizarres de notre auteur, et il n'y a pas lieu d'alourdir chaque fois la traduction par v.gr. «à Cyrille *même*, à Nestorius *même*», et ainsi de suite.

(11) C'est Théodote d'Ancyre qui rapporte le propos sur l'embryon de deux ou trois mois, DUCHESNE, 351, n. 2.

(12) *Scil.* à la réunion du 22 juin (15 jours après le 7 [d'après la manière de compter des Anciens], *supra* 9.12). Les Syriens devaient arriver quatre jours après, le 26 (Évagre dit cinq jours, 10.4, en vertu de l'habitude des Anciens de mettre en compte aussi le jour même à partir duquel on calcule).

père et collègue Célestin, évêque de l'église de Rome, non sans avoir souvent pleuré, nous avons procédé à ce sombre décret. Ainsi donc Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été blasphémé par Nestorius, a prononcé par le truchement du présent saint Concile que ledit Nestorius est exclu et de la dignité épiscopale et de tout le collège sacerdotal».

5. Quoi qu'il en soit, après ce décret tout légitime et juste, Jean d'Antioche arrive à Éphèse avec les évêques de sa suite, en retard de cinq jours sur la déposition (de Nestorius). Aussitôt, il rassemble les évêques de son entourage et dépose Cyrille et Memnon. D'après les libelles remis par Cyrille et Memnon au synode réuni par eux, Jean, bien que Socrate dise autrement par ignorance, est convoqué pour se défendre sur le point de la déposition qu'il a prononcée. Comme il ne s'était pas présenté, lorsqu'avaient eu lieu les trois citations régulières, Cyrille et Memnon sont absous de leur déposition, Jean en revanche et les évêques de sa suite sont séparés de la communion catholique et de toute autorité sacerdotale (13). Et quand Théodose qui, tout d'abord, n'avait pas accepté la déposition de Nestorius, eut reconnu plus tard ses blasphèmes et qu'à son tour il eut écrit de pieuses lettres à l'adresse des évêques Cyrille et Jean, ceux-ci s'accordent l'un avec l'autre, pour confirmer la déposition de Nestorius (14),

6. cependant que Paul, évêque d'Émèse, arrivé à Alexandrie, y prêcha à l'église le sermon relatif à ce sujet ; c'est à cette occasion que Cyrille, après avoir fort loué la lettre de Jean, écrivit textuellement ceci (15) :

| (p. 11) «Que se réjouissent les cieux, que soit en fête la terre. Car le mur mitoyen de clôture a été démoli, ce qui nous affligeait a pris fin, tout mode de dissentiment a été détruit, puisque notre Sauveur universel le Christ a accordé la paix à ses églises, et que les Empereurs très pieux et aimés de Dieu nous y ont invités, eux qui, s'étant faits les excellents émules de la piété de leurs ancêtres, non seulement

(13) Cf. DUCHESNE, 356 s.

(14) Évagre condense les événements. L'Acte d'union ne fut proclamé qu'en 433. C'est pour aboutir à cet Acte que Paul d'Émèse fut envoyé par Jean à Cyrille, retourné à Alexandrie, DUCHESNE, 376-380. Évagre relate ces voyages de Paul d'Émèse au ch. VI.

(15) CYRILLE, *ep.* XXXIX.

conservent solide et inébranlable dans leurs âmes la foi orthodoxe, mais encore se soucient supérieurement des saintes églises, pour maintenir comme tout à fait illustre leur propre règne. À ces Empereurs, Lui-même, le Seigneur des Puissances, distribue d'une riche main ses bienfaits, il leur donne de l'emporter sur leurs adversaires, il leur accorde de vaincre. Car il ne saurait y avoir eu mensonge en Celui qui dit (1 *Rois* 2, 30) : 'Par ma vie, dit le Seigneur, je louerai ceux qui me louent'. Puisque donc monseigneur Paul, mon très pieux frère et collègue dans l'épiscopat, est venu à Alexandrie, nous avons été remplis de joie spirituelle, et tout à fait à bon droit, puisque c'est un homme si remarquable qui nous sert de médiateur et qui de son plein gré s'est chargé d'une entreprise au-dessus des forces humaines, pour triompher de l'envie du diable, recoller ce qui était séparé, et, après avoir effacé les scandales qui s'étaient produits entre-temps, rendre leur couronne et à notre église et à la vôtre.»

Et par après :

«Que la discorde dans l'Église a été tout à fait superflue et inopportune, nous en avons été pleinement assurés à présent, puisque monseigneur le très pieux évêque Paul nous a apporté un écrit contenant une confession de foi irréprochable et qu'il nous a affirmé que cette confession avait été | (p. 12) composée et par Ta Sainteté et par les très pieux évêques de la région. Cet écrit, qui a été inséré dans cette présente lettre, contient textuellement les termes suivants : 'Touchant la Théotokos', et la suite (16). Après avoir lu ces saintes expressions de vous, comme nous nous trouvons être dans les mêmes sentiments — 'Car il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (*Éph.* 4, 5) —, nous avons glorifié le Seigneur maître de toutes choses, nous réjouissant, nous avec vous, que les églises de chez vous comme celles de chez nous professent une foi qui s'accorde et aux Écritures inspirées et à la tradition de nos saints Pères.»

Quiconque voudra s'instruire avec soin des Actes qui ont été établis alors peut prendre connaissance de ce texte (17).

(16) Traduction dans DUCHESNE, 376, n. 2, texte ROUET DE JOURNEL, *Ench. Patrist.*, 2060. Cette profession de foi antiochienne, acceptée par Cyrille, et adjointe à la lettre XXXIX (de Cyrille à Jean) contenait : *κατὰ ταύτην τὴν τῆς ἀσυγχύτου ἑνώσεως ἔννοιαν ὁμολογοῦμεν τὴν ἁγίαν παρθένον θεοτόκον, διὰ τὸ τὸν θεὸν λόγον σαρκωθῆναι καὶ ἐνανθρωπῆσαι, καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς συλλήψεως ἑνῶσαι ἑαυτῷ τὸν ἐξ αὐτῆς ληφθέντα ναόν.*

(17) *Ταῦτα μὲν οὖν ἔστιν ἐλεῖν τὸν φιλοπόνως τοῖς τὸ τηνικαῦτα γεγονόσιν ἐπιστῆσαι βουλόμενον* 12.11 s. Évagre emploie couramment *αἱρέω*, généralement à

7. Comment d'autre part Nestorius fut banni, ce qui lui est arrivé par la suite, comment il a terminé cette vie d'ici-bas, quels châtiments il a subis à cause de son langage blasphématoire, les historiens ne l'ont pas révélé. Et tout cela, à vrai dire, aurait sombré dans l'oubli, se serait entièrement dissous et eût été absorbé par le temps sans qu'on en eût seulement même entendu parler, si je n'étais tombé par hasard sur un livre de Nestorius qui fournit un récit sur ce sujet.

Ce Nestorius donc, père du blasphème, qui n'avait pas bâti sur le fondement établi, mais avait édifié sur le sable sa maison qui promptement s'écroula, selon la parabole du Seigneur (*Matth.* 7, 26), écrit contre ceux qui l'avaient accusé d'innover contre tout bon droit et d'avoir réclamé à tort la réunion du Concile à Éphèse [18]. Il écrit donc, outre d'autres choses qu'il lui avait plu de dire, en faisant l'apologie de son propre blasphème, qu'il avait été obligé de toute nécessité de prendre le parti qu'il avait pris parce que la sainte Église avait été divisée, les uns affirmant que Marie devait être dite «mère d'un homme», les autres qu'elle devait être dite «mère de Dieu» : de peur donc, dit-il, que ne soit commise l'une des deux fautes, soit qu'on se livrât une guerre sans fin, soit que | (p. 13) l'un des deux partis se rendant à ses raisons, il (Nestorius) ne fût privé de l'autre [19], il avait imaginé le terme de «mère du Christ» (*Χριστοτόκος*).

l'aoriste (*ἐλεῖν*) au sens de «prendre connaissance de, trouver, voir, lire», v. gr. 13.23-26 : *Ὢν δὲ τετύχηκε* (Nestorius) ..., *ἐξ ἑτέρων γραμμάτων ἔστιν ἐλεῖν.*

(18) Nestorius l'avait, en effet, réclamé, cf. BARDY, 175 : «Quelques Alexandrins, qui avaient eu à se plaindre de Cyrille, étaient arrivés à Constantinople pour demander justice à l'empereur. L'occasion était bonne. Nestorius la saisit, persuada Théodose qu'il fallait convoquer un concile général».

(19) Le texte n'est pas sûr, j'ai traduit celui de BIDEZ-PARMENTIER, qui suivent les manuscrits (12.30-13.2) : *ἵνα γέ φησι μὴ δυοῖν θάτερον ἁμαρτάνοιτο, ἢ ἀθάνατα συμπλεκομένων, ἢ προσχωροῦντος αὐτῷ θάτέρου τῶν μερῶν τοῦ ἑτέρου στερηθείη, τὴν χριστοτόκος ἐπενόησε φωνήν.* Les deux partis sont Marie *ἀνθρωποτόκος* et Marie *θεοτόκος*. BIDEZ-PARMENTIER entendent donc (app. à 12.31 *ἀθάνατα συμπλεκόμενων* codd.) : «*Ne, inquit, duorum alterum peccaretur, sive (utrisque : τῶν μὲν ... τῶν δὲ) immortalia (certamina) certantibus (ecclesia immortaliter divideretur), sive assentiente sibi altera parte, altera privaretur*». Diverses corrections : *ἁμαρτάνοιτο, ἢ ἀθανάτῳ συμπλεκόμενος, ἢ προχωρῶν αὖ τῷ θατέρῳ τῶν μερῶν κτλ.* Christophorsonos (= l'évêque de Chichester, John Christophorson : corrections dans sa trad. latine, Louvain 1570, Paris 1571) ; *ἁμαρτάνοιτο, τὰ θνητὰ καὶ ἀθάνατα συμπλέκων* Valois (éd. de 1673) ; *ἁμαρτάνοιτο, ἀδύνατα συμπλέκων* ou *ἀδυνάτων συμπλεκομένων* Nolte (notes sur l'édition de Reading, Oxford, 1844). Il semble, en effet,

Il mentionne en outre que Théodose tout d'abord, en raison de la sympathie qu'il avait pour lui, ne confirma pas l'excommunication qu'on avait prononcée à son sujet, qu'ensuite, comme plusieurs évêques de l'un et l'autre partis avaient été envoyés d'Éphèse à Théodose, et que l'Empereur, de son côté, en avait reçu la demande de Nestorius, celui-ci avait été invité à retourner dans son monastère, situé devant les portes de l'actuelle Théoupolis. Nestorius, à vrai dire, n'en a pas expressément donné le nom ; mais c'est, dit-on, le monastère appelé aujourd'hui d'Euprepius, dont nous savons avec certitude qu'il se trouvait devant Théoupolis [20], à une distance n'excédant pas deux stades. Nestorius dit donc qu'ayant vécu là-même quatre années, il y obtint toutes sortes d'honneurs et y jouit de toutes sortes de privilèges, et qu'ensuite, sur un ordre de Théodose, il fut banni à ce qu'on nomme l'Oasis. Mais la raison principale de sa relégation, il l'a cachée. C'est que, même là (au monastère d'Antioche), il n'avait pas mis fin à son blasphème, si bien que Jean, chef de l'église d'Antioche, le révéla à l'Empereur et que Nestorius fut condamné à un bannissement perpétuel.

Nestorius a écrit aussi, usant d'arguments dialectiques [21], un autre discours, composé apparemment à l'adresse d'un Égyptien, sur son bannissement à l'Oasis, et il s'exprime là plus largement à ce sujet. Ce qui lui est advenu à cause des blasphèmes par lui enfantés sans qu'il ait échappé à l'Oeil qui voit tout, on peut le tirer d'autres écrits, qu'il a adressés au gouverneur de la Thébaïde. Dans ces écrits on peut voir que, comme il n'avait pas subi le châtiment qu'il méritait, le jugement de Dieu, venu plus tard, le frappa, par la captivité, du malheur le plus

qu'on puisse garder le texte ; *συμπλέκεσθαι* signifie couramment «être engagé dans une lutte» (*L.S.J.*, II, 1), mais au passif : on a donc alors le gén. abs. passif *συμπλεκομένων* (*scil. τῶν μὲν ... τῶν δὲ*, pris à 12.29 s. *τῶν μὲν λεγόντων ἀνθρωποτόκον ..., τῶν δὲ θεοτόκον*) et *ἀθάνατα* adverbe (comme *ἀθανάτως*), et à ce gén. abs. correspond *προσχωροῦντος κτλ.* Le sujet de *στερηθείη* (13.1) est Nestorius, comme l'a bien vu Valois qui traduit par le style direct : «*Ne igitur, inquit, ... si ad alteram partem me adiunxissem* (plutôt *altera parte mihi assentiente*), *exciderem altera, vocem Χριστοτόκον excogitavi*».

(20) Évagre a longtemps vécu à Antioche et peut donc dire *ἴσμεν ταῖς ἀληθείαις* 13.11.

(21) *Γράφει δὲ καὶ διαλεκτικῶς ἕτερον λόγον πρός τινα δῆθεν Αἰγύπτιον συγκείμενον* 13.21. Valois joint *διαλεκτικῶς* et *συγκείμενον* et entend «composé sous forme de dialogue» (*instar disputationis* dans la traduction, *librum in modum dialogi compositum* en note). Nicéphore Calliste a *διαλογικώτερον*.

pitoyable. Cependant (22), comme il méritait de plus grandes peines encore, il fut relâché de chez les Blemmyes, dont il était devenu le prisonnier, et quand Théodose eut, par des édits, décrété son retour (23), il passa de lieu en lieu jusqu'aux extrémités de | (p. 14) la Thébaïde, et finit cette existence d'ici-bas terrassé, ainsi qu'il convenait à la vie qu'il avait menée jusque-là : deuxième Arius qui, par sa chute, constitue en quelque sorte un exposé et une leçon sur ce qu'est la récompense de ceux qui blasphèment contre le Christ. Tous deux avaient, en effet, pareillement blasphémé contre lui, l'un l'appelant une créature, l'autre le tenant pour un homme. Quand il se plaint de ce que la collection des Actes du Concile d'Éphèse ait été falsifiée (24), par suite de machinations frauduleuses de Cyrille et de fabrications illicites, il me plairait de lui demander pourquoi par hasard il fut banni malgré la sympathie que lui portait Théodose, pourquoi, sans qu'on l'épargnât aucunement, il fut condamné à tant d'exils, et termina de cette façon sa vie ici-bas ; ou encore pourquoi, si le jugement obtenu par le truchement de Cyrille et des évêques à sa suite n'avait pas été un jugement de Dieu, quand tous deux (Nestorius et Cyrille) eurent été comptés au nombre des morts, à un moment où, selon la parole d'un des doctes profanes (Thuc. II, 45), «ce qui ne subsiste plus est honoré d'une bienveillance qui ne connaît pas d'antagonisme», l'un reste condamné comme blasphématoire et théomaque, tandis que l'autre est célébré et proclamé comme un héraut à la voix sublime et un grand défenseur de l'orthodoxie. Pour ne pas formuler une accusation mensongère, allons, faisons venir au milieu de nous Nestorius dans ses enseignements sur ce sujet. Lis-moi quelques pas-

(22) *Ἐπειδὴ γοῦν* 13.30. *Γοῦν* a souvent chez notre auteur le sens de *δέ γε* (très commun), c'est-à-dire un sens adversatif. Valois traduit bien : «*Sed quandoquidem*». Les peines pires (*μειζόνων ἐδεῖτο πόνων* 13.30), c'est d'être chassé de lieu en lieu jusqu'à ce qu'il finisse *πρὸς ταῖς ἐσχατιαῖς τῆς Θηβαίων* 13.33 s.

(23) *τὴν ἐπάνοδον ἐγνωκότος* 13.32 s. Apparemment son retour de l'Oasis.

(24) *μὴ κατὰ τὸ δέον τὰ ἐν Ἐφέσῳ συντεθῆναι ὑπομνήματα, πανουργίᾳ δὲ καί τινι ἀθέσμῳ καινοτομίᾳ Κυρίλλου τεχνάζοντες* 14.7-9. *μὴ κατὰ τὸ δέον* est une expression vague, mais la suite *πανουργίᾳ ... καινοτομίᾳ* semble bien indiquer que Nestorius accusait Cyrille de falsification. *ὑπομνήματα* signifie régulièrement dans notre auteur «Actes» ou «minutes d'un procès, d'un synode», cf. v. gr. *infra*, 17.13 s *οἷα τῶν συστάντων ὑπομνημάτων ... πλαστουργηθέντων*, 17.17 : *βεβαιωθέντων ὡς ἀληθῶν τῶν ὑπομνημάτων*, 43.29 s. . *δηλαδὴ τῶν παρ' αὐτοῦ* (Dioscore) *καθ' ἡμῶν πεπραγμένων ὑπομνημάτων* (minutes du concile d'Éphèse de 449) *ἀναγινωσκομένων ἐπὶ τῆς ἁγίας συνόδου* (de Chalcédoine), etc.

sages, en leurs propres termes, de la lettre que tu as composée à l'adresse du gouverneur de Thébaïde (25) :

«En vertu des troubles récemment causés à Éphèse touchant notre très sainte religion, j'habite, par suite d'un décret impérial, l'Oasis dite aussi Ibis.»

Et après quelques phrases il ajoute :

«Comme la susdite Oasis avait été de fond en comble passée au crible par des captures de prisonniers de la part des Barbares, par le feu, par des massacres ; que moi-même par ailleurs j'avais été libéré par les Barbares qui soudain, je ne sais comment, m'avaient pris en pitié, en même temps qu'ils me pressaient, m'effrayant par des témoignages pleins de menaces, de fuir au plus vite la région, parce que les Maziques devaient, après eux, s'en emparer sans retard, je suis arrivé en Thébaïde | (p. 15) avec le reste des prisonniers, que, par pitié, les Barbares nous avaient amenés, dans quel dessein, je ne saurais le dire. Ces prisonniers donc ont été congédiés chacun dans le lieu de séjour qui lui plaisait. Quant à moi, je me suis arrêté à Panopolis et je m'y montre ouvertement, mais je crains que quelqu'un, prenant prétexte de ma capture (26), ne lance contre moi une accusation calomnieuse de fuite, ou ne forge la machination de quelque autre sujet de reproche : car la méchanceté a vite fait de trouver des calomnies de toute espèce. C'est pourquoi j'implore Ta Grandeur de prendre souci de mon état de prisonnier selon ce que règlent les lois, et de ne pas livrer aux intrigues des hommes un prisonnier abandonné à la malice, pour qu'on ne déclame pas, dans toutes les générations depuis ce jour, qu'il vaut mieux être captif des Barbares que de demander protection à l'Empire romain.»

Sur quoi, après avoir ajouté des adjurations, il fait cette demande :

«Qu'on fasse rapport à l'Empereur de mon transfert de l'Oasis à ici (Thébaïde), en conséquence de ma libération de la part des Barbares,

(25) Sur ces citations de Nestorius et les persécutions dont il fut l'objet, cf. DUCHESNE, 446-453. Il est possible que les citations soient tirées de l'ouvrage de Nestorius conservé en syriaque sous le titre *Livre d'Héraclide de Damas*, cf. DUCHESNE, 447, 1, qui dit : «Cet ouvrage, connu d'Evagrius (I, 70, 257)», *sc.* notre ch. VII (70 et 257 en DUCHESNE sont une erreur, il faut 7, 258-260).

(26) *ἡμῶν πραγματείαν τὴν αἰχμαλωσίαν ποιούμενος* 15.5 s. Ici «capture *par les Barbares*». Plus loin *τῆς ἡμετέρας αἰχμαλωσίας* 15.9 doit être «de mon état de prisonnier *de l'Empereur*» puisqu'il fait appel aux lois de l'Empire, *κατὰ τὸ τοῖς νόμοις δοκοῦν* 15.10.

en sorte que, aujourd'hui encore, soit accomplie à mon sujet la décision qu'il a plu à Dieu de prendre.»

D'une seconde lettre du même au même :

«Que tu considères cette présente lettre de moi à Ta Magnificence comme l'écrit d'un ami à son ami, ou que tu la regardes comme une admonition d'un père à son fils, écoute avec patience, je t'en prie, le récit qui s'y trouve, car, bien qu'il soit aussi court que j'aie pu le faire, il touche à beaucoup de matières (27). Comme l'Oasis d'Ibis a été récemment dévastée par une multitude, comme une masse de Noubades s'est jetée sur elle...»

Et plus loin :

«Après ces événements, je ne sais en vertu de quelle impulsion de Ta Magnificence ou sous quel prétexte me voilà envoyé par des soldats barbares de Panopolis à un lieu, Éléphantine, qui est à l'extrémité de la province de Thébaïde, traîné là par les hommes armés que j'ai dits. Puis, après avoir été écrasé de fatigue la plus grande partie du chemin, de nouveau je reçois l'ordre non écrit de Ta Vaillance de retourner à Panopolis. Épuisé par les accidents du voyage | (p. 16) qui affligeaient un corps malade et vieilli, la main d'ailleurs et le flanc brisés, je suis donc revenu à Panopolis, luttant quasi contre la mort, et, outre les accidents, flagellé par les maux de mes peines. De nouveau, un autre ordre écrit, rapidement venu, de Ta Vaillance m'a fait passer de Panopolis au district qui en dépend. Tandis que je m'imaginais que cette persécution contre moi allait finir et que j'attendais la décision à mon égard des très victorieux Empereurs, soudain, de nouveau, une autre constitution impériale contre moi m'a condamné sans ménagement à un quatrième lieu d'exil.»

Et un peu plus loin :

«Mais contente-toi, je t'en prie, des mesures prises jusqu'ici, qu'il te suffise d'avoir décrété tant de lieux d'exil contre un seul misérable corps. Et après les rapports qu'a envoyés à l'Empereur Ta Magnificence, fais place avec bonté, je t'en prie, à l'examen sur la vérité des faits de ma part à moi aussi, puisque c'est par moi qu'il convient que cet examen soit connu de nos très victorieux Empereurs (28). Ces con-

(27) Dans le puzzle *ἀνάσχου ... τῆς ἐν αὐτῷ* (la lettre) *διηγήσεως περὶ πολλῶν καθ' ὅσον ἐνῆν γεγραμμένης παρ' ἡμῶν βραχυλόγου οὔσης* 15.21-23, *βραχυλόγου οὔσης* me paraît aller manifestement avec *καθ' ὅσον ἐνῆν*, donc pas de virgule nulle part.

(28) *καὶ τῆς ἐπὶ τοῖς ἀνενεχθεῖσι παρὰ τῆς σῆς μεγαλοπρεπείας καὶ παρ' ἡμῶν δὲ δι' ὧν ἐχρῆν γνωρισθῆναι τοῖς καλλινίκοις ἡμῶν βασιλεῦσι δοκιμασίας ἐπιεικῶς, παρα-*

seils, je te les donne comme venant d'un père à son fils. Mais si tu t'en irrites aujourd'hui encore comme par le passé, fais comme bon te semble, si du moins nulle raison ne peut faire fléchir ta décision.»

Ainsi cet homme, dans ses écrits aussi, frappe du poing encore et va de l'avant (29), lançant des insultes contre l'Empereur et les magistrats, lui qui ne sut même pas acquérir de la sagesse par les malheurs qu'il subit. Quant à moi, j'ai entendu dire à quelqu'un qui décrivit ses derniers moments, que c'est la langue mangée par des vers (30) qu'il passa d'ici-bas aux jugements plus terribles prononcés pour l'éternité contre lui.

8. Après donc cet exécrable Nestorius, c'est à Maximien qu'est confié l'épiscopat de l'illustre Constantinople : sous son règne (431-434), l'Église du Christ jouit d'une paix totale. Lorsqu'il eut quitté la terre, Proclus reçoit le gouvernail du siège patriarcal : il avait été ordonné auparavant évêque de Cyzique (434-447). Et quand celui-ci | (p. 17) fut parti pour le commun voyage des humains, Flavien reçoit en succession le trône (447-449).

9. C'est sous lui qu'est mise en branle l'affaire de l'impie Eutychès. Un synode partiel est réuni à Constantinople. Celui qui avait remis des libelles d'accusation était à nouveau Eusèbe, évêque de Dorylée, qui, alors qu'il était encore orateur, avait été le premier à réfuter le blasphème de Nestorius (31). Comme donc Eutychès, convoqué, ne

καλῶ, παραχώρησον 16.13-16. La construction paraît être *καὶ ἐπὶ τοῖς ἀνενεχθεῖσι* (rapports à l'Empereur) *παρὰ τ. σ. μ., παραχώρησον τῆς δοκιμασίας καὶ παρ' ἡμῶν δέ, δι' ὧν ἐχρῆν (τὴν δοκιμασίαν) γνωρισθῆναι τοῖς κ. ἡμῶν βασιλεῦσι.* Valois a bien vu le sens général («*Et post relationes quas ad principes misit tua magnificentia : ut per nos quoque per quos id fieri decet, invictissimis principibus rei veritas indicetur, humaniter permitte*»), mais on ne voit pas comment il construit. Le génitif *τῆς δοκιμασίας* ne peut dépendre grammaticalement que de *παραχώρησον*.

(29) *πύξ, λάξ, παίει, βαίνει* 16.21. Recherche de style : le sens est *πὺξ παίει, λὰξ βαίνει*. Il n'est pas besoin de dire que ce jugement sur Nestorius est parfaitement injuste. Il fut incroyablement maltraité et la fin de sa vie paraît avoir été un véritable martyre.

(30) Sur cette légende inventée par les monophysites, cf. DUCHESNE, 453, 2 : «Les Monophysites tenaient à ce que Nestorius fût mort comme Arius ... ; ils s'acharnèrent sur les détails de son agonie», DUCHESNE, *l.c.*, qui cite des textes.

(31) DUCHESNE, 402 s.

s'était pas présenté, il subit, s'étant enfin montré, la condamnation que voici — il avait dit en effet : «Je confesse que Notre Seigneur, avant l'union, est né de deux natures, mais, après l'union, je ne confesse qu'une seule nature» ; il déclarait en outre que le corps du Seigneur n'est pas consubstantiel au nôtre —. Il est déposé, mais, après des pétitions qu'il fit à Théodose, selon lesquelles les documents qui se trouvaient chez Flavien avaient été forgés de toutes pièces (32), tout d'abord un synode, formé des évêques voisins, est réuni à Constantinople, et Flavien est jugé par ce synode ainsi que par certains des hauts fonctionnaires (33) ; ensuite, comme les documents avaient été confirmés comme vrais, on rassemble le deuxième Concile d'Éphèse.

10. La présidence en fut donnée à Dioscore, successeur de Cyrille comme évêque d'Alexandrie : Chrysaphius, qui dominait alors le palais, avait manigancé la chose par haine de Flavien. Étaient accourus à Éphèse, en même temps que Dioscore, Juvénal, évêque de Jérusalem, déjà présent à Éphèse au précédent concile, ainsi que beaucoup des évêques de sa circonscription. Y assistaient aussi Domnus, évêque d'Antioche après Jean, et aussi l'évêque Jules, qui tenait la place de Léon (34), évêque de la Vieille Rome. Était présent aussi auprès d'eux Flavien avec les évêques de sa suite, cependant que Théodose avait donné textuellement à Elpidius (35) cet ordre :

«Ceux qui ont précédemment jugé la cause du très pieux archimandrite Eutychès ont droit de présence en se tenant tranquilles, sans avoir d'ailleurs rang de juges, mais en attendant | (p. 18) le vote commun de tous les très saints Pères, puisque c'est précisément le jugement rendu par eux qui est à présent soumis à l'examen.»

Dans ce concile, d'une part il y a, de la part de Dioscore et des évêques de sa suite, révocation de la déposition d'Eutychès, comme il a été rapporté par les Actes du concile ; d'autre part sont condamnés à la déposition Flavien et Eusèbe évêque de Dorylée. À la déposition

(32) DUCHESNE, 410.

(33) Sur ces événements, cf. BARDY, 218 s. Flavien dut présenter une profession de foi.

(34) Léon I, 440-461 (Jules était évêque de Pouzzoles).

(35) «Deux fonctionnaires le comte Helpidius (*sic*), avec le tribun et notaire Eulogius, avaient été délégués pour assurer l'ordre matériel et l'exécution du programme impérial», DUCHESNE, 414.

est publiquement condamné aussi Ibas (36), qui avait l'évêché d'Édesse (37). Sont déposés également Daniel évêque de Harran, Irénée de Tyr et en outre Aquilinus de Byblos. Il y eut certains actes aussi touchant Sophronius qui avait l'évêché de Constantine d'Osroène (38). Sont déposés également par les Pères Théodoret qui avait l'évêché de Cyr, ainsi que Domnus, l'évêque d'Antioche. Ce qu'il advint désormais de Domnus, on ne peut le trouver. C'est ainsi que se sépara le deuxième Concile d'Éphèse.

11. Mais que n'aille pas rire à mon sujet, sous le prétexte que le second concile a détruit le premier, quelqu'un des sots adorateurs des idoles, qui sont toujours à imaginer quelque argument nouveau contre notre foi. Nous autres, en effet, comme nous cherchons à comprendre l'indicible et inaccessible philanthropie de Dieu et que nous voulons l'honorer et l'exalter le plus possible, nous nous tournons ou d'un côté ou de l'autre. De fait, aucun de ceux qui, chez les Chrétiens, ont inventé des hérésies n'a eu pour intention première de blasphémer, et ce n'est pas par dessein de déshonorer la Divinité qu'il a glissé, c'est plutôt qu'il pensait mieux parler que ceux qui l'avaient précédé s'il recommandait telle ou telle doctrine. D'ailleurs les dogmes essentiels et d'importance extrême sont communément reconnus de tous. Nous adorons tous une même Trinité, nous glorifions tous une même Unité, et le Dieu Logos, engendré de toute éternité, qui s'est incarné dans une seconde génération par miséricorde pour sa créature. S'il a été innové touchant quelques autres points, cela s'est produit par suite de la condescendance de Dieu à l'égard de notre libre arbitre touchant ces points aussi, pour que la sainte Église catholique et apostolique | (p. 19) enserre davantage les formules, par des barrières d'un côté et de l'autre, pour les conduire à l'énoncé correct et pieux, et pour qu'elle

(36) *κατὰ ταύτην καὶ Ἴβας ... ἀποκηρύσσεται* 18.7. *Κατὰ ταύτην* ne saurait signifier «le même jour» (*sc. κ. τ. τὴν ἡμέραν*), car, la première réunion (Eutychès, Flavien) ayant eu lieu le 8 août, c'est le 22 seulement qu'on s'est occupé d'Ibas etc., cf. BARDY, 223 s. Il faut donc sous-entendre *κατὰ ταύτην (τὴν καθαίρεσιν) ... ἀποκηρύσσεται* — ou (Valois) *κατὰ ταύτην (τὴν σύνοδον)*, «*In eadem synodo*».

(37) Évêque depuis 435. Déposé en 449. Rétabli à Chalcédoine (451) et de nouveau évêque jusqu'en 457. Sa lettre à Maris de Hardascir (Perse) fut condamnée sous Justinien (5e Concile, 553).

(38) On l'accusait de sorcellerie. Son affaire fut renvoyée au futur évêque d'Édesse, dont il était le suffragant. Cf. BARDY, 223, 3.

aboutisse à un chemin unique, lisse et droit. C'est pourquoi l'Apôtre a dit très clairement (*1 Cor.* 11, 19) : «Il faut qu'il y ait aussi des hérésies parmi vous, pour que les docteurs approuvés paraissent au jour.» Et l'on peut bien admirer en ceci aussi l'ineffable sagesse de Dieu, de Dieu qui a dit aussi au divin Paul (*2 Cor.* 12, 9) : «Ma force se manifeste dans ta faiblesse.» Car des mêmes causes qui ont produit les déchirements des membres de l'Église, de ces mêmes causes il a résulté qu'ont été mieux polis et exposés les dogmes corrects et irréprochables, et que l'Église catholique et apostolique de Dieu est allée s'accroissant toujours et s'élevant toujours davantage vers le ciel.

Quant aux nourrissons de l'erreur païenne qui ne veulent pas trouver Dieu ou le soin qu'il prend des hommes, non seulement ils renversent les croyances de leurs prédécesseurs et mutuellement leurs propres croyances (39), mais encore ils le font en inventant dieux sur dieux qu'ils élisent et nomment dieux de leurs passions, pour se procurer une excuse à leurs licences en leur donnant pour patrons de tels dieux. Si bien qu'assurément celui qui chez eux est père suprême et des hommes et des dieux a impudiquement ravi, s'étant transformé en oiseau, l'adolescent de Phrygie, et comme récompense de son commerce infâme, il lui a fourni la coupe, l'invitant à boire à sa santé, pour qu'avec le nectar ils boivent en commun leur honte. Et ce même dieu, de tous le plus dépourvu de raison, qui, par des myriades d'autres crimes que s'interdisent même les hommes le plus perdus de vices, s'est changé en toute espèce de formes d'animaux, devient homme-femme, portant un enfant non dans son ventre mais dans sa cuisse, pour accomplir aussi ces actes contraires à sa nature propre. Et le rejeton deux fois né (40), devenu lui aussi homme-femme, a fait violence à l'une et l'autre nature, donnant le branle à l'ivresse, à l'ivrognerie, aux lourdeurs de tête et au goût fétide que laisse le vin, et | (p. 20) à tous les maux qui en résultent. À ce porteur de l'égide qui tonne du haut du ciel ils attribuent encore cet exploit fameux, qu'ils nomment parricide, crime qui chez tous réclame le pire châtiment, vu qu'il a chassé de son royaume Cronos qui l'avait par malheur engendré. Et que dirais-je de la prostitution dont ils ont fait aussi une déesse, à

(39) *τά τε τῶν φθασάντων ... καταλύουσιν* 19.15 s. Réponse au reproche supposé des païens à l'égard des chrétiens, 18.17 : *ὡς τῶν δευτέρων τοὺς προτέρους καθαιρούντων.*

(40) *τὸ διθύραμβον κύημα* 19.29.

laquelle ils ont fait présider la Cyprienne Aphrodite née d'une coquille (41), qui a en horreur la tempérance comme une sorte d'objet maudit qu'elle compte au nombre des choses absolument déplacées (42), mais qui prend plaisir en revanche aux prostitutions et à toute espèce d'obscénité, et qui veut qu'on l'apaise par de tels actes? C'est avec elle qu'Arès se montre en posture indécente, lui qui, par les artifices d'Héphaistos, est exposé aux risées et aux moqueries des dieux. On pourrait bien ridiculiser justement leurs Phalloi, leurs Ithyphalloi, leurs Phallogogies, leur Priape au membre énorme, leur Pan honoré pour ses parties honteuses, et les mystères d'Éleusis, qu'on peut louer sur ce point seulement, que le soleil ne les voit pas, mais qu'ils ont été condamnés à s'associer aux ténèbres. Laissant donc cela à ceux qui honorent et sont honorés dans la honte, éperonnons notre poulain vers la borne et exposons de façon synoptique le reste du règne de Théodose.

12. Quoi qu'il en soit, il a été écrit par Théodose une très pieuse constitution impériale qui se trouve dans le 1er Livre — on l'appelle Codex de Justinien —: c'est la 3e du 1er titre. En cette constitution, mû par une inspiration divine, il a condamné «celui que jadis il aimait», comme l'a écrit Nestorius lui-même, l'ayant frappé d'anathème «à l'unanimité», comme on dit (43), et il a écrit textuellement ceci :

«En outre nous décrétons que ceux qui favorisent la doctrine impie de Nestorius ou suivent ses enseignements criminels soient, s'ils sont évêques ou membres du clergé, chassés de leur poste ; s'ils sont laïques, frappés d'anathème.»

D'autres constitutions ont été établies par lui relativement à notre religion, qui prouvent la ferveur de son zèle.

13. En ces temps-là a fleuri et s'est manifesté aussi |(p. 21) Syméon (c. 390-459), ce saint de pieuse et tout illustre mémoire, qui

(41) *κοχλογεννήτην* 20.6 paraît un hapax.

(42) *Sic* en lisant *καί τι τῶν ὅλως* (BIDEZ-PARMENTIER : *ἄλλως libri*) *ἐκτόπων* 20.7 s.

(43) *ἀπάσαις τὸ δὴ λεγόμενον ψήφοις* 20.24. C'est une des fausses élégances des Byzantins qui veulent imiter les classiques d'ajouter à des formules ou à des termes archiconnus des expressions comme *τὸ δὴ λεγόμενον, ὁ καλούμενος*. Pour *ἁπάσαις ψήφοις*, ou *ἁπάσαις* (sans *ψήφοις*), et *τὸ δὴ λεγόμενον*, cf. *infra*, 188.3.

le premier a pratiqué la station sur une colonne d'un diamètre d'à peine deux coudées, Domnus étant alors évêque d'Antioche (44). Arrivé près de Syméon, cet évêque, stupéfait de sa station et de son genre de vie, souhaita pénétrer plus avant dans les secrets de cette sainteté. Les deux hommes donc se réunirent (45), et, après avoir consacré le Corps immaculé, ils se donnèrent l'un à l'autre la vivifiante communion (46). Ayant aspiré dans la chair à la façon de vivre des Puissances célestes, Syméon s'élève au-dessus des affaires terrestres et, forçant le poids de la nature qui jusqu'à la mort incline vers le bas, il poursuit les choses d'en haut. S'étant placé à mi-chemin du ciel et des réalités terrestres, il converse avec Dieu et le glorifie avec les anges, présentant à Dieu, à partir de la terre, ses prières d'intercession en faveur des hommes, obtenant pour les hommes, à partir du ciel, la bienveillance d'en haut. Ses miracles ont été écrits par l'un de ceux qui en ont été les témoins oculaires (47) ; Théodoret aussi, qui fut évêque de Cyr, les a également rapportés dans un éloquent exposé. Laissant ici de côté la plupart des faits, je n'en ai retenu qu'un seul (48), dont la tradition est gardée jusqu'aujourd'hui chez les Pères du saint désert, et que j'ai entendu de leur bouche.

Quand donc Syméon, cet ange sur la terre, ce citoyen dans la chair de la Jérusalem céleste, eut adopté ce genre de vie étrange et inconnu des hommes, les Pères du saint désert (49) lui députent un émissaire chargé de lui demander quelle est cette conduite extraordinaire, pourquoi il abandonne le chemin battu et foulé par les saints et suit une autre voie étrange et totalement inconnue des hommes. Et de dire que les Pères lui commandent de descendre et de suivre la route des Pères

(44) Les textes relatifs à Syméon l'Ancien ont été traduits et commentés dans mon *Antioche païenne et chrétienne* (Paris, 1959), 347-401, 493-506 [ci-après : *Antioche*].

(45) *συνηλθέτην* 21.6 ; autrement dit, Domnus monte sur l'échelle jusqu'à Syméon.

(46) Pas d'allusion dans les autres textes au fait que Syméon ait été prêtre.

(47) *Scil.* la *Vie* par le moine Antoine. Avec le récit qui va suivre, cf. *Antioche*, 355 (*Vie de S. Daniel le Stylite*). Le fait ici raconté n'est dans aucun des documents sur Syméon.

(48) *Sic* en lisant 21.18 (app., *ci.* BIDEZ-PARMENTIER) : *ἓν δὲ αὖ, τὰ μάλιστα καταλελοιπότες, ὃ ... σωζόμενον ... κατειλήφαμεν.*

(49) Ici probablement les Pères d'Égypte, cf. H. DELEHAYE, *Les saints stylites* (Paris, 1923), XVII.

approuvés. Ceux-ci avaient, en effet, prescrit, s'il acceptait spontanément de descendre, de le laisser courir sa propre course : car il était évident, du fait de son obéissance, | (p. 22) que c'était sous la conduite de Dieu qu'il menait ainsi son combat. Si, en revanche, il refusait, ou, asservi à son vouloir propre, n'obéissait pas en droite ligne à l'ordre, ils prescrivaient qu'on le fît même descendre de force. Or, dès que cet individu fut arrivé près de Syméon et qu'il lui eut transmis le commandement des Pères, aussitôt celui-ci mit en avant l'un des deux pieds dans le désir d'obtempérer à l'ordre des Pères. L'autre alors le laisse suivre jusqu'au bout sa voie, lui ayant dit ces mots : «Sois fort et prends courage (*Jos.* 1, 6) : ta station vient de Dieu». J'ai rapporté ce trait, qui a été laissé de côté par ceux qui ont écrit sur lui.

La force de la grâce a fondu à ce point sur ce saint que, lorsque l'empereur Théodose eut décrété que fussent rendues aux Juifs d'Antioche leurs synagogues — qui leur avaient été précédemment enlevées par les chrétiens —, Syméon écrivit à l'empereur avec une telle liberté de langage, il lui fit de tels reproches parce qu'il ne craignait que son propre Roi, que l'empereur Théodose révoqua ses premiers ordres et fit tout ce qu'il fallait en faveur des chrétiens, qu'il releva de son commandement le préfet qui lui avait conseillé ces mesures, et qu'il pria le très saint et à la lettre aérien martyr de supplier et prier Dieu pour lui, et de lui donner sa bénédiction (50).

Syméon lutta donc durant le temps de sa vie dans la chair pendant cinquante-six ans. Dans le premier monastère où il fut formé aux choses divines, il passa neuf ans, puis, dans ce qu'on appelle la mandra, il passa quarante-sept ans ; dans ces quarante-sept ans, il livra dix ans son combat dans un étroit espace, puis sept ans sur des colonnes plus courtes, puis trente ans sur la colonne de quarante coudées (51).

Après le départ d'ici-bas de Syméon, son très saint corps fut apporté à Antioche, alors que Léon (52) tenait le sceptre, que Martyrius était évêque d'Antioche (459), qu'Artaburius commandait les troupes d'Orient. Quand Artaburius avec les troupes de sa suite et le reste des

(50) Sur ce point, cf. THÉODORET, *H. Rel.*, 25 et mon *Antioche*, 400, n. 1.

(51) Ces données chronologiques paraissent empruntées à la *Vie* syriaque, cf. *Antioche*, 358.

(52) Léon I (457-474). Sur cet événement, cf. *Antioche*, 369 s., 374 s., 386, 505 s.

magistrats fut arrivé à la mandra du saint, | (p. 23) on mit à l'abri le très sacré cadavre du bienheureux Syméon, pour que les villes voisines, qui s'étaient rassemblées, ne le missent pas en pièces. Le très saint corps de Syméon est donc conduit à Antioche, non sans que des miracles très considérables se fussent produits aussi durant le voyage (53). Ce corps, l'empereur Léon demanda aux Antiochiens qu'il lui fût remis. Mais les suppliques qu'Antioche lui adressa en retour s'expriment en ces termes : «Puisqu'il n'y a plus de rempart pour la ville — il est tombé, en effet, durant la Colère (54) —, nous avons amené ici le très saint corps, pour qu'il nous serve de rempart et de fortification.» Léon se laissa persuader et, ayant cédé aux suppliques, leur permit de conserver le saint corps.

La plus grande partie de ce corps a été gardée jusqu'à nous, et j'ai vu moi-même, en compagnie de beaucoup d'évêques, la sainte tête, quand le très illustre Grégoire était évêque de cette ville-ci (55) et que Philippicus avait demandé que les précieux restes lui fussent envoyés pour servir de protection aux corps expéditionnaires d'Orient. Et, ô merveille, les cheveux qui couvraient la tête n'avaient pas été endommagés, mais s'étaient conservés comme ils le sont sur un être vivant et commerçant avec les hommes. La peau sur le front s'était sans doute ridée et desséchée, elle ne s'en était pas moins conservée, ainsi que la plupart des dents, sauf celles qui avaient été brutalement arrachées par les mains des fidèles : ces dents proclament par leur aspect quel fut, combien grand, combien admirable, l'homme de Dieu Syméon. Là est placé aussi, à côté du corps, le carcan fait de fer avec lequel ce très illustre corps, qui a lutté jusqu'au bout, donne part aux dons de Dieu (56) : car même une fois Syméon mort, ce fer qui le chérissait ne l'a pas quitté.

(53) Cf. *Vie d'Antoine*, 31 *ap. Antioche*, 505 s.

(54) ὀργή, colère de Dieu, terme biblique pour indiquer un fléau causé par Dieu, cf. mes *Moines d'Orient*, II (Paris, 1961), 120, n. 74. Dans le cas présent, il s'agit de séismes, soit celui du 14 sept. 457, soit celui du 19 juin 459 (cf. *Antioche*, 366), soit les deux. Sur une relique servant de rempart, cf. *v.gr.* le voile de la Vierge à Constantinople et ici, *infra*, 23.15 : παραφυλαχῆς ἕνεκα τῶν ἐφῶων ἐκστρατευμάτων.

(55) *Scil.* Antioche. Philippicus fut *magister militum Orientis* sous Maurice (582-602). Sur ses expéditions en Orient, cf. *infra*, l. VI, ch. 3 et 6. Sur le patriarche Grégoire d'Antioche, l. VI, ch. 11-13, 18, 24.

(56) *Scil.* fait des miracles. μεταδέδωκεν 23.26 : «a donné et continue à donner».

Je m'étendrais ainsi bien davantage sur chaque détail, pour tirer moi-même édification de ce récit et en apporter aux lecteurs, si Théodoret n'avait plus longuement exposé tout cela, comme je l'ai dit plus haut (21.18).

14. Allons pourtant, livrons au récit un autre miracle encore dont je fus témoin. Je voulais voir l'enclos sacré de ce saint. | (p. 24) Il est distant d'Antioche de trois cents stades au plus, placé vers le sommet même de la montagne. Les gens du lieu l'appellent «mandra», le très saint Syméon ayant lui-même, je crois, laissé ce nom au lieu de son ascèse (57). La pente de la montagne a une extension de vingt stades. L'église est bâtie à la ressemblance d'une croix avec ses quatre bras, et est ornée de portiques (58). Le long des portiques sont rangées des colonnes bellement faites de pierre polie, qui élèvent le toit à une grande hauteur. Au milieu cependant, la cour reste à ciel ouvert, achevée avec le plus grand art. Là se dresse la colonne de quarante coudées, sur laquelle celui qui a vécu dans la chair comme un ange a mené jusqu'au bout sa vie céleste. Vers le haut du toit des susdits portiques sont placées d'étroites ouvertures fermées par un grillage

(57) BIDEZ-PARMENTIER écrivent 24.2 : *Μάνδραν οἱ ἐπιχώροι καλοῦσι, τῆς ἀσκήσεως οἶμαι τοῦ παναγίου Συμεώνου τὴν προσηγορίαν τῷ χώρῳ καταλιπούσης*, ce qui n'offre pas grand sens, car on ne voit pas comment ni pourquoi l'ascèse de Syméon eût pu faire donner au lieu le nom de *mandra* (bergerie). En fait, le nom de *mandra* fut donné au lieu du temps même de Syméon, cf. *Vie d'Antoine*, c. 12 (= *Antioche*, 497) : «Il fit une colonne... Ensuite la foule construisit pour lui deux mandrai de pierres sèches, et mit une porte à la mandra intérieure», *τῇ ἔσωθεν μάνδρᾳ* 12, 36.4 s. LIETZMANN. Plus loin, c. 14, 38.14 s. : *πρόθυρα τῆς μάνδρας*, ainsi expliqué par MÉTAPHRASTE : *τοῦτο γὰρ ὁ τοῦ στύλου περίβολος ἐκαλεῖτο ... περιῳκοδομεῖτο γάρ τι πάντοθεν τειχίον τῷ κίονι* (cf. *Antioche*, 352, n. 2 et 351, n. 1), et il y a tout lieu de penser que le saint lui-même aura choisi ce nom pour exprimer la modestie de l'enclos. Dès lors, la leçon de Valois (d'après le *Paris.* 1444, dit *Regius*) *καταλιπόντος* paraît certainement meilleure (la construction étant : *τοῦ παναγίου Σ. τὴν προσηγορίαν καταλιπόντος τῷ χώρῳ τῆς ἀσκήσεως*), et cette leçon est confirmée par NICÉPHORE (cité *ap.* VALOIS) : *Μάνδραν μέν, ὡς εἴρηται, τὸν χῶρον καλοῦσιν οἱ ἐπιχώριοι τῆς ἀσκήσεως, τοῦ ὁσίου τὴν κλῆσιν αὐτῷ ἐπιδεδωκότος* (*καταλιπούσης* pourrait bien être une correction ancienne d'un scribe n'ayant pas compris l'entrelacement des mots).

(58) La description qui suit répond assez exactement aux ruines de Qalaat Semân. Évagre visita l'édifice vers 560 ; celui-ci avait été érigé à la fin du ve siècle. Il comporte une cour centrale en octogone, d'où se détachent quatre basiliques (ce qu'il nomme *στοαί*) disposées en forme de croix : l'église proprement dite est la

(*χλειθρίδια*) — certains les nomment des fenêtres —, distribuées séparément et vers la cour susdite à ciel ouvert et vers les portiques (59).

Dans la fenêtre donc, en la partie qui est à gauche de la colonne, j'ai vu avec toute la foule rassemblée là-même, alors que les paysans faisaient une ronde autour de la colonne (60), un très grand astre courant et brillant le long de toute la fenêtre, non pas une seule fois, non pas deux, non pas trois, mais souvent, qui souvent aussi s'arrêtait de briller et de nouveau, soudain, apparaissait. Ce phénomène ne se produit que dans le monument du très saint. Il y en a qui disent — et il ne faut pas refuser foi au miracle, étant donné la crédibilité des narrateurs et les autres miracles dont j'ai été témoin — qu'ils ont vu le visage même du saint, volant en cercle de côté et d'autre, la barbe tombante, la tête couverte d'une cuculle à son habitude (61). Parvenus

basilique de l'Est. Chaque basilique est à trois nefs qui se terminent en un mur rectiligne, sauf celle de l'Est, qui s'achève en une triple abside. Analyse architecturale dans M. DE VOGÜÉ, *Syrie Centrale* (Paris, 1865-1877), I, 141-153 ; II, pl. 139-150 (admirables planches gravées) ; H. C. BUTLER, *Early Churches in Syria* (Princeton, 1929), 97-105 (plus anciennement, du même, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria*, II, *Architecture*, 1907, 281-284) ; D. KRENCKER et R. NAUMANN, *Die Wallfahrtskirche des Simeon Stylites* dans *Abhandl. Berl. Ak.*, 1938, n° 4 (Berlin, 1939). On notera qu'Évagre dit très précisément *αὐλὴ ὑπαίθριος* 24.10, *τὸ ὑπαίθριον* 24.14 s., ce qui s'oppose à l'idée d'une coupole couronnant l'octogone, comme l'ont conjecturé Krencker-Naumann. On trouvera commodément une brève description du monument, avec plan, dans le Guide Joanne (1932) de Syrie-Palestine (partie rédigée par le P. MOUTERDE), 144-148 (planche d'après VOGÜÉ, 147).

(59) L'octogone s'ouvrait sur les basiliques par de grands arcs. Les quatre autres côtés de l'octogone (ceux qui ne donnaient pas dans les basiliques) s'ouvraient sur des niches fermées par des murs où avaient été percés des *κλειθρίδια* (hapax). Outre cela, les basiliques étaient percées de *κλειθρίδια* pour la lumière. C'est ce que veut dire *πρὸς τῇ ὀροφῇ τοίνυν τῶν λελεγμένων στοῶν* (les basiliques) *κλειθρίδια καθεστᾶσι ... πρός τε τὸ λελεγμένον ὑπαίθριον* (*sc.* fenêtres dans les murs des niches) *πρός τε τὰς στοὰς ἀποκρινόμενα* 24.13-15.

(60) *τῶν ἀγροίκων περὶ τὸν κίονα χορευόντων* 24.18. VALOIS (et avant lui déjà MUSCULUS, Bâle, 1562) donne à *χορευόντων* son sens propre, «*saltantibus circa columnam rusticis*», peut-être avec raison. On aurait là un trait de mœurs intéressant, peut-être un reste de coutumes païennes.

(61) *τὴν κεφαλὴν τιάρᾳ κεκαλυμμένον ὥσπερ εἰώθει* 24.26 s. Pour ce sens de *τιάρα*, «cuculle, coule», LAMPE ne cite que SOZOMÈNE, *H.E.*, III, 14, 13 (120.4 ss. BIDEZ) (il s'agit des moines de Pachôme) : *διφθέρας δὲ ἀμφιέννυσθαι καὶ τιάραις ἐρίναις τὰς κεφαλὰς σκέπεσθαι*. Plus haut, III, 14, 7 (119.12 ss.) SOZOMÈNE com-

à ce lieu, les hommes y entrent sans surveillance, faisant souvent le tour de la colonne avec leurs bêtes de somme. Mais on veille avec la plus grande exactitude, je ne saurais dire pourquoi, à ce que nulle femme ne pénètre à l'intérieur du sanctuaire. | (p. 25) C'est en se tenant au dehors, dans le vestibule, qu'elles admirent le prodige : l'une des portes est en effet juste en face de l'astre qui resplendit (62).

15. Sous le même règne brillait aussi Isidore (63) qui acquit une large renommée pour son activité littéraire, célèbre auprès de tous pour ses actes et ses discours. Il avait si bien consumé sa chair par les travaux de l'ascèse, si bien engraissé son âme par les lectures qui élèvent vers Dieu, qu'il menait sur terre une vie angélique et qu'il fut tout au long un exemple vivant et de la vie monastique et de la contemplation de Dieu. Il a écrit, d'une part, entre autres choses, bien des ouvrages pleins d'édification ; d'autre part, il a écrit aussi contre Cyrille, d'où il apparaît très évidemment qu'il a fleuri aux mêmes temps que l'admirable Cyrille.

Maintenant que j'ai convenablement, selon mes forces, exposé ce point, allons, mettons en scène aussi Synésius de Cyrène (c. 370-414), pour que l'illustration de sa mémoire fasse l'ornement de mon ouvrage. Ce Synésius fut disert en bien des matières, mais c'est surtout la philosophie qu'il pratiqua à un très haut degré, au point qu'il

pare cet *ἐπὶ τῆς κεφαλῆς σκέπασμα, ὃ κουκούλλιον καλοῦσιν*, aux *τιᾶραι* (bonnets) que portent les petits enfants, *οἷς αἱ τοιαῦται τιᾶραι ἐπίκεινται τὸ ἡγεμονικὸν σκέπουσαί τε καὶ περιθάλπουσαι*.

(62) Le sanctuaire entier est orienté du Sud au Nord, le bras de la croix formant l'église proprement dite étant tourné vers l'Est. Le bras méridional, où se trouve l'entrée, est précédé d'un portail à trois ouvertures. La porte centrale donne vue tout droit, au-delà de l'octogone et de la colonne, sur le bras septentrional. Évagre a appelé ce bras septentrional «côté gauche» (*Κατὰ τὸ λαιὸν ... μέρος τοῦ κίονος* 24.16) parce que, de fait, si l'on regarde l'église, ce bras est à gauche. — L'interdiction d'entrée aux femmes datait de la vie même de Syméon (cf. *Vie* d'Antoine, c. 14 = *Antioche*, 497 s. ; c. 23 = *Antioche*, 502 ; c. 25 = *Antioche*, 503 : un serpent femelle n'ose même pas non plus s'approcher de la colonne). Cette interdiction répondait d'ailleurs à des notions alors communes, cf. mes *Moines d'Orient*, I, 47 s.

(63) Isidore de Péluse (†c. 450). Il fut moine et pendant quarante ans environ abbé d'un monastère sur une hauteur près de Péluse sur l'estuaire oriental du Nil. Il défendit contre Cyrille S. Jean Chrysostome, dont il suivit les principes d'exégèse. Il s'oppose à Nestorius, mais aussi à Eutychès. Il semble être mort avant la condamnation de celui-ci à Chalcédoine (451).

fut admiré aussi des chrétiens, je veux dire de ceux qui ne jugent pas de ce qu'ils voient en se laissant conduire par la sympathie ou l'antipathie (64). Quoi qu'il en soit, ils le persuadent, alors qu'il n'admettait pas encore la doctrine de la résurrection de la chair (65) et ne consentait pas à en professer l'opinion, de recevoir le baptême et de prendre le joug de l'épiscopat, conjecturant à juste titre que la croyance en ce dogme viendrait à la suite de ses autres vertus, la grâce divine ne souffrant pas de rien laisser en manque ; et leur espoir ne fut pas trompé. Quel et combien grand il devint, en témoignent les lettres qu'après sa consécration il a écrites avec élégance et finesse, ainsi que le discours adressé à Théodora (66), et tous ses beaux travaux littéraires qui sont en circulation.

16. C'est à cette époque aussi, d'après ce qui a été rapporté par Jean le Rhéteur (67) et par d'autres, que le divin Ignace, qui, selon son désir, avait acquis comme tombeau l'estomac des bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Rome (†c. 107) et avait été ramené à Antioche, en ce qu'on nomme le cimetière, sous la forme de ceux de ses os, plus épais, qui avaient subsisté, Ignace donc fut transféré longtemps après, car le Dieu très bon avait réservé à Théodose d'honorer Théophore (68) | (p. 26) d'honneurs plus grands et d'offrir au martyr athlo-

(64) Rappelons que Synésius était païen, et qu'il ne fut sans doute baptisé que sous la pression de ceux qui voulaient l'avoir comme évêque. Comme païen, il fut l'élève de l'École néoplatonicienne d'Alexandrie, en particulier d'Hypatie.

(65) Synésius ne se laissa ordonner (par Théophile) métropolite de la Pentapole (où était Cyrène) qu'à la condition qu'il garderait ses vues philosophiques sur la préexistence des âmes, l'éternité du monde et la résurrection de la chair (*ep.* 105), cf. B. ALTANER, *Patrologie*[3] (1951), 241.

(66) En réalité, adressé au jeune Arcadius qui, à la mort de son père Théodose Ier, le 17 janvier 395, n'était âgé que de dix-huit ans. C'est en 399 que Synésius prononça devant Arcadius son discours *Sur la Royauté*, où il lui offrait un programme de conduite (le genre de «Miroir des Rois» est bien connu).

(67) C'est, non pas Jean d'Épiphanie qui, vers la fin du VIe s., écrivit une histoire de la période 572-592/3 et qui fut la source d'Évagre pour le passage 219.19 (KRUMBACHER, 244 s.), mais Jean Malalas, auteur d'une Histoire générale qui s'achève à l'année 563 (KRUMBACHER, 325-332). Évagre le nomme encore, sous le même titre de Jean le Rhéteur, en plusieurs endroits, cf. *Index nominum* de BIDEZ-PARMENTIER, *Ἰωάννης*, n° 22.

(68) BIDEZ-PARMENTIER ont sans doute eu raison de garder la majuscule à *τὸν Θεοφόρον* 25.35, *Θεοφόρος* ayant été le surnom grec du nom latin. *Ἰγνάτιος, ὁ καὶ*

phore un endroit jadis consacré aux démons, endroit que les gens du lieu avaient dénommé Tychéon (69). Ainsi ce Tychéon d'autrefois devint pour Ignace un lieu pur de sépulture et un saint enclos, après que ses restes sacrés eurent été transportés sur un char à travers la ville avec une pompe sacrée et déposés dans le téménos. D'où vient que, jusqu'à nous, on célèbre ce jour-là une réjouissance aux frais de la ville et un banquet public, depuis que l'évêque Grégoire (cf. 23.14) a élevé la fête à une plus grande magnificence. Cela s'est fait parce que Dieu, dès le temps actuel, honore les pieuses mémoires de ses saints (70). Ainsi, par exemple, le criminel Julien, ce tyran haï de Dieu, comme l'Apollon de Daphné, qui possédait la voix prophétique de Castalie, n'avait pu lui rendre un oracle, alors qu'il le consultait, parce que S. Babylas, du voisinage, lui fermait de toutes façons la bouche, ce Julien donc, bien malgré lui, comme sous le coup de fouet d'un ange, honore le saint d'un transfert — c'est en ce temps que fut

Θεοφόρος, τῇ εὐλογημένῃ κτλ. (voir la savante note de ZAHN, *ad loc.*). Dans l'une des versions (Métaphraste) du martyre d'Ignace, c. 4 (p. 317.24 s. ZAHN), Trajan demande à Ignace : *σὺ εἶ ὁ λεγόμενος Θεοφόρος, ὁ τῶν ἡμετέρων καταπαίζων προστάξεων...* ; Ignace répond : *ἐγώ εἰμι*. Trajan demande : *καὶ τί ἐστι Θεοφόρος* ; Ignace répond : *ὁ τὸν Χριστὸν ἐν τῇ ψυχῇ περιφέρων*. C'est là déjà une interprétation tardive de ce qui a été, à l'origine, pur *cognomen*.

(69) Sur la fameuse Tyché d'Antioche, cf. DOWNEY (mon App. I), 73-75. L'emplacement du Tychéon n'est pas connu.

(70) En 26.9-11 : *Γέγονε δὲ ταῦτα ἐκεῖθεν ἔνθεν τοῦ θεοῦ τὰς ὁσίας τῶν ἁγίων αὐτοῦ τιμῶντος μνήμας*, garder à mon sens *ταῦτα* (*ταὐτὰ* BIDEZ-PARMENTIER) et supprimer la virgule après *ἔνθεν*. Dans l'autre exemple de *ἐκεῖθεν ἔνθεν* (II, 5, 52.26) ou dans l'équivalent *ἐκεῖθεν ἐντεῦθεν* (IV, 38, 187.16), ce pléonasme a un sens temporel, et donc ici, avec le même sens, *ἐκεῖθεν ἔνθεν* va avec le gén. abs. *τοῦ θεοῦ ... τιμῶντος*, c'est dans ce temps actuel que Dieu honore les reliques de ses saints, ce qu'explicite la suite *Ἰουλιανὸς μὲν γὰρ* κτλ., nouvel exemple des mêmes honneurs donnés cette fois (à la place de Dieu) par Julien agissant bien malgré lui, *ἄκων καὶ μαστιζόμενος* 24.13. Au surplus, *μαστιζόμενος* doit signifier ici «comme frappé par le fouet d'un ange», cf. CYR. SCYTH., 107.15 : *ὑπὸ τῆς εὐχῆς τοῦ γέροντος ὡς ὑπὸ μάστιγος διωκόμενος*, 215.19 : *τότε ὁ λέων ὡς ὑπὸ μάστιγος ἐλαυνόμενος*, ATHAN., *V. Antonii*, 920A : *ἔφυγον* (les hyènes) *ὡς ὑπὸ μάστιγος τοῦ λόγου* (la parole d'Antoine) *διωκόμεναι*, *Hist. mon. in Aeg.*, IV, 14 : *ὡς ὑπὸ ἀγγέλου ἐλασθείς*, *Epil.*, 50 s. : *ὥσπερ ὑπό τινος ἀγγέλου ἀποστραφέντες* (en *Moines d'Orient*, III, 2 (Paris, 1962), Index, 138, col. 1, dans la référence aux «bêtes chassées par un ange», corriger IV 4 en IV 14), enfin et surtout le célèbre récit de la flagellation de l'impie Héliodore, II, *Macc.*, III, 26 ss. : *ἕτεροι δὲ δύο προσεφάνησαν αὐτῷ νεανίαι ..., οἳ καὶ περιστάντες ἐξ ἑκατέρου μέρους ἐμαστίγουν αὐτὸν ἀδιαλείπτως* κτλ.

bâtie aussi pour le saint une très grande église aux portes de la ville, église qui subsiste jusqu'à nous — pour que désormais les démons fassent sans crainte leur besogne, comme, dit-on, ils l'avaient promis à Julien. Cette affaire avait été organisée par le Dieu Sauveur, pour que la puissance des martyrs devînt manifeste et que les restes sacrés du saint martyr fussent transférés en un lieu propice, honorés d'un enclos sacré de la plus belle sorte.

17. C'est en ces temps-là qu'avait été mise en branle la guerre si renommée d'Attila, roi des Scythes (Huns). Cette guerre est narrée minutieusement et très disertement par Priscus le Rhéteur (71) ; il raconte avec beaucoup d'élégance comment Attila fit des expéditions contre l'Orient et l'Occident, quelles villes il a prises et abattues, combien il y en avait et après quelles actions il est parti des régions d'ici (72).

Sous le règne de ce même Théodose il y eut, sur toute la terre habitée, on peut bien le dire, un terrible et extraordinaire séisme | (p. 27) qui surpassait les précédents, au point que beaucoup des forts de la capitale s'effondrèrent et que s'écroula aussi le mur de la Chersonèse dit Long Mur (72a). La terre s'ouvrit et beaucoup de villages y furent engloutis. D'autres maux innombrables fondirent sur la terre et sur la mer. Certaines sources se tarirent, ailleurs jaillirent des masses d'eau qui n'existaient pas auparavant, des arbres furent déracinés, il se forma à l'improviste sur les montagnes une foule de monticules. La mer lança comme avec des frondes des cadavres de poissons et beaucoup des îles de la mer furent inondées. On vit des vaisseaux à sec sur la terre ferme parce que les eaux avaient reculé. Ce mal frappa la plus grande partie de la Bithynie et de l'Hellespont, et les deux Phrygies. Puis le fléau s'étendit avec le temps sur la terre, sans demeurer aussi violent qu'il l'avait été au début, mais s'apaisant peu à peu jusqu'à ce qu'il eût entièrement pris fin.

(71) Priscus est l'une des sources, à travers Eustathe, d'Évagre pour les parties civiles de son *Histoire*, cf. KRUMBACHER, 246. Les fragments de Priscus sont dans *F.H.G.*, IV, 71 ss.

(72) Guerres d'Attila, STEIN, I, 291-294.

(72a) Séisme de 447 (ici 26.32 - 27.17). Chute du mur prolongeant le mur théodosien de Constantinople à l'intérieur des terres (*συμπεσεῖν τε τὸ καὶ τὸ Χερσονήσου καλούμενον μακρὸν τεῖχος*), STEIN, I, 294.

18. Vers ces temps-là furent envoyés par Théodose comme gouverneurs d'Antioche Memnonius, Zoïle et Calliste, tous distingués dans notre religion. Memnonius releva depuis le sol, avec soin et diligence, l'édifice nommé par nous Psèphion (73), y ayant laissé au milieu une cour à ciel ouvert. Zoïle releva le Portique Royal qui est du côté sud du Portique de Rufin, Portique Royal qui jusqu'à nous a gardé son nom (*sc.* de Zoïle), bien que la construction en ait été changée par suite des nombreuses vicissitudes des temps. Calliste, de son côté, érigea un édifice magnifique et connu de tous, que les gens d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, nomment Portique de Calliste, devant les statues élevées à Diké, tout droit vers le Forum où est le très beau palais, lieu où logent les maîtres des milices d'Orient (74). Après eux, Anatole, envoyé comme maître des milices d'Orient, | (p. 28) a élevé le Portique dit d'Anatole, qu'il a orné de marbres de toute sorte. Ces détails, bien que hors du sujet, ne sont pas sans intérêt pour ceux qui aiment à apprendre.

19. À cette même époque de Théodose, il y eut de fréquents soulèvements en Europe, sous le règne de Valentinien à Rome (75). Théodose les supprima, en envoyant sur terre et sur mer de grandes forces d'infanterie et de marine.

Théodose vainquit également les Perses qui avaient exercé des violences sous le règne de Yezdgerd (76), père de Barananès (Kavadh ?),

(73) *τὸ ... Ψηφίον* 27.22. Le mot revient ailleurs (LIDDELL-SCOTT-JONES [ci-après : L.S.J.], Suppl.) au sens de «ouvrage en mosaïque ou orné de mosaïques». DU CANGE (*Gloss.*) avait déjà conjecturé ce sens.

(74) *τῶν στρατηγῶν* 27.29 s. Le mot doit avoir même sens que *στρατηγός*, l. 32, où le titre est donné au complet, *στρατηγὸς τῶν ἑῴων ταγμάτων*, ***magister militum per Orientem***, cf. STEIN, I, 122 s.

(75) Valentinien III, 425-455. Sur cette période en Occident, cf. STEIN, I, 317-350. Il s'agit essentiellement de la guerre des Vandales. Il est exact que la régente Galla Placidia ait fait appel à l'aide de Théodose II, notamment en 431 où Aspar, à la tête d'une armée orientale, parut en Afrique pour y être d'ailleurs battu par Genséric (STEIN, I, 321), encore en 441, où Théodose II envoya une armée considérable qui devait passer en Afrique, mais demeura, en fait, en Sicile, sans obtenir aucun résultat (STEIN, I, 325). Ce que dit Évagre, que Théodose supprima (*καθεῖλε*) les «soulèvements» d'Occident, est très exagéré : Genséric resta maître de l'Afrique (traité de 442 : STEIN, I, 325).

(76) Yezdgerd II, 438-457. Cf. STEIN, I, 291. C'est bien sous son règne (et non celui de son fils) qu'il y eut une incursion des Perses en territoire romain. Traité romano-perse en 442, STEIN, II (Paris-Bruges, 1949), 93.

ou, comme le veut Socrate, sous le règne de Barananès lui-même, en sorte que, lorsque les Perses eurent envoyé une ambassade, on leur accorda la paix, qui dura jusqu'à la douzième année du règne d'Anastase (77). Tout cela a été raconté par d'autres, mais en particulier très élégamment résumé par Eustathe d'Épiphanie en Syrie, qui a décrit aussi la prise d'Amida (78).

C'est alors aussi, dit-on, que les poètes Claudien (79) et Cyr furent élevés à leurs postes, que Cyr en particulier parvint à la plus haute charge des préfets, celle que nos prédécesseurs appellent Préfet du Prétoire (*ὕπαρχος τῆς αὐλῆς*) (80) et qu'il fut mis à la tête de toutes les troupes d'Occident, au temps où Carthage était occupée par les Vandales et où Genséric régnait sur les Barbares (81).

20. Théodose donc épousa Eudocie (82), après qu'elle eut participé au baptême du salut. Elle était de race athénienne, éloquente et remarquable par sa beauté : c'est l'Augousta Pulchérie, sœur de Théodose, qui avait été l'intermédiaire de ce mariage. D'Eudocie naquit une fille, Eudoxie, que plus tard, quand elle eut atteint l'âge du mariage, épousa l'Empereur Valentinien (III), qui pour cela avait quitté la Vieille Rome et s'était rendu à Constantinople (83). Eudocie, plus tard, alla à

(77) Anastase, 491-518. Douzième année, 502. C'est, en effet, à cette date que la guerre reprit, STEIN, II, 92-101.

(78) Eustathe, chroniqueur, dont l'Histoire s'arrête à 502/3, cf. KRUMBACHER, 246. Prise d'Amida par Kavadh le 11 janvier 503, STEIN, II, 94.

(79) Comme le note déjà VALOIS, la mention de Claudien est étrange, puisqu'il est mort en 404. Peut-être Évagre le joint-il à Cyr (ou Cyrus) parce qu'ils naquirent tous deux en Égypte, Claudien à Alexandrie (cf. SUIDAS), Cyr à Panopolis. D'autre part, il est exact que Claudien fut poète grec avant de composer en latin, et qu'il remplit certaines charges (mais pas sous Théodose II !), cf. VOLLMER, *ap.* P.W., III, 2652-2660, en particulier 2653.25 s. Claudien fut *vir clarissimus, tribunus* et *notarius* (il ne peut guère s'agir de Claudianus Mamertus, mort c. 474, qui ne remplit aucune charge, cf. JULICHER, *ap.* P.W., III, 2660-2661).

(80) Sur Cyr ou Cyrus, cf. STEIN, I, 293-297. Préfet de la Ville de Constantinople probablement depuis 435, et simultanément, depuis la fin de 439, préfet du prétoire d'Orient. Très en faveur auprès de l'impératrice Eudocie.

(81) Carthage fut prise par les Vandales le 19 octobre 439, cf. STEIN, I, 324.

(82) Mariage le 7 juin 421 (STEIN, I, 281 s.), par les soins de Pulchérie, sœur aînée de Théodose II et qui l'avait élevé (cf. STEIN, I, 275 s.). Sur Eudocie, cf. SEECK *ap.* P.W., VI, 906-910.

(83) C'est en octobre 437 qu'eut lieu ce mariage à Constantinople, STEIN, I, 285. Eudoxie avait 15 ans (née en 422). Sur elle, cf. SEECK *ap* P.W., VI, 925 s.

la Ville Sainte du Christ notre Dieu, et, une fois arrivée ici (à Antioche), prit la parole devant le peuple et finit par ces mots :

| (p. 29) «Je me vante d'être de votre race et de votre sang» (*Il.* VII 211, XX 2), faisant allusion aux colonies envoyées de Grèce à Antioche (84). Si l'on s'intéresse vivement à la question, le géographe Strabon en a traité minutieusement (XVI, 750), de même Phlégon et Diodore de Sicile, puis Arrien et le poète Pisandre (85), et outre cela Ulpien (86), et ces tout excellents sophistes Libanius (87) et Julien (88). Les Antiochiens l'ont honorée d'une statue de bronze artistement travaillée, qui subsiste jusqu'à nous. C'est sur les exhortations d'Eudocie que Théodose a montré la plus grande estime pour Antioche, agrandissant le rempart jusqu'à la porte menant au faubourg de Daphné — on peut, si on le veut, l'apercevoir encore : jusqu'à nous en effet l'ancien mur se suit à la trace, ce qui en reste guidant le regard — : il y en a pourtant qui disent que c'est Théodose l'Ancien (89) qui a agrandi le

(84) Sur ce premier pèlerinage d'Eudocie à Jérusalem (en 438) et le discours à Antioche, cf. STEIN, I, 296 s. ; SEECK, *l.c.*, 907.

(85) Pisandre de Laranda en Lycaonie, cf. KEYDELL *ap.* P.W., XIX, 145 s. Ecrivit sous Alexandre Sévère des *Ἡρωικαὶ θεογαμίαι* (unions de dieux avec des mortelles), où sont relatées des fondations de villes. La fondation d'Antioche résulte de l'union de Zeus et d'Io.

(86) Ulpien d'Émèse, qui enseigna la rhétorique à Antioche sous Constantin (324-337). Eunape le mentionne dans sa Vie de Prohaeresius, *Vit. Soph.*, 484, W. CAVE WRIGHT (*L.C.L.*). Il composa sans doute une déclamation sur Antioche.

(87) Dans l'*Antiochikos* (XI, 44-51, FOERSTER, I, 451-453). C'est la même légende de l'union de Zeus et d'Io, à la suite de laquelle Inachos, père d'Io, voyage en tout lieu avec Triptolème, jusqu'à ce qu'il arrive à un endroit si plaisant que Triptolème y fonde la ville d'Ioné (en souvenir d'Io), laquelle plus tard sera Antioche.

(88) BIDEZ-PARMENTIER renvoient au *Misopogon* de l'empereur Julien, 367C. Mais Julien dit là simplement : *καὶ δὴ πρότερον ἐπῄνουν ὑμᾶς ..., νομίσας ὑμᾶς μὲν Ἑλλήνων παῖδας, ἐμαυτὸν δὲ ... Ἕλληνα τοῖς ἐπιτηδεύμασιν ὑπελάμβανον ὅτι μάλιστα ἀλλήλους ἀγαπήσομεν.* Cela n'indique pas précisément qu'Antioche soit issue d'Athènes, et, d'autre part, il semble étrange qu'Évagre puisse appeler ici Julien *πανάριστος σοφιστής*, alors que plus haut (26.12), il était *ὁ ἀλιτήριος, ἡ θεοστυγὴς τυραννις*. Mieux vaut donc penser à Julien le sophiste d'Athènes, maître de Prohaeresius, cf. EUN., *Vita Soph.*, 466-476, CAVE WRIGHT, et GERTH *ap.* P.W., X, 10 s.

(89) *Scil.* Théodose I, 379-395.

rempart. Outre cela, Théodose donna une somme d'or d'un poids de 200 livres au Bain de Valens, qui avait été en partie incendié (90).

21. Après cela donc, Eudocie fit deux séjours à Jérusalem. Pourquoi elle le fit, dans quel dessein «principal», comme on dit, il faut le laisser à ceux qui en ont écrit, bien qu'ils ne me paraissent pas dire la vérité (91). Quoi qu'il en soit, une fois arrivée à la Ville Sainte du Christ, elle fit beaucoup de bien par désir d'honorer le Dieu Sauveur, au point de construire de saints monastères et ce qu'on nomme les laures : dans ces deux institutions (monastères et laures), le régime est sans doute différent, mais le genre de vie ne vise qu'au seul but de plaire à Dieu.

Les uns, en effet (92), vivant en communauté, ne sont dominés par aucun des biens qui appesantissent vers la terre. Ils n'ont pas d'or : et pourquoi parlerais-je d'or, quand ils n'ont même pas de vêtement qui leur appartienne, ni rien de ce qui se mange. Le grossier manteau, en effet, ou la tunique sans manches que l'un porte aujourd'hui, un autre, peu après, s'en revêt, si bien que le vêtement de tous paraît être celui d'un seul, le vêtement d'un seul celui de tous. Leur table est dressée en commun, non assaisonnée de morceaux relevés ni d'aucune | (p. 30) des autres friandises, mais les accueillant avec des légumes verts et secs qui ne leur fournissent que ce qu'il faut tout juste pour vivre et cela seul. Ils offrent en commun jour et nuit leurs supplications à Dieu, s'accablant à ce point, se livrant par leurs travaux d'ascèse à de telles macérations qu'on croirait voir sur la terre des cadavres hors de leurs tombeaux. Il y en a qui souvent pratiquent ce qu'on nomme «jeûnes prolongés» (93), demeurant sans manger deux et trois jours,

(90) Valois renvoie justement à Amm. Marc., XXXI, 2 : *vocesque praeconum audiebantur assidue mandantium congeri ligna ad Valentini lavacri succensionem, studio ipsius principis conditi.*

(91) Premier séjour (effectivement depuis Antioche) en 438. Second séjour de 441 à sa mort (à Jérusalem) en 460. Il semble qu'Eudocie fût tombée en disgrâce, cf. Stein, I, 296 s. ; Seeck, 907 s. (Seeck paraît douter d'une disgrâce). Sur les bienfaits d'Eudocie à Jérusalem, Seeck, *ibid.*, 908 s. Sur ses relations avec le moine Euthyme, mes *Moines d'Orient*, III, 1, *Vie de S. Euthyme*, ch. 30 (101-103 : Eudocie avait soutenu quelque temps le monophysisme ; Euthyme la ramena à l'orthodoxie).

(92) Ce paragraphe a été traduit dans ma *Vie de Syméon le Fou*, ap. Léontis de Néapolis, *Vie de Syméon le Fou et Vie de Jean de Chypre*, Paris, 1974, Introduction, p. 31-35.

(93) *τὰς καλουμένας ὑπερθεσίμους* (*sc. νηστείας*) 30.6. Lampe ne cite qu'un autre exemple, de Jean Climaque

quelques-uns même cinq jours ou plus, et ils prennent à peine part à la nourriture indispensable.

D'autres au contraire, suivant la voie opposée, s'enferment seuls dans des maisonnettes, de si peu de largeur, de si peu de hauteur qu'ils ne peuvent pas même redresser leur corps, ni non plus s'étendre à loisir. Ils se tiennent fixés dans des cavernes et des trous du sol, selon le mot de l'Apôtre (*Hebr.* 11, 38). D'autres font leurs suppliques à Dieu dans la compagnie des bêtes féroces et dans des retraites souterraines que rien ne signale. Et il y en a même qui ont imaginé une autre sorte d'ascèse, qui surpasse tout degré de courage et d'endurance. Partis, en effet, pour le désert torride où ils ne couvrent que leurs parties sexuelles, ils laissent nu, hommes et femmes, tout le reste du corps, le livrant aux gels les plus extrêmes comme aux brûlures des vents, méprisant également la chaleur du soleil et le froid. Ils repoussent entièrement les aliments ordinaires des hommes, mais paissent le sol — on les nomme «mangeurs d'herbe» (*βόσκοι*) (94) —, ne tirant de cette nourriture que de quoi rester en vie, en sorte qu'avec le temps ils finissent par ressembler aux bêtes : leur aspect même a changé et ils n'ont plus, quant au sentiment, de commerce avec les hommes. Ils les fuient d'ailleurs dès qu'ils en ont aperçu, et, si on les poursuit, ils trouvent le moyen d'échapper à la vue ou par la vitesse de leur course ou grâce aux obstacles de quelque lieu impraticable.

| (p. 31) Je veux dire aussi un autre trait, qui a failli m'échapper, bien qu'il l'emporte sur tout le reste. Il y en a, en très petit nombre certes, mais enfin ils existent, qui, lorsqu'à force de vertu ils sont parvenus à l'impassibilité, retournent au monde en plein milieu de son tumulte. Ils se manifestent comme des gens à l'esprit dérangé et foulent ainsi la vaine gloire, cette tunique que l'âme est naturellement disposée à quitter en dernier, selon le mot du sage Platon (ATH. XI, 507D). Ils s'appliquent de la sorte à manger avec un parfait détachement, même si ce doit être chez des cabaretiers ou à l'éventaire de revendeurs, ne rougissant ni du lieu, ni de l'individu, ni de quoi que ce soit. Ils fréquentent souvent les bains, se réunissant la plupart du temps aux femmes et se lavant avec elles, devenus si bien maîtres de leurs passions qu'ils tyrannisent l'instinct naturel, et que, ni par la

(94) Cf. SOZOMÈNE, *H.E.*, VI, 33, 2 (289.10 BIDEZ) : *τούτους δὲ καὶ βόσκους ἀπεκάλουν... · τροφῆς δὲ ἡνίκα γένηται καιρός, καθάπερ νεμόμενοι, ἅρπην ἔχων ἕκαστος, ἀνὰ τὸ ὄρος περιιόντες τὰς βοτάνας σιτίζονται.*

vue, ni par le toucher, ni même par un embrassement, ils ne sont sujets à un épanchement séminal. Avec les hommes ils sont hommes, avec les femmes, femmes, ils veulent participer à l'un et l'autre sexe et ne pas appartenir à un seul. Pour le dire en résumé, dans ce genre de vie suprêmement excellent et inspiré de Dieu, la vertu institue des lois contre la nature, ayant fixé ses propres normes, en sorte qu'ils ne participent à aucune des choses nécessaires jusqu'au point de la satisfaction : leur règle leur commande de souffrir de la faim et de la soif, et de ne se couvrir le corps que dans la mesure où la nécessité les y force. Et avec cela, le régime alimentaire est pour eux si exactement contrebalancé que, s'ils se portent à une manière de vivre diamétralement contraire, ils ne s'aperçoivent même pas du changement de la balance, bien que la différence soit très grande (95). Les contraires sont pour eux si bien mêlés, la grâce divine rassemblant ce qui ne peut être mélangé et de nouveau le divisant, qu'en eux logent ensemble vie et mort, qui sont tout opposés l'un à l'autre et par la nature et en fait. Là où il y a passion, il leur faut être cadavres et au dedans de la tombe ; là où il y a supplication à Dieu, il leur faut être vigoureux de corps, gonflés au plus haut point de sève, même s'ils sont hors de saison par l'âge. Et l'une et l'autre vies (96) sont si bien enlacées en eux que, | (p. 32) tout en ayant quitté entièrement la chair, ils vivent toujours en commerce avec les vivants, apportant des remèdes aux corps et présentant à Dieu les voix des suppliants, continuant au reste le même genre de vie que précédemment, sauf qu'ils ne sont pas dans le besoin des choses nécessaires et ne sont pas reclus en un seul lieu, mais écoutent tout venant et se mêlent à tous. Ils font, sans s'interrompre, une foule de génuflexions et se relèvent continuellement, le seul désir de Dieu ranimant en eux la vieillesse et la faiblesse qu'ils se sont volontairement données : ce sont des sortes d'athlètes désincarnés, des lutteurs privés de sang, eux qui remplacent par le jeûne l'abondance et le luxe de la table, qui regardent comme une complète satisfaction le fait de n'avoir, autant que possible, goûté à rien. Quand pourtant un étranger est arrivé chez eux, même au petit matin, ils l'accueillent avec tant de marques de bienveillance et boivent si bien à sa

(95) Tour alambiqué pour dire simplement que ces pseudo-fous sont aussi capables de s'empiffrer à l'occasion que de mourir de faim.

(96) *Scil.* la vie d'ascèse (cf. *τά τε ἄλλα ὁμοίως τῇ προτέρᾳ βιοτῇ διεκτελοῦντες* 32.3 s.) et la vie dans le monde.

santé, — ayant inventé cette fois, comme autre sorte de jeûne, de manger bien qu'ils n'en aient pas envie —, qu'à voir la chose on se demande avec stupeur comment, alors qu'ils sont si dépourvus pour une table satisfaisante, ils suffisent en si peu de temps à une parfaite hospitalité : ennemis qu'ils sont de leurs propres vouloirs et de leur nature, ils font des concessions aux désirs de ceux qui les approchent, pour que, en tout, le plaisir de la chair soit en eux chassé, et que l'âme tienne le gouvernail, choisissant prudemment et conservant tout au long ce qui est le meilleur et qui plaît à Dieu : bienheureux pour la vie qu'ils mènent ici-bas, plus bienheureux encore pour leur passage d'ici là-haut, passage vers lequel ils tendent sans cesse, béants d'espoir, aspirant à voir leur Bien-Aimé.

22. L'épouse donc de Théodose, après s'être entretenue avec beaucoup de ces saints moines et, comme je l'ai dit (29.23 s.), après avoir construit beaucoup de tels monastères et en outre avoir remis en un meilleur état les remparts de Jérusalem, éleva aussi une très grande église, surpassant toute autre en excellence et en beauté, en l'honneur du premier des diacres et martyrs Étienne, à une distance de Jérusalem de moins d'un stade : c'est là aussi qu'elle fut enterrée quand elle eut passé à la vie qui ne vieillit pas (460).

Quand après cela, ou, comme le veulent certains, avant Eudocie, Théodose eut, lui aussi, échangé ce règne-ci pour un meilleur, |(p. 33) c'est le très excellent Marcien, qui l'avait servi pendant trente-huit ans, qui revêtit la charge d'Empereur des Romains (97). Ce qui s'est

(97) BIDEZ-PARMENTIER écrivent : *Ἀμείψαντος δὲ μετὰ ταῦτα, ἢ καὶ ὡς τισι δοκεῖ πρὸ τῆς Εὐδοκίας, καὶ Θεοδοσίου, τὴν βασιλείαν ὀκτὼ καὶ τριάκοντα ἔτεσι τούτῳ διακονησαμένης, Μαρκιανὸς ὁ πανάριστος τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν περιβάλλεται* 32.31 - 33.2. *Διακονησαμένης* est une correction (aucun manuscrit ne le porte) et paraît évidemment faux : cela ne peut aller qu'avec *Εὐδοκίας*, mais Eudocie n'a pas «aidé, assisté, servi» *τούτῳ*, *scil.* Théodose, 38 ans, puisqu'ils n'ont été mariés que 23 ans (mariage 437 - mort de Théodose 28 juillet 450). Une autre correction (CHRISTOPHORSONUS) est *διακονησαμένου* (allant cette fois avec *Θεοδοσίου* et ayant pour compl. dir. *τὴν βασιλείαν*. Mais cela encore est faux, car Théodose a commencé de régner le 1er mai 408 (soit 42 ans de règne), et en outre *τούτῳ* ne répond plus à rien. Les mss. ALP et la vulgate (VALOIS-READING) ont *διακονησαμένην* qui ne peut se construire. Seul B (*Baroccianus* 142, XIVe s.) a *διακονησάμενος* qui, cette fois, donne un sens : *Ἀμείψαντος ... καὶ Θεοδοσίου τὴν βασιλείαν, ὄκτω καὶ τριάκοντα ἔτεσι τούτῳ* (Théodose) *διακονησάμενος Μαρκιανὸς κτλ.* Autrement dit, quand Marcien a commencé de régner, il avait déjà servi Théo-

accompli sous son règne d'Empereur de la *pars Orientis*, la suite de mon récit va le présenter, si l'inspiration divine continue de me manifester sa bienveillance.

dose pendant 38 ans. Marcien est né en 396. Si on lui donne seize ans, âge normal, pour être soldat comme son père (cf. ÉVAGRE, II, 1), cela nous met à 412. De 412 à 450 il y a juste 38 ans. — Rappelons que Marcien a régné du 24 août 450 à fin janvier ou début février 457 (STEIN, I, 351-353 ; ENSSLIN *ap.* P.W., XIV, 1514-1529), et que c'est sous son règne qu'a eu lieu le Concile de Chalcédoine, STEIN, I, 312-315 ; DUCHESNE, 389-454 ; BARDY, 226-240.

(p. 34) *Contenu du IIe livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre* (1)

1. Sur l'Empereur Marcien, et sur les signes célestes qui ont précédé son avènement, lui annonçant l'empire.
2. Sur le Concile de Chalcédoine, et la cause de sa réunion.
3. Description de l'église de la martyre Euphémie à Chalcédoine et récit des miracles qui s'y accomplissent.
4. Sur les sujets qui furent soulevés à ce concile et les décrets qui y furent pris, comment Dioscore d'Alexandrie y fut déposé, comment en revanche Théodoret, Ibas et quelques autres furent rétablis sur leurs trônes (2).
5. Sur le soulèvement qui eut lieu à Alexandrie à cause de l'élection de Protérius (3), de même aussi à Jérusalem.
6. Sur le manque de pluie qui régna alors, la famine et la peste. Comment, en certains lieux, la terre, de façon paradoxale, produisit d'elle-même ses fruits.
7. Sur l'assassinat de Valentinien (4) et la prise de Rome ; et sur d'autres empereurs de Rome.
8. Sur la mort de Marcien et le règne de Léon (5). Et comment les

(1) Sur les sources d'Évagre pour les livres II et III, cf. la note importante de DUCHESNE, 455, n. 1. La source principale est le récit du rhéteur Zacharie de Gaza sur la période 450-491. «Son livre, rédigé en grec, a été mis largement à contribution par Évagre (II et III), qui le cite souvent». Plus loin, dans la même note, sur les événements entre le Concile de Chalcédoine et la mort de Zénon (474-491) : «Vient ensuite Evagrius lui-même, qui ajoute beaucoup aux récits de Zacharie. Evagrius, secrétaire du patriarche d'Antioche Grégoire (569-594), puis fonctionnaire à Constantinople, nous a laissé une histoire ecclésiastique en six livres..., ouvrage sérieux et bien documenté».

(2) *ἀνεκλήθησαν* 35.11. Littéralement : «il y eut *révocation* de leur *καθαίρεσις*» (en 449, cf. 18.11-13). Sur cette révocation, cf. DUCHESNE, 444 s.

(3) Comme patriarche d'Alexandrie à la place de Dioscore, exilé à Gangres. Sur l'émeute, cf. DUCHESNE, 474-476. Sur les troubles à Jérusalem, cf. STEIN, I, 352.

(4) Valentinien III, assassiné le 16 mars 455, cf. STEIN, I, 349. Prise de Rome par Genséric, 2 juin 455 : cf. STEIN, I, 366.

(5) Léon I, 7 février 457 - 474. Cf. STEIN, I, 353-362.

hérétiques d'Alexandrie égorgent Protérius et livrent le patriarcat à Timothée Élure (6).

9. Sur les lettres encycliques de l'empereur Léon (7).
10. Sur les réponses des évêques et de Syméon le Stylite.
11. Sur l'exil de Timothée Élure et sur l'élection de Timothée Salofacial (au Turban blanc), et sur Gennade et Acace, patriarches de Constantinople (8).
12. Sur le séisme qui eut lieu à Antioche (458), trois cent quarante-sept ans après celui qui eut lieu sous Trajan.
13. Sur l'incendie qui eut lieu à Constantinople (9).
14. Sur les maux qui frappèrent l'univers.
15. Sur le mariage de Zénon et d'Ariane (10).
16. Sur Anthémius, empereur à Rome (11), et sur les empereurs qui l'ont suivi.
17. Sur la mort de Léon, le règne de Léon le Jeune, puis de Zénon son père.
18. Résumé des sujets soulevés au Concile de Chalcédoine, placé à la fin du IIe livre.

(6) Massacre de Protérius le Jeudi saint, 28 mars 457 (DUCHESNE, 479 s.). Patriarcat monophysite de Timothée Élure (le Chat, *Αἴλουρος*), 457-460. À cette dernière date il est exilé par Léon I à Gangres, puis à Cherson en Crimée (cf. DUCHESNE, 480-485). Rappelé à Alexandrie par l'usurpateur Basiliscus en 475 (*ibid.*, 488-491), il meurt deux ans après, le 31 juillet 477 (*ibid.*, 499).

(7) Il s'agit de l'affaire de Timothée Élure et du Concile de Chalcédoine, cf. DUCHESNE, 482 : «Deux questions furent envoyées (par Léon) à tous les métropolitains : Fallait-il maintenir le concile de Chalcédoine? Fallait-il reconnaître Timothée comme évêque d'Alexandrie?» En note 2 : «Les documents de cette affaire furent réunis en un recueil appelé *Encyclia* (ÉVAGRE, *H.E.*, II, 9, 10) que CASSIODORE (*Divin. Litt.*, 11) fit traduire par le moine Épiphane».

(8) Élection de Timothée Salofacial, DUCHESNE, 485 s. Gennade, patriarche de Constantinople 458-471. Acace, patriarche de Constantinople 471-489. Sur celui-ci et ses démêlés avec le pape Félix, cf. DUCHESNE, 487 s. et 500-518.

(9) En 465. Il en est question dans la *Vie de Daniel le Stylite*, ch. 23 et 26. Cf. mes *Moines d'Orient*, II, 120 et 122 s.

(10) Ariane était la fille aînée de Léon I ; elle épousa en 467 le chef isaurien Tarasicodissa, qui prit le nom de Zénon (STEIN, I, 358). C'est de ce mariage que naquit le petit Léon, petit-fils de Léon I. Peu après la mort de Léon I (18 janvier 474), le jeune empereur Léon II nomma son père Auguste (9 février 474) et c'est effectivement Zénon qui prit le pouvoir, STEIN, I, 362.

(11) Empereur à Rome de 467 à 472. Nommé par les soins de Léon I (STEIN, I, 359), il fut assassiné le 11 juillet 472 par le burgonde Gondebaud, neveu de Ricimer, STEIN, I, 389-395.

(p. 36) *Histoire Ecclésiastique*
d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire

LIVRE II

1. Ce qui s'est passé au temps de Théodose (II) a été exposé en détail dans le premier livre. Eh bien! mettons en scène Marcien, l'illustre Empereur des Romains, racontons d'abord quel il fut, d'où il vint, et comment il a ceint la couronne des Romains. Ceci fait, exposons ce qui s'est passé sous son règne, en mettant les événements chacun à sa date.

Marcien donc, comme l'ont narré, entre autres nombreux historiens, spécialement Priscus le Rhéteur, était Thrace de race, fils d'un militaire. Désireux de suivre la carrière de son père, il partit pour Philippopolis [1], où il pouvait entrer dans les rangs de l'armée. Comme il se rendait à la ville, il voit sur le chemin, jeté à terre, un cadavre récemment égorgé. S'étant approché — il était, en effet, excellent en toutes vertus et, en particulier, très miséricordieux —, il en eut pitié et s'arrêta assez longtemps dans sa course, désireux de rendre à la victime les devoirs dus aux morts. Quand, cependant, certains l'eurent vu qui s'était ainsi arrêté, ils avertirent les magistrats de Philippopolis : ceux-ci firent venir Marcien et l'interrogèrent sur le meurtre. Et alors que les conjectures et les vraisemblances allaient l'emporter sur la vérité et sur ce que disait Marcien, qui niait avoir tué cet homme, | (p. 37) alors qu'il était sur le point d'être puni pour le meurtre, soudain, une assistance divine livre le meurtrier. Il perdit la tête en punition de son crime et accorde ainsi à Marcien de garder la

(1) Philippopolis fut l'une des villes prises par Attila en sa première guerre (441), cf. STEIN, I, 291 (sur Philippopolis, place principale de la Thrace du Nord sur la rive droite de l'Hébros (Maritza), cf. surtout DANOFF *ap.* P.W., XIX, 2244-2263 : c'était une des garnisons importantes de l'armée byzantine). Mais si, en 450, Marcien était âgé de 58 ans (STEIN, I, 311), les événements ici rapportés sur le jeune Marcien sont évidemment antérieurs à la prise de la ville par Attila.

sienne. Sauvé de la sorte de façon extraordinaire, il arrive chez l'un des officiers de l'armée qui étaient là, désireux d'être inscrit dans la troupe. Ceux-ci, qui l'admiraient et avaient justement conjecturé qu'il deviendrait grand et très considérable, l'accueillent très volontiers et l'inscrivent dans leurs registres, non pas comme un soldat du dernier rang, comme le veulent les règles militaires, mais au grade qu'avait possédé un soldat récemment mort — il s'appelait Auguste —, et ainsi ils l'inscrivirent au rôle sous le nom de «Marcien qui est aussi Auguste», d'où vient que le nom a passé à la dénomination de nos Empereurs, le fait d'être appelés Augustes quand ils sont revêtus de la pourpre : comme si, dans le cas de Marcien, le nom n'avait pas souffert de rester tel quel sans la dignité, ou comme si en retour la dignité n'avait pas cherché d'autre nom pour marquer la majesté, en sorte que ce nom est tout à la fois propre et commun, le haut rang et l'appellation étant signifiés par un même vocable (2).

Il se produisit encore un autre signe capable d'indiquer sûrement à Marcien qu'il règnerait un jour. Comme, en effet, dans une campagne avec Aspar contre les Vandales, il avait été fait prisonnier en même temps que beaucoup d'autres, dans une grande défaite qu'avait subie Aspar de la part des Vandales (3), il fut conduit à travers la plaine avec les autres prisonniers, car Genséric avait voulu voir les captifs : lorsqu'ils eurent été rassemblés, Genséric se tint assis dans une chambre haute, et il se réjouissait de voir cette masse de gens pris au filet. Comme le temps traînait en longueur, chaque prisonnier s'occupait à sa guise : les gardes, en effet, sur l'ordre de Genséric, avaient détaché leurs chaînes. Tel faisait donc ceci, tel autre cela. Quant à Marcien, il

(2) Point n'est besoin d'indiquer que tout cela est pure fantaisie byzantine. *Augustus*, comme chacun sait, fut un surnom donné à Octave le 16 janvier 27 av. J.C., et qui passa de là dans la titulature de ses successeurs (sauf Vitellius). L'impératrice est régulièrement dite *Augusta*. BIDEZ-PARMENTIER ne signalant pas de source en marge du grec, il est possible que ce trait soit de l'invention d'Évagre.

(3) Il doit s'agir de la campagne en Afrique de 431 ou 432, cf. STEIN, I, 321 : «Le gouvernement de l'Empire d'Occident se sentait incapable de venir à bout des Vandales par ses propres moyens... La régente (Placidie) demanda donc secours à Théodose II et fut entendue. A la tête d'une armée orientale... Aspar parut en Afrique, où Genséric leva le siège d'Hippone. Mais dans une nouvelle bataille rangée, les Vandales furent vainqueurs une fois de plus (431 ou 432) et, bien qu'Aspar demeurât en Afrique les années suivantes, les Romains ne purent empêcher les Vandales de s'emparer des villes l'une après l'autre».

s'était assis sur la plaine et s'était endormi sous le soleil, qui était chaud et brûlant, vu la saison. Or un aigle venu des hauteurs s'était placé au-dessus de Marcien et, lui faisant de ses ailes éployées un barrage à la verticale contre le soleil, lui procurait, à la manière d'un nuage, de l'ombre | (p. 38) et par suite un soulagement. Genséric admira la chose, et, ayant supputé par une juste conjecture l'avenir, il fit venir Marcien, le délivra de sa captivité et lui fit jurer par de terribles serments que, lorsqu'il serait parvenu à l'empire, il tiendrait sa parole envers les Vandales et ne leur ferait jamais la guerre : Procope, en son *Histoire* (I, 327), dit que Marcien s'en tint à ce qui avait été convenu (4). Mais passons à la suite du sujet, laissant là la digression.

Marcien fut pieux envers Dieu, juste envers ses sujets, tenant pour richesse non pas celle qui est gardée en réserve, ni non plus celle qui résulte de la perception d'impôts, mais seulement celle qui suffit à secourir les pauvres et à permettre aux très riches de garder leurs biens en sûreté (5). Il se fit redouter non par les châtiments qu'il fit subir, mais par l'opinion que sa justice donna, qu'il ne laisserait point de crimes impunis (6). Aussi regarda-t-il sa puissance impériale comme une récompense de la vertu, non comme une possession reçue par héritage, quand le Sénat et tous ceux qui avaient atteint au sommet des charges lui eurent à l'unanimité conféré le pouvoir, sur l'avis de Pulchérie, qu'il épousa d'ailleurs à titre d'impératrice, mais sans l'avoir connue, car elle demeura vierge jusqu'à la mort (7). Cet avènement de Marcien eut lieu avant que Valentinien, empereur de Rome, n'eût confirmé le vote (8). Quand pourtant il y eut lui aussi donné son

(4) De fait, Marcien resta en paix avec les Vandales, cf. STEIN, I, 352 s. : «Les guerres faites par l'Empereur d'Orient sous Marcien furent insignifiantes... Il recula devant la perspective d'une guerre vandale, lorsque après la mort de Valentinien III (16 mars 455) Genséric fut devenu pour la *pars Occidentis* le pire des fléaux».

(5) Cf. STEIN, I, 351 : «Une remise des arriérés d'impôts, décrétée tout de suite après l'avènement de Marcien, profita surtout à la classe sénatoriale et c'est uniquement dans l'intérêt de celle-ci que l'on réduisit à trois les postes onéreux de préteur, que l'on exempta de l'obligation de revêtir la préture les membres de la classe sénatoriale ne résidant pas à Constantinople, et que l'on supprima totalement l'impôt sur la classe sénatoriale institué par Constantin le Grand».

(6) *φοβερὸς οὐκ ἐν τῷ τιμωρεῖσθαι, ἀλλ' ἐν τῷ τιμωρήσεσθαι* 36.14 s. J'ai emprunté la traduction de cette phrase à un vieil auteur (COUSIN, Président en la Cour des Monnaies, Paris, chez Damien Foucault, 1686), qui est parfois excellent.

(7) Pulchérie avait fait vœu de virginité, STEIN, I, 276.

(8) Cf. STEIN, I, 311 : «Juridiquement c'est Valentinien III qui était désormais»

assentiment à cause de la vertu de Marcien, celui-ci voulut qu'une même façon d'honorer Dieu fût acceptée en commun de tous, — les opinions qui par impiété étaient entrées en confusion étant de nouveau pieusement ramenées à l'unité (9) —, et que les marques d'honneur données à la Divinité le fussent partout au moyen d'une seule et même façon de glorifier Dieu.

2. Tandis donc qu'il délibérait sur ces questions, viennent à lui, d'une part, les apocrisiaires de Léon, l'évêque de la Vieille Rome, déclarant que, au second Concile d'Éphèse (449), Dioscore n'avait pas admis le tome de Léon, qui se trouvait être la règle de l'orthodoxie (10) ; d'autre part, ceux qui, ayant subi violence de la part de Dioscore même, suppliaient que leur sort | (p. 39) fût jugé par un concile (11). C'est surtout Eusèbe, l'ancien évêque de Dorylée, qui excitait les esprits ; il se plaignait d'avoir été déposé, lui et Flavien, par les intrigues de Chrysaphius, le porte-bouclier (12) de Théodose, parce

— après la mort de Théodose II — «souverain unique de tout l'Empire... ; on aurait dû attendre que Valentinien III décidât s'il entendait prendre lui-même le pouvoir en Orient ou le faire gouverner par un collègue qu'il se donnerait». Rappelons que Valentinien III était, par sa mère Placidie fille de Théodose I, petit-fils de cet empereur. À la mort de celui-ci, l'Empire s'était divisé en la *pars Occidentis* dévolue à Honorius, et la *pars Orientis* dévolue à Arcadius. Théodose II avait été le fils d'Arcadius. Lui mort, l'Empire entier devait donc revenir au petit-fils restant, Valentinien III, puisqu'il n'y avait plus en Orient, de la race théodosienne, qu'une femme, Pulchérie, fille d'Arcadius.

(9) Dans cette langue, «impiété» (*διὰ τὴν ἀσέβειαν* 38.24) et «piété» (*εὐσεβῶς* 38.25) veulent dire hétérodoxie et orthodoxie. Il s'agit du Concile de Chalcédoine (451).

(10) *Scil.* la lettre dogmatique (*ep.* 28) de Léon I à Flavien de Constantinople (13 juin 449), définissant, contre Eutychès, la doctrine orthodoxe de l'Incarnation, § 2 = *Ench. Patr.*, 2181-2182, § 3-4 = DENZINGER, 143-44, § 5 = *Ench. Patr.*, 2183. Dioscore, en 449, n'avait tenu aucun compte des lettres de Léon, cf. DUCHESNE, 414 s.

(11) Il s'agit des évêques qui avaient été déposés au concile de 449, Ibas d'Édesse, Daniel de Harran, Irénée de Tyr, Théodoret de Cyr, DUCHESNE, 419. Autre sens possible : «d'autre part les évêques qui, ayant subi violence... (*sc.* pour donner leur signature en 449), suppliaient que leur affaire fût jugée...» Cf. DUCHESNE, 425 s. : «Quant aux membres de l'assemblée d'Éphèse, on entendit bientôt leurs gémissements : nombre d'entre eux déclaraient avoir cédé à la violence et répudiaient les arrêts rendus en leur nom».

(12) Évagre dit le «porte-bouclier» (*ὑπασπιστοῦ*), mais le titre officiel de

que, comme Chrysaphius réclamait de l'argent, Flavien, à son élection, lui avait envoyé pour sa confusion des vases sacrés [13], et parce que Chrysaphius avait été dans les mêmes sentiments qu'Eutychès quant à l'hétérodoxie. Il disait en outre que Flavien avait été misérablement emmené de force par Dioscore, et avait été par lui chassé et frappé de coups de pied [14]. Telles furent les causes de la réunion du Concile à Chalcédoine. On envoya messages et messagers, et il y eut, par des lettres impériales [15], convocation des évêques de chaque lieu, d'abord à Nicée — comme on le voit par la lettre de l'évêque Léon de Rome aux Pères rassemblés à Nicée, où il leur écrit au sujet des légats qu'il avait envoyés en ce lieu, Paschasianus, Lucentius et d'autres [16] —, puis à Chalcédoine en Bithynie.

Zacharias le Rhéteur dit, sans doute avec parti pris, que Nestorius fut, de son lieu d'exil, mandé lui aussi à ce concile [17] : mais qu'il n'en fut pas ainsi est prouvé par le fait que tout au long du concile,

l'eunuque et favori Chrysaphius avait été celui de spatharius, porte-épée, cf. STEIN, I, 297. A la mort de Théodose, Chrysaphius, partisan d'Eutychès, perdit tout pouvoir (STEIN, I, 311), et Pulchérie (= Marcien) reprit de bonnes relations avec le pape Léon, DUCHESNE, 425 s.

(13) Comme le marque VALOIS, Théophane (p. 98, 100 DE BOOR) donne plus de détails. À l'instigation de Chrysaphius, Théodose, alors résidant à Chalcédoine, demanda à Flavien, récemment consacré, de lui envoyer des eulogies (pains bénits). Flavien ayant effectivement envoyé des pains bénits, Chrysaphius répondit que l'Empereur demandait des «eulogies d'or». Sur quoi Flavien répondit qu'il n'avait d'autre argent à offrir que les vases sacrés de l'église. Ce récit est plus vraisembable que celui d'Évagre, selon lequel Flavien aurait envoyé (*πέπομφε* 39.6) les vases sacrés.

(14) *Scil.* au concile de 449, cf. DUCHESNE, 417 : «Bousculé, meurtri, poursuivi de cris de mort, c'est à grand' peine que le malheureux (Flavien) parvient à trouver un refuge pour lui et pour les siens». Sur sa déposition, son exil et sa mort, cf. *ibid.*, 422 et note 2.

(15) *εὐσεβέσι γράμμασι* 39.11 s. est la traduction grecque de *sacra* (*-ae*), désignation propre d'une lettre impériale. On trouve aussi *σάκρα* en grec, cf. DU CANGE, *s.v.*

(16) Sur ces légats, cf. DUCHESNE, 427 s. Paschasianus ici 39.15, plus loin (42.5) Paschasinus.

(17) Nestorius était peut-être encore vivant (cf. DUCHESNE, 446-449, 452) ; il est au courant, dans le *Livre d'Héraclide*, du retournement des choses à la mort de Théodose II ; il est possible qu'il ait entendu parler du Concile de Chalcédoine, mais il n'y fait pas allusion. En tout cas, il ne fut certainement pas rappelé. Anathématisme contre lui à Chalcédoine, DUCHESNE, 444.

Nestorius fut frappé d'anathème. Une autre forte preuve en est dans la lettre d'Eustathe, évêque de Beyrouth, à un évêque Jean et à un autre Jean, prêtre, touchant les sujets soulevés au concile, où il écrit textuellement : «S'étant réunis de nouveau, ceux qui réclamaient les restes de Nestorius criaient contre le concile : 'Pourquoi les saints sont-ils anathématisés?'. Sur quoi l'Empereur, s'étant irrité, les fit chasser au loin par ses gardes» (18). Comment donc Nestorius eût-il pu être rappelé d'un si lointain lieu d'exil, je ne saurais le dire.

3. Les évêques se rassemblent donc dans le sanctuaire de la martyre Euphémie. Celui-ci est bâti à Chalcédoine de Bithynie, et est distant du Bosphore de moins de deux stades, dans un joli endroit qui doucement s'élève : si bien que la montée est à peine sentie | (p. 40) par ceux qui se rendent à l'église de la martyre, et qu'ils se trouvent tout soudain en haut une fois qu'ils sont parvenus au dedans de l'enclos sacré : de sorte que, quand ils jettent les yeux de ce lieu de guette, ils ont une vue complète, à leurs pieds, des étendues plates et unies, soit verdoyantes de gazon soit ondulant de moissons et enjolivées par le spectacle d'arbres de toute sorte, et des montagnes couvertes de bois qui se dressent avec noblesse vers le haut ou se bombent, et encore des plaines marines de diverse sorte, ou bien s'empourprant dans le calme et badinant avec les promontoires de façon plaisante et douce là où les lieux sont sans vent, ou bien bouillonnant et roulant des vagues sauvages, qui entraînent avec elles, par le heurtement même des flots, des cailloux, des algues et les plus légers des coquillages.

Le sanctuaire est juste en face de Constantinople, en sorte que l'église est favorisée aussi du spectacle de cette si grande ville. L'enceinte sacrée comprend trois très grands bâtiments : l'un à ciel ouvert, orné d'une cour oblongue et, de tous côtés, de colonnes ; un autre après celui-ci, à peu près égal en largeur, en longueur et quant au nombre de colonnes, n'en différant que parce qu'il est couvert d'un toit ; et au nord de celui-ci, vers le soleil levant, un bâtiment circulaire en rotonde, entouré à l'intérieur de colonnes très artistement travaillées, égales quant à la matière, égales quant au diamètre (19).

(18) Ceci a dû se passer *après* le Concile de Chalcédoine, lorsqu'on eut appris la mort de Nestorius, cf. DUCHESNE, 453 s. Eusiathe de Béryte avait été l'un des principaux responsables de la «prévarication» d'Éphèse, DUCHESNE, 433.

(19) τὰ μεγέθη 40.22. Ou «quant à la hauteur».

Par ces colonnes est soutenu (20) un étage supérieur sous le même toit, en sorte que, de là aussi, il est possible à qui le veut de supplier la martyre et d'assister aux cérémonies (21). Au dedans de la rotonde, vers l'est, il y a une belle chapelle, où reposent les très saintes reliques de la martyre dans une châsse oblongue — certains l'appellent «La Longue» (22) —, très artistement façonnée en argent.

Les miracles qu'accomplit la très sainte à certains moments sont bien connus de tous les chrétiens. Souvent en effet, elle apparaît en songe soit à ceux qui pour l'instant sont évêques de cette ville (23), soit à d'autres personnages distingués sous le rapport de leur condition de vie et leur donne l'ordre de se rendre auprès d'elle en son sanctuaire et de «faire la vendange» (*τρυγᾶν*) (24). | (p. 41) Quand nouvelle en a été donnée aux Empereurs, au patriarche et à la capitale, arrivent en foule à l'église et les souverains et le patriarche avec son clergé et les hauts fonctionnaires et tout le reste de la cour, dans le désir de participer aux rites. Ainsi donc, à la vue de tous, le patriarche de Constan-

(20) En 40.22 s. BIDEZ-PARMENTIER gardent avec raison *ὑπὸ τούτοις* (*ἐπὶ τούτοις* corr. VALOIS) *μετεωρίζεται*, car c'est un tour particulier à Évagre d'employer, avec un verbe passif, *ὑπό* et datif, au lieu du génitif, cp. 6.2 s. : *ὑπὸ τῇ ἀνειμένῃ ... ῥαθυμίᾳ ... κρυπτόμενον* ; 17.15 s. : *ὑπ' αὐτῇ* (le concile) *καί τισι τῶν ἀρχόντων Φλαβιανὸς κρίνεται* ; 20.11 s. : *Ἄρης ... ὑπὸ τοῖς θεοῖς θεατριζόμενός τε καὶ γελώμενος* ; 130.29-31 : *ὑπὸ Ξεναΐᾳ ἀνδρὶ ... πεισθέντες*.

(21) Soit donc (a) un atrium entouré de portique (cp. le Cosmidion à Constantinople, construit sous Théodose II, dans l'atrium duquel se tenaient les malades [cf. mes *Collections grecques de miracles*, Paris, Picard, 1971, 86-95] ; le sanctuaire de Cyr et Jean à Ménouthis près d'Alexandrie, avec atrium encore au milieu duquel se trouve une fontaine [*ibid.*, 220-237]) ; (b) une basilique couverte de même grandeur ; (c) et une tholos à deux portiques superposés avec, du côté de l'est, une chapelle contenant la châsse.

(22) *μακρὰν* (S.E. *τὴν*) 40.8. VALOIS conjecturait *ἄκραν*, «la châsse» («*probabiliter*», BIDEZ-PARMENTIER, app. cr.).

(23) Chalcédoine.

(24) VALOIS a bien vu le sens de *τρυγᾶν* 40.34 : «*Cruor enim qui ex beatae martyris reliquiis copiosissime exprimebatur haud absimilis erat vino quod ex uvis compressis elicitur*». Il rappelle en outre que le miracle avait lieu au temps des vendanges, la date de la fête étant le 16 septembre. Enfin, à propos du *κλειθίδριον* de 41.8, à travers lequel on fait passer une éponge au bout d'un fer, il rappelle une histoire analogue en SOZOMÈNE, IX, 3, 13-14 (394.8-11 BIDEZ) : *ἐπ' ἄκρου δέ, καθ' ὃ οἱ μάρτυρες ἔκειντο, τρύπημα μικρὸν ἀνεφάνη. παρεστὼς δέ τις τοῦ βασιλέως οἴκου ῥάβδον λεπτὴν ἣν ἔτυχε κατέχων διὰ τοῦ τρυπήματος καθῆκε · καὶ ἀνιμήσας τῇ ῥινὶ προσήγαγε, καὶ μύρων εὐωδίας ὡσφράνθη.*

tinople avec les évêques de sa suite pénètre dans la chapelle où, comme j'ai dit, est déposé le très saint corps. Il y a, dans cette châsse, du côté gauche, une petite fenêtre fermée par de petites portes, à travers laquelle ils font descendre vers les très saintes reliques une éponge qu'ils ont suspendue à un long fer, et, faisant tourner l'éponge autour de la relique, ils retirent vers eux le fer rempli de sang et de nombreux caillots ([25]). Quand le peuple a vu cela, aussitôt il se prosterne glorifiant Dieu. Si grande est la masse du sang retiré que les pieux Empereurs et tout le clergé rassemblé, voire tout le peuple qui est là réuni, ont riche part à la distribution, et que même on en envoie des parcelles par toute la terre à ceux des fidèles qui le désirent : au surplus ces caillots et ce très saint sang restent toujours intacts, sans nullement changer d'aspect. Tout cela s'accomplit d'une manière digne de Dieu, non à un moment fixe du temps, mais selon que le genre de vie de l'évêque en place et la gravité des mœurs le réclament. On dit en tout cas que, quand le siège épiscopal est tenu par

(25) *τὸν σπόγγον περιδονοῦντες ἐς ἑαυτοὺς τὸν σίδηρον ἀνέλκουσιν αἱμάτων πλήρη θρόμβων τε πολλῶν* 41.11-12. *Πλήρη* irait mieux avec *σπόγγον*, d'où peut-être intervertir les deux mots (BIDEZ-PARMENTIER, app. crit.). Cf. DUCHESNE, 429, n. 2 : «On la (l'éponge) retirait imbibée d'une liqueur rouge qui passait pour être le sang de la martyre. Ce prodige n'est pas sans analogie avec ceux que l'on voit encore à Naples et à Bari». Dans le travail tout récent du R.P. HALKIN, *Euphémie de Chalcédoine, Légendes byzantines* (*Subs. Hagiogr.*, n° 41, Bruxelles, 1965), il est à plusieurs reprises question encore de ce miracle du sang. Ainsi dans l'*Histoire des Reliques d'Euphémie* par CONSTANTIN DE TIOS (écrit au début du IXe s.), *l.c.*, 81-106, en particulier 88 : les reliques ayant été transférées à Constantinople après que les Perses eurent vainement essayé, lors de la prise de Chalcédoine en 626, de brûler le larnax, le miracle continue de se produire dans la capitale : *Ἦν οὖν πολλὴ πίστις τῶν ἐν Κωνσταντινουπόλει κατοικούντων ... ἐν τῷ ναῷ καὶ τῷ λειψάνῳ τῆς πανευφήμου μάρτυρος Εὐφημίας · καὶ πάντες συνέρρεον ποταμηδὸν τὰς ἰάσεις ἀρυόμενοι · αἷμα γὰρ ἐκ τοῦ τιμίου αὐτῆς λειψάνου εὐωδίας πεπληρωμένον ἐξήρχετο · ὅπερ ὡς μύρον θεοχορήγητον τοῖς νοσοῦσιν ἐδίδοτο.* Dans le Panégyrique de THÉODORE BESTOS (IXe s.), *l.c.*, 107-139, en particulier 133, c'est lors même de la tentative sacrilège des Perses qu'a lieu le miracle : *ἀλλ' αὐτὴ μὲν (ἡ σορός) ἄκαυστος τῇ τῆς κειμένης δυνάμει διεφυλάττετο, τμῆμα δὲ βραχὺ τῆς σοροῦ διασπασθὲν καὶ μακρὰν ἀποπηδῆσαν ὀπὴν ἐδείκνυ αὐτόματον, ἐξ ἧς αὐτίκα αἷμα ζῶν ἐναπέρρει ὡς ἐκ ζωτικοῦ καὶ ἐμψύχου προερχόμενον σώματος.* De même encore dans la notice du «Ménologe impérial» sur le miracle de 451, *l.c.*, 168, dans l'opuscule de MACAIRE MACRÈS (1391-1431), *l.c.*, 171 (il s'agit cette fois du miracle annuel à Chalcédoine même, comme dans Evagre).

quelqu'un d'honorable et qui se distingue par ses vertus, ce miracle a lieu très souvent ; quand en revanche l'évêque n'est pas de cette nature, les prodiges de ce genre paraissent plus rarement.

Je veux dire encore une chose que n'interrompt ni moment du temps ni circonstance, et qui se produit sans qu'il y ait de différence pour croyants et incroyants, mais également pour tous : quand quelqu'un est parvenu à l'endroit précis du lieu où se trouve la précieuse châsse contenant les très saintes reliques, il est pénétré d'une odeur suave qui dépasse tout ce qui est familier aux hommes. Elle ne ressemble ni à celle que dégagent des prés en fleur, ni à celle qui s'exhale de l'un des parfums les plus rares, ni à celle qu'aurait préparée un distillateur. Elle est étrange et | (p. 42) surnaturelle, et donne aussitôt une idée du pouvoir de la martyre qui la fait jaillir.

4. C'est là que se réunit le concile dont j'ai parlé (39.9 ss.), la place de Léon, archevêque de la Vieille Rome, étant tenue, comme j'ai dit (39.15), par les évêques Paschasinus et Lucentius et par le prêtre Boniface, Anatole étant évêque de Constantinople, Dioscore, d'Alexandrie, Maximus, d'Antioche, et Juvénal, de Jérusalem. Ils étaient accompagnés des évêques de leur suite, et il y avait là aussi les plus distingués parmi les sénateurs (26). Les remplaçants de Léon commencèrent par dire que Dioscore ne devait pas siéger avec eux : ainsi le voulaient les instructions qu'ils avaient reçues de leur évêque Léon, et, s'ils n'assuraient pas la chose, ils devaient quitter l'église (27). Comme les sénateurs avaient demandé quelles pouvaient bien être les accusations qu'on portait contre Dioscore, ils expliquèrent qu'il avait à subir son propre jugement, alors que, contre ce qui se devait, il avait pris le rôle de juge. Cela dit, après que, par suite du vote des Peres, Dioscore se fut assis au milieu de l'assemblée, Eusèbe (de Dorylée) demanda que fût lue la supplique qu'il avait

(26) Il y avait douze sénateurs, «tous d'anciens fonctionnaires du plus haut rang, consuls, patrices, préfets du prétoire, grands chambellans», plus des fonctionnaires en exercice, Anatole, *magister militum* et patrice ; Palladius, préfet du prétoire d'Orient ; Tatien, préfet de Constantinople ; Vincomalus, maître des offices, avec un ex-maître, Martial ; Sporacius, comte des domestiques ; Genethlius, comte du trésor privé ; cf. DUCHESNE, 430, 1. Tous ces dignitaires tenaient la place de Marcien, qui n'apparut qu'à la dernière séance.

(27) *τῆς ἐκκλησίας* (42.14) : l'église de Ste-Euphémie. Ou «l'assemblée».

remise au souverain ; il dit textuellement ceci : «Dommage m'a été causé par Dioscore, dommage a été causé à la foi, on a massacré l'évêque Flavien, Dioscore l'a injustement déposé avec moi. Ordonnez que soit lue ma supplique». On discuta sur ce point, puis lecture fut faite de la supplique, qui s'exprimait en ces termes :

«D'Eusèbe, le très indigne évêque de Dorylée, qui prend la défense tant de lui-même que de la foi orthodoxe, et du défunt Flavien qui fut évêque de Constantinople.

»Votre Haute Autorité se donne pour but de prendre soin de tous ses sujets et de tendre la main à tous ceux qui sont victimes d'une injustice, | (p. 43) particulièrement à ceux qui ressortissent au clergé. Car c'est en cela qu'est servie la Divinité, par laquelle il vous a été donné de régner et dominer sur tout ce qu'éclaire le soleil. Puisque donc, contre toute règle du droit, la foi au Christ et nous-mêmes avons subi beaucoup de torts extrêmes de la part de Dioscore, le révérendissime évêque de la métropole d'Alexandrie, nous nous adressons à Votre Piété, demandant que justice nous soit rendue.

»Voici les faits. Lors du concile récemment tenu dans la métropole d'Éphèse — et plût au ciel qu'il n'eût pas eu lieu, pour ne pas remplir l'univers de maux et de trouble —, ce vaillant Dioscore [28], sans tenir aucun compte ni du droit ni de la crainte de Dieu, partageant la doctrine et les sentiments de l'hérétique Eutychès aux opinions absurdes, mais cela, à l'insu de la plupart, comme il l'a fait voir en se révélant plus tard, a pris occasion de l'accusation que j'avais portée contre Eutychès son coreligionnaire et du jugement qu'avait rendu contre Eutychès le défunt Flavien, et, après avoir rassemblé une tourbe de masses indisciplinées et s'être assuré le pouvoir à force d'argent, a souillé, autant qu'il le pouvait, la foi orthodoxe et a confirmé les fausses doctrines du moine Eutychès, qui avaient été depuis le début et dès le principe répudiées par les Pères [29]. Puisque donc ne sont

(28) *ὁ χρηστὸς Διόσκορος* 43.11. Plus haut (43.5) : *παρὰ εὐλαβεστάτου Διοσκόρου*, l'épithète faisait partie des titulatures d'obligation (cf. 43.26, 44.29, 45.4-10), comme Nestorius est dit *ὁ τιμιώτατος* à l'heure même où on le condamne (9.27). Ici *ὁ χρηστός* est ironique, comme souvent (L.S.J., IIa), ou comme on a, avec la même nuance, *γενναῖος* (L.S.J., I, 3b).

(29) *Scil.* au synode constantinopolitain du 22 novembre 448, où Flavien condamna Eutychès, cf. DUCHESNE, 402 s. — N.B. *ἄνωθεν καὶ ἐξ ἀρχῆς* 43.22. Cette supplique est écrite dans l'insupportable style de la chancellerie, où abondent les

pas minces les violences qu'il a exercées et contre la foi au Christ et contre nous, nous prions et supplions Votre Haute Autorité d'ordonner que le révérendissime évêque Dioscore se défende contre l'accusation que nous portons contre lui. Nous demandons que soient lues devant le saint concile les minutes de la procédure qu'il a tenue contre nous ; par ces minutes nous pouvons démontrer qu'il est étranger à la foi orthodoxe et qu'il soutient une hérésie pleine d'impiété et qu'il nous a injustement déposés et | (p. 44) qu'il nous a fait subir de terribles torts. Nous demandons que de divins et adorables messages (30) soient envoyés par vous au saint concile œcuménique des évêques très aimés de Dieu, à l'effet qu'on nous entende et nous et le susdit Dioscore, et qu'on porte à la connaissance de Votre Piété tout ce qui se fait au concile afin qu'en décide Votre Pouvoir Immortel.

»Si nous obtenons cette grâce, nous adresserons au Ciel des prières ininterrompues pour Votre Éternelle Domination, très divins Empereurs».

Après cela, à la demande commune de Dioscore et d'Eusèbe, on fit connaître par lecture publique les Actes du deuxième Concile d'Éphèse. La longue répétition de l'exposé détaillé de ces Actes, tel qu'il est contenu dans les discussions de Chalcédoine (31), a été rejetée par moi à la fin du présent livre de mon Histoire, pour qu'à ceux qui aspirent au terme de l'affaire je ne paraisse pas trop m'attarder. Ce faisant, j'ai donné loisir à ceux qui veulent tout savoir en détail de lire ces documents et de recevoir une impression exacte de toute la chose. Courant donc à l'essentiel, je dis ici que Dioscore fut pris en flagrant

pléonasmes. Plus haut, 43.2 s. : *τὸ βασιλεύειν ... καὶ κρατεῖν* ; 43.12 s. : *ὁμόδοξος ... καὶ ὁμόφρων* ; 43.13 : *ματαιόφρονος καὶ αἱρετικοῦ* ; *infra*, 43.25 : *δεόμεθα καὶ προσπίπτομεν*, etc.

(30) *θείων καὶ προσκυνουμένων ὑμῶν μανδάτων καταπεμπομένων* 44.1 s. J'ai traduit littéralement, mais ce sont là, comme pour *εὐσεβῆ γράμματα*, *supra* 39.11, pures épithètes révérentielles du langage officiel. Est *θεῖον* tout ce qui se rapporte à l'Empereur. Pour *προσκυνεῖν* relativement à l'empereur byzantin (son image, sa statue, sa robe de pourpre), cf. LAMPE, *s.v.*, 6c. Il est piquant de voir que le refus de ce *προσκυνεῖν* fut tout juste la raison pour laquelle les martyrs sont morts.

(31) C'est en effet par les Actes du Concile de Chalcédoine que, outre une version syriaque des procédures contre Ibas, Théodoret, Domnus et d'autres, on sait ce qui s'est passé à Éphèse en 449. Ces Actes de Chalcédoine (1re session) donnent le procès-verbal original de la 1re session d'Éphèse, celle du 8 août 449. Cf. DUCHESNE, 419, n. 1. Voir *infra*, ch. XVIII.

délit d'avoir refusé d'accepter la lettre de Léon, l'évêque de la Vieille Rome, et, outre cela, d'avoir, le même jour, déposé Flavien, l'évêque de la Nouvelle Rome, en demandant aux évêques rassemblés d'apposer leur signature sur une feuille en blanc, où la déposition de Flavien devait être notifiée (32). Sur quoi les représentants du sénat votèrent la motion que voici :

« Pour ce qui touche la foi orthodoxe et catholique, nous jugeons meilleur qu'on en fasse un examen plus exact à une séance ultérieure du concile. D'autre part, comme il apparaît clairement —, tant d'après la lecture attentive des Actes et des décrets rendus (à Éphèse) que, de l'aveu même des présidents du précédent concile, qui ont déclaré s'être trompés et les avoir déposés |(p. 45) à tort —, que Flavien de pieuse mémoire et le révérendissime évêque Eusèbe ont été déposés injustement, sans qu'ils eussent erré dans la foi, il nous semble juste selon le vouloir de Dieu, s'il plaît ainsi à notre très divin et très pieux Empereur, que Dioscore, le révérendissime évêque d'Alexandrie, Juvénal, le révérendissime évêque de Jérusalem, Thalassius, le révérendissime évêque de Césarée de Cappadoce, Eusèbe, le révérendissime évêque d'Arménie (33), Eustathe, le révérendissime évêque de Beyrouth, et Basile, le révérendissime évêque de Séleucie d'Isaurie, qui ont eu autorité dans le précédent concile et qui en ont été les présidents, tombent sous le coup de la même condamnation de la part de ce saint concile, qu'ils soient exclus, selon les canons, de la dignité épiscopale, étant bien entendu que tout ce qui a été ici accompli parvienne à la connaissance de la divine Tête. » (34).

Ensuite (35), alors qu'on avait remis, pour une seconde session, des

(32) Cf. DUCHESNE, 416-418. Sur la motion des dignitaires présidant à Chalcédoine, *ibid.*, 433.

(33) Erreur comme plus loin 73.2. Il faut lire : *Ἀγκύρας* (ainsi dans les Actes de Chalcédoine et *infra*, 87.3).

(34) *πάντων τῶν παρακολουθησάντων τῇ θείᾳ κορυφῇ γνωριζομένων* 45.14 s. reprend l'idée de *supra*, 45.3 s. : *εἰ παρασταίη τῷ θειοτάτῳ καὶ εὐσεβεστάτῳ ἡμῶν δεσπότῃ.*

(35) Comme le remarque DUCHESNE (433, n. 2), Évagre a interverti les 2e et 3e sessions. C'est à la 2e session qu'a été requise la promulgation d'une nouvelle définition de foi (dans ÉVAGRE, 47.13 : *ὅρος ἐξεφωνήθη λέγων κτλ.*), à la 3e qu'on a fait le procès de Dioscore (dans ÉVAGRE, ici-même, 45.16 : *Εἶτα λιβέλλων εἰς ἑτέραν ἐπιδεδομένων κατὰ Διοσκόρου*). À vrai dire, comme on s'est occupé aussi de la définition de foi dans la 4e et 5e sessions (DUCHESNE, 434 s., 437-442), il est possible qu'Évagre ait bloqué plusieurs sessions.

libelles contre Dioscore pour qu'il se justifiât de griefs et de débours d'argent, comme, bien que convoqué deux et trois fois, il n'avait pas comparu en raison de certains prétextes qu'il donnait, les légats de Léon, évêque de la Vieille Rome, firent cette déclaration textuelle :

«Manifestes nous sont devenus les actes de violence de Dioscore, l'ex-évêque de la métropole d'Alexandrie, contre les ordonnances des canons et les constitutions de l'Église, d'après ce qui a été déjà examiné à la première session et dans la session d'aujourd'hui. Pour laisser la plupart des griefs, ce Dioscore, de sa propre autorité, malgré les canons, a reçu en sa communion, avant même qu'il ne se fût réuni à Éphèse avec les évêques amis de Dieu, son coreligionnaire Eutychès qui avait été canoniquement déposé par son propre évêque, nous voulons dire notre défunt père, l'évêque Flavien. | (p. 46) Quant à ces autres évêques, en fait, le siège apostolique leur accordait le pardon, eu égard à ce qu'ils avaient agi à Éphèse malgré eux ; et, jusqu'à ce jour, ils sont restés fidèles au très saint archevêque Léon et à tout le saint concile œcuménique : en raison de quoi Léon les a reçus en sa communion comme unis à lui dans la foi. Mais ce seul Dioscore a continué jusqu'à présent de s'enorgueillir de ces actes pour lesquels il devrait gémir et courber la tête vers la terre. Outre cela, il n'a même pas permis que fût lue la lettre que le bienheureux pape Léon avait adressée à Flavien de sainte mémoire, et cela, bien que lui en eussent souvent demandé lecture ceux qui l'avaient apportée et qu'il eût promis avec serments de la faire lire. Et comme on ne l'a pas lue, il a rempli de scandales et de dommage les très saintes églises de l'univers. Cependant, malgré tout ce qu'il a osé, nous avions l'intention, touchant sa première conduite impie, de le traiter avec quelque bienveillance, comme nous avons fait pour les autres évêques amis de Dieu, qui toutefois n'ont pas eu autant de responsabilité que lui dans le jugement (d'Éphèse). Mais comme il a surpassé son premier crime par les seconds, qu'il a même osé frapper d'excommunication le très saint et très pieux archevêque de la Grande Rome, Léon, qu'outre cela, on a présenté contre lui, devant ce saint et grand concile, des libelles d'accusation pleins de griefs et que, bien que convoqué canoniquement deux et trois fois par les évêques amis de Dieu, il n'a pas obéi, évidemment sous l'effet des reproches que lui faisait déjà sa conscience, | (p. 47) et qu'il a reçu irrégulièrement en sa communion ceux qui avaient été régulièrement déposés par plusieurs synodes, il a prononcé lui-même contre lui-même la condamnation, pour avoir

plusieurs fois foulé aux pieds les canons de l'Église. Dès lors donc, le très saint et très bienheureux Léon, archevêque de la Grande et Vieille Rome, par nous et par le présent concile, conjointement au très bienheureux et tout illustre apôtre Pierre, qui est la pierre et le fondement de l'Église catholique et la base de la foi orthodoxe, a dépouillé Dioscore de la dignité d'évêque et l'a privé de toute activité sacerdotale. C'est pourquoi ce saint et grand concile va voter (36) ce qu'arrêtent les canons dans le cas du susmentionné Dioscore.»

Quand le concile eut confirmé ces décisions et après quelques autres mesures, ceux qui avaient été déposés en même temps que Dioscore, à la demande du concile et sur l'assentiment de l'Empereur, furent révoqués. Et après qu'on eut introduit d'autres mesures en plus des précédentes, on prononça une définition de foi dont la teneur est textuellement ceci :

«Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, à l'heure où il affermissait en ses disciples la connaissance de sa foi, leur dit (*Jo.* 14, 27) 'Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix', en sorte que nul ne soit en désaccord avec son voisin sur les dogmes de l'orthodoxie, mais que soit pareillement manifestée la proclamation de la vérité.»

Puis, après qu'on eut lu le saint symbole de Nicée et en outre le symbole des cent cinquante saints Pères (37), on ajouta :

«Suffisant eût été pour la parfaite reconnaissance et confirmation de la foi orthodoxe ce sage et salutaire symbole issu de la grâce divine : touchant le Père, en effet, et le Fils et le Saint Esprit, il donne un enseignement parfait et il met devant les yeux de ceux qui le reçoivent avec foi l'Incarnation | (p. 48) du Seigneur. Mais puisque les ennemis de la vérité cherchent, par leurs hérésies, à violer la doctrine révélée et qu'ils ont enfanté des paroles vides de sens (38), les uns en osant altérer le mystère de l'Incarnation (39) du Seigneur pour notre salut et

(36) *ψηφίσεται* 47.12 BIDEZ-PARMENTIER d'après les Actes de Chalcédoine (les mss. d'Évagre ont *ψηφίζεται*). Plus loin, dans la répétition du même texte, 79.4 : *ψηφίσηται*. Bonne note de VALOIS : «*ψηφίζεται. In gestis Chalcedonensis concilii legitur ψηφίσεται, recte, meo quidem iudicio. Futurum enim hoc loco ponitur pro imperativo. Nam cum Legati sedis apostolicae synodum hic alloquantur, imperativo uti noluerunt ; quippe quod arrogantius videtur. Futurum igitur posuerunt, ut mollius ac modestius*».

(37) C'est le symbole dit de Constantinople, cf. DENZINGER, n° 86.

(38) *κενοφωνίας* 48.2, cf. *1 Tit.*, 6, 20 ; *2 Tit.*, 2, 16.

(39) *οἰκονομίας* 48.4, courant dans le sens d'Incarnation, cf. LAMPE, *s.v.*, C6b.

en refusant le terme de Théotokos dans le cas de la Vierge, les autres en introduisant une confusion et un mélange (40) et en imaginant de façon irréfléchie qu'est unique la nature de la chair et de la divinité et en inventant ce prodige que, par la confusion, la nature divine du Monogène est passible, pour cette raison, voulant leur fermer l'accès à toute machination contre la vérité, ce présent saint et grand concile œcuménique d'aujourd'hui, maintenant inébranlable la doctrine révélée depuis le début, a défini en premier lieu que doit demeurer non sujette à contestation la foi des trois cent dix-huit saints Pères (Nicée). Puis, à cause de ceux qui attaquent le Saint-Esprit (41), ce présent concile sanctionne la doctrine ultérieurement livrée (381) touchant l'essence de l'Esprit par les cent cinquante Pères rassemblés dans la Ville Impériale, doctrine qu'ils ont fait connaître à tous, dans la pensée non pas d'ajouter quelque chose qui manquait dans les définitions précédentes, mais d'éclaircir leur conception du Saint-Esprit contre ceux qui, se fondant sur des témoignages scripturaires, essayaient de repousser sa souveraineté. D'autre part, à cause de ceux qui osent altérer le mystère de l'Incarnation et qui, par une impudente sottise, disent que Celui qui est né de la sainte Vierge Marie a été un simple homme, ce concile a accueilli comme conformes à la vérité les lettres synodales du bienheureux Cyrille, précédent pasteur de l'église d'Alexandrie, adressées à Nestorius et aux évêques d'Orient (42), pour réfuter d'une part la démence de Nestorius et d'autre part expliquer sa pensée à ceux qui, dans un pieux zèle, désiraient la connaître touchant le symbole du salut. À ces lettres, le présent concile a justement adjoint, pour la confirmation des dogmes orthodoxes, la lettre | (p. 49) que l'évêque de la très grande Vieille Rome, le très bienheureux et très

(40) *Scil.* des deux natures dans le Christ : monophysites. Cf. LAMPE, *σύγχυσις*, B2. C'est de quoi les évêques orientaux accusaient Cyrille, d'où l'adoption du terme d'*ἀσυγχύτως* dans la définition de Chalcédoine, *infra*, 49.30 s. : *υἱὸν κύριον μονογενῆ ἐν δύο φύσεσιν* (*ἐκ δύο φύσεων* dans les *Actes*) *ἀσυγχύτως ἀτρέπτως ἀδιαιρέτως ἀχωρίστως γνωριζόμενον* (DENZINGER, n° 48). — *Κρᾶσις* également suspect aux yeux de Théodore de Mopsueste, Nestorius et Théodoret, cf. LAMPE, *s.v.*, 6b.

(41) *διὰ μὲν τοὺς τῷ πνεύματι τῷ ἁγίῳ μαχουμένους* 48.14 s. = les Pneumatomaques ou Macédoniens.

(42) Deuxième lettre de Cyrille à Nestorius, dite *epistola dogmatica* (*ep.* 4, en 430), cf. DUCHESNE, 334. — Lettre à Jean d'Antioche (*ep.* 39, en 433), cf. DUCHESNE, 379.

saint archevêque Léon (43), écrivit au défunt archevêque Flavien pour la suppression de l'hérésie d'Eutychès. Ce concile l'a adjointe, vu qu'elle s'accorde à la confession de foi du grand Pierre (*Mtth.* 16, 16), et qu'elle est une sorte de colonne qui nous soutient en commun contre les hétérodoxes. En effet, d'une part, elle s'oppose à ceux qui tentent de diviser le mystère de l'Incarnation en une dyade de Fils, d'autre part, elle exclut de la congrégation des saints ceux qui osent dire que la divinité du Monogène est passible, elle se dresse contre ceux qui imaginent un mélange ou une confusion dans le cas des deux natures du Christ, elle chasse ceux qui commettent la folie de tirer d'une substance céleste ou de quelque autre la forme d'esclave que le Christ a assumée en la tirant de nous, elle anathématise ceux qui sans doute inventent fabuleusement deux natures du Seigneur avant l'union, mais qui n'en imaginent plus qu'une seule après l'union.

»A la suite donc des saints Pères (44), nous confessons un seul et même Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, nous enseignons tous unanimement que le même est complet en sa divinité, complet en son humanité, vraiment Dieu, et en même temps vraiment homme, composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, et en même temps consubstantiel à nous selon l'humanité, semblable à nous en tout point sauf le péché ; engendré du Père avant tous les siècles selon la divinité, et en même temps, aux derniers jours, à cause de nous et de notre salut, engendré de la Vierge Marie, Mère de Dieu (Théotokos) selon l'humanité ; un seul et même Fils Jésus-Christ, Seigneur, Monogène, reconnu comme étant en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, la différence | (p. 50) des natures n'étant nullement supprimée par l'union, chaque nature conservant au contraire son caractère propre, toutes deux concourant à former une seule personne et une seule hypostase ; non comme si le Christ était partagé ou divisé en deux personnes, mais en tant qu'il est un seul et même Fils Mono-

(43) Il s'agit de la lettre à Flavien de Constantinople; dite «tome de Léon».

(44) Ici commence la définition proprement dite de Chalcédoine = DENZINGER, 148. Pour obtenir cette définition, il a fallu les 2e, 4e et 5e sessions (10, 17 et 22 octobre 451) et le travail d'une commission, cf. BARDY, 231-236. La promulgation officielle eut lieu le 25 octobre, au cours d'une 6e session, à laquelle assista l'empereur Marcien, *infra*, 50.20 ss. En 49.21 s. il faut lire : *θεὸν ἀληθῶς, καὶ ἄνθρωπος ἀληθῶς τὸν αὐτὸν ἐκ ψυχῆς λογικῆς καὶ σώματος.*

gène, Dieu Logos, Seigneur Jésus-Christ, ainsi que les prophètes l'ont annoncé dès le début à son sujet et que le Christ nous l'a enseigné lui-même et que le symbole des Pères nous l'a transmis.

»Ces points donc ayant été définis par nous en toute exactitude et justesse, ce saint concile œcuménique a décrété qu'il n'était permis à personne de mettre en avant une autre foi, que ce soit par un écrit ou la composition d'un formulaire, ni de penser ou enseigner d'une autre manière. Ceux qui osent ou construire une doctrine de foi différente ou publier, enseigner, livrer un symbole différent à ceux, qu'ils viennent du paganisme, du judaïsme ou de quelque autre hérésie, qui désirent se convertir à la reconnaissance de la vérité, ceux-là, s'ils sont évêques ou clercs, doivent être exclus, les évêques, de l'épiscopat, les clercs, du clergé, et s'ils sont moines ou laïcs, ils doivent être frappés d'anathème.»

Lors donc qu'on eut lu cette définition, l'empereur Marcien vint assister au concile à Chalcédoine, puis, après y avoir pris la parole, il s'en retourna. Au cours de certaines rencontres, Juvénal et Maxime (d'Antioche) ([45]) réglèrent ce qui regardait leurs diocèses respectifs. Théodoret et Ibas furent remis sur leurs sièges et d'autres questions furent soulevées : mais, comme j'ai dit plus haut (44.11 ss.), je les ai mises en épigraphe à la fin de ce récit (II, 18). Il fut décidé aussi que le trône de la Nouvelle Rome aurait primauté d'honneur sur toutes les autres, en second après la Vieille Rome ([46]).

5. Après cela Dioscore est condamné à habiter Gangres en Paphlagonie, et, par un vote commun du synode d'Alexandrie ([47]), Protérius

(45) Cf. BARDY, 237 : «un compromis intervint entre Maxime d'Antioche et lui (Juvénal), compromis qui fut ratifié par le concile dans sa séance du 26 octobre : l'église d'Antioche conserva dans son ressort les deux Phénicies et l'Arabie ; celle de Jérusalem obtint les trois Palestines, avec, pour métropoles respectives, Césarée, Scythopolis et Pétra. C'était, somme toute, un nouveau patriarcat (celui de Jérusalem) que l'on créait aux dépens de celui d'Antioche».

(46) Décision du 28e canon de Chalcédoine (= KIRCH, 943) qui ne fait que confirmer le 1er canon de Constantinople (381) = KIRCH, 648. Néanmoins les légats du pape crurent bon de protester, puis Léon lui-même par la lettre 104 à Marcien (22 mai 452 = KIRCH, 898). Toutes ces mesquineries de Rome à l'égard de Constantinople expliquent ce qui s'est passé plus tard. Sur l'affaire, cf. BARDY, 238-240.

(47) *συνόδου* 50.31, *sc.* de l'assemblée électorale des évêques d'Égypte et des

reçoit en héritage | (p. 51) l'évêché. Mais quand il eut occupé son trône, un tumulte extrême et insupportable s'éleva dans le peuple, qui affichait violemment des opinions différentes. Les uns réclamaient Dioscore, comme il arrive naturellement chez de telles gens (48), les autres tenaient fermement à Protérius, si bien qu'il se produisit une foule de maux irrémédiables. Priscus, le Rhéteur, raconte en tout cas qu'il était arrivé à ce moment-là à Alexandrie depuis (49) la province de Thèbes, et qu'il avait vu le peuple se jetant d'un élan unanime contre les magistrats, et que, comme l'armée voulait arrêter l'émeute, les gens leur avaient jeté des pierres, qu'ils s'étaient tournés aussi en courant vers l'ancien temple de Sérapis, l'avaient pris d'assaut et livré aux flammes. À cette nouvelle, l'Empereur avait envoyé deux mille hommes de troupes fraîchement enrôlées et ils avaient été poussés par un vent si favorable que, dès le sixième jour, ils avaient abordé à la grande ville d'Alexandrie. Après cela, les soldats s'étaient livrés en furie à toutes sortes de violences sur les femmes et filles d'Alexandrie, et il se produisit des choses bien pires qu'auparavant. Ensuite le peuple, rassemblé à l'Hippodrome, avait demandé à Florus (50), qui détenait à la fois le commandement des troupes et le pouvoir civil, de leur fournir la *frumentatio* (51), dont il les avait privés, et de leur rendre les bains, les spectacles, et tout ce qui leur avait été retiré à cause

notables, cf. DUCHESNE, 475 : «les autorités, ecclésiastiques et civiles, s'accordèrent sur le choix de l'archiprêtre Protérius» : c'est à lui qu'en partant Dioscore avait laissé la charge d'administrer le patriarcat.

(48) *ἐν τοῖς τοιούτοις* 51.4. Méprisant. Évagre veut dire la tourbe des moines et du petit peuple d'Alexandrie.

(49) Il semble bien qu'il faille écrire, avec VALOIS (note), 51.7 s. : *φθῆναι τηνικαῦτα τὴν Ἀλεξάνδρου <ἐκ> τῆς Θηβαίων ἐπαρχίας*. C'est en effet de la province de Thébaide, où il était le *scrinarius* et l'*adsessor* du *dux* Maximin (cf. ENSSLIN, P.W., XXIII, 1, 9), que Priscus arriva à Alexandrie. Si *φθάνειν* (arriver à) et l'acc. est très commun, je ne connais pas d'exemple de *φθάνειν* et le seul gén. pour signifier «arriver de».

(50) Ses titres semblent avoir été *comes rei militaris per Aegyptum* et *vices agens praefecti Augustalis*, cf. SEECK, *s.v. Florus* 6, P.W., VI, 2761. Il réprima, vers 452, une attaque des Blemmyes et des Nobades, STEIN, I, 352. Sur ces événements à Alexandrie (fin 453 ou début 454) voir aussi ENSSLIN *ap.* P.W., XXIII, 1, 931.47 ss. (*s.v. Proterius* 3).

(51) Sur la *frumentatio* des Alexandrins, cf. entre autres DENYS D'AL. *ap.* EUSÈBE, *H.E.*, VII, 21, 9 : *προσεγγραφέντων καὶ συγκαταλεγέντων εἰς τὸ δημόσιον σιτηρέσιον τῶν ἀπὸ τεσσαρεσκαίδεκα ἐτῶν μέχρι τῶν ὀγδοήκοντα.*

de leurs désordres. Ainsi Florus, sur le conseil de Priscus, apparut devant le peuple, leur fit ces promesses, et en peu de temps mit fin au soulèvement.

Mais même les lieux du désert proche de Jérusalem ne gardaient pas non plus la paix. En effet, certains moines qui avaient assisté au concile et qui avaient voulu tenir des opinions contraires à ce concile, arrivent en Palestine et, se plaignant que Juvénal eût trahi la foi ([52]), ils cherchent à ranimer les colères (p. 52) et à exciter la gent monastique. Et quand Juvénal eut repris son trône, comme, forcé par les moines fanatisés de réfuter et anathématiser sa propre façon de penser, il s'était enfui à la Ville Impériale, les gens opposés au Concile de Chalcédoine, dont nous avons parlé plus haut (51.30), s'étant rassemblés à l'église de la Sainte Résurrection, élisent Théodose, qui avait causé le plus de trouble au Concile de Chalcédoine et qui, le premier, en avait annoncé le résultat aux moines ([53]). — Touchant ce Théodose, les moines de Palestine, écrivant plus tard à Alcison ([54]), disent que, comme il avait été condamné pour pratiques vicieuses par son évêque et chassé de son monastère, il s'était rendu à Alexandrie, qu'il s'y était attaqué à Dioscore et que, déchiré de mille coups comme factieux, il avait été promené par la ville à dos de chameau comme on fait pour les criminels. — Beaucoup de villes de Palestine allaient à Théodose et s'arrangeaient pour qu'il leur ordonnât des évêques. Parmi eux se trouvait Pierre d'Ibérie, à qui avait été confié le gouvernail de l'évêché du lieu dit Maïouma, près de Gaza ([55]). Quand Marcien apprit cela, d'abord il ordonne que Théodose lui soit amené au

(52) J'explicite *προδοσίαν τῆς πίστεως ὀδυρόμενοι* 51.32. Juvénal, en 449, avait pris le parti de Dioscore, DUCHESNE, 413. En 451, à Chalcédoine, après s'être tenu au début à côté de Dioscore (*ibid.*, 430), il passa ensuite, quand il eut été menacé de déposition (ÉVAGRE, 45.5) de l'autre côté, dans le parti opposé à Dioscore, dont il vota la déposition. Il avait donc «trahi la foi» monophysite.

(53) *Scil.* aux moines de Palestine : comme souvent dans ces textes byzantins, Évagre reste vague (*αὐτοῖς* 52.8). Il est fait allusion à ces événements dans la *Vie de S. Euthyme* de CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, c. 27. L'auteur insiste sur l'orthodoxie d'Euthyme, c. 26.

(54) Nommé encore 96.7, 127.6, 132.17. Métropolite de Nicopolis en Épire, opposé à la politique «monophysite» d'Anastase, cf. *infra*, 104, n. 4.

(55) Sur ces événements de Jérusalem, la fuite de Juvénal, la conduite de Théodose, cf. BARDY, 276-278. Sur Pierre d'Ibérie, *ibid.*, 277, n. 1 et STEIN, I, 588 (note additionnelle à la n. 1)

camp (56), puis il renvoie Juvénal pour qu'il redresse la situation, et prescrit que soient chassés de leur poste tous les évêques ordonnés par Théodose.

Après donc le retour de Juvénal, beaucoup de désordres affligeants se produisirent (à Jérusalem), tous les crimes que suggérait la colère allant, depuis ce moment, en progressant. Car le démon envieux et ennemi de Dieu avait ainsi vilainement machiné et fait mal interpréter le changement d'une seule lettre (57), de telle sorte que, bien que le fait de dire l'un de ces deux mots introduise aussitôt de toute façon l'autre mot, la différence, | (p. 53) aux yeux de la plupart, soit regardée comme grande, et que les façons de voir s'opposent diamétralement et se détruisent l'une l'autre. Celui qui, en effet, confesse le Christ en deux natures aussitôt le déclare composé de deux natures, s'il est vrai que, confessant le Christ tout à la fois dans la divinité et dans l'humanité, il le confesse comme composé de divinité et d'humanité. Et celui qui le déclare composé de deux (natures) introduit de toute façon la confession en deux (natures), s'il est vrai que, déclarant le Christ composé de divinité et d'humanité, il confesse qu'il subsiste dans la divinité et l'humanité, sans que ni la chair n'ait été changée en divinité, ni en retour la divinité ne se soit tournée en chair : d'où résulte l'union ineffable, en ce sens que, par le fait de dire «composé de deux», aussitôt soit compris comme il sied le fait de dire «en deux», et que, par le fait de dire «en deux», soit compris le fait de dire «composé de deux», et qu'aucun des deux termes ne s'éloigne de l'autre, puisque le tout se laisse surabondamment connaître non seulement comme fait de parties, mais encore comme subsistant en parties. Et cependant les hommes, par une sorte d'habitude touchant leur opinion sur Dieu ou encore pour avoir choisi d'avance de vouloir qu'il en soit ainsi, estiment que ces deux sont si bien séparés l'un de l'autre qu'ils aiment mieux mépriser toute espèce de mort que d'aboutir à un accord sur la réalité des choses. D'où vient que j'ai dit ce qu'on lit plus haut. Telle fut donc la situation.

(56) Il s'était enfui au Sinaï. Mais «il ne tarda pas à être rattrapé par la police impériale. On le confia à la garde des moines de Constantinople et il mourut dans le faubourg de Sykae, le 30 décembre 457», BARDY, 278, n. 2.

(57) Sur ce passage, voir ma note à 6.28 *supra*.

6. En ces temps-là, il y eut si grande rareté des pluies dans les provinces de Phrygie, de Galatie, de Cappadoce et de Cilicie, que, par le manque des ressources nécessaires, les hommes se nourrissaient des choses les plus misérables : d'où résulta une peste. Les hommes tombaient malades par suite du changement de régime, et, comme leur corps se gonflait, par l'excès de l'inflammation ils perdaient la vue, une toux survenait et, le troisième jour, ils mouraient. Quant à la peste, il était impossible, pour l'instant, d'y porter remède, mais pour ce qui regarde la famine, la Providence universelle donna à ceux qui restaient un moyen de salut, ayant fait pleuvoir de l'air, en l'année improductive, de la nourriture comme il arriva aux Israélites — on la nomme manne —, | (p. 54) et ayant accordé, l'année suivante, que les fruits de la terre poussassent d'eux-mêmes du sol. Ces maux dévastèrent aussi la Palestine et beaucoup d'autres lieux innombrables, le fléau faisant le tour de la terre.

7. Alors que ceci se passait dans la *pars Orientis*, dans la Vieille Rome, Aétius périt misérablement, et Valentinien, l'empereur de la *pars Occidentis*, est assassiné, et avec lui Héraclius, par la main de gardes d'Aétius (58), après qu'une intrigue eut été tramée contre eux par Maxime, qui aussi bien revêtit la pourpre, parce que Valentinien avait violenté la femme de Maxime, ayant eu, malgré elle, commerce avec elle. Ce Maxime, exerçant une totale contrainte, épouse Eudoxie, la veuve de Valentinien. Celle-ci, considérant à juste titre la chose comme un outrage et un crime et préférant tout décider, comme on dit, sur un coup de dé, pour se venger et de ce qu'elle avait subi eu égard à son mari et de la violence qui lui avait été faite eu égard à sa liberté — car c'était une femme terrible et inexorable en son chagrin, si lui était arrachée sa vertu, à laquelle elle était fortement attachée, et cela surtout par l'homme par les mains duquel elle avait perdu son époux —, envoie un messager en Libye et, ayant donné aussitôt de très grosses sommes en même temps que pour l'avenir elle faisait briller des espoirs, elle persuade Genséric d'attaquer sans hésiter l'em-

(58) Assassinat d'Aétius par Valentinien III (21 sept. 454), STEIN, I, 348 ; assassinat de Valentinien et de son ministre favori l'eunuque Héraclius (16 mars 455), STEIN, I, 349.

pire romain, sur la promesse de tout lui livrer : ceci étant arrivé, Rome est prise (59).

Genséric pourtant, instable de caractère et fourbe, comme il est naturel à un Barbare, ne lui tint même pas parole. Mais après avoir livré la ville aux flammes et tout pillé, il emmena Eudoxie avec ses deux filles en faisant s'en retourner son expédition. Il s'en revint donc en Libye. Il unit là Eudocie, l'aînée des filles d'Eudoxie, à son fils Hunéric ; quant à Placidie, il l'expédia plus tard, ainsi qu'Eudoxie, sa mère, avec des honneurs impériaux à Byzance pour apaiser Marcien (60). Celui-ci, en effet, avait été irrité et par l'incendie de Rome et de ce que les impératrices eussent été si indignement traitées. Placidie, sur l'ordre de Marcien, vécut avec | (p. 55) Olybrius qui l'avait épousée : cet Olybrius se trouvait être l'un des membres distingués du Sénat de Rome, et, à la prise de Rome, il s'était rendu à Constantinople (61).

(59) Maxime est le puissant personnage Pétrone Maxime, «chef de l'aristocratie sénatoriale, comte des Largesses sacrées déjà sous Honorius à peine adolescent, un peu plus tard préfet de la ville, puis sous Valentinien III à nouveau préfet de la Ville, deux fois préfet du prétoire d'Italie, deux fois consul ordinaire et finalement patrice» (STEIN, I, 339) Il avait été l'ami d'Aétius, favori lui aussi des aristocrates. Dès l'assassinat de Valentinien III, les meurtriers lui remirent le diadème, il fut proclamé empereur le lendemain de l'assassinat (17 mars 455) et, pour se donner l'apparence de la légitimité, força Eudoxie à l'épouser (STEIN, I, 365). L'appel d'Eudoxie à Genséric, dont parlent aussi d'autres auteurs byzantins (STEIN, I, 592, n. 11 cite le *Chronicon* d'HYDATIUS, 167, les *Fragmenta* de JEAN D'ANTIOCHE, 201, 6 [*F.H.G.*, IV, 615 s.]) est mis en doute par STEIN, I, 366, et d'autres historiens modernes (note additionnelle 5, p. 592). De même SEECK *ap.* P.W., VI, 926 : «Es ging das Gerücht (*ut mala fama dispergit* MOMMSEN, II, 28, 167) dass E. aus Rache an Geiserich geschrieben und ihn zu seinem Einfall in Italien angestiftet habe. Doch mit so grosser Bestimmtheit diese Erzählung in den orientalischen Quellen auch auftritt (références), dürfte sie doch kaum richtig sein». Quant à Pétrone Maxime, dès la nouvelle de l'arrivée de Genséric, il fut massacré par le peuple (31 mai 455). Prise de Rome le 2 juin 455. Eudoxie et ses deux filles Eudocie et Placidie furent emmenées par Genséric en Afrique, SEECK, *l.c.* ; STEIN, I, 366.

(60) C'est par erreur qu'Évagre fait arriver Eudoxie et Placidie à Constantinople dès le temps de Marcien, cf. ENSSLIN, *s.v. Placidia* 2 *ap.* P.W., XX, 1932. C'est Léon I seulement qui obtint de Genséric le transfert des impératrices, *ibid.*, 1931 fin.

(61) Placidie, née en 441 ou 442, avait épousé, toute jeune encore, Olybrius, soit à Rome, soit, selon d'autres sources (cf. SEECK, *s.v. Anicius Olybrius*, P.W., I, 2207 s.), en Afrique où Olybrius aurait été emmené avec les impératrices. Évagre

Après Maxime, c'est Majorien qui, au bout de deux ans (62), règne sur les Romains. Et quand Majorien eut été assassiné sur l'ordre de Ricimer, général des Romains, Avit tint le pouvoir durant †huit mois deuxième année†, et après lui Sévère pour trois ans (63).

8. Alors que Sévère régnait encore à Rome, Marcien échange le règne d'ici-bas pour un autre, étant passé à un sort meilleur (64) ; il avait gouverné seulement sept années, mais laissa aux yeux de tous un

donne une deuxième version (Olybrius va à Constantinople dès la prise de Rome en 455), mais en tout cas il paraît impossible de traduire *ἡ μὲν οὖν Πλακιδία γάμοις ὁμιλεῖ κελεύσμασι Μαρκιανοῦ Ὀλυβρίῳ ταύτην ἐνοικισαμένῳ* 54.35 s. par *caeterum Placidia iussu Marciani nupsit Olybrio* (VALOIS). On comprend que l'empereur (en fait Léon), responsable du sort de la famille théodosienne, fasse vivre Placidie avec Olybrius, puisqu'il l'avait épousée.

(62) C'est en effet deux ans après l'assassinat de Valentinien III (16 mars 455) que, avec l'assentiment de Léon I (7 février 457-474), Majorien fut proclamé empereur par ses soldats, le 1er avril 457, STEIN, I, 374. Il fut arrêté, sur l'ordre de Ricimer, le 2 août 461 et décapité cinq jours après, STEIN, I, 380.

(63) Le texte de A (*Laurentianus* LXX, 23, fin XIIe s.) suivi par BIDEZ-PARMENTIER (55.6-8) : *Μαϊουρίνου ... δολοφονηθέντος, κατέσχε τὴν ἀρχὴν Ἄβιτος μῆνας ὀκτὼ †δεύτερον ἔτος, καὶ μετ' ἐκεῖνον Σεβῆρος, ἔτεσι τρισίν*, est gâté et manifestement faux. Avit a effectivement régné quinze mois, et entre Maxime et Majorien, du 9 juillet 455 au 17 octobre 456, cf. STEIN, I, 367-372. Après vient Majorien, cf. *supra*. Puis enfin Sévère (19 nov. 461 - après le 25 sept. 465). Les mss LPB et la vulgate d'Évagre ont corrigé et écrit (cf. app. crit.) : *βασιλεύει Ῥωμαίων Ἄβιτος μῆνας ὀκτώ* (faux!). *Τούτου δὲ τὸν βίον λιμῷ μεταλλάξαντος Μαϊουρῖνος δεύτερον ἔτος τὴν βασίλειαν κατέσχε · καὶ* (*om.* v) *Μαϊουρίνου πρὸς Ῥεκιμέρου τοῦ Ῥωμαίων στρατηγοῦ δολοφονηθέντος, κατέσχε τὴν ἀρχὴν Σεβῆρος ἔτεσι τρισίν*. Sur Avit, cf. SEECK *ap.* P.W., II, 2395-2397. Sur Ricimer, SEECK *ap.* P.W., IIeR., I, 797-799. Fils d'un Suève et d'une fille du roi visigoth Vallia, il est vainqueur des Vandales en Sicile en 456, à la suite de quoi Avit lui donne le second *magisterium militum praesentale* (STEIN, I, 371). Il travaille avec Majorien à la chute d'Avit, qu'il vainc près de Plaisance le 17 oct. 456. Patrice sous Majorien, dont pourtant il se détache et qu'il vainc et fait périr en août 457. Il fait nommer Sévère empereur le 19 nov. 461. Après la mort de Sévère (15 août 465), il fait nommer empereur Anthémius (12 avril 467), qu'à son tour il fait assassiner le 11 juillet 472 pour donner le pouvoir à Olybrius (STEIN, I, 393-395). Ricimer mourut peu après, le 2 nov. 472 ; la même année, le 23 octobre, était mort Olybrius (STEIN, I, 395).

(64) *τὴν βασιλείαν ἐναλλάττει πρὸς τὴν κρείττονα μεταχωρήσας λῆξιν* 55.10 s., variante du tour déjà vu plus haut 32.31 s. : *ἀμείψαντος ... καὶ Θεοδοσίου τὴν βασιλείαν.*

mémorial vraiment digne d'un empereur. Léon lui succéda (65). À cette nouvelle, les Alexandrins manifestèrent avec plus de colère et une extrême chaleur leur ressentiment contre Protérius. Car le populaire est facile à enflammer de colère et les premiers prétextes venus lui servent de combustible pour qu'il se révolte ; et surtout le peuple d'Alexandrie, qui forme une masse énorme principalement de gens de rien, un ramassis (66), et qui s'enorgueillit d'une audace absurde dans ses élans. De là vient, dit-on, que, comme il est possible à qui le veut de faire éclater la première occasion venue en une révolte populaire, la cité entre aisément en folie, et se laisse emporter où et contre qui on veut. Outre cela, la populace y aime la plaisanterie, comme le raconte Hérodote à propos d'Amasis (II, 173). Tel est donc le peuple de là-bas ; pour le reste d'ailleurs, il n'est pas tel qu'on doive le mépriser.

Quoi qu'il en soit, ayant guetté le moment où Denys, commandant des troupes, était occupé | (p. 56) en Haute Égypte, les Alexandrins décident que Timothée, surnommé Élure, monte sur le trône archiépiscopal : ce Timothée avait d'abord pratiqué le genre de vie des moines, puis il avait pris rang dans le presbytérat d'Alexandrie. L'ayant donc conduit à la cathédrale, qui est dénommée Caesareum (67), ils se le donnent comme évêque (68), Protérius étant encore évêque et célébrant de plein droit les offices. Assistaient à la consécration Eusèbe, évêque de Péluse, et Pierre l'Ibère, évêque de la petite ville de Maïouma, comme le rapporte à ce sujet l'auteur de la

(65) Léon I, 7 février 457 - 474 : STEIN, I, 353-362 ; ENSSLIN, *s.v. Leo* 3, *ap.* P.W., XII, 1947-1961. Il est beaucoup question de lui dans la *Vie de Daniel le Stylite* (cf. *Moines d'Orient*, II), c. 21, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 34, 35.

(66) *ὁ τῆς Ἀλεξάνδρου (δῆμος) πλήθει τε πολλῷ κομῶν καὶ μάλιστα ἀφανεῖ τε καὶ συγκλύδῳ* 55.18 s. *Συγκλύδῳ* (de *σύγκλυδος*), si on le garde, serait une forme nouvelle inconnue des lexiques, qui n'ont que *σύγκλυς, -υδος* (d'où ici *σύγκλυδι*). Pour la chose, une note anonyme (Variorum) dans MIGNE renvoie à AMM. MARC., XXII, 11, 4 : *in civitate quae suopte mota et ubi causae non suppetant, seditionibus crebris agitatur et turbulentis.* Cf. la fameuse lettre attribuée à Hadrien *ap. S.H.A.*, II, 207 ss., JORDAN-EYSSENHARDT (= PREUSCHEN, *Analecta*, 19.4 ss.) : «*Aegyptum, quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici levem, pendulam et ad omnia famae momenta volitantem* etc.».

(67) Cf. LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie de S. Jean l'Aumônier*, 57.1 GELZER et note, p. 141.

(68) Cette consécration eut lieu le 16 mars 457 (BARDY, 280). Protérius fut massacré peu après, le Jeudi-Saint 28 mars, *ibid.*

Vie de Pierre (69) : ce même auteur dit que Protérius ne fut pas massacré par le peuple, mais par l'un des soldats.

Cependant, comme Denys avait en toute hâte regagné la ville — les désordres qui s'étaient produits le poussaient en avant et il avait hâte d'éteindre le foyer rallumé de la révolte —, à l'instigation de Timothée, comme on l'écrivit à Léon, certains des Alexandrins se jetèrent sur Protérius et le massacrèrent : un glaive lui avait percé le ventre alors qu'il avait fui au très saint baptistère ; puis, ils le pendirent par une corde et le montrèrent en spectacle à tous, au lieu dit Tétrapyle, se moquant et criant que c'était bien là Protérius qu'on avait tué. Ensuite, après avoir traîné le corps par toute la ville, ils le livrèrent au bûcher, n'ayant même pas hésité, comme des fauves, à manger ses entrailles, ainsi que le rapporte tout au long la supplique des évêques d'Égypte et de tout le clergé alexandrin, adressée à Léon qui, comme j'ai dit (55.13), prit le sceptre des Romains après Marcien. Cet écrit s'exprime textuellement ainsi (70) :

«Au Pieux, Ami du Christ, Appelé à l'Empire par Dieu, Victorieux, Triomphateur et Auguste Léon, supplique de la part de tous les évêques de votre diocèse | (p. 57) d'Égypte et du clergé de votre très grande et très sainte église d'Alexandrie.

»Offert aux hommes comme un don de la grâce céleste, c'est à bon droit que Tu ne cesses chaque jour de veiller après Dieu au bien public, Auguste le plus saint de tous les empereurs.»

Et plus loin :

«Et alors qu'une paix sans trouble régnait dans le peuple orthodoxe tant chez nous qu'à Alexandrie, sauf que Timothée, qui alors n'était sûrement que simple prêtre, s'était séparé de l'Église et de la foi catholiques et s'en était retranché aussitôt après le saint Concile de Chalcédoine, avec quatre ou cinq individus seulement qui avaient été autrefois évêques et un petit nombre de moines, malades comme lui de

(69) Cf. B. ALTANER, *Patrologie*[3] (1951), 193. La *Vie* de Pierre l'Ibère (453-488, monophysite) a été écrite en grec par un inconnu vers 500. Conservée en une traduction syriaque et une recension abrégée (éd. RAABE, Leipzig, 1895).

(70) Cf. BARDY, 281, n. 3 : «Quatorze évêques protériens, accompagnés de quelques clercs alexandrins, firent le voyage de Constantinople pour y porter leur requête». *Τοῦ σύμπαντος κλήρου τῆς Ἀλεξάνδρου* (ÉVAGRE, 56.27) est très exagéré (Timothée avait beaucoup de partisans, mais voir, dans la supplique 56.33 : *παρὰ τῶν ἐπισκόπων πάντων*). Sur ces événements, cf. aussi DUCHESNE, 478-481.

la même hérésie d'Apollinaire et de ses disciples — ce pourquoi ils furent alors canoniquement déposés par Protérius de sainte mémoire et tout le synode égyptien et furent justement frappés d'une sentence impériale d'exil — (71)...»

Et plus loin :

«Il guetta avec soin le départ d'ici-bas vers Dieu de Marcien de sainte mémoire, le précédent Empereur, et, comme s'il se gouvernait par ses propres lois, s'enhardissant imprudemment contre lui par des paroles blasphématoires, anathématisant sans rougir le saint Concile œcuménique de Chalcédoine, après avoir attiré à lui une tourbe nombreuse de factieux achetés à prix d'argent et être parti en guerre contre les saints canons, la constitution de l'Église, l'État commun et les lois, il s'introduisit dans la sainte église de Dieu qui possédait son pasteur et docteur, celui qui était alors notre très saint père et archevêque, Protérius, qui célébrait les synaxes accoutumées et faisait monter ses supplications vers notre Sauveur Jésus-Christ pour | (p. 58) votre pieux Empire et votre palais ami du Christ (72).»

Et un peu plus loin :

«Le jour était à peine venu — Protérius très aimé de Dieu se tenait à son habitude dans le palais épiscopal — que Timothée prend avec lui les deux évêques justement déposés, et des clercs qui pareillement, comme nous l'avons dit, avaient été condamnés à l'exil, évidemment

(71) L'extrait s'ouvre sur la continuation d'une proposition au gén. abs. : *Ἀστασιάστου τε εἰρήνης κτλ.* 57.7. — *Παρ' ἡμῖν τε καὶ κατὰ τὴν τῶν Ἀλεξανδρέων* veut dire «chez nous, évêques de la *χώρα* etc.». — *τὸ τηνικαῦτα δῆθεν πρεσβυτέρου τυγχάνοντος* 57.11 s. ne semble pas avoir le sens ironique si commun : plutôt «alors en tout cas il n'était que simple prêtre» (et non pas évêque comme il se veut maintenant). — *Ποτὲ* (*quondam*) *ἐπισκόποις* 57.12 s., «autrefois», parce que maintenant, ayant été déposés (*καθαιρεθέντες* 57.15), ils ne le sont plus. Cette allégation (5 évêques seulement etc.) est d'ailleurs très exagérée : c'est en fait Timothée qui avait pour lui la majorité. — Pour le sens de *κίνησις* «sentence, châtiment» en *βασιλικῆς ... κινήσεως ἐπειράθησαν* 57.16 s., cf. L.S.J., 8 ; LAMPE, *s.v. κίνησις* E. — La phrase devait se poursuivre soit par une continuation du gén. abs. par le passage à la principale.

(72) *Captatio benevolentiae.* L'allusion aux prières pour l'Empereur est courante chez les chrétiens depuis les plus anciens textes (*1 Tim.*, 2, 1.2 ; POLYC., *ad Philipp.* 12, 3, *1 Clem.*, 60, 4.61, 1), particulièrement usuelle chez les Apologètes du IIe s., cf. P. WENDLAND, *Hellenist.-Röm. Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*[3] (Tubingen, 1912), 251.

dans l'intention de recevoir (73) de ces deux évêques la consécration, sans qu'absolument aucun des évêques orthodoxes du diocèse d'Égypte fût présent comme il est habituel en ces sortes de consécration de l'évêque d'Alexandrie, et ainsi s'empare, à ce qu'il pensait, du trône épiscopal, ayant souillé manifestement d'un adultère une église qui possédait son époux, qui y accomplissait régulièrement les cérémonies et gouvernait canoniquement son trône (74).»

Et plus loin :

«Il ne restait à ce bienheureux rien d'autre à faire que de céder la place à la colère, selon ce qui est écrit (*Rom.* 12, 19), et de gagner le saint baptistère, fuyant l'attaque de ceux qui couraient à lui pour le tuer : car c'est en ce lieu surtout que même les barbares et tous les hommes sauvages sont pris de crainte respectueuse, alors même qu'ils ne connaissent pas la sainteté du lieu et la grâce qui en jaillit. Cependant les individus qui tâchaient d'atteindre le but que dès le début se proposait Timothée, ces gens qui même en cette enceinte inviolée ne souffraient pas que Protérius fût sauvé, qui ne respectaient ni la sainteté du lieu ni le moment — on célébrait la panégyrie de la salutaire Pâque (75) —, qui ne tremblaient pas devant le sacerdoce lui-même, ce sacerdoce médiateur entre Dieu et les hommes, font périr l'innocent, l'égorgent cruellement avec six autres. Et ils promenèrent partout son cadavre transpercé, le traînèrent sauvagement | (p. 59) presque en tout lieu de la ville et l'exposant misérablement aux moqueries du peuple, ils maltraitaient sans pitié ce corps qui ne sentait plus les coups : ils le coupèrent en morceaux et ne s'abstinrent même pas de manger, à la manière des fauves, les entrailles de celui que, tout récemment encore, ils avaient regardé comme le médiateur entre Dieu et les hommes. Finalement, ils livrèrent au bûcher ce qui restait de son cadavre et en jetèrent la cendre aux vents : ils avaient dépassé les bêtes en toute espèce de sauvagerie. Eh bien ! le responsable et l'architecte de tout cela a été ce Timothée habile en méfaits.»

Il faut dire pourtant qu'au sentiment de Zacharias qui raconte ces événements, la plupart de ces forfaits ont sans doute été commis, mais

(73) En 58.9 lire : δεξόμενος (*suscepturus* Act.), non δεξάμενος. La faute est usuelle.

(74) En 58.15 s. lire : ἐνεργοῦντα (*sc.* le νύμφιον de 58.14) ... διέποντα (cf. Act.), non ἐνεργοῦντος ... διέποντος.

(75) Plus exactement le Jeudi-Saint, cf. *supra*, p. 260, n. 68.

que la faute en fut à Protérius qui avait causé des troubles extrêmes à Alexandrie, et que ces crimes ne furent pas dus au peuple, mais à quelques soldats : il se fonde sur la lettre adressée par Timothée à Léon (76).

Quoi qu'il en soit, pour punir les malfaiteurs, Stilas est envoyé à Alexandrie par l'empereur Léon.

9. Outre cela, Léon écrivit des lettres encycliques, où il interrogea les évêques de l'Empire Romain et les plus distingués des moines sur le Concile de Chalcédoine et la consécration de Timothée surnommé Élure : il leur envoyait en même temps des copies des suppliques qui lui avaient été remises tant par les partisans de Protérius que par ceux de Timothée Élure. Le contenu de ces encycliques est textuellement le suivant :

«Copie de la lettre impériale du très pieux empereur Léon adressée à Anatole, évêque de Constantinople, et aux métropolites et aux évêques dans toute la terre habitée.

»L'Empereur César Léon, Pieux, Victorieux, Triomphateur, Très Grand, toujours auguste, Auguste, à l'évêque Anatole.

| (p. 60) »Il eût été selon les vœux de Ma Piété que toutes les très saintes églises orthodoxes ainsi que les villes du ressort de l'Empire Romain jouissent de la tranquillité la plus grande et que rien ne se produisît qui troublât leur calme et leur paix. Ce qui vient de se passer à Alexandrie, nous sommes persuadés que Ta Sainteté le sait déjà. Néanmoins pour que, sur tout cela, tu apprennes mieux quelles ont été les causes de ce si grave tumulte et de ce bouleversement, nous avons envoyé à Ta Sainteté les copies des suppliques contre Timothée que les très vénérés évêques et clercs de la susdite ville et du diocèse d'Égypte ont apportées à la Ville Impériale de Constantinople et remises à Ma Piété, de même aussi que les copies des suppliques en faveur de Timothée que d'autres messagers d'Alexandrie, parvenus à mon camp impérial, ont remises à Ma Sérénité, en sorte que Ta Sainteté puisse clairement apprendre ce qui s'est passé touchant le susdit

(76) Dans la liste des œuvres de Timothée (cf. OPITZ *ap.* P.W., VI A, 1355-1357), c'est le n° 1 : «Libellus an Kaiser Leo, als Antwort auf den ihm ubersandten sog. 2. Tomos Leo, etwa 457». Publié *ap.* ZACHARIAS RHETOR, IV, 6. Autres références *l.c.*, 1356.49-54. Voir aussi *infra*, ch. X.

Timothée, que tant le peuple d'Alexandrie que les dignitaires et les décurions et les *navicularii* (77) réclament pour eux comme évêque, et touchant les autres affaires contenues dans le texte des suppliques, et, outre cela, touchant le Concile de Chalcédoine avec lequel ils ne sont nullement en accord, comme le montrent leurs suppliques ci-jointes. Qu'ainsi donc Ta Révérence fasse que se réunissent au plus vite chez Elle tous les pieux évêques qui se trouvent pour l'instant dans cette Ville Impériale ainsi que les très vénérés membres du clergé. Et quand tout aura été traité et examiné avec soin, comme il y a actuellement trouble dans la ville d'Alexandrie, dont la paix et le calme sont l'objet de notre plus grand souci, dites ce qui vous paraît bon touchant le susdit Timothée et | (p. 61) le Concile de Chalcédoine, sans aucune crainte humaine et sans esprit de faveur ou de haine, n'ayant devant les yeux que la crainte du Dieu Tout-Puissant, puisque vous savez que vous aurez à rendre compte de cette affaire devant la très pure Divi-

(77) ὃν ὅ τε τῆς Ἀλεξανδρέων δῆμος καὶ οἱ ἀξιωματικοὶ καὶ οἱ πολιτευόμενοι καὶ ναύκληροι 60.18 s. Il y a une gradation, les *humiliores* (δῆμος, le bas peuple) et les *honestiores* (ἀξιωματικοί), cf. STEIN, I, 33 : «De ce point de vue (du droit pénal), l'on distinguait nettement entre les *honestiores* — sénateurs, chevaliers, curiales, militaires en activité de service ou à la retraite... — et les *humiliores*, c'est-à-dire toutes les autres personnes libres». Les πολιτευόμενοι (dits aussi πολιτευταί) sont les décurions ou curiales, membres des sénats des villes, cf. SOZOMÈNE, *H.E.* IV, 24, 15 (p. 181.8 ss. BIDEZ) (ἐπὶ τούτοις αὖθις συνελθόντες καθαιροῦσι Σιλβανὸν...), Νέωνα δὲ ... ἀπείρους τινὰς ἱερῶν γραφῶν ... πολιτευομένους ὄντας ἐπισκόπους καταστήσαντα (VALOIS note que Grégoire de Nazianze joint ἀξιωματικοί et décurions en deux lettres, XLI, 9 (à l'église de Césarée) : Ταῦτα καὶ ἱερατικοῖς γράφω καὶ μοναστικοῖς καὶ τοῖς ἐκ τοῦ ἀξιωματικοῦ καὶ βουλευτικοῦ τάγματος καὶ τοῦ δήμου παντός [= ordre inverse de la lettre de Léon] ; CXLI, 7 (à Olympios) : Ἀλλὰ τίμησον μὲν πάντας πολίτας καὶ πολιτευτὰς (décurions) καὶ ἀξιωματικοὺς ἱκετεύοντας). Dans le contexte de l'Encyclique de Léon, à côté de οἱ ἀξιωματικοί et de οἱ πολιτευόμενοι, les ναύκληροι sont la puissante corporation des *navicularii* d'Alexandrie, à la fois armateurs et capitaines de vaisseaux, chargés soit d'amener le grain sur le Nil de la χώρα à Alexandrie, soit de le transporter d'Alexandrie à Constantinople, cf. l'important article de STOECKEL *ap.* P.W., XVI, 1899-1932. Sur les ναύκληροι d'Égypte, 1902 et 1906 ss. ; pour le Bas-Empire en particulier, 1907-1913, 1916-1927 ; sur les privilèges des ναύκληροι (sous le Bas-Empire), 1929-1931. STOECKLER (*l.c.*, 1926) note que le «pape» d'Alexandrie avait aussi sa flotte, ce qu'on voit d'ailleurs par la *Vie de Jean l'Aumônier*. Mais, dans la lettre de Léon, il n'y a pas lieu de réduire les ναύκληροι à cette seule branche privée des naviculaires d'Alexandrie. La lettre de Léon suggère assez clairement que c'est tout l'ensemble de la population d'Alexandrie, *humiliores* et *honestiores* qui a fait appel à Timothée.

nité, pour que, pleinement instruits de tout grâce à vos lettres, nous puissions prendre la décision appropriée.»

Telle fut la lettre à Anatole. Il en écrivit de pareilles aux autres évêques et, comme j'ai dit (59.20), aux plus distingués de ceux qui, à ce moment, menaient une vie de lutte sans confort et immatérielle : au nombre de ceux-là était Syméon, celui qui le premier inventa la station sur une colonne, que j'ai mentionné déjà dans le Ier livre (I, 13-14) ; à ce nombre se rattachaient aussi Baradate et Jacques de Syrie ([78]).

10. Sur quoi tout le premier, Léon, évêque de la Vieille Rome, écrivit une lettre pour la défense du Concile de Chalcédoine ([79]), et il rejeta l'élection de Timothée comme ayant eu lieu contre les règles : cette lettre de Léon, l'empereur Léon l'envoie à Timothée, évêque d'Alexandrie : c'est le silentiaire Diomède qui s'acquitta des ordres impériaux. Timothée répondit à cette lettre, blâmant le Concile de Chalcédoine et censurant la lettre de Léon. Une copie de cette réponse est conservée en ce qu'on nomme *Enkyklia* ([80]), mais je la passe sous

(78) Sur Baradate, cf. *Antioche*, 294-296, qui se fonde sur THÉODORET, *Hist. Rel.*, XXVII. Il y a eu deux Jacques en Cyrrhestique. Le premier (Jacques I) fut disciple de Maron (*Antioche*, 299-303 = *Hist. Rel.*, XXI) ; un autre Jacques, disciple de Zébinas (*Antioche*, 297 = *Hist. Rel.*, XXV). Théodoret († 458) les a visités tous deux de leur vivant ; le plus connu semble avoir été le Jacques du ch. XXI. Les trois, Syméon, Baradate, Jacques, sont également mentionnés ensemble par Ephrem, patriarche d'Antioche de 526 à 545 *ap.* PHOTIUS, cod. 229 (= H. HENRY, t. IV), *scil.* dans la lettre aux Aposchistes de Callinicos, 123 HENRY : *μιμεῖσθαι δεῖν Συμεῶνα καὶ Βαραδάτον καὶ Ἰάκωβον* (Syméon est sûrement S. l'Ancien, non S. le Jeune [*contra* : HENRY, 123, n. 2] ; il n'est mort qu'en 459, et c'est donc lui qui a reçu la lettre de l'empereur Léon et qui lui a répondu, cf. ÉVAGRE, *infra*, ch. X et PHOTIUS, *infra*) ; dans la lettre à Domnus et Jean, 142 HENRY : *Αὕτη δὲ ἡ πίστις τῆς ἐν Καλχηδόνι συνόδου δέδειχται κήρυγμα. Εἶτα τετρακόσιοι καὶ ἑβδομήκοντα ἀρχιερεῖς ... ἐβεβαιώσαντο, ἐν οἷς καὶ οἱ θαυμαστοὶ τὸν βίον Συμεὼν καὶ Ἰάκωβος καὶ Βαράδατος τὴν αὐτὴν γνώμην ἰδίοις ἐπεκύρωσαν γράμμασι*, et à la fin du résumé de PHOTIUS, p. 174 HENRY : *Ἀλλὰ γὰρ ταῦτα διελθὼν ὁ θεοφιλὴς Ἐφραΐμιος παρατίθησιν ἐπιστολὰς τοῦ τε ἐν ἁγίοις Συμεῶνος, τοῦ τὴν ἐν τῷ κίονι στάσιν ἀθλήσαντος, καὶ Βαραδάτου πρὸς Βασίλειον τὸν ἐπίσκοπον Ἀντιοχείας ἐπεσταλμένας καὶ δὴ καὶ πρὸς Λέοντα τὸν βασιλέα ἑκατέρου τούτων ἰδίᾳ πρὸς ἑκάτερον τοῖν δυοῖν ἀνὰ μιᾶς γεγραμμένης. Τοῦ μέντοι γε Ἰακώβου μία καὶ αὐτὴ πρὸς τὸν αὐτὸν εὐσεβέστατον ἐγράφη βασιλέα.*

(79) C'est la lettre 165 du pape Léon, du 17 août 458, cf. BARDY, 282 s.

(80) «Les documents de cette affaire (*sc.* de Timothée Élure) furent réunis dans un recueil appelé *Enkyklia*, que Cassiodore fit traduire par les soins du moine

silence pour ne pas alourdir d'une masse de documents mon présent ouvrage. Cependant que les évêques des autres villes demeuraient fidèles aux décrets de Chalcédoine et condamnaient unanimement l'élection de Timothée, seul Amphiloque de Sidé écrivit une lettre à l'Empereur dans laquelle sans doute il s'élevait contre l'élection de Timothée, mais refusait d'accepter le Concile de Chalcédoine. Toutes ces matières ont été traitées par Zacharie le Rhéteur, qui a inséré aussi en son ouvrage la lettre même d'Amphiloque. Syméon de pieuse mémoire | (p. 62) écrivit aussi à ce sujet deux lettres, l'une à l'empereur Léon, l'autre à Basile, évêque d'Antioche. De ces deux, j'insère en cet écrit la lettre à Basile, qui est concise et s'exprime ainsi :

«A mon Maître, le très pieux et très saint ami de Dieu, l'archevêque Basile, Syméon le pécheur et le petit, salut dans le Christ.

»C'est maintenant l'occasion de dire, Maître : 'Béni Dieu qui n'a pas rejeté notre prière, qui n'a pas éloigné de nous, pécheurs, sa miséricorde' (*Ps.* 65, 20). Quand, en effet, j'ai reçu la lettre de Votre Sainteté, j'ai admiré le zèle et la piété de notre Empereur très cher à Dieu, la confiance qu'il accorde aux saints Pères et à leur foi solide, confiance dont il a fait preuve et qu'il montre. Or ce don ne vient pas de nous, comme le dit le saint Apôtre (*Eph.* 2, 8), mais de Dieu qui lui a donné, grâce à vos prières, cet empressement.»

Et peu après :

«C'est pourquoi moi aussi, l'humble homme de rien, l'avorton des moines, j'ai fait connaître à Sa Souveraineté ma sentence touchant la foi des saints Pères de Chalcédoine qui s'étaient rassemblés au nombre de six-cent trente, demeurant fidèle à cette foi et fortifié par elle, qui a été manifestée par le Saint-Esprit. Si, en effet, quand deux ou trois se sont réunis au nom du Sauveur, il est au milieu d'eux (*Mtth.* 18, 20), comment serait-il possible que le Saint-Esprit ne se trouvât pas au milieu de si nombreux et si considérables saints Pères ?»

Et plus loin :

«Sois donc fort, sois un homme, soutenu par la vraie foi orthodoxe, comme Josué fils de Navé, le serviteur du Seigneur, pour la défense de

Épiphane (*Div. Inst.*, XI)... D'après la liste des adresses, on voit que les métropolitains de Prévalitane, de Mésie supérieure et de Dacie ripuaire n'avaient pas été consultés : ces provinces étaient probablement désorganisées par les invasions barbares», BARDY, 282, n. 2.

son peuple (*Jos.* 1, 6). Veuille, je t'en prie, saluer de ma part tout le vénérable clergé sous la dépendance de Ta Sainteté, et tout le peuple béni et très fidèle.»

| (p. 63) 11. Après cela, Timothée est condamné à l'exil, ayant reçu, lui aussi, l'ordre d'habiter Gangres (81). Les Alexandrins élisent donc comme évêque successeur de Protérius un autre Timothée : les uns le nommaient Basilicus, les autres Salofacial. À la mort d'Anatole (458), c'est Gennade qui reçoit en succession le trône de la capitale, et, après lui (†471), Acace, qui avait été à la tête de l'Orphelinat dans la Ville Impériale.

12. La deuxième année du règne de Léon (458), il y eut un terrible tremblement de terre à Antioche, séisme précédé par certains désordres dans la ville de la part de la populace, qui s'était laissé entraîner hors d'elle-même à toute sorte de folie et avait dépassé les bêtes en toute espèce de sauvagerie, fournissant comme un prélude aux malheurs à venir. Quoi qu'il en soit, ce très meurtrier séisme eut lieu en la cinq cent-sixième année de l'ère de la ville (82), vers la qua-

(81) «Lui aussi» (*καὶ αὐτός* 63.2) parce que Gangres avait été déjà le lieu d'exil de Dioscore (50.29). Plus tard, «comme il trouvait moyen d'y continuer son rôle d'agitateur, on l'expédia au-delà du Pont-Euxin, à Cherson en Crimée. Il y resta jusqu'à l'année 475, écrivant sans cesse pour défendre ses idées et combattre soit les tenants d'Eutychès, soit ceux du concile de Chalcédoine», DUCHESNE, 485. Voir aussi OPITZ *ap.* P.W., VI A, 1355. L'exil à Gangres eut lieu en 460, l'exil en Chersonèse en 464. Timothée fut rappelé à son siège par l'usurpateur Basiliscus (sous Zénon), janvier 475 - août 476.

(82) An 506 d'Antioche (*sc.* de la liberté d'Antioche, 47 av. J.C.) = 457/458 commençant en automne ; onzième indiction = 1er sept. 457 - 31 août 458 ; deuxième année de l'empereur Léon = 2e année après l'avènement daté du 7 février 457 (DOWNEY, 599). Au surplus, entre l'année 449 et l'année 483, il y a eu transfert, pour le début de l'année de l'ère antiochienne, du 1er octobre au 1er septembre. Comme on ne sait précisément à quelle date, les synchronismes d'Évagre ne peuvent se rapporter qu'à 457 ou 458 selon que l'année commence ou le 1er octobre ou le 1er septembre (DOWNEY, 601). Autre difficulté : *τετάρτην καὶ δεκάτην ἄγοντος ἡμέραν* de septembre, *κυρίας ἐπικαταλαβούσης ἡμέρας* 63.17-19 = «le 14 sept., le dimanche étant déjà arrivé», *sc.* dans la nuit du samedi 13 sept. au dimanche 14 sept. : or le 14 sept. a été un samedi en 457, d'où vient que IDELER et LIETZMANN ont daté l'événement du 14 sept. 457 (DOWNEY, 600, 601), le Père PEETERS du 14 sept. 458 (DOWNEY, 604). Ces difficultés ont été longuement étu-

trième heure de la nuit, au quatorzième jour du mois Gorpiaios que les Romains nomment Septembre, à l'aube d'un dimanche, en la onzième année de l'indiction. C'est, à ce qu'on raconte, le sixième tremblement de terre qu'il y ait eu à Antioche, et il se produisit trois cent quarante-sept ans après celui qui eut lieu sous Trajan : celui-là avait eu lieu la cent cinquante-neuvième année de l'ère de l'autonomie de la ville ([83]) ; celui-ci, sous Léon, la cinq cent-sixième année, comme il a été exposé par ceux qui ont calculé la chose. Ce séisme donc abattit presque toutes les maisons de la Ville Neuve, qui était très peuplée et ne comportait nulle partie vide d'immeubles ou entièrement négligée, mais qui avait été fort pourvue de monuments, par l'esprit de rivalité des Empereurs qui luttaient à qui mieux mieux pour l'embellir. Des palais impériaux, le premier et le second bâtiment furent renversés, cependant que les autres demeuraient debout avec le bain qui se trouve à côté, lequel, au vrai, bien qu'on ne s'en servît point auparavant, | (p. 64) donna moyen de se laver aux citoyens en raison de la catastrophe, par suite des accidents qui avaient frappé les autres bains. Le séisme fit s'écrouler aussi les portiques devant les palais et le Tétrapyle où ils se rencontrent, et, dans l'hippodrome, les tours qui dominent les portes et quelques-uns des portiques près de ces portes. Mais, dans la Vieille Ville, le fléau ne toucha absolument pas les portiques ou les maisons, tandis que le séisme, par ses secousses, jeta à terre de petites parties des bains de Trajan, de Sévère et d'Hadrien. De la région de la ville dite Ostrakiné, il renversa une partie avec les portiques, ayant abattu aussi ce qu'on nomme le Nymphée. Jean le Rhéteur a raconté tout cela en détail. Il dit donc qu'il fut fait remise à la ville de la part de l'Empereur, sur les impôts qu'elle avait à payer, d'environ mille talents d'or, et, à ceux qui étaient décu-

diées par DOWNEY en son *Excursus* 6. Dans le texte du chapitre 17 (477), il dit : «This earthquake seems to have occurred on the night of 13 September, beginning (according to different accounts) either late Saturday night, the 13th, or just before dawn on Sunday».

(83) Erreur. Il est sûr que le séisme sous Trajan eut lieu le 13 septembre 115, non en 110/111 comme le voudraient les calculs d'Évagre («347 ans après le séisme sous Trajan qui eut lieu la 159e année de l'ère de la cité [110/111]»). Cf. DOWNEY, 277, n. 7 : «Evagrius suit manifestement une tradition qui plaçait le séisme deux ans après la visite de Trajan en Orient et plaçait par erreur cette visite en 108».

rions parmi les gens ruinés par le fléau, remise des dépenses publiques qu'ils avaient à fournir (84), et qu'en outre l'Empereur veilla à la reconstruction des monuments publics.

13. Des malheurs semblables ou même pires frappèrent Constantinople, le fléau ayant pris racine dans le quartier de la ville sur le bord de la mer, qu'on nomme «le Boosporos» (85). On rapporte que, à l'heure des vêpres, un vilain démon meurtrier qui avait pris figure de femme, ou encore une vraie femme, une ouvrière, aiguillonnée par un démon — les traditions oscillent d'un côté ou de l'autre — porta une lampe au bazar où elle allait acheter du poisson séché et que, après avoir posé la lampe, la femme disparut. Le feu prit à de l'étoupe et fit éclater une très grande flamme, et plus vite qu'on ne peut le dire, il incendia toute la maison. À partir de là, tout ce qui était voisin fut promptement anéanti, le feu faisant sa pâture non seulement de ce qui est aisément inflammable, mais aussi des bâtiments de pierre ; comme il dura quatre jours (86) et l'emporta sur tout moyen de défense, tout le milieu de la ville depuis le nord jusqu'au midi fut consumé, sur une longueur de cinq stades et une largeur de quatorze stades, en sorte qu'il ne resta rien au milieu, | (p. 65) ni bâtiments publics ni maisons privées, ni colonnes, ni les arches faites de pierre, mais que toute espèce de matériau sec fut entièrement brûlée comme si c'était l'une des choses qui prennent aisément feu. Ce fléau s'étendit, d'une part,

(84) *καὶ τοῖς δὲ πολιτευταῖς τῶν ἠφανισμένων τῷ πάθει τὰ τέλη* 64.13 s. Sur les *πολιτευταί* = décurions, cf. *supra*, 265, n. 77. Sur les charges, financièrement onéreuses, qui pesaient sur eux, KÜBLER, *s.v. Decurio*, P.W., IV, 2347-2349, § *Lasten*, et surtout, touchant Antioche, P. PETIT, *Libanius et la Vie municipale à Antioche au IVe s. apr. J.C.* (Paris, 1955), en particulier, IIe partie, ch. I et IV.

(85) *ἐν τῷ παραθαλασσίῳ τῆς πόλεως μέρει, ὅπερ βοὸς καλοῦσι πόρον* 64.17-19. Il ne s'agit pas du Bosphore, qui ne saurait être un quartier (*μέρος*), mais du port dit *Portus Prosphorianus*, «où l'on débarquait les marchandises venues du Bosphore, de la Mer Noire et de la côte d'Asie... Le *Portus Prosphorianus* devait son nom au marché établi près de là (*πρόσφορον*), ainsi que le marché aux bestiaux (*βοσπόριον, βοόσπορος, βόσπορος*), qui subsista jusqu'au temps de Constantin V (741-775) et fut transféré par ce prince au forum Tauri», R. JANIN, *Constantinople Byzantine* (Paris, 1950), 226 [ci-après JANIN]. Comme il s'agit donc d'un nom propre de quartier, le mieux est de transcrire simplement le grec, de même *infra*, 65.5 : *τοῦ καλουμένου βοὸς πόρου*.

(86) Du 2 au 6 septembre 465, STEIN, I, 358 ; ENSSLIN *ap.* P.W., XII, 1959, 28-43.

dans la région du nord, là où sont les arsenaux de la ville, depuis ce qu'on appelle le Boosporos jusqu'au vieux temple d'Apollon, d'autre part, dans la région du sud, depuis le port de Julien jusqu'aux maisons situées non loin de l'église dite église de la Concorde, et, dans la partie médiane de la ville, depuis le Forum dit de Constantin jusqu'au Forum dit du Taureau, spectacle le plus lamentable et le plus hideux à voir ([87]). Toutes ces merveilles qui dominaient la ville, travaillées avec art, tant pour la rendre grandiose et incomparable que pour inviter les habitants à jouir de toutes les commodités publiques ou privées, furent en un instant soudain changées en montagnes et collines de décombres impossibles à franchir et à traverser et pleines de toutes sortes de matières, jetant en totale confusion l'ancien aspect de la Ville : si bien qu'elles ne permettaient même pas aux habitants de savoir ce qu'était devenu le lieu de leur ancienne habitation ni de quel côté il se trouvait .

14. En ces temps-là, par suite de la guerre scythique ([88]) qui avait éclaté contre les Romains de la *pars Orientis*, la Thrace et l'Hellespont

(87) La carte I dans JANIN permet de se rendre compte de l'étendue du désastre. Les *νεώρια ... ἀπὸ τοῦ καλουμένου βοὸς πόρου μέχρι τοῦ παλαιοῦ Ἀπόλλωνος ἱεροῦ* (65.5 s.) sont en effet au nord, sur la Corne d'Or (sur la carte H6, *s.v. Neorion* et *Prosphorianon*). Ensuite, au sud, le port de Julien (*ἀπὸ τοῦ Ἰουλιανοῦ λιμένος* 65.7) est celui qui fut ensuite appelé Port Sophien, cf. JANIN, 223 s. (carte G7), et, si l'église de l'Homonoia est bien au sud du Forum Tauri (JANIN, 333, où corriger sans doute «incendie de 476» en «incendie de 465»), cela fait un quartier énorme, de G7 à F6, entièrement détruit. Au centre le Forum de Constantin (JANIN, 67-69) et le Forum Tauri ou Forum de Théodose (*ibid.*, 69-72) sont à peu près sur la même ligne horizontale, de G7 à F6.

(88) Il semble que, comme il arrive souvent dans ses résumés, Évagre mentionne dans la même phrase (65.19-23) deux faits différents : d'une part l'incursion des Huns en Thrace (cf. STEIN, I, 357 : «Sous le règne de Léon le diocèse thracique fut troublé surtout par des hordes de Huns, jusqu'au moment où leur chef Dengizik, fils d'Attila, fut vaincu et tué en 469 dans une bataille contre le *magister militum per Thracias* Anagaste» : *τοῦ Σκυθικοῦ πολέμου* 65.19 vise les Huns, cf. *οἱ Σκυθαί* 26.26 = les Huns) ; d'autre part les incursions en Ionie et dans les Cyclades dues aux Vandales, cf. STEIN, I, 359 : «En même temps (*sc.* qu'il donne Anthémius comme Empereur à l'Occident, en 467) Léon signifia au roi des Vandales que de nouvelles hostilités contre le territoire de l'Empire d'Occident signifieraient aussi la guerre avec l'Orient. Mais Genséric, loin de se laisser intimider, déclara la guerre à l'Orient, et les Vandales entreprirent des raids de piraterie dans le bassin oriental de la Méditerranée, notamment en Grèce».

furent ébranlés fortement, ainsi que l'Ionie et les îles qu'on nomme Cyclades (89), de sorte que la plus grande partie de Cnide et de l'île de Crète fut détruite.

En outre Priscus rapporte qu'il y eut des pluies extraordinaires à Constantinople et en Bithynie, les eaux fondant du ciel sur la terre, comme des fleuves, durant trois et quatre jours. Et il y eut des montagnes qui s'étalèrent en forme de plaines, des villages qui disparurent sous ce déluge, des îles qui se formèrent dans le lac de Boanè, qui n'est pas loin de Nicomédie, constituées de la masse d'immondices rassemblées dans ce lac. Mais tout cela eut lieu plus tard.

| (p. 66) 15. Léon se donna comme gendre, pour sa fille Ariane, Zénon, qui, dans sa première enfance, s'était appelé Aricmésios (90), puis, avec le mariage, avait pris en outre le nom aussi de Zénon d'après un individu ainsi appelé qui avait acquis une grande gloire chez les Isauriens (91). Ce Zénon donc grandit en puissance, et la raison pour laquelle Léon le préféra à tous autres a été exposée par Eustathe le Syrien.

16. A la suite d'une ambassade des Romains de l'Occident, Anthémius leur est envoyé comme empereur (92) : Marcien, le précédent

(89) Autre maniérisme des «bons» écrivains, *ὁ καλούμενος, ὁ λεγόμενος, ὁ προσαγορευόμενος* collé aux noms les plus connus de toute antiquité, cf. *Révél. Herm. Trism.*, II, 497 s. (à propos de noms communs tout ordinaires, dans le *de mundo*).

(90) Le nom diffère selon l'une ou l'autre source ancienne. STEIN (I, 358) a choisi Tarasicodissa qui est donné par deux sources (*Ταρασιχοδίσσας* ou *Ταρασισκωδίσαιος*), cf. BIDEZ-PARMENTIER, app. crit. *ad* 66.2. Cet Isaurien Tarasicodissa fut cause de la disgrâce, puis du massacre d'Aspar et de ses fils, STEIN, I, 358. Dans l'Index de Palanque (STEIN, I, 660), corriger Taracosidissa en Tarasicodissa.

(91) A savoir le chef isaurien Flavius Zeno, nommé sous Théodose II *magister militum per Orientem* et consul pour 448, cf. STEIN, I, 298 et 358 : «Tarasicodissa reçut pour femme la fille aînée de l'empereur, Ariane, après avoir adopté le nom grec de Zénon en souvenir du général isaurien de Théodose II».

(92) Sur la courte carrière du malheureux Procopius Anthémius, cf. SEECK, *s.v.* 3, P.W., I, 2365-2368. Fils du *magister militum* Procopius et de classe sénatoriale, il épouse tout jeune la fille de Marcien, Aelia Marcia Euphemia, dont il a, entre autres, une fille, Alypia, que Ricimer exigera comme épouse quand, en 467, pressé par les Vandales, il se voit obligé de demander un empereur d'Occident à Léon I. Il

empereur, lui avait donné en mariage sa fille. Contre Genséric est envoyé comme général en chef Basiliscus, frère de Vérine, l'épouse de Léon, avec des troupes sélectionnées parmi les meilleures (93). Priscus le Rhéteur a exposé tout cela très exactement, et comment Léon, l'ayant circonvenu par ruse et le récompensant en quelque sorte ainsi de l'avoir élevé au trône, fait périr Aspar qui l'avait revêtu du pouvoir, ainsi que ses fils Ardabour et Patrice, qu'auparavant il avait fait nommer César pour se gagner la faveur d'Aspar (94).

Après le meurtre d'Anthémius qui avait régné cinq ans à Rome, sous l'influence de Ricimer, Olybrius est proclamé empereur, et, après lui, est choisi Glycérius (95). Celui-ci, après †la cinquième année†, est chassé par Népos, qui s'empare du pouvoir chez les Romains ; il fait consacrer Glycérius évêque à Salone en Dalmatie. Il est chassé lui-même par Oreste, et après celui-ci règne son fils Romulus surnommé Augustule, qui fut le dernier empereur des Romains, mille trois cent-trois | (p. 67) ans après la royauté de Romulus. Après Romulus Augustule, Odoacre administre l'État Romain, refusant pour lui le titre de *basileus* et se donnant celui de *rex* (96).

se fit reconnaître quelque temps en Occident, mais entra bientôt en brouille avec Ricimer qui, en 472, le vainquit et le fit assassiner.

(93) Sur cette expédition contre Genséric, entreprise après des préparatifs immenses, et qui fut un échec complet, cf. STEIN, I, 359 s., 390 s. La date est 458.

(94) Sur ces événements, STEIN, I, 360 s. C'est Aspar qui, en 457, avait fait monter Léon sur le trône, *ibid.*, 353 s. Nomination de Patricius comme César (c. 468), *ibid.*, 360. Massacre d'Aspar et de ses fils (471), *ibid.*, 361.

(95) 5 mars 473 - 24 juin 474. Au surplus, ou Évagre commet des erreurs ou le texte en tout ce paragraphe 66.22-67.1 est gâté. *Ὃν ἐκβαλὼν Νέπως μετὰ πέμπτον ἔτος* (66.22) est faux, il faut compter, pour Glycérius, un peu plus d'une année de règne : l'une des corrections proposées : *μετὰ πέμπτον μῆνα*, ne convient donc pas non plus ; l'autre, suppression de *μετά*, ne correspond à rien : quelle cinquième année, après quoi? Plus loin (66.23 s.), pour *τῆς ἀρχῆς κρατεῖ* (*sc.* Nepos) *ἐπίσκοπόν τε τῶν Ῥωμαίων τὸν Γλυκέριον εἰς Σάλωνα πόλιν ... χειροτονεῖ*, j'ai adopté la correction de VALOIS : *τῆς ἀρχῆς Ῥωμαίων κρατεῖ ἐπίσκοπόν τε τὸν Γλυκέριον κτλ.* — Règne de Népos : 24 juin 474 - 28 août 475 ; prise de pouvoir du patrice Oreste qui élève à l'Empire son jeune fils Romulus, 31 octobre 475 : cf. STEIN, I, 396. — En 66.27 s., on ne voit pas comment Évagre aboutit au total de 1303 ans entre 475 et le premier Romulus.

(96) Romulus Augustule est déposé (mais non assassiné, à la différence de son père Oreste, mis à mort le 23 août 476) en septembre 476 ; Odoacre, fils du dernier roi des Skires, Édéco, devient roi d'Italie (*ῥῆγα δὲ προσειπών* 67.3 s.) : STEIN, I, 398 s ; A. NAGL *ap.* P.W. XVII, 1889 s.

17. Vers ce temps-là, Léon, l'empereur à Byzance, quitte l'Empire (97), qu'il avait gouverné dix-sept ans, après avoir fait proclamer empereur le tout jeune enfant Léon, fils de sa fille Ariane et de Zénon. Après l'avènement de Léon II, son père Zénon revêtit la pourpre, Vérine, l'épouse de Léon I, lui étant venue en aide comme à son gendre. Quand le petit Léon fut mort peu après, Zénon resta seul maître du pouvoir. Ce qu'il a fait, ce qui a été fait contre lui, et tout ce qui s'est accompli d'autre, la suite le montrera, si la Divinité y consent.

Fin du IIe récit

18. Voici, comme en épitomé, quelles ont été les questions agitées au concile qui s'est réuni à Chalcédoine (67.19 - 69.22 = ch. IV, 42.3-44.11).

(p. 69.23) À la demande commune donc et de Dioscore et d'Eusèbe, on fit connaître par lecture publique les procès-verbaux du deuxième concile d'Éphèse. D'où il apparut qu'à ce concile, la lettre de Léon n'avait pas été lue, bien que proposition en eût été faite une et même deux fois. Sur quoi, comme on en avait demandé la raison à Dioscore, il répondit qu'il avait proposé une et même deux fois qu'elle fût lue, et il exigea que Juvénal, évêque de Jérusalem, et Thalassius, évêque de Césarée de Cappadoce Ire, prissent aussi la parole à ce sujet, car ils avaient partagé avec lui la présidence du concile. Juvénal dit donc que, comme la lettre impériale était venue en premier, il avait été d'avis que cette lettre fût d'abord soumise à la lecture, et qu'ensuite | (p. 70) personne n'avait fait mention de la lettre de Léon ; Thalassius dit qu'il ne s'était pas opposé à ce qu'elle fût lue, mais qu'il n'avait pas eu assez d'autorité de parole pour être seul à décider que lecture en fût faite.

Comme donc on continuait la lecture des procès-verbaux, et que quelques-uns des évêques s'en prenaient à certains propos qu'ils jugeaient controuvés, on demanda à Étienne, évêque d'Éphèse, quelles

(97) *Scil.* meurt, 18 janvier 474. L'expression *τὴν βασιλείαν ἀποτίθεται* (67.6), choisie par Évagre pour varier ses tours et remplacer, par un maniérisme déjà noté, le mot propre par une périphrase, est particulièrement fâcheuse puisque le sens obvie est «dépose le pouvoir».

gens lui avaient à ce moment-là servi de notaires et avaient recueilli ces propos. Il répondit qu'il avait eu alors pour notaires Julien, qui avait été ensuite évêque de Lébédos, et Crispin, mais que les notaires de Dioscore n'avaient pas permis que les siens fissent leur ouvrage, mais s'étaient saisi de leurs doigts, et qu'il s'en était fallu de peu qu'ils ne subissent les pires outrages. Le même Étienne certifia que c'était en ce seul et même jour qu'on avait souscrit à la déposition de Flavien. Acace, évêque d'Ariarathe, ajouta que tous avaient signé un blanc-seing par force et violence, enveloppés qu'ils avaient été de mille dangers puisque des soldats les avaient encerclés, pourvus d'armes meurtrières.

Ensuite, comme on avait lu un autre propos, Théodore, évêque de Claudiopolis, dit que nul ne l'avait prononcé. Et, comme on poursuivait la lecture, quand on en fut arrivé au passage où Eutychès disait : «et (anathématisant) ceux qui disent que la chair de notre Dieu Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est descendue du ciel», les Actes disaient qu'Eusèbe avait observé sur cela qu'Eutychès avait sans doute dit «du ciel», mais n'avait pas précisé de quel endroit venait la chair, qu'alors Diogène, évêque de Cyzique, avait insisté : «De quel endroit donc, dis-le nous», mais qu'il ne leur avait pas été permis d'aller plus loin dans la recherche.

Ensuite les mêmes procès-verbaux montrent que Basile, évêque de Séleucie d'Isaurie, avait dit : «J'adore le seul et même Notre | (p. 71) Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, seul Dieu Logos, qui, après l'Incarnation et l'union, se fait connaître en deux natures», que, contre cela, les évêques d'Égypte s'étaient écriés : «Que nul ne divise l'Indivisible ! Le Fils un, que nul ne le dise deux ! », et que les Orientaux avaient clamé : «Anathème à qui fragmente, anathème à qui divise ! ». Les mêmes procès-verbaux disent qu'on demanda à Eutychès s'il admettait deux natures dans le Christ, et qu'il répondit connaître le Christ comme de deux natures avant l'union, mais, après l'union, comme une seule nature ; que Basile avait objecté que, s'il ne déclarait pas les deux natures indivisibles et inconfusibles après l'union, il reconnaissait par là-même une confusion et un mélange ; que si pourtant il ajoutait «(nature divine) devenue chair et devenue homme», et s'il concevait de la même façon que Cyrille la prise d'une chair et d'une nature humaine, il parlait identiquement comme eux : car autre chose était la divinité reçue du Père, autre chose l'humanité reçue de la Mère.

Puis, quand on eut demandé aux Pères pour quelle raison ils avaient souscrit à la déposition de Flavien, les Actes révèlent que les Orientaux s'étaient écriés : «Nous nous sommes tous trompés, nous demandons tous miséricorde». La suite de la lecture des Actes montre qu'on demanda aux évêques pourquoi, alors qu'Eusèbe demandait à être introduit, on le lui refusa. À cela Dioscore répondit qu'Elpidius (98) avait apporté un *commonitorium* impérial et que cette lettre d'instruction confirmait que l'empereur Théodose interdisait à Eusèbe de paraître au concile. Les Actes montrent que Juvénal dit de même. Thalassios, quant à lui, dit qu'il n'avait pas autorité pour cela. Cette conduite fut condamnée par les magistrats : cette excuse, en effet, ne valait rien, alors qu'il s'agissait de la foi. Après cela, les Actes montrent que Dioscore se plaignit, disant : «Quels canons sont encore sains et saufs, puisqu'on introduit Théodoret?» (99). Les | (p. 72) sénateurs répondirent que Théodoret était entré à titre d'accusateur. Et comme Dioscore avait montré du doigt qu'il était parmi les évêques, les sénateurs avaient répondu de nouveau qu'Eusèbe et Théodoret étaient là à titre d'accusateurs, comme en fait Dioscore était là, lui aussi, à titre d'accusé.

Quand donc tous les procès-verbaux du deuxième Concile d'Éphèse eurent été lus, et alors qu'on lisait aussi la sentence contre Flavien et Eusèbe, quand on fut arrivé aux mots «alors l'évêque Hilaire dit» (100), les évêques orientaux et ceux de leur suite s'écrièrent :

(98) Le comte Elpidius (ou Helpidius) avait été délégué par Théodose II pour assurer l'ordre pendant le concile, DUCHESNE, 414 et 415, 3 : «C'est en vain que Flavien, soutenu par les légats (de Léon), réclama la présence d'Eusèbe de Dorylée, comme ayant été l'accusateur d'Eutychès. Le comte Helpidius, au nom de l'empereur, s'opposa à ce qu'il comparût».

(99) Ceci se passe à Chalcédoine, 1re séance (DUCHESNE, 431). Les Actes dont parle Évagre (*τὰ κεκινημένα, τὰ πεπραγμένα, τὰ γράμματα*) sont en effet les Actes de Chalcédoine (dans lequel ont été lus des procès-verbaux du concile de 449). Théodoret fut admis, non pas au rang d'évêque (puisque juridiquement déposé), mais comme accusateur, à côté d'Eusèbe.

(100) *πρὸς τῇ ῥήσει «ἔνθα γε Ἱλάριος ἐπίσκοπος εἶπεν»* 72.10. Il y a là une erreur. Hilaire était sans doute second légat romain (après Jules de Pouzzoles), mais seulement diacre et donc placé à son rang après les évêques. En outre le texte d'Évagre doit être tronqué, on attend ce que Hilaire a dit. D'après les Actes de Chalcédoine rapportant les procédures d'Éphèse (449), Flavien se serait écrié : *Παραιτοῦμαί σε*, «Je te récuse», et Hilaire : *Contradicitur*, «Il y a opposition», cf. BARDY, 222. Noter que plus loin, 72.12 s., BIDEZ-PARMENTIER ont, à la suite de VALOIS, corrigé

«Anathème à Dioscore! À cette heure même où il a déposé, qu'à cette même heure il soit déposé! Seigneur saint, toi, venge Flavien! Orthodoxe empereur, toi, venge Flavien! Longues années à Léon! Longues années au patriarche!». Puis, quand on eut lu la suite, qui montrait que tous les évêques rassemblés avaient consenti à la déposition de Flavien et d'Eusèbe, les très illustres magistrats firent la proposition dont voici textuellement la teneur :

(Ici p. 72.20-73.8 = Proposition déjà énoncée *supra*, p. 44.26-45.15) (101).

(p. 73.9) Sur quoi les évêques orientaux s'écrièrent : «Juste est cette décision». Ceux d'Illyrie crièrent ensuite : «Nous avons tous erré, demandons tous pardon». Et de nouveau les Orientaux s'exclamèrent : «Juste est ce vote. Le Christ a déposé l'assassin, Dieu a vengé ses martyrs». Les sénateurs proposèrent alors que chacun des évêques rassemblés émît son vote en privé, pleinement conscient que la foi du très pieux Empereur est conforme à l'exposé doctrinal des trois cent dix-huit Pères de Nicée et des cent cinquante Pères (de Constantinople, 381), aux lettres des saints Pères, Grégoire (de Nazianze), Basile, Hilaire, Athanase, Ambroise, et aux deux lettres de Cyrille, celles qui avaient été lues publiquement au premier Concile d'Éphèse (439) : et de fait, c'est en fonction de ces textes que le très vénérable évêque de la Vieille Rome, Léon, avait déposé Eutychès (102).

Lorsque cette première séance eut donc pris fin de cette manière, les très saints évêques, seuls cette fois (103), se réunirent pour une seconde séance et Eusèbe, évêque de Dorylée, remit des libelles pour sa

le texte d'Évagre d'après les Actes. Si l'on faisait de même ici, on écrirait en 72.10 : *Ἱλάριος διάκονος τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας εἶπε · κοντραδίκιτουρ, ὅ ἐστιν ἀντιλέγεται.*

(101) Variante : *ἐκπεσεῖν* 73.6 pour *ὑποπεσεῖν* 45.12.

(102) Cf. DUCHESNE, 434 : «Lecture en fut donnée (*sc.* des textes autorisés) : le symbole de Nicée, puis le symbole dit de Constantinople..., puis les deux lettres classiques de Cyrille à Nestorius et à Jean d'Antioche, enfin le tome de Léon à Flavien, auquel le pape avait ajouté, l'année précédente (450), un recueil de témoignages patristiques. Comme il se rendait bien compte qu'en Orient Cyrille jouissait d'une très grande autorité, Léon n'avait pas manqué de recourir à ses ouvrages : trois passages de ses «Scholies sur l'Incarnation» figurent dans la série des textes».

(103) *συνελθόντων μόνων* (73.26). Évagre veut dire sans doute que, cette fois (c'est en fait la 3e séance, cf. *supra*, 248, n. 35), les commissaires impériaux n'étaient pas présents : c'est le légat Paschasinus qui présida la séance, cf. BARDY, 232.

défense et celle de Flavien, où il censurait Dioscore comme étant dans le même sentiment qu'Eutychès et parce qu'il les avait déposés de leurs sièges (104). Il ajoutait que Dioscore avait inséré dans les Actes des paroles qui n'avaient pas été prononcées au concile alors réuni et qu'il avait fait en sorte que les évêques | (p. 74) donnassent leurs signatures à des blancs-seings. Il demandait que, par vote des évêques rassemblés, tous les Actes du second Concile d'Éphèse fussent déclarés nuls, que les évêques dépossédés reprissent leurs sièges et que l'abominable doctrine d'Eutychès (105) fût frappée d'anathème. Il réclamait en outre qu'après la lecture de son libelle, on fît paraître aussi la partie adverse (106). Sur ordre des évêques, l'archidiacre Aétius, *primicerius* des notaires, dit qu'il s'était rendu chez Dioscore comme chez les autres évêques, mais que Dioscore avait répondu que ses gardes l'empêchaient de paraître. Il fut alors décidé qu'on l'irait chercher pour le conduire jusqu'aux portes de la salle d'assemblée (107). Comme on ne l'avait pas trouvé, Anatole, évêque de Constantinople, fut d'avis qu'on lui fît sommation et qu'il dût paraître devant le concile. Cette sommation eut lieu et ceux qui avaient été envoyés revinrent annoncer que Dioscore avait dit : «On me tient prisonnier. Si mes gardes me permettent de sortir, qu'ils le disent». Comme les envoyés lui disaient qu'ils lui avaient été dépêchés à lui-même et non aux *magistriani* (108), ils rapportèrent qu'il avait

(104) *Scil.* lui et Flavien.

(105) Ou de Dioscore : *ἐκείνου* 74.5 Les deux ont été nommés 73.29.

(106) *Sc.* Dioscore.

(107) *διελαλήθη ζητηθῆναι τὸν Διόσκορον πρὸ τοῦ συνεδρίου* 74.10 s. *Πρὸ τοῦ συνεδρίου* n'est pas même chose que *ἐν τῇ συνόδῳ* 74.13 s. *Infra* 76.21 : *πρὸ τοῦ συνεδρίου ἑστῶτας*, c'est très sûrement : «devant les portes de la salle d'assemblée». Le sens est donc ici : puisque Dioscore a prétendu qu'on le tient prisonnier (cf. *φυλάττομαι ἐγώ* 74.16), des évêques iront le chercher et lui feront escorte jusqu'à la salle d'assemblée : là, il n'a plus rien à craindre.

(108) Les *magistriani* (dits aussi *agentes in rebus*) sont les fonctionnaires subalternes (police, courrier, etc.) au service du *magister officiorum* qui, comme maître des cérémonies à la Cour, a autorité disciplinaire et juridiction sur la domesticité du Palais, cf. STEIN, I, 113. Ces *magistriani* «assurèrent le service des courriers impériaux, procédèrent à des arrestations, dirigèrent des transports officiels... et en qualité de *curiosi* espionnèrent l'activité et les opinions des fonctionnaires et des sujets», *ibid.*, 114. Voir aussi SEECK, *s.v. Agentes in rebus*, P.W., I, 776-779. Les messagers du concile veulent dire apparemment à Dioscore qu'ils n'ont pas à se soucier de ce que décident ou non les *magistriani*, qu'ils n'ont affaire qu'à Dioscore même.

répondu : «Je suis prêt à me présenter devant le saint concile œcuménique, mais on m'en empêche». A quoi Himérius ajouta que, comme ils revenaient de chez Dioscore, ils avaient rencontré l'aide du maître des offices impériaux et que les évêques étaient retournés avec lui chez Dioscore, et qu'ils avaient à ce sujet certains témoignages en sténographie. Ces témoignages furent lus et montrèrent que Dioscore avait dit textuellement :

«Ayant réfléchi en moi-même et conscient de ce qui m'est avantageux, je réponds ceci : Puisque les très illustres magistrats siégeant au précédent concile ont pris de nombreuses décisions après mûre délibération en chaque cas et que maintenant je suis convoqué à un second concile pour la destruction des susdites mesures, je demande que les très illustres magistrats | (p. 75) et les membres du sacré Sénat qui ont jadis assisté au précédent concile paraissent aussi maintenant à ce concile-ci, pour que l'on examine de nouveau les mêmes points.»

Les Actes montrent qu'alors Acace répondit textuellement ceci : «Ce n'est pas pour que soient détruites les décisions prises devant les très illustres magistrats et le sacré Sénat que le saint et grand concile a ordonné que Votre Sainteté paraisse, mais il nous a envoyés pour que tu viennes à l'assemblée et que Ta Sainteté n'en reste pas éloignée». Dioscore lui répondit, comme en font foi les Actes : «Vous m'avez dit qu'Eusèbe a remis des libelles contre moi. Je demande donc à nouveau que mon cas soit examiné en présence des magistrats et du Sénat».

Et après d'autres paroles semblables insérées dans les mêmes Actes, de nouveau l'on envoya des députés à Dioscore pour l'engager à assister aux procédures du concile. Ce qui eut lieu et les envoyés à leur retour dirent qu'ils avaient en sténographie les propres paroles de Dioscore ; ces notes montrent qu'il dit :

«J'ai déjà déclaré à Votre Piété que je suis malade, et je réclame que les très illustres magistrats et le sacré Sénat soient présents, maintenant encore, au jugement sur ce qui doit être examiné. Si, d'autre part, je diffère de me présenter, c'est parce que ma maladie s'est aggravée.»

D'après les Actes, Cécropius dit alors à Dioscore qu'il n'avait rien dit naguère de sa maladie : il devait donc maintenant obéir aux canons. À quoi Dioscore avait répondu : «J'ai dit une fois pour toutes que les magistrats doivent être présents».

Ensuite Rufin, évêque de Samosate, lui avait dit que les discussions

qui avaient lieu au concile se faisaient selon les règles canoniques et que, quand il y serait venu, il pourrait s'exprimer à sa guise. | (p. 76) Dioscore ayant demandé alors si Juvénal, Thalassius et Eustathe étaient présents, Rufin répondit que cela n'avait rien à voir avec la question. À quoi, d'après les Actes, Dioscore répondit qu'il priait l'Empereur ami du Christ que fussent présents les magistrats et ceux qui avaient rendu jugement avec lui (*sc.* à Éphèse) : à cela les envoyés avaient rétorqué qu'Eusèbe ne portait d'accusation que contre lui, et que, de toute façon, il devait comparaître. À cela Dioscore avait répondu que les autres, qui avaient porté jugement avec lui, devaient eux aussi être présents : car il ne s'agissait pas d'une affaire privée entre Eusèbe et lui, mais d'une affaire qui regardait ce sur quoi tous avaient jugé. Et comme les envoyés avaient persisté dans leur requête, Dioscore refusa, disant : «Ce que j'ai dit, je l'ai dit une fois pour toutes. Je n'ai rien à ajouter».

Sur quoi, Eusèbe de Dorylée expliqua qu'il n'en avait qu'à Dioscore, et à nul autre ; et il demanda que Dioscore fût l'objet d'une troisième sommation. Prenant alors la parole, Aétius annonça qu'à l'instant même des individus qui se disaient clercs, avec d'autres, des laïcs, venus d'Alexandrie, avaient remis des libelles contre Dioscore, et qu'ils se tenaient aux portes du concile, poussant des cris. Le premier à remettre un libelle était Théodore qui avait été diacre de la sainte église d'Alexandrie, puis Ischyrion, pareillement diacre, et Athanase, prêtre et neveu de Cyrille, et, en outre, Sophronius ; par ces libelles, ils accusaient Dioscore et de diffamations ([109]) et de sévices corporels et de leur avoir par force enlevé de l'argent : il y eut donc troisième sommation invitant Dioscore à comparaître.

Ainsi donc ceux qui avaient été choisis à cette fin rapportèrent, une fois revenus, que Dioscore avait dit : «J'ai suffisamment instruit Votre

(109) *βλασφημιῶν* 76.26 : diffamations (calomnies, etc.) plutôt que blasphèmes (paroles blasphématoires à l'égard du Christ, etc.). Les griefs de ces quatre clercs d'Alexandrie semblent avoir été personnels. «Pour se maintenir en face des préfets, pour soutenir leur crédit à la cour et mener à bien leurs campagnes d'influence, l'oncle (Théophile) et le neveu (Cyrille) avaient dû trouver beaucoup d'argent... Cyrille n'avait pas négligé ses parents : leur fortune était vue d'un mauvais œil. Aussi le premier soin de Dioscore, son archidiacre, qui lui fut donné comme successeur, fut-il de leur faire rendre gorge. Il s'y prit brutalement et se fit ainsi beaucoup d'ennemis», DUCHESNE, 391. En note 1 : «Sur ceci, v. les plaintes déposées dans la IIIe session du Concile de Chalcédoine par les clercs d'Alexandrie».

Piété, je n'ai rien à y ajouter. | (p. 77) Je m'en tiens à ce que j'ai dit». Comme les messagers avaient exhorté de nouveau ce même Dioscore à venir, il avait déclaré : «Ce que j'ai dit, je l'ai dit : je n'ai rien à ajouter. Je m'en tiens à cela». Comme, une fois encore, ils avaient pressé ce même Dioscore de venir, il avait répété les mêmes choses. Comme donc ce même Dioscore avait renouvelé les mêmes propos alors que les envoyés avaient persévéré dans leur exhortation, l'évêque Paschasinus dit que, trois fois sommé déjà, Dioscore n'avait pas paru à cause du sentiment qu'il avait de sa mauvaise conscience, et il demanda quel châtiment il méritait. Quand les évêques eurent répondu à cela qu'il était tombé sous le coup des canons, et quand Protérius, évêque de Smyrne, eut observé : «Quand saint Flavien fut assassiné, on n'a donné nulle suite à l'affaire», les légats de Léon, évêque de la Vieille Rome, déclarèrent textuellement ceci :

(Ici sentence des légats 77.17 - 79.4 = *supra* 45.21 - 47.12) ([110]).

(p. 79.5) Après que cette sentence eut été confirmée par Anatole, Maxime et les autres évêques, sauf ceux qui avaient été déposés en même temps que Dioscore par le Sénat, il fut rédigé pour Marcien, de la part du Concile, un rapport sur ces matières, et notification fut donnée à Dioscore par le Concile de sa déposition, en ces termes :

«Sache que, à cause de ton mépris des saints canons et de ta désobéissance à ce saint concile œcuménique pour des actes pour lesquels — outre les autres méfaits dont tu as été convaincu —, bien que trois fois convoqué par ce saint et grand concile, conformément aux saints canons, pour répondre à ce dont on t'accusait, tu ne t'es pas rendu à cette convocation, tu as été, en ce présent jour du 13 octobre, par ce saint concile œcuménique, déposé de l'épiscopat et que tu te trouves exclu de tout ordre ecclésiastique.» ([111]).

Ensuite, quand on eut envoyé aussi copie de ces mesures aux évêques amis de Dieu ([112]) de la très sainte église d'Alexandrie et qu'un édit eut été promulgué contre Dioscore, cette session prit fin.

(110) Variante *ψηφίσηται* 79.4 pour *ψηφίσεται* 47.12.

(111) *παντὸς ἐκκλησιαστικοῦ θεσμοῦ ὑπάρχειν ἀλλότριον* 79.19 s. «Ordre» ou «fonction» : *omnique ecclesiastico munere submotum* VALOIS, qui fait remarquer que dans les Actes on a une fois : *βαθμοῦ*, une autre : *πάσης ἱερατικῆς ἠλλωτρίωσεν ἐνεργείας*. En d'autres termes Dioscore est réduit à l'état laïque.

(112) Comme le fait remarquer VALOIS, *κληρικοὺς* (*sic* dans les Actes) serait plus exact : «*Certe hic de episcopis Aegypti sermonem non esse satis declarant*

C'est ainsi donc que s'achevèrent les travaux de la précédente session. Après cela, sur une requête des magistrats (113) qui voulaient être instruits sur la foi orthodoxe, les évêques, réunis à nouveau (114), déclarèrent qu'il n'était pas besoin d'une définition nouvelle, que l'affaire d'Eutychès avait reçu une fois pour toutes sa conclusion et qu'elle avait été réglée par les définitions de l'évêque de Rome, auxquelles tous avaient donné leur assentiment. Puis, alors que tous les évêques présents affirmaient être d'accord à l'unanimité, comme pourtant les magistrats avaient été d'avis | (p. 80) que chaque patriarche, choisissant un membre ou deux de son diocèse, s'avançât au milieu de l'assemblée pour que soit manifesté le sentiment de chacun, Florent, évêque de Sardes, demanda un délai, afin que les évêques abordassent la vraie doctrine avec un programme fixe. Et Cécropius, évêque de Sébastopolis, s'exprima ainsi :

«La foi a été correctement énoncée par les trois cent dix-huit saints Pères et elle a été confirmée par les saints Pères, Athanase, Cyrille, Célestin, Hilaire, Basile, Grégoire, et maintenant de nouveau par le très saint Léon. Nous demandons que soient lues les définitions des trois cent dix-huit saints Pères et celles du très pieux Léon.»

Ces textes une fois lus, tout le concile s'écria : «Telle est la foi des orthodoxes. C'est ainsi que nous croyons tous. C'est ainsi que croit le pape Léon (115). C'est ainsi qu'a cru Cyrille. C'est ainsi que l'a interprété le pape Léon.» Comme on avait été ensuite d'avis que fût lue aussi la confession de foi des cent cinquante Pères (= Constantinople, 381), ce texte-là aussi fut lu. Sur quoi, de nouveau, tous les membres du concile s'écrièrent : «Voilà notre foi à tous. C'est bien là la foi des orthodoxes. C'est ainsi que nous croyons tous.»

Evagrii verba. Episcopos enim Alexandrinae Ecclesiae eos appellat : quae appellatio non convenit episcopis Aegypti». Le synode signifie la déposition de Dioscore aux clercs d'Alexandrie présents à Chalcédoine, *scil.* le prêtre et économe Eleemosynus et l'archidiacre Euthalius.

(113) Au nom de l'empereur, qui désirait qu'on promulguât une définition de foi, cf. DUCHESNE, 434 ; BARDY, 231.

(114) Sur l'interversion chez Évagre des IIIe et IIe sessions, cf. *supra*, 248, n. 35.

(115) *ὁ πάπας* n'était apparu précédemment que dans la sentence du légat Paschasinus (46.10, 78.7). Il n'apparaît, ici encore, que dans une citation (80.17 ; de même *infra*, 82.31). On notera qu'Évagre l'évite toujours quand il parle en son nom propre, employant l'expression *ὁ τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης ἐπίσκοπος*.

Après quoi, l'archidiacre Aétius dit qu'il avait entre les mains la lettre de l'admirable Cyrille à Nestorius, lettre qu'avaient sanctionnée par leurs signatures tous les évêques rassemblés à Éphèse (431), et qu'il avait aussi la seconde lettre de Cyrille, celle qu'il avait adressée à Jean d'Antioche, et qui avait été, elle aussi, confirmée : il demandait que ces deux lettres fussent lues. On fut d'avis de le faire et elles furent toutes deux lues. De la première lettre, une partie est textuellement ceci :

«À son révérendissime et très pieux confrère |(p. 81) Nestorius, Cyrille.

»Certaines gens, à ce que j'apprends, critiquent ma réputation en présence de Ta Piété, et cela souvent, prenant occasion surtout des temps où s'assemblent chez toi de hauts personnages, et dans la pensée peut-être aussi de plaire à ton oreille.»

Et plus loin :

«Le saint et grand Concile (Nicée) a donc dit que c'est le Fils monogène engendré par génération physique ([116]) du Dieu Père, Vrai Dieu tiré du Vrai Dieu, Lumière tirée de la Lumière, par qui le Père a créé toutes choses, qui est descendu, a été fait chair, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux. C'est à ces paroles et à ces leçons qu'il nous faut nous conformer, nous aussi, prenant conscience de la véritable signification des mots 'le Dieu Logos a été fait chair et s'est fait homme'. Nous ne voulons pas dire, en effet, que la nature du Logos a été changée et convertie en chair, ni non plus qu'elle a été changée en un homme complet, composé d'une

(116) *κατὰ φύσιν γεννηθέντα* 81.6, par opposition à *θέσει*, «par adoption», cf. LAMPE, *s.v. φύσις* III A 1 (divine nature, possessed in common by Father and Son), citant entre autres ORIG., *de princ.*, I, 2, 4 (p. 33.3 KOETSCHAU) «*non enim per adoptionem spiritus filius fit extrinsecus, sed natura filius est*». V. aussi *ibid.*, *s.v. φυσικῶς* D 1, la citation de CYRILLE, *Thesaurus de Trinitate*, 14 : *ἐκ πατρὸς φυσικῶς γεγεννημένος ὥσπερ ... τὸ φῶς ἐξ ἡλίου προελθὸν ... τὰ αὐτῷ προσόντα φορεῖν φυσικῶς*. Et encore, *s.v. γεννάω* 3, ATHAN., *adv. Arian.*, III, 62 (*P.G.*, 26, 453B) : *οἰκίαν μὲν οὖν τις βουλευόμενος κατασκευάζει, υἱὸν δὲ γεννᾷ κατὰ φύσιν*. Et encore l'anathématisme 3 de CYRILLE (DENZINGER, 115) : *Εἴ τις ἐπὶ τοῦ ἑνὸς Χριστοῦ διαιρεῖ τὰς ὑποστάσεις, μετὰ τὴν ἕνωσιν, μόνῃ συνάπτων αὐτὰς συναφείᾳ τῇ κατὰ τὴν ἀξίαν, ἤγουν αὐθεντίᾳ ἢ δυναστείᾳ, καὶ οὐχὶ δὴ μᾶλλον συνόδῳ τῇ καθ' ἕνωσιν φυσικήν, ἀνάθεμα ἔστω*. L'opposé de *κατὰ φύσιν* est ce que précise plus loin 81.19 : *οὐ κατὰ θέλησιν μόνην ἢ εὐδοκίαν* dans le cas de la nature humaine prise par le Christ.

âme et d'un corps. Mais plutôt ceci : que le Logos s'étant uni hypostatiquement une chair animée par une âme raisonnable est, d'une façon indicible et inconcevable, devenu un homme et a été nommé 'fils d'homme', non par un vouloir seulement et en vertu d'un bon plaisir, et non pas non plus dans la pensée qu'il se soit simplement ajouté une personne humaine (117) ; et que, si les natures qui ont été rassemblées pour produire une unité réelle sont sans doute différentes, il n'en résulte pas moins des deux un unique Christ et Fils, non que la diversité des natures ait été supprimée du fait de l'union, mais en ce sens plutôt qu'elles ont mené à terme pour nous, à partir et de la divinité et de l'humanité, le seul et même Seigneur Christ et Fils, au moyen de l'indicible et ineffable conjonction en vue de l'unité.» (118).

Et peu après :

«Puisque, d'autre part, à cause de nous et de notre salut, après s'être uni hypostatiquement à lui-même la nature humaine, le Christ est né d'une femme, en ce sens-là il est dit avoir eu aussi une génération charnelle. Il n'est pas né d'abord de la Sainte Vierge un homme pareil à nous sur lequel serait venu descendre ensuite | (p. 82) le Logos, mais c'est en tant qu'uni (à l'humanité) dès la matrice même qu'on dit que le Logos a supporté une génération charnelle, parce qu'il prend sur lui-même la génération d'une chair propre (119). C'est dans ce sens que nous disons qu'il a souffert et est ressuscité, non que le Dieu Logos ait subi, eu égard à sa nature propre (de Logos), ou des

(117) *ἀλλ' οὐδὲ ὡς ἐν προσλήψει προσώπου μόνου* 81.19 s. Auquel cas il y aura deux personnes, doctrine attribuée à Nestorius et anathématisée par lui, cf. 4e anathématisme (DENZINGER, 116) : *Εἴ τις προσώποις δυσὶν ἤγουν ὑποστάσεσι κτλ.*

(118) *διὰ τῆς ἀφράστου καὶ ἀπορρήτου πρὸς ἑνότητα συνδρομῆς* 81.25 s. *Συνδρομή* (conjonction, connexion) est encore un de ces mots prêtant à dispute, cf. le 3e anathématisme de Nestorius contre Cyrille (KIRCH, 799) : «*Si quis non secundum coniunctionem unum dixerit Christum..., sed secundum naturam, ex utraque etiam substantia tam Dei Verbi quam etiam assumpti ab eo hominis unam Filii connexionem, quam etiam nun inconfuse servant, minime confiteatur, anathema sit*».

(119) *ὡς τῆς ἰδίας σαρκὸς τὴν γέννησιν οἰκειούμενος* 82.2 s. Pour *οἰκειοῦσθαι* en parlant du Christ, cf. LAMPE, *s.v.* B4, qui cite des expressions comme *οἰκειοῦται* (le Christ) *τὸ πρόσωπον τῶν ἀνθρώπων, ὡς γενόμενος ἄνθρωπος,* ou *ᾠκείωται τὰ τοῦ σώματος,* ou *τὴν καθ' ἡμᾶς ἀνθρωπίνως ἀπότεξιν οἰκειοῦται,* ou *τὸ τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως θέλημα ... οὐσιωδῶς ᾠκειώσατο* etc.

coups ou des percements de clous ou les autres de ses blessures — car la divinité est impassible, puisqu'elle est incorporelle —, mais parce que le corps qui était devenu le sien a souffert, pour cette raison, de nouveau, on dit que le Christ a souffert pour nous : l'Impassible s'était logé, en effet, dans un corps passible.»

Ce qui regarde la seconde lettre a été rapporté pour la plus grande part dans le premier récit (cf. I, 6). On y trouve la déclaration que voici, qu'écrivit Jean d'Antioche et que Cyrille accepta avec une totale approbation :

«Nous confessons la Sainte Vierge comme Mère de Dieu, parce que le Dieu Logos s'est incarné et fait homme à partir d'elle et que, depuis le moment de la conception, il s'est uni à lui-même le temple qu'il prenait d'elle. Quant aux expressions (120) évangéliques et apostoliques relatives au Seigneur, nous savons que les théologiens emploient les unes indistinctement comme se rapportant à une seule personne, et distinguent les autres comme se rapportant à deux natures, proposant celles qui sont dignes de Dieu quand il s'agit de la divinité du Christ, celles qui dénotent de la bassesse quand il s'agit de son humanité.» À cela Cyrille a ajouté (cf. *supra*, 12.4 ss.) : «Au moment où nous prenons lecture de ces saintes expressions de vous, nous trouvons que nous sommes dans les mêmes sentiments : un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (*Eph.* 4, 5). Nous avons donc loué le Dieu Sauveur de l'univers, nous réjouissant, nous avec vous, que les Églises de chez vous comme celles de chez nous maintiennent la foi venue jusqu'à nous des Écritures inspirées et de la tradition de nos saints Pères.»

Ces textes une fois lus, les Pères du même concile poussèrent ces cris d'approbation : «Nous croyons tous ainsi. Le pape Léon | (p. 83) croit ainsi. Anathème à qui divise et à qui confond. C'est bien là la foi de l'archevêque Léon, Léon croit ainsi, Léon et Anatole croient ainsi, nous croyons tous ainsi. La foi de Cyrille, c'est la nôtre. Éternelle la mémoire de Cyrille. Comme sont les lettres de Cyrille, tels sont aussi nos sentiments, telle est la foi que nous avons toujours eue, telle la foi que nous avons. C'est ainsi que pense l'archevêque Léon, ainsi qu'il croit, ainsi qu'il l'a marqué en sa lettre.»

Comme on avait été d'avis que fût lue aussi la lettre de Léon, on la

(120) Passage traduit par DUCHESNE, 376, 2, qui le regarde comme «ajouté».

traduisit et on la lut : elle est insérée dans les Actes. Cependant, les évêques s'étant écriés après la lecture : « Voilà la foi des Pères, voilà la foi des Apôtres, nous croyons tous ainsi, nous orthodoxes, nous croyons ainsi ; anathème à qui ne croit pas ainsi ; c'est Pierre qui, par la bouche de Léon, a parlé ainsi, ainsi ont enseigné les Apôtres ; pieux et vrai a été l'enseignement de Léon, ainsi a enseigné Cyrille ; Léon et Cyrille ont eu le même enseignement ; anathème à qui ne croit pas ainsi ; voilà la vraie foi, voilà ce que pensent les orthodoxes, voilà la foi des Pères ; pourquoi n'a-t-on pas lu cette lettre à Éphèse ? Dioscore l'a cachée », il est inséré dans les mêmes Actes que quand on eut lu une partie de la lettre de Léon, comme suit :

« Pour que fût payée la dette de notre condition mortelle, la nature divine s'est unie à la nature passible pour que — cela convenait, en effet, à notre guérison — 'le seul et même médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Jésus-Christ' (*1 Tim.* 2, 5) et pût mourir en vertu d'une des natures et fût incapable de mourir en vertu de l'autre nature »,

comme les évêques d'Illyrie et de Palestine hésitaient sur ce passage, Aétius, l'archidiacre de | (p. 84) la très sainte Église de Constantinople, produisit un texte de Cyrille dont la teneur est la suivante :

« Puisque, d'autre part, le corps propre du Christ a, selon le mot de l'Apôtre Paul (*Hebr.* 2, 9), 'par la grâce de Dieu goûté la mort pour nous tous', il est dit subir la mort pour nous non pas comme ayant expérimenté la mort relativement du moins à ce qui revient à sa nature — c'est avoir perdu la raison que de parler ou penser ainsi —, mais parce que, comme je viens de le dire, sa chair a goûté la mort. »

Et de nouveau, eu égard au passage suivant de la lettre de Léon :

« Chaque forme, en effet, exerce l'action qu'elle a en propre en communion avec l'autre forme, le Logos opérant ce qui est du Logos, le corps accomplissant ce qui est du corps. L'une de ces formes resplendit par les miracles, l'autre tombe sous le coup des injures... »,

comme les évêques d'Illyrie et de Palestine étaient dans le doute, le même Aétius lut un chapitre de Cyrille de la teneur suivante :

« Parmi ces expressions, les unes sont au plus haut point dignes de Dieu, les autres en retour conviennent à l'humanité, d'autres tiennent une place médiane, désignant le Fils de Dieu comme étant à la fois Dieu et homme dans le même sujet. »

Et après cela, comme lesdits évêques étaient dans le doute sur un autre passage de la lettre de Léon, rédigé comme suit :

«Quoiqu'assurément, dans le souverain maître Jésus-Christ, le Dieu et l'homme ne forment essentiellement qu'une seule personne, néanmoins autre est l'élément en vertu duquel est commun à tous deux (*sc.* le Dieu et l'homme) le fait de l'injure, autre l'élément en vertu duquel est commun à tous deux le fait de la gloire. De nous en effet vient au Christ l'humanité qui le rend inférieur au Père, du Père lui vient la divinité qu'il a en commun avec le Père»,

Théodoret, y ayant fait une sérieuse réflexion, dit que Cyrille aussi avait textuellement dit ceci :

| (p. 85) «Une fois devenu homme sans avoir abandonné son caractère propre (de Logos), il demeura ce qu'il était, et ce qui logeait (dans le corps), à savoir la nature divine, était différent de ce en quoi il logeait, à savoir l'humain.»

Après cela, comme les très illustres magistrats avaient demandé si quelqu'un était encore dans le doute, ils dirent tous qu'ils ne l'étaient plus. Après quoi, Atticus, évêque de Nicopolis, demanda que leur fût donné un délai de quelques jours, pour qu'ils puissent, sans agitation d'esprit et avec une réflexion non troublée, produire des définitions conformes au vouloir divin et à la tradition des saints Pères. Il demanda qu'on prît aussi la lettre de Cyrille adressée à Nestorius, en laquelle il lui enjoint de consentir à ses douze anathématismes, sur lesquels ils étaient tous d'accord. Lorsque donc les magistrats eurent décidé un délai de cinq jours pour qu'ils se réunissent chez Anatole, évêque de Constantinople, tous les évêques approuvèrent, disant : «Notre foi, à nous, est bien celle-là, nous croyons tous ainsi : comme croit Léon, ainsi nous croyons. Aucun de nous n'est dans le doute : nous avons tous donné notre signature.» ([121]).

Sur quoi les magistrats prirent textuellement la résolution suivante : «Il n'est pas nécessaire que vous vous réunissiez tous. Mais puisqu'il sied que ceux qui sont dans le doute soient rassurés dans leur foi, que le révérendissime évêque Anatole choisisse, parmi ceux qui ont signé, ceux qu'il aura jugés bons pour instruire ceux qui doutent.»

Sur quoi les membres du concile intervinrent en ces termes : «Nous te prions pour les Pères. Tous les Pères du concile, tous ceux qui pensent comme Léon au concile, tous les Pères au concile ; qu'on porte nos voix à l'Empereur, nos supplications à l'Orthodoxe, nos suppli-

(121) *Scil.* à la condamnation de Dioscore (*ὑπεγράψαμεν* 85.18 ; de même *ἀπὸ τῶν ὑπογραψάντων* 85.22).

cations à l'Augusta. Nous avons tous erré, qu'il nous soit donné pardon à tous.»

| (p. 86) Ceux de l'Église de Constantinople répondirent par ces cris : «C'est une minorité qui crie. Ce n'est pas la voix du concile.»

Après eux, les Orientaux clamèrent : «L'Égyptien à l'exil.» Mais les Illyriens crièrent : «Nous t'en prions, aie pitié de nous tous.» Après eux, les Orientaux : «L'Égyptien à l'exil.»

Comme les Illyriens faisaient de nouveau la même demande, ceux du clergé de Constantinople s'écrièrent : «Dioscore à l'exil, l'Égyptien à l'exil, l'hérétique à l'exil. Le Christ a déposé Dioscore.» Après eux, les Illyriens de nouveau et les évêques de leur suite : «Nous avons tous erré. Pardonne à tous. Dioscore au concile, Dioscore aux Églises.»

Il y eut encore d'autres cris du même genre, puis la séance prit fin (122).

A la session suivante, comme les sénateurs avaient été d'avis qu'on lût ce qui avait été déjà décidé, le secrétaire Constantin lut, d'après un feuillet, le texte que voici :

(Ici 86.19-87.9 = *supra*, 44.26-45.15, avec les très légères variantes *γενομένης* pour *γινομένης* et *μετὰ μίαν* pour *τῇ ὑστεραίᾳ* 86.20, cf. 44.27).

(p. 87.10) Ensuite, après d'autres lectures, comme on avait demandé aux évêques rassemblés si la lettre de Léon s'accordait avec la foi des trois cent dix-huit saints Pères réunis à Nicée et avec celle des cent cinquante Pères de Constantinople, Anatole, évêque de Constan-

(122) La suite des faits dans cette succession de clameurs (*ἐπεβόησαν* 86.1, *κράζουσιν* 86.2, *ἐξεβόησαν* 86.3, *ἐκραύγασαν* 86.4, *ἐξεβόησαν* 86.8 : ces dignes évêques ont l'air de gamins en vacances) n'est pas toute claire. La 1re intervention, 85.24-28, semble être le fait de Pères qui demandent qu'on pardonne à tous, que donc les évêques déposés à la 1re session fassent partie aussi du concile. C'est à tort qu'Évagre dit, 85.24 : *οἱ τῆς συνόδου*, il eût fallu *τινες*, comme le montre la réponse des Constantinopolitains : *Ὀλίγοι κράζουσιν*. En fait, plus loin (86.12 s.), ce sont seulement les Illyriens qui demandent que Dioscore revienne comme membre du concile. A la demande des *οἱ τῆς συνόδου*, les Orientaux (évêques d'Anatolie, de Syrie, de Palestine) rétorquent : «Dioscore à l'exil». Après une double réplique, les Constantinopolitains viennent appuyer les Orientaux : «L'Égyptien à l'exil». Nouvelle demande de pardon général (y compris en faveur de Dioscore) de la part des Illyriens, puis fin de la séance. L'attitude des Illyriens étonne un peu, car, étant de l'obédience de Léon, on s'attendrait à ce qu'ils condamnassent Dioscore comme avait fait Léon.

tinople, et tous les évêques rassemblés dirent que la lettre de Léon s'accordait avec les susdits saints Pères et ils donnèrent leur signature à cette lettre. Après ces procédures, les membres du concile s'écrièrent : «Nous sommes tous d'accord, nous donnons tous notre assentiment, nous croyons tous de la même façon, nous pensons tous de même, nous croyons ainsi. Les Pères au concile, ceux qui ont signé au concile! Nombreuses années à l'Empereur, nombreuses années à l'Empereur! Ceux qui pensent de même au concile! Nombreuses années à l'Empereur! Les cinq aussi ont souscrit à la définition de foi (123). Comme pense Léon, ainsi nous pensons.»

Une résolution fut votée (124) dans les termes suivants : «Nous nous en rapportons sur ce point à notre très divin et très pieux souverain, et nous attendons la réponse de Sa Piété. Vos Révérences rendront compte à Dieu et au sujet de Dioscore qui a été déposé par vous, à l'insu et du | (p. 88) très souverain et de nous (125), et au sujet de ces cinq pour lesquels vous faites une supplique, et touchant tout ce qui s'est fait en ce concile», les évêques approuvèrent par les acclamations que voici : «C'est Dieu qui a déposé Dioscore. Dioscore a été déposé justement. Le Christ a déposé Dioscore.»

Ensuite, après cela, réponse ayant été rapportée de Marcien qu'il remettait l'affaire des évêques déposés au jugement des Pères, comme le montra la sentence des magistrats, les Pères firent textuellement la prière que voici : «Nous demandons que ces évêques soient introduits. Que ceux qui ont même foi soient rendus au concile, que ceux qui pensent de même soient rendus au concile, que ceux qui ont souscrit à la lettre de Léon soient rendus au concile». Ces évêques donc, sur une sentence qu'on rendit, furent réadmis au nombre des Pères du concile.

(123) *Scil.* les cinq complices de Dioscore au concile de 449 — Juvénal, Thalassius, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe de Béryte, Basile de Séleucie —, tous déposés à la 1re session de Chalcédoine. Les pères demandent maintenant leur rentrée au concile : *τῇ πίστει ὑπέγραψαν* = ils ont souscrit au tome de Léon et à la déposition de Dioscore.

(124) *Scil.* par les magistrats, cf. DUCHESNE, 437 : «Les magistrats, assez mécontents, envoyèrent consulter l'empereur, lequel remit l'affaire au concile». *καὶ διαλαλιᾶς ἐνεχθείσης* 87.28 : je suppose que *διαλαλιὰν φέρειν* a même sens que *ψῆφον φέρειν*.

(125) C'est exact. Les officiers impériaux n'ont pas assisté à la séance où a été déposé Dioscore. Elle a été présidée par le légat Paschasinus, cf. *supra*, 77.8 ss. et DUCHESNE, 436.

Après cela, on lut des suppliques remises à l'empereur Marcien de la part des évêques du diocèse d'Égypte, qui contiennent, entre autres choses :

« Nous n'avons pas d'autre opinion que ce qu'ont défini les trois cent dix-huit Pères de Nicée et le bienheureux Athanase et le défunt Cyrille, nous anathématisons toute hérésie, et celle d'Arius, et celle d'Eunome, et celle de Manès, et celle de Nestorius, et celle de ceux qui disent que la chair de Notre Seigneur est venue du ciel et non de la sainte Mère de Dieu toujours Vierge Marie, chair qui nous est en tout semblable, hormis le péché. » Tous les membres du concile s'écrièrent alors : « Pourquoi n'ont-ils pas anathématisé la doctrine d'Eutychès ? Qu'ils souscrivent à la lettre de Léon, qu'ils anathématisent d'abord Eutychès et sa doctrine ! Qu'ils s'accordent à la lettre de Léon ! Ils veulent se moquer de nous et filer. » ([126]).

À cela les évêques d'Égypte répliquèrent qu'ils étaient nombreux, qu'il ne leur était pas possible | (p. 89) de se poser comme garants de la foi de ceux qui manquaient ; ils priaient que le concile attendît la nomination de leur archevêque, pour suivre la décision qu'il aurait prise, comme le voulait la coutume ; car s'ils faisaient quoi que ce soit avant l'élection de leur chef, tous les habitants du diocèse d'Égypte leur tomberaient dessus. Comme ils avaient fait maintes demandes à ce sujet et que les membres du concile leur avaient fortement résisté, on fut d'avis de donner un délai aux évêques d'Égypte jusqu'à ce qu'un archevêque eût été élu pour eux.

Après cela, on remit des suppliques de certains moines ([127]) : elles disaient en résumé qu'ils n'étaient nullement forcés de souscrire à quelque feuille que ce fût jusqu'à ce qu'eût été réuni le concile que

(126) *ἀπελθεῖν. scil.*, si je comprends bien, « filer » sans avoir réprouvé Eutychès et souscrit au tome de Léon. Les évêques dioscoriens d'Egypte n'étaient plus que treize, quatre ayant fait défection dès la première session (DUCHESNE, 433), et ils n'avaient pas reparu au concile depuis cette première session (*ibid.*, 437 s.). COUSIN traduit : « Ils veulent nous imposer, et s'échaper (*sic*) ».

(127) Ce sont des moines de Constantinople partisans d'Eutychès, cf. DUCHESNE, 438 s. ; BARDY, 233 s. A eux se joint le moine syrien Barsumas, qui avait intrigué en Syrie contre Domnus d'Antioche, Théodoret de Cyr et d'autres, « dénonçant à Constantinople leurs moindres démarches et leur suscitant, sur les lieux, d'incessantes querelles » (DUCHESNE, 399). Cette espèce de saints « intégristes » dénonciateurs a toujours existé. Barsumas parut au concile de 449, cf. DUCHESNE, 410.

l'empereur avait décrété de réunir et qu'ils eussent connu les décisions prises (128). Ces suppliques lues, Diogène, évêque de Cyzique, dit que Barsumas, qui s'était joint à ces moines, avait tué Flavien — il avait crié en effet «Tue» — et que, puisque son nom ne se trouvait pas dans la supplique, c'était contre la règle qu'il se présentait devant le concile. Sur quoi tous les évêques s'écrièrent : «Barsumas a dépeuplé toute la Syrie, il a amené contre nous des milliers de moines.» Comme on avait voté alors que ce groupe de moines devaient attendre la décision du concile, ils demandèrent qu'on lût les libelles qu'ils avaient composés. Une partie de ces libelles demandait que Dioscore et ses suffragants fussent réadmis au concile. Contre quoi tous les évêques s'exclamèrent : «Anathème à Dioscore! Le Christ a déposé Dioscore. Dehors, ces gens-là! À mort l'outrage au concile, à mort la violence au concile! Qu'on porte nos voix à l'Empereur! À mort l'outrage au concile, à mort l'ignominie au concile!» À quoi les moines répliquaient en criant : «À mort l'outrage aux monastères!»

Comme il y avait eu de nouveau une bordée des mêmes cris de la part des évêques du concile, il fut décidé qu'on lût les autres libelles. | (p. 90) Ceux-ci disaient que Dioscore avait été injustement déposé et que, puisqu'on mettait sur le tapis une question de foi, il devait participer au concile : sinon, les moines secoueraient (*Lc.* 9, 5) leurs manteaux et se sépareraient de la communion des évêques rassemblés. Sur ces paroles, l'archidiacre Aétius lut le canon relatif à ceux qui se séparaient de la communauté. Et comme de nouveau, à propos des interrogations des très saints évêques, et ensuite, à propos de la question posée par l'archidiacre Aétius au nom du concile, les moines différaient d'avis, les uns anathématisant Nestorius et Eutychès, les autres ayant éludé la question, les magistrats furent d'avis qu'on lût les suppliques de Faustus et des autres moines, lesquelles demandaient à l'Empereur de ne pas permettre que se présentassent désormais devant

(128) La phrase est étrange puisqu'on était en plein milieu du concile œcuménique réuni sur l'ordre de Marcien. Apparemment, comme le note VALOIS, ces moines ne tenaient plus ce concile pour œcuménique puisque Dioscore n'en faisait plus partie : «*Scilicet monachi illi non credebant synodum esse oecumenicam, cui Dioscorus et reliqui Aegypti episcopi non interfuissent. Petebant igitur ut Dioscorus in integrum restitueretur, quemadmodum videre est in altero libello qui postea recitatus est*», cf. 89.24-25. Une autre interprétation possible est celle-ci : Anatole, dès avant le concile, leur aurait demandé de souscrire à des professions de foi. Ils auraient alors déclaré attendre les décisions du concile que Marcien se proposait de réunir.

le concile les moines qui s'opposaient aux dogmes orthodoxes. Sur quoi le moine Dorothée déclara Eutychès orthodoxe. Mais les magistrats soulevèrent alors contre lui plusieurs difficultés dogmatiques touchant la doctrine d'Eutychès.

Après cela, lors de la cinquième session, les magistrats furent d'avis qu'on fît connaître ce qui avait été défini touchant la foi. Asclépiade, diacre de Constantinople, lut une définition, qu'on décida de ne pas insérer dans les Actes. Au sujet de cette définition, les uns furent d'un avis différent, la plupart donnèrent leur assentiment. Comme on avait poussé des cris en sens contraires, les magistrats dirent que Dioscore déclarait avoir déposé Flavien parce qu'il reconnaissait l'existence de deux natures, alors que la définition proposée portait «à partir de deux natures» [129]. Anatole répondit que Dioscore n'avait pas été déposé pour sa foi, mais parce qu'il avait excommunié Léon et que, bien que trois fois convoqué, il n'avait pas comparu. Les magistrats réclamaient qu'on insérât dans la définition les termes de la lettre de Léon. Comme les évêques le refusaient, déclarant qu'il n'y avait pas lieu de donner une nouvelle définition, que celle qui existait était suffisante, l'affaire fut rapportée à l'Empereur. Celui-ci ordonna que se réunît

(129) *Διόσκορος ἔλεγεν διὰ τοῦτο καθελεῖν Φλαβιανὸν ἐπειδὴ δύο φύσεις εἶπεν εἶναι, τὸν δὲ ὅρον ἐκ δύο φύσεων ἔχειν* 90.24-26. *Scil.* deux natures après l'union. Eclairci par 91.7 s. : *εἰπεῖν εἰ Διοσκόρῳ ἀκουλουθοῦσιν ἐκ δύο λέγοντι, ἢ Λέοντι δύο ἐν Χριστῷ.* Pour Flavien comme pour Léon, il y a dans le Logos incarné deux natures, cf. Tome de Léon, 28, 5 (*Enchir. Patr.*, 2183) : «*Propter hanc ergo unitatem personae in utraque natura intelligendam et filius hominis legitur descendisse de caelo, cum Filius Dei carnem de ea virgine de qua natus est assumpserit*» ; 28, 3 (DENZINGER, 143) : «*Salva igitur proprietate utriusque naturae et substantiae et in unam coeunte personam* etc.». Pour Dioscore comme pour Eutychès, le Logos une fois incarné résulte bien de deux natures (*ἐκ δύο*) en ce sens que le Logos, gardant sa nature de Logos, a assumé une nature humaine, mais il reste après l'Incarnation essentiellement Logos, il n'y a en lui, en réalité, qu'une seule nature, *μία φύσις τοῦ θεοῦ λόγου σεσαρκωμένη*, cf. LAMPE, *s.v. φύσις* III C, d'où l'*ὅρος* d'Eutychès *ap.* LAMPE, *ibid.*, C 3 : *ἐγὼ ἀνέγνων τοῦ μακαρίου Κυρίλλου καὶ τῶν ἁγίων πατέρων καὶ τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου ὅτι ἐκ δύο μὲν φύσεων εἶπον πρὸ τῆς ἑνώσεως, μετὰ δὲ τὴν ἕνωσιν ... οὐκέτι δύο φύσεις εἶπον, ἀλλὰ μίαν*, et de Dioscore, *ibid.* : *διὰ τοῦτο καθῄρηται Φλαβιανός, ὅτι μετὰ τὴν ἕνωσιν δύο φύσεις εἶπεν, ἐγὼ δὲ χρήσεις ἔχω τῶν ἁγίων πατέρων Ἀθανασίου Γρηγορίου Κυρίλλου ἐν πολλοῖς τόποις ὅτι οὐ δεῖ λέγειν μετὰ τὴν ἕνωσιν δύο φύσεις, ἀλλὰ μίαν σεσαρκωμένην τοῦ λόγου φύσιν.* C'est sur ce point des deux natures subsistant dans l'unique personne du Christ qu'insistaient tout spécialement les légats du pape ; fidèles aux formules cyrilliennes, les Orientaux se montraient récalcitrants.

dans le martyrium (130), | (p. 91) en présence d'Anatole et des légats de Rome, une commission composée de six évêques orientaux, trois du Pont, trois de la province d'Asie, trois de la Thrace, trois de l'Illyrie, et qu'elle donnât une définition correcte de la foi : chacun devait faire connaître sa manière de croire, autrement l'on devait savoir que le concile serait transféré en Occident. Comme donc on avait demandé aux évêques de dire s'ils suivaient la formule de Dioscore «à partir de deux (natures)» ou celle de Léon «deux natures dans le Christ», ils crièrent qu'ils suivaient Léon, et que ceux qui le combattaient étaient des Eutychianistes. Comme les magistrats avaient demandé qu'on ajoutât, selon Léon, deux natures «unies immuablement, indivisiblement, inconfusiblement dans le Christ», après qu'ils furent entrés dans le martyrium de sainte Euphémie avec Anatole et les légats de Léon (131), et que furent entrés aussi Maxime d'Antioche, Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée de Cappadoce avec d'autres, et qu'ils en furent ressortis, on fit lecture de la définition, qui est comme ceci :

«Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ» et le reste, qui a été inséré dans mon récit (II, 4, 47.18-23). Tous ayant alors crié : «Telle est la foi des Pères. Que les métropolites y souscrivent d'emblée! Telle est la foi des Apôtres. Nous sommes tous en accord avec elle, nous pensons tous de cette façon», les magistrats décidèrent : «Que

(130) Ici le martyrium au sens propre, *scil.* la tholos contenant la châsse dont il est question au ch. 3 (40.20 ss.). Il s'agit cette fois en effet d'une commission restreinte qui doit délibérer à part de la masse des évêques. Au surplus cette nouvelle commission (il y en avait déjà eu une chez Anatole, 85.19-23) est probablement due à une intervention des légats, cf. DUCHESNE, 440 : «Le désaccord parut si grand aux légats ... qu'ils demandèrent ... de leur faire délivrer des passeports pour retourner en Italie, où le concile serait transféré», 441 (dans la réponse de l'empereur) : «ou la nouvelle commission ou le transfert du concile en Occident».

(131) Évagre a ici une succession de génitifs absolus où il pousse son souci de résumer jusqu'à rendre le texte peu intelligible : *καὶ τῶν ἀρχόντων εἰρηκότων προστεθῆναι κτλ.* 91.9 s., puis *καὶ εἰσελθόντων τῶν ἀρχόντων ἐν τῷ μαρτυρίῳ κτλ.* 91.12, puis *καὶ ἐξελθόντων αὐτῶν* 91.16. Après le premier gén. abs., il faut supposer, comme le note VALOIS, un *παρεκάλεσαν αὐτοὺς οἱ ἐπίσκοποι εἰσελθεῖν εἰς τὸ μαρτύριον*. Ils entrent donc avec Anatole et les légats — entrent aussi les cinq évêques réadmis au concile, cf. 88.9-13 (ici avec les noms propres : *καὶ Μαξίμου ... σὺν ἑτέροις*, suppléer : *εἰσελθόντων*) — ; puis délibération dans le martyrium ; puis tous les membres de la commission sortent ensemble, *καὶ ἐξελθόντων αὐτῶν*.

soient rapportées à la Divine Tête [132] les définitions établies par les Pères et qui ont obtenu un accord unanime.»

À la sixième session, Marcien se présenta au concile et il fit aux évêques un discours sur la concorde. Sur une décision de l'Empereur, la définition de foi fut lue par la bouche d'Aétius, archidiacre de Constantinople, et tous les évêques souscrivirent. L'Empereur demanda si la définition ainsi lue avait obtenu le consentement de tous, et tous | (p. 92) la confirmèrent par acclamation. De nouveau, par deux fois [133], l'Empereur prit la parole devant eux, et ils approuvèrent tous par acclamation. À l'instigation de l'Empereur, on établit des canons et l'on donna à Chalcédoine les droits d'une métropole. L'Empereur ordonna que les évêques demeurassent encore trois ou quatre jours et que chacun soulevât les problèmes qui l'intéressaient, en présence des magistrats, et qu'on fît ce qui se devait. Ainsi s'acheva cette session.

Il y en eut une suivante [134], et l'on établit d'autres canons.

Et de nouveau dans une autre session, Juvénal et Maxime prirent accord ensemble, et il fut décidé que l'évêque d'Antioche aurait les deux Phénicies et l'Arabie, l'évêque de Jérusalem les trois Palestines : à la suite d'une décision des magistrats et des évêques, on confirma cet accord.

À la neuvième session, on souleva le cas de Théodoret [135]. Il anathématisa Nestorius en ces termes : «Anathème à Nestorius et à qui ne confesse pas la sainte Vierge Marie comme Mère de Dieu et à qui divise en deux Fils l'unique Fils monogène. J'ai souscrit à la définition de la foi et à la lettre de Léon.» En conséquence d'une décision unanime, il reprit son trône.

Dans une autre session, on souleva le cas d'Ibas [136]. On lut le

(132) *τῇ θείᾳ κορυφῇ* 91.24. Cf. *supra*, 45.14, 87.8 s.

(133) *δίς* 92.2. «Il harangua en latin puis en grec», DUCHESNE, 442 (le latin était encore la langue officielle).

(134) Ceci est hors de place. La séance solennelle (6e) a eu lieu le 25 octobre, la suivante (7e), du 26 octobre, a été consacrée à l'accord entre Maxime et Juvénal, cf. BARDY, 237. Les *Actiones* 8, 9, 10, du 27 et 28 octobre, ont étudié les cas de Théodoret et d'Ibas d'Édesse.

(135) Théodoret et Ibas avaient été déposés au concile de 449 (BARDY, 223) ; Théodoret, réhabilité par le pape Léon, restait mal vu de tous ceux qui tendaient vers Cyrille, Eutychès et Dioscore : on lui reprochait sa fidélité à Nestorius.

(136) «L'affaire d'Ibas souffrit plus de difficulté (*sc.* que celle de Théodoret). Innocenté à Tyr, il avait été déposé à Éphèse. On donna lecture des procédures de

jugement qui avait été rendu à son sujet, jugement rendu par Photius, évêque de Tyr, et Eustathe, évêque de Beyrouth. On remit le vote à une session ultérieure.

À la onzième session, comme la plupart des évêques avaient voté qu'il fût réintégré dans le sacerdoce, certains évêques rétorquèrent que ses accusateurs n'étaient pas là, et demandèrent qu'ils fussent introduits. On lut les Actes relatifs à son affaire ; et comme les magistrats avaient été d'avis qu'on lût les procédures d'Éphèse relatives | (p. 93) à Ibas, les évêques dirent que tout ce qui avait été fait au second Concile d'Éphèse était invalidé, sauf l'élection de Maxime comme évêque d'Antioche (137). Prière fut faite à ce sujet à l'Empereur de décréter que rien ne fût valable de ce qui avait été fait à Éphèse après le premier concile éphésien, auquel avait présidé le défunt Cyrille, évêque d'Alexandrie. Finalement il fut jugé qu'Ibas reprît son évêché.

À une session suivante, on enquêta sur le cas de Bassianus, évêque d'Éphèse, et il fut jugé que lui et Étienne fussent déposés (138).

Une autre session ayant eu lieu, on vota sur ces points.

Lors de la treizième session, on enquêta sur le cas d'Eunome, évêque de Nicomédie, et d'Anastase, évêque de Nicée, qui avaient été en rivalité au sujet de leurs villes (139).

Tyr, mais les légats s'opposèrent à ce qu'on lût celles d'Éphèse ; le synode maudit ne devait plus compter. Il était aboli ; l'empereur fut prié d'édicter une loi à ce sujet. On lut aussi un document assez délicat, la lettre d'Ibas à Maris le Persan, où il était mal parlé de Cyrille. Les légats toutefois jugèrent qu'Ibas était orthodoxe : il fut réintégré, non sans avoir prononcé l'anathème contre Nestorius», DUCHESNE, 445.

(137) Domnus d'Antioche ayant été déposé en 449 (DUCHESNE, 419) et remplacé par Maxime, la question se posait en effet de la validité de son élection si l'on invalidait tous les Actes de 449. En fait on passa condamnation sur cet arrangement. «Il ne fut donc question de Domnus que pour décider qu'une pension lui serait allouée par son successeur», DUCHESNE, 444.

(138) Une note anonyme (Variorum) dans MIGNE explique ainsi les faits. Bassianus, prêtre de l'Église d'Éphèse, avait été nommé malgré lui, par l'évêque d'Éphèse Memnon, évêque des Évazes (en Sarmatie). Il ne prit jamais son poste et, après la mort de Memnon et de son successeur Basile, fut élu évêque d'Éphèse, vers 443, Proclus étant patriarche de Constantinople. Après la mort de Proclus (447), son successeur Flavien déposa Bassianus et lui substitua Étienne. Bassianus présenta donc en 451 un libelle à l'empereur Marcien et c'est sur ce cas que les Pères sont appelés à juger. Selon VALOIS, après *ἐξενεχθῆναι αὐτὸν καὶ Στέφανον*, il faudrait ajouter d'après les Actes, *ἕτερον δὲ ἐσαχθῆναι*, «et qu'un autre leur fût substitué».

(139) Le métropolite de Bithynie était l'évêque de Nicomédie. Mais Valentinien

Il y eut encore une quatorzième session, et l'on enquêta sur le cas de Bassianus (140). Et à la fin de cette session il fut décidé que le trône de Constantinople aurait rang aussitôt après celui de Rome (141).

Fin du IIe livre
de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre

et Valens ayant élevé la *ville* (non l'Église) de Nicée au rang de métropole, l'évêque de Nicée prétendait lui aussi au titre de métropolite : c'est ce point que les Pères eurent à juger ; ils ne laissèrent à l'évêque de Nicée que le titre honorifique, non les droits, cf. H. G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich* (Munich, 1959), 164-165.

(140) Il faut lire : Σαβινιανὸν avec les Actes, non Βασιανὸν (93.17).

(141) C'est le fameux 28e canon, contre lequel Léon protesta, *ep.* 104 à Marcien = Kirch, 898-901.

(p. 94) *Contenu du IIIe livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre le Juriste*

1. Sur le règne de Zénon (474-491) et sur son genre de vie.
2. Sur les attaques des Barbares en Orient et en Occident.
3. Sur l'usurpation du tyran Basiliscus (476) et sur la fuite de Zénon.
4. Comment Basiliscus rappela Timothée Élure et comment, persuadé par lui, il envoya partout une Encyclique abolissant le Concile de Chalcédoine.
5. Sur les évêques qui donnèrent leur assentiment à l'Encyclique de Basiliscus et abolirent le Concile (de Chalcédoine).
6. Sur ce que Timothée Élure qui avait reçu à nouveau son siège d'Alexandrie, après avoir rendu à l'Église d'Éphèse ses droits de patriarcat, soumit à un anathème le Concile de Chalcédoine (1).
7. Comment, à l'instigation d'Acace, vu que des moines avaient fomenté une émeute populaire (2), Basiliscus envoya une Anti-encyclique où il écrivait le contraire de son précédent édit.
8. Sur le retour de Zénon.
9. Comment, après la mort de Basiliscus, les évêques d'Asie, pour se concilier Acace, lui remettent un certificat de repentir, sur l'erreur qu'ils avaient commise en abolissant le Concile de Chalcédoine.
10. Sur les évêques qui siégèrent à Antioche.
11. Comment l'empereur Zénon voulut poursuivre l'Élure, mais eut pitié de lui en raison de son âge, et lui laissa son siège (3). Et comment, l'Élure étant mort, Pierre Monge fut élu par les Ale-

(1) Noter le gén. abs. *Τιμοθέου ... ἀπολαβόντος ... ἀποδόντος* devenant sujet du verbe principal *καθυπέβαλεν* (94.11-13). Sur ces événements, DUCHESNE, 488-490.

(2) Surtout le stylite Daniel, que le patriarche Acace persuada de quitter sa colonne pour manifester à la capitale sa fidélité à Chalcédoine, cf. mes *Moines d'Orient*, II, *Vie de S. Daniel*, ch. 36-40.

(3) Zénon, rétabli en sept. 476, envoya un questeur à Alexandrie pour arrêter Timothée. Il était vieux, malade. «Il lui fut permis de mourir en paix (31 juillet 477)», DUCHESNE, 499.

xandrins, tandis que Timothée (Salofacial), le successeur de Protérius, par ordre de l'Empereur, occupa le trône d'Alexandrie.

12. Sur Jean qui, après Timothée, tint le gouvernail à Alexandrie. Et comment Zénon le chasse pour avoir manqué à son serment, et remet l'Église des Alexandrins à Pierre Monge (patr. 477-490).

95) 13 Comment Pierre Monge accepte l'*Hénotique* de Zénon (482) et se rallie les partisans de Protérius.

14. Sur l'édit dénommé *Hénotique* de Zénon.

15. Comment Jean d'Alexandrie, arrivé à Rome, persuade Simplicius d'écrire à Zénon sur les événements.

16. Sur Calandion d'Antioche, et qu'il fut condamné à l'exil sur le soupçon d'avoir lié amitié avec Illus et Léonce. Et comment Pierre le Foulon s'unit à Pierre Monge, à l'évêque de Constantinople et à celui de Jérusalem.

17. Sur ce que Pierre Monge écrivit à Acace lorsque celui-ci eut accepté le Concile de Chalcédoine.

18. Comment Jean d'Alexandrie persuade le pape Félix de Rome de signifier à Acace de Constantinople sa déposition (schisme acacien 482-519) (4).

19. Sur Cyrille higoumène du monastère des Acoemètes ; comment il envoya des messagers à Félix à Rome, le poussant à tirer vengeance de ce qu'on avait osé contre la foi.

20. Sur la lettre de Félix à Zénon, et la réponse de Zénon à Félix.

21. Comment Syméon, moine du monastère des Acoemètes, arrivé à Rome, accusa les évêques des Romains envoyés à Constantinople d'avoir communié avec les hérétiques ; et comment ils furent déposés par les Romains, ainsi que ceux qui avaient communié avec Pierre Monge.

22. Sur les disputes soulevées à Alexandrie et en divers lieux à cause du Concile de Chalcédoine.

23. Sur Fravitas et Euphème de Constantinople, Athanase et Jean d'Alexandrie, Pallade et Flavien d'Antioche, et sur quelques autres.

(4) Sur ce schisme, est tout à fait capitale l'étude d'Ed. SCHWARTZ, *Publizistische Sammlungen zum Acacianischen Schisma* dans *Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wissenschaften, Philosoph.-historische Abt.*, Neue Folge, Heft 10, 1934. Recueil de textes : 3-157 ; inventaire de toutes les pièces relatives au schisme (133 documents) : 161-170 ; longue étude d'ensemble : 171-262.

24. Sur l'assassinat d'Armatus, neveu de l'impératrice Vérine (5).
25. Sur le soulèvement de Théodoric le Scythe (6) et sa mort.
26. Sur le soulèvement de Marcien, et ce qui arriva à celui-ci.
27. Sur les tentatives d'usurpation (7) d'Illus et de Léonce.
28. Sur Mammien et les travaux qu'il fait faire (8).
(p. 96) 29. Sur la mort de Zénon et la proclamation d'Anastase (491-518).
30. Sur l'empereur Anastase (491-518) et sur le fait que, comme il ne voulait rien innover touchant la situation de l'Église, les Églises de l'univers furent remplies d'une infinité de troubles et que beaucoup des évêques furent, pour cette raison, chassés de leurs postes.
31. Lettres des moines de Palestine à Alcison (9), sur Xénaïas (10) et sur quelques autres.

(5) Cf. STEIN, II, 8.

(6) Il s'agit de Théodoric Strabon, chef goth, neveu de la femme du patrice Aspar (STEIN, I, 356). A la chute d'Aspar (471), il se révolte et réussit presque à prendre la capitale. Trêve avec Léon en 473 ; il est nommé *magister militum praesentalis* (STEIN, I, 361). Hostilités diverses au début du règne de Zénon (*ibid.*, 362). Théodoric entre dans la conspiration de Basiliscus, puis abandonne celui-ci (*ibid.*, 363 s.), menace, en 478, de se révolter contre Zénon, puis se réconcilie moyennant de grosses concessions (STEIN, II, 13) ; vers la fin de 479, conspire contre Zénon avec Marcien, le fils de l'empereur d'Occident Anthème. La conspiration échoue, mais Théodoric, en révolte avec ses troupes, réussit presque à prendre de nouveau Constantinople. De nouveau, il s'apaise grâce au paiement d'énormes sommes (STEIN, II, 15 s.). Nouvelle révolte en 480-481. Nouvelle menace sur Constantinople, qui échoue, et Théodoric prend ensuite la route de l'Illyricum ; il meurt en cours de route par suite d'un accident de cheval (*ibid.*, 17).

(7) *Περὶ τῆς τυραννίδος* 95.34. Sur le sens du mot, cf. *infra*, 302, n. 1.

(8) Mammien ou Mamien (*sic* dans le chapitre) est un bienfaiteur d'Antioche où il fait édifier des monuments. Si Évagre lui consacre un chapitre, c'est parce qu'il s'intéresse particulièrement à Antioche, où il a vécu, et dont il décrit volontiers les monuments, cf. déjà *supra*, I, 18.

(9) Il a été déjà question de cette lettre, *supra*, II, 5, 52.9 ss. Alcison (ou Alcyson), métropolite de Nicopolis en Épire et chef de l'épiscopat de l'Illyricum oriental, était un partisan tenace du Concile de Chalcédoine. Dès 512, il avait, avec ses suffragants, fait appel à Symmaque contre le flot monophysite. En 516, il reçut l'ordre d'Anastase de venir se justifier. Alcison vint à Constantinople et y mourut. Cf. DUCHESNE, *L'Église au VIe s.* (Paris, 1925) [ci-après : DUCHESNE, *VIe s.*], 40 s., qui signale la lettre des moines chalcédoniens de Palestine à Alcison (d'après Évagre, seule source semble-t-il) ; STEIN, II, 183, 185.

(10) Xénaïas est Philoxène, évêque de Mabbough (*sc.* Hiérapolis). Sur lui, cf. BARDY, 303 s., 310, 312 s. ; DUCHESNE, 567 et *VIe s.*, 9, 21 ; B. ALTANER, *Patrol.*, 303 s.

32. Sur l'expulsion de Macédonius de Constantinople (patr. 496-511) et de Flavien d'Antioche (498-512).
33. Sur Sévère, évêque d'Antioche.
34. Sur la lettre de déposition envoyée à Sévère par Cosmas et Sévérianus ([11]).
35. Sur la suppression des usurpateurs Isauriens.
36. Sur l'alliance des Arabes Scénites avec les Romains.
37. Sur le siège d'Amida et la fondation de Dara.
38. Sur le Long Mur (de Constantinople).
39. Sur l'impôt nommé chrysargyre qu'Anastase supprima.
40. Sur ce qu'a raconté Zosime contre l'empereur Constantin à propos du chrysargyre.
41. Tirade ([12]) contre Zosime, sur les calomnies qu'il a lancées contre Constantin et les Chrétiens.
42. Sur la taxe à payer en or.
43. Sur la révolte de Vitalien.
44. Comment, après qu'Anastase eut voulu insérer dans le Trisagion la formule «qui a été crucifié pour nous», il y eut soulèvement et troubles dans la populace ([13]) ; pris de crainte, Anastase feignit l'humilité et fit changer promptement les sentiments du peuple.
45. Sur la mort d'Anastase (518).

(11) Cosmas, évêque d'Épiphanie, et Sévérianus, évêque d'Aréthuse, rompent la communion avec Sévère d'Antioche : notice d'un événement minime, mais Évagre la tient de famille (*ὅπερ ἐς ἡμᾶς πατρόθεν διέβη, εἰ καὶ ἱστορίᾳ μέχρι νῦν οὐκ ἀνείληπται* 133.17 s.).

(12) En 96.23 lire *ἀπότασις* comme dans la 2e Table, 98.5 (*ἀπόστασις* codd.).

(13) Cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 21-23. La formule elle-même remontait à Pierre le Foulon, cf. DUCHESNE, 508 s. : «Aux paroles consacrées 'Dieu saint, Saint et Fort, Saint et Immortel', il ajouta 'crucifié pour nous, *ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμῶν* (*δι' ἡμᾶς* Évagre)'. Cela équivalait à la formule *Deus passus*, employé sans malice avant toutes ces querelles. Maintenant c'était évidemment une profession de l'unité de nature... Le 'Crucifié pour nous...' devint le cri de guerre des Monophysites».

(p. 97) *Chapitres de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre, juriste et préfet honoraire*

1. Sur le règne de Zénon et de son fils.
2. Sur les attaques des Barbares en Orient et en Occident.
3. Sur l'usurpation tyrannique de Basiliscus et la fuite de Zénon.
5. Sur le retour de Timothée Élure et ce qu'il fit.
6. Sur le retour de Zénon et la mort de Basiliscus.
7. Sur les évêques qui révoquèrent auprès d'Acace de Constantinople le consentement qu'ils avaient donné aux mesures prises sous Basiliscus.
8. Sur Pierre Monge et l'*Hénotique* de Zénon.
9. Sur la lettre de Pierre Monge à Acace qui avait accepté le Concile de Chalcédoine.
10. Sur les inquiétudes relatives au Concile (de Chalcédoine) suscitées à Rome par les soins de Jean d'Antioche.
11. Sur les troubles suscités à Alexandrie et en divers lieux à cause du Concile de Chalcédoine.
12. Sur le soulèvement de Théodoric et de Marcien.
13. Sur les tentatives d'usurpation d'Illus, de Léonce et d'autres.
14. Sur Marcien et les édifices qu'il fit bâtir.
15. Sur le règne d'Anastase et le registre des temps (cf. ch. XXIX).
16. Sur la situation de l'Église et les évêques chassés de leur poste.
17. Sur la lettre des moines de Jérusalem à Alcison.
18. Sur l'expulsion de Macédonius, de Flavien, et sur Sévère.
19. Sur Sévère et la lettre de déposition à lui envoyée par Cosmas et Sévérianus.
20. Sur la suppression des tentatives d'usurpation des Isauriens.
21. Sur le siège d'Amida et la fondation de Dara.

(p. 98)

22. Sur le Long Mur et la suspension du chrysargyre.
23. Sur le récit de Zosime au sujet du chrysargyre et de l'empereur Constantin.
24. Tirade contre Zosime sur ses calomnies contre Constantin et les Chrétiens.

25. Sur la révolte (1) de Vitalien, son combat naval, et la défaite qu'éprouva Vitalien.
26. Sur l'émeute du peuple à Byzance.

(1) Ici comme plus haut (96.26, 1re table), Évagre dit : *Περὶ τῆς τυραννίδος*, le même mot qu'il avait employé au sujet de Basiliscus (94.5, 97.5) : *Περὶ τῆς τυραννίδος Βασιλισκοῦ*, et, plus haut encore (26.12), au sujet de Julien (*ἡ θεοστυγὴς τυραννίς*). Il y a là une amphibologie fâcheuse. *Τυραννίς* pour Julien = «gouvernement haïssable» (si l'on veut «tyrannique», vu les mesures contre les Chrétiens) ; pour Basiliscus = «usurpation», «tyrannique» si l'on veut, vu l'Encyclique antichalcédonienne ; pour Vitalien = simplement «révolte, soulèvement». Vitalien n'a jamais pris le pouvoir, mais s'est, par trois fois, révolté contre Anastase, de connivence avec le pape, cf. STEIN, II, 178-185. Il n'y eut pas de véritable *ναυμαχία*. En 514, la flotte de Vitalien s'approche sans doute de Constantinople, mais Anastase achète une trêve à prix d'argent (STEIN, II, 181) ; en 515, la flotte de Vitalien se montre dans le Bosphore (il occupe Sycae = Galata), mais cette flotte est incendiée et anéantie à l'entrée de la Corne d'Or (STEIN, II, 184). — C'est le même sens du mot *τυραννίς* qu'on a dans le cas d'Illus et de Léonce (95.34). Illus sans doute voulait prendre le pouvoir contre Zénon, mais n'y a pas réussi (STEIN, II, 28-31). Léonce fut sans doute couronné empereur à Tarse (19 juillet 484) par les soins de l'ex-impératrice Vérine (femme de Léon I), mais ne put se faire reconnaître même dans le diocèse d'Orient et fut exécuté avec Illus en 488 (STEIN, II, 29-31). On notera que *τυραννίς* au sens d'«usurpation» est aussi ancien qu'Eschyle : «the rule of Aegisthus ... is repeatedly called a *τυραννίς* (*Ag.* 1355, 1365 ; *Choephoroe* 973), from which Orestes 'liberates' Argos (*Choephoroe* 1046. cf. 809, 863)», E. R. DODDS, *The Ancient Concept of Progress and other Essays* (Clarendon Press, 1973), 46. Le *τύραννος* est au sens premier un homme qui «usurpe» le pouvoir. Le sens d'«usurpation» pour *τυραννίς* [ou d'«usurpateur» pour *τύραννος*] est constant chez SOCRATE, *H.E.*, Table des chapitres II 25 : *Περὶ τῶν τυράννων Μαγνεντίου καὶ Βετρανίωνος*, V 11 : *Περὶ Μαξίμου τοῦ τυράννου* etc.

(p. 99) *Histoire Ecclésiastique*
d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire

LIVRE III

1. Quand, après la mort (sept. 474) de son fils (Léon II), Zénon eut seul revêtu le pouvoir, comme s'il estimait n'être pas le souverain maître de l'univers à moins de poursuivre en pleine licence tous les plaisirs qui se présentaient, il se livra à tel point, dès le principe, aux assauts de ses désirs que non seulement il ne s'abstint d'aucune des actions indécentes et criminelles, mais encore se roula en elles au point d'estimer qu'il n'appartenait qu'à des êtres vils et rampants de commettre ces actes dans les ténèbres et en cachette, mais qu'un empereur en revanche, un autocrate, les devait commettre ouvertement et comme à la vue de tous. C'était là juger faussement et à la manière d'un esclave. Car ce n'est pas à ce qu'il lui est naturel de commander à d'autres que se reconnaît un maître absolu, mais à ce que d'abord il se commande à lui-même et se domine, ne permettant à rien de coupable de pénétrer en son âme, et se montrant tellement inaccessible aux mouvements d'intempérance qu'il est un vivant modèle des vertus à imiter, éduquant ainsi ses sujets. Celui qui par contre s'est ouvert aux plaisirs ne reste pas longtemps sans qu'on découvre qu'il est un très vil esclave, prisonnier de guerre non rachetable à prix d'argent, qui, comme les esclaves sans valeur, passe de maître en maître, s'il est vrai que sont innombrables les voluptés qui le dominent, lesquelles, se continuant et succédant sans cesse l'une à l'autre, n'ont point de fin, | (p. 100) puisque la volupté présente ne dure pas, mais est comme le stimulant et le prélude de la suivante, jusqu'à ce que soit, devenant vraiment maître absolu, l'on chasse ce pouvoir du bas peuple des plaisirs, enfin roi et non plus l'esclave de tyrans, soit l'on atteigne la mort dans la poursuite de cet esclavage jusqu'au dernier moment.

2. Tel fut donc Zénon dès le début, menant une vie dissolue. Quant à ses sujets, ils souffraient de grands maux en Orient comme en Occident. D'un côté, les barbares Scénites dévastaient tout ; de l'autre,

les Huns, ceux qu'on nommait autrefois Massagètes (1), avaient envahi en masse la Thrace après avoir traversé le Danube sans que nul ne les en empêchât ; et ce qu'ils avaient pu laisser, Zénon lui-même s'en emparait par violence, usant des mêmes procédés que les Barbares.

3. Bien plus, quand Basiliscus, le frère de Vérine, se fut révolté contre lui — car ses proches mêmes lui étaient hostiles, tous ayant également en horreur son infect genre de vie — il ne montra pas la moindre espèce de courage — c'est chose en effet sans vaillance et prompte au désespoir que l'habitude du vice : la faiblesse même à l'égard des plaisirs est une preuve assez forte du manque de virilité —, mais, il s'enfuit en toute hâte, après avoir cédé sans combat un si noble pouvoir à Basiliscus. Il soutint un siège dans sa patrie, l'Isaurie, ayant avec lui Ariane, son épouse, qui après le départ de son mari (2) avait fui sa mère, et les quelques autres qui avaient bien pu lui rester fidèles. C'est donc ainsi que Basiliscus ceignit la couronne des Romains, et, après qu'il eut fait proclamer César son fils Marc, il se mit à suivre une voie toute contraire à celle de Zénon et des empereurs qui avaient régné avant Zénon (3).

(1) Aucun rapport naturellement entre les Huns et les Massagètes scythes dont parle déjà Hérodote.

(2) Valois interprète ainsi ὕστερον dans ὕστερον τὴν μητέρα (*scil.* Vérine) φυγοῦσαν 100.23. D'après le récit de la *Vie de Daniel le Stylite* (traduite dans *Moines d'Orient*, II), c. 69, 66.21 ss. Delehaye (*Les Saints Stylites*, Bruxelles, 1923), Zénon aurait d'emblée emmené sa femme : *Γνοὺς οὖν τὸν δόλον καὶ ὅτι μέλλει ἀναιρεῖσθαι, λαβὼν τὴν ἑαυτοῦ γαμετὴν τὴν βασιλίδα Ἀριάδνην καί τινας τῶν εὐνούχων.* La fuite de Zénon eut lieu le 9 janvier 475. Il se réfugia au fort de Sbide en Isaurie, où il fut assiégé par Illus et son frère Trocondus. Mais ceux-ci changèrent de bord et Zénon retourna à Constantinople, en août 476, cf. Stein, I, 364.

(3) Marcien (450-457) avait été l'empereur du Concile de Chalcédoine, Léon I (457-474), l'empereur qui avait déposé le monophysite Timothée Élure d'Alexandrie. Quant à Zénon, qui, au moment de l'usurpation de Basiliscus (9 janvier 475), n'avait encore régné qu'une année, il est notable que, dans la *Vie de Daniel le Stylite* (ch. 68), il reçoit les encouragements et la bénédiction du saint. Évagre peut donc dire que la conduite de Basiliscus nettement favorable aux monophysites fit contraste avec celle de Zénon et de ses prédécesseurs.

4. A la suite d'une ambassade (4) de certains des Alexandrins, Basiliscus rappelle Timothée du lieu d'exil où il était resté dix-huit ans : c'est Acace qui tenait alors l'évêché de Constantinople. Une fois parvenu | (p. 101) à la Ville Impériale, Timothée persuade Basiliscus d'envoyer une lettre encyclique aux évêques de partout et d'anathématiser les Actes du Concile de Chalcédoine et le tome de Léon. Cette composition s'exprime en ces termes :

Encyclique de Basiliscus

«L'Autocrator César Basiliscus, Pieux, Vainqueur, Triomphateur, Très Grand, toujours auguste, Auguste, et le nobilissime César Marc, au révérendissime et très ami de Dieu Timothée, archevêque de la grande ville d'Alexandrie.

»Toutes les lois qu'ont édictées pour la défense de la foi correcte et apostolique nos prédécesseurs les très pieux empereurs, lesquels ont droitement persévéré dans l'adoration de la bienheureuse, immortelle et vivifiante Trinité, toutes ces lois, puisqu'elles ont toujours été salutaires au monde entier, nous ne voulons pas qu'elles perdent jamais de leur force, bien plutôt nous les promulguons comme étant nos propres lois. Quant à nous, d'autre part, comme nous avons mis bien au-dessus de tout soin des affaires humaines la piété et le zèle pour la défense de Notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, qui nous a créés et établis dans la gloire où nous sommes, qu'en outre nous avons l'assurance que la concorde entre les troupeaux du Christ est notre salut à nous-mêmes et celui de tous nos sujets, qu'elle est le fondement infrangible et le rempart inébranlable de notre empire, pour cette raison, mus intérieurement, comme il convient, par un zèle divin, et offrant à notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, comme prémices de notre règne, l'union de la sainte Église, nous décrétons que la base et le ferme soutien de la félicité humaine, à savoir le symbole des trois cent dix-huit saints Pères jadis rassemblés en union avec le Saint-Esprit à Nicée, symbole en lequel nous-mêmes, comme tous nos prédécesseurs, nous avons cru et avons été baptisés, ait seul force de loi dans toutes les très saintes Églises du peuple orthodoxe de Dieu, comme | (p. 102) étant seul proprement la règle de la foi sans erreur,

(4) Peut-être faut-il lire avec Valois en 100.28 : *Ἐκ πρεσβείας δὴ* (*δὲ* libri, Bidez-Parmentier), car ce chapitre manifeste en effet le *ἀπ' ἐναντίας ... ἦει* de 100.26 s. Nicéphore Calliste a *δῆθεν*.

et comme suffisant, d'une part, à détruire universellement toute hérésie, d'autre part, à unir parfaitement les saintes Églises de Dieu, étant bien établi que possèdent aussi leur force propre pour la confirmation de ce divin symbole et les Actes du Concile des cent cinquante saints Pères réunis à CONSTANTINOPLE contre ceux qui blasphémaient à l'égard du Saint-Esprit, et en outre tous les Actes du Concile de la métropole d'ÉPHÈSE contre l'impie Nestorius et ceux qui l'ont suivi dans son erreur.

Tout ce qui, en revanche, a détruit l'union et le bon ordre des Églises de Dieu et la paix du monde entier, je veux dire le TOME DE LÉON et tout ce qui a été déterminé et accompli à CHALCÉDOINE en fait de définition de foi, ou d'exposition du symbole, ou d'interprétation, ou d'enseignement, ou de discussion, en vue d'introduire des nouveautés relatives dans le susdit saint symbole des trois cent dix-huit saints Pères, nous décrétons qu'ici et partout, dans chaque Église, cela soit anathématisé par les très saints évêques de tout lieu, qu'on livre au feu ces textes partout où on les aura trouvés, parce qu'en ont ainsi décidé déjà, touchant toutes les doctrines hérétiques, les empereurs de pieuse et bienheureuse mémoire qui nous ont précédés, Constantin et Théodose le Jeune ; que, devenant ainsi invalides, ils soient absolument rejetés de l'unique et seule Église orthodoxe et apostolique, en tant qu'ils déplacent les bornes (5) éternelles et salutaires fixées par les trois cent dix-huit saints Pères et celles qu'ont établies les bienheureux Pères mus dans leurs déclarations par le Saint-Esprit à Éphèse (6). Qu'il soit absolument interdit à tout

(5) *ὡς μεταίροντα τὰ αἰώνια ... ὅρια* 102.26 s. Cf. J. DAMASC., *de fide orth.*, 1, 1 (cité LAMPE, *μεταίρω*) : *μὴ μεταίροντες ὅρια αἴωνια, μηδὲ ὑπερβαίνοντες τὴν θείαν παράδοσιν.* Cela paraît un cliché.

(6) Il se peut que l'expression vague *τὰ τῶν μακαρίων πατέρων τῶν ἐν ἁγίῳ πνεύματι διαγορευσάντων κατὰ τὴν Ἐφεσίων* 102.28 s. vise le concile de 449 aussi bien que celui de 431. En ce cas, on aurait là, en termes habilement discrets, une consécration du monophysisme. Cf. pourtant, dans la suite, 103.5 s. : *ἀλλ' ἢ ἐξ οὐρανοῦ (scil. σαρκωθέντα) ἢ κατὰ φαντασίαν καὶ δόκησιν τερατευομένους*, où les Eutychianistes semblent visés, cf. ŒCUMENIUS (V^e/VIe s.), *in Apocal.*, 3, 7 (cité LAMPE, *φαντασία* 1) *ἄνθρωπος γέγονε ... οὐδὲ κατὰ δόκησιν ἢ φαντασίαν ὡς Εὐτυχιανισταὶ λέγουσιν.* Ainsi, de manière très habile, l'Encyclique s'en tiendrait aux symboles reconnus de tous (Nicée 325 et Constantinople 381), renvoyant ensuite dos à dos tous ceux qui ont voulu *καινοτομεῖν* (103.10 ; *καινοτομία* 102.16, 104.1), et Nestorius, qui est nommé (102.9), et Eutychès, qui ne l'est pas (103.2-6), et surtout Léon et les Pères de Chalcédoine (102.13, 102.14, 103.23, 104.1).

membre du clergé ou à tout laïque d'enfreindre en quelque manière cette impériale constitution relative au saint symbole. Qu'en outre soit anathématisée, en plus de toutes les | (p. 103) innovations produites à CHALCÉDOINE contre le divin symbole, l'hérésie aussi de ceux qui ne confessent pas que le Fils Monogène de Dieu a, à partir du Saint-Esprit et de la sainte toujours Vierge Marie, Mère de Dieu, réellement pris chair et est devenu homme, mais qui inventent fabuleusement qu'il a reçu un corps du ciel ou n'a été homme que de manière illusoire et en apparence, en un mot absolument toute espèce d'hérésie, et toute autre innovation qui a pu être faite en quelque temps, de quelque manière et en quelque lieu de la terre que ce soit, ou à titre d'interprétation ou en propres termes, en violation du divin symbole.

»Comme, d'autre part, il appartient à la providence impériale de fournir en abondance aux sujets, en vertu d'un examen prévoyant, sécurité non seulement pour le présent, mais pour l'avenir, nous décrétons que les très pieux évêques de tout lieu aient à souscrire à cette présente encyclique impériale que nous leur soumettons, en déclarant ouvertement qu'ils n'adhèrent qu'au divin symbole des trois cent dix-huit saints Pères, symbole qu'ont confirmé les cent cinquante saints Pères, en la manière où l'ont défini aussi les très pieux Pères réunis après cela en la métropole d'Éphèse, à savoir qu'il ne faut adhérer, en ce qui concerne la définition de la foi, qu'au saint symbole des trois cent dix-huit saints Pères, en anathématisant et en expulsant complètement des Églises tout ce qui a pu se produire à Chalcédoine qui scandalise le peuple orthodoxe, dans la pensée que cela constitue un empêchement à la félicité du monde entier et à la nôtre.

Ceux qui, après cette présente lettre impériale de nous, qui s'exprime, nous en sommes sûrs, conformément à Dieu, puisqu'elle travaille à procurer aux saintes Églises de Dieu la paix qu'elles désirent, tenteront de mettre en avant ou tout uniment de nommer, soit en enseignement soit en discussion soit dans des écrits, à n'importe quel moment ou sous n'importe quel mode ou en n'importe quel lieu, les | (p. 104) innovations introduites contre la foi à Chalcédoine, ceux-là, en tant que fauteurs de trouble et de bouleversement pour les saintes Églises de Dieu et pour tous nos sujets, en tant qu'ennemis de Dieu et de notre propre salut, nous ordonnons, conformément aux lois déjà édictées avant nous par l'empereur de bienheureuse et divine mémoire Théodose contre toute invention perverse de même sorte, lois que

nous avons jointes en appendice à cette présente encyclique de nous, que, s'ils sont évêques ou clercs, ils soient déposés, s'ils sont moines ou laïques, ils encourent la peine de l'exil, de la confiscation de tous biens et des pires châtiments.

De cette façon, en effet, la sainte et consubstantielle Trinité, créatrice et vivificatrice de toutes choses, que nous ne cessons d'adorer toujours, nous étant devenue favorable et bienveillante à nous-mêmes et à tous nos sujets puisque nous l'aurons bien servie aujourd'hui encore tant en extirpant l'ivraie susdite qu'en confirmant les dogmes traditionnels orthodoxes et apostoliques du saint symbole, nous aidera tout le temps dans l'administration de l'Empire et maintiendra dans la paix les affaires humaines.»

5. À ce qu'écrit Zacharias le Rhéteur, cette lettre encyclique reçut l'assentiment de Timothée, récemment ramené d'exil, comme j'ai dit (100.29), et en outre, celui de Pierre dit le Foulon, évêque d'Antioche, qui était auprès de Timothée dans la capitale (7). Les choses étant telles, on décide aussi que Paul d'Éphèse occuperait son trône archiépiscopal (8). Zacharias, quoi qu'il en soit, dit qu'Anastase aussi, le successeur de Juvénal comme évêque de Jérusalem, souscrivit à l'Encyclique ainsi qu'un très grand nombre d'autres, si bien qu'il y en eut environ cinq cents qui repoussèrent par déclaration publique le tome de Léon et le Concile de Chalcédoine. Outre cela, quelque part, Zacharias insère en son écrit une supplique produite par les évêques d'Asie rassemblés à Éphèse, à l'adresse de Basiliscus (9). Une partie de cette composition contient les mots que voici :

(7) Sur Pierre le Foulon, cf. *infra*, p. 314, n. 23.

(8) Évagre explique plus loin (ch. VI, 106.10) que Paul avait été élu évêque, «à l'ancienne manière», par les évêques de sa province. Ajoutons qu'on l'avait élu sans avoir consulté Acace de Constantinople, qui avait Éphèse dans son ressort. Acace avait donc fait expulser Paul, cf. BARDY, 286, 1. — Évagre emploie l'expression maniérée *τὸν ... ὑπελθεῖν θρόνον*. Mais l'idée de «se glisser furtivement dans» a disparu. Plus loin (109.17 s.) il dit *τὸ πάντων ὑπελθεῖν καταγώγιον* pour «mourir».

(9) L'ordre des faits n'est pas exactement suivi. On a, après l'usurpation de Basiliscus (9 janvier 475), (a) le retour d'exil de Timothée Élure, (b) composée à son instigation, l'*Encyclique* de Basiliscus, (c) le refus d'Acace de Constantinople de signer cette *Encyclique* et les troubles fomentés par lui dans la capitale (cf. *Vita Dan. Styl.*, c. 68-85), (d) l'intention, en conséquence, de Basiliscus de produire une Antiencyclique, (e) le départ, durant le même temps, de Timothée Élure pour

| (p. 105) «À nos Souverains en tout point très pieux et amis du Christ Basiliscus et Marc, Vainqueurs éternels, Augustes.»

Et plus loin :

«Vous vous êtes manifestés tout le temps comme des Empereurs parfaitement pieux et amis du Christ, luttant de concert avec la foi à l'heure où elle est l'objet de haine et d'attaques de diverses sortes.»

Et plus loin :

«Toute espèce de crainte terrible du Jugement (10), tout zèle d'un feu divin et le juste mouvement de Votre Sérénité auront raison sur-le-champ de ceux qui résistent, de ces gens qui, par une sorte d'arrogante démence (11), cherchent à percer de traits le Dieu Puissant et votre Empire consolidé par le foi, qui aussi, de diverses manières, n'épargnent pas notre Petitesse, mais vont toujours nous calomniant et déclarent faussement que c'est par contrainte et force que nous avons souscrit à votre impériale Encyclique apostolique, à laquelle avec toute sorte de joie et d'ardeur nous avons souscrit.»

Et plus loin :

«Ne permettez donc pas qu'aucun autre texte que Votre impériale

Alexandrie en passant par Éphèse, (f) le rétablissement, par Timothée, de l'évêque monophysite Paul sur son siège d'Éphèse, (g) la supplique des évêques du synode d'Éphèse pour que Basiliscus ne change rien à son *Encyclique*. C'est de ce synode, tenu sous Timothée dans les premiers mois de 476, qu'il est ici question, cf. BARDY, 286 : «En route, il (Timothée) relâcha à Éphèse, où l'on tint, en sa présence, sinon même sous sa présidence, un grand concile des évêques d'Asie. Ceux-ci rendirent le siège d'Éphèse à l'évêque Paul qui en avait été chassé peu auparavant (cf. n. 8), rétablirent en faveur du métropolitain d'Éphèse le droit de consacrer les métropolitains de la province d'Asie (cf. *infra*, ch. 6), droit que les Pères de Chalcédoine avaient attribué au patriarche de Constantinople, puis ils adressèrent à l'empereur une supplique pour lui demander de confirmer le texte de l'*Encyclique* et de châtier les évêques rebelles». C'est de ce texte qu'il est question ici.

(10) En *Φοβερά τις ἐκδοχὴ κρίσεως* (105.6), je prends *τις* comme qualifiant tout le membre de phrase (non pas seulement *φοβερά*) et équivalent à *πᾶς τις*, et comme qualifiant aussi la suite *θείου πυρὸς ζῆλος*. A cette proposition générale *Φοβερά τις ... ζῆλος* s'oppose *καὶ ἡ δικαία τῆς ὑμετέρας γαληνότητος κίνησις*.

(11) En 105.10, *ἀλαζονικῇ τινι μωρίᾳ* de VALOIS paraît une correction palmaire pour *ἀλαζονικῇ τιμωρίᾳ* qui n'offre aucun sens. Il y a tout lieu de penser que *οἱ ἀντιδιατιθέμενοι* (105.8) vise Acace, qui en tout cas est personnellement désigné *infra*, 105.27 s. Et Paul, déposé par lui, et Timothée, froidement reçu par lui à Constantinople, avaient du ressentiment contre lui.

Encyclique ne soit proposé au public (12), tenant pour certain que, si vous le permettez, le monde entier, comme nous l'avons dit, sera de nouveau bouleversé, et que paraîtront petits les maux issus du Concile de Chalcédoine, qui pourtant ont déjà causé tous ces meurtres innombrables et qui ont fait se répandre, contre toute justice et tout droit, tant de flots de sang des orthodoxes.»

Et plus loin :

«Nous en faisons une protestation solennelle devant notre Sauveur Jésus-Christ — libre est, en effet, notre piété —, nous demandons (qu'aient leur effet?) (13) la condamnation juste, canonique, conforme aux lois de l'Église et la déposition qui ont été prononcées contre eux ; et principalement contre celui qui, en mainte occasion, a été pris sur le fait de gouverner de façon impie l'Église de la capitale.»

Le même Zacharias écrit à la lettre que, quand eut été publiée l'Encyclique impériale, ceux qui | (p. 106) étaient malades de l'illusion d'Eutychès dans la capitale et qui poursuivaient le genre de vie des solitaires, pensant avoir trouvé une bonne aubaine dans la per-

(12) *Sic* en traduisant avec VALOIS 105.16 s. : *Μηδὲν οὖν ἕτερον παρὰ τὰ θεῖα ὑμῶν ἐγκύκλια προβῆναι θελήσατε* par «*Nihil igitur aliud praeter sacras vestras encyclicas litteras proponi sinatis*». Timothée aurait eu vent déjà du projet d'une Antiencyclique et en détournerait l'empereur.

(13) Le texte n'est pas sûr, j'ai suivi dubitativement celui de BIDEZ-PARMENTIER qui disent d'ailleurs *textus vix sanus*. Si on l'accepte, il faudrait admettre que Timothée joint aux évêques du synode d'Éphèse aurait condamné et déposé Acace (l'évêque d'Alexandrie pouvait s'attribuer ce droit, v.gr. Cyrille pour Nestorius, Dioscore pour Flavien : noter que *ἐπενεχθείσης* 105.25 indique que la condamnation et la déposition sont choses déjà faites, accomplies ; or elles n'ont pu l'être que par Timothée et son synode). Mais il y a des difficultés : *τὴν εὐσέβειαν τὴν ἡμετέραν* 105.24 s. n'est pas conforme aux usages de fausse humilité traditionnels, on avait plus haut *τῆς ἡμετέρας βραχύτητος* 105.11 ; outre cela, il n'est fait nulle mention ailleurs d'une déposition d'Acace par Timothée. Omettant *γὰρ* 105.24, lisant *ὑμετέραν* 105.25, VALOIS écrit (après *Χριστοῦ* 105.24) : *ἐλευθέραν τὴν ὑμετέραν εὐσέβειαν εἶναι δεόμεθα τῆς ἐπενεχθείσης ... καθαιρέσεως* κτλ., traduisant «*liberam esse Pietatem vestram rogamus ab ea quae illis irrogata est ... depositione* etc.», entendant que les évêques prient l'empereur de ne pas être en communion avec la déposition, *scil.* avec les gens déposés par Timothée et les évêques. Si tel est le sens, il faut avouer que la supplique s'exprime de façon bien étrange, le sens obvie étant «libre de la déposition, *scil.* sans responsabilité dans la déposition». Pour le fond, néanmoins, le sens serait le même : il y aurait eu déposition d'Acace à Ephèse, et l'on demanderait à l'empereur soit de la mettre en application soit de ne plus communiquer avec les gens déposés.

sonne de Timothée et espérant tirer de l'Encyclique grand avantage pour eux-mêmes, accoururent en hâte chez Timothée. Et quand, les réfutant, Timothée leur eut démontré que le Logos de Dieu nous est consubstantiel selon la chair et qu'il est consubstantiel au Père selon la divinité ([14]), ils rebroussèrent chemin.

6. Le même dit que, quand Timothée eut quitté la capitale, il arriva à Éphèse et remit sur son trône l'archevêque Paul pour l'Église des Éphésiens. Ce Paul avait été consacré, selon la vieille habitude, par les évêques de la province, puis il avait été évincé du trône. Timothée rendit aussi à l'Église d'Éphèse les droits de patriarcat ([15]), droits que, comme je l'ai dit, le Concile de Chalcédoine lui avait enlevés. De là, ayant fait voile, Timothée arriva à Alexandrie, et il ne cessa d'exiger de ses visiteurs qu'ils frappassent d'anathème le Concile de Chalcédoine. Toujours est-il que, selon le récit du même Zacharias, beaucoup s'éloignèrent de lui et quittèrent son diocèse, entre autres Théodote, l'un de ceux qui avaient été consacrés évêques à Joppé par Théodose, ce Théodose qui avait été, par quelques-uns, poussé à l'évêché de Jérusalem ([16]), alors que Juvénal s'en était allé à Byzance.

(14) Timothée était hostile et au Concile de Chalcédoine et aux Eutychiens. À vrai dire, dans tout ce brouillamini, on ne voit plus très bien quelle était sa position. La formule ci-dessus, en tout cas, est parfaitement correcte.

(15) *τὸ πατριαρχικὸν δίκαιον* 106.13. Non qu'Éphèse devienne patriarcat (elle ne le fut jamais), mais en ce sens que l'évêque reçoit les droits d'un patriarche, *scil.* de consacrer les métropolitains du diocèse d'Asie. Ce droit avait été réservé au patriarche de Constantinople dans le 28e canon de Chalcédoine (auquel Évagre a seulement fait allusion en ce qui regarde le *δευτεραῖα* après Rome, cf. *supra*, 93.17-19). Le texte de ce canon porte (KIRCH, 943) : *ὥστε τοὺς τῆς Ποντικῆς καὶ τῆς Ἀσιανῆς καὶ τῆς Θρακικῆς διοικήσεως μητροπολίτας μόνους, ἔτι καὶ τοὺς ἐν τοῖς βαρβαρικοῖς ἐπισκόπους τῶν προειρημένων διοικήσεων χειροτονεῖσθαι ἀπὸ τοῦ προειρημένου ἁγιωτάτου θρόνου τῆς κατὰ Κωνσταντινούπολιν ἁγιωτάτης ἐκκλησίας* · (les suffragants des métropolites sont naturellement consacrés par eux), *χειροτονεῖσθαι δέ, καθὼς εἴρηται, τοὺς μητροπολίτας τῶν προειρημένων διοικήσεων παρὰ τοῦ Κωνσταντινουπόλεως ἀρχιεπισκόπου, ψηφισμάτων συμφώνων κατὰ τὸ ἔθος γενομένων καὶ ἐπ' αὐτὸν ἀναφερομένων*. C'est ce droit donc (pour les métropolites du diocèse d'Asie) qui est maintenant attribué à l'évêque d'Éphèse. Il lui sera de nouveau enlevé par l'Antiencyclique, *infra*, 107.19-26.

(16) Ce Théodose fut effectivement évêque de Jérusalem (451 - fin 453), après en avoir chassé Juvénal (417-458). Il avait eu pour lui la faveur de l'impératrice Eudocie et de beaucoup de moines restés monophysites et hostiles à Chalcédoine. Cf. *Vie d'Euthyme*, dans *Moines d'Orient*, III, 1, 96-98. Juvénam recouvra son trône le 8 janvier 454, cf. *ibid.*, 101.

7. Zacharias dit qu'Acace, l'évêque de Constantinople, vivement affecté par ces événements (17), mit en mouvement la gent monastique et la populace de la capitale, déclarant que Basiliscus était hérétique ; et qu'alors Basiliscus avait désavoué son Encyclique, qu'il avait proclamé par décret qu'il valait mieux laisser en repos les mesures édictées dans un moment de surprise, et qu'il envoyait de tout côté une *Antiencyclique* qui raffermissait le Concile de Chalcédoine. Cette *Antiencyclique* dont il parle, Zacharias l'a sans doute laissée de côté, parce qu'il a écrit toute son Histoire avec parti pris (18). Mais elle est textuellement comme ceci :

(p. 107) Antiencyclique de Basiliscus

«Les Autocrators Césars, Basiliscus et Marc.

»La foi apostolique et orthodoxe qui, dès le principe et le commencement, a régné dans les Églises catholiques, cette foi qui a régné jusqu'à notre pouvoir impérial, qui règne durant notre pouvoir et qui doit régner continuellement, cette foi en laquelle nous avons été baptisés et croyons, nous décrétons qu'elle doit régner seule invulnérable et inébranlable, elle qui d'ailleurs domine, et qu'elle doit être continuellement prévalente dans toutes les Églises catholiques et apostoliques des orthodoxes, et qu'on ne doit chercher aucune autre formule. C'est pourquoi ce qui a été produit sous notre règne, sous forme d'une encyclique ou d'un autre document, bref, sous quelque forme que ce soit, à cause de la foi et de la situation de l'Église, nous prescrivons qu'on le laisse en repos et y mette fin, cependant que nous anathématisons Nestorius et Eutychès et toute autre hérésie et tous ceux qui partagent les sentiments des hérétiques, et nous prescrivons qu'il n'y

(17) *Scil.* l'usurpation de Basiliscus.

(18) Évagre semble insinuer par là (*ἐμπαθῶς τὴν ὅλην πραγμάτειαν συγγράψας* 106.30 s.) que Zacharias aurait favorisé le monophysisme. D'autres l'ont pensé, Valois l'en défend, se fondant sur *οἱ τὴν Εὐτυχοῦς φαντασίαν νοσοῦντες* (d'ailleurs mal interprété) 106.1, cf. la note 68 dans Migne, 86, 2, 2607 : «*Caeterum ex hoc loco* (106.1) *colligitur Zachariam rhetorem non fuisse Eutychianum, sicut Baronius existimavit ad annum Christi 476. Numquam enim ita locutus esset, si Eutychetis sectam secutus fuisset. Aut igitur dicendum est haec non esse Zachariae rhetoris verba ; quod tamen affirmat Evagrius : aut illum Eutychianistum non fuisse*».

ait pas, sur ce sujet, de synode ou d'autre sorte d'enquête, mais que ces choses [19] demeurent infrangibles et inébranlables.

»Quant au révérendissime très saint patriarche et archevêque Acace, nous prescrivons que lui soient rendues les provinces en lesquelles le trône de cette Ville capitale et illustre avait droit d'élever à l'épiscopat, en ce sens, bien sûr, que les évêques très amis de Dieu actuellement en charge demeurent sur leurs trônes, mais sans que nul, en raison de ce point, ne porte préjudice, après la mort de ces évêques, au droit de consécration qui appartient au saint trône de cette Ville capitale et illustre [20].

»Il a été établi que la présente constitution impériale ait la force d'un édit impérial sans qu'il y ait de doute chez personne.»

Voilà donc ce qu'il en fut de cet événement.

8. Cependant Zénon, à la suite, dit-on, d'une vision où Thècle, la sainte protomartyre aux nombreux combats, l'encourageait et lui promettait son rétablissement [21], marche avec une armée vers Byzance, après avoir gagné par des cadeaux ceux qui l'assiégeaient [22] ; et alors que Basiliscus exerçait le pouvoir en une deuxième année, | (p. 108) Zénon le chasse ; et comme Basiliscus avait cherché refuge dans des églises, Zénon le livre à ses ennemis. Le même Zénon consacra à la protomartyre Thècle, dans la région de Séleucie, ville voisine du pays des Isauriens, un très grand sanctuaire surpassant tout en magnificence et en beauté : il l'orna d'un très grand nombre d'offrandes dignes d'un empereur, conservées jusqu'à ce jour.

Basiliscus donc est envoyé en Cappadoce pour y mourir, et à la station de Cucuse, on l'égorge, ainsi que sa femme et ses enfants. Zénon établit une loi supprimant toutes les clauses de l'Encyclique

(19) Je rends par un mot vague le *ταῦτα*, vague aussi, de 107.18. Il ne peut s'agir de la situation actuelle, car elle est gouvernée par l'Encyclique. Il doit donc s'agir de la foi traditionnelle de l'Église, sous-entendu jusques et y compris le Concile de Chalcédoine.

(20) Donc retour à la situation antérieure au synode d'Éphèse, cf. *supra*, p. 311, n. 15.

(21) En reconnaissance de ce fait, Zénon fit construire sur la tombe de Thècle à Meriamlik, près de Séleucie d'Isaurie, une église à coupole ou peut-être même la «grande basilique», cf. *infra*, 108.2 ss. et mes *Collections grecques de miracles* (Paris, 1971), 22 et n. 1.

(22) Cf. *supra*, 304, n. 2.

composée par l'usurpateur Basiliscus. Pierre, surnommé le Foulon est chassé de l'Église d'Antioche (23), Paul, de celle d'Éphèse.

9. De leur côté, les évêques d'Asie, pour se concilier Acace, lui adressaient une supplique et demandaient pardon ; ils lui envoyèrent (24) un certificat de repentance, par lequel ils déclaraient avoir souscrit à l'Encyclique par contrainte, non pas, à coup sûr, de leur plein gré, et affirmaient sous serment qu'il en était ainsi, et pas autrement, et que leur foi avait toujours été et était conforme au Concile de Chalcédoine. Le caractère (25) de cette lettre apparaît en ce qui suit :

«Lettre ou Supplique envoyée à Acace, évêque de Constantinople, par les évêques d'Asie.

»À Acace, le très saint et très pieux patriarche de la très sainte Église de la capitale Constantinople, Nouvelle Rome.»

Et plus loin :

«Est arrivé jusqu'à nous en bon état de santé (26) celui qui doit tenir votre place.»

(23) La carrière de Pierre le Foulon fut agitée, cf. surtout DUCHESNE, 493-495. Il est moine chez les Acœmètes chalcédoniens de Constantinople, puis brouillé avec eux. Zénon, ayant été, après son mariage avec Ariane (467), nommé *magister militum per Orientem*, l'emmène avec lui à Antioche. Arrivé là, Pierre prend la direction de l'opposition monophysite au patriarche chalcédonien Martyrius, et, Martyrius étant allé se plaindre à Constantinople, Pierre prend sa place «sous l'œil bienveillant de Zénon» (c. 469-70). Martyrius revient, Pierre s'en va, mais continue ses intrigues. Lassé, Martyrius donne sa démission, Pierre reprend le siège. Mais Gennade, patriarche de Constantinople, se fâche et obtient contre Pierre un ordre d'exil : celui-ci se réfugie chez les Acœmètes (471), où il reste jusqu'à la chute de Zénon (474). Zénon le laisse là, mais, dès son départ (475), Basiliscus s'empresse de rendre à Pierre le trône d'Antioche. L'année suivante (476), Zénon, abolissant toutes les mesures de Basiliscus, envoie de nouveau Pierre en exil, «aux Euchaites, célèbre sanctuaire de saint Théodore, dans la province d'Hélénopont (477)». En 482, Pierre, ayant donné son assentiment à l'Hénotique de Zénon, remonte, pour la quatrième fois, sur le trône d'Antioche ; il y demeure jusqu'à sa mort (488). Il est surtout connu pour avoir voulu introduire dans le Trisagion la clause *ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*.

(24) *διαπεμπόμενοι* 108.15, même sens que *πεμπόμενοι*. Il est notable que, dans la basse grécité, beaucoup de préfixes ont perdu leur valeur, v.gr. *παραίτιοι* = *αἴτιοι supra*, 104.3.

(25) *δύναμις* 108.19 ne peut être *sensus* (VALOIS) puisqu'Évagre donne le texte même. Plutôt «qualité, caractère propre».

(26) *πρεπόντως ποιῶν* me paraît avoir même sens ici que *καλῶς ποιῶν*, évité par

Et plus loin :

«Par ce certificat nous reconnaissons avoir souscrit, non selon nos vœux, mais par force, à la lettre de Basiliscus, et y avoir donné notre assentiment, mais de paroles seulement, non de cœur. Grâce à vos intercessions agréées de Dieu et avec le consentement de la divine Puissance, nous croyons en la manière où nous avons reçu en tradition la foi de la part de ces lumières de l'univers, les trois cent dix-huit et les | (p. 109) cent cinquante saints Pères ; outre cela, nous accordons créance aux définitions pieusement et correctement déterminées à Chalcédoine par les saints Pères réunis en ce lieu.»

Zacharias le Rhéteur a-t-il donc calomnié ces évêques, ou bien ont-ils eux-mêmes menti quand ils ont dit qu'ils ne voulaient pas souscrire, je ne saurais le dire [27].

10. Quoi qu'il en soit, après Pierre (le Foulon) [28], Étienne lui succède sur le trône d'Antioche. Jean le Rhéteur [29] a écrit que les habitants d'Antioche [30] le tuèrent avec des roseaux qu'ils avaient rendu aussi pointus que des fers de lances. Après Étienne, c'est

Évagre dans le soin qu'il a de toujours remplacer l'expression habituelle par un tour bizarre, v.gr. *ὑπελθεῖν θρόνον* 104.26. Il doit s'agir d'un légat envoyé par Acace à Éphèse.

(27) En tout cas on ne peut qu'admirer ces volte-faces, cf. DUCHESNE, 498 s. : «On put admirer alors (*sc.* après le rétablissement de Zénon) la versatilité de l'épiscopat grec. L'Encyclique de Basilisque avait été signée partout, on parle de 500, de 700 évêques qui avaient ainsi abjuré et le tome de Léon et les décrets de Chalcédoine. La réaction venue, ils se retrouvèrent tout aussi nombreux pour l'acclamer».

(28) Cf. *supra*, 314, n. 23. Étienne ne succéda pas directement à Pierre le Foulon. «Sur le siège vacant, ses (*scil.* de Pierre) partisans essayèrent d'installer Jean Codonat, un de ses amis, dont il avait essayé de faire un métropolitain d'Apamée et qui, n'ayant point été accueilli dans cette ville, vivait provisoirement à Antioche. Mais le gouvernement intervint et Jean Codonat fut écarté», DUCHESNE, 495.

(29) Déjà cité *supra*, 25.29, 64.11. C'est Malalas.

(30) *ὃν παῖδες Ἀντιοχέων* 109.9. Non «les enfants» (*pueri* VALOIS). La périphrase *οἱ παῖδες* et un gén. est tout à fait commune pour désigner simplement ce que signifie le génitif (cf. L.S.J., I, 3 fin). Cf. déjà *supra*, 29.8, les *παῖδες Ἀντιοχέων* honorent Eudocie d'une statue de bronze ; *infra*, 156.19, les *Ἀντιοχέων παῖδες* choisissent comme patriarche le *magister militum per Orientem* Éphrem ; 185.14, les *παῖδες Ἀντιοχέων* célèbrent chaque année la fête du thaumaturge Thomas ; de même : *τῶν Ἀπαμέων οἱ παῖδες* 173.1 s.

Calandion qui se voit confier le gouvernail de la même Église (31). Celui-ci s'efforçait d'obtenir de ses visiteurs qu'ils frappassent d'anathème Timothée ainsi que l'Encyclique de Basiliscus.

11. Zénon, lui, voulait chasser d'Alexandrie Timothée. Mais, ayant appris de quelques-uns qu'il était un vieillard et que bientôt il irait à l'hôtellerie où vont tous les hommes, il abandonna son dessein. De fait, peu après, Timothée paya la dette qui nous est commune à tous. Les Alexandrins alors, de leur propre autorité, élisent comme évêque Pierre (32), surnommé Monge («à la voix sourde», *Μογγός*). Cet événement, parvenu aux oreilles de Zénon, le troubla profondément. Il condamna Pierre à la peine de mort (33), et il rappela le successeur de Protérius, Timothée (Salofacial) qui s'était retiré à Canope en raison d'une sédition du peuple. Timothée donc, sur l'ordre de l'empereur, occupa son trône.

12. Poussé par quelques-uns (34), le prêtre Jean, chargé d'administrer la vénérable église du saint précurseur et baptiste Jean, se rend à la capitale en vue d'intercéder pour que, s'il arrivait que l'évêque mourût, il fût permis aux habitants d'Alexandrie de | (p. 110)

(31) Évagre dit bizarrement *τοὺς τῆς αὐτῆς καθέδρας οἰακας* 109.12. Calandion avait été nommé et consacré par Acace à Constantinople, DUCHESNE, 496.

(32) En fait il ne fut consacré (il était diacre) que par un seul évêque monophysite, Théodore d'Alexandrie, qui se trouvait à ce moment dans la ville, DUCHESNE, 499 s. (date : 477).

(33) Aussitôt consacré, Pierre se cacha. En 482, un émissaire impérial l'avertit qu'il pourrait monter sur son trône s'il reconnaissait l'*Hénoticon* de Zénon : ce qu'il s'empressa de faire.

(34) D'après DUCHESNE, 501, Jean, surnommé Talaïa, était un émissaire du vieux Timothée Salofacial, «très soucieux d'avoir un successeur orthodoxe». Ce Jean n'était pas seulement *οἰκονομεῖν τεταγμένος* de l'église de S. Jean Baptiste, mais *οἰκονόμος* de toute l'Église d'Alexandrie. Quant à l'église de S. Jean Baptiste, une savante note de VALOIS rappelle qu'elle fut édifiée sur l'emplacement de l'ancien Sérapéum, et il renvoie à RUFIN, *H.E.*, XI, 27 (p. 1033.16 ss. MOMMSEN) : *nam in Serapis sepulcro, profanis aedibus conplanatis, ex uno latere martyrium, ex altero consurgit ecclesia.* Rufin rapporte alors (XI, 28) comment les reliques de S. Jean, dispersées en Palestine sous Julien, furent recueillies par des moines de Jérusalem, qui les envoyèrent à S. Athanase d'Alexandrie. Celui-ci les conserva précieusement, et elles furent placées, sous Théodose I, dans le martyrium.

promouvoir comme évêque celui qui leur plairait (35). En fait, comme le dit Zacharias, il fut pris par l'empereur en flagrant délit de convoiter pour lui-même cet épiscopat et après avoir promis par serment de ne jamais briguer le trône d'Alexandrie, il retourna dans sa patrie. L'Empereur décréta qu'après la mort de Timothée, celui-là devînt évêque que le clergé et les autorités publiques auraient élu. Cependant, quand Timothée mourut peu après (juin 482), Jean, qui, au dire du même Zacharias, avait distribué de l'argent et n'avait pas tenu compte de son serment à l'Empereur, est promu évêque d'Alexandrie. À cette nouvelle, l'Empereur ordonna qu'il fût expulsé. D'autre part, sur le conseil de certains (36), il écrivit à l'adresse des Alexandrins une lettre (37), qu'il intitula *Hénotique*, après avoir décidé que le trône d'Alexandrie fût rendu à Pierre, si du moins il souscrivait à l'*Hénotique* et recevait en sa communion les évêques qui avaient été les partisans de Protérius.

13. Ce règlement, qui était l'œuvre d'Acace, évêque de la capitale, Pergamius, nommé préfet d'Égypte, l'apporta à Alexandrie. Une fois arrivé dans cette ville, découvrant que Jean avait fui, il s'abouche avec Pierre et le persuade d'accepter la lettre de Zénon, et, en outre, d'admettre (en sa communion) les dissidents. Pierre donc admit la susdite lettre, il y souscrivit et promit d'accueillir les gens du parti opposé. Au cours donc d'une panégyrie qui était célébrée aux frais de la ville (38) par tout Alexandrie, alors que tous faisaient bon accueil à la lettre de Zénon dénommée *Hénotique*, Pierre reçut aussi en sa communion les

(35) Depuis la déposition et l'exil de Dioscore (451), c'est l'empereur qui avait, de sa propre autorité, nommé les patriarches chalcédoniens Protérius et Timothée Salofacial.

(36) Toujours cette manie des termes vagues : *ἐκ βουλῆς δὲ ἐνίων* 109.27, *ὑποθήκη δέ τινων* 110.11 s. En fait, c'est le patriarche Acace qui conseilla ainsi l'empereur. C'est ce même Acace qui rédigea l'*Hénotique*, cf. DUCHESNE, 502 s.

(37) *προσφώνησις* n'a sens propre d'allocution que plus bas, 110.28 : *καί τινα προσφώνησιν πρὸς τὸν λεὼν συντάξας*. Quand il s'agit de l'*Hénotique*, le sens est «lettre impériale, adresse», cf. d'autres exemples dans LAMPE, *s.v.* I.

(38) Ou peut-être simplement «solennelle». *Δημοτελής* revient à plusieurs reprises, avec *ἑορτή* 26.7 (à Antioche), avec *πανήγυρις* ici, 110.25 et *infra*, 227.6 s., avec *ἀγερωχία* (réjouissance) 185.9 s. (*μετὰ δημοτελοῦς ἀγερωχίας καὶ πομπῆς*).

partisans de Protérius. Puis, après avoir, à l'église, fait une allocution au peuple, il lut la lettre de Zénon, dont voici les termes (39) :

(p. 111) *Hénotique de Zénon*

14. «Zénon, Autocrator, César, Pieux, Vainqueur, Triomphateur, Très Grand, toujours auguste, Auguste, aux révérendissimes évêques et aux clercs et aux moines à Alexandrie, dans toute l'Égypte, dans la Libye et la Pentapole.

»Comme nous savons que la seule foi correcte et vraie est le principe, le soutien, la force et l'armure invincible de notre règne, cette foi qu'ont exposée, par une inspiration divine, les trois cent dix-huit saints Pères rassemblés à Nicée, qu'ont confirmée pareillement les saints Pères rassemblés à Constantinople, nous nous livrons nuit et jour à une continuelle prière avec zèle et conformément aux règles de l'Église, pour que, grâce à cette prière, s'accroisse en nombre l'Église de Dieu partout sainte, catholique et apostolique, cette Mère indestructible et immortelle de notre sceptre, et pour que les peuples fidèles demeurent en paix et dans la concorde agréable à Dieu et offrent, de façon qu'elles soient acceptées de Dieu, leurs supplications pour notre règne, de concert avec les évêques, clercs, archimandrites et moines très aimés de Dieu et très pieux. Aussi longtemps, en effet, que notre grand Dieu Sauveur Jésus-Christ, qui a pris chair et est né de la sainte Vierge Mère de Dieu, Marie, louera et accueillera volontiers nos doxologies et notre culte lorsqu'ils sont célébrés d'un cœur unanime, toutes les classes de nos ennemis seront extirpées et anéanties, tous baisseront le cou devant le pouvoir que nous avons reçu de Dieu, et la paix avec les biens qui en résultent, le bon tempérament du climat, la fécondité des fruits du sol, et tous les autres bienfaits seront généreusement accordés aux hommes (40).

»Alors donc que la foi irréprochable nous sauvegarde ainsi nous-mêmes et | (p. 112) les affaires des Romains, des pétitions nous ont été apportées de la part des pieux archimandrites, des ermites et d'autres personnes vénérables, qui nous supplient avec des larmes que l'union se fasse dans les très saintes Églises, que les membres soient

(39) L'*Hénotique* de Zénon date de 482.

(40) *φιλοτιμηθήσεται* est ici passif. LAMPE, *s.v.* 2, en donne d'autres exemples.

reliés aux membres, ces membres que l'Ennemi du bien, depuis de très longues années, s'est empressé de séparer, car il sait bien que, s'il fait la guerre au corps tout entier de l'Église, il aura le dessous. Il résulte de ceci que, alors que sont innombrables les générations que le temps, en tant d'années, a fait sortir de la vie, les unes s'en sont allées privées du bain de la régénération, d'autres ont été entraînées au voyage inévitable des hommes sans avoir participé à la divine communion, qu'une infinité de meurtres ont été commis, et que non seulement la terre, mais, désormais aussi, l'air même ont été souillés par des flots de sang. Tout cela, quel homme ne demanderait par ses prières que cela soit transformé en un état meilleur?

»C'est pourquoi nous nous sommes empressés de vous faire savoir ceci, que et nous-mêmes et les Églises en tout lieu, n'avons eu ni n'avons ni n'aurons d'autre symbole ou doctrine ou définition de foi ou croyance, que le saint symbole susdit des trois cent dix-huit saints Pères, lequel a été confirmé par les susdits cent cinquante saints Pères, et que nous n'avons pas non plus commerce avec (41) les tenants d'un autre symbole. Si quelqu'un tient un autre symbole, nous le regardons comme étranger à l'Église. Ce symbole de Nicée, en effet, c'est lui seul qui, nous en avons confiance, conserve, comme nous l'avons dit (111.34), notre règne ; et tous les membres du peuple fidèle jugés dignes du baptême salutaire, c'est en recevant en tradition ce symbole qu'ils sont baptisés. C'est aussi ce symbole qu'ont suivi tous les saints Pères réunis à Éphèse (431), qui ont déposé l'impie Nestorius et ceux qui, après cela, ont partagé sa doctrine. Ce même Nestorius, ainsi qu'Eutychès, puisqu'ils ont une manière de penser contraire au symbole susdit, nous les anathématisons, admettant en outre les douze chapitres (anathématismes) énoncés par | (p. 113) Cyrille de sainte mémoire, qui fut naguère archevêque de la sainte Église catholique d'Alexandrie.

»Nous confessons d'autre part que le Fils Monogène de Dieu, lui aussi Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui devint véritablement un homme, ce Christ qui est consubstantiel au Père selon la divinité, et le même consubstantiel à nous selon son humanité, qui est descendu et

(41) J'ai traduit ainsi *οὔτε ἔχοντας ἐπιστάμεθα* (112.23). Pour ce sens de *ἐπίσταμαι* = «acquainted with», nombreux exemples dans L.S.J., *s.v.*, II 1. S'emploie plus généralement avec un acc. d'objet, non de personne.

qui a pris chair à partir du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, Mère de Dieu, est un seul et non pas deux. C'est à un seul qu'appartiennent, disons-nous, et les miracles et les souffrances qu'il subit volontairement dans sa chair. Quant à ceux qui divisent ou confondent ou introduisent une chair illusoire (42), nous ne les recevons absolument d'aucune manière, s'il est vrai que la descente réelle du Christ dans la chair, sans admission du péché, à partir de la Mère de Dieu, n'a pas constitué l'addition d'un autre Fils. La Trinité est restée Trinité, lors même qu'a pris chair le Dieu Logos, l'un des trois de la Trinité.

»Dans la conviction donc que ni les saintes Églises de Dieu en tout lieu, ni les évêques très amis de Dieu qui sont à leur tête, ni notre empire n'ont jamais admis ni n'admettent un autre symbole ou une autre définition de foi que la sainte doctrine susdite, unissons-nous les uns aux autres sans aucune hésitation. Si nous avons écrit cette lettre, ce n'est pas pour apporter une innovation dans la foi, mais pour vous rassurer. Quiconque, d'autre part, a été et est encore dans d'autres sentiments, ou maintenant ou à quelque moment que ce soit, ou à Chalcédoine ou en quelque synode qu'il y ait été, nous l'anathématisons, et principalement les susdits Nestorius et Eutychès et leurs partisans.

»Attachez-vous donc à la Mère spirituelle, l'Église, jouissant de la même divine communion qui est en elle, selon ce que j'ai dit, l'unique et seule définition de la foi des trois cent dix-huit saints Pères. Cette très sainte Église, notre Mère, attend, en effet, anxieusement de vous embrasser comme ses vrais fils, elle | (p. 114) désire entendre votre voix qui depuis si longtemps parlait avec tant d'agrément. Pressez-vous donc les uns les autres (43) : si vous le faites, vous attirerez à vous la bienveillance de notre Dieu Jésus-Christ et vous recevrez les éloges de mon pouvoir impérial.»

Quand ce texte eut été lu, tous, dans Alexandrie, s'unirent à la sainte Église catholique et apostolique.

(42) Je traduis ainsi *ἢ φαντασίαν εἰσάγοντας* 113.11. C'était la doctrine attribuée à Eutychès, cf. déjà dans l'Encyclique de Basiliscus, 103.5 s. : *ἀλλ' ἢ ἐξ οὐρανοῦ ἢ κατὰ φαντασίαν καὶ δόκησιν τερατευομένους*. VALOIS voudrait entendre dans le même sens *οἱ τὴν Εὐτυχοῦς φαντασίαν νοσοῦντες*, 106.1, mais le sens «malades de la même doctrine illusoire qu'Eutychès» paraît plus naturel.

(43) *Ἐπείξατε οὖν ἑαυτούς* 114.2. VALOIS l'entend comme s'il y avait seulement *ἐπείξατε* intransitif : «Hâtez-vous».

15. Quant à Jean, que nous avons mentionné plus haut (ch. 12), il prit la fuite et gagna la Vieille Rome. Et là, il troubla les esprits en prétendant qu'il avait été détrôné pour la défense des dogmes de Léon et du Concile de Chalcédoine, et qu'un autre s'était introduit, tout pareil aux hérétiques. Sur cela, Simplicius évêque de la Vieille Rome, l'esprit troublé, envoya même une lettre à l'empereur Zénon (44). Zénon lui répondit, accusant Jean d'avoir manqué à son serment (cf. 110.3 s.), et disant qu'on l'avait chassé de l'épiscopat pour cette raison, et pour aucune autre.

16. Calandion, évêque d'Antioche, dans des lettres à l'Empereur Zénon et à Acace, évêque de Constantinople, nommait Pierre (Monge) un «usurpateur du trône» (45), disant que ce Pierre, à son arrivée à Alexandrie, avait anathématisé le Concile de Chalcédoine (46). Ce même Calandion fut plus tard condamné à la déportation dans l'Oasis. Il passait pour avoir donné de l'aide à Illus, Léonce et Pamprépius dans leur lutte contre le gouvernement tyrannique de Zénon (47).

Pierre le Foulon qui, comme je l'ai dit (104.23, 108.11, 109.8), avait été le prédécesseur d'Étienne et de Calandion (48), reprit son

(44) Selon BARDY (295), Simplicius étant mort le 10 mars 483, c'est son successeur Félix III qui reçut la plainte de Jean Talaïa. Sur les réactions de Félix, cf. BARDY, *ibid.*

(45) Littéralement un homme adultère». Il avait usurpé le trône d'Alexandrie à la mort de Timothée Élure (31 juillet 477), alors que ce trône appartenait en droit à Timothée Salofacial (nommé en 458 lors du premier exil de Timothée Élure).

(46) Dès sa consécration, Pierre avait fui, puis, par suite d'un revirement politique, le gouvernement s'aboucha avec lui et l'établit sur le trône, DUCHESNE, 502 s.

(47) Cf. BARDY, 293, 5 : «Le patrice Illus s'était fait envoyer en Orient avec des pouvoirs extraordinaires : il y conspira contre l'empereur Zénon et se crut bientôt assez fort pour le faire remplacer par un général du nom de Léonce, qui fut proclamé (à Tarse) par la propre belle-mère de Zénon, l'impératrice Vérine (19 juillet 484)... De gré ou de force les évêques syriens durent reconnaître l'usurpateur. Lorsque Zénon l'eut vaincu définitivement, il put se servir du prétexte de rébellion pour faire déposer les évêques qui lui déplaisaient parce que trop fidèles au Concile de Chalcédoine». Cf. aussi STEIN, II, 18-20, 28-31. Sur le néoplatonicien païen Pamprépius de Panopolis, voir *ibid.*, 23 s.

(48) J'ai rétabli l'ordre de succession (cf. ch. 10). Évagre dit ici, 114.25, à la manière grecque (le dernier venu nommé en premier, : *πρὸ Καλανδίωνος καὶ Στεφάνου.*

trône : il souscrivit à l'*Hénotique* de Zénon et envoya des lettres synodiques à Pierre, évêque d'Alexandrie ; à celui-ci (Pierre Monge) s'unit aussi Acace, évêque de Constantinople ; et Martyrius aussi, l'évêque de Jérusalem, envoya à Pierre (Monge) des lettres synodiques. Après cela, quelques-uns se séparèrent de la communion de Pierre, si bien que, désormais, Pierre anathématisa | (p. 115) ouvertement le Concile de Chalcédoine. Quand la nouvelle en fut parvenue aux oreilles d'Acace de Constantinople, celui-ci en fut troublé et fit envoyer des messagers pour se renseigner sur la chose. Désireux de les rassurer, en disant qu'il n'avait rien fait de pareil, Pierre rédigea des mémoires [49], où certains disaient témoigner que Pierre n'avait nullement anathématisé ouvertement le concile.

17. Ce Pierre, qui était faux, versatile et se pliait aux circonstances, ne demeura jamais ferme dans son opinion ; tantôt il anathématisait le Concile de Chalcédoine, tantôt il se rétractait et donnait tous ses suffrages à ce concile. Il écrivit donc une lettre à Acace, évêque de Constantinople, contenant textuellement ceci :

« Le Dieu Très Haut récompensera Ta Sainteté pour tant de peines et de fatigues par lesquelles, tout au cours des temps, tu as maintenu

(49) *ὑπομνήματα γέγραφεν, ἐν οἷς τινες εἰρήκασι μηδὲν τοιοῦτο* (*scil. τὴν ἐν Καλχηδόνι ἀναφανδὸν ἀναθεματίσαι*) *συνειδέναι πεπραχότι τῷ Πέτρῳ* 115.5 s. J'ai explicité *μηδὲν τοιοῦτο πεπραχότι*. L'accent me paraît être sur *ἀναφανδὸν* 114.33 (Pierre n'a pas *ouvertement* anathématisé le concile). Le paragraphe est obscur, comme toujours quand Évagre résume trop brièvement une situation complexe. Pierre Monge, ayant signé l'*Hénotique*, revient à Alexandrie. Il y trouve les moines furieusement monophysites qui lui reprochent d'avoir signé l'*Hénotique*. Pour les apaiser, « Pierre produisait de vieux sermons où il avait tenu jadis un langage moins mesuré (*scil.* que le désaveu tacite de Chalcédoine dans l'*Hénotique*) et déclarait n'avoir pas changé d'idées ; il allait même jusqu'à parler contre le concile, en évitant toutefois les anathèmes trop précis », DUCHESNE, 505. En d'autres termes, d'un côté Pierre parle contre le concile, cf. *ὡς ἐντεῦθεν τὴν ἐν Καλχηδόνι σύνοδον ... ἀναθεματίσαι* 134.33 s., mais non pas *ἀναφανδόν* (Évagre a trop simplifié la situation en disant *ἀναφανδὸν ἀναθεματίσαι*). Acace s'inquiète, envoie des émissaires. Pierre leur démontre *ὡς οὐδὲν τοιοῦτο πεπραχὼς εἴη* et pour cela produit des mémoires où certains témoignaient qu'il n'y avait pas eu d'anathème officiel. Cf. DUCHESNE, 506 : « Pierre Monge, un des plus forts équilibristes qu'ait produits la théologie byzantine » ; STEIN, II, 35 : « Pour démontrer qu'il avait eu une attitude irréprochable du point de vue de l'Hénotique, Pierre n'hésita pas à fabriquer des procès-verbaux contenant de fausses dépositions de témoins ».

la foi des saints Pères, que tu as confirmée en ne cessant de la proclamer. Comme, en cette formule de foi, nous avons trouvé qu'est contenu aussi le symbole des trois cent dix-huit saints Pères, auquel nous avons cru à notre baptême, en conséquence aussi nous y croyons (50) : cette formule d'ailleurs a été confirmée par les cent cinquante saints Pères réunis à Constantinople. Tu as donc, nous guidant tous de façon incessante, mis l'union dans la sainte Église de Dieu, nous persuadant par les preuves les plus fortes qu'on n'a rien fait dans le très saint et œcuménique Concile de Chalcédoine qui contrevienne au susdit symbole, puisque ce concile donne son accord et sa confirmation aux Actes des saints Pères à Nicée. De fait, comme nous n'y avons vu aucune innovation, nous lui avons pleinement donné notre assentiment et notre créance.

»Nous avons appris, d'autre part, que certains moines, en haine de notre fraternité avec vous, ont fait parvenir aux oreilles de Votre Sainteté certaines calomnies qui ne pouvaient guère avoir le pouvoir de porter Votre Sainteté à s'irriter | (p. 116) contre nous (51), d'abord, que nous avons tiré de leur sépulture les restes de notre défunt père le bienheureux archevêque Timothée (52) pour les porter en un autre lieu, chose qui ne saurait être ni agréée de Dieu ni en accord avec les lois humaines. Outre cela, ces moines ont bondi sur un autre grief qui a moins de consistance encore que le précédent et qui serait pire. Comment, en effet, eussions-nous pu anathématiser le saint Concile de Chalcédoine, alors que nous y avions donné créance et confirmation? Votre Sagesse aimée de Dieu n'ignore pas, elle n'est pas sans connaître l'esprit de rivalité et la légèreté du peuple de chez nous et des moines toujours prêts à innover, qui, en conspirant avec des indi-

(50) Au lieu de *ἐν ᾗ καὶ τὸ σύμβολον κείμενον ... εὑρόντες ἀκολούθως ἐν ᾧ βαπτισθέντες ἐπιστεύσαμεν καὶ πιστεύομεν* 115.17-20, je lis avec BIDEZ-PARMENTIER (app. crit.) : *ἐν ᾗ καὶ τὸ σύμβολον κείμενον ... εὑρόντες, ἐν ᾧ ... ἐπιστεύσαμεν, ἀκολούθως καὶ πιστεύομεν.*

(51) J'ai quelque peu explicité le *οὐκ εὐχερῶς* en *εἰσήνεγκαν λοιδορίας τινὰς οὐκ εὐχερῶς μεταγούσας εἰς λύπην τὴν ὑμῶν ὁσιότητα* en 115.30 ss. Pierre proteste à l'avance qu'il est sûr qu'Acace n'a pu donner créance à de telles calomnies.

(52) *Scil.* Salofacial. Cf. DUCHESNE, 505 : «Le patriarche (*sc.* Pierre) s'ingéniait à les apaiser (*sc.* les monophysites d'Égypte) ; les noms de Proterius et de Timothée Salofacial étaient rayés sur les diptyques ; le corps de ce dernier était tiré de la sépulture patriarcale et transporté ailleurs». Noter que dans sa lettre à Acace Pierre ne nie pas expressément le fait.

vidus de mauvais vouloir séparés de l'Église, cherchent à entraîner la masse. Cependant, grâce à vos prières, nous avons conçu une formule à valeur de remède qui n'endommage en rien le saint Concile de Chalcédoine, conscients que nous sommes que ce concile ne comporte aucune innovation. Et pour persuader les cœurs simples et nous défendre en même temps, nous avons fait en sorte que ceux qui se sont joints à nous (53) prononçassent aussi cette formule. Comme j'ai fortement insisté pour qu'on le fasse, j'ai bien vite arrêté cette calomnie (54).

»Je fais savoir à Votre Sainteté que, jusqu'à ce jour, les moines ne cessent de semer continuellement la zizanie : ils ont mêlé à leurs rangs, comme instruments, certains individus qui n'ont jamais habité des monastères (55), et ils vont de côté et d'autre répétant divers bruits contre nous et contre la paix de l'Église de Dieu, ils ne nous permettent même pas de remplir notre office selon les règles et décemment dans la sainte église cathédrale de Dieu, poussant la populace de

(53) En *καὶ πρὸς πεισμοσύνην τῶν ἀκεραίων καὶ ἀπολογίαν τοὺς ἐπισυνελθόντας ἡμῖν τοῦτο λέγειν πεποιήκαμεν* 116.15-17, *ἐπισυνελθεῖν* me paraît avoir même sens que *συνελθεῖν*. Le verbe, absent de L.S.J., est rare. Je n'en connais que deux autres exemples, qui reviennent au même, car il s'agit du résumé de la même doctrine gnostique : IRÉNÉE, I, 8, 12 HARVEY (= I, 15, 2 MASSUET), p. 147.1 H. : *ἡ οὖν δεκὰς ἐπισυνελθοῦσα τῇ ὀγδοάδι καὶ δεκαπλασιονὰ αὐτὴν ποιήσασα τὸν τῶν ὀγδοήκοντα προεβίβασεν ἀριθμόν* = HIPPOL, *Ref.*, VI, 50, 2, p. 82.14 WENDLAND (où W. corrige le mauvais texte d'Hippolyte d'après Irénée). Le sens n'est pas «multiplié avec» comme dans LAMPE, mais «jointe avec» comme traduit la vieille version latine d'Irénée : «*decas itaque adiuncta octonationi et decuplam eam faciens LXXX fecit*». Mais que veut dire Monge quand il parle de «ceux qui se sont joints» à lui? Je crois qu'on a ici une simple variante de ce qu'on a lu plus haut, ch. VI, p. 106.6 : *καὶ τοὺς προσιόντας ἀπαιτῶν ἀναθεματίζειν τὴν ἐν Καλχηδόνι σύνοδον οὕτω διετέλει* et ch. X, p. 109.12 s. : *ὃς τοὺς προσιόντας παρεσκεύαζε τὸν Τιμόθεον ἀναθεματίζειν σὺν καὶ τοῖς ἐγκυκλίοις Βασιλίσκου*. Ce qu'ont donc fait Timothée Élure à Alexandrie, puis Calandion à Antioche, Pierre Monge à son tour le fait à Alexandrie : il demande à ses visiteurs de réciter une formule qui concilie tout. Peut-être, comme le veut VALOIS, ces *ἐπισυνελθόντες* sont-ils plus particulièrement les anciens partisans de Timothée Salofacial.

(54) En *καὶ τοῦτο μὲν πολὺς γενόμενος ταχέως ἐκώλυσα* 116.17 s., j'entends *τοῦτο* comme VALOIS, «l'accusation d'anathématiser le Concile de Chalcédoine», cf. l. 6 et suiv.

(55) *τινων μοναστήριά ποτε μὴ οἰκησάντων* (116.21 s.). Que veut-il dire par là dans ce langage volontairement vague et emberlificoté qui lui est cher? Des laïques ou des clercs séculiers? Ou bien des moines gyrovagues?

chez nous à nous commander plutôt qu'à nous obéir, et ils veulent commettre tout ce qui est crime aux yeux de Dieu (56).

»Nous avons confiance que Votre Sainteté instruira sur tout le très divin Souverain (57) de la terre habitée, et fera en sorte que leur soit procurée de la part de Sa Sérénité la définition appropriée touchant la paix de l'Église qui convient et à Dieu et à l'Empereur, en telle sorte qu'elle apaise tous les esprits dans les présentes circonstances.»

| (p. 117) 18. De son côté, Jean, qui avait fui à Rome (cf. 110.20), importunait l'évêque de Rome, Félix, successeur de Simplicius, au sujet de ce qui avait été accompli par Pierre, et il obtient par persuasion, à ce que dit Zacharias, que soit envoyée à Acace, par le dit Félix, une lettre de déposition à cause de sa communion avec Pierre. Comme cette déposition n'avait pas été faite canoniquement (58), ainsi que le marque Zacharias — elle avait été remise par certains moines poursuivant la vie monastique dans le monastère dit des Acoemètes (59) —, Acace la rejeta. Tel est le récit de Zacharias. Il me paraît pourtant qu'il n'a rien su de ce qui s'est réellement passé, mais n'a rapporté qu'un bruit déformé. Je m'en vais donner le récit exact de

(56) Sur les événements réels que recouvre cet embrouillamini, cf. DUCHESNE, 505 s.

(57) Zénon en effet s'était inquiété et avait envoyé à Alexandrie un commissaire. Il y eut émeute de trente mille moines. On en laissa passer deux cents dans la cathédrale, et Pierre Monge «trouva moyen de leur faire comprendre qu'il avait en horreur Léon et Chalcédoine, sans employer pourtant des formules trop nettes... Les moines le jugèrent orthodoxe», DUCHESNE, 506.

(58) *Ὅπερ ὡς ἀκανονίστως γενόμενον* 117.6. Le patriarche de Constantinople ne pouvait être déposé que par un synode où eussent paru les autres patriarches d'Orient : ni le pape de Rome seul, ni même un synode romain seul, comme celui qui se tint à Rome le 28 juillet 484, n'avaient autorité pour une telle déposition. Outre cela, Acace ne pouvait être déposé sans qu'il eût entendu les griefs qu'on avait contre lui et répondu à ces griefs. Le fond de la question, c'est qu'on voit déjà paraître la rivalité d'Orient et d'Occident, qui amènera le schisme définitif du IXe siècle.

(59) Cf. DUCHESNE, 517 s. : «Le défenseur Tutus, chargé de porter la sentence du concile romain ... parvint à échapper aux policiers qui gardaient le détroit d'Abydos (Dardanelles). Il pénétra inaperçu dans Constantinople et se mit en rapport avec des moines dévoués au pape. Ceux-ci se chargèrent de faire parvenir le document. Après plusieurs tentatives infructueuses, ils réussirent à l'épingler au pallium du patriarche, pendant une cérémonie de Sainte-Sophie».

la chose (60). Comme des libelles avaient été remis par Jean à Félix contre Acace, l'accusant d'être contre les règles en communion avec Pierre et d'avoir commis d'autres actes contraires aux canons, Félix envoie auprès de Zénon les évêques Vital et Misène, demandant que le Concile de Chalcédoine restât en vigueur, que Pierre fût chassé comme hérétique et qu'Acace fût expédié à Félix, pour qu'il se justifiât des accusations que Jean, souvent mentionné déjà, portait contre lui.

19. Avant que ces évêques fussent arrivés à la capitale, Cyrille, l'higoumène des moines nommés Acoemètes, écrit à Félix en lui reprochant sa timidité, alors que tant de crimes étaient commis contre la foi orthodoxe. Félix alors écrit au parti de Misène de ne rien faire avant de s'être entendu avec Cyrille et d'avoir appris de lui comment il fallait agir.

20. D'autres commonitoires de Félix parvinrent aux légats, et il y eut une lettre à Zénon touchant le Concile de Chalcédoine et la persécution qui avait lieu en Afrique sous Hunéric (61). Il l'envoya aussi à Acace. Zénon lui répondit que Jean l'avait troublé mensongèrement, qu'il avait prêté serment | (p. 118) de ne jamais briguer le trône d'Alexandrie, puis, qu'enfreignant son serment et le rendant nul, il avait pratiqué toute espèce de pillage des choses saintes (62) ; quant à Pierre, il n'avait pas été choisi sans examen, mais après avoir signé de

(60) La suite des faits est celle-ci. Sur la plainte de Jean Talaia, Félix III, successeur de Simplicius († 10 mars 483), envoie en mission à Constantinople les évêques Vital et Misène avec, à l'adresse d'Acace, une citation de comparaître pour répondre aux griefs de Jean. Débarqués à Constantinople, les évêques se laissent endoctriner et assistent aux offices d'Acace, où celui-ci fait lire ouvertement aux diptyques le nom de Pierre Monge ; ils paraissent ainsi ratifier l'*Hénotique* et l'élection de Pierre Monge. Les Acœmètes envoient des messagers à Rome pour se plaindre des évêques. Ceux-ci, à leur retour, trouvent le pape informé de leur conduite, et c'est alors que Félix réunit le synode romain du 28 juillet 484 qui, déposant les légats, dépose aussi par contumace le patriarche Acace, cf. DUCHESNE, 512-513.

(61) Hunéric (477-484), fils et successeur de Genséric, persécute, comme arien, les orthodoxes. «Zénon intervint en leur faveur, en lui adressant des protestations, tout d'abord au printemps de 483, à la demande de Félix III..., puis en 484». Ces protestations n'eurent aucun effet, Hunéric sachant bien que Zénon ne pouvait rien contre lui, cf. STEIN, II, 60.

(62) *πᾶσαν ἱεροσυλίαν ἐργάσασται* 118.3. Cf. *supra*, ch. 12, 110.7 s. : *Οὐκ ἐς μακρὰν δὲ τελευτήσαντος τοῦ Τιμοθέου* (Salofacial) *ὁ Ἰωάννης χρήματα δούς*.

sa propre main un document où il acceptait la foi des trois cent dix-huit saints Pères réunis à Nicée, foi avec laquelle s'était accordé le saint Concile de Chalcédoine. Tels sont textuellement les termes de la lettre :

«Il doit (63) être regardé comme sûr que Notre Piété et le très saint susdit Pierre et toutes les très saintes Églises reçoivent et honorent le très saint Concile de Chalcédoine, qui s'est accordé à la foi de Nicée.»

Sont contenues aussi dans les Actes (64) des lettres du susdit Cyrille et d'autres archimandrites de la capitale, ainsi que des évêques et clercs de la province d'Égypte, adressées à Félix contre Pierre, comme hérétique, et contre ceux qui étaient en communion avec lui. Ceux-là, je veux dire les représentants du monastère des Acoemètes, une fois arrivés chez Félix, convainquirent les partisans de Misène d'avoir fauté en ceci : alors que, avant leur venue à Byzance, le nom de Pierre n'était lu qu'en secret dans les saints diptyques, à partir de leur venue jusqu'au moment présent (65), il était lu ouvertement : et ainsi les partisans de Misène s'étaient montrés en communion avec Pierre. Quant à la lettre des Égyptiens, elle répétait les mêmes griefs contre Pierre, et disait que Jean, qui, lui, était orthodoxe, avait été régulièrement élu, tandis que Pierre ne l'avait été que par deux évêques qui partageaient son hétérodoxie ; et que, pour l'instant, depuis la fuite de Jean, toute espèce de mauvais traitements était infligée aux orthodoxes, enfin que tout cela était bien connu d'Acace par des messagers qui étaient arrivés chez lui dans la capitale, mais qu'on voyait bien qu'Acace donnait son aide à Pierre en toutes choses.

21. Ces nouvelles étaient amplifiées (à Rome) par Syméon, un moine des | (p. 119) Acoemètes, qui avait été envoyé par Cyrille. Il avait, en effet, convaincu l'entourage de Misène et Vital d'être entré

(63) *Ὀφείλειν* 118.9. Peut-être mieux *Ὀφείλεις* comme en Nicéphore Calliste (VALOIS).

(64) Il s'agit des Actes du synode romain du 28 juillet 484. Évagre les a eus en mains et les a dépouillés dans les chapitres 18-21 de ce livre. Il est notre seul témoin. Telle est du moins l'opinion de DUCHESNE, 513, 1, et, avant lui, de l'évêque CHRISTOPHORSON en son édition (1570). De fait, Évagre mentionne ce synode un peu plus loin (ch. XXI, 119.17 : *πάσης τῆς συνόδου ψηφισαμένης ἐπὶ λέξεως ταῦτα*) et l'on ne voit pas comment VALOIS peut écrire (MIGNE, 2638, n. 19) : *Neque Evagrius ullius concilii mentionem facit.*

(65) *ἕως νῦν* 118.22. *Sc.* le moment où parlent ces messagers.

en communion avec les hérétiques, dès lors que le nom de Pierre avait été expressément prononcé dans les saints diptyques, et ainsi beaucoup de gens simples avaient été égarés par les hérétiques, qui déclaraient que Pierre avait été accepté aussi par le siège de Rome. Et, à la suite de plusieurs interrogations, Syméon dit que les partisans de Misène n'avaient pas souffert de converser avec aucun orthodoxe, ou de faire livraison des lettres dont ils étaient chargés (66) ou de se renseigner exactement sur aucun des crimes osés contre la foi orthodoxe. Arriva aussi par mer à Rome le prêtre Silvanus qui avait accompagné Misène et Vital à Constantinople, lequel confirma les dires des moines. On lut aussi une lettre d'Acace à Simplicius, qui disait, longtemps auparavant, que Pierre avait été déposé et qu'il était un fils des ténèbres (67). Sur quoi Misène et Vital furent chassés du sacerdoce et séparés de la communion aux saints mystères (68), tout le synode ayant voté textuellement ceci :

«L'Eglise Romaine ne reçoit pas dans sa communion Pierre l'hérétique qui, depuis longtemps, a été condamné par une décision du Saint-Siège, et déposé et anathématisé. Et lors même qu'on n'eût contre lui aucun autre grief, celui-là seul suffirait que, comme il a été élu par des hérétiques, il ne saurait être à la tête des orthodoxes.»

On y trouve aussi ces mots :

«L'affaire a montré qu'Acace, l'évêque de Constantinople, mérite la plus vive réprobation, puisque, bien qu'il eût, dans une lettre à Simplicius, appelé Pierre hérétique, il ne l'a pas fait savoir à l'Empereur, alors qu'il devait le faire s'il était vraiment dévoué aux intérêts de Zénon. Mais | (p. 120) c'est plutôt par une affection humaine qu'il est dévoué à l'Empereur, il ne l'est pas à la foi.» (69).

(66) Ils étaient chargés de lettres de Félix à Zénon et à Acace. Cette dernière lettre était une citation à comparaître à Rome, cf. *supra*, 326, n. 60.

(67) Il est fait allusion à cette lettre d'Acace dans le décret de déposition, *infra*, 119.27 s.

(68) Tel est le sens, je suppose, de τῆς ἀχράντου κοινωνίας ἐχωρίσθησαν 119.16. Ἄχραντος est, dans l'usage constant, l'épithète du corps et du sang du Christ.

(69) J'ai traduit comme j'ai pu Ἀλλὰ μᾶλλον τῷ πόθῳ ἀγαπᾷ τὸν βασιλέα, οὐ τὴν πίστιν ἀγαπᾷ 120.1 s. «τῷ πόθῳ *fortasse corruptum*» BIDEZ-PARMENTIER, qui proposent : τόπῳ θεοῦ, «il est dévoué à l'Empereur plutôt qu'à Dieu». Il me semble que le texte peut subsister, μᾶλλον τῷ πόθῳ s'opposant à εἴπερ ἠγάπα pris dans le sens où je l'ai traduit. BIDEZ-PARMENTIER citent (app. crit. *ad* 119.29) partie de la lettre

Mais exposons la suite. Il circule une lettre d'Acace aux évêques, clercs et moines d'Égypte et à tout le peuple fidèle, dans laquelle il essaya de révoquer le schisme qui s'était produit. Il écrivit aussi à ce sujet à Pierre, évêque d'Alexandrie.

22. Alors donc que (70) le schisme était en pleine force à Alexandrie, Pierre fit en sorte que quelques-uns des évêques et des archimandrites entrassent en communion avec lui ; il avait anathématisé de nouveau le tome de Léon, les Actes de Chalcédoine et ceux qui n'acceptaient pas les écrits de Dioscore et de Timothée. Et, comme il

de Félix à Zénon : «*Ubi etiam apparet evidenter Acacium, qui excessus suos sub vestro potius nomine celare voluit quam vobis profutura suggerere, tam saluti vestrae devotionem deferre sinceram, quam fidelem conscientiam circa patrum regulas atque ipsum dogma gestaret catholicum*». Rappelons que c'est Acace qui, pour Zénon, avait rédigé l'*Hénotique*.

(70) Une fois de plus, la suite des faits dans ce chapitre n'est pas claire, il semble que Néphalius soit un orthodoxe persécuté, alors qu'il s'agit du contraire, cf. STEIN, II, 35-36, qui rétablit l'ordre des faits d'après d'autres sources (36, 1). Pierre a affaire d'une part à Zénon qui lui a fait signer l'*Hénotique* et qui veut la paix, d'autre part à l'énorme horde des moines monophysites intransigeants. Il en amène quelques-uns à accepter l'*Hénotique*, *ἐνίους τῶν ἐπισκόπων καὶ ἀρχιμανδριτῶν κοινωνεῖν αὐτῷ πεποίηκε* 120.10 s. La plupart résistent et «en fin de compte il eut recours à la violence et expulsa de leurs monastères les chefs du mouvement». L'un de ceux-ci, Néphalius, va se plaindre à Zénon (c'est un monophysite intransigeant, STEIN, *l.c.* : «Au nom de ceux-là mêmes qui reprochaient à Pierre Monge de rester en communion avec l'empereur et Acace, un certain Néphalius, etc.»). Zénon envoie à Alexandrie un eunuque de la Cour, le spathaire Cosmas. «A l'arrivée de Cosmas à Alexandrie, une armée de trente mille moines campait déjà devant la ville... En présence du spathaire impérial et du préfet augustal Théodore ... en charge depuis mars 487, Pierre essaya en vain d'apaiser les porte-parole des moines en prononçant de nouveau l'anathème contre le Tome de Léon et le Concile de Chalcédoine», STEIN, II, 35 s. (C'est donc ici que se place 120.11 s. : *τὸν Λέοντος αὖθις ἀναθεματίσας τόμον καὶ τὰ ἐν Καλχηδόνι πεπραγμένα*, donc *après* la démarche de Néphalius, non avant). Cosmas, débordé, fait simplement rendre à leurs monastères certains des moines expulsés et rentre à Constantinople. Théodore est rappelé et remplacé par Arsène. «Celui-ci eut mission de contraindre les monophysites schismatiques, au besoin par la violence, à accepter la communion avec Pierre Monge : aussi ajouta-t-on exceptionnellement à ses pouvoirs le commandement des troupes stationnées dans le pays» (STEIN, II, 36), cf. 120.24 s. : *Ἀρσένιος ἡγεμὼν Αἰγύπτου τε καὶ τῶν στρατιωτικῶν ταγμάτων προβεβλημένος*. Arsène «envoya les dirigeants schismatiques à Constantinople où ils eurent avec l'empereur des entretiens sans résultat», STEIN, *l.c.*

n'arrivait pas à persuader les autres, il chassa de leurs monastères la plupart d'entre eux. Sur quoi Néphalius se rendit à la capitale et rapporta à Zénon ce qui se passait. L'Empereur en fut gravement irrité et, pour ramener l'union, envoya Cosmas, l'un de ses spathaires, porteur d'infinies menaces contre Pierre, l'accusant d'avoir, par sa brutalité, produit une grande division. Cependant, comme rien n'avait progressé selon ses vœux, Cosmas retourna à la capitale, après avoir seulement rendu à leurs monastères les moines qui en avaient été chassés. De nouveau l'Empereur envoie Arsène, qui avait été promu à la fois préfet d'Égypte et chef des troupes. Celui-ci, une fois arrivé à Alexandrie avec Néphalius, chercha à entrer en négociations sur l'union ; mais, comme il n'était pas arrivé à persuader les gens, il en envoya quelques-uns à la capitale. Très nombreuses furent les discussions qui se tinrent chez Zénon touchant le Concile de Chalcédoine : mais le résultat fut nul, parce que Zénon refusait absolument d'anathématiser ce concile.

23. Sur ces entrefaites, quand Acace de Constantinople | (p. 121) eut accompli le commun voyage, Fravitas lui succéda dans l'épiscopat (489). Fravitas envoya des synodiques à Pierre d'Alexandrie, et celui-ci lui répondit par une lettre où il exposait les mêmes opinions touchant les Actes de Chalcédoine. Quand Fravitas quitta ce monde après un épiscopat de quatre mois seulement, Euphème fut élu à sa place comme évêque. C'est celui-ci qui reçut les lettres synodiques de Pierre, qui avaient été adressées à Fravitas. Ayant trouvé dans ces lettres l'anathème contre le Concile de Chalcédoine, il en fut fort troublé et se retrancha de la communion avec Pierre. Ces deux lettres sont en circulation, celle de Fravitas et la réponse de Pierre à Fravitas, mais, à cause de leur longueur, je les laisse de côté (71).

Alors donc qu'Euphème et Pierre étaient sur le point d'entrer en dispute et de convoquer des synodes l'un contre l'autre, Pierre vint à mourir (490). Il eut pour successeur Athanase (490-495). Celui-ci essaya bien de réconcilier ceux qui étaient en division, mais il n'y réussit pas, car les deux partis tendaient, dans leur séparation, à des opinions opposées. Athanase, après cela, envoya des lettres syno-

(71) Ces lettres ont été conservées dans l'histoire de Zacharias, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 2, 1.

diques à Pallade, le successeur de Pierre [72] à Antioche, et il conserva la même attitude que son prédécesseur touchant le Concile de Chalcédoine. C'est ce que fit aussi Jean (496-505) qui succéda à Athanase sur le trône d'Alexandrie. Pallade, l'évêque d'Antioche, étant mort, eut pour successeur Flavien (498), qui envoya à Alexandrie un prêtre d'Antioche, Solomon ; celui-ci apportait les synodiques de Flavien et devait rapporter la réponse de Jean à Flavien. Après Jean, c'est un autre Jean (Jean III de Nikiou, 505-515) qui reçut en succession le trône d'Alexandrie. Telle fut l'évolution des événements jusqu'à une date assez avancée dans les années d'Anastase — auparavant, en effet, il avait chassé Euphème (été 496) — et j'ai été forcé de les lier en chaîne pour rendre mon récit plus clair et plus facile à suivre.

| (p. 122) 24. Quant à Zénon, sur le conseil d'Illus, il fait assassiner Armatus, parent de l'impératrice Vérine. Cet Armatus avait été envoyé par Basiliscus [73], mais Zénon l'avait gagné par des présents, et, d'ennemi qu'il était, en avait fait son allié, et il avait fait nommer César son fils Basilisc à Nicée. Cependant, une fois rentré à Byzance, Zénon fit assassiner traîtreusement Armatus ; de Basilisc, fils d'Armatus, il fit un prêtre au lieu de le laisser César ; plus tard, Basilisc fut jugé digne d'un archevêché [74].

25. Il y eut contre Zénon un soulèvement de Théodoric (Strabon) qui était Scythe d'origine [75]. Après avoir rassemblé toutes ses forces en Thrace, il marcha contre Zénon ; il ravagea toutes les régions devant lui jusqu'à la bouche de l'Hellespont, et il eût presque pris la

(72) Pierre le Foulon, mort en 488.

(73) *Scil.* envoyé en Asie Mineure pour s'emparer de Zénon, cf. STEIN, I, 364.

(74) A Cyzique, cf. STEIN, II, 8. Au surplus, une fois de plus, la chronologie est fautive, ou plutôt Évagre revient loin en arrière. C'est en 477, peu de temps après son retour à Constantinople, que Zénon fait assassiner Armatus, qui pourtant l'avait aidé à reprendre le trône, cf. STEIN, II, 8. L'influence d'Illus, avec des hauts et des bas, reste dominante de 477 à 484. Et c'est seulement en 484 qu'a lieu la rébellion d'Illus à laquelle Évagre a fait allusion *supra*, ch. XVI, 114.22-24.

(75) Scythe = Goth, comme presque toujours chez les historiens anciens. Cependant on a *Γότθος infra*, 124.10 et ailleurs. Sur les démêlés compliqués de Zénon avec Théodoric Strabon et Théodoric l'Amale, cf. STEIN, II, 10-17. L'expédition de Théodoric Strabon eut lieu en 480 ou 481.

capitale si ne s'étaient séparés de lui quelques-uns de ses plus intimes qui, séduits par des présents, cherchèrent à le faire assassiner (76). Quand il eut reconnu que ses familiers avaient de mauvais desseins contre lui, il rebroussa chemin, et peu après, quitta ce monde (481). Je vais raconter la manière dont il mourut ; ce fut ainsi : il y avait devant sa tente une lance qui, suspendue par une courroie, se balançait en l'air selon la mode des Barbares. Désireux de se promener, il ordonna qu'on lui amenât un cheval. Comme il n'avait pas coutume d'employer un écuyer, il s'approcha du cheval. Or celui-ci venait seulement d'être tiré du troupeau, il était sauvage et, alors que Théodoric ne s'était pas encore assis à califourchon, il lance en l'air ses deux pieds de devant, ne se tenant au sol que par la pointe de ses pieds de derrière : ainsi, tandis que Théodoric luttait fortement, n'osait tirer le cheval par la bride de peur que le cheval ne tombât sur lui, et n'avait pas même une assiette solide, il tournoya de côté et d'autre et, dans ces mouvements, donna une secousse à la lance : celle-ci fut projetée obliquement sur lui et lui transperça le flanc. On le mit au lit, et il suffit de peu de jours pour qu'il passât à l'autre vie par suite de cette blessure.

26. Après cela (77), il y eut aussi contre Zénon un soulèvement de Marcien, fils d'Anthème qui avait été l'empereur de Rome (467-472), | (p. 123) et qui était apparenté par alliance à Léon, l'ancien empereur, puisqu'il avait épousé Léontia, fille cadette de Léon. Ce Marcien essaya d'usurper le pouvoir. Une violente bataille éclata au palais, il y eut beaucoup de morts des deux côtés ; Marcien repoussa les opposants. Et il se fût emparé du pouvoir, s'il n'avait laissé passer l'occasion en renvoyant l'action au lendemain. Elle a vol rapide, en effet, l'occasion ; quand elle est juste devant vous, elle se laisse peut-être prendre, mais, si l'on a manqué la prise, elle file en l'air et se rit de ceux qui la poursuivent, ne souffrant plus désormais qu'on l'atteigne. De là vient à coup sûr que les sculpteurs et les peintres lui font tomber les cheveux en avant, tandis que par derrière ils lui rasent la tête

(76) La capitale fut défendue par Illus. STEIN (17) ne parle pas de cette tentative d'assassinat.

(77) Non pas «après», puisque le soulèvement de Marcien se fit fin de 479 de connivence avec Théodoric Strabon et que celui-ci ne mourut qu'en 481. Cf. STEIN, II, 15 s.

jusqu'à la peau : par là ils suggèrent bien ingénieusement que, si elle marche derrière vous, elle se laisse peut-être prendre par sa chevelure qui tombe, mais que, une fois qu'elle a passé devant vous, elle échappe totalement, n'offrant au poursuivant aucune mèche par laquelle on la puisse saisir. C'est ce qui arriva aussi dans le cas de Marcien : comme il avait perdu l'occasion qui se présentait favorablement à lui, il ne put désormais en trouver de pareille. Le lendemain, en effet, il fut trahi par ses familiers, et, laissé seul, s'enfuit à l'église des Saints-Apôtres : mais il fut tiré de là par force et envoyé en exil à Césarée de Cappadoce. Là, s'étant adjoint une bande de moines, il fut plus tard pris sur le fait de manœuvres secrètes ; l'Empereur l'expédia à Tarse de Cilicie, on lui donna la tonsure et il fut ordonné prêtre. Eustathe de Syrie a raconté tout cela avec élégance.

27. D'après le même, Zénon ourdit une foule de machinations contre sa belle-mère Vérine ; il l'exila même après cela en Cilicie, et plus tard, quand Illus se fut révolté, elle se transporta au fort dit de Papirius, et c'est là qu'elle quitta la vie (78). Eustathe décrit aussi très

(78) Ce résumé suit à peu près l'ordre des faits (en *Ἴλλοῦ τυραννήσαντος* 123.31, le verbe a son sens usuel chez Évagre : «ayant cherché à prendre le pouvoir», cp. v.gr. 123.3 : *τυραννεῖν ἐπειρᾶτο*, *sc.* Marcien). Cf. Ensslin, *s.v. Verina*, P.W., VIII, A 2, 1247 s. Après le retour de Zénon à Constantinople (476), Illus dominant sur Zénon qui le déteste, Vérine prend part à plusieurs conspirations en vue d'assassiner Illus. Après la conspiration de 478, Illus se retire de la cour en Isaurie. Zénon est obligé de le rappeler à cause des troubles causés par les deux Théodoric, et il apprend à Illus que Vérine avait été à la source de la conspiration. Illus force alors Vérine à prendre le voile et il la fait exiler à Dalisandos en Isaurie (automne 478), Ensslin, *l.c.*, 1548, 4 ss. ; Stein, II, 13. Vient alors (479) le soulèvement inefficace de Marcien. Puis, en 482, Zénon envoie à Illus, alors *magister militum per Orientem* à Antioche, le patrice Léonce pour lui demander la libération de Vérine qui, entre-temps, avait été emprisonnée au fort de Papirius en Isaurie. Illus s'entend avec Léontius pour tirer Vérine de son fort et faire couronner Léontius empereur à Tarse le 19 juillet 484. En suite de quoi, à la venue des troupes de Zénon, Vérine se retire avec Illus et Léontius au fort de Papirius, et c'est là qu'elle meurt à l'automne de la même année, cf. Ensslin, 1548, 47 ss. ; Stein, II, 30. (Dans Ensslin, *l.c.*, 1548, 27, corriger 489 en 484. Sur Léontius, cf. aussi Ensslin *ap.* P.W., Suppl. Bd. VIII, 939-941. Sur Illus, cf. Nagl *ap.* P.W., IX, 2532-2541). La forteresse de Papirius se rendit en 488, et Illus et Léonce furent presqu'aussitôt exécutés, Stein, II, 31 ; Nagl, *l.c.*, 2540 ; Ensslin, *l.c.*, 941. Les têtes des deux «traîtres» furent exposées à Constantinople au faubourg de Sykae (Nagl et Ensslin, *ibid.*).

disertement ce qui regarde Illus, comment, objet d'une machination de la part de Zénon, il y échappa, et comment | (p. 124) Zénon lui livra, pour le faire mourir, celui qui avait reçu l'ordre de l'assassiner, valant à ce dernier, comme salaire de son échec, d'être décapité ([79]). C'est cet Illus qu'alors Zénon, qui cherchait à échapper aux soupçons ([80]), nomma maître des milices d'Orient, et Illus partit pour l'Orient après s'être donné pour compagnons Léonce, Marsus ([81]), homme éprouvé, et Pamprépius. Ensuite Eustathe raconte très disertement la proclamation de Léonce comme empereur qui eut lieu à Tarse de Cilicie (19 juillet 484), comment Léonce et ses partisans jouirent de l'usurpation, cependant que Zénon avait envoyé contre eux Théodoric, un Goth qui devint illustre plus tard chez les Romains ([82]), avec des troupes régulières et des fédérés ostrogoths. Eustathe rapporte aussi comment Illus et Léonce furent misérablement exécutés par Zénon en retour de la bienveillance qu'ils lui avaient montrée ; et que Théodoric, ayant eu vent d'une machination de Zénon, se retira dans la Vieille Rome ; mais certains disent que ce fut sur le conseil de Zénon. Il vainquit en une bataille Odoacre (5 mars 493) et fit passer Rome sous sa domination, après s'être donné le nom de *rex*.

28. Jean le Rhéteur rapporte qu'au temps de Zénon vécut Mamien qui, du métier d'ouvrier assis à sa besogne, atteignit un haut rang et fut membre du Sénat. C'est lui qui édifia dans le faubourg de Daphné ce qu'on nomme l'Antiforum, sur un terrain auparavant recouvert de vignes et propre à la culture du sol, juste devant les bains publics : il y a là une statue de bronze avec l'inscription : «Mamien l'ami de la ville». Dans la ville même, Mamien exécuta deux portiques royaux,

(79) Il y eut d'abord deux tentatives d'assassinat, en 477 et 478 ; toutes deux ayant échoué, Zénon livra le coupable à Illus, STEIN, II, 10. Troisième tentative d'assassinat en 481 (le coupable cette fois fut tué sur place), à la suite de laquelle Illus obtint d'être relevé de sa charge de maître des offices et d'être nommé maître des milices d'Orient, STEIN, II, 18 s.

(80) «Selon son habitude, Zénon jura qu'il ne savait rien», STEIN, II, 18.

(81) Le général Marsus, isaurien comme Illus, avait commandé avec Basiliscus l'expédition contre les Vandales en 468 (STEIN, I, 390). C'est lui aussi qui avait présenté à Illus le néoplatonicien Pamprépius, STEIN, II, 9. Sur le patrice Léonce, *ibid.*, 28, 2. Sur son rôle d'anticésar, 28-31.

(82) J'ajoute «plus tard». La conquête de l'Italie par Théodoric le Grand ne commença qu'en 488.

remarquables par l'architecture et décorés de marbres brillants et translucides ; de même que, en guise de monument intermédiaire entre les deux portiques à leur point de rencontre, il édifia un arc à quatre portes avec une décoration élégante de colonnes et de statues de bronze (83). Ces portiques royaux, nous les avons connus avec la même dénomination, et ils portaient encore quelques restes de leur antique splendeur, avec un pavement composé de marbres de Proconèse, | (p. 125) mais leur architecture n'avait plus rien de remarquable : car, à la suite des dommages qu'ils avaient subis, on venait tout juste de les restaurer, sans y avoir ajouté aucun décor. Quant au tétrapyle élevé par Mamien, nous n'en avons pas même vu la moindre trace.

29. Quand Zénon, atteint d'épilepsie, fut mort sans enfant après dix-sept ans de règne, son frère Longin, qui s'était avancé jusqu'à un haut degré de pouvoir, espéra s'attribuer l'empire (84) : mais il n'obtint pas ce qu'il avait imaginé. Ariane, en effet, ceignit de la couronne Anastase, qui n'était même pas encore entré au Sénat, mais avait rang dans la *schola* dite des silentiaires (85). Eustathe donc rapporte qu'il s'est passé deux cent sept années entre le règne de Dioclétien et la mort de Zénon ainsi que la proclamation d'Anastase ; à partir de la monarchie d'Auguste, cinq cent trente-deux ans et sept mois ; à partir

(83) Tel est sûrement le sens de τῇ ἐκ χαλκοῦ ὕλῃ 124.30. Sur les deux fronts du tétrapyle, des colonnes encadraient des niches, dans lesquelles on avait placé des statues de bronze.

(84) Ce malheureux Longin avait fui Constantinople avec son frère Zénon lors de l'usurpation de Basiliscus. Quant à Illus, envoyé par Basiliscus en Isaurie pour s'emparer de Zénon, il s'aboucha sans doute avec Zénon et lui permit de regagner la capitale, mais il retint Longin prisonnier en Isaurie (STEIN, I, 364), sans doute pour avoir ainsi une sorte d'otage qui le préservât de la fourberie de Zénon (STEIN, II, 9, 28). C'est seulement en 485, Illus étant assiégé au fort de Papirius, que Longin «rentra dans la capitale où il fut nommé premier *magister militum praesentalis* et par deux fois consul, pour 486 et 490», STEIN, II, 30 s. A la fin du règne de Zénon († 9 avril 491), comme le fils de Zénon était mort jeune (STEIN, II, 75 et n. 1), Longin était en effet le plus proche du trône, «et l'honneur qui lui était rendu à la Cour ... donne à penser qu'en effet Zénon l'aurait préféré comme successeur à tout autre candidat éventuel au trône. Mais, par sa vie de désordres, Longin était encore plus impopulaire ... que l'empereur lui-même», STEIN, II, 75.

(85) Officiers du palais, au nombre de trente, qui, subordonnés au *praepositus sacri cubiculi*, veillaient à maintenir le silence et l'ordre en présence de l'empereur, cf. surtout SEECK *ap.* P.W., III A, 57 s.

du règne d'Alexandre de Macédoine, huit cent trente-deux et pareillement sept mois ; à partir de la fondation de Rome et du règne de Romulus, mille cinquante deux ans et en outre sept mois ; à partir de la prise de Troie, mille six cent quatre-vingts ans et sept mois.

Cet Anastase avait pour patrie Épidamne, aujourd'hui nommée Dyrrhachium ; il épousa à la fois le pouvoir de Zénon et Ariane, femme de Zénon (20 mai 491). Tout d'abord il exila dans sa patrie le frère de Zénon, Longin, qui occupait la charge de *magister* (*militum praesentalis*), ce que nos prédécesseurs appelaient «chef des troupes à la cour» ([86]), puis il renvoya aussi beaucoup d'autres Isauriens qui apparemment l'avaient demandé ([87]).

30. Cet Anastase ([88]), étant un homme de paix, ne voulait absolument pas qu'il se fît aucune innovation, et surtout dans la situation de l'Église. | (p. 126) Il employait tout moyen pour que les très saintes Églises demeurassent sans trouble et que tous les sujets jouissent d'un calme profond, toute querelle et tout esprit de lutte étant tenus à l'écart des affaires tant ecclésiastiques que civiles.

Durant ces années-là, le Concile de Chalcédoine ne fut ni proclamé ouvertement dans les très saintes Églises ni publiquement repoussé de façon absolue. Chacun des évêques agissait selon sa manière de croire. Les uns ([89]) restaient très fermement attachés à ce concile, ils ne cédèrent sur aucune syllabe des définitions qui y avaient été établies, bien plus, ils n'acceptaient même pas le changement d'une seule lettre ; mais même c'est avec une grande franchise qu'ils s'écartaient des autres, et ils n'acceptaient absolument pas d'entrer en communion

(86) *τὴν τοῦ μαγίστρου ἀρχὴν διέποντα, ὃν ἡγεμόνα τῶν ἐν τῇ αὐλῇ τάξεων οἱ πρόσθεν ἐκάλουν* 125.27 ss. Cf. STEIN, I, 122 : «Depuis le milieu du IVe siècle environ, nous trouvons, à chacune des Cours impériales, deux *magistri militum* dits *praesentales*, qui avaient sous leur commandement direct les garnisons des résidences impériales» (deux, *scil.* le *magister peditum* et le *m. equitum*) ; 240 : «le gros (*sc.* des formations *praesentales*) tient garnison à Constantinople et dans les environs, sur les deux rives du Bosphore».

(87) Sur l'expulsion de Longin, celle des Isauriens et les révoltes de ceux-ci durant un certain nombre d'années, cf. *infra*, ch. XXXV et STEIN, II, 82-84.

(88) Sur l'excellent empereur Anastase (491-518), voir surtout STEIN, II, 77-106, 157-217.

(89) En 126.9, *κἂν ἔνιοι μὲν κτλ.*, *κἄν* a même valeur que *καί* ; cf. déjà L.S.J., *s.v.* I, 3.

avec ceux qui n'admettaient pas les décisions du concile. D'autres non seulement n'acceptaient pas le Concile de Chalcédoine et ses définitions, mais encore couvraient d'anathèmes et le concile et le tome de Léon. D'autres s'appuyaient sur l'*Hénotique* de Zénon, et cela bien qu'ils fussent en désaccord touchant soit la nature unique soit les deux natures, les uns s'étant laissé abuser par l'habile composition de la lettre impériale, les autres parce qu'ils inclinaient davantage à la paix. Si bien que chaque Église faisait bande à part dans son propre diocèse et que les évêques n'étaient pas non plus en communication les uns avec les autres. De là résultaient bien des coupures et en Orient et en Occident et dans la Libye, les évêques d'Orient ne concluant pas d'arrangement avec ceux d'Occident ou de Libye, ni non plus ceux-ci avec les Orientaux. Et la situation devenait plus absurde. Car les évêques d'Orient n'étaient même pas en communion entre eux, ni non plus ceux qui occupaient les trônes d'Europe ou de Libye, et à plus forte raison ils n'étaient pas en communion avec les gens d'au-delà de leurs frontières. Voyant cela, l'Empereur Anastase chassait les évêques qui innovaient, si jamais il en surprenait un qui, contrairement aux habitudes du lieu, proclamait le Concile de Chalcédoine ou le couvrait | (p. 127) d'anathèmes. Il chassa ainsi de la ville capitale d'abord Euphème, comme j'ai dit plus haut (III, 22, 121.32), puis Macédonius, après lequel Timothée était devenu évêque, et d'Antioche il chassa Flavien.

31. Touchant donc Macédonius et Flavien, la lettre des moines de Palestine à Alcison [90] s'exprime textuellement ainsi :

« Après la mort de Pierre [91], Alexandrie et l'Égypte firent schisme de nouveau à propos des Pères de Chalcédoine. Athanase, qui avait succédé à Pierre, inséra un anathématisme contre le concile dans les synodiques qu'il envoya au patriarche de Constantinople, à celui d'Antioche et à celui de Jérusalem. Et, comme cet anathématisme n'avait pas été accepté par l'évêque de Jérusalem, Alexandrie, l'Égypte et la Libye vécurent à part elles-mêmes, et, à leur tour, toutes les

(90) Sur Alcison, voir *supra*, p. 61, n. 3 ; p. 299, n. 9. Date de la lettre : vers 515, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 26, 1.

(91) Pierre Monge, qui eut pour successeur Athanase, cf. *supra*, ch. XXIII, 121:16.

autres Églises d'Orient vécurent à part, puisque les Occidentaux ne souffraient d'entrer en communion avec elles qu'à la condition que, aux anathématismes prononcés contre Nestorius, Eutychès et Dioscore, elles ajoutassent aussi les noms de Pierre Monge et d'Acace. Alors donc que les Églises de l'univers se trouvaient en cette situation, les partisans véritables de Dioscore et d'Eutychès se réduisirent au nombre le plus minime. Mais, tandis qu'ils étaient sur le point, sous peu, de disparaître de la terre jusqu'à ne plus avoir d'existence, Xénaïas, le véritablement étranger (*ξένος*) à Dieu, tirant vengeance de Flavien nous ne savons dans quel dessein ou par quelle sorte de haine, mais sous le prétexte de défendre la foi, comme le racontent la plupart, se met à monter les esprits contre lui et à le calomnier comme Nestorien (92). Mais comme Flavien avait anathématisé Nestorius ainsi que sa doctrine, Xénaïas passa de Nestorius à Diodore (de Tarse) (93), Théodore (de Mopsueste), Théodoret, Ibas, Cyr, Euthérius, Jean, et nous ne savons qui encore ni d'où il avait recueilli leurs noms : cer-

(92) Quelques mots d'explication sont nécessaires. Flavien est le patriarche d'Antioche (cf. *supra*, ch. XXII, 121.25 s.) de 498 à 512. «C'était l'homme de l'Hénotique, toutefois avec des inclinations chalcédoniennes», DUCHESNE, *VIe s.*, 17. Xénaïas est Philoxène, métropolitain de Maboug (Hiérapolis) depuis 485. «Ce personnage, originaire de la Garamée persane, avait déjà fait parler de lui à l'école édessénienne des Perses, comme adversaire acharné de la théologie d'Antioche. Plus tard, il avait eu des difficultés avec le patriarche Calendion (*supra*, 109.11, 114.18-24), inquiet de sa propagande monophysite. Calendion évincé (484), son successeur Pierre le Foulon avait pris Philoxène en haute estime, au point de l'élever au siège métropolitain d'Hiérapolis (485)», *ibid.*, 9. En 498, «depuis treize ans, l'épiscopat syrien ... subissait l'influence de Philoxène de Maboug... Les opinions de Philoxène étaient à l'opposé des sentiments de Flavien, et il n'était pas homme à transiger. Le conflit, toutefois, fut d'abord latent. L'empereur, lui aussi temporisait. C'est seulement depuis l'année 506 ... qu'il se laissa décider à sortir de l'espèce de neutralité représentée par l'Hénotique», *ibid.*, 7. «Philoxène se mit aussitôt à l'œuvre. La guerre était déjà ouverte entre lui et son patriarche (Flavien). Celui-ci, traité sans relâche de nestorien, s'évertuait à condamner Nestorius ; et, comme on lui déclarait que cela ne suffisait pas, comme on ameutait contre lui ... les évêques d'Isaurie et ceux de Cappadoce..., il se décida à réunir un concile, où il condamna aussi Diodore, Théodore, Théodoret et Ibas... Il poussa même la complaisance jusqu'à ajouter à son décret synodal une déclaration en quatre articles, difficilement conciliable avec le dogme des deux natures. Ce document fut expédié à l'empereur, avec des lettres du patriarche lui-même, de Constantin (de Séleucie) et de Philoxène», *ibid.*, 27. Date, c. 508-509.

(93) En 127.28 les mss. ont par erreur *ἐπὶ Διόσκορον*.

tains d'entre eux avaient réellement tenu en honneur les doctrines de Nestorius, mais d'autres, par soupçon contre sa doctrine, l'avaient anathématisé et étaient | (p. 128) morts dans la communion de l'Église. «Tous ceux-là, dit Xénaïas, qui ont partagé la manière de penser de Nestorius, si tu ne les anathématises pas, tu es dans les mêmes sentiments que Nestorius, même lorsque tu anathématiserais mille fois Nestorius et sa doctrine.» D'autre part il excitait, par lettres, comme ses auxiliaires, les partisans de Dioscore et d'Eutychès, les persuadant de l'aider contre Flavien, sans toutefois réclamer un anathème contre le concile, mais un anathème seulement contre les personnages susdits.

Cependant, alors que l'évêque Flavien avait longtemps lutté contre eux, comme d'autres avaient conspiré avec Xénaïas, Éleusinus, évêque de la Seconde Cappadoce, Nicias, évêque de Laodicée en Syrie, et d'autres issus d'autres lieux — quant aux causes de leur bassesse d'âme à l'égard de Flavien, il appartient à d'autres de l'exposer, non pas à moi —, ayant jugé que, en condamnant les personnages susnommés, il apaiserait ses ennemis, il finit par céder à leur esprit de querelle. Il anathématisa par écrit ces personnages et envoya cet anathématisme à l'Empereur : car ses ennemis avaient excité l'Empereur aussi contre lui, l'accusant de tenir en honneur les doctrines de Nestorius. Non encore satisfait même de ce geste, Xénaïas réclama de Flavien un nouvel anathématisme contre le Concile de Chalcédoine et ceux qui parlaient de deux natures dans le cas du Seigneur, la chair et la divinité. Flavien ne lui obéit pas, et Xénaïas l'accusa de nouveau de nestorianisme. Après que bien des discussions eurent été soulevées à ce sujet et alors que le patriarche avait composé une profession de foi, par laquelle il reconnaissait accepter le concile pour ce qui est de la déposition de Nestorius et d'Eutychès, mais non, d'autre part, pour la définition et l'enseignement sur la foi, Xénaïas à nouveau s'en prit à lui comme approuvant secrètement les sentiments de Nestorius, à moins qu'il n'ajoutât à sa profession un anathématisme aussi contre le concile et ceux qui parlaient de deux natures dans le cas du Seigneur, la chair et la divinité. Outre cela, Xénaïas et ses partisans trompent aussi les Isauriens par une foule de discours mensongers. | (p. 129) Après avoir composé un petit écrit sur la foi, dans lequel ils anathématisaient le concile avec ceux qui parlaient de deux natures ou de deux propriétés, ils se séparent de Flavien et de Macédonius, et concluent un arrangement avec d'autres qui avaient mis leur signature sous ce petit écrit.

Dans ce même temps, ils réclamaient du patriarche de Jérusalem (94) un document écrit sur la foi : celui-ci fit cette profession et l'envoya à l'Empereur par l'intermédiaire des partisans mêmes de Dioscore. Ce document, qui contenait un anathématisme des deux natures fut porté à Constantinople par les Dioscoriens ; mais le patriarche de Jérusalem assura qu'il avait été falsifié par les Dioscoriens, et il présenta une autre profession sans le susdit anathématisme. Rien d'étonnant d'ailleurs dans cette falsification : car ils ont falsifié aussi bien des ouvrages des Pères, ils ont attribué bien des discours d'Apollinaire à Athanase, à Grégoire le Thaumaturge et à Jules (95) en changeant simplement les épigraphes : c'est par ces ouvrages principalement qu'ils gagnent la masse à leurs doctrines impies.

Les mêmes réclamaient de Macédonius un document écrit sur la foi. Celui-ci fit cette profession, il y assurait qu'il reconnaissait seulement la foi des trois cent dix-huit Pères et des cent cinquante Pères, il anathématisait Nestorius, Eutychès, ceux qui mettaient en dogme les deux Fils ou les deux Christs ou qui divisaient les natures, et il ne faisait aucune mention ni du concile d'Éphèse qui avait déposé Nestorius, ni de celui de Chalcédoine qui avait déposé Eutychès. Là-dessus, les monastères de Constantinople entrèrent en colère et se séparèrent de l'évêque Macédonius (96). Sur ces entrefaites, Xénaïas et Dioscore (97), s'étant adjoint un grand nombre des évêques, se montraient insupportables, excitant les esprits contre ceux qui n'acceptaient pas d'anathématiser. Ceux qui parmi eux tenaient bon jusqu'au bout, ils

(94) C'était en ce temps Élie (494-518) qui eut beaucoup à souffrir de la part des monophysites, cf. CYR. SCYTH., *Vie de Sabas*, ch. L-LX et *Moines d'Orient*, III, 2, Note complémentaire I, 131-133.

(95) *Scil.* le pape Jules I (337-352), qui fut un ferme soutien d'Athanase.

(96) Les moines de Constantinople étaient en général résolument chalcédoniens, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 22 s.

(97) On ne connaît pas de Dioscore qui ait joué un rôle en ces événements. En revanche Cyrille de Scythopolis, dans la *Vie de Sabas* (ch. L, 141.19 ; ch. LVI, 148.14), associe au nom de Philoxène d'Hiérapolis (= Xénaias) celui de Sotérichos, évêque de Césarée en Cappadoce. Tous deux organisèrent à Sidon (hiver 511/512) un concile antichalcédonien contre Élie de Jérusalem et Flavien d'Antioche, cf. CYR. SCYTH., 141.18 s. DUCHESNE corrige tacitement, *VIe s.*, 27 s. : « En 511, Sotérichus et Philoxène obtinrent la réunion à Sidon d'un grand concile dont le but était de forcer les deux patriarches Flavien et Élie à répudier le concile de Chalcédoine ou à s'en aller ».

s'arrangeaient par maintes intrigues pour les faire tomber sous le coup d'une condamnation d'exil. C'est ainsi donc qu'ils firent exiler Macédonius, Jean, évêque de Paltos, et Flavien.»

Voilà donc ce que dit cette lettre.

| (p. 130) 32. Cependant, il y avait d'autres choses encore qui consumaient à petit feu, dans le secret, le cœur d'Anastase. Quand Ariane avait voulu revêtir Anastase de la pourpre, Euphème, qui occupait le siège archiépiscopal, avait refusé son consentement (98) jusqu'au moment où Anastase lui eut remis, sous forme de certificat et avec de terribles serments, une confession écrite de sa main, jurant qu'il maintiendrait la foi dans toute sa pureté et qu'il n'introduirait aucune innovation dans la sainte église de Dieu, une fois qu'il aurait pris le sceptre : cette confession, Euphème l'avait transmise à Macédonius à qui avait été confiée la garde des vases sacrés. Il avait agi ainsi parce qu'Anastase avait, chez la plupart, la réputation d'être manichéen (99). Lors donc que Macédonius fut monté sur le trône, Anastase voulut reprendre sa confession ; il disait qu'on outrageait son pouvoir impérial si son autographe restait ainsi en dépôt dans les archives de l'église. Comme Macédonius résistait vaillamment à cette demande, déclarant avec force qu'il ne trahirait pas la foi, Anastase machina contre lui toutes sortes d'intrigues, dans son désir de l'expulser de son siège. On fit venir même des enfants calomniateurs, qui disaient par mensonge qu'il y avait eu entre eux et Macédonius un commerce infâme. Quand cependant il eut été constaté que Macédonius avait été privé de ses organes virils (100), on se tourna vers d'autres artifices, jusqu'au moment où, sur le conseil de Celer, chef des gardes du palais, Macédonius dut descendre en secret de son trône (101).

(98) *Scil.* au couronnement solennel à Ste-Sophie. Il n'était pas besoin du consentement du patriarche à la proclamation purement civile du nouvel empereur.

(99) Cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 20 : «La mère de l'empereur était, dit-on, manichéenne ; le bruit se répandit, dans le populaire, qu'Anastase l'était aussi. Dans l'échauffement de la passion religieuse, on confondait facilement monophysite avec eutychéen, eutychéen avec manichéen».

(100) *ὡς δὲ τῶν ἀνδρείων ἐψιλωμένος ... ὤφθη.* Il était eunuque. Même expression 153.19 : *ἄνδρα τῶν ἀνδρείων ἐστερημένον.*

(101) *λαθραίως* n'est pas exact. Il y eut déposition solennelle de Macédonius par un synode (6 août 511). «Le lendemain, Sainte-Sophie fut envahie par le parti

Quant à la déposition de Flavien, on ajoute sur ce point d'autres détails. De fait, j'ai connu des gens de la plus extrême vieillesse qui avaient gardé en mémoire tout ce qui s'était passé dans le cas de Flavien. Ces gens disaient que, persuadés par Xénaïas — ce Xénaïas était évêque de la ville voisine d'Hiérapolis, et en langue grecque on le nommait Philoxène — les moines de la région appelée | (p. 131) Cynégique et tous ceux qui appartenaient à la Syrie Première, avaient fondu en masse sur la ville avec tumulte et dans un extrême désordre, forçant Flavien à anathématiser le Concile de Chalcédoine et le tome de Léon. Comme Flavien en était indigné, et que les moines insistaient très impétueusement, le peuple de la ville se souleva et fit un grand massacre des moines, si bien qu'un nombre infini de ces moines reçut l'Oronte comme tombeau, les cadavres ayant été ensevelis sous les flots. Il survint une autre catastrophe, non moindre que la précédente. La gent monastique de la Coelé-Syrie, qui est appelée maintenant Syrie Seconde, par sympathie pour Flavien, car il avait mené la vie solitaire en un monastère situé à la campagne — le nom du lieu est Tilmognôn —, envahit Antioche dans le dessein de défendre Flavien, de sorte que, dans ce cas aussi, il y eut pas mal de morts. Que ce soit donc en raison de la première affaire, ou de la seconde, ou encore des deux, Flavien fut chassé de son trône et condamné à habiter Pétra, aux confins de la Palestine.

33. Flavien une fois chassé, Sévère monta sur le trône épiscopal d'Antioche ([102]), quand la ville était dans la cinq cent soixante-et-

vainqueur ; on y célébra la liturgie, en passant, bien entendu, sous silence le nom du patriarche déposé. Quand ce fut fini, l'empereur envoya son maître des offices, Celer, qui passait pour lui vouloir du bien, signifier au malheureux un ordre d'exil», DUCHESNE, *VIe s.*, 24-25.

(102) C'est la première mention chez Évagre de cette puissante personnalité. Source ancienne importante : la *Vie de Sévère* (écrite en 512) par ZACHARIAS LE RHÉTEUR, *Patr. Orient.*, II (1907), fasc. 1 et 3, p. 5-115 et 203-400 (éd. M. A. KUGENER). Dates c. 465-538. Étudia à Alexandrie et à Beyrouth, fut baptisé en 488 (à 23 ans), puis se fit moine. Vers 508, se rend à Constantinople demander protection à Anastase pour les moines monophysites «persécutés» par Flavien. En 512 succède à Flavien déposé. A l'avènement de Justin I (518), est lui-même déposé et se réfugie chez Timothée IV, patriarche monophysite d'Alexandrie. Resté en défaveur sous Justinien, il est finalement excommunié par un synode constantinopolitain en 536. Meurt deux ans après.

unième année de son ère, au mois de Dios (6 nov. 512), en la sixième année de l'indiction en cours, alors qu'elle est, à l'heure où j'écris, en la six cent quarante-et-unième année de son ère (592). Originaire de Sozopolis, ville principale de la nation des Pisidiens, il avait d'abord suivi les cours de droit à Beyrouth. À peine sorti de l'étude des lois, il reçut aussitôt le saint baptême dans l'église du saint martyr Léonce, qui est honoré dans la ville de Tripoli en Phénicie paralienne, et se tourna vers la vie solitaire dans un monastère situé dans le territoire qui s'étend entre la ville de Gaza et le | (p. 132) bourg de Maïouma. C'est là aussi que Pierre l'Ibère, qui avait été évêque de Gaza et avait fui avec Timothée Élure (103), avait passé par les mêmes exercices d'ascèse et avait laissé une grande réputation de ses vertus. Sévère fut aux prises en des discussions avec Néphalius (104), qui d'abord avait été de son parti touchant la nature unique, mais qui, plus tard, s'était rallié au Concile de Chalcédoine et à ceux qui soutenaient le dogme des deux natures, dans le cas de Notre Seigneur Jésus-Christ. Par les soins de Néphalius et de ses partisans, Sévère fut chassé de son monastère, avec beaucoup d'autres qui partageaient ses opinions. Il se rendit alors à la capitale, pour intercéder en sa faveur et en celle des moines chassés en même temps que lui. Il fut bientôt un familier d'Anastase, comme il est dit dans le résumé fait à ce sujet par celui qui a écrit la *Vie* de Sévère (105). Ainsi donc, dans les Synodiques qu'il écrivit, Sévère a anathématisé expressément le Concile de Chalcédoine. Sur ce point, la lettre à Alcison s'exprime en ces termes :

«On a accepté ici, en Palestine, les Synodiques de Timothée, l'évêque actuel de Constantinople (106), mais on n'a pas accepté la

(103) Pierre l'Ibère avait été l'un des deux évêques consécrateurs de Timothée Élure, *supra*, 56.8-11.

(104) Sur Néphalius, cf. *supra*, 120.15 ss. Jadis adversaire de Pierre Monge à Alexandrie (ÉVAGRE, *l.c.*), il se dresse maintenant contre Sévère. Il était un agent d'exécution du patriarche Élie, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 20.

(105) *Scil.* Zacharias Scholasticus, cf. *supra*, p. 342, n. 102.

(106) Après la déposition de Macédonius (6 août 511) et son exil aux Euchaïtes, où avait été exilé déjà son prédécesseur Euphème (cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 25), «on se décida pour un dignitaire de l'église de Constantinople, un certain Timothée, qui remit dans ses diptyques le nom du patriarche d'Alexandrie et se montra aussi défavorable au Concile de Chalcédoine que l'état des esprits, à Constantinople, le lui permettait», DUCHESNE, *ibid.*

déposition de Macédonius et de Flavien ; et l'on n'a pas accepté non plus les Synodiques de Sévère. En outre, ceux qui les ont apportées ont été justement méprisés et insultés et ont fui la ville, car le peuple et les moines s'étaient soulevés contre eux (107). Telle a été donc la situation en Palestine. Quant aux suffragants d'Antioche, les uns se sont laissé prendre et séduire, et parmi eux Marinus, évêque de Beyrouth ; d'autres n'ont consenti que par violence et force aux Synodiques de Sévère, lesquelles anathématisent le concile et en même temps les autres gens qui parlent de deux natures ou propriétés dans le cas du Seigneur, la chair et la divinité ; d'autres, après avoir consenti par force, se sont rétractés et ont révoqué leur consentement, entre autres les évêques suffragants d'Apamée ; d'autres ont absolument refusé leur consentement, entre autres Julien de Bostra, Épiphane de Tyr | (p. 133) et certains autres, dit-on, parmi les évêques. Pour les Isauriens, ils ont maintenant recouvré leurs sens et se blâment pour s'être laissé tromper, et ils anathématisent Sévère et ses partisans. D'autres parmi les évêques et clercs sous la juridiction de Sévère ont abandonné leurs églises et ont pris la fuite, parmi eux Julien de Bostra et Pierre de Damas, qui sont venus habiter ici ; et en outre Mamas, l'un des deux qui passaient pour être les chefs des Dioscoriens par lesquels Sévère avait été dévoyé, parce qu'il (Mamas) a condamné leur présomption.» (108).

Et plus loin :

«Les monastères d'ici et de Jérusalem même sont en accord, grâce à Dieu, touchant la foi orthodoxe, de même la plupart des villes avec leurs évêques. Prie donc pour tous et pour nous, notre très saint et très honoré maître et père, pour que nous n'entrions pas en tentation.»

(107) Cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 32 s. : «A Jérusalem l'archevêque Elie refusa la synodique. On la lui renvoya peu après (mai 513), avec des troupes ; mais les moines, à l'appel de Sabas, envahirent la ville et firent une telle contenance que les officiers impériaux reculèrent».

(108) Il est question de cet archimandrite Mamas dans CYR. SCYTH., *Vie de Sabas*, ch. L, *Moines d'Orient*, 75 : «Un certain Mamas, archimandrite des moines Aposchistes d'Eleuthéropolis, était monté à Constantinople, en haine de la foi orthodoxe, avec un certain Sévère, chef des Acéphales. Il y avait joui d'une grande familiarité avec l'empereur, puis s'était brouillé aigrement avec ce même Sévère». Sabas, qui se trouvait aussi à Constantinople, le ramena à Jérusalem et lui fit quitter l'hérésie. — κατήχθη, défendu par BIDEZ-PARMENTIER (133.9), est littéralement «conduit de haut en bas» : κατηχήθη a été proposé par VALOIS.

34. Puisque donc cette lettre dit que les évêques suffragants de l'église d'Apamée (109) se séparèrent de Sévère, eh bien! ajoutons un fait qui est venu jusqu'à moi par tradition de famille, même s'il n'a pas pris place encore dans les histoires. Cosmas, évêque de ma ville d'Épiphanie qui est voisine de l'Oronte, et Sévérien, évêque d'Aréthuse qui en est toute proche, troublés relativement aux Synodiques de Sévère, rompirent la communion avec lui et lui envoyèrent une lettre de déposition alors qu'il était encore évêque d'Antioche. Ils remettent cette lettre à Aurélien, le premier des diacres d'Épiphanie. Or, comme celui-ci avait peur de Sévère et de la majesté d'un si puissant épiscopat, quand il fut arrivé à Antioche, il prit des vêtements de femme et s'approcha ainsi de Sévère, avec un air prude et modeste et se donnant en tout l'aspect d'une femme; le voile qui lui couvrait la tête tombant jusqu'à sa poitrine, et, se plaignant avec des lamentations profondes, il remet, sous la forme d'une supplication, la lettre de déposition à Sévère qui avançait dans la rue. Puis aussitôt, à l'insu de tous, il sort du cortège qui accompagnait Sévère et s'assure par la course | (p. 134) le salut, avant que Sévère n'ait pris connaissance du contenu de la lettre. Quoi qu'il en soit, même après avoir reçu la lettre et compris ce qu'elle contenait, Sévère resta attaché à son siège jusqu'à la mort d'Anastase (518).

Quand donc Anastase eut appris ce qui était arrivé à Sévère — car il faut que je dise aussi cet acte de bonté de la part d'Anastase — il ordonne à Asiaticus, à qui avait été confié le commandement des troupes en Phénicie Libanensis, de chasser de leurs trônes Cosmas et Sévérianus, parce qu'ils avaient envoyé à Sévère cette lettre de déposition. Mais quand Asiaticus eut gagné cette région de l'Orient, et qu'il eut trouvé que beaucoup s'attachaient aux dogmes de Cosmas et Sévérianus et que leurs villes les revendiquaient énergiquement, il en référa à Anastase, disant qu'il ne pourrait expulser ces évêques de leurs trônes sans effusion de sang. Or Anastase l'emportait tant en bonté qu'il écrivit en termes précis à Asiaticus de ne pas aller de l'avant, dût le résultat être grand et digne de considération, s'il devait se répandre une seule goutte de sang.

(109) Apamée était capitale de la Syrie Seconde ou Coele-Syrie, avec rang de métropole, cf. H. G. Beck, *Kirche*, 192 s. Aréthuse, plus loin (133.20), est la moderne Restân, entre Homs et Hama.

Telle fut donc la condition des églises par toute la terre aussi longtemps que régna Anastase. Certains, l'ayant jugé hostile au Concile de Chalcédoine, supprimèrent son nom dans les diptyques sacrés. À Jérusalem, il fut même anathématisé de son vivant.

35. Il n'est pas hors de propos, conformément à la promesse sur laquelle nous nous sommes fondés au début (cf. Préface), de joindre aussi à ce récit les autres événements dignes de mémoire au temps d'Anastase ([110]). Longin, frère de Zénon, une fois arrivé dans sa patrie, comme je l'ai dit plus haut (ch. 29), engagea ouvertement la guerre contre l'Empereur. On rassembla de part et d'autre des forces nombreuses, avec lesquelles se trouvait aussi Conon — après avoir été évêque d'Apamée dans la préfecture de Syrie, il avait rejoint, en tant qu'Isaurien, l'armée des Isauriens — ; Longin livre bataille (automne 492). Les Isauriens qui faisaient campagne avec Longin furent entièrement massacrés, et les têtes de Longin et de Théodore furent envoyées à la capitale par Jean le Scythe. Anastase les fixa à des perches et les tint élevées en l'air dans le quartier dit Sykae, en face de Constantinople, spectacle agréable aux Byzantins en compensation de tout ce qu'ils avaient eu à souffrir de la part de Zénon et des Isauriens. L'autre Longin, force principale de la faction usurpatrice, sur-

(110) Le récit d'Évagre ne s'accorde pas avec les relations des historiens modernes, OEHLER *ap.* P.W., I, 2065-2067 ; STEIN, II, 82-84. Longin, frère de Zénon, a été exilé, peu après le début du règne (491), à la suite d'une sédition à Constantinople dont Anastase rend les Isauriens responsables ; et il est exilé non dans sa patrie (ÉVAGRE, ch. XXIX, 125.29 ; ch. XXXV, 134.27), mais, selon STEIN (II, 83) en Thébaïde «où il mourut huit ans plus tard», selon OEHLER (2066.1-3) à Alexandrie où on l'aurait ordonné prêtre. La révolte qui fut fomentée en Isaurie, et qui dura de 492 à 497, fut due à un autre Longin, Isaurien lui aussi, Longin de Cardala, maître des offices sous Zénon, joint à un demi-frère d'Illus, Lingis, gouverneur civil et militaire d'Isaurie et deux Athénodore (Évagre nomme un Théodore, 135.3), dont l'un était l'ex-évêque Conon d'Apamée. Une bataille eut lieu à l'automne de 492 à Cotyée en Phrygie, l'armée impériale étant commandée par Jean le Scythe, *magister militum per Orientem* depuis 484 (en remplacement d'Illus) et Jean le Bossu, *magister militum praesentalis*. Les Isauriens furent vaincus (Lingis tué) et se retirèrent en Isaurie. Nouvelle bataille en Isaurie en 497 ; Longin de Cardala et les deux Athénodore sont faits prisonniers et décapités, leurs têtes envoyées à Constantinople (ÉVAGRE ici, 135.4-8). Enfin, en 498, Longin de Sélinonte (en Isaurie) est vaincu, fait prisonnier par Jean le Bossu (STEIN ne parle pas d'Indès) et donné en spectacle à la populace de Constantinople (ÉVAGRE ici, 135.11-16).

nommé Longin de Sélinonte, et avec lui Indès, furent envoyés comme captifs à Anastase par Jean, dénommé le Bossu (498). Ce fut une grande consolation pour l'Empereur et les Byzantins, car Longin et Indès furent promenés en triomphe par les rues de la ville et l'hippodrome, le cou et les mains enserrés de chaînes de fer. À la suite de cela, la dotation dite Isaurique vint contribuer à grossir le trésor impérial : c'était une somme d'or d'un poids de 5000 livres (111), attribuée chaque année aux Barbares (*sc.* Isauriens).

36. Il y eut, non sans dommage pour eux, une incursion contre l'empire romain des Barbares Scénites, qui ravagèrent le territoire sis entre les deux fleuves, les deux Phénicies et la Palestine. Ils furent vaincus par les généraux de chaque région et firent ensuite en masse leur paix avec les Romains (112).

37. Outre cela, les Perses aussi, sous leur roi Kavadh, violèrent leur traité (113) et, rompant avec leur attitude antérieure, s'attaquèrent d'abord à l'Arménie. Ils y prirent le fort nommé Théodosioupolis, puis arrivèrent à la place-forte d'Amida en Mésopotamie, en firent le siège et la prirent (11 janvier 503) : l'Empereur des Romains | (p. 136) la restaura ensuite à grands frais (114). Si l'on veut s'instruire en détail de ces faits et tout suivre d'un bout à l'autre exactement, on en trouvera le récit très disert dans l'Histoire qu'a composée Eustathe au prix d'un grand travail et avec beaucoup d'élégance. Après avoir rap-

(111) STEIN (II, 30) dit 1400 livres. Les Isauriens en jouissaient depuis 484. Anastase la supprima et vendit aux enchères les richesses personnelles de Zénon, y compris sa garde-robe impériale, cf. STEIN, II, 83.

(112) Sur toutes ces incursions des Arabes, cf. STEIN, II, 90-92.

(113) Traité romano-perse de 442, sous Théodose II, cf. STEIN, I, 291 s. : «les Romains devaient reprendre les versements fixés dans le traité de 363 (*ibid.*, 171) ... et les deux parties s'engageaient à ne pas ériger de fortifications nouvelles sur la frontière commune». Sur la guerre d'Anastase avec les Perses, cf. STEIN, II, 92-101.

(114) «Les bâtiments détruits furent reconstruits aux frais d'Anastase, de l'argent fut distribué aux pauvres et l'on accorda ... d'importants dégrèvements — allant jusqu'à sept années d'impôts pour les habitants d'Amida», STEIN, II, 99. Amida avait subi deux sièges : l'un de la part des Perses (capture le 11 janvier 503), l'autre de la part des Romains (reprise, moyennant argent, au début de 505), STEIN, II, 198.

porté les faits jusqu'à ce point (502), il mourut, quittant la vie en la douzième année du règne d'Anastase.

Après cette guerre, Anastase fixa l'emplacement de Dara, situé en Mésopotamie à l'extrémité de l'Empire Romain, comme servant de ligne de démarcation entre les deux empires ; d'un champ, il fit une ville, il l'entoura de fortes murailles, et l'orna de diverses constructions remarquables, d'églises et d'autres chapelles, de palais, de portiques, de bains publics et des autres édifices dont se glorifient les plus illustres des villes ([115]). Certains affirment que le village avait reçu ce nom de Dara parce que c'était là qu'Alexandre de Macédoine, fils de Philippe, avait entièrement écrasé Darius.

38. On doit aussi au même Empereur la construction d'un ouvrage très remarquable et digne de mémoire, appelé Long Mur, placé dans une bonne position en Thrace. Il est distant de Constantinople d'environ 280 stades et il embrasse les deux mers ([116]) sur une distance de 420 stades, à la manière d'un détroit. Il a presque fait de la ville une île au lieu d'une péninsule, faisant passer de manière très sûre ceux qui veulent aller de la mer dite du Pont à la Propontide et à la mer de Thrace, et il barre la route aux incursions des Barbares venus de ce qu'on nomme Pont-Euxin, de la Colchide, du Palus Méotide et des régions au-delà du Caucase, ainsi qu'à celles des Barbares qui se répandent sur l'Europe ([117]).

39. Un acte tout à fait grand et quasi divin fut la suppression définitive de l'impôt nommé chrysargyre ([118]). | (p. 137) Il me faut en parler, bien que la chose ait besoin de la langue d'un Thucydide ou même d'une langue plus majestueuse encore et plus élégante. J'en

(115) Érection de Dara entre 505 et 507 : cf. STEIN, II, 100 s. et 101, n. 1. Dara était à 18 km. de Nisibe et à 5 km. de la frontière. Aujourd'hui en ruine, cf. *Guide Bleu*, 217.

(116) Mer de Marmara et Mer Noire, cf. STEIN, II, 89 s.

(117) En particulier des Bulgares, qui envahirent la Thrace en 499 et 502, cf. STEIN, II, 90.

(118) Impôt en or collecté tous les cinq ans sur les bénéfices des artisans, y compris les prostituées, cf. STEIN, I, 116 s. Sur la suppression de cet impôt par Anastase, STEIN, II, 203 (mai 498). Dans cette page de Stein, corriger t. I, p. 176 s. en t. I, p. 116 s.

parlerai, quand même, non que j'aie une haute idée de mon éloquence, mais parce que je me fie à la grandeur de cette action. Il pesait sur ce si grand et si vaste État des Romains un impôt pitoyable, haï de Dieu, indigne des Barbares mêmes, à plus forte raison de l'empire très chrétien des Romains. On l'avait — depuis quand, je ne puis le dire — laissé passer sans le remarquer jusqu'à Anastase, mais celui-ci le supprima par un geste tout à fait digne d'un Empereur. Il pesait sur un grand nombre de ceux qui vivent groupés en sociétés à frais communs ([119]), mais en particulier sur celles qui vendent le printemps de leur corps, qui se livrent pleinement à la prostitution dans des bordels dans les recoins secrets et cachés de la ville, et outre cela sur les garçons qui se prostituent et qui outragent non seulement la nature, mais encore l'ensemble des citoyens : en sorte que la collecte de cet impôt tenait lieu de loi pour proclamer à ceux qui le voulaient qu'ils pouvaient se livrer impunément à ces débauches criminelles. Quand ce revenu impie et maudit avait été tiré de cette source, ceux qui le collectaient en chaque lieu l'apportaient, tous les quatre ans, à la tête suprême des magistratures de l'État, en sorte qu'il ne contribuait pas pour une part minime à soutenir l'État, et il relevait de ce qu'on nomme les *scrinia rerum privatarum* et des *rationales* qui tenaient le compte de ces sommes, des hommes du premier rang, qui regardaient leur fonction comme une dignité pareille aux autres ([120]).

Quand Anastase eut appris la source de cet impôt, il présenta la

(119) ἑτέροις τε πολλοῖς ἐξ ἐράνου τὴν τροφὴν πορίζουσι 137.8 s. («*qui stipe collecticia victitant*», BIDEZ-PARMENTIER, Index). Évagre veut parler sans doute de ces sortes d'associations de commerçants et d'artisans si communes dans l'Empire Romain. Les courtisanes elles-mêmes formaient des sortes de ghildes, cf. l'histoire du moine Vitalius dans la *Vie de Jean l'Aumônier* par LÉONCE DE NÉAPOLIS, 73.10 GELZER : Ὅθεν ἐν μιᾷ ἐξερχομένου αὐτοῦ ἐκ τῆς πρώτης τῶν τοιούτων γυναικῶν (*magistra collegii meretricum*).

(120) καὶ τῶν καλουμένων εἰδικῶν σκρινίων (*rerum privatararum scriniorum*) τυχεῖν, καὶ τῶν τὰ τοιαῦτα διαψηφιζόντων (*haec in rationibus referentium*), οὐκ ἀφανῶν ἀνδρῶν, στρατείαν (*dignitatem*) ὥσπερ τὰς λοιπὰς ἡγουμένων τὸ πρᾶγμα (*chrysargyrum colligendi munus*) 137.19-22. Sur les *scrinia*, cf. SEECK*ap.* P.W., II A, 893-904. Il s'agit ici des *scrinia comitis rerum privatarum* (*ibid.*, 903, n° 10) en ce sens que le chrysargyre allait au trésor privé de l'empereur. Plus précisément, d'après STEIN, II, 204, le chrysargyre relevait de la *comitiva sacrarum largitionum* (SEECK, 903, n° 11), mais cet office se confondait pratiquement avec les bureaux du trésor privé. Le *comes rerum privatarum* avait rang d'*illustris*, STEIN, II, 206.

chose au Sénat ([121]), et montrant justement que c'était là une souillure et un effroyable sacrilège, il ordonna de le supprimer une fois pour toutes et de livrer au feu les documents qui faisaient foi de la perception. Et dans le désir de consacrer définitivement cet acte à Dieu, pour qu'il ne fût plus possible à aucun de ses successeurs de rétablir cet antique sujet de honte, il feignit de regretter son acte ; il s'accusait d'imprudence et d'une extrême stupidité, disant qu'en cédant excessivement au désir d'innover, il n'avait pas tenu compte de ce qui était utile à l'État, qu'il avait à la légère et sans réflexion abrogé un si gros revenu qui existait dès l'origine | (p. 138) et qui avait été si longtemps confirmé, sans tenir compte des périls menaçants et des dépenses de l'armée, qui pourtant était le vivant rempart de la chose publique, non plus que des dépenses qui convenaient au culte divin : ainsi, sans rien montrer de ses dispositions intimes, il annonce qu'il veut restaurer le susdit impôt. Il convoqua donc ceux qui étaient préposés à la collecte, et dit qu'il se repentait, mais ne savait que faire ni comment corriger son erreur, puisque les registres susceptibles de faire foi de la perception avaient été brûlés une fois pour toutes. Et tandis que ces officiers, non par feinte mais très véritablement, déploraient ce geste à cause du profit inique qu'ils retiraient de cet impôt, et qu'ils alléguaient un embarras semblable à celui d'Anastase, il leur recommanda et les pressa de se livrer à toute espèce d'enquête, pour voir s'ils pourraient découvrir, grâce aux tablettes déposées en chaque endroit, à quoi se montait le total de la perception. Et il leur remit à chacun de l'argent pour la récolte de ces registres, et les envoya, après avoir recommandé que, où qu'on trouvât un écrit susceptible d'apporter des éclaircissements sur cet impôt, on le lui fît apporter, pour que l'on rétablît ces contributions par l'examen le plus attentif et avec la plus grande exactitude.

Lorsque donc, après quelque temps, ceux qui avaient rempli ce ser-

(121) Cf. STEIN, II, 204 : «Il est certain que l'empereur dut vaincre de grandes résistances pour faire triompher sa volonté. Ces résistances ont dû surtout provenir des bureaux du ministère auquel était dévolue l'*auri lustralis collatio* (= le chrysargyre), à savoir la *comitiva sacrarum largitionum*, tandis que les bureaux de la préfecture du prétoire ... semblent avoir secondé l'empereur dans l'exécution de ses plans. Anastase porta l'affaire devant le sénat ..., qui naturellement ne fit pas opposition». La suppression du chrysargyre eut lieu en 501, cf. OEHLER *ap.* P.W., I, 2067.14-19.

vice furent arrivés, Anastase fit mine d'être tout gai et rayonnant de joie. Il se réjouissait en vérité d'avoir atteint son but, et il demandait de quelle manière on avait trouvé ces écrits, et chez qui, et s'il était resté quelque part quelque papier de même nature. Comme ils affirmaient avec force qu'ils avaient mis tous leurs soins à les assembler, jurant par le nom de l'Empereur qu'il n'y avait plus en dépôt, dans tout l'Empire, aucun autre papier susceptible d'attester cette perception, de nouveau il fit allumer, avec les papiers qu'on lui avait apportés, un grand bûcher et fit mêler de l'eau à leur cendre, désireux d'anéantir entièrement la pratique, si bien qu'il ne subsista plus rien de la chose, ni poussière ni cendre ni le moindre reste | (p. 139) des documents qui avaient été consumés.

Maintenant, pour ne pas avoir l'air, après avoir exalté à ce point la suppression de cette pratique, d'ignorer tout ce que les historiens plus anciens ont rapporté avec parti pris à ce sujet, allons, mettons leurs récits aussi à côté du nôtre : je vais montrer qu'ils mentent, et principalement d'après ce qu'ils ont exposé eux-mêmes.

40. Zosime, l'un de ceux qui appartiennent à la religion maudite et exécrable des païens, dans son ressentiment contre Constantin parce que, le premier parmi les empereurs, il avait adopté la croyance des Chrétiens, après avoir ainsi abandonné la superstition détestable des païens, rapporte qu'il est le premier à avoir inventé ce qu'on nomme le chrysargyre et qu'il établit que cet impôt devait être perçu tous les quatre ans ([122]). Innombrables sont d'ailleurs aussi les autres calomnies que Zosime a lancées contre le pieux et généreux Constantin. Il dit, par exemple, que Constantin inventa d'autres impôts insupportables contre toute espèce d'état social, qu'il fit périr misérablement son fils Crispus, qu'il fit mourir sa femme Fausta en lui enfonçant la tête dans un bain chauffé outre mesure, qu'il demanda aux prêtres païens des moyens de se purifier de meurtres si atroces et que, comme

(122) C'est Zosime qui a raison, cf. SEECK *ap.* P.W., IV, 370-376, *s.v. Collatio lustralis*, en particulier 376 : «Den Vorwurf, das man ihm (Galère) mit Recht machte, dass man von den Bauern, die schon durch die Naturalsteuern gedruckt seien, nicht auch doch bares Geld verlangen dürfe, vermied Constantin, indem er die C.l. schuf und demjenigen Stande auflegte, für den die Beschaffung von Gold und Silber am wenigsten Schwierigkeiten hatte». Cette perception du chrysargyre aurait eu lieu pour la première fois aux Décennales de 315 (*ibid.*).

il n'en avait pas obtenu — de fait, on ne peut pas même nommer ouvertement ces meurtres —, il avait rencontré Aegyptius, qui était arrivé d'Ibérie ; quand il eut reçu de celui-ci l'assurance que la foi des Chrétiens enlevait tout péché, il avait participé au sacrement dont Aegyptius lui fit part ; et après avoir désormais abandonné sa croyance, il avait commencé de suivre «la religion impie», comme dit Zosime. Or donc, que tout ceci aussi soit faux, je le montrerai tout à l'heure (cf. ch. 41). Pour l'instant, en voilà assez sur le chrysargyre.

41. Tu dis, ô néfaste et scélérat démon, que, désireux d'élever face à Rome une ville qui lui soit égale, Constantin se mit à préparer une telle ville d'abord au milieu de la Troade et d'Ilion, qu'il en jeta les fondements, qu'il fit se dresser des murailles, puis que, comme il avait trouvé en Byzance un lieu plus approprié, il le ceignit de remparts, l'élargit par rapport à l'ancienne ville et l'orna si bien de grands et beaux édifices que la ville nouvelle le cédait seulement de peu à Rome, qui avait mis tant | (p. 140) d'années à s'accroître petit à petit. Tu dis en outre qu'il fit distribuer au peuple des Byzantins une *frumentatio* aux frais de l'État et qu'il fit don d'une énorme somme d'or aux gens qui étaient arrivés avec lui à Byzance pour qu'ils se construisissent des demeures privées.

Tu écris encore littéralement que, à la mort de Constantin, le pouvoir passa au seul Constance, son fils, après la disparition de ses deux frères, et que, au moment de l'usurpation de Magnence et de Vétranion, il gagna par persuasion Vétranion, puis que, les deux armées (123) s'étant réunies, Constance d'abord, dans un discours aux soldats, leur rappela les libéralités de son père, avec lequel ils avaient enduré les travaux de bien des guerres et duquel ils avaient reçu les plus grands dons ; et qu'à ce discours les soldats arrachèrent la pourpre à Vétranion et le firent descendre de l'estrade comme simple particulier ; et qu'il ne subit nul mauvais traitement de la part de Constance — lui qui est l'objet, avec son père, de tant de calomnies de ta part.

Comment donc estimes-tu que le même Constantin ait été si libéral, si généreux, et à la fois si mesquin et si cupide qu'il eût institué un si exécrable impôt, je l'ignore tout à fait. D'autre part, il n'a

(123) *Scil.* de Vétranion et de Constance. Sur ces événements, cf. STEIN, I, 139.

fait périr ni Fausta ni Crispus (124), et ce n'est pas par un certain Aegyptius qu'il a été amené, en raison de ces crimes, à participer à nos sacrements, apprends-le des écrits d'Eusèbe de Pamphile, qui a été le contemporain de Constantin et de Crispus et qui a été en relations avec eux. En fait, tu ne relates même pas ce que tu as entendu dire — ne parlons pas de la vérité —, toi qui as vécu bien plus tard, sous Arcadius et Honorius, jusqu'au temps duquel tu as mené ton histoire, ou même après eux. Eusèbe écrit textuellement ceci au VIIIe livre de son *Histoire Ecclésiastique* (VIII, 13) :

«Peu de temps après, l'empereur Constance (I) acheva sa vie selon la commune loi de la nature, après avoir montré les mœurs les plus douces | (p. 141) et les plus bienveillantes envers ses sujets et les dispositions les plus agréables au Logos divin : il laissa à sa place, comme Empereur et Auguste, son fils légitime Constantin.»

Et peu après :

«Le fils de celui-ci, Constantin, dès le début de son règne, après avoir été proclamé Empereur très parfait et Auguste par les armées et, bien auparavant encore, par le Dieu Tout-Puissant lui-même, se montra aussi zélé que son père envers la religion conforme à notre doctrine.»

Et vers la fin de son *Histoire* (X, 9), il s'exprime en ces termes :

«Celui qui brillait de toute l'excellence de sa piété, Constantin, Très Grand, Victorieux, et son fils très aimé de Dieu, Crispus, en tout semblable à son père, reprirent l'Empire d'Orient qui leur revenait.» (125).

Or Eusèbe, qui survécut à Constantin (126), n'aurait pas loué ainsi Crispus si celui-ci avait été exécuté par son père. Théodoret, d'autre part, dit dans son *Histoire* (I, 30) que Constantin reçut le baptême salutaire à Nicomédie vers la fin de sa vie et qu'il avait remis la chose jusqu'à cette date parce qu'il désirait être baptisé dans l'eau du Jourdain.

Tu dis aussi, ô maudit et scélérat, qu'à partir du moment où apparut le christianisme, les affaires des Romains périclitèrent et furent

(124) Ici encore Évagre proteste à tort. Constantin fit réellement exécuter son fils aîné, le César Crispus, et sa femme Fausta, fille de Maximien, cf. STEIN, I, 108. Eusèbe, comme on sait, n'a pas été l'historien, mais le panégyriste de Constantin.

(125) *Scil.* après la défaite de Licinius, 18 septembre 324, cf. STEIN, I, 105.

(126) Constantin meurt en 337, Eusèbe vers 340.

complètement ruinées : c'est que tu n'as rien lu des écrits des Anciens ou que tu es de mauvais vouloir à l'égard de la vérité. Tout au contraire, il apparaît clairement que les affaires des Romains prospérèrent en même temps que notre foi. Considère donc que, au temps de la venue chez les hommes du Christ, notre Dieu, la plupart des Macédoniens furent détruits par les Romains (127), et l'Albanie, l'Ibérie, la Colchide et les Arabes leur furent assujettis. Et Gaius César soumit à sa puissance, après de grands combats, à la 123e olympiade, les Gaulois, les Germains, les habitants de la Bretagne (128) et les amena à l'Empire avec non moins de cinq cents | (p. 142) villes, comme le rapportent les historiens. Ce même Gaius fut le premier, après les consuls, à exercer un pouvoir monarchique, ouvrant les voies et introduisant d'avance sur la scène, au lieu d'une multiplicité de dieux (129) et du pouvoir de la masse, la majesté du gouvernement d'un seul, préfigurant la monarchie du Christ qui devait venir sous peu. Aussitôt aussi la Judée et toutes les régions avoisinantes constituèrent des acquisitions nouvelles, en sorte qu'eut lieu alors le premier dénombrement, où le Christ aussi fut inscrit au registre, pour que Bethléem publiât partout la prophétie faite à son sujet (*Mich.* 5,2 = *Mtth.* 2, 6). Il a été dit, en effet, par le prophète Michée, touchant Bethléem, à peu près ceci : «Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es nullement le moindre des clans de Juda ; car de toi sortira un chef qui sera pasteur de mon peuple Israël.»

Et après la naissance du Christ, notre Dieu, l'Égypte fut ajoutée à l'Empire Romain, quand César Auguste, sous lequel naquit le Christ, eut complètement écrasé Antoine et Cléopâtre, qui se suicidèrent. Après eux Cornélius Gallus fut nommé par César Auguste préfet d'Égypte, le premier à avoir commandé à l'Égypte après les Ptolémées, comme le racontent les historiographes. Combien de fois, en outre, les Perses furent taillés en pièces par Ventidius Corbulon, le général de Néron, et par Sévère, Trajan, Carus, Cassius et Odénath de

(127) Nul besoin de rappeler que la conquête de la Macédoine est bien antérieure à la venue du Christ.

(128) *Scil.* Grande-Bretagne.

(129) ἐκ πολυθεΐας 142.3 me paraît bon («ἐκ πολιτείας Chr(istophorsonus), *non infeliciter*» BIDEZ-PARMENTIER dans l'apparat). Le polythéisme est remplacé par la divinité du monarque unique. Allusion au culte de l'empereur, dont on peut dire, en effet, en un sens, qu'il a été grandement accru par les efforts que fit Caligula pour être déifié de son vivant même.

Palmyre, Apollonius et d'autres, combien de fois Séleucie et Ctésiphon furent prises, ainsi que Nisibe, qui est orientée de deux côtés [130], et comment l'Arménie et les régions adjacentes furent ajoutées à l'Empire, tu le racontes avec d'autres.

Peu s'en est fallu que ne m'eût échappé tout ce que tu écris toi-même qu'accomplit Constantin, qui, soutenu par notre religion, gouverna l'Empire Romain d'une main si vaillante et si ferme, et tous les malheurs que subit ton Julien, le thiasote des cérémonies de ton culte, qui laissa dans l'État de si graves blessures. Quant à savoir si les prophéties touchant | (p. 143) la fin du monde ont reçu déjà quelque commencement d'exécution ou s'accompliront, cela ressortit à un gouvernement divin qui dépasse ton entendement.

Examinons, si tu le veux bien, comment ont quitté le trône les Empereurs qui ont respecté le paganisme, et, d'autre part, les Empereurs qui ont été les zélateurs du christianisme. N'est-il pas vrai que Gaïus Jules César, le premier qui ait exercé un pouvoir monarchique, périt assassiné? que deuxièmement Gaïus, le petit-fils de Tibère [131], fut massacré aux camps par des gens armés de glaives? que Galba eut le même sort, ainsi qu'Othon et Vitellius, qui, tous trois ensemble, ne régnèrent que onze mois? que Titus régnant périt par le poison des mains de Domitien, son frère? que Domitien fut misérablement assassiné par Stéphanus [132]? Et que dis-tu de Commode? Ne perdit-il pas la vie des mains de Narcisse [133]? Pertinax et Julianus [134] n'eurent-ils pas le même sort? Antonin, fils de Sévère [135], n'a-t-il pas fait périr son frère Géta, et n'a-t-il pas subi le même sort des mains de Martialius? Et que dire de Macrin [135a], ne fut-il pas

(130) *Scil.* ville frontière.

(131) Caligula est le fils de Germanicus, lequel avait été adopté par Tibère.

(132) Stephanus, *procurator* de Domitilla, est l'un des conjurés qui frappèrent à mort Domitien le 18 sept. 96, cf. WEYNAND *ap.* P.W., VI (*s.v.* T. Flavius Domitianus), 2580.8 ss. ; STEIN *ap.* P.W., IV (*s.v.* M. Cocceius Nerva), 136.10 ss. ; VON ROHDEN *ap.* P. W., II, 2478 s.

(133) Assassiné dans son bain par l'athlète Narcisse dans la nuit du 31 déc. 192.

(134) Pertinax assassiné par un soldat le 28 mars 193. Marcus Didius Julianus, assassiné le 1er juin 193.

(135) *Sc.* Marcus Aurelius Antoninus Caracalla, qui assassina son frère Geta en 212 et fut lui-même assassiné en 217.

(135a) Cf. v. PETRIKOVITS *ap.* P.W. XVIII, 1, 556.68 : «Bei Chalkedon wurde M. gefangen genommen und in schadlicher Weise wieder nach Kappadokien gebracht». Il n'est pas question de Byzance.

promené dans Byzance comme un prisonnier par ses propres soldats, puis massacré par eux (218)? Et Aurèle Antonin, celui d'Émèse [136], ne fut-il pas égorgé avec sa mère? Et Alexandre, son successeur, n'a-t-il pas succombé de la même manière dramatique avec sa mère, lui aussi [137]? Et que devons-nous dire encore de Maximin assassiné par ses troupes, ou de Gordien qui, par les machinations de Philippe, périt des mains de ses soldats [138]? Mais dis, toi, comment ont péri Philippe et, après lui, Dèce : n'ont-ils pas été tués par l'ennemi [139]? Et Gallus et Volusien, n'ont-ils pas été enlevés du nombre des vivants par leurs troupes [140]? Et Émilien, n'a-t-il pas péri de la même façon (253)? Valérien n'a-t-il pas été emmené en captivité par les Perses? Quand Gallien eut été assassiné (268) et Carin égorgé (285), | (p. 144) les affaires passèrent aux mains de Dioclétien et de ceux qu'il choisit pour gouverner avec lui : or, parmi ceux-ci, Herculius Maximien [141] et son fils Maxence, et Licinius périrent de la fin la plus misérable.

À partir du moment, en revanche, où le très illustre Constantin se saisit du pouvoir, fonda la ville qui porte son nom et l'eut offerte au Christ, considère, je t'en prie, si aucun des Empereurs de Constantinople, hormis ton hiérophante et empereur Julien, périt de la main ou des siens ou de l'ennemi, ou tout uniment si jamais quelque usurpateur enleva le pouvoir à l'Empereur, sauf le cas de Basiliscus qui chassa Zénon, par lequel d'ailleurs il fut renversé et tué. Tu me parles de Valens sans doute et je te crois, mais vois tout le mal qu'il avait fait aux Chrétiens [142]. Mais à propos de nul autre, même toi, tu ne

(136) Héliogabale (emp. 218-222), assassiné en 222 avec sa mère Julia Soaemias.

(137) Alexandre Sévère, tué avec sa mère en 235.

(138) Gordien III, tué à Zaitha en 244.

(139) Philippe, mort au combat à Vérone en 249. Dèce, mort au combat contre les Goths en 251.

(140) Gallus Trébonien et son fils Volusien massacrés par leurs troupes en 253

(141) BIDEZ-PARMENTIER écrivent, 144.2 : *Ἐρκούλιος, Μαξιμιανὸς καὶ Μαξέντιος κτλ.* Mais *Ἐρκούλιος* est le même que *Μαξιμιανός* (donc pas de virgule). Il se suicida en 310. Maxence périt à la bataille du pont Milvius (312). Licinius fut vaincu par Constantin en 323 et mis à mort en 324.

(142) Valens périt dans la bataille d'Andrinople contre les Goths en 378. Il avait été Arien et avait persécuté les orthodoxes.

peux rien dire. Tout ce que j'ai rappelé, que nul ne le regarde comme une digression dans l'Histoire de l'Église : c'est au contraire très utile et très important, vu le mauvais vouloir des historiens païens à l'égard de l'exacte vérité.

Tournons-nous maintenant vers ce qui reste à dire des actes d'Anastase.

42. Les belles actions que nous avons rapportées plus haut sont vraiment dignes d'un Empereur. Mais il y eut d'autres actions qui ne furent pas dignes des précédentes, quand, par exemple, il eut inventé ce qu'on nomme «impôt en or» (*χρυσοτέλεια*) et qu'il se débarrassa des dépenses de l'armée par une aggravation très lourde des impôts au détriment des contribuables (143). Anastase enleva aussi la perception des impôts aux sénats municipaux, en promouvant pour chaque ville ce qu'on nomme les *vindices* (144) : il fit cela, dit-on, à l'instigation de Marinus de Syrie qui occupait la plus haute des charges, ce que les Anciens appelaient préfet du prétoire (145). Il en résulta un grand épuisement des contributions et les cités perdirent leur éclat : car, auparavant, les nobles avaient leurs noms inscrits dans les albums des municipalités, chaque cité considérant les membres de son conseil comme égaux à des sénateurs et se les donnant comme tels (146).

(143) *καὶ ἀπεμπολήσας τὴν στρατιωτικὴν δαπάνην κατὰ τῶν συντελῶν ἐς τὸ βαρύτατον* 144.22-24. Il s'agit de deux choses : (A) remplacement de l'annone versée en nature par un impôt payable en or (d'après STEIN, II, 199-203 [la *Coemptio*], ce fut un bienfait pour les contribuables, l'obligation de transporter l'annone aux bureaux de réception étant une lourde charge) ; (b) une aggravation d'impôts pour subvenir à l'entretien de l'armée, cf. STEIN, II, 201 s. : «il est vrai qu'en revanche on ajouta un supplément général à l'annone, et que ce supplément n'a pas dû être modique» (STEIN, II, 202, 1, avec renvoi à notre passage).

(144) Cf. STEIN, II, 210 s. : «Il s'agit d'une réforme par laquelle les curiales cessèrent d'être responsables de l'acquittement des impôts, en particulier de l'annone, le recouvrement de celle-ci étant désormais confié pour chaque *civitas* à un *vindex* nommé par la préfecture du prétoire et pourvu d'attributions étendues».

(145) STEIN, II, 194 : «Parmi la douzaine de préfets du prétoire d'Orient ordinaires que nous connaissons pour son (*sc.* d'Anastase) règne, ... deux au moins, Polycarpe (environ 497-500) et Marinus (512-environ 514), sont sortis des *scriniarii* ou employés financiers de la préfecture, et il est certain que tout au moins Marinus exerça une très grand influence sur l'empereur, surtout en matière de finances».

(146) *ἑκάστης πόλεως τοὺς ἐν τοῖς βουλευτηρίοις ἀντὶ συγκλήτου τινὸς ἐχούσης τε καὶ ὁριζομένης* 144.31 s. On ne voit pas trop ce qu'Évagre veut dire par ce langage

| (p. 145) 43. Il y eut, contre Anastase, un essai d'usurpation de Vitalien, qui était d'origine thrace. Il ravagea la Thrace et la Mésie jusqu'à Odessa et Anchialos (147) et se porta en hâte vers la capitale, à la tête d'une multitude innombrable de Huns (Bulgares) : l'Empereur envoya à sa rencontre Hypatius. Après que Hypatius, trahi par les siens, eut été capturé vivant et relâché contre une rançon énorme, Cyrille se vit confier les expéditions militaires. La bataille fut d'abord incertaine, puis connut des hauts et des bas dans les poursuites et les retraites ; Cyrille eut quelque temps le dessus, mais dut de nouveau reculer, les soldats s'étant laissé battre volontairement. Et ainsi Vitalien s'empara de Cyrille en l'arrachant à Odessa, et il poussa jusqu'au faubourg nommé Sykae, ravageant tout, mettant tout à feu, dans le seul but de prendre la Ville même et de se saisir du pouvoir.

Or, après avoir dressé sa tente à Sykae, l'Empereur envoie Marinus le Syrien, de qui j'ai fait mention plus haut (144.26), avec une flotte pour combattre Vitalien. Les deux flottes se rencontrèrent, l'une ayant Sykae derrière elle, l'autre Constantinople. Tout d'abord elles restèrent immobiles. Puis, après qu'elles eurent pris le large et qu'il se fut livré des escarmouches entre les deux troupes, il s'engagea un violent combat naval près de Bytharia ; Vitalien, ayant ramené son vaisseau en arrière, la poupe en avant, prit la fuite après avoir perdu le plus grand nombre de ses forces, et ses partisans fuirent également si vite que, le lendemain, il n'y avait plus aucun ennemi, ni à l'Anaplous, ni près de la Ville même. Quoi qu'il en soit, Vitalien, dit-on, se retira à Anchialus, où il resta quelque temps tranquille (148).

peu précis. Les sénats municipaux n'ont pas disparu pour autant, et le fait d'être libérés de la collection des impôts était plutôt, pour les sénateurs, un bienfait. Il semble vrai, d'autre part, que les contribuables ne gagnèrent pas au change, «ne fût-ce que pour la raison que les fonctions de *vindices* furent en bien des cas confiées à ceux qui s'engageaient envers la préfecture à obtenir les recettes les plus élevées» (STEIN, II, 211).

(147) Petite ville de Thrace sur la côte Ouest de la Mer Noire (aujourd'hui Anchialo), cf. HIRSCHFELD *ap.* P. W., I, 2103 (*s.v.* Anchiale 1). Mentionnée de nouveau plus loin 228.22 (prise par les Avares en 587).

(148) Il y eut trois soulèvements de Vitalien. C'est au cours du premier (513) qu'il fit assassiner le général impérial Cyrille (STEIN, II, 180), qu'Hypatius établit son camp près d'Odessa, qu'il y subit une défaite et qu'il est capturé par Vitalien (STEIN, II, 181). C'est au cours du troisième (automne 515) que Vitalien s'empare

Il y eut aussi une nouvelle incursion des Huns qui avaient franchi les portes de Cappadoce (149).

Vers le même temps, l'île de Rhodes | (p. 146) fut frappée, à une heure indue de la nuit, par un terrible tremblement de terre ; c'était la troisième fois qu'elle subissait ce fléau.

44. À Byzance, comme l'Empereur avait voulu insérer dans le Trisagion l'addition «Crucifié pour nous» (150), il éclata un grand soulèvement, à la pensée que la religion chrétienne était rejetée sur un point capital (151). Le promoteur et le chef de file de ce soulèvement fut Macédonius avec son clergé, comme le dit Sévère dans une lettre à Sotérichos (152), alors qu'il n'était pas encore monté sur le trône

de Sycae, que sa flotte est battue par celle de Marinus, et qu'il se retire à Anchialus, STEIN, II, 184 s. : «Quant à Vitalien ..., on ne put, il est vrai, mettre la main sur lui, mais sa puissance était tellement affaiblie qu'il dut pendant un certain temps demeurer tranquille».

(149) Il s'agit probablement de l'invasion de l'Asie Mineure par les Huns Sabires en 515, cf. STEIN, II, 105.

(150) L'addition du *ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς* au Trisagion est l'œuvre de Pierre le Foulon qui fut quatre fois patriarche d'Antioche, cf. *supra*, 314, n. 23 et DUCHESNE, 508 s. : «Aux paroles consacrées, 'Dieu saint, Saint et fort, Saint et immortel', il ajouta 'crucifié pour nous...'. Cela équivalait à la formule *Deus passus*, employée sans malice avant toutes ces querelles. Maintenant c'était évidemment une profession de l'unité de nature... Le 'Crucifié pour nous', sans aucune édulcoration, devint le cri de guerre des Monophysites».

(151) Voici les faits. Sévère était arrivé en 508 à Contantinople à la tête de deux cents moines monophysites pour se plaindre de Néphalios (cf. *supra*, 132.4-15 et STEIN, II, 169). Ses moines, admis à la chapelle du palais, «s'ingérèrent, un beau jour, dans le chant du Trisagion, y intercalant le fameux *Crucifixus pro nobis*. Cela fit une grande émotion. Ils recommencèrent le lendemain, à Sainte-Sophie. Cette fois il y eut de la résistance. Le peuple commençait à être excédé des affronts que le patriarche (Macédonius) recevait chaque jour du palais ; il les croyait inspirés par Sévère. L'affaire du Trisagion mit le feu aux poudres. Une foule d'émeute, avec femmes et enfants, conduite par les moines orthodoxes, se répandit dans les rues, marchant vers le palais. Anastase prit peur», DUCHESNE, *VIe s.*, 22 s. ; STEIN, II, 169, qui date l'affaire de «vers 510». Les relations entre Anastase et le patriarche chalcédonien Macédonius allèrent toujours se gâtant, jusqu'à celui-ci fût déposé le 6 août 511 (DUCHESNE, *VIe s.*, 23-25).

(152) Selon VALOIS (2697, n. 8), Sotérichos était évêque de Césarée en Cappadoce. Ordonné par Macédonius, il avait passé ensuite au parti des Monophysites et s'était allié à Philoxène de Maboug, cf. *supra*, 340, n. 97.

(d'Antioche), mais qu'il vivait dans la capitale, après avoir été, comme je l'ai dit (132.8 ss.), chassé, avec d'autres, de son monastère. Outre ce que j'ai dit là, je crois que Macédonius fut déposé aussi par suite de ces attaques calomnieuses.

En conséquence, comme le peuple se portait de côté et d'autre sans pouvoir être contenu, les principaux magistrats furent dans le plus grand péril et plusieurs bâtiments considérables furent brûlés. Et comme la populace avait trouvé près de la maison de Marinus le Syrien un paysan qui menait la vie de moine, elle lui coupa le cou, disant que c'était sur son conseil qu'on avait fait cette addition ; on planta sa tête sur un pieu et la foule criait avec moqueries : « Ah ! voilà bien le conspirateur contre la Trinité ! » Le soulèvement fut tel, ravageant tout et dépassant tout excès, que l'Empereur fut contraint de se présenter à l'hippodrome, l'air lamentable, sans couronne, et d'envoyer au peuple des hérauts qui proclamaient qu'il était tout prêt à quitter le trône, qu'il était impossible que tous y montassent, car l'Empire ne souffrait d'aucune manière d'être gouverné par plusieurs, mais que, de toute façon, il se trouverait quelqu'un qui gouvernerait après lui. À cette vue, le peuple, comme mû par une impulsion divine, changea d'avis, se mit à exhorter Anastase à reprendre la couronne, et lui promit de se tenir en paix (153).

Anastase ne survécut que très peu de temps à cet événement, et il passa à l'autre vie, après avoir gouverné l'Empire Romain vingt sept ans, trois mois et trois jours († 10 juillet 518).

Fin du IIIe livre
de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre

(153) Ces événements eurent lieu en 510, lors de l'affaire du Trisagion, avant la déposition de Macédonius (511) à laquelle Évagre a fait allusion plus haut, 146.12.

(p. 148) *Contenu du IVe livre*
de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre le Juriste

1. Sur le règne de Justin Ier.
2. Sur l'eunuque Amantius et sur Théocrite, comment Justin les fit mettre à mort.
3. Comment Justin fit périr par ruse Vitalien.
4. Comment, après avoir chassé Sévère, il mit à sa place Paul, et comment, peu après, Euphrasius occupa le trône d'Antioche.
5. Sur les incendies et séismes qui eurent lieu à Antioche, quand Euphrasius périt écrasé.
6. Sur Éphrem qui succéda à Euphrasius.
7. Sur les thaumaturges Zosimas et Jean.
8. Sur les malheurs qui accablèrent l'univers.
9. Comment Justin, de son vivant même, fit régner avec lui Justinien.
10. Que Justinien favorisait les tenants du Concile de Chalcédoine, Théodora, en revanche, ceux qui s'y opposaient.
11. Comment Sévère fit changer d'avis Anthime de Constantinople et Théodose d'Alexandrie ; comment l'Empereur les chassa et en nomma d'autres à leur place.
12. Extraits de l'Histoire de Procope de Césarée sur Kavadh, roi des Perses, et son fils Chosroès.
13. Sur Alamoundar et Azareth et sur la révolte à Byzance qui fut surnommée révolte de Nika.
14. Sur Hunéric, chef des Vandales, et sur les Chrétiens auxquels il fit couper la langue.
15. Sur Cabaonès, roi des Maures.

(p. 149)

16. Sur l'expédition de Bélisaire contre les Vandales, et leur extermination.
17. Sur le butin pris en Afrique.
18. Sur les Phéniciens qui avaient fui devant Josué, fils de Navé.
19. Sur Théodoric le Goth et les événements survenus à Rome sous son règne jusqu'au temps de Justinien, et sur la manière dont Rome retomba aux mains des Romains, après la fuite de Vitigès.

20. Comment Rome, retombée aux mains des Goths, fut à nouveau sauvée par Bélisaire.
22. Comment les Abasges reçurent en ce temps la foi chrétienne.
23. Comment les habitants du Don reçurent en ce temps la foi chrétienne. Sur les séismes qui se produisirent en Grèce et en Achaïe.
24. Sur le général Narsès et sa piété.
25. Comment Chosroès, jaloux de la prospérité de Justinien, guerroya contre les Romains et prit beaucoup de villes romaines, entre autres Antioche la grande.
26. Sur le miracle du précieux et vivifiant Bois de la Croix, qui eut lieu à Apamée.
27. Sur l'expédition de Chosroès contre Édesse.
28. Sur le miracle qui eut lieu à Sergiopolis.
29. Sur l'épidémie de peste.
30. Sur l'amour des richesses et l'avidité de Justinien.
31. Sur la grande église de Sainte-Sophie et celle des Douze Apôtres.
32. Comment Justinien favorisa les Bleus avec une passion folle plutôt qu'une simple amitié.
33. Sur Barsanuphius l'ascète.
34. Sur le moine Syméon, le Fou pour le Christ.
35. Sur le moine Thomas, qui feignit, lui aussi, la folie.
36. Sur le patriarche Ménas, et le miracle qui se produisit, en ce temps, concernant l'enfant de l'Hébreu.
37. Quels furent, en ce temps, les évêques des grandes villes.
(p. 150) 38. Sur le cinquième saint concile œcuménique, et la cause de sa réunion (553).
39. Comment Justinien, s'étant détourné de la foi orthodoxe, soutint l'incorruptibilité du corps du Seigneur.
40. Sur Anastase, évêque d'Antioche.
41. Sur la mort de Justinien (565).

(p. 151) *Chapitres du IVe livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre le Juriste, ex-préfet*

1. Sur le règne du vieillard Justin.
2. Sur l'assassinat de Vitalien.
3. Sur la fuite de Sévère.
4. Sur l'élection et la retraite de Paul.
5. Sur l'élection d'Euphrasius.
6. Sur les tremblements de terre d'Antioche.
7. Sur l'élection d'Euphémius.
8. Sur les miracles de Zosimas.
9. Sur les catastrophes à Dyrrhachium, Corinthe, Anazarbe et Édesse.
10. Sur le règne de Justinien.
11. Sur l'élection d'Épiphane de Constantinople.
12. Sur l'expulsion d'Anthime de Constantinople.
13. Sur Théodose d'Alexandrie.
14. Sur Zoïle d'Alexandrie.
15. Sur le récit de Procope relatif aux guerres entre Romains et Perses.
17. Sur la révolte de Nika (1).
18. Sur les événements en Afrique.
19. Sur les événements en Italie.
20. Sur la christianisation des Abasges.
21. Sur l'incursion des Goths et les séismes dans l'univers.
22. Sur Narsès et les événements à Rome.
23. Sur la prise d'Antioche et ce que fit Chosroès contre Édesse et les autres villes.

(p. 152)

24. Sur l'épidémie de peste qui envahit le monde entier.
25. Sur Justinien. Description de la sainte église de Constantinople.
26. Sur la vie de divers moines.
27. Sur le miracle qui eut lieu à Constantinople sous Ménas.
28. Sur le cinquième concile et ce qui s'y passa.
29. Sur le terme «incorruptible» mis en discussion par Justinien, et sur le patriarche Anastase.

(1) Il n'y a pas de chapitre 16, le scribe ayant divisé en deux (15, 16) le même chapitre 15 sur le récit de Procope.

(p. 153) *Histoire Ecclésiastique*
d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire

LIVRE IV

1. Une fois Anastase passé, comme je l'ai dit (146.31), à une vie meilleure, Justin, Thrace d'origine, est revêtu de la pourpre, le 9 du mois de Panémos, qui est appelé juillet par les Romains, alors que la ville d'Antioche était dans la cinq cent soixante-sixième année de son ère (10 juillet 518). Il fut proclamé par les gardes impériaux, dont il avait le commandement, étant le comte des excubiteurs. Il revêtit la charge d'Empereur contre toute attente, car les parents d'Anastase étaient nombreux, remarquables et parvenus à une grande prospérité, et ils s'étaient arrogé un pouvoir tel qu'il pouvait les faire revêtir de la pourpre (1).

2. Amantius aussi, *praepositus sacri cubiculi*, était puissant au maximum. Comme il n'était pas permis qu'un individu privé de ses organes virils parvînt à l'Empire des Romains, il voulait que Théocrite (2), son fidèle associé, ceignît la couronne impériale. Ayant donc fait venir Justin, il lui remit de fortes sommes d'argent pour qu'il les distribuât aux gens les plus propres à favoriser ce dessein et les plus capables de revêtir Théocrite | (p. 154) de la pourpre. Mais, soit qu'il se fût concilié à prix d'argent le peuple, soit qu'il se fût acquis la faveur de ceux qu'on nomme *excubitores* — on raconte les deux —,

(1) Allusion sans doute à Hypatius, neveu d'Anastase, qui avait été nommé maître des milices d'Orient (STEIN, II, 216). Anastase laissait deux autres neveux, Probus, qui avait été consul en 502, Pompée, qui avait été consul en 501. Hypatius avait joué un rôle comme général dans la guerre perse (502-505 = STEIN, II, 92-101), il s'était battu contre Vitalien en 513 et était tombé entre ses mains (STEIN, II, 180 s.) : il était le plus en vue des neveux d'Anastase. Sur l'élection de Justin, cf. STEIN, II, 219 s.

(2) Théocrite était le *domesticus* ou garde du corps d'Amantius, cf. STEIN, II, 220.

ce fut Justin qui revêtit la charge. Aussitôt, en tout cas, il fit périr Amantius et Théocrite en même temps que d'autres (3).

3. Justin rappela à Constantinople Vitalien, qui avait voulu chasser Anastase du trône, et qui vivait alors en Thrace : Justin craignait sa puissance, l'expérience qu'il avait acquise dans les combats, sa gloire partout répandue et les aspirations qu'il avait à l'Empire. Il se dit, allant droit au but, qu'il ne se débarrasserait de Vitalien qu'en feignant d'être son ami et en faisant de lui un personnage d'un rang incontesté (4) ; il le nomma général de l'un des corps appelés *praesens militia*. Donnant toujours plus de champ à ses moyens de persuasion pour tromper davantage, il élève Vitalien au consulat. Alors donc qu'il était consul, un jour qu'il était allé au palais, il fut assassiné à une porte de cour intérieure, ainsi puni pour les atteintes qu'il avait portées à l'Empire romain. Mais cela eut lieu plus tard.

4. Comme Sévère, qui avait été élu évêque d'Antioche, ainsi que nous l'avons relaté plus haut (131.20), ne cessait en chaque occasion d'anathématiser le Concile de Chalcédoine, notamment dans ce qu'on nomme «lettres d'intronisation» et dans les lettres qu'il échangeait avec les patriarches de chaque lieu — mais elles n'étaient reçues en fait qu'à Alexandrie par Jean (III), qui avait succédé au premier Jean (cf. *supra*, 121.29 s.), Dioscore (II) (5) et Timothée (IV) —, et qui ont été conservées jusqu'à nous, et qu'en conséquence beaucoup de discordes avaient été suscitées dans les églises et que le peuple très fidèle était divisé, dès la première | (p. 155) année de son règne, Justin ordonna que Sévère fût arrêté et que, comme châtiment, on lui coupât la langue, ainsi que certains l'ont répété ; Irénée, qui était préfet du prétoire d'Orient avec résidence à Antioche, fut chargé de

(3) Outre Amantius et Théocrite, un cubiculaire, André, fut mis à mort ; d'autres furent envoyés en exil, DUCHESNE, *VIe s.*, 45 et n. 1 ; STEIN, II, 224 et n. 3.

(4) Vitalien fut fait *magister militum praesentalis*, STEIN, II, 225. Quand Vitalien eut été assassiné (juillet 520), cette haute charge passa à Justinien, neveu de Justin, *ibid.*, 230.

(5) Après Pierre Monge († 490) la succession est la suivante : Athanase II (490-497), Jean II Mula (497-505), Jean III le Niciote (505-516), Dioscore II (516-517), Timothée IV (517). Cf. STEIN, II, 161, n. 2 et 232 s.

l'exécution. Dans une lettre à quelques Antiochiens, Sévère se porte garant de ce qu'Irénée fut chargé de l'appréhender, et il raconte comment il s'enfuit : dans cette même lettre, il accable Irénée des pires injures, pour lui avoir imposé une garde très sévère qui l'empêchât de s'enfuir d'Antioche.

Il y a par ailleurs des gens qui disent que quand Vitalien tenait encore en apparence le premier rang près de Justin, il avait réclamé la langue de Sévère, parce que celui-ci l'avait outragé dans ses discours. Quoi qu'il en soit, Sévère quitta en hâte son trône au mois de Gorpiaios, que les Romains nomment Septembre, alors qu'Antioche était dans la cinq cent soixante-septième année de son ère (29 septembre 518) (6). Après lui, Paul monta sur le trône, après avoir reçu l'ordre de proclamer ouvertement le Concile de Chalcédoine. Et quand Paul se fut volontairement (7) éloigné d'Antioche et qu'ayant achevé sa vie il eut fait le commun voyage, Euphrasius, venu de Jérusalem, monta après lui sur le trône (521-526).

5. En ces mêmes années de Justin, il y eut à Antioche de fréquents et terribles incendies, comme s'ils marquaient le début des effroyables séismes qu'elle eut à subir (8) et fournissaient un prélude à ses malheurs à venir. Peu de temps après, en effet, en la septième année du règne de Justin, le dixième mois, au mois Artemisios ou de Mai, le 29e jour, en plein milieu du 6e jour de ce qu'on nomme semaine (29-30 mai 526), un choc violent et un séisme s'abattirent | (p. 156) sur la ville et la renversèrent presque tout entière ; il s'ensuivit un feu qui paraissait avoir fait cause commune avec le séisme dans la catastrophe. Car ce que le séisme n'avait pas détruit, le feu, l'encerclant, le

(6) Sévère se réfugia en Égypte, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 45 s.

(7) Cf. STEIN, II, 231 : «Pour succéder à Sévère ..., l'empereur désigna ... le prêtre Paul ... ; le nouveau patriarche sévit impitoyablement contre les monophysites de son ressort, mais se comporta sous d'autres rapports de façon si peu édifiante qu'il dut démissionner au bout de deux ans».

(8) En *ὥσπερ ἡγούμενοι τῶν γενομένων ἐν αὐτῇ ... κλόνων* 155.24 s. *Ἡγούμενοι* et *γενομένων* sont inconciliables. J'ai pensé d'abord qu'il fallait lire *γενησομένων*, confirmé par la suite : *Μετὰ γὰρ βραχύν τινα χρόνον κτλ.* Mais nous avons un tour exactement semblable en 173.25 : *ὅπερ* (le miracle accompli à Apamée *avant* l'arrivée de Chosroès) *καὶ τὴν γενομένην σωτηρίαν τοῖς Ἀπαμεῦσι προεφήτευεν*, où *τὴν γενομένην σωτηρίαν* = «le salut qui eut lieu».

consuma et le réduisit en cendres. Tous les monuments de la ville qui eurent à souffrir, tous ceux qui devinrent la proie du feu et des séismes d'après ce qu'on put conjecturer, tous les faits étranges, impossibles à raconter, qui se produisirent, Jean le Rhéteur les rapporte de façon pathétique, à la fin de son *Histoire* (9). Euphrasius aussi fut pris dans les éboulements et périt ainsi, autre malheur pour la ville, pour qu'il ne lui restât pas même quelqu'un qui veillât à ce qu'il convenait de faire.

6. Mais le soin salutaire que Dieu prend des hommes, qui, avant le coup, prépare les remèdes, qui aiguise l'épée de la colère au fil de la clémence (10) et au moment même du désespoir ouvre toute large sa compassion, excita Éphrem, qui tenait les rênes de la *comitiva* d'Orient, à se pénétrer de toute espèce de sollicitude (11) pour que la ville ne manquât de rien qui lui fût nécessaire. Les Antiochiens furent si satisfaits de lui qu'ils l'élurent ensuite comme évêque : il reçut donc le trône apostolique, l'ayant obtenu du sort comme salaire et récompense de sa si grande sollicitude. La ville d'Antioche fut à nouveau frappée par un séisme trente mois après (29 novembre 528). C'est alors qu'Antioche fut dénommée Théoupolis (Ville de Dieu). Elle obtint par ailleurs des marques de sollicitude de la part de l'Empereur (12).

(9) Ceci prouve que l'édition de la *Chronique* de Malalas qu'Évagre a eue sous les yeux se terminait à l'an 526, cf. DOWNEY, 528, n. 111. En fait, cette Chronique s'étend, dans l'unique manuscrit, *Bodl. Baroccianus* 182 (XIIe s.) d'Oxford, jusqu'à l'an 563, mais la fin du dernier livre étant perdue, il y a lieu de penser qu'elle s'étendait jusqu'en 574, cf. WOLF *ap.* P.W., IX, 1796 (Joannes 22, Malalas). Sur le séisme d'Antioche en 526, outre l'Appendice A *infra*, cf. STEIN, II, 242. Sur le comte d'Orient Ephrem et sa consécration comme évêque (avril ou mai 527), *ibid.* Sur les largesses impériales, *ibid.*, 243.

(10) *φιλανθρωπίᾳ τὸ ξίφος τῆς ὀργῆς θήγουσα* 156.14, cp. 228.2 s. : *τοῦ φιλανθρώπου θεοῦ φειδοῖ τὴν ἀπειλὴν θήξαντος*. CHRISTOPHORSON voulait corriger *θήγουσα* en *θέλγουσα*, «perperam» BIDEZ-PARMENTIER. Le sens doit être que les deux, *ὀργή* et *φιλανθρωπία*, vont ensemble, de même que plus haut (156.13) il est dit que les *φάρμακα* sont prévus avant même que frappe le coup (*πρὸ τῆς πληγῆς*) et que dans la suite, 156.14 s., il est dit que *παρ' αὐτὴν τὴν ἀπόγνωσιν* Dieu ouvre sa sympathie.

(11) *πᾶσαν ἀναζώσασθαι φροντίδα* 156.17 ne peut être rendu littéralement, pas plus que *τὸν ... πόλεμον ἀναφανδὸν ἀναζώννυται* de 134.28 s.

(12) Sur le séisme de 528, cf., outre mon Appendice A, STEIN, II, 420.

7. Mais, puisque nous avons mentionné les malheurs susdits, eh bien ! ajoutons aussi au présent ouvrage un petit nombre d'autres faits dignes d'être rapportés, transmis jusqu'à nous par ceux qui nous les ont racontés.

Un certain Zosimas, originaire de la Phénicie dite paralienne, à qui le sort avait donné pour patrie le village de Sindè, distant de Tyr de moins de vingt stades, luttait là dans la vie érémitique, et, par la manière dont il s'abstenait de nourriture ou y participait et par les autres vertus de la vie, il avait si bien fait entrer Dieu dans son cœur, que non seulement il voyait l'avenir, mais qu'il avait acquis la grâce | (p. 157) d'une totale impassibilité. Il avait commerce avec l'un des personnages distingués de Césarée (13), qui est le chef-lieu de l'une des Palestines : c'était, de fait (14), Arcésilas, un homme bien né, un notable, et qui était heureusement parvenu aux honneurs et aux autres biens qui ornent la vie humaine. Or ce Zosimas, à l'instant même de la chute d'Antioche, poussa de toutes ses forces un cri de douleur, se lamentant avec des gémissements profonds, versant en plus tant de larmes que le sol en était inondé, demanda un encensoir, et, après avoir encensé tout le lieu où ils se trouvaient (15), se jeta sur le sol, essayant d'apaiser Dieu par des prières et des supplications. Comme

(13) *συνῆν τῶν τινι ἐπισήμων ἀνὰ τὴν Καίσαρος πόλιν* 157.1 s. *Ἀνὰ κτλ.* doit se construire normalement avec *ἐπισήμων*. VALOIS et d'autres le construisent avec *συνῆν* : « il était à Césarée avec un des personnages distingués », VALOIS traduisant même : « *Cum igitur aliquando esset in urbe Caesarea ... in aedibus spectatissimi cuiusdam viri* ». Cette précision « *in aedibus* » (qui amène VALOIS à se demander comment un encensoir pouvait se trouver chez un laïque), n'est pas dans le texte. De toute façon la scène doit se passer à Césarée, sans quoi la mention de cette ville serait vaine.

(14) *ἦν δὲ ἄρα οὗτος Ἀρκεσίλαος* 157.3. *Ἄρα* doit être épexégétique, et donne à entendre qu'Arcésilas était un personnage bien connu.

(15) Le sens de ce geste paraît être celui d'un acte de dévotion en présence d'une visitation divine. Un parallèle dans la *Vie de Sabas*, CYR. SCYTH., 137.7-9 SCHWARTZ : Dieu, par la foi de Sabas, vient de transformer du vinaigre en vin. Sabas dit alors au frère hôtelier (de l'hôtelier de la Grande Laure à Jéricho) : « Apporte vite des réchauds et jettes-y de l'encens, car Dieu nous a visités à cette heure », *φέρε λαμπρὰ τάχιον καὶ βάλε θυμίαμα · ἐπισκοπὴ γὰρ θεία γέγονεν ἡμῖν κατὰ τὴν ὥραν ταύτην* (pour ce sens de *ἐπισκοπή*, cf. LAMPE, *s.v.* B). A cela s'ajoute peut-être l'idée d'une précaution apotropaïque, cf. *πάντα τὸν χῶρον ἐν ᾧ καθειστήκεισαν ἐπιθυμιάσας* 157.8 s. Au surplus l'usage non liturgique de l'encens peut prendre bien des formes. Dans la *Vie de Théodose* par THÉODORE DE PÉTRA, ch. 12 USENER, Théodose emporte un encensoir avec des charbons et de l'encens, mais

ensuite Arcésilas lui demandait quelle était la cause de son trouble extrême, il lui dit en termes précis qu'à l'instant même le bruit de la chute d'Antioche lui avait résonné dans l'oreille, si bien qu'Arcésilas et ceux qui se trouvaient là, frappés de stupeur, notèrent l'heure, et ils trouvèrent plus tard qu'il en était bien ainsi que Zosimas l'avait déclaré [16].

Zosimas eut pour contemporain un dénommé Jean [17], qui l'égalait en vertus : il avait lutté tout du long dans la vie érémitique et immatérielle dans la mandra de Chouziba — sise à l'extrémité du ravin au nord du grand chemin qui mène les passants de Jérusalem à Jéricho — et maintenant il était évêque de la susdite (157.1) Césarée. Un jour, comme ce Jean le Chouzibite avait appris que la femme du susdit Arcésilas s'était crevé un œil avec une navette, il accourut en hâte chez elle pour examiner la blessure [18]. Quand donc il eut vu que

sans feu : là où les charbons prendront feu et feront fumer l'encens, il fondera son monastère. Dans la *Vie de Syméon le Fou* par LÉONCE DE NÉAPOLIS, Syméon fait un soir apporter encensoir et charbons brûlants, apparemment pour accomplir le miracle de jeter avec ses propres mains les charbons dans l'encensoir, 146.17 ss. RYDÉN. Dans les *Vies des Saints d'Orient* de JEAN D'EPHÈSE (cf. *infra*, 396, n. 82), on trouve l'encens employé pour «délier» des coupables «liés» par Habib, *Vie de Habib*, *Patr. Orient.*, 17, 16 ; pour accompagner une prière, *Vie de Zura*, *ibid.*, 32 ; pour aller saluer une (fausse) apparition de la Vierge, *Vie de deux moines*, *ibid.*, 225 ; au lit d'agonie d'un frère, *Du moine qui avait quitté son monastère sans bénédiction de congé*, *ibid.*, 262 ; *Vie de Malkha*, *Patr. Orient.*, 18, 572 ; au lit d'agonie d'une femme, *Vie de Jean et Sosiana*, *Patr. Orient.*, 19, 196 («she fell into an illness ; and she sent and called us, begging us to set forth incense, and make expiation for her») ; porté par toute la ville d'Amida pour guérir des démoniaques, *Vie de Jacques Baradée* (non par Jean d'Ephèse), *ibid.*, 261.

(16) *ἀναγράψαι τὴν ὥραν, εὑρεῖν τε ἐς ὕστερον οὕτως ὡς ὁ Ζωσιμᾶς ἀπεφήνατο* 157.15 s. Tout à fait courant, cp. v.gr. LEONT. NEAP., *V. Jo. El.*, 100.13 ss. GELZER : *διὸ καὶ σημειωσάμενοί τινες τὸν μῆναν καὶ τὴν ὑμέραν ... ἔγνωσαν ἀληθῆ εἶναι τὴν ὀπτασίαν διὰ τὸ κατ' αὐτὴν τὴν ὥραν γενέσθαι ἐν ᾗ καὶ ἐτελειώθη ὁ μακάριος.*

(17) Il est fait deux fois mention de ce Jean le Chouzibite dans CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vie de Sabas*. En 134.9, un frère, qui par colère avait tué un mulet, va confesser sa faute à Jean l'Égyptien «qui jetait alors l'éclat de ses vertus à Chouziba». En 162.24, quand Sabas se rend à Césarée, «Jean le Chouzibite, alors chargé du pontificat en cette ville», vint à sa rencontre. Cf. de même (avec VALOIS), *Pré Spir.*, 25, *P.G.*, 87ter, 2872 A 1 ss.

(18) *ἐπισκεψόμενος* 157.29 s. Cf. *ἐπίσκεψις ap.* SOPHRON., *Mir. Cyri et Jo.*, 2, *P.G.*, 87ter, 3429 B 2 ; 9, 3448 A 13 ; 27, 3500 A 10 ; 34, 3540 B 8 ; 53, 3620 B 8.

la pupille était tombée et que tout l'œil s'écoulait, il commanda à l'un des médecins qui assistaient d'apporter une éponge, de réintroduire | (p. 158) les matières écoulées du mieux qu'il pourrait, et de fixer l'éponge tout à l'entour par des bandelettes. Arcésilas n'était pas là. Il se trouvait à ce moment près de Zosimas dans son ermitage, situé sur le territoire du village de Sindé qui est distant de Césarée de cinquante stades au plus. Les messagers vinrent donc à la course près d'Arcésilas pour lui dire la nouvelle. Il était assis près de Zosimas et conversait avec lui. Quand il sut la chose, il poussa un cri résonnant au loin, et, s'arrachant et se tiraillant les cheveux, il levait ses regards vers le ciel. Comme Zosimas lui demandait la cause de ce geste, Arcésilas, la voix sans cesse entrecoupée de gémissements et de sanglots, lui dit ce qui était arrivé. Alors donc, laissant là Arcésilas, Zosimas se retira à part lui dans une chambrette où, comme il est permis à de telles gens, il s'entretenait avec Dieu. Au bout de quelque temps, il s'avança tout joyeux, le visage souriant, vers Arcésilas, et, lui caressant la main, lui dit : «Pars en joie, pars. La grâce a été donnée au Chouzibite. Ta femme a été guérie, elle a ses deux yeux, l'accident n'a rien pu lui enlever, car ainsi l'a voulu le Chouzibite.» C'est en fait ce qui arriva : les deux saints hommes avaient accompli un miracle au même instant.

Un autre jour que Zosimas se rendait à Césarée, tirant un âne qu'il avait chargé de quelques-unes des choses qui lui étaient nécessaires, un lion vint à sa rencontre, ravit l'âne et s'en retourna. Zosimas le suivit dans la forêt jusqu'au lieu où le lion se trouvait, repu du festin qu'il avait fait en dévorant l'animal. Zosimas lui dit en riant : «Ça ne va pas, mon bon, car le voyage m'a brisé, gros comme je suis et avancé en âge, et je ne puis porter sur le dos ce qu'on avait empaqueté sur la bête. Te voilà donc obligé de porter le faix, si tu veux que Zosimas quitte ces lieux et que tu puisses revenir à tes habitudes de fauve» [19]. | (p. 159) Le lion, d'un coup, oublia sa fureur, agita la queue, s'approcha aussitôt gentiment de Zosimas et manifesta par son attitude qu'il obéissait. Zosimas lui mit sur le dos la charge de l'âne et

(19) Un des nombreux miracles au lion, cf. *Moines d'Orient*, I, 54 s., en part. *Pré Spir.*, c. 107. Gérasime se sert d'un lion pour conduire un âne à l'eau. Un jour, des chameliers enlèvent l'âne, Gérasime croit que le lion l'a mangé, il lui dit : *Εὐλογητὸς Κύριος, εἴτι ἐποίει ὁ ὄνος ἀπ' ἄρτι σὺ μέλλεις ποιεῖν.* Cp. ici 158.30 ss. : *Ἀχθοφορεῖν οὖν ἀνάγκη σε παρὰ τὸν θεσμὸν τῆς φύσεως, εἴπερ ἐθέλεις τῶν ἐντεῦθεν τὸν Ζωσιμᾶν ἀπαλλάτεσθαι καὶ θηρίον αὖθις εἶναι.*

le mena jusqu'aux portes de Césarée, montrant la puissance de Dieu et que toutes choses sont esclaves des hommes et leur obéissent, quand nous vivons pour lui et ne falsifions pas la grâce qui nous a été donnée.

Mais pour ne pas traîner mon *Histoire* en longueur par un trop grand nombre de récits, je reviens à l'endroit même où j'ai fait ma digression.

8. Alors que Justin gouvernait encore l'Empire, la ville appelée aujourd'hui Dyrrhachium, autrefois Épidamne, souffrit d'un tremblement de terre, ainsi que Corinthe en Grèce, puis Anazarbe, métropole de la deuxième province des Ciliciens (20) ; ce fut le quatrième séisme qu'elle subit : Justin fit rebâtir toutes ces villes à grands frais (21). Vers le même temps, Édesse d'Osroène, ville considérable et prospère, fut inondée des flots du torrent de Skirtos qui coule tout près, en sorte que la plupart des bâtiments furent entraînés par les eaux et qu'il périt un nombre incalculable de gens que l'eau avait emportés dans son cours. Édesse et Anazarbe virent leurs noms changer par la volonté de Justin et l'une et l'autre furent ornées du nom même de l'Empereur (= Justinopolis) (22).

9. Alors qu'il était dans la huitième année de son règne, plus neuf mois et quelques jours, ce Justin s'adjoignit comme co-empereur son neveu Justinien, qui fut proclamé le premier du mois Xanthikos, c'est-à-dire d'Avril, Antioche étant dans la cinq cent soixante-quinzième année de son ère. Le temps s'écoula ainsi et Justin quitta l'empire d'ici-bas, ayant atteint sa fin le premier jour du mois Lôos, qui est aussi le mois d'Août (1er Août 527). Il avait régné | (p. 160) avec Justinien quatre mois, et le total des années où il avait gouverné l'Empire avait été de neuf ans et quelques mois.

Justinien devint seul maître de tout l'Empire Romain : déjà, par les ordres de Justin, le Concile de Chalcédoine était prêché dans les très

(20) *ἡ τοῦ δευτέρου τῶν Κιλίκων ἡγεῖται ἔθνους* (province, courant en ce sens chez Sozomène et Théodoret) 159.14, *sc.* de la Cilicie Seconde ou Pédias, cf. P.W., I, 2101 (par HIRSCHFELD). Anazarbe est dite sur les monnaies *αὐτονόμος, μητρόπολις, ἐλευθέρα*.

(21) Sur ces séismes, cf. STEIN, II, 241 et n. 2. Sur le cataclysme d'Édesse, *ibid.* et n:. : .

(22) Cf. STEIN, II, 343 et n. 2.

saintes églises de Dieu, comme je l'ai dit plus haut (155.17 s.), mais il y avait encore de l'agitation dans la situation de l'Église en certaines des provinces, surtout dans la capitale et à Alexandrie ; l'évêque de la capitale était Anthime, le chef de l'église d'Alexandrie était Théodose (23). Tous deux ne reconnaissaient dans le Christ qu'une seule et même nature.

10. Justinien, quant à lui, était fermement attaché aux Pères qui s'étaient réunis à Chalcédoine et aux formules de foi qu'ils avaient définies ; en revanche, Théodora, son épouse, s'attachait à ceux qui ne proclament qu'une seule nature, soit qu'ils fussent vraiment de ce sentiment — car, quand il s'agit de foi, les pères s'opposent aux fils, les fils en retour à leurs géniteurs, l'épouse à son mari, le mari à sa femme — soit qu'ils fussent convenus d'une sorte d'arrangement entre eux, pour que l'un s'attachât à ceux qui veulent qu'il y ait deux natures dans le Christ, notre Dieu, après l'union, et que l'autre fût du nombre de ceux qui plaident pour une seule nature. Quoi qu'il en soit, ils ne cédèrent ni l'un ni l'autre. L'un soutenait avec grande vigueur la cause des arrangements de Chalcédoine, l'autre, se joignant au parti opposé, veillait de toute façon aux besoins des partisans de la nature unique ; elle entourait de bons soins ceux qui étaient dans la capitale et elle faisait bon accueil, en les aidant de grandes sommes d'argent, à ceux qui venaient de l'étranger (24). C'est elle aussi qui persuada Justinien de faire venir Sévère.

11. Il reste, de fait, des lettres de Sévère tant à Justinien qu'à Théodora. On peut voir par ces lettres qu'au début, quand il eut quitté le trône d'Antioche, il remettait | (p. 161) sans cesse le voyage à la capitale : néanmoins, plus tard, il y vint. Il écrit qu'une fois arrivé dans la Ville Impériale, il y rencontra Anthime et qu'après avoir découvert

(23) Sur Anthime (535-536) et ses malheurs, cf. STEIN, II, 381-384, et la longue note 385, 12. Sur Théodose d'Alexandrie (535-537), cf. *ibid.*, 384 s. et DUCHESNE, *Vie s.*, 90-92. Théodose succédait à Timothée IV, évêque de 517 au 8 février 535. Il avait contre lui les Gaianites, monophysites forcenés. Il fallut l'arrivée du chambellan Narsès pour qu'il fût installé de force, non sans émeutes et meurtres de part et d'autre.

(24) *τούς γε ἠμεδαπούς περιέλθαλπεν καὶ τοὺς ἀλλοδαπούς ... ἐδεξιοῦτο* 160.27 s. VALOIS entend par *ἠμεδαπούς* les Orientaux, par *ἀλλοδαπούς* les Occidentaux.

qu'il avait les mêmes opinions que lui et la même façon de concevoir Dieu, il le persuada de descendre de sa chaire (25). On a de Sévère aussi, sur ces événements, des lettres à Théodose, évêque d'Alexandrie. Il s'y vante d'avoir persuadé Anthime, comme j'ai dit, de préférer ces dogmes monophysites à la gloire humaine et à sa propre chaire. Il circule aussi, sur ce point, des lettres d'Anthime à Théodose, puis de Théodose à Sévère et à Anthime, que j'omets, les laissant à lire à ceux qui le désirent, pour ne pas encombrer mon ouvrage d'une infinité de détails.

Quoi qu'il en soit, comme Anthime et Théodose s'opposaient ouvertement aux ordres de l'Empereur et qu'ils refusaient d'accepter les dispositions de Chalcédoine, ils furent chassés tous deux de leurs trônes : le successeur au trône d'Alexandrie fut Zoïle ; dans la capitale, c'est Épiphane qui reçut la succession (26). Si bien que désormais, dans toutes les églises, on prêchait ouvertement le Concile de Chalcédoine, et que nul n'osait le frapper d'anathème, et qu'en revanche ceux qui ne partageaient pas cette opinion furent forcés de mille manières de s'y rallier.

Justinien donc fit rédiger une constitution où il anathématisa Sévère, Anthime, et d'autres, et soumit aux peines les plus graves ceux qui partageraient leurs doctrines (27). Aussi, à partir de ce moment, il

(25) *Scil.* de se convertir si entièrement au monophysisme qu'il ne pût plus rester patriarche sous un empereur chalcédonien, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 95 : «Anthime ... voyait clairement que sa conversion allait lui coûter son patriarcat : il s'y résignait d'avance».

(26) Déposition d'Anthime (mars 536), qui fut ensuite frappé d'anathème, par un synode qui siégea du 2 mai au 4 juin 536 à Constantinople. Anthime fut recueilli au palais par Théodora (STEIN, II, 383 ; DUCHESNE, *VIe s.*, 95-98). — Le successeur de Théodose fut un certain prêtre Paul qui se trouvait pour un procès à Constantinople (DUCHESNE, *VIe s.*, 103). Zoïle ne vint qu'après Paul (sur celui-ci, sa dureté impitoyable à l'égard des monophysites, sa destitution (début 540), cf. STEIN, II, 389-391). Erreur également sur Épiphane (520-535) qui fut le *prédécesseur* d'Anthime ; le successeur de celui-ci fut le prêtre Ménas, sacré le 13 mars 536 (STEIN, II, 383).

(27) Cf. STEIN, II, 383 s. : «Un synode qui siégea du 2 mai au 4 juin (536) à Constantinople sous la présidence de Ménas lança l'anathème contre Anthime et le renouvela contre Sévère et tous les sévériens. Conformément aux décisions du synode, une constitution impériale du 6 août 536 interdit à Anthime, Sévère et toute la tourbe sévérienne qui avait envahi la capitale, de séjourner à Constantinople, dans ses environs, ainsi que dans toutes les grandes villes, et ordonna de

n'y eut plus aucune discorde dans les églises dispersées de tous côtés, mais les patriarches de chaque diocèse étaient en bon accord, et les évêques suffragants dans les villes suivaient leurs chefs. On proclamait dans les églises quatre Conciles,|(p. 162) en premier celui de Nicée, puis celui de Constantinople, en troisième le premier Concile d'Éphèse, en quatrième celui de Chalcédoine. Il y eut aussi un cinquième Concile par ordre de Justinien, mais je dirai ce qui convient à ce sujet au moment utile ; pour l'instant, j'entretisse dans la présente histoire les événements qui se sont déroulés un à un en ces temps, et qui sont dignes qu'on les rapporte.

12. Dans l'ouvrage où il relate ce qui touche Bélisaire, Procope écrit que, comme Kavadh, roi des Perses, voulait laisser le royaume à Chosroès, le plus jeune de ses fils, il décida, d'accord avec Chosroès, de le confier à l'Empereur des Romains comme fils adoptif, pour que désormais il pût gouverner en toute sûreté. Mais comme, dans ce projet, ils avaient échoué à cause de Proculus, qui assistait Justinien en qualité de questeur, leur haine des Romains ne fit que s'accroître [28].

C'est de la façon la plus attentive, élégante et diserte que le même Procope a exposé les belles actions accomplies sous Bélisaire, durant son commandement des troupes d'Orient, et par les Romains et par les Perses qui étaient en lutte. Il relate une première victoire des Romains dans la région de Dara [29] et de Nisibe, alors que Bélisaire et aussi Hermogène commandaient l'armée romaine. Procope joint à ce récit tout ce qui s'est passé en Arménie et tous les maux que causa sur le sol romain Moundhir, chef des Barbares Scénites [30]. Celui-ci

brûler tous les exemplaires des écrits de Sévère (en note 3 ; Just. nov. 42). Anthime resta caché au palais où l'impératrice lui avait préparé un refuge ; quant à Sévère, il retourna en Égypte, où il mourut, à Xois dans le Delta, le 8 février 538».

(28) Sur ces événements, cf. STEIN, II, 267-269 (encore sous Justin I). L'argument de Proculus était que «pareille adoption pourrait bien fournir un jour à Chosroès un prétexte pour réclamer l'Empire comme héritage de son père adoptif», STEIN, II, 268.

(29) «En juin 530, à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, Bélisaire, secondé par le maître des offices Hermogène, avait infligé, près de Dara, une sanglante défaite à des forces perses deux fois plus nombreuses, dont huit mille hommes périrent», STEIN, II, 288.

(30) Les Scénites (qui vivent sous la tente) sont les Arabes de l'Arabie du Sud. Sur Moundhir (en grec Ἀλαμούνδαρος, 162.26), cf. STEIN, II, 296-299.

captura Timothée, frère de Rufin, ainsi que les soldats qui l'escortaient : il fut ensuite rendu, moyennant une forte rançon.

| (p. 163) 13. Procope relate de façon pathétique l'incursion du susnommé Moundhir et d'Azaréthès sur le territoire des Romains (31), [il raconte] comment, alors qu'ils s'en retournaient chez eux, Bélisaire, contraint par son armée, livra un combat à l'est de l'Euphrate — on était tout proche de la fête de Pâques —, comment l'armée romaine, pour n'avoir pas suivi les conseils de Bélisaire, fut complètement écrasée, et comment Rufin et Hermogène conclurent avec les Perses la paix dite éternelle (32).

Procope adjoint à ce récit la révolte des démotes (33) qui eut lieu à Byzance, révolte à laquelle la tessère des dèmes a donné son nom : on surnomme, en effet, cette révolte «Nika», parce que les dèmes, une fois qu'ils se sont réunis, donnent cette tessère pour se faire reconnaître entre eux. Au cours de cette révolte, Hypatius et Pompée furent contraints par les dèmes à usurper le pouvoir, mais, sur un ordre de Justinien, l'un et l'autre furent décapités par les soldats, et leurs corps jetés à la mer : c'est que les dèmes avaient eu le dessous. Et Procope dit que, dans cette épreuve, 30.000 hommes périrent.

14. Le même Procope, décrivant les expéditions contre les Vandales, a exposé des faits très importants, dignes qu'on s'en souvienne toujours : je m'en vais les raconter.

Hunéric, successeur au trône de Gensséric (34) et qui pratiquait la

(31) En mars 529, Moundhir, ravageant la Syrie, arriva jusqu'aux portes d'Antioche. C'est à la suite de cela que Bélisaire fut nommé maître des milices d'Orient, en remplacement d'Hypatius, cf. STEIN, II, 284.

(32) Défaite de Bélisaire sur la rive droite de l'Euphrate entre Soura et Callinice, le 19 avril 531, STEIN, II, 292. — Sur la «paix éternelle», *ibid.*, 294-296. Elle fut conclue en septembre 532 et devait entrer en vigueur en été 533 : elle ne dura que sept ans.

(33) δημοτῶν 163.10. Factions du cirque (Bleus et Verts), comme chacun sait. Sur cette révolte, cf. STEIN, II, 449-456.

(34) Ces événements nous reportent à plus haut en arrière. Gensséric est mort le 25 juillet 477, sous Zénon (474-497). Son fils Hunéric a régné de 477 à 484, encore sous Zénon : c'est Hunéric qui déchaîna une nouvelle persécution sanglante contre les catholiques. Après Hunéric vient Gonthamont (484-496), toujours sous Zénon (STEIN, II, 52). Puis vient Thrasamond (496-523) qui épousa la sœur de Théodoric, Amalafride (STEIN, II, 143). Puis vient Hildéric (523), renversé le 19 mai 530 et remplacé par Gélimer, cf. P.W., VIII, 1605 s. Sur la guerre contre les Vandales (Gélimer), cf. STEIN, II, 311-318.

religion arienne, manifestait les dispositions les plus cruelles à l'égard des chrétiens de Libye, qui soutenaient les dogmes orthodoxes ; il les contraignit à passer à l'opinion des Ariens. Ceux qui ne cédaient pas, il les faisait périr par le feu et une infinité de sortes de morts ; à quelques-uns il faisait arracher la langue. Procope dit qu'il a même vu de ses yeux ces malheureux qui étaient arrivés dans la capitale où ils s'étaient enfuis, et qu'il s'était entretenu avec eux qui parlaient comme s'ils n'avaient rien subi : les langues, en effet, avaient sans doute été enlevées par incision du fond de la gorge, mais la voix demeurait en eux bien articulée et ils proféraient des paroles | (p. 164) distinctes, prodige nouveau et extraordinaire : un édit de Justin fait mention de ces pauvres gens. Dans ce nombre, il y en eut deux, à ce qu'écrit Procope, qui glissèrent sur une pente fatale. Comme ils avaient voulu, en effet, avoir commerce avec des femmes, ils furent privés de la voix, la grâce de leur martyre ne leur étant plus restée.

15. Procope raconte encore un autre fait admirable, où Dieu accomplit un miracle pour des gens sans doute étrangers à notre religion, mais qui s'étaient conduits avec piété dans la leur. Il dit que Cabaônês était chef des Maures de la région de Tripoli (35).

«Ce Cabaônês», dit-il — car il convient que je me serve de ses propres termes, puisqu'il nous fait aussi un récit mémorable sur ce point —, «quand il eut appris que les Vandales étaient partis en expédition contre lui, fit ce qui suit. Il recommanda d'abord à ses sujets de s'abstenir de tout acte injuste et des aliments portant à la sensualité, et surtout de s'abstenir des femmes. Il fit entourer de palissades deux camps retranchés : dans l'un, il campait avec tous les hommes ; dans l'autre, il avait enfermé les femmes et menacé de peine de mort quiconque irait au camp des femmes. Après quoi, ayant envoyé des espions à Carthage, il leur fit cette recommandation : quand les Vandales, partant en expédition, auront commis des outrages à

(35) Ces événements ont place sous le règne du Vandale Thrasamond (496-523), cf. 165.27. Gabaonès (Cabaôn, PROCOPE) n'est pas autrement connu (nulle mention ni dans STEIN, ni dans P.W., soit sous les noms Gabaônès ou Cabon, soit sous le mot *Mauretania*, XIV, 2344-2386 [WEINSTOCK], même pas dans la partie «Geschichte», 2380). Il faut donc conclure que Gabaonès a été un de ces roitelets maures qui cherchaient sans cesse à se rendre indépendants des Vandales. Si Évagre relate cette histoire, c'est *εὐσεβείας χάριν*.

l'égard d'une église vénérée par les Chrétiens, qu'ils restent spectateurs de la chose ; mais quand les Vandales auront quitté le lieu, qu'ils fassent exactement le contraire à l'égard de l'église que les ennemis auront quittée. Il ajoutait, dit-on, ceci encore, qu'il ne connaissait pas le Dieu adoré des Chrétiens, mais qu'il y avait apparence, disait-il, si ce Dieu était puissant comme on le disait, qu'il se vengerait sur ceux qui l'outrageaient, mais protègerait ceux qui l'honoraient.

| (p. 165) »Les espions donc, une fois parvenus à Carthage, se tenaient tranquilles, regardant seulement les préparatifs des Vandales. Mais quand l'armée en campagne fut partie pour Tripoli, les espions prirent de misérables vêtements et les suivirent. Or, les Vandales, dès le premier jour, campèrent dans les églises des Chrétiens, y introduisant leurs chevaux et leurs autres bêtes de somme ; ils ne s'abstenaient d'aucune espèce d'outrages, et, se livrant eux-mêmes à leur habituelle intempérance, ils faisaient flageller et déchirer dans le dos les prêtres qu'ils avaient pu prendre, les obligeant à leur rendre une foule de services. Mais à peine étaient-ils partis, que les espions de Cabaon faisaient ce dont ils avaient reçu l'ordre : aussitôt ils nettoyaient l'église, en enlevaient avec un soin extrême le fumier et tout ce qui avait été de façon impie jeté sur le sol, ils allumaient toutes les lampes, ils vénéraient les prêtres avec un grand respect et les saluaient avec bienveillance, ils donnaient de l'argent aux pauvres assis autour de l'église, et, ayant ainsi fait, ils rejoignaient l'armée des Vandales. Dès lors, sur toute la route, les Vandales commirent les mêmes méfaits ; les espions ensuite remédiaient au mal.

Alors qu'ils [les Vandales] devaient approcher, les espions, qui étaient arrivés avant eux, annoncent à Cabaôn ce que les Vandales et eux-mêmes avaient fait dans les temples des Chrétiens, et le préviennent que l'ennemi était à très peu de distance. A cette nouvelle, Cabaôn se prépara au combat. La plupart des Vandales furent anéantis, comme le dit Procope, d'autres tombèrent aux mains de l'ennemi, et il n'y eut qu'une minime fraction de cette armée qui revint dans ses foyers. Voilà donc ce que Thrasamond eut à subir de la part des Maures. Il mourut plus tard, après avoir régné vingt-sept ans sur les Vandales.»

| (p. 166) 16. Procope écrit encore que, comme Justinien, par ménagement pour les Chrétiens si cruellement maltraités en Afrique, leur avait promis de faire une expédition, il avait été détourné de son

projet par les conseils de Jean, qui était préfet du prétoire (36), mais qu'ensuite il avait eu en songe une vision qui lui ordonnait de ne pas reculer devant l'entreprise : en défendant les Chrétiens, il anéantirait les Vandales (37). Ainsi donc, fier de sa force, alors qu'il achevait la septième année de son règne, Justinien envoie Bélisaire pour l'expédition contre Carthage. Le vaisseau amiral aborda au promontoire qui est devant le palais impérial ; Épiphane, évêque de la Ville (38), fit les prières appropriées et baptisa, en ce moment même, quelques soldats et les fit embarquer sur le vaisseau amiral (39).

Procope a rapporté aussi ce qui a trait au martyr Cyprien : c'est digne d'être raconté, et voici ce qu'il dit textuellement :

«Les habitants de Carthage vénèrent par dessus tout un saint homme Cyprien. Ils lui ont bâti une église digne de renom devant la ville près du rivage de la mer, et, outre d'autres actes de propitiation qu'ils y accomplissent, ils y célèbrent une fête annuelle, qu'ils nomment *Cypriana*. De là vient que les marins ont coutume de donner à la tempête le même nom qu'à la panégyrie, parce que cette tempête s'abat généralement au moment même où les Libyens ont l'habitude, chaque année, de célébrer cette fête. Cette église, sous le règne de Hunéric, les Vandales l'enlevèrent de force aux Chrétiens, et après cela, ils en chassèrent les prêtres avec beaucoup de marques de mépris, et se mirent à redresser toutes les cérémonies, comme le sanctuaire appartenait désormais à des Ariens. Comme les Libyens s'en irritaient | (p. 167) et en étaient peinés, Cyprien, dit-on, leur apparut souvent en songe, leur disant que les Chrétiens ne devaient pas le moins du monde s'inquiéter à son sujet : lui-même, avec le temps, serait son propre vengeur.»

Cette prédiction se réalisa aux temps de Bélisaire : Carthage, en effet, devint sujette des Romains sous le commandement du général Bélisaire, quatre-vingt quinze ans après qu'elle eut été prise (15 septembre 533). Les Vandales furent complètement écrasés, la doctrine

(36) Il s'agit de Jean de Cappadoce, préfet du prétoire d'Orient d'environ avril 531 à Mai 541, cf. STEIN, II, 784.

(37) Selon PROCOPE, I, 350, ce n'est pas Justinien, mais un évêque, qui aurait eu cette vision, cf. STEIN, II, 312. La flotte s'embarqua vers la mi-juin de 533.

(38) Patriarche de Constantinople de 520 à 535.

(39) Si je comprends bien ce détail minime, ces soldats, tout frais baptisés, devaient servir de protection pour le vaisseau.

des Ariens fut entièrement chassée de la Libye, et les Chrétiens reprirent leurs églises, comme l'avait prédit Cyprien.

17. Le même Procope écrit encore ceci. Quand, dit-il, Bélisaire, après avoir écrasé les Vandales, revint à Byzance, amenant avec lui le butin, les prisonniers de guerre et Gélimer lui-même, chef des Vandales, il reçut l'honneur d'un triomphe, et il fit promener dans l'Hippodrome tous les objets dignes d'admiration. Parmi ceux-ci, il y avait une masse de trésors, vu que Genséric avait, à Rome, pillé le palais ; comme je l'ai raconté plus haut (54.11 ss.), Eudoxie, épouse de Valentinien (III) qui avait régné sur la *pars Occidentis*, après avoir perdu son mari par l'effet d'une conspiration de (Pétrone) Maxime (40) et subi de sa part un outrage à sa pudeur, avait envoyé un message à Genséric, lui promettant de lui livrer la ville ; c'est alors aussi que, après avoir mis le feu à Rome, Genséric emmena Eudoxie avec ses filles au pays des Vandales (41). Il pilla alors, entre autres trésors, tout ce que Titus, fils de Vespasien, avait apporté à Rome après la capture de Jérusalem ; c'était des offrandes que Salomon avait faites à Dieu pour l'apaiser. Ces offrandes, Justinien, par respect pour le Christ, notre Dieu, les renvoya à Jérusalem, | (p. 168) glorifiant la Divinité comme il convient, exactement comme elles lui avaient été offertes auparavant. C'est alors, dit Procope, que Gélimer, s'étant jeté à terre dans l'Hippodrome juste en face de la loge impériale où Justinien était assis contemplant le spectacle, prononça, en sa langue, ces mots de l'Ecriture (*Eccles.* 1, 2) : «Vanité des vanités, tout est vanité.»

18. Procope rapporte aussi un autre fait complètement passé sous silence par les historiens jusqu'à lui, digne pourtant d'admiration et

(40) *ὑπὸ Μαξίμου* 167.22 n'est pas «par les mains de». Une conspiration s'était formée entre le premier des sénateurs Pétrone Maxime et deux bucellaires d'Aétius, Optila et Thraustila. C'est par ceux-ci que Valentinien III fut assassiné le 16 mars 455 (Stein, I, 349). Après ce meurtre, «afin de renforcer sa position par un lien légitime avec la dynastie valentiniano-théodosienne, Maxime n'hésita pas à épouser malgré elle l'impératrice-veuve Eudoxie», Stein, I, 365.

(41) *κατὰ τὰ Βανδίλων ἤγαγεν ἤθη* 167.26, de même *infra*, 207.19 : *πρὸς τὰ οἰκεῖα ἀπεχώρησεν ἤθη*. On a *ἤθη* dans ce même sens chez Sozomène, *H.E.*, VI, 20, 11, 262.29 Bidez-Hansen : *αὐτίκα δὲ λάθρα τοὺς ἀμφὶ Μακάριον ἐπὶ τὰ ἴδια ἤθη καὶ τὴν ἔρημον ἐπανελθεῖν προσέταξεν.*

dépassant toute merveille. Il raconte donc que la nation Libyenne, les Maures, partis de Palestine, vinrent s'établir en Libye. Ce sont les mêmes que la Sainte Écriture intitule Gergésiens et Jébusiens et du nom de toutes les autres nations qui furent écrasées par Josué, fils de Navé. On a le témoignage que cette tradition est absolument vraie dans une inscription, composée en caractères phéniciens, que Procope dit avoir lue : elle est près d'une source, où l'on a dressé deux stèles de marbre blanc, sur lesquelles on a gravé ces mots : «Nous sommes ceux qui ont fui loin de la face du brigand Josué, fils de Navé.»

C'est ainsi donc que se termina cet épisode : la Libye redevint soumise aux Romains et paya au trésor des tributs annuels comme auparavant.

On dit que Justinien rebâtit en Libye cent cinquante villes, les unes complètement, les autres parce qu'elles étaient en grande partie écroulées (42), et qu'il les restaura pour les rendre plus grandioses par d'incroyables embellissements, des décorations et des aménagements privés et publics, des remparts et d'autres très vastes édifices dont les villes tirent leur ornement et par lesquels la Divinité est apaisée (43), des adductions d'eau pour l'utilité et la beauté : certaines de ces eaux furent amenées pour la première fois, alors que les villes en manquaient jusque-là, d'autres furent amenées à nouveau pour rétablir l'état ancien.

19. Je vais dire maintenant tout ce qui s'est passé en | (p. 169) Italie : ces événements, Procope le Rhéteur les a très clairement racontés jusqu'à son propre temps.

Quand Théodoric, comme je l'ai exposé plus haut (124.16-18), eut pris Rome après avoir complètement vaincu Odoacre, le tyran de

(42) Cf. STEIN, II, 328 : «Gensériс avait fait démanteler presque toutes les villes de son royaume pour ne pas avoir à assiéger des ennemis ou des rebelles qui s'en rendraient maîtres ; sous Justinien, au contraire, on vit surgir à travers l'Afrique byzantine une multitude de forteresses grandes et petites, d'après un plan conforme aux principes de fortification alors en usage» (*scil.* par la constitution d'une chaîne de places-fortes reliées par une série de petits forts). Des restes imposants du fort de Justinien se voient encore à Timgad (superficie de plus de 7.000 mètres, murs de 2,50 à 3 mètres).

(43) Un auteur de ce temps se croit obligé d'employer partout des expressions à la fois vagues et torturées : il s'agit simplement de monuments publics (halles, thermes, etc.) et d'églises.

Rome (44), et qu'après avoir régné sur la *pars Occidentalis*, il eut achevé sa vie (30 août 526), Amalasonthe, son épouse (45), prit la garde de leurs fils commun Athalaric et se mit à gouverner l'Empire : elle avait un caractère viril et, à cause de cette qualité, veillait aux affaires (46). C'est elle qui la première poussa Justinien à vouloir une guerre avec les Goths ; elle lui envoya des ambassadeurs, parce qu'une conspiration avait été ourdie contre elle. Cependant, Athalaric étant mort (2 octobre 534) dans sa première jeunesse, c'est Théodat, parent de Théodoric (47), qui revêt le pouvoir dans la *pars Occidentis*. Mais quand Justinien eut envoyé Bélisaire dans la *Pars Occidentis*, Théodat renonça au pouvoir — il avait plus de dispositions pour l'étude et n'avait aucune expérience de la guerre — et c'est Vitigès, homme très guerrier, qui dirigea les forces de l'Occident.

D'après l'ouvrage composé par le même Procope, on peut voir que, quand Bélisaire eut abordé en Italie, Vitigès, d'une part, quitta Rome, Bélisaire, d'autre part, s'approcha de Rome avec son armée. Les Romains lui ouvrirent avec joie leurs portes et l'accueillirent (9 ou 10 décembre 536) ; c'est Silvère surtout, l'archevêque de Rome, qui avait mené l'affaire à bien et qui avait envoyé pour cela Fidélis, ancien assistant d'Athalaric (48). On livra donc la ville, sans combat, à Bélisaire, et Rome retomba sous la dépendance des Romains, soixante ans après qu'elle en était sortie (49), le 9 du mois Apellaios, nommé par les Romains Décembre, en la onzième année du règne de l'Empereur Justinien.

Le même Procope rapporte que, alors que les Goths | (p. 170) assiégeaient Rome, Bélisaire, soupçonnant que l'archevêque de la ville,

(44) Je traduis littéralement *τὸν ταύτης τύραννον* 169.4, mais il faut savoir que «les sources dont nous disposons à son sujet sont ... fortement viciées par un parti-pris favorable à son vainqueur... Odoacre était ... non seulement un vaillant soldat, mais encore un homme d'État intelligent et bienveillant», STEIN, II, 41.

(45) En réalité sa fille cadette, qu'il avait mariée (en 515) à un noble visigoth nommé Eutharic, STEIN, II, 154. Eutharic étant mort vers 522, Amalasonthe resta veuve avec le petit Athalaric, né en 518, et une fille, Matasonthe, STEIN, II, 249.

(46) Sur la régence d'Amalasonthe, cf. STEIN, II, 262-264.

(47) Neveu, étant fils d'Amalafride, sœur de Théodoric, STEIN, II, 335.

(48) Un Fidélis fut questeur sous Athalaric, STEIN, II, 348.

(49) J'ai explicité le *ἑξήκοντα ἔτεσιν ὕστερον* qui est presque inintelligible à force de concision. L'Italie est conquise par Odoacre et Romulus Augustule est dépossédé dans l'été 476. Juste 60 ans après, Rome échappe au joug des Barbares.

Silvère, le trahissait, l'expédia en Grèce et mit à sa place, comme archévêque, Vigile (50).

20. Dans le même temps, comme l'écrit Procope, les Hérules qui avaient déjà traversé le Danube quand Anastase gouvernait l'Empire Romain, reçurent des marques de bienveillance de Justinien qui leur fit d'énormes présents : ils devinrent en foule Chrétiens et passèrent à des mœurs plus policées (51).

21. Ensuite Procope raconte le retour de Bélisaire à Byzance, comment il y amena Vitigès avec le butin pris à Rome, comment Totila s'empara du pouvoir chez les Romains et comment de nouveau Rome tomba sous le joug des Goths (17 décembre 546), comment enfin, la guerre avec les Perses ayant repris, Bélisaire fut rappelé par l'Empereur à Byzance (52).

22. Le même auteur rapporte que, dans les mêmes temps, les Abasges (53) passèrent à des mœurs plus policées, et adoptèrent les croyances des Chrétiens, que l'Empereur Justinien envoya l'un des eunuques de sa cour, de race Abasge, nommé Euphratâs, interdire que nul désormais en cette nation ne fût dépouillé de sa virilité, après que ses organes lui eussent été tranchés par le fer. C'est chez eux, en effet, que pour la plupart se recrutaient les serviteurs du *sacrum cubiculum*, qu'on a coutume d'appeler eunuques. Alors aussi Justinien fit construire chez les Abasges un sanctuaire de la Mère de Dieu et y établit pour eux des prêtres. En conséquence, ils apprirent à connaître de la façon la plus exacte les dogmes des Chrétiens.

(50) Sur ce coup monté contre Silvère, STEIN, II, 386 s.

(51) Entrée des Hérules dans l'Empire sous Anastase, STEIN, II, 150 s. ; baptême, le 6 janvier 528, du roi des Hérules à Constantinople, ainsi que de douze notables Hérules, l'empereur faisant fonction de parrain, *ibid.*, 305.

(52) Bélisaire et Vitigès, siège de Rome par Vitigès (537-538), STEIN, II, 347-355 ; retour de Bélisaire à Byzance avec Vitigès prisonnier (540), STEIN, II, 367 s. ; Totila et la reconquête de l'Italie par les Ostrogoths (541-548), STEIN, II, 571-589 ; rappel de Bélisaire (548), STEIN, II, 589.

(53) Population de la région à l'ouest du Caucase au nord de la Colchide, cf. TOMASCHEK *ap.* P.W., *s.v.*, I, 20. Ils se convertirent en 546, cessant en même temps l'usage de châtrer leurs beaux garçons pour les envoyer comme eunuques à Constantinople.

23. Le même historien rapporte que les habitants de la région du Don — les gens de là-bas appellent Don le débouché du Palus-Méotide (Mer d'Azov) dans le Pont Euxin (Mer Noire) — supplièrent Justinien de leur envoyer un évêque, que Justinien exauça leur demande | (p. 171) et leur envoya de grand cœur un évêque. Le même rapporte très disertement que, au temps de Justinien, les Goths du Palus-Méotide firent des incursions sur le territoire de l'Empire, qu'il y eut de terribles séismes en Grèce, que la Béotie, l'Achaïe et la région du golfe de Crisa subirent les secousses de ces séismes, qu'une infinité de bourgs et de villes s'écroulèrent, qu'il se forma souvent des crevasses dans le sol, et que certaines d'entre elles se refermèrent, mais qu'il y a des lieux où elles sont demeurées.

24. Il décrit aussi les exploits stratégiques de Narsès envoyé par Justinien en Italie, comment il vainquit Totila, et après lui Téïa (54), et comment Rome fut prise pour la cinquième fois. Les compagnons de Narsès disent qu'il montrait tant de dévotion à l'égard de la Divinité par des supplications et d'autres marques de piété, donnant aussi les marques d'honneur convenables à la Vierge Mère de Dieu, que celle-ci lui prescrivait ouvertement le moment où il fallait combattre, et qu'il n'engageait pas la lutte avant d'avoir reçu d'elle le signal. Il y eut encore d'autres exploits de Narsès dignes d'une grande renommée : il vainquit, en effet, Butilin et Sindual (55), et il acquit pour l'Empire presque tout le pays jusqu'à l'Océan. Tout cela, Agathias le Rhéteur l'a écrit, mais ce n'est pas encore parvenu entre nos mains.

25. Le même Procope a écrit encore ceci. Quand Chosroès eut appris les heureux succès du pouvoir impérial romain en Libye et en Italie, il en conçut une jalousie extrême. Il portait aussi certaines accusations contre l'Empire Romain, disant que la trêve avait été violée et que la paix conclue avait été rompue. Tout d'abord, Justinien envoya des ambassadeurs à Chosroès, pour le persuader de ne pas rompre la «paix éternelle» et de ne pas violer les conventions, mais d'examiner

(54) Sur la campagne de Narsès contre Totila, STEIN, II, 597-600 ; contre le général goth Téia, 600-604.

(55) *Βουσελῖνος* (*Βουτιλῖνος* AGATHIAS), chef alaman, cf. STEIN, II, 605-608 ; *Σινδούαλδος* (*Σίνδουαλ* AGATHIAS), chef hérule, STEIN, II, 608-615. Sur la personnalité de Narsès, *ibid.*, 356-358.

les points litigieux et de les régler dans un esprit d'amitié. Cependant, dit Procope, agité par la jalousie qui le bouleversait intérieurement, Chosroès n'accepta aucune | (p. 172) de ces propositions raisonnables, mais envahit le sol romain avec une armée considérable, en la treizième année où Justinien dirigeait l'Empire ([56]). Procope raconte comment Chosroès assiégea et prit la ville de Soura, à l'est de l'Euphrate, se donnant l'air de proposer certaines solutions ([57]), mais, dans ses actes, faisant tout le contraire à l'égard des Romains, d'une manière absolument sacrilège, ne gardant aucune fidélité aux conventions, et s'emparant de la ville par la ruse plutôt que par la guerre. Il raconte comment Chosroès mit le feu à Bérée (Alep), comment ensuite il marcha sur Antioche. Éphrem en était alors l'évêque, mais il abandonna la ville, voyant qu'aucun de ses projets ne réussissait ([58]). On dit qu'il sauva, en même temps que tous les bâtiments avoisinants, l'église, en y entassant les offrandes sacrées, qui devaient servir de rançon pour elle.

Procope rapporte aussi et expose de façon pathétique la prise d'Antioche par Chosroès, comment il détruisit tout par le fer et le feu, comment il poussa une pointe sur la ville voisine Séleucie et dans le faubourg de Daphné, comment ensuite aussi il alla à Apamée, où Thomas occupait alors le siège épiscopal ; c'était un homme tout à fait capable et en parole et en action qui accepta même avec sagesse d'assister, contre la coutume, avec Chosroès à la course de chevaux à l'hippodrome, comblant Chosroès de toute espèce de prévenances et cherchant à l'adoucir. Chosroès lui demanda s'il consentirait à venir

(56) En mars 540. Sur les raisons qui poussèrent Chosroès à reprendre la guerre, STEIN, II, 362-365. Sur les prétextes qu'il prit, *ibid.*, 486. Sur la guerre elle-même (540-544), *ibid.*, 486-502.

(57) L'ambassadeur Anastase était encore auprès de Chosroès, qui, faisant traîner les négociations, commença par s'emparer de Soura (sur Soura, HONIGMANN *ap.* P.W., IV A, 953-960).

(58) En fait il semble qu'Éphrem eût voulu demander à Chosroès d'épargner Antioche moyennant une forte rançon. L'évêque Mégas de Bérée avait été envoyé à Chosroès pour cette négociation. Mais entre-temps deux représentants de l'Empereur, l'ex-consul Jean, fils de Rufin, et l'*agens in rebus* Julien, étant arrivés à Antioche, «Julien s'éleva avec la dernière énergie contre une méthode qui consistait à racheter à l'ennemi des villes appartenant à l'Empereur... ; il s'attaqua violemment au patriarche qui soutenait le point de vue contraire» (STEIN, II, 488). Éphrem se retira en Cilicie.

le voir dans sa ville. L'évêque, dit-on, répondit avec franchise qu'il n'aurait absolument aucun plaisir à aller voir Chosroès en sa ville (59). Ce propos, dit-on, fut admiré par Chosroès, qui apprécia justement l'évêque pour sa franchise.

26. Puisque nous en sommes venus à ce point du récit, je dirai le miracle qui s'est fait à Apamée : il est digne d'entrer | (p. 173) dans la présente *Histoire*. Quand les Apaméens eurent appris qu'Antioche était incendiée, ils supplièrent le susdit Thomas de mettre au jour et d'exposer, contre la coutume, le Bois salutaire et vivifiant de la Croix, dans la pensée qu'ils verraient ainsi et baiseraient pour la dernière fois le seul salut des hommes et prendraient un viatique pour l'autre vie, la précieuse Croix les faisant passer à la destinée meilleure. Thomas fit ainsi et montra le Bois vivifiant, ayant annoncé des jours fixes où on l'exposerait, pour qu'il fût permis aussi aux gens du voisinage de se rassembler à Apamée et de jouir du salut venu du Bois.

Mes parents vinrent donc, eux aussi, avec les autres, et ils m'emmenèrent moi-même, qui étais encore à l'école du maître élémentaire. Quand donc nous eûmes été jugés dignes d'adorer et de baiser affectueusement la précieuse Croix, Thomas, élevant les deux mains, exhiba le Bois de la Croix qui efface l'antique malédiction, et il fit tout le tour de l'église, comme il était de coutume aux jours marqués pour la vénération. Or, derrière Thomas, à mesure qu'il se déplaçait, il s'élevait un grand feu brillant, qui pourtant ne consumait pas, si bien que tout le lieu où il avait été présent et avait montré la précieuse Croix semblait être incendié. Cela se produisit non pas une seule fois, ni deux, mais souvent, à mesure que l'évêque faisait le tour de ce quartier et que le peuple rassemblé suppliait Thomas de faire ce parcours. Ce miracle prophétisait aux Apaméens le salut, qui effectivement eut lieu. On plaça aussi un tableau au plafond de l'église, qui, par la représentation qui y était peinte, faisait connaître ce miracle à ceux qui l'ignoraient. Cette image fut conservée jusqu'à l'invasion d'Adaarmanès et des Perses : elle fut alors brûlée en même temps que

(59) Il n'y a pas trace de ce dialogue dans PROCOPE (I, 203). Le conditionnel *ὡς ... ὁρῴη* montre clairement que *τὴν οἰκείαν πόλιν* est la ville de Chosroès, non celle de l'évêque.

la sainte église du lieu avec toute la ville (60). Voilà ce qu'il en fut de ce miracle.

Cependant, durant sa retraite, Chosroès avait violé les conventions (61) pour la simple raison que cela lui plaisait à ce moment : il agit tout autrement qu'il n'avait été dit, ce qui répondait sans doute à son caractère instable et inconstant, | (p. 174) mais ne convenait nullement à un être raisonnable, pour ne pas dire à un roi qui tient compte des traités conclus.

27. Le même Procope rapporte aussi les anciens récits sur Édesse et sur Abgar, comment le Christ écrivit à Abgar, et comment ensuite, pour une nouvelle attaque, Chosroès assiégea Édesse (62), pensant anéantir les rumeurs répandues chez les fidèles, qu'Édesse ne tomberait jamais sous les coups de l'ennemi. Cette prophétie n'est pas dans la lettre à Abgar du Christ, notre Dieu, comme les érudits peuvent s'en rendre compte d'après le récit d'Eusèbe de Pamphile, qui avait lu le texte même de la lettre (63) ; mais les fidèles la répètent et y croient, et elle s'accomplit, la foi ayant amené la réalisation d'une prophétie. En effet, après qu'il se fut heurté à la ville, qu'il eut fait mille assauts, qu'il eut rassemblé la terre en un vaste remblai au point que ce remblai dépassait en hauteur les murs de la ville, et qu'il eut tramé une masse d'autres machinations, Chosroès s'était retiré sans avoir réussi. Je vais dire ce qui se passa.

(60) Sous Chosroès II, au début du VIIe siècle. Après la prise de Dara (605), l'armée perse se répandit dans tout le Proche-Orient, assiégeant Césarée de Cappadoce et poussant même jusqu'à Chalcédoine, OSTROGORSKY, 72.

(61) «Après avoir reçu une missive de Justinien qui se disposait à conclure la paix sur la base des conditions proposées par Chosroès, le roi continua sa retraite volontaire». Cependant, il mit le siège devant Dara, et, à ce coup, Justinien rompit les négociations, STEIN, II, 492. Le siège d'Édesse, dont il est question plus loin (ch. XXVII), n'eut pas lieu dans cette première campagne (540-542), mais dans la suivante (543-544). Édesse fut défendue par le maître des milices Martin, cf. STEIN, II, 501.

(62) Elle avait subi déjà un siège à la fin de la première campagne, STEIN, II, 491 s.

(63) Effectivement, dans EUSÈBE, *H.E.*, I, 13, il n'est pas question de cette prophétie. Mais il circulait d'autres textes de la lettre, avec des variantes. Dans l'une des additions tardives de la légende, le Christ, outre la lettre, avait envoyé à Abgar son portrait ; cf. *infra*, 175.7-9.

Chosroès avait donné ordre à ses troupes de tirer de la forêt voisine et de rassembler une masse énorme de bois en vue du siège. Quand ce bois eut été rassemblé plus vite encore qu'il n'avait été ordonné, le roi, ayant fait ranger les poutres en cercle, fit jeter de la terre dans le milieu, et ainsi il s'avançait de front vers la ville (64). De la sorte, tandis qu'il continuait de faire construction sur construction au moyen des poutres et de la terre et qu'il s'approchait de la ville, il éleva le remblai à une telle hauteur et dépassa à ce point les remparts que, d'une position dominante, les soldats lançaient leurs traits contre ceux qui se risquaient sur le mur pour la défense de la ville. Comme donc les assiégés voyaient l'amoncellement de terre progresser vers eux comme une montagne en marche et qu'il y avait toute apparence que l'ennemi dût entrer dans la ville à pied (65), à l'aube ils imaginent, en face du remblai | (p. 175) — lequel est appelé *agesta* par les Romains —, de creuser une tranchée souterraine et d'envoyer par là du feu, en sorte que, les poutres étant consumées par la flamme, tout le remblai s'écroulât. Ils réussirent bien à creuser la tranchée, mais après avoir allumé des matières combustibles, ils échouèrent dans leur entreprise, parce que le feu n'avait pas d'issue par où, parvenu à l'air, il pût se communiquer au bois. Comme donc ils en étaient réduits à une totale impuissance, ils apportent l'image faite par Dieu, que des mains humaines n'avaient pas peinte, mais que le Christ Dieu avait envoyée à Abgar parce qu'il désirait le voir (66). Cette très sainte image donc, ils l'apportèrent à l'entrée de la tranchée qu'ils avaient creusée et,

(64) *κυκλοτερῶς περιθεὶς τὸν χοῦν ἐς μέσον ἐπέβαλε, καὶ ἀντιμέτωπος τῇ πόλει ἦει* 174.23 s. Description bien laconique de ce que les Romains nommaient *agger* (ici *ἄγεστα* 175.1, 22, 176.2), cf. LIEBENAM *ap.* P.W., VI, 2224-2255, en particulier 2239-2244. On commençait par entasser quantité de bois, puis dressait une muraille de poutres entrecroisées au milieu desquelles on jetait de la terre et autres matériaux. Cette muraille, commencée assez loin de la ville assiégée, s'en rapprochait peu à peu tout en augmentant de hauteur, de manière à être de même niveau que le rempart de la ville ou même au-dessus, cf. LIV., XLIII, 19, 9 : *Perseus circumvallato oppido aggerem a parte superiore ducere instituit, cuius altitudine muros superaret*, LIEBENAM, 2242. Le travail des assiégés consistait évidemment à creuser des mines, pour mettre feu à la structure de bois. LIEBENAM, 2250 s.

(65) *πεζῇ* 174.31, *scil.* sans avoir à gravir les murailles, mais sur le même niveau. — *agesta* est le pluriel *aggesta* de *aggestum*, remblai, rempart.

(66) La légende voulait que les traits du Christ se fussent imprimés sur une toile, cp. la légende du voile de Véronique. Il est notable que PROCOPE (I, 267-280) ne dit rien de ce secours miraculeux de l'image. Évagre utilise d'autres sources.

l'ayant aspergée d'eau bénite, ils envoyèrent à partir d'elle le feu contre les matières combustibles et les poutres. Et sur-le-champ, la puissance divine étant descendue au secours de la foi de ceux qui avaient agi ainsi, ce qui était impossible l'instant d'avant s'accomplit : aussitôt, en effet, les poutres prirent feu, et comme elles avaient été réduites en charbon plus vite qu'on ne peut le dire, elles transmirent la flamme aux parties plus hautes, le feu enveloppant toute la construction.

Dès que ceux qui subissaient les rigueurs du siège eurent vu que la fumée jaillissait, ils imaginèrent le stratagème que voici. Ils apportèrent de toutes petites bouteilles, les remplirent de soufre, d'étoupe et d'autres matières combustibles et les lancèrent avec des frondes contre le remblai qu'on nomme *agesta*. Ces petites bouteilles dégageaient de la fumée, car le feu s'y était allumé par suite de la force du lancement, et empêchaient qu'on s'aperçût de la fumée jaillie du remblai : si bien que tous ceux qui n'étaient pas au courant supposaient que la fumée venait des petites bouteilles et non d'une autre cause. Mais, le troisième jour après celui-là, on vit, jaillissant de la terre, de petites langues de feu, et les Perses qui combattaient sur le remblai comprirent le degré de malheur où ils étaient parvenus. Chosroès, comme si la puissance divine elle-même s'opposait à lui, fit détourner contre le bûcher l'eau des aqueducs situés devant la ville, essayant ainsi de l'éteindre. Mais ce bûcher réagit à cette eau plutôt comme à de l'huile ou du soufre ou quelque autre matière inflammable et fit jaillir | (p. 176) plus haut encore sa flamme jusqu'à ce qu'il eût fait s'écrouler tout le remblai et eût complètement réduit en cendres l'*agesta*. Alors, Chosroès abandonna tous ses espoirs et reconnut par les faits qu'il s'était exposé à un grand déshonneur en conjecturant qu'il l'emporterait sur le Dieu que nous honorons et il se retira sans gloire dans son pays (67).

28. Je vais rapporter aussi ce qui a été accompli une autre fois par Chosroès à Sergiopolis (68), car c'est un fait digne d'être relaté et qu'il

(67) Cette retraite eut lieu à la fin de 542. L'épisode de Sergiopolis (ch. XXVIII) se situe dans la même campagne, au début, printemps 542, cf. STEIN, II, 496 s.

(68) Dans la province dite Euphratésienne (= Syrie du Nord), à 42 km au sud de l'Euphrate. Le site a repris son ancien nom de Rosafa (ou Resafé) et il y subsiste des ruines imposantes de la basilique construite par Anastase, cf. *Guide Bleu Syrie*

convient de garder éternellement en mémoire. Chosroès avait attaqué Sergiopolis aussi, et s'efforçait de la réduire par un siège. Alors donc qu'il avait essayé de s'emparer des remparts, il y eut, de part et d'autre, des négociations sur le salut de la cité ; les deux parties conviennent que les vases sacrés serviront de rançon pour la ville ; dans ce trésor sacré, se trouvait aussi une croix envoyée par Justinien et Théodora. Quand donc ces objets eurent été apportés de la ville, Chosroès demanda à l'évêque et aux Perses qui avaient été envoyés avec lui s'il ne restait rien d'autre. L'un de ceux alors qui n'ont pas coutume de dire la vérité dit à Chosroès qu'il y avait encore d'autres trésors sacrés, qui avaient été cachés par quelques citoyens, peu nombreux. En fait, il ne restait aucun vase d'or ou d'argent en dehors de ce qui était apporté, mais un objet d'une matière plus utile et, une fois pour toutes, offerte à Dieu, les très saintes reliques du martyr Serge l'athlophore, placées dans une châsse oblongue recouverte d'argent. Quand, persuadé par ces dires, Chosroès eut lâché sur la ville l'armée entière, soudain, sur l'enceinte des remparts, apparut une armée immense, qui prenait la défense de la ville : à cette vue, les soldats envoyés par Chosroès rebroussèrent chemin ; ils étaient stupéfaits de cette multitude et décrivaient cette prise d'armes. Comme pourtant Chosroès s'était informé à nouveau, il apprit que très peu de gens étaient restés dans la ville, des vieillards et des enfants, les hommes dans la force de l'âge l'ayant quittée ; il comprit alors que c'était là un miracle du martyr, et, pris de crainte, saisi d'admiration pour la religion chrétienne, il se retira dans son pays. | (p. 177) On dit qu'à son dernier soupir, il reçut le baptême.

29. Je raconterai aussi ce qui concerne l'épidémie de peste qui sévit — voici maintenant la cinquante-deuxième année qu'elle dure (69) — ; on n'en a pas lu l'équivalent auparavant dans les histoires ;

Palestine, 339-341 ; HONIGMANN *ap.* P.W., II A, 1684-1688, *s.v.* Sergiopolis. La fête des saints Serge et Bacchus, martyrisés sous Maximin Daia, se célèbre le 7 octobre, cf. *Martyrologe Romain*, à cette date.

(69) La peste se déchaîna dans le diocèse d'Orient en 542. Mais comme Évagre dit plus loin qu'il écrit en sa 58e année, c'est-à-dire en 594, et que, à ce moment, la peste dure encore, cette peste est donc en sa 52e année (594—542 = 52). Ce mystérieux *τοῦτο δεύτερον καὶ πεντηκοστὸν ἔτος* de 177.4 est explicité par 179.9 s. : *Ἐνεμήθη τοίνυν ὥς μοι λέλεκται μέχρι τοῦ δεῦρο* (*scil.* 594) *δύο καὶ πεντήκοντα χρόνους τοῦτο τὸ πάθος*.

elle s'est emparée de la terre entière et l'a consumée. Deux ans après qu'Antioche eut été prise, ce fléau de la peste éclata, en certains points semblable à la peste décrite par Thucydide, en d'autres très différent. On dit alors, et aujourd'hui encore, qu'elle commença en Éthiopie (70). Mais elle parcourut, l'une après l'autre, toutes les parties de la terre habitée, sans laisser personne, je crois, indemne du mal. Certaines villes en furent si bien la proie qu'elles se vidèrent complètement d'habitants. En d'autres lieux, l'épidémie fut plus légère et passa. Elle n'éclatait pas à intervalles fixes, et, une fois qu'elle avait envahi, elle ne se retirait pas partout de la même façon : non, elle se saisissait de certains lieux au commencement de l'hiver, d'autres au cours du printemps, d'autres alors qu'on faisait la moisson, quelquefois même alors que s'avançait l'automne. Il y eut des cas où, ayant atteint un quartier d'une ville, elle se tenait à l'écart des autres quartiers ; souvent même on pouvait voir, dans une ville restée indemne, certaines familles complètement anéanties. En d'autres cas, alors qu'une ou deux familles avaient péri, le reste de la ville demeura à l'abri du fléau ; et, comme nous l'avons appris après avoir examiné très exactement les faits, les familles qui n'avaient pas été atteintes une année étaient seules à subir le mal l'année suivante. Mais le plus extraordinaire était ceci : s'il arrivait que des habitants des villes saisies par le mal allassent ailleurs où l'épidémie n'avait pas sévi, seuls étaient pris par le fléau ceux qui étaient venus des villes atteintes s'installer dans celles qui ne l'étaient pas.

Ce fléau s'était produit souvent dans les villes et dans les autres lieux au cours des périodes cycliques qu'on nomme indictions. Mais une destruction presque totale fondit sur les | (p. 178) hommes principalement en la première ou deuxième année de la période de quinze ans du cycle. Si bien que, moi aussi — j'ai décidé, en effet, de brocher

(70) Cf. STEIN, II, 758 s. : «Dès l'automne de 541, cette épidémie terrible s'était déclarée en Égypte où elle avait été importée d'Abyssinie. Elle se répandit ensuite successivement à travers le diocèse d'Orient, l'Asie Mineure, la péninsule des Balkans et l'Afrique latine d'où elle pénétra en Espagne et en Gaule... Vers le commencement de mai 542 elle avait déjà éclaté à Constantinople... En 544 elle était éteinte dans tout l'Empire ; au cours des décades suivantes on la voit cependant reparaître plus d'une fois, à des intervalles plus ou moins longs». En note 1, 759, STEIN indique des rebondissements de la peste en 555, 558, 560-561. Pour la date de 542, voir aussi *ibid.*, Excursus X, p. 841.

dans le tissu de mon histoire ce qui me concerne, liant le semblable au semblable —, alors que j'allais encore à l'école du maître élémentaire (71), je fus atteint, au début du fléau, de ce qu'on nomme des bubons. Et, dans les diverses attaques du mal, j'ai perdu beaucoup de ceux qui sont nés de moi, et mon épouse, et d'autres membres du reste de ma famille, ainsi que beaucoup de serviteurs et d'ouvriers agricoles, comme si les cycles des indictions se répartissaient les infortunes qui m'accablaient. Quoi qu'il en soit, à l'heure où j'ai écrit ceci, étant dans la cinquante huitième année de mon âge (72), en moins de deux années, le fléau ayant fondu pour la quatrième fois déjà sur Antioche alors que s'écoulait le quatrième cycle depuis le début, j'ai perdu, sans compter mes premiers enfants, une fille et celui qui était né d'elle.

Le fléau était constitué de maladies de diverses sortes. Chez les uns, il commençait à la tête, rendait les yeux injectés de sang et le visage tout gonflé, puis descendait à la gorge, et celui qui était ainsi pris quittait la vie. Chez d'autres, il se produisait de la diarrhée. Chez certains, il y avait éruption de bubons et, en conséquence, éclataient de terribles fièvres ; il en mourait d'autres au bout de deux ou trois jours, dans les mêmes conditions d'esprit et de corps que ceux qui n'avaient subi aucune atteinte. D'autres perdirent la vie dans des accès de folie. Ou bien c'étaient des anthrax qui formaient des protubérances sur la peau et qui faisaient périr. Il y eut même des cas où après avoir été frappés deux ou trois fois du mal et y avoir échappé, les gens étaient saisis à nouveau et, cette fois, périssaient.

Les façons dont s'établissait la contagion étaient, elles aussi, diverses et dépassaient tout calcul. Les uns périssaient par le seul fait d'être et de vivre en compagnie de malades, d'autres pour les avoir seulement touchés, d'autres alors qu'ils étaient restés chez eux, d'autres | (p. 179) à l'agora. Certains qui avaient fui les villes restèrent indemnes, après avoir communiqué la maladie à ceux qui ne l'avaient pas. Il y en eut qui ne furent absolument pas atteints, bien qu'ils eussent vécu avec de nombreux malades, et qu'ils eussent touché non seulement beaucoup de malades, mais même des cadavres. Certains qui aspiraient à mourir à cause de la disparition de leurs enfants ou de

(71) En 542 Évagre, né vers 536, devait avoir six ans.

(72) Donc écrit en 594. A cette date, on est en effet dans le quatrième cycle (15 × 4) depuis 542. *Οὐ πρόσω δύο τούτων χρόνων* 178.12 s. doit signifier «dans l'espace de ces deux dernières années», cf. VALOIS, *ad loc.*

leurs familles, et qui pour cela se mêlaient constamment aux malades, ne furent néanmoins pas atteints, comme si le mal luttait contre leur volonté. Ce fléau donc, comme je l'ai dit (177.4), se maintint jusqu'à ce jour pendant cinquante-deux années, mais il a obtenu une victoire complète antérieurement. Philostrate s'étonne que la peste qui a sévi de son temps ait duré quinze ans. Quant à l'avenir, il est incertain, il en ira comme il aura plu à Dieu, qui sait à fond les causes et vers quels effets elles se portent. Pour moi, je reviens au point de départ de cette digression pour exposer le reste des actes de Justinien.

30. Justinien était insatiable dans l'amour des richesses, et si extraordinairement avide du bien d'autrui qu'il vendait à prix d'or tous ses sujets (73) et à ceux qui administrent les charges et à ceux qui recueillent les impôts et à ceux qui sans aucune raison désirent tramer de mauvais desseins contre leur prochain. À un nombre énorme de ceux qui possédaient de grands biens, sous des prétextes sans excuse, il confisquait toute leur fortune. Si même une prostituée, jetant un regard d'envie sur ce que possédait un individu, inventait la fable d'une rencontre ou d'un commerce amoureux avec lui, aussitôt tout le corps des lois avait disparu, elle faisait de Justinien son partenaire dans ce gain criminel et faisait transporter chez elle toutes les richesses du calomnié. D'autre part, Justinien n'était pas avare de ses biens. Il édifia beaucoup de saintes églises qui, chaque fois, étaient magnifiques, beaucoup de saintes maisons de soins aussi pour hommes, femmes, enfants, | (p. 180) vieillards et ceux qui étaient affligés de maladies diverses, il leur attribua des revenus considérables, grâce auxquels on dût continuer ces soins. Il accomplit encore une infinité d'actes pieux, et qui plaisent à Dieu, à la condition que ceux qui les accomplissent prennent sur leurs propres biens et offrent leurs actions à Dieu d'une manière pure.

(73) *τὸ ὑπήκοον* = les sujets, mais le sens est ici « le gouvernement de ses sujets », car l'expression *τὸ ὑπήκοον ἅπαν χρυσίου πιπράσκειν τοῖς τε τὰς ἀρχὰς ἐπιτροπεύουσι κτλ.* 179.18 ss. ne peut faire allusion qu'à la vénalité des charges, dont Justinien, à tort ou à raison, fut accusé, cf. *infra*, 209.23 ss. : *Ἀφείθησαν δὲ καὶ τοῖς ἄρχουσι αἱ ἄθεσμοι δόσεις αἷς πρώην* (avant Tibère) *οἱ βασιλεῖς τοὺς ὑπηκόους ἐπίπρασκον* et STEIN, II, 428. Le dernier membre : *τοῖς ὅσοι ἀπ' οὐδεμιᾶς αἰτίας ῥάπτειν ἐπιβουλὰς τοῖς ἀνθρώποις ἐθέλουσι* semble dire que Justinien prêtait l'oreille aux calomnies, de manière à opérer des confiscations, cf. la suite.

31. Il édifia aussi à Constantinople beaucoup de sanctuaires travaillés avec art en l'honneur de la Divinité et des saints. Il construisit un immense et incomparable édifice, dont on n'a jamais mentionné l'équivalent dans les histoires, la plus grande de toutes les églises, magnifique, illustre, dépassant tout ce qu'on peut dire. Je vais essayer, dans la mesure où je le puis, de décrire ce sanctuaire. C'est une coupole supportée en l'air par quatre arches, qui se dresse à une telle hauteur que, pour ceux qui regardent d'en bas, il est difficile de parvenir des yeux jusqu'à la clef de voûte de l'hémisphère et que, si l'on arrive en haut, il est impossible d'essayer, fût-on le plus audacieux, de se pencher et de jeter les yeux sur le fond. Les arches vides (74) se dressent depuis le sol jusqu'à la coupole du toit. À droite et à gauche, de côté et d'autre de ces arches, sont rangées des colonnes de marbre de Thessalie (75), et elles soutiennent des galeries supérieures ornées d'autres colonnes semblables, donnant le moyen à ceux qui le veulent de jeter les yeux en bas sur les cérémonies qui s'accomplissent : c'est de là-haut que l'impératrice, quand elle est présente aux fêtes, assiste à la célébration des mystères. Les arches du côté de l'est et de l'ouest ont été laissées telles quelles, si bien que rien ne fait obstacle à l'étonnement que procure un si vaste édifice (76). Des portiques sous les galeries supérieures susdites terminent au moyen de colonnes et de coupolettes cet immense ouvrage.

Pour que le prodige de la construction soit plus clair, j'ai décidé d'indiquer en pieds la longueur, la largeur et la hauteur, de même que l'ouverture et la hauteur des arches. Voici les chiffres. La longueur,

(74) «Vides» (*Αἱ δὲ ψαλίδες κεναί* 180.18), c'est-à-dire non soutenues par des colonnes. VALOIS (2760, n. 76) cite PROC., *de aedif.*, 1 : *τῶν δὲ ἀψίδων αἱ μὲν δύο κατὰ κενοῦ τοῦ ἀέρος ἐπανεστήκασι.*

(75) *Ἐν δεξιᾷ δὲ καὶ κατὰ τὸ εὐώνυμον κίονες αὐταῖς παρατετάχαται* 180.19 s. Cf. PAUL SILENT., *Descr. S. Sophiae*, 381 ss. : *Κίοσι μὲν δοιοῖσιν ἀείρεται ἔνθα καὶ ἔνθα | Ἀμφοτέρης ἀψῖδος ἐδέθλια ... | Εἰσὶ δὲ πορφυρέαις ἐπὶ κίοσι κίονες ἄλλαι, | Ἀγλαὰ Θεσσαλικῆς χλοερώπιδος ἄνθεα πέτρης. | Ἔνθα τε θηλυτέρων ὑπερώϊα καλὰ νοήσεις* (cf. ici 180.21 : *ὑπερῷά τε μετεωρίζουσιν ἑτέροις παραπλησίοις κίοσι κτλ.*).

(76) *οὕτως ἀφείθησαν, οὐδενὸς ἐμποδὼν τῷ θαύματι τοῦ τηλικούτου μεγέθους γινομένου* 180.25 s. *Scil.* au lieu que les arches de droite et de gauche comportent des portiques à deux étages, les arches de l'est et de l'ouest ne comportent aucun portique, l'intervalle entre les piliers reste vide, en sorte que l'immense étendue de l'édifice apparaît aux yeux, cf. VALOIS, note 78 *ad loc.*

depuis la porte qui fait face à l'abside sacrée où | (p. 181) se célèbre le sacrifice non sanglant, jusqu'à cette abside, est de cent quatre-vingt-dix pieds. La largeur, du nord au sud, est de cent quinze pieds. La hauteur, de la clef de voûte de l'hémisphère au sol, est de cent quatre-vingts pieds. Quant aux absides, la largeur de chacune est de ** pieds (77), la longueur de l'est à l'ouest de deux cent soixante pieds ; la largeur de l'intervalle vide qu'elles laissent entre elles (78) est de soixante-cinq pieds. Il y a aussi vers l'ouest deux autres très beaux portiques (= le narthex) et, de tous côtés, des cours à ciel ouvert travaillées avec art. Justinien a construit en outre l'église des Saints Apôtres, sans vouloir donner priorité à tel apôtre sur tel autre. C'est là que les empereurs et les patriarches sont enterrés. Touchant donc ces constructions et les autres pareilles, qu'il suffise à peu près de dire cela.

32. Il y avait aussi en Justinien un autre trait dépassant toute sauvagerie de caractère ; si c'était un défaut de nature ou la conséquence de la pusillanimité et de terreurs (79), je ne saurais le dire : cela commença après la révolte populaire de Nika. Il semblait donner si complètement sa faveur à l'une des factions, je veux dire celle des Bleus, que ces gens-là, en plein jour, en pleine ville, assassinaient ceux de la faction opposée, et non seulement n'avaient à craindre nul châtiment, mais recevaient même des récompenses, si bien que beaucoup, de ce fait, devenaient des tueurs. Il leur était permis d'envahir les maisons, de piller les riches mobiliers qui s'y trouvaient et de vendre aux habitants leur salut. Si un magistrat cherchait à empêcher la chose, il courait des risques pour sa vie même. Il est sûr, en tout cas, qu'un préfet du prétoire d'Orient, après avoir corrigé à coups de nerfs

(77) Lacune de 8 lettres environ dans le grec.

(78) *τὸ δὲ πλάτος τοῦ ἐμφώτου αὐτῶν* 181.7. Littéralement «l'intervalle vide qui laisse passer la lumière». Du Cange, *s.v.* *Ἔμφωτον* (384), donne d'autres exemples plus tardifs.

(79) Pusillanimité (*δειλία*) et terreurs (*φόβοι* 181.17) causées par les Verts, du fait que les premiers troubles de la sédition Nika (532) vinrent des plaintes violentes des Verts contre l'Empereur, cf. Stein, II, 449 : «comme les Verts, avec une violence qui ne ménageait pas la personne de l'empereur, s'étaient plaints au cirque d'être traités injustement par les autorités etc.». De là le favoritisme de Justinien (vrai ou supposé) envers les Bleus. Sur les disputes entre les factions, les batailles de rues, les assassinats, cf. Stein, II, 778 s.

de bœuf quelques malfaiteurs, fut promené en plein milieu de la ville et flagellé. Et lorsque Callinice, gouverneur de Cilicie, eut livré aux rigueurs de la loi deux Ciliciens meurtriers, Paul et Faustin, | (p. 182) qui l'avaient attaqué et voulaient le tuer, il subit le supplice du pal, puni de cette façon pour avoir pris la défense de la justice et des lois. En conséquence, ceux de l'autre faction fuyaient leurs maisons et, comme non seulement ils n'étaient reçus par personne, mais qu'ils étaient chassés de partout comme des êtres chargés de souillures, ils dressaient des embuscades aux passants sur les chemins et se livraient à des vols de vêtements et à des meurtres, en sorte que tout était plein de morts prématurées, de brigandages et d'autres crimes. Il y eut en revanche des cas où Justinien passa du côté de l'autre faction et fit exécuter ceux de la première, livrant aux lois ceux qu'il avait laissé commettre des crimes dans les villes comme des Barbares. Raconter tout cela en détail serait trop long et prendrait trop de temps : ce que j'ai dit suffit à donner une preuve de tout le reste.

33. En ce temps-là, il y eut des hommes inspirés de Dieu et qui opérèrent de grands miracles : il y en eut en beaucoup de lieux de la terre, mais leur gloire a rayonné partout (80).

Barsanuphe, Égyptien de race, s'exerça si bien dans la chair à la vie désincarnée, dans un monastère proche de la ville de Gaza, qu'il accomplit nombre de miracles plus étonnants que ce qu'on en pourrait dire, et qu'il passait lui-même pour vivre reclus dans une chambrette, bien qu'à vrai dire, depuis ces cinquante dernières années et plus, il n'eût été vu de personne et n'eût participé à aucune des choses terrestres. Eustochius, l'évêque de Jérusalem (81), avait peine à le

(80) Je traduis ainsi pour rendre *μὲν ... δὲ* en *μεγάλων σημείων ἐργάται πολλαχοῦ μὲν γῆς, ὧν δὲ τὸ κλέος ἐκασταχοῦ διέλαμψεν* 182.15 s., mais cette opposition paraît bien artificielle. Il y a de fausses recherches chez Évagre, et des expressions bien alambiquées, cf. *infra* : *Ἀλλ' ἐπὶ τὸ προκείμενον τοῦ λόγου τὴν ῥύμην μεταγάγωμεν* 185.14 s. Ces chapitres XXXIII-XXXV ont déjà été traduits dans ma traduction de LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie de Syméon le Fou*, Introduction, p. 36-39.

(81) Patriarche de Jérusalem (après avoir été grand économe de l'église d'Alexandrie) à partir de décembre 552, cf. STEIN, II, 629 et n. 2, 655 s. Déposé par la volonté de Justinien en 563-564, en rapport avec l'affaire origéniste, cf. STEIN, II, 685 s.

croire : or, comme il avait décidé de miner la chambrette où se tenait reclus l'homme de Dieu, du feu en jaillit et peu s'en fallut qu'il ne brulât tous ceux qui étaient venus là (82).

34. Il y eut aussi, à Émèse, Syméon, un homme qui avait si bien déposé la tunique de la vaine gloire (cf. 31.5) qu'il paraissait même, aux gens non au courant, avoir l'esprit dérangé, bien qu'il fût rempli de toute sagesse et grâce divines. Ce Syméon vivait la plupart du temps dans l'isolement | (p. 183) sans permettre absolument à personne de savoir quand ou comment il suppliait Dieu, ni quand, à part lui, il s'abstenait des aliments ou en prenait. Parfois cependant, c'est en pleine rue que, faisant des achats (83), il paraissait être complètement hors de sens et n'avoir absolument plus rien de raisonnable et d'intelligent. Et il arrivait même qu'entrant dans un cabaret, il se nourrissait, quand il avait faim, des mets cuits ou de pains (84) qui se trouvaient là. Mais si quelqu'un le saluait par une inclinaison de tête, il se mettait en colère et quittait vite le lieu, craignant que ne fût découverte sa vertu.

(82) C'est un lieu commun de l'hagiographie que le feu sortant de la bouche ou, comme ici, de la cellule d'un ermite théophore, cf. LEONT. NEAP., *Vie Sym. Sali*, 160.10 RYDÉN : *ὤμνυεν γὰρ ὅτι σφαίρας πυρὸς ἀνερχομένας ἐξ αὐτοῦ εἰς τὸν οὐρανὸν ἐθεώρει καὶ κύκλῳ αὐτοῦ ὡς κλίβανον* (four) *καιόμενον καὶ αὐτὸν εἰς τὸ μέσον, ὥστε μὴ τολμῆσαί με πλησιάσαι αὐτῷ, ἕως οὗ τὴν εὐχὴν ἐτελείωσεν* et la longue note de RYDÉN en ses *Bemerkungen zum Leben des heiligen Narren Symeon* (Uppsala, 1970), 118 s. Dans la *Vie de Théodore de Sykéon*, c. 37 (cf. mon édition *ap. Subsidia Hagiographica* des Bollandistes, n° 48, 1970), il est raconté comment le sorcier Théodote a envoyé des démons contre Théodore. Ils n'ont rien pu faire, car, disent-ils au sorcier, c. 37.30 ss. : *ἀλλ' ἐγγίζειν αὐτῷ πειρωμένων ἡμῶν, ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ἐξῆρχετο μεγάλη φλὸξ πυρός, ... καὶ κατέκαιεν ἡμᾶς, καὶ διὰ τοῦτο ἄπρακτοι ἀναχωροῦμεν.* Aux références de RYDÉN, ajouter JEAN D'ÉPHÈSE, *Vies des Saints d'Orient* (éd. E. W. BROOKS, *Patr. Orient.*, t. 17 [1923], 18 [1924], 19 [1926]), *Vie de Théophile et Marie*, t. 19, 173, 175 ; *Vie de Priscus*, t. 19, 181 s.

(83) *κατὰ τὰς λεωφόρους ἀγοράζων* 183.4. VALOIS traduit comme s'il y avait : *λεωφόρους ἢ ἀγοράζων* («flânant à l'agora», sens possible) : «*Interdum etiam in viis publicis aut in foro agens*». Ce pourrait être confirmé par 183.11 : *καὶ τοιαῦτα μὲν τὰ κατὰ τὴν ἀγορὰν τῷ Συμεώνῃ.* Mais la suite semble suggérer que le sens de *κατὰ τὴν ἀγοράν* est simplement «au dehors, dans les lieux publics».

(84) Sens, je suppose, de *σιτία* en *ἐκ τῶν ... ἐδεσμάτων ἢ σιτίων* 183.6 s. Cf. *infra*, 184.8 : *τὸν δὲ ὄψα τε κομίσαι καὶ σιτία.* La mention des *σιλίγνια* (pains de froment) est fréquente dans *V. Sym.*, 151.20, 159.1, 164.3, 7, 10.

Telle était la conduite de Syméon sur l'agora. Cependant, il avait des familiers avec qui il avait commerce, sans plus jouer aucun rôle. L'un de ces familiers avait une servante, qui, violée par un individu et devenue grosse, avait dit quand elle avait été forcée par ses patrons de révéler le coupable, que Syméon s'était en secret uni à elle, qu'elle était grosse de son fait, qu'elle jurerait qu'il en était bien ainsi et, au besoin même, le confondrait. Le bruit en étant venu aux oreilles de Syméon, il en convint, déclarant qu'il portait un corps de chair, cette chose si facilement glissante. Tandis que l'affaire était sur toutes les lèvres et que Syméon s'était exposé ainsi, comme il semblait, à un grand déshonneur, il se mit à se cacher et à jouer celui qui a honte. Quand donc la patronne vint au chevet de la fille en couches, et que les apprêts ordinaires étaient en place, le travail produisit une si violente et si insupportable douleur qu'elle fit courir à la femme le dernier péril, et l'enfantement ne faisait aucun progrès. Syméon était arrivé à dessein. Comme donc on le suppliait de prier, il dit ouvertement que la femme [84a] n'accoucherait pas avant d'avoir révélé qui avait engendré l'enfant dont elle était enceinte. Elle le fit, dit le nom du vrai père, et aussitôt l'enfant jaillit, tiré du sein par la vérité.

Ce Syméon fut aperçu un jour alors qu'il était entré dans la maisonnette d'une | (p. 184) putain : il avait fermé la porte et passé longtemps seul à seul avec elle. Comme donc, ayant rouvert la porte, il s'en était allé, regardant de tous côtés de peur qu'on ne le vît, les soupçons montèrent au point que ceux qui l'avaient vu amenèrent la femme au tribunal et lui demandèrent pourquoi il était entré chez elle et y avait passé tant de temps. Elle jura que, lorsqu'il était venu, il y avait trois jours que, faute du nécessaire, elle n'avait goûté que de l'eau, qu'il lui avait apporté des mets cuits, des pains, une cruche de vin, qu'après avoir fermé la porte, il lui avait dressé une table et l'avait invitée à manger, lui enjoignant de se rassasier, car elle avait été fortement épuisée par le manque de nourriture : la femme montrait même les restes des mets qu'il lui avait apportés.

Mais il y a mieux : à la veille du tremblement de terre qui ébranla le littoral de la Phénicie, quand les villes de Beyrouth, de Byblos et de Tripoli eurent surtout à souffrir [85], brandissant un fouet de la main,

(84a) γύναιον = γυνή. Cf. *Vie de Syméon le Fou, Addenda*, p. 250.

(85) Selon la chronologie d'Évagre, c'est le séisme de 551. Cf. STEIN, II, 757 s. : « En juillet 551 un séisme effroyable ravagea le diocèse d'Orient... ; presque

il se mit à en battre la plupart des colonnes sur l'agora, criant : «Tenez ferme, vous allez danser ! » Comme donc l'homme ne faisait rien qui n'eût du poids, ceux qui assistèrent à la chose observèrent quelles étaient les colonnes devant lesquelles il passait sans les battre. Or, peu de temps après, elles tombèrent, s'étant effondrées sous le choc du séisme.

Syméon accomplit encore bien d'autres exploits, qui demandent à être traités séparément.

35. Dans le même temps aussi, vivait Thomas, qui menait cette vie d'athlète en Coelé-Syrie (86). Il était allé à Antioche pour en rapporter la pension annuelle que touchait son monastère : cette pension était

tous les habitants de la ville de Cos ... périrent, et le désastre ne fut guère moindre en Phénicie Maritime : à Beyrouth, on aurait compté plus de trente mille morts». STEIN cite le texte d'Évagre avec d'autres références (757, n. 5).

(86) A cette époque = Syrie du Nord. D'après JEAN MOSCHUS, *Pré Spir.*, 88 (*P.G.*, 87, 2945), Thomas est apocrisaire d'un monastère près d'Apamée. Il meurt à Daphné dans l'église de Ste-Euphémie. Les clercs du lieu l'enterrent, comme étranger, dans le *ξενοτάφιον*. Le lendemain, on enterre une femme dans le même tombeau, celui-ci la rejette ; on l'y enterre à nouveau, le lendemain on la retrouve dehors et la met dans une autre tombe. Quelques jours après, on met de nouveau une autre femme par-dessus le corps de Thomas : même rejet. Les clercs comprennent alors que *ὁ γέρων οὐ παραδέχεται γυναῖκα ταφῆναι ἐπάνω αὐτοῦ*, ils avertissent le patriarche Domninus (545-559 ; c'est Éphrem, 527-545, chez Évagre), et celui-ci fait conduire en procession *μετὰ κηρῶν* le corps de Thomas au cimetière d'Antioche «où ont été déposés les restes de saints martyrs», puis fait élever un petit oratoire sur ce tombeau. La même légende est mentionnée dans la *Vie de Ste Marthe* (mère de Syméon le Jeune), ch. 24 et 28, cf. l'Introduction de VAN DEN VEN (Bruxelles, 1962), 71*-72* et 79*-84*. Marthe va mourir, elle parle de son tombeau : «Je me considérerai comme ... exaucée si Dieu écoute la prière que je lui adresse d'être enterrée dans la fosse commune de Daphné avec les étrangers, parmi lesquels fut compté saint Thomas, qui partagea leur sépulture et qui, après trois jours, glorifié par un miracle, ne souffrit pas de demeurer avec des pécheurs comme moi, mais fut transporté avec de grands honneurs dans la cité d'Antioche». De fait, Marthe meurt à Daphné, et on la dépose au lieu-dit Éléphantona, «précisément dans la fosse où S. Thomas avait été enterré». Mais Symèon, averti, fait reprendre son corps pour qu'on l'enterre au monastère. VAN DEN VEN commente ainsi la chose (p. 90*) : «Cette histoire (*sc.* de S. Thomas) circulait donc à Antioche, et elle devait être fort populaire, puisqu'une fête annuelle célébrait l'événement. L'hagiographe, toujours à la recherche de ce qui pouvait frapper l'imagination du lecteur, a trouvé l'anecdote à son goût et l'a adaptée à la fin de la sainte, ce qui la faisait participer à la renommée de Thomas et donnait du relief à son humilité».

prise sur les revenus de l'église d'Antioche (87). Or, comme Thomas l'importunait continuellement, Anastase, économe de cette église, le frappa à la tête. Ceux qui étaient auprès d'eux s'en étant indignés, Thomas dit que lui-même ne recevrait plus, et qu'Anastase ne donnerait plus. Les deux choses se réalisèrent, | (p. 185) car Anastase, un jour plus tard, cessa de vivre, et Thomas, durant son voyage de retour, passa à la vie éternelle dans l'hôpital des malades, au faubourg de Daphné. On déposa son cadavre (88) au cimetière des étrangers. Bien qu'un premier cadavre, puis un second, eussent été placés sur lui, son corps se trouvait néanmoins au-dessus d'eux, miracle extraordinaire de Dieu qui, même après sa mort, le glorifiait — car il avait rejeté au loin les morts qu'il avait repoussés (89) —; pris d'admiration pour le saint, des gens annoncent la chose à Éphrem. Alors, dans une grande fête publique et en grande pompe, son très saint cadavre fut transporté à Antioche, et on lui rendit les honneurs funèbres au cimetière, où il mit fin, par cette translation, à la peste qui, en ce temps-là, éclatait périodiquement dans la ville. Jusqu'aujourd'hui les citoyens d'Antioche célèbrent avec éclat la fête annuelle de Thomas.

Mais retournons à notre sujet et faisons passer vers lui l'élan de notre discours.

36. Quand Anthime eut été, comme j'ai dit (161.5), chassé du trône de la capitale, Épiphane lui succéda (90). Et après Épiphane Ménas, sous lequel se produisit un miracle bien mémorable. Une vieille coutume veut que, dans la capitale, quand il reste une grande quantité des saintes parcelles du corps immaculé du Christ, notre Dieu (91), on fasse venir des enfants impubères, de ceux qui fré-

(87) VALOIS (2768, n. 86) a bien vu que le sujet de *ἐντέταχτο δὲ ἐκ τῆς αὐτόσε ἐκκλησίας* 184.27 est l'*ἐπέτειος χορηγία* de 184.26. Cette pension doit être fournie par l'oekonomos de l'église d'Antioche, Anastase, et naturellement celui-ci rechigne. Cp. LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie de S. Jean l'Aumônier*, ch. 11.

(88) *Οὗ τὸν νεκρὸν ἔθεντο* 185.4 = *ὁ πανάγιος αὐτοῦ νεκρός* 185.10 s.

(89) Un miracle analogue est rapporté dans la *Vie de S. Jean l'Aumônier*, ch. 45. On dépose le corps de Jean dans une tombe où sont déjà deux évêques : ils se retirent de côté et d'autre pour lui faire place au milieu d'eux.

(90) Erreur déjà commise *supra*, 161.18 s. Épiphane fut le prédécesseur d'Anthime. Le successeur de celui-ci fut Ménas, cf. *supra*, 373, n. 26.

(91) *Scil.* après la communion des fidèles.

quentent les écoles des maîtres élémentaires, et qu'on leur donne à manger ces parcelles. Un jour que c'était arrivé, le fils d'un verrier, qui était Juif de croyance, avait été mêlé ainsi à ses compagnons. Quand ses parents lui eurent demandé pourquoi il était en retard, il dit ce qui était arrivé, et ce qu'il avait mangé comme les autres enfants. Son père, pris de colère et de ressentiment, le fit descendre dans l'étouffoir des charbons au lieu où il formait le verre, après avoir allumé le feu. Comme la mère recherchait l'enfant et n'arrivait pas à le trouver, elle parcourait de tous côtés la ville, appelant à son secours et sanglotant. Le troisième jour, se tenant près de la porte de l'atelier de son mari, elle appelait son fils par son nom , secouée de gémissements. Or l'enfant entendit la voix de sa mère et lui répondit depuis l'étouffoir. Elle en perça | (p. 186) l'entrée et, une fois à l'intérieur, vit l'enfant debout au milieu des charbons sans que le feu s'approchât de lui. Et quand on lui eut demandé comment il était resté indemne, il dit qu'une femme revêtue de pourpre venait souvent à lui et lui apportait de l'eau, qu'ainsi il calmait l'ardeur des charbons qui étaient proches de lui, et qu'elle le nourrissait quand il avait faim (92). Quand on eut rapporté la chose à Justinien, il fit entrer l'enfant et la mère dans le clergé après qu'ils eurent été baptisés ; quant au père, comme il avait refusé de prendre rang parmi les Chrétiens, il le fit empaler à Sykae. Voilà ce qu'il en fut de cet événement.

37. Après Ménas († 24 août 552), c'est Eutychius qui monte sur le trône. À Jérusalem, Sallustius prit la succession de Martyrius, et après lui vint Élie, puis Pierre, et après celui-là Macaire, avant que Justinien l'eût accepté : celui-ci fut chassé de son siège ; on disait, en effet, qu'il soutenait la cause de la doctrine origéniste (93). Eustochius lui succéda à l'épiscopat.

(92) Sauf le détail de la fin (la femme vêtue de pourpre, etc.) on trouve un miracle analogue en CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vie de Sabas*, ch. 5 (mes *Moines d'Orient*, III 2, 17). Le frère boulanger du monastère de Flavianae a mis à sécher ses vêtements dans le four à pain. Il les oublie, et l'on chauffe le four. Le frère boulanger veut reprendre ses vêtements, mais le four est brûlant. Sabas, alors jeune frère qui aide à la boulangerie, fait un signe de croix, s'élance dans le four et en sort indemne avec les vêtements.

(93) On était à Jérusalem en pleine crise origéniste. «Vers le commencement d'octobre (552), le patriarche Pierre de Jérusalem mourut, et les origénistes, sans se

Après que Théodose eut été déposé, comme je l'ai dit plus haut (161.17 s.), Zoïle fut nommé évêque d'Alexandrie ; et quand il eut rejoint les précédents évêques des Alexandrins, Apollinaire reçut en charge le siège. Après Éphrem, c'est Domninus qui se vit confier le trône d'Antioche.

38. Alors que Vigile était évêque de Rome, Ménas d'abord, puis Eutychius évêque de la Nouvelle Rome, Apollinaire évêque d'Alexandrie, Domninus évêque d'Antioche, Eustochius évêque de Jérusalem, Justinien convoque un concile (94), pour la raison que voici. Comme les partisans de la doctrine d'Origène avaient pris le dessus et principalement dans ce qu'on appelle la Nouvelle Laure, Eustochius mit tout son zèle à les chasser. Il se rendit à ladite Nouvelle Laure et chassa tous les Origénistes, les ayant expulsés au loin comme des êtres qui souillaient toute la communauté de l'Église : ils se dispersèrent donc et se gagnèrent beaucoup de partisans (95).

| (p. 187) Ils avaient pour défenseur Théodore surnommé Askidas (96) : celui-ci était évêque de Césarée, capitale de la Cappa-

soucier de l'autorité impériale, lui donnèrent pour successeur le moine Macaire, provoquant par là de sérieux désordres. Justinien en fut très irrité... La députation palestinienne put se présenter devant l'empereur qui accueillit favorablement sa supplique et qui décida ... de casser l'élection de Macaire et de le remplacer par Eustochius, l'ancien grand économe de l'Église alexandrine... Eustochius fut donc nommé patriarche de Jérusalem, en décembre 552, et partit aussitôt pour rètablir l'ordre dans son patriarcat», STEIN, II, 655 s. Sur le patriarcat d'Eustochius, cf. *supra*, p. 395, n. 81.

(94) Ve Concile œcuménique, Constantinople, 553. Cf. STEIN, II, 656-669.

(95) Cf. CYR. SCYTH., *Vie de Sabas*, ch. 83-90 et, dans ma traduction *Moines d'Orient*, III, 2, la note complémentaire II, 134-136. Voir aussi DUCHESNE, *VIe s.*, ch. V, *Origène et les Trois Chapitres*, 156-218 ; L. BRÉHIER *ap.* FLICHE-MARTIN, IV, ch. II 4 (*Les initiatives théologiques de Justinien*) et III (*Le Concile de Constantinople*) ; STEIN, II, 392-395 (*L'affaire origéniste*).

(96) Cf. CYR. SCYTH., *Vie de Sabas*, ch. 83 = *Moines d'Orient*, III 2, 118 s. : «Profitant de la mort de notre Père, je veux dire de Sabas (5 déc. 532), Nonnos (chef, avec Léonce de Byzance, des origénistes à la Nouvelle Laure) et ses compagnons rendirent publiques les fausses doctrines cachées au fond de leur cœur... Ils entraînèrent dans leur hérésie scélérate non seulement tous les 'intellectuels' (*τοὺς λογιωτέρους*, voir ma note 279, p. 118) de la Nouvelle Laure, mais encore ceux du monastère de Martyrios et de la laure de Firminus... En ce temps-là donc, Domitien, higoumène du monastère de Martyrios, et Théodore surnommé Askidas, devenu le chef de ceux de la Nouvelle Laure, tous deux remplis à pleins bords de la

doce, et, par ses assiduités auprès de Justinien, avait gagné sa confiance et était devenu son grand familier. Comme donc il troublait l'Empire et nommait toute espèce d'impiété et d'acte criminel son affaire, Eustochius envoie à la capitale Rufus, higoumène du monastère de Théodose, et Conon, higoumène du monastère de Sabas, qui tenaient le premier rang au désert en raison et de leur propre mérite et des monastères qu'ils dirigeaient [97]. Avec eux vinrent d'autres moines, qui ne le leur cédaient guère en valeur. Ce que ceux-ci mettaient en discussion, c'était principalement ce qui concernait Origène, Évagre (du Pont) et Didyme. De son côté, Théodore (Askidas) de Cappadoce, voulant, par une autre voie [98], les tirer de leur position, introduisit les discussions touchant Théodore de Mopsueste, Théodoret et Ibas, le Dieu très bon disposant bien toutes choses pour que, en raison de ces disputes, tout ce qui était impie fût chassé.

Comme donc s'était posée d'abord la question de savoir si l'on

peste origéniste, voguèrent vers Constantinople (printemps de 536), et, tout en feignant de lutter pour la défense du Concile de Chalcédoine, ils s'attachèrent ... à notre très pieux empereur ... et ainsi, comme ils avaient obtenu grandes entrées au palais, Domitien reçut en charge l'évêché du pays des Galates (Ancyre), Théodore, celui de Cappadoce (vers 537)».

(97) Rufus n'est pas nommé dans Cyr. Scyth. : dans la *Vie de Sabas*, l'higoumène du monastère de Théodose (cf. mon Index, *Moines d'Orient*, III 2, 148) est Eulogios, p. 198.24 Schwartz. Conon est, depuis juillet 548, l'higoumène de la Grande Laure (196.19 ss. Schw.). C'est lui qui, étant allé en septembre 552 à Constantinople, obtient de Justinien l'envoi d'Eustochius comme patriarche de Jérusalem, *Vie de Sabas*, ch. 90, 198.7 ss. Eustochius ne se rendra pas lui-même au Concile de Constantinople, mais s'y fera représenter par trois évêques, Eulogius du monastère de Théodose et deux autres higoumènes, 198.27 ss. Schw.

(98) *Ou* «par la voie contraire» (ἑτέρωθι 187.13), car il s'agit effectivement du contraire. Soutenir l'origénisme, c'était indirectement condamner la théologie antiochienne (Théodore de Mopsueste, etc.), et inversement défendre ces «Trois Chapitres» (*scil.* ces trois sujets de discussion, κεφάλαια = Théodore de Mopsueste, certains livres de Théodoret, la lettre d'Ibas à Maris), c'était par le fait condamner l'origénisme. Cf., dans l'excellent chapitre V (*Origène et les Trois Chapitres*) de Duchesne, *VIe s.*, 173 : «Il (Théodore Askidas) ne chercha pas longtemps sa vengeance. Parmi ses adversaires de Palestine, il y avait des partisans de la théologie d'Antioche. L'abbé de Mar-Saba, Gélase l'antiorigéniste, passait pour être un grand admirateur de Théodore de Mopsueste». Gélase avait été de ceux qui avaient travaillé à obtenir l'édit antiorigéniste de 543. Il meurt à son retour de Constantinople en octobre 545, cf. Cyr. Scyth., 195.5 Schw.

devait couvrir d'anathèmes des morts (99), Eutychius, qui se trouvait déjà là du vivant de Ménas et qui n'était pas même au nombre des personnages importants — il était, comme apocrisiaire, au service de l'évêque d'Amasée —, et qui avait poussé au plus haut point l'étude de la Sainte Ecriture, déclara ouvertement, après avoir considéré les évêques rassemblés non seulement avec confiance en lui-même, mais encore avec mépris pour eux (cf. Thuc., II, 62, 3), que la chose n'avait même pas besoin de délibération : le roi Josias, en effet, n'avait pas seulement fait exécuter, autrefois, les prêtres vivants des dieux païens, mais il avait même fait ouvrir les tombes de ceux qui étaient morts depuis longtemps. Ceci parut à tous avoir été dit de manière appropriée au sujet. C'est pour avoir connu cela que Justinien, à peine Ménas mort, fit aussitôt monter Eutychius sur le trône de la capitale. Vigile, quant à lui, bien qu'il eût donné par écrit son accord (100), refusa de paraître au concile. Quand Justinien eut alors demandé aux Pères rassemblés leur avis sur Théodore (de Mopsueste), sur ce que Théodoret avait écrit contre Cyrille et ses douze anathématismes, et sur ce qu'on appelait la lettre d'Ibas à Maris le Perse, après qu'on eut lu de longs extraits de Théodore et de Théodoret, qu'on eut montré que, autrefois déjà, | (p. 188) Théodore avait été condamné et son nom effacé des sacrés diptyques, qu'on eut démontré aussi que même après leur mort on devait condamner les hérétiques, les Pères, par un vote unanime comme on dit (101), anathématisent Théodore, les écrits de Théodoret contre les douze anathématismes de la foi orthodoxe et la lettre d'Ibas à Maris le Perse. Voici donc ce que disaient les Pères :

«Puisque notre très grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ selon la parabole des Évangiles...» Et peu après : «Outre tous les autres hérétiques condamnés et anathématisés par les susdits quatre saints

(99) *Scil.* Théodore de Mopsueste, Théodoret, Ibas.

(100) *Scil.* à la condamnation des Trois Chapitres. C'est le *Constitutum* de Vigile (14 mai 553) ; cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 212-214. Vigile, bien que revenu de sa retraite à Chalcédoine, refusa en effet de paraître au concile, DUCHESNE, *VIe s.*, 209-212 ; BRÉHIER *ap.* FLICHE-MARTIN, IV, 472-476.

(101) ἀπάσαις (*scil.* ψήφοις) τὸ δὴ λεγόμενον 188.3. Fausse élégance, qui ne porte pas sur l'ellipse, rien n'étant plus commun que l'ellipse de ψῆφος dans ces sortes d'expressions (cf. L.S.J., *s.v.* ψῆφος 5e), mais sur la formule ἀπάσαις ψήφοις, cf. *supra*, note à 20.24 s.

synodes de la sainte Église catholique et apostolique, nous condamnons et anathématisons aussi Théodore, ledit évêque de Mopsueste, et ses écrits impies, de même les écrits impies de Théodoret contre la foi orthodoxe et contre les douze anathématismes de saint Cyrille et du premier saint Concile d'Éphèse, et tout ce qu'il a écrit pour la défense de Théodore (de Mopsueste) et de Nestorius. Outre cela, nous anathématisons aussi la lettre impie que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris le Perse.»

Après quelques événements (102), on formula quatorze anathématismes sur la foi orthodoxe et irréprochable (103). Voilà donc comment se termina cette affaire (104).

D'autre part, en raison des libelles remis par les moines Eulogius, Conon, Cyriaque et Pancrace (105) contre les doctrines d'Origène dit Adamantius et les tenants de son impiété et de son erreur, Justinien s'informa à ce sujet auprès du concile qui s'était réuni, | (p. 189) ayant joint à sa demande une copie du libelle d'accusation ainsi que la lettre jadis envoyée à Vigile sur ces matières (106). À l'aide de tous ces

(102) Évagre passe discrètement sur les difficultés entre l'empereur et le pape Vigile. Le pape refusant toujours de paraître au concile, le représentant de l'empereur, dans la séance du 26 mai 553, «communiqua un décret impérial où il était dit que le nom de Vigile devait être rayé des diptyques, sans préjudice de l'union avec le siège apostolique. Cette décision était motivée par la tergiversation du pape et son refus d'assister au concile, sans allusion précise au texte de son *Constitutum*», DUCHESNE, *VIe s.*, 214.

(103) Dans la séance du 2 juin. Texte des anathématismes, DENZINGER, 213-228.

(104) *ταῦτα* (188.23) désigne ce qui a trait aux «Trois Chapitres». Avec *Ἐκ λιβέλλων δὲ* Évagre passe à l'affaire des Origénistes.

(105) Évagre est cette fois, sur ces noms, entièrement d'accord avec CYR. SCYTH., 198.25 ss. SCHWARTZ : *ὅστις Εὐστόχιος τῆς πατριαρχίας ἐντὸς γενόμενος τρεῖς μὲν ἐπισκόπους ἀπέστειλεν τὸν ἑαυτοῦ τόπον ἐν τῇ συνόδῳ ἀναπληροῦντας, ἀπέστειλεν δὲ καὶ τὸν ἀββᾶν Εὐλόγιον* (cf. *supra*, 402, n. 97) *μετὰ ἄλλων δύο ἡγουμένων* (dont Conon, *supra*, 402, n. 97) *Κυριακοῦ τε τῆς λαύρας τῆς λεγομένης Πηγῆς* (seule mention dans CYR.) *καὶ Παγκρατίου τινὸς στυλίτου* (seule mention dans CYR.).

(106) On souffre une fois de plus du vague des termes. Je suppose que *τοῦ λιβέλλου* 189.1 reprend *ἐκ λιβέλλων* de 188.24, *scil.* les libelles d'accusation contre Origène remis à l'empereur par les moines antiorigénistes de Palestine. Mais *τὰ πρὸς Βιγίλιον περὶ τούτων ἐπεσταλμένα* doit viser quelque chose d'antérieur, à savoir les dix anathématismes ou Canons contre Origène (DENZINGER, 203-211) con-

documents on peut saisir à quel point Origène s'est efforcé de remplir de l'ivraie païenne et manichéenne la simplicité des dogmes apostoliques. Après donc que le concile eut prononcé des condamnations contre Origène et les tenants de son erreur, il fit un rapport à Justinien. Quelques parties de ce rapport sont formulées en ces termes :

«Comme tu as une âme qui participe toujours à la noblesse de la Divinité, très chrétien Empereur...» Et peu après : «Nous avons donc fui, nous avons fui cette peste. Nous n'avons pas reconnu comme nôtre la voix de l'étranger, mais nous avons solidement étranglé cet individu, comme voleur et comme brigand, dans les lacets de l'anathème, et l'avons chassé hors du saint péribole.» Et peu après : «Vous connaîtrez le sens des décisions que nous avons prises si vous voulez bien lire ce que nous avons écrit à ce sujet.»

À ce rapport ils joignirent les propositions montrant ce que les tenants d'Origène avaient été instruits à soutenir, montrant aussi leurs accords et leurs désaccords et les formes diverses de leurs erreurs ([107]). Parmi ces propositions blasphématoires, il y en a une, la cinquième, issue de certains membres de ce qu'on appelle Nouvelle Laure, qui dit ceci : «Théodore Askidas de Cappadoce a dit : «Si aujourd'hui les apôtres et les martyrs font des miracles et sont tenus en si grand honneur, de quelle sorte pourra bien être leur apocatastase si, dans cette apocatastase, ils ne sont pas égaux au Christ?'». Les pères relatèrent aussi ([108]) beaucoup d'autres propos blasphématoires de Didyme,

tenus dans l'édit impérial de 543, lequel avait été envoyé au pape Vigile comme à tous les autres évêques et patriarches, et auxquels Vigile avait souscrit, cf. D'ALÈS, art. *Origénisme*, dans *Dict. d'Apologétique*, III, 1233-1234. Ces anathématismes de 543 furent repris en 553 sous forme de quinze anathématismes (ancien DENZINGER, 1865, p. 73-80 : texte corrigé *ap.* D'ALÈS, 1236 s.), mais ne firent pas officiellement partie des Actes du Ve concile.

(107) Les origénistes se divisaient en deux partis : les prôtoktistes, ainsi nommés en raison de la doctrine origénienne de la préexistence des âmes avant la création du monde (CYR. SCYTH., *Vie de Sabas*, 195.15 = *Moines d'Orient*, III 2, 127, n. 297) et les isochristes, *scil.* partisans de la théorie selon laquelle nous devenons égaux au Christ lors de l'apocatastase (CYR. SCYTH., *ibid.*, 197.17 et 230.10 = *Moines d'Orient*, *l.c.*, 127, n. 298). Les isochristes étaient soutenus par Théodore Askidas, cf. *Moines d'Orient*, *l.c.*, 136 (Note complémentaire II).

(108) En *Ἀνηνέχθησαν αὐτοῖς ... ἕτεραι πολλαὶ βλασφημίαι ... ἐκλεξαμένοις* 189.26-29, la construction de l'aor. pass. avec le datif me paraît avoir même sens («furent rapportés *par*») que dans le cas du pf. passif avec datif qu'on a p.ex.

d'Évagre (du Pont) et de Théodore (Askidas) après avoir fait un choix très minutieux d'extraits de leurs ouvrages sur ces matières.

Quelque temps donc après ce Concile, Eutychius fut expulsé, Jean monta à sa place sur le trône de l'église de Constantinople (109) ; il était de Sirimis qui est un village sis dans la région dite Cynégique de la campagne d'Antioche.

| (p. 190) 39. À ce moment-là, Justinien se détourna du droit chemin de la doctrine et, s'en étant allé vers un sentier que n'avaient suivi ni les Apôtres ni les Pères, se jeta dans des épines et des chausse-trapes. Il voulut en remplir aussi l'Église, mais échoua dans son dessein, car le Seigneur avait solidement bordé la voie royale de barrières infrangibles, de peur que des meurtriers «ne fondent sur elle comme sur un mur qui penche, une clôture renversée», accomplissant ainsi la prédiction de la prophétie (*Ps.* 61, 4).

Alors que Jean, dit Catelin, dirigeait comme évêque, après Vigile, l'ancienne Rome (110), Jean de Sirimis la Nouvelle Rome, Apollinaire l'église d'Alexandrie, Anastase, après Domninus, celle de Théoupolis, et qu'à Jérusalem, Macaire avait été rendu à son siège après qu'il eut anathématisé Origène, Didyme et Évagre (du Pont) à la suite de la déposition d'Eustochius (111), Justinien écrivit ce que les Romains

166.14 : *Ἀνήνεκται αὐτῷ.* Il s'agit toujours de l'*ἀναφορά* (189.5) présentée par les Pères à l'Empereur.

(109) Cette déposition eut pour cause l'édit impérial de fin 564 «affirmant que le corps du Christ était de nature incorruptible et impassible» (Stein, II, 686 et 234 ; Évagre, *infra*, 190.17). Eutychius refusa de contresigner l'édit et fut relégué à Amasée, dans le monastère d'où il était sorti en 552 pour être l'apocrisiaire de l'évêque d'Amasée, cf. 187.20 s. (Sur son remplaçant Jean de Sirimis, voir la longue note de Stein, II, 688, 1). Comme le note Stein, II, 688, n. 1, Évagre semble dire à tort que la déposition d'Eutychius précéda l'édit sur les aphthartodocètes : il en fut la suite, cf. *supra*.

(110) Erreur. Le successeur de Vigile, mort en Sicile, lors de son retour à Rome, le 7 juin 555, fut Pélage qui fut pape jusqu'en 560. C'est lui qui eut pour successeur Jean III *ὁ Κατελλῖνος*. Mais c'est bien sous Jean III que fut promulgué en 564 l'édit sur les aphthartodocètes.

(111) L'affaire n'est pas claire. Eustochius avait fait tous ses efforts, après le concile de 553 et les anathématismes contre les origénistes, pour les faire admettre par les moines de la Nouvelle Laure. «Eustochius s'ingénia en vain, huit mois

nomment un édit (ἴδικτον), dans lequel il déclare le corps du Seigneur incorruptible, incapable d'admettre les passions naturelles innocentes ([112]), disant que le Seigneur avant sa Passion ne mangeait pas autrement qu'il ne mangea après sa Résurrection, et que, depuis le moment où il avait été façonné dans la matrice, il n'avait subi aucune espèce de changement ou d'altération ni dans les affects volontaires ni dans les passions naturelles, et qu'il n'en avait pas admis non plus après la Résurrection de son très saint corps. L'Empereur forçait les évêques de chaque lieu à souscrire à cette thèse. Ils répondirent tous qu'ils attendaient la sentence d'Anastase, évêque d'Antioche, et repoussèrent ainsi la première tentative de Justinien ([113]).

40. Or Anastase était un homme profondément versé, d'une part, dans les choses divines ; d'autre part, il était si scrupuleux quant aux

durant, à leur faire entendre raison. Il fallut les évincer, *manu militari* ; on les chassa. A leur place le patriarche introduisit (555) dans les ermitages une colonie de cent-vingt moines orthodoxes», DUCHESNE, *VIe s.*, 215. C'est plus tard, à cause des intrigues peut-être de l'évêque de Joppé (Jaffa) en Palestine, «qui à la fin du règne semble avoir été le théologien le plus écouté de l'empereur» (STEIN, II, 685), qu'Eustochius perdit son siège, cf. STEIN, *ibid.* : «Il n'est pas trop audacieux de conjecturer qu'il y a un rapport entre sa présence à la Cour et la disgrâce que son patriarche encourut en 563-4 : l'empereur fit déposer Eustochius et le remplaça par son prédécesseur Macaire après que celui-ci eut accepté de condamner Origène et l'origénisme». Macaire était le moine origéniste que Théodore Askidas avait fait rapidement monter sur le trône de Jérusalem à la mort du patriarche Pierre en octobre 552, et dont l'élection avait été aussitôt cassée par Justinien, cf. *supra*, 186.15 s.

(112) τῶν φυσικῶν καὶ ἀδιαβλήτων παθῶν 190.17 s., *scil.* les lois de la nature communes à tout être humain, hormis, naturellement, celles qui sont entachées de péché. Julien d'Halicarnasse, s'opposant à Sévère d'Antioche, en disait le Christ indemne, sans quoi il eût subi les suites du péché originel comme tous les hommes. Justinien, à la fin de sa vie, suivit cette thèse, cf. STEIN, II, 685-690 ; BRÉHIER *ap.* FLICHE-MARTIN, IV, 480 s. L'édit est de la fin de 564, STEIN, II, 686.

(113) Cf. STEIN, II, 688 s. : «Jean de Sirimis ne semble avoir consenti à se faire ordonner qu'à condition de ne pas être obligé de souscrire à l'édit avant qu'il n'eût été accepté par les autres patriarches, en premier lieu celui dont il avait été l'apocrisiaire (*scil.* l'évêque d'Antioche). Mais à cela, aucun d'eux ne voulait consentir, ni le vieux soldat Apollinaire, ni l'ex-origéniste Macaire, ni Anastase d'Antioche, un Palestinien de grande valeur intellectuelle et morale, qui avait succédé en 559 à Domninus et sur l'attitude duquel tous ses collègues orientaux étaient décidés à calquer la leur».

mœurs et au genre de vie qu'il prenait grand soin même de détails de peu d'importance et ne s'écartait jamais de l'équilibre et de la fermeté de l'âme, à plus forte raison de ce qui est vraiment valable et se rapporte à Dieu même. Il y avait en lui un caractère si heureusement équilibré qu'il ne se laissait pas approcher aisément, avec une trop grande facilité d'accès et de rencontre, quand il n'y avait pas devoir de le faire, et qu'il ne se montrait pas d'abord difficile, en une attitude sévère | (p. 191) et méprisante, quand il le fallait. Dans les matières sérieuses, il était tout oreilles et coulant de langage, résolvant directement les difficultés qu'on lui posait ; dans les affaires de peu d'importance, son ouïe était complètement bouchée et un frein retenait sa langue, si bien que sa réponse se proportionnait exactement à la question et que le silence avait pour lui plus de valeur que la parole.

C'est à cet homme que vint se heurter Justinien comme à une forteresse difficile à prendre ; il dressa des machines de toute sorte, persuadé que, s'il l'ébranlait, il n'aurait plus aucune peine à s'emparer de la ville, à réduire en esclavage les doctrines orthodoxes et à emmener en captivité les brebis du Christ. Mais Anastase s'éleva si bien, dans un courage inspiré de Dieu — il s'appuyait en effet sur le rocher infrangible de la foi —, qu'il répondit ouvertement à Justinien par un avis officiel ([114]), où il lui démontrait clairement et doctement que le corps du Seigneur avait été corruptible dans les passions naturelles et innocentes, et que tant les saints Apôtres que les Pères inspirés de Dieu avaient enseigné et transmis cette doctrine. Il fit la même réponse aux moines de la Syrie Ire et IIe qui l'avaient interrogé, fortifiant leurs sentiments et les oignant pour la lutte, et chaque jour, à l'église, il lisait la parole du «vase d'élection» (*Act.* 9, 15) : «Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, fût-il un ange venu du ciel, qu'il soit anathème» (*Gal.* 1, 8.9). Tous jetaient les yeux sur sa conduite et, sauf un petit nombre facile à compter, ils rivalisaient d'ardeur à l'imiter.

Quoi qu'il en soit, Anastase avait même écrit un discours d'adieu

(114) *δι' οἰκείας μηνύσεως* 191.14. Cf. STEIN, II, 689 : «En 565, il (Anastase) présida un synode d'Antioche qui, réunissant en très grand nombre les évêques de son patriarcat, rejeta l'édit impérial comme entaché de julianisme, et adressa une longue lettre à l'empereur pour lui communiquer cette décision et pour la justifier». Voir aussi DUCHESNE, *VIe s.*, 272 s.

aux Antiochiens, car il avait appris que Justinien voulait l'exiler. Et il y a bien lieu d'admirer ce discours pour son beau langage, pour le coulant dans la suite des pensées, pour l'abondance des citations de l'Écriture, pour l'avantage qu'on tire du récit.

41. Mais ce discours ne fut pas publié, car Dieu, dans sa prévoyance, avait accompli quelque chose de meilleur à notre sujet. Justinien, en effet, à l'heure même où il ordonnait qu'Anastase et ses suffragants | (p. 192) fussent exilés, mortellement blessé par une main invisible, acheva sa vie d'ici-bas, après avoir régné en tout trente-huit ans et huit mois (115).

Fin du IVe livre
de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre

(115) Justinien meurt dans la nuit du 14 au 15 novembre 565, âgé de plus de quatre-vingt-trois ans, après un règne de trente-huit ans, sept mois et treize jours, STEIN, II, 780.

Contenu du Ve livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre le Juriste

1. Sur la proclamation de Justin (II, 565-578) et son caractère.
2. Sur le meurtre de Justin par son cousin.
3. Sur les criminels Addaeus et Aetherius.
4. Sur l'édit impérial relatif à notre foi, que Justin promulgua pour les Chrétiens de partout.
5. Sur la déposition d'Anastase, évêque de Théoupolis.
6. Comment, après Anastase, Grégoire devint évêque et sur le caractère de celui-ci.
7. Comment les Perses dits Arméniens se rapprochèrent des Chrétiens, ce pourquoi éclata la guerre avec les Perses.
8. Sur le général Marcien et le siège de Nisibe.
9. Comment Chosroès, après avoir envoyé contre les Romains le général Adaarmanès, qui leur causa de grands dommages, marcha lui-même contre Nisibe.
10. Sur la prise d'Apamée, et celle de Dara.
11. Comment l'empereur Justin fut saisi de démence, et comment Tibère (578-582) hérita du soin de l'univers.
12. Comment Trajan servit d'ambassadeur auprès de Chosroès et rétablit les affaires des Romains.
13. Sur la proclamation à l'Empire de Tibère, et sur son caractère.
14. Comment l'empereur Tibère, après avoir rassemblé une vaste armée contre Chosroès et envoyé Justinien comme général, chassa Chosroès du territoire des Romains.
15. Que, désespéré de son échec, Chosroès mourut, et son fils Hormisdès reçut à sa place le gouvernement des Perses.
16. Quels furent à cette époque les évêques des grands diocèses.
17. Sur le tremblement de terre qui eut lieu à Antioche sous Tibère.
18. Sur le soulèvement qui eut lieu contre l'impie Anatolius.
19. Sur le généralat de Maurice et les vertus de celui-ci.
20. Comment Maurice vainquit les généraux des Perses Tamchosroès et Adaarmanès.

21. Sur les signes miraculeux qui annoncèrent le règne de Maurice.
22. Sur la proclamation de Maurice (582-602) et de l'Augusta.
23. Sur le registre des années de Justin II à Maurice.
24. Sur l'enchaînement des récits historiques, tels qu'ils se sont conservés jusqu'à nous.

(p. 195) *Histoire Ecclésiastique d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire*

LIVRE V

1. C'est ainsi donc que Justinien, après avoir rempli toutes choses à la fois d'agitation et de troubles et en avoir acquis le salaire au terme de sa vie, s'en alla vers les tribunaux des Enfers. C'est Justin, qui était son neveu et s'était vu confier la garde du palais, fonction qu'en latin on nomme «curopalate», qui, après lui, revêtit la pourpre, nul n'ayant su la mort de Justinien et la proclamation de Justin, sinon son proche entourage, jusqu'à ce qu'il eût paru à l'Hippodrome pour accomplir les cérémonies d'usage et recevoir les traitements accoutumés (1). Quand ce fut fini, sans qu'il se fût produit absolument aucune révolution, il s'en retourna au palais. Et son tout premier ordre fut de renvoyer à leurs trônes respectifs les évêques qui avaient été arrêtés (2) un peu partout, pour qu'ils y reprissent les cérémonies du culte habituelles sans que nul ne fît aucune innovation touchant la foi. Ce fut là sans doute, de sa part, une action digne d'estime.

(1) Justinien, ayant perdu dans l'été de 550 son cousin germain (neveu de Justin I, STEIN, II, 222) l'excellent général Germanus (cf. BENJAMIN *ap.* P.W., VII, 1258-1261), et n'ayant pas nommé lui-même de successeur, la couronne pouvait revenir, soit au fils aîné de Germanus, Justin (cf. *infra*, ch. II), soit à l'autre neveu Justin, fils de la sœur de Justinien, Vigilantia (STEIN, II, 743 s.). Celui-ci, étant curopalate (cf. STEIN, II, 739-746) et résidant donc à la cour alors que Justin, fils de Germanus et général comme son père, était au loin, put se faire aussitôt proclamer empereur, cf. STEIN, II, 743 s. : «La candidature du fils de Vigilantia fut patronnée par le *praepositus sacri cubiculi* et sacellaire Callinicus, un vieil eunuque qui s'était montré particulièrement généreux pour le farouche monophysite Jean d'Éphèse, et qui, en vertu de ses fonctions, fut présent — seul parmi tous les grands de la Cour — quand Justinien rendit le dernier soupir : cela lui permit de prendre aussitôt les mesures nécessaires en déclarant, à tort ou à raison, que l'empereur mourant avait désigné son neveu pour lui succéder».

(2) *πρώτην δὲ ποιεῖται κέλευσιν τοὺς ἁπανταχῇ συνειλεγμένους ἱερέας ἀφεῖσαν πρὸς τοὺς οἰκείους θρόνους, ἐφ' ᾧ τὰ εἰωθότα θρησκεύειν μηδενὸς περὶ τὴν πίστιν*

Mais Justin était, par ailleurs, sans discipline dans sa manière de vivre ; il se vautrait réellement dans le luxe et des plaisirs extravagants, se montrait ardemment avide du bien d'autrui, au point de vendre toutes choses pour un gain illicite, sans même respecter la Divinité dans le cas des charges sacrées, qu'il vendait aux premiers venus, les déclarant même | (p. 196) ouvertement des objets de vente. Dominé par les vices d'audace et de lâcheté, tout d'abord il fit venir auprès de lui Justin, son cousin (3), qui avait grand renom auprès de tous en raison de son expérience à la guerre et de ses autres qualités dignes d'estime, alors que celui-ci se trouvait près du Danube et empêchait les Avares de le traverser. Ces Avares sont un peuple Scythe, de ceux qui vivent dans des chariots et qui font paître leurs troupeaux dans les prairies au-delà du Caucase. Ils avaient fui en masse leurs voisins, les Turcs, à cause des dommages qu'ils en avaient

καινουργουμένου, ainsi le texte 195.15-17. Comme l'a vu STEIN (II, 681), il s'agit du rappel d'exil des évêques qui avaient refusé la condamnation des Trois Chapitres (STEIN, *l.c.* et n. 1). Mais en ce cas, *συνειλεγμένους*, qui ne peut signifier que «qui s'étaient rassemblés», est évidemment faux. Il n'y a pas eu de synodes *ἁπανταχῆ* en 565, il n'y a eu que deux synodes locaux : celui de Constantinople qui, le 31 janvier 565, a déposé Eutychius, celui d'Antioche qui, sous la présidence d'Anastase, a rejeté l'édit impérial aphthartodocète. Ces deux synodes se sont naturellement séparés une fois l'objet atteint. Si donc il s'agit, comme il semble évident, du rappel d'exil des évêques, *συνειλεγμένους* est un contresens, il faut corriger, et la correction est facile, *συνειλημμένους*, «les évêques qui avaient été saisis, arrêtés». Sur les suites immédiates du concile de 553, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 220 : «Non seulement Pélage avait refusé d'accepter le concile et de se rallier à l'adhésion que Vigile avait fini par lui donner, mais dans la prison où on l'avait enfermé, etc.», STEIN, II, 676 ss. «L'opposition ecclésiastique en Occident et en Illyricum».

(3) Sur ce Justin, fils aîné de Germanus, cf. STEIN *ap.* P.W., X, 1330-1332 (n° 7), en particulier 1331.67 ss. : Dans les dernières années de Justinien, Justin luttait avec succès contre les Avares sur le Bas Danube (AGATH., IV, 22 ; ÉVAGR., V, 1). Il n'est pas douteux que c'est lui, ou le fils de la sœur de Justinien, le curopalate Justin, qui devait succéder au trône. Comme l'Empereur méfiant négligea de désigner son successeur, les deux rivaux s'entendirent, après un long désaccord, pour que celui des deux qui deviendrait empereur donnât à l'autre 'le second rang' (ÉVAGR., V, 1). Quand donc Justin II monta sur le trône le 14 novembre 565, il manda le fils de Germanus à Constantinople sous le prétexte d'accomplir le pacte ; mais bientôt sa garde lui fut enlevée, l'accès auprès de l'Empereur lui fut interdit (ÉVAGR., V, 2), puis il fut envoyé à Alexandrie comme *Augustalis* et *dux* ... et là, peu avant le 3 octobre 566..., égorgé la nuit dans son lit à l'instigation de l'impératrice Sophie (ÉVAGR., V, 2)».

subis, et ils étaient parvenus au Bosphore (Cimmérien). Puis, après avoir quitté le rivage de ce qu'on nomme le Pont-Euxin — il y a là quantité de peuplades barbares, et il y a été fondé par les Romains des villes, des places fortifiées et des stations maritimes, soit que des soldats y soient devenus des colons civils, soit que les Empereurs y aient envoyé de vraies colonies —, ils avaient continué leur voyage, combattant contre tous les Barbares à pied, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés aux rives du Danube ; et là, ils envoyèrent des ambassadeurs à Justinien. C'est de là donc que Justin fut mandé à Constantinople, comme si apparemment il devait jouir de ce qui avait été convenu entre lui et l'autocrate Justin. Comme, en effet, tous deux pouvaient former les mêmes rêves pour leur avenir et que le pouvoir était suspendu sur leurs têtes à tous deux, ils avaient convenu, après beaucoup de discussions, que celui qui monterait sur le trône donnerait à l'autre la seconde place, afin que, par ce second rang dans l'Empire, il obtînt le premier rang sur tous les autres.

2. Ainsi donc Justin (II) reçut Justin avec beaucoup de marques extérieures d'amitié ; mais peu à peu, sous des prétextes inventés, il lui enleva ses porte-boucliers, porte-lances et gardes du corps et l'empêcha d'arriver auprès de lui ; ainsi Justin demeurait chez lui par les ordres de l'Empereur ; finalement il est banni dans la grande ville d'Alexandrie ; | (p. 197) là, il est lâchement assassiné pendant la nuit, alors qu'il était encore au lit : ce fut là le salaire qu'il reçut de son zèle envers l'État et de ses beaux exploits à la guerre. Justin (II) et son épouse Sophie ne se départirent de leur colère et ne se rassasièrent pleinement du ressentiment qui bouillonnait en eux que lorsqu'ils eurent contemplé la tête coupée de Justin et l'eurent foulée aux pieds.

3. Peu de temps après, Justin fit passer en jugement, pour crime de lèse-majesté, Aethérius et Addaeus, qui faisaient partie du sénat et qui avaient rempli de grandes charges et tenu le premier rang auprès de Justinien (4). Aethérius convint qu'il avait voulu faire périr l'Empereur

(4) Addaeus était préfet de la Ville et il avait été préfet du prétoire, cf. STEIN, II, 774 s. : «Il (*scil.* le préfet Eugène, en charge jusque vers l'automne de 550) eut sans doute pour successeur immédiat le Syrien Addaeus qui avait été le premier à administrer le port de Constantinople..., et dont l'influence a été grande auprès de

par le poison, et il dit qu'il avait eu comme associé en son entreprise et complice en tous ses desseins Addaeus. Celui-ci jura par de terribles serments qu'il ne savait absolument rien de cela. Tous deux, quoi qu'il en soit, furent décapités, et, au moment même de la décapitation, Addaeus déclara qu'il avait sans doute été calomnié, mais qu'il était justement châtié par la Justice qui veille sur tout ce que font les hommes de quelque manière que ce soit : car il avait tué, par des artifices de magie, le préfet du prétoire Théodote. Quant à moi, je ne saurais dire s'il en fut bien ainsi, mais ils étaient tous deux des criminels : l'un, Addaeus, était pédéraste, l'autre, Aethérius, se livrait à toute espèce de calomnie et dépouillait de leurs biens vivants et morts au nom de la «maison» impériale dont il avait été curateur sous Justinien (5). Voilà comment se termina cette affaire.

4. Justin écrivit, pour les Chrétiens en tout lieu, un édit impérial, dont voici les propres termes (6) :

Justinien pendant la seconde moitié du règne ; ... il sera préfet de la Ville en janvier 565. C'était un personnage assez bizarre, semble-t-il, et qui en 566, avant d'être décapité pour avoir voulu assassiner Justin II, se serait avoué coupable d'avoir causé, par des procédés magiques, la mort du préfet Théodote» (préfet en 541-542 et de nouveau en 547-548, cf. STEIN, II, 784 s.). La préfecture d'Addaeus se place en 550-551 (*ibid.*, 785). — Aetherius avait été curateur d'une *domus divina*, cf. STEIN, II, 687 et *infra*, note suivante.

(5) Les curateurs de la maison impériale, ou plus exactement de différentes «maisons divines» (de l'empereur, de l'impératrice), sont les administrateurs des biens privés du couple impérial. Mais comme, selon une déclaration de Justinien, «toute chose appartient à l'empereur, qu'elle lui soit échue à titre privé ou de la part du fisc» (cf. STEIN, II, 423), tout était susceptible, par suite de confiscations ou de testaments forcés, de revenir à la fortune impériale. Cf. STEIN, II, 424 s. : «Il est intéressant de constater que sous Justinien les méthodes illégales des grands propriétaires désireux d'agrandir leurs domaines aux dépens de leurs voisins moins puissants semblent avoir été pratiquées sur une vaste échelle au profit de l'empereur par les administrateurs des biens impériaux... Quant à Justinien lui-même, on ne saurait ajouter foi aux racontars malveillants d'après lesquels l'empereur du *Corpus juris* aurait fabriqué de faux testaments et actes de donation en sa faveur ; mais il est fort probable que certaines personnes riches n'osaient pas refuser d'abandonner à l'empereur, par succession ou donation, les biens qu'il convoitait et qu'il leur avait, plus ou moins directement, demandés. Du reste, les révoltes et conspirations ... lui fournirent amplement l'occasion de confisquer des fortunes sans recourir à des moyens criminels».

(6) C'est le 2e *Hénotique* de Justin II (571), cf. BRÉHIER *ap.* FLICHE-MARTIN,

«Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ notre Dieu, l'empereur César Flavius Justin, fidèle dans le Christ, clément, très grand, bienfaisant, Alamanique, Gothique, Germanique, vainqueur des Antes (7), des Francs (8), des Hérules (9), des Gépides (10), pieux, fortuné, glorieux, victorieux, triomphateur, | (p. 198) toujours auguste, Auguste.

»'Je vous donne ma paix', dit le Seigneur Christ, notre vrai Dieu, 'je vous laisse ma paix', proclame le même à tous les hommes (*Jo.* 14, 27). Cela ne revient à rien d'autre qu'à ce que tous ceux qui croient en Lui concourent en une seule et même Église, partageant les mêmes sentiments touchant la foi orthodoxe des Chrétiens et rejetant du même coup ceux qui expriment ou nourrissent des opinions contraires. Car le salut consiste d'abord pour tous les hommes dans la confession de la vraie foi. C'est pourquoi, nous aussi, suivant les préceptes évangéliques et le saint symbole, ou encore l'enseignement des Saints Pères, nous exhortons tous les peuples à concourir en une seule et même Église, une seule et même manière de penser, à croire dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité consubstantielle, unique Déité ou nature et substance tant par la dénomination que dans la réalité même, tenant pour vraie l'unicité de puissance, d'autorité et d'opé-

IV, 487. Au surplus, à la suite de J. MASPÉRO, *Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (Paris, 1923), 20, n. 3, BRÉHIER paraît confondre les deux *Hénotiques*, celui de 567 et celui de 571. J. MASPÉRO marque plus justement, *l.c.*, 167, 3, qu'«Évagre ne parle pas de cet édit (de 567), dont le texte nous a été conservé par le seul Michel le Syrien». Sur ce 1er *Hénotique*, cf. MASPÉRO, *l.c.*, 167 s. Il réitérait la condamnation des Trois Chapitres et s'achevait sur une réhabilitation de Sévère (MASPÉRO, *l.c.*, 168).

(7) *Ἀντικός* 197.31, cf. TOMASCHEK *ap.* P.W., I, 2338 s. (*Antai*). Tribu slave (Wendes) installée au VIe siècle à l'est des Carpathes entre le Dniestr et le Dniepr. Voir aussi STEIN, II, 61.

(8) Sur l'expédition des Alamans et des Francs en Italie (juin 553) et leur défaite par Narsès (automne 554), cf. STEIN, II, 605-611.

(9) Sur les Hérules, cf. RAPPAPORT *ap.* P.W., VIII, 1150-1167 ; en particulier, sur la branche des Hérules de l'Est, qui seule compte au VIe siècle, *ibid.*, 1161 s. (en 1162.20, corriger ÉVAGR., *hist. eccl.*, IV, 24 en IV, 20 : il s'agit de la christianisation des Hérules, 170.4-9). Installés par Justinien aux alentours de Singidunum en Moesie, cf. STEIN, II, 305 s., 529.

(10) Sur les Gépides, cf. IHM *ap.* P.W., VII, 1230-1232. Branche des Goths. Installés sur la rive droite du Danube, et, eux aussi, aux alentours de Singidunum et de Sirmium. D'une façon générale, sur les rapports de Justinien avec ces tribus slaves et germaniques, cf. STEIN, II, 525-535 (*Rapports avec les Germains*).

ration en trois hypostases ou personnes (προσώπιος), personnes au nom desquelles nous avons été baptisés, en lesquelles nous croyons, auxquelles nous sommes unis. Car nous adorons l'unité dans la Trinité, la Trinité dans l'unité, Trinité qui a ceci d'admirable qu'elle comporte et la distinction et l'union : unité, veux-je dire, quant à la substance ou à la déité, Trinité quant aux propriétés, c'est-à-dire aux hypostases ou personnes. Car elle se divise, pour ainsi dire, sans qu'il y ait division, et elle se rassemble en elle-même tout en comportant division. En effet, la Déité est Un et Trois, et les Trois sont Un, les Trois en lesquels est la Déité, ou, pour dire plus exactement, qui sont la Déité. (Nous adorons) Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit quand chacune de ces personnes est considérée à part, l'intellect séparant ces personnes inséparables ; quand les trois sont considérées conjointement, nous les adorons comme Dieu (unique), par l'identité du mouvement et de la nature, puisqu'il faut et adorer le Dieu unique et proclamer les trois hypostases ou propriétés.

»Nous confessons en outre le Fils monogène de Dieu, le Dieu Logos, né du Père, non créé, avant tous les siècles et intemporellement, descendu du ciel dans les derniers jours pour nous | (p. 199) et notre salut, incarné à partir du Saint-Esprit et de Notre Dame la glorieuse Mère de Dieu et toujours vierge Marie, et né d'elle ; il est Notre Seigneur Jésus-Christ, l'un des trois de la Sainte Trinité, glorifié avec le Père et le Saint-Esprit. Car la Sainte Trinité n'a pas reçu l'addition d'une quatrième personne, lors même qu'a été incarné l'un des trois de la Sainte Trinité, le Dieu Logos. Mais il est un et le même, Notre Seigneur Jésus-Christ, consubstantiel au Dieu Père quant à la déité, et tout ensemble consubstantiel à nous quant à l'humanité, passible par la chair et tout ensemble impassible par la déité. Car nous ne connaissons pas comme différents le Dieu Logos qui a fait des miracles, et celui qui a souffert. Mais nous confessons comme un seul et le même Notre Seigneur Jésus-Christ, le Logos de Dieu, qui s'est incarné et s'est complètement fait homme, et [nous confessons] qu'appartiennent à un seul et au même les miracles et les souffrances qu'il a subies volontairement en sa chair pour notre salut. Car ce n'est pas un homme quelconque qui s'est livré pour nous, mais c'est le Dieu Logos lui-même devenu sans changement (ἀτρέπτως) un homme, qui a accepté pour nous en sa chair et la souffrance volontaire et la mort.

»Maintenant, tout en le confessant donc Dieu, nous ne rejetons pas le fait qu'il ait été aussi homme ; et tout en le confessant homme, nous

ne nions pas qu'il soit aussi Dieu. Par suite, quand nous confessons Notre Seigneur Jésus-Christ comme un seul et le même, composé des deux natures, la déité et l'humanité, nous n'introduisons pas de la confusion dans l'union des natures. En effet, ce n'est pas pour être devenu un homme comme nous qu'il perdra le fait d'être Dieu ; et en revanche, ce n'est pas parce qu'il est Dieu par nature, et qu'il n'admet absolument pas la ressemblance avec nous, qu'il refusera d'être homme. De même que, dans l'humanité, il est resté Dieu, de même aussi, bien qu'établi dans la suréminence de la déité, il n'en est pas moins resté un homme, étant les deux dans le même sujet, l'Emmanuel un, tout à la fois Dieu et homme.

»Quand, d'autre part, nous le confessons parfait en sa déité et tout ensemble parfait dans l'humanité, desquelles il a été composé, | (p. 200) nous n'introduisons pas dans l'unique hypostase composée du Christ la division par parties ou le sectionnement, mais nous indiquons la différence des natures, différence qui n'est pas supprimée du fait de l'union. En effet, la nature divine n'a pas été changée en la nature humaine, et la nature humaine n'a pas été convertie en la divine. C'est bien plutôt parce que déité et humanité sont conçues et subsistent chacune dans les limites et la définition de sa propre nature que s'est accomplie l'union hypostatique. De fait, l'union hypostatique signifie que le Dieu Logos, c'est-à-dire une hypostase parmi les trois hypostases de la déité, ne s'est pas unie à un homme préexistant, mais, dans le ventre de Notre Dame la sainte et glorieuse Mère de Dieu et toujours vierge Marie, s'est fabriqué, à partir d'elle, dans sa propre hypostase, une chair consubstantielle à nous et entièrement passible comme la nôtre, à la réserve du péché, une chair animée d'une âme raisonnable et intellective. C'est dans ce composé, en effet, qu'il a enfermé son hypostase (11) et qu'il est devenu un homme, et qu'il est un et le même Notre Seigneur Jésus-Christ, glorifié avec le Père et le Saint-Esprit. Prenant conscience de l'union ineffable (des

(11) *Ἐν αὐτῷ γὰρ ἔσχεν τὴν ὑπόστασιν* 200.15. Justin vient de dire que le Dieu Logos s'est fabriqué (*ἐδημιούργησεν ἑαυτῷ* 200.12 s.) une chair tirée de Marie et que cette chair a été animée d'une âme *λογική* et *νοερά* (contre Apollinaire). C'est donc un *σύνθετον*, et c'est ce neutre *σύνθετον* que Justin a en tête quand il écrit *Ἐν αὐτῷ*. Nicéphore Calliste, qui peut-être corrige, écrit : *Ἐν αὐτῇ* (la *σάρξ* tirée de Marie), cf. VALOIS, note 33 (col. 2800). En tout cas, on ne peut traduire, comme VALOIS, «*In se enim habuit personam*», ce serait *Ἐν ἑαυτῷ* ou *αὐτῷ* et la suite *καὶ γέγονεν ἄνθρωπος* ne conviendrait pas avec *In se*.

natures) qu'il y a en lui, nous confessons justement une nature unique du Dieu Logos incarnée dans une chair qui a été animée d'une âme raisonnable et intellective. Et en retour, prenant en considération la différence des natures, nous disons que ces natures sont deux, sans toutefois introduire aucune division (12). Car chacune des deux natures est en Lui. Par suite nous confessons un seul et même Christ, un seul Fils, une seule personne (du Christ), une seule hypostase, tout à la fois Dieu et homme.

»Tous ceux qui ont été ou qui sont dans des sentiments contraires à ceux-ci, nous les anathématisons, les jugeant étrangers à la sainte Église de Dieu catholique et apostolique. Maintenant que sont ainsi proclamés les dogmes orthodoxes qui nous ont été livrés par les Saints Pères, nous vous exhortons tous à concourir en une seule et même Église catholique et apostolique, ou plutôt nous vous supplions — car nous n'hésiterions | (p. 201) pas (13), malgré l'éminence du trône où nous sommes, à nous servir même de pareil terme pour l'entente et l'union de tous les Chrétiens, dans le désir où nous sommes qu'une seule et même glorification de tous monte vers notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ — de faire que désormais nul ne se dispute en prétextant des personnes ou des syllabes (14), puisque les syllabes portent toutes vers une seule et même conception et foi orthodoxe, étant bien entendu que l'usage et le statut qui, à travers tous les temps, ont été en vigueur jusqu'ici d'une manière constante et sans subir d'inno-

(12) Comme le marque DUCHESNE, *VIe s.*, 354, n. 1, c'est cette phrase 200.18-23 qui importe en ce long *πρόγραμμα*. Elle est d'ailleurs parfaitement contradictoire, pour concilier tout le monde. Les monophysites, en reprenant la formule célèbre de Cyrille : *μίαν φύσιν τοῦ θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένην* (200.19 s.), les tenants de Chalcédoine dans la suite : *Καὶ πάλιν ἐν θεωρίᾳ λαμβάνοντες* (non pas «en théorie», comme en DUCHESNE, *VIe s.*, 354) *τὴν τῶν φύσεων διαφορὰν δύο ταύτας εἶναι λέγομεν*, que vient corriger encore un *διαίρεσιν οὐδεμίαν εἰσάγοντες*, à son tour corrigé par *Ἑκατέρα γὰρ φύσις ἐστιν ἐν αὐτῷ*. On comprend que ces formules contradictoires aient suscité des oppositions, cf. DUCHESNE, *VIe s.*, 354 s. ; BRÉHIER, *l.c.*, 486 s. et *infra*, 201.13-16.

(13) *οὐ γὰρ ὀκνήσαιμεν* 200.32 s. Noter l'absence de *ἄν*.

(14) *προφασιζόμενον πρόσωπα ἢ συλλαβάς* 201.6, *πρὸς μίαν καὶ τὴν αὐτὴν ὀρθὴν ... πίστιν αἱ συλλαβαὶ φέρουσι* 201.6-8. Allusion, semble-t-il, à ce qu'Évagre exprimait déjà lui-même au l. 1 touchant les discussions sur *ἐκ* et *ἐν*. Cf. mes notes *supra*, à 6.24-27 et 6.28-30.

vation dans la sainte Église de Dieu catholique et apostolique demeurent aussi dans toute la suite du temps à venir.» (15).

À cet édit donc, tous donnèrent leur assentiment, déclarant que les termes en étaient orthodoxes. Cependant, aucun membre parmi ceux qui s'étaient entièrement séparés de l'Église (16) ne s'y rallia, parce qu'il avait été expressément signifié qu'avait été gardé et que serait gardé dans l'avenir le statut ferme et non susceptible d'innovation des églises.

5. Justin avait déposé aussi Anastase du trône de Théoupolis (570) : il lui reprochait d'avoir dépensé les trésors sacrés, disant que cette dépense était allée à l'infini et sans juste cause, et il l'accusait en outre d'une calomnie à son égard. Comme on avait demandé, en effet, à Anastase pourquoi il dilapidait tellement les trésors sacrés, il avait répondu ouvertement : pour qu'ils ne soient pas enlevés par Justin, ce fléau du genre humain. On disait que Justin gardait rancune à Anastase, de ce que, comme il lui avait demandé de l'argent au moment où Anastase avait reçu l'épiscopat (cf. *supra*, 195.23 ss.), celui-ci avait refusé de lui en donner. On produisait aussi contre l'évêque d'autres accusations, qui provenaient, à ce que je pense, de quelques hommes qui voulaient flatter les desseins de l'Empereur.

6. Après Anastase, c'est Grégoire (570-593) qui monta sur le trône. «Sa renommée était grande», comme dit le poète (*Od.* I, 344). Dès la première enfance, il s'était exercé aux luttes de la vie monastique, et y avait combattu avec tant de vaillance et de force que, très vite, dès | (p.202) la première barbe, il s'était poussé jusqu'aux degrés les plus hauts : il avait été higoumène du monastère «des Byzantins» (17), là même où il avait choisi d'abord la vie sans confort (18).

(15) Citant cette dernière phrase, DUCHESNE (*VP s.*, 354) écrit : «Pour les personnes attentives, cette phrase signifiait que le Concile de Chalcédoine serait maintenu dans la considération dont il avait joui précédemment». Cf. aussi la phrase sur les deux natures *supra*. On notera néanmoins que Justin s'est bien gardé de nommer ce concile même.

(16) *Scil.* les monophysites.

(17) D'après VALOIS (2804, n. 39), ce monastère était sans doute en Syrie.

(18) *τὸν ἄσκευον εἵλετο βίον* 202.2 s. Cf. 61.10 : *τὸν ἄσκευον καὶ ἄϋλον διαθλευόντων βίον*, 212.12 : *τὸν ἄσκευον βίον ἀγωνισάμενος*.

Sur l'ordre de Justin, il avait été higoumène aussi du monastère du mont Sinaï. Il y avait connu les dangers les plus graves, du fait qu'il y avait subi un siège de la part des Barbares Scénites. Néanmoins, il avait réussi à assurer à ce lieu une paix très grande, et c'est de là qu'il avait été appelé au patriarcat.

Il l'emportait [19] en toute occasion en jugement et par les qualités de l'âme, et il était merveilleusement propre à exécuter tout ce qu'il avait entrepris, invulnérable à la crainte, sans que jamais on eût pu l'amener à céder ou à se courber de frayeur devant un pouvoir civil. Il répandait si généreusement ses libéralités sur les biens de l'Église, les prodiguait si librement et sans souci d'épargne à l'égard de tout venant, que, quand il s'avançait dans les rues, les foules le suivaient en plus de sa suite accoutumée, et que tous ceux qui l'avaient vu sortir ou avaient appris qu'il sortait accouraient à lui ; et les honneurs qu'on rend à une si haute charge (le patriarcat) étaient inférieurs à ceux qu'on rendait à sa personne même, puisque, le plus souvent, c'est spontanément qu'on voulait le voir de près et qu'on désirait entendre ses discours. Il avait, en effet, une aptitude extrême à exciter un désir de lui chez tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre, venaient à l'approcher : car il était très plaisant à voir, délicieux à entendre à cause

(19) Le portrait si élogieux et détaillé qui va suivre s'explique par le fait qu'Évagre a été longtemps le *scholasticus* du patriarche Grégoire, cf. KRUMBACHER, 245. À partir de ce point, on peut dire qu'Évagre est lui-même une source directe, un témoin. Sur Grégoire, outre les amples renseignements donnés par Évagre, on a deux anecdotes dans le *Pré Spir.*, 139-140, *P.G.*, 87, 3001-3003. La première se passe six années avant l'élection de Grégoire, donc en 564. Grégoire, alors abbé du monastère de Pharan, est amené par abbâs Serge l'Arménien auprès d'un saint anachorète, lui aussi nommé Serge. Ce Serge accueille Grégoire, lui lave les pieds, et passe toute la journée à s'entretenir avec lui περὶ ὠφελείας ψυχῆς. Au moment du départ, Serge l'Arménien dit à l'autre Serge : «En vérité, j'ai été scandalisé. Je t'ai amené beaucoup d'évêques et de prêtres, et tu ne leur a jamais lavé les pieds, sauf à ce seul abbâs Grégoire». Serge répond : «Que parles-tu d'un abbâs Grégoire? Celui que j'ai reçu dans ma grotte, c'est le patriarche. Je l'ai vu revêtu de l'omophorion et portant le saint Évangile». Une anecdote analogue est rapportée dans la *Vie d'Euthyme*, ch. 22, 35.1 ss. SCHWARTZ (cf. mes *Moines d'Orient*, III 1, 89 s.). Le second chapitre du *Pré* (140), n'est qu'une courte notice sur les vertus de Grégoire : «Certains des vieillards disaient d'abbâs Grégoire, patriarche de Théoupolis, qu'il pratiqua à la perfection ces vertus-ci, la miséricorde, l'oubli des injures, le don des larmes. Il avait aussi beaucoup de compassion pour les pécheurs, et nous en avons fait l'épreuve bien souvent».

des agréments de sa conversation, plus plein d'acuité à concevoir sur-le-champ que nul autre, extrêmement prompt à exécuter, très apte à délibérer pour le mieux et à juger tant ses propres affaires que celles des autres : de là vient qu'il accomplit tant de choses sans jamais en remettre aucune au lendemain. Il frappa d'admiration non seulement les empereurs des Romains, mais encore ceux des Perses, en traitant toute affaire comme le besoin l'exigeait et se trouvant toujours prêt quand l'occasion le demandait : je l'exposerai de manière appropriée pour chaque fait. Il y avait en lui, sans doute, beaucoup d'impétuosité, parfois même une tendance à la colère ; en revanche, sa douceur et son affabilité n'étaient pas des moindres, mais surpassaient largement la moyenne. On peut dès lors lui appliquer au mieux le sage propos de Grégoire le Théologien (20) : «une sévérité tempérée | (p. 203) de modestie», de manière qu'aucun de ces deux traits ne fût blessé par l'autre, mais qu'ils se fissent briller mutuellement par leur rencontre.

7. En la première année de l'épiscopat de Grégoire (571), comme les peuples du pays dit autrefois Grande Arménie, nommé ensuite Persarménie (21), — elle avait été d'abord sujette des Romains, mais

(20) BIDEZ-PARMENTIER renvoient à GREG. NYSS., I, 249 A.

(21) Sur la Persarménie, cf. STURM *ap.* P.W., XIX, 932-938. C'est, à partir du partage de 383 (ou 387) entre Théodose I et Sapor III, la partie de l'Arménie dépendant de la Perse, cf. STEIN, I, 205 s. : «Des pourparlers avec le roi Sapor III (383-388), fils de Sapor II, prirent une tournure favorable et aboutirent à la conclusion d'un traité de paix et d'amitié, en vertu duquel l'Arménie fut partagée entre deux rois de la maison des Arsacides, qui n'étaient que des fantoches, de telle sorte que les quatre cinquièmes environ du pays tombèrent sous la suzeraineté perse et les districts confinant à l'Empire romain sous la suzetaineté romaine (probablement en 387)». Dans cette Arménie perse, il y eut, sous Justin II, recrudescence de la propagande mazdéenne (STURM, 987), d'où révolte, le gouverneur perse fut tué (571). Les rebelles firent appel à Justin, les chefs et d'autres Arméniens chrétiens fuirent à Constantinople, Justin promit de ne pas les livrer à Chosroès I. Il s'ensuivit en 572 une expédition des Romains en Persarménie sous le commandement de Justinianos (cf. STEIN *ap.* P.W., X, 1310-1313), petit-neveu de Justinien. Victoire des Romains près de Mélitène, les Romains s'avancent en Atropatène jusqu'à la mer Caspienne (575/6). Négociations de paix avec Chosroès I, qui réclame le retour aux Perses de la Persarménie en échange de Dara. Cependant, Justin ayant refusé de rendre les Arméniens chrétiens réfugiés à Byzance, la guerre reprend, défaite des Romains, la Persarménie retombe sous le joug perse. Justinianus demeura *magister militum per Orientem* jusqu'en 577, date à laquelle il fut remplacé par le futur empereur Maurice (STEIN *ap.* P.W., *l.c.*, 1312).

quand Philippe, successeur de Gordien, l'eut livrée à Sapor, l'Arménie dite Mineure fut gouvernée par les Romains, tout le reste de l'Arménie par les Perses (22) —avaient embrassé la foi des Chrétiens, et qu'ils subissaient des persécutions de la part des Perses, surtout en ce qui regardait leur religion, ils envoyaient en secret des ambassades à Justin, suppliant de devenir sujets des Romains, pour pouvoir en toute sécurité rendre leur culte à Dieu, sans que nul ne les en empêchât. Justin agréa leur supplique : après que certaines conventions émanant de l'Empereur eurent été mises par écrit et confirmées par de terribles serments, les Arméniens égorgent leurs gouverneurs perses et se rallient en masse à l'Empire romain avec les voisins qu'ils s'étaient associés, tant de la même nation qu'étrangers, sous le commandement de Vardan, qui l'emportait chez eux par la race, la dignité et l'expérience de la guerre (23). Alors donc que Chosroès faisait des reproches à Justin à ce sujet, l'empereur renvoya ses ambassadeurs, disant que la paix avait pris fin et qu'il n'était pas possible à des Chrétiens de rejeter des Chrétiens qui, en temps de guerre, s'étaient réfugiés chez eux. Telle fut sa réponse. Cependant il ne se préparait pas à la guerre, mais restait enchaîné à son habituelle vie de luxe, tenant toutes choses comme moins importantes que ses plaisirs.

8. Justin envoya, comme *magister militum per Orientem*, Marcien, qui était son parent (24), mais sans lui avoir donné d'armée propre à combattre ni le reste de l'équipement nécessaire à la guerre. Et Mar-

(22) Il n'est pas question d'un tel partage sous Philippe l'Arabe. Dans la paix de Philippe avec les Perses (244), l'Arménie reste en principe protectorat romain, cf. STEIN *ap.* P.W., X, 759 : «Nur insofern dürften die Römer ... eine Einbusse erlitten haben, als die Abhangigkeit des Lehenskönigs von Grossarmenien nach dem Frieden wohl nur eine nominelle war».

(23) Cf. ENSSLIN, *s.v.* Wardan 5, P.W., VIII, A 1. De la famille des Mamikoniens, petit-fils d'un Vardan qui avait été déjà «Marzban» des Arméniens de 511 à 515. Ce deuxième Vardan participa à la récolte de 571-572 et soutint la guerre contre les Perses sans remporter grand succès.

(24) Cf. ENSSLIN, *s.v.* Marcianus 43, P.W., XIV, 1531. Neveu de Justinien. Envoyé contre les Numides en 563 en Afrique, où il obtient la paix. Chargé de l'expédition contre les Perses en 572, assiège vainement Nisibe (cf. ch. IX), puis, après un léger succès, revient à Pâques (9 avril) 573 à Dara. Reprend le siège de Nisibe et, comme celui-ci traîne en longueur, est rappelé par Justin qui le remplace par Acace. À la nouvelle de ce remplacement, l'armée se débande et les Perses s'avancent jusqu'à Antioche (ch. IX).

cien, malgré le risque d'un péril évident et d'un renversement de toute la situation, alla occuper la Mésopotamie, traînant après lui un tout petit nombre de soldats, mal armés de surcroît ; il avait avec lui aussi quelques hommes propres à creuser la terre et conducteurs de bœufs, qu'il avait enlevés de force aux provinces qui fournissaient des recrues. Il y eut, près de Nisibe, quelques escarmouches | (p. 204) avec les Perses, alors que ceux-ci n'avaient pas encore achevé leurs préparatifs. Après un léger avantage, Marcien assiégea la ville : les Perses n'avaient même pas jugé bon d'en fermer les portes, mais se moquaient même, et dans les termes les plus outrageants, de l'armée romaine.

Il se produisit toutes sortes de prodiges, qui annonçaient les malheurs à venir. Oui, et même, au début de la guerre, nous avons vu un veau nouveau-né, dont le cou portait deux têtes (25).

9. Quand Chosroès se fut suffisamment préparé à la guerre, il fit progresser son général Adramaan jusqu'à un certain lieu et, lui ayant fait passer l'Euphrate à un endroit qui relevait encore des Perses, il l'envoya envahir l'empire romain par Circésium (26). Circésium est une forteresse de la plus grande utilité pour les Romains, située aux confins extrêmes de l'Empire : elle est fortifiée non seulement par des remparts qui s'élèvent à une hauteur infinie, mais aussi parce que les fleuves Euphrate et Khabour encerclent la ville et en font comme une île. Chosroès lui-même, cependant, avec les troupes qui le suivaient, traversa le Tigre et se porta vers Nisibe (27). Les Romains

(25) Évagre, étant né en 536, avait en 572 trente-six ans.

(26) Circésium, ville frontière sur l'Euphrate, à la jonction de ce fleuve et du Khabour, cf. WEISSBACH *ap.* P.W., XI, 505-507. Fondée et fortifiée par Dioclétien, nouvellement fortifiée par Justinien. «Dans l'expédition de 573, Chosroès I envoya son général Adarmaanès avec 6.000 hommes depuis Ambaron, à cinq jours de marche en aval sur l'Euphrate. Ce général n'hésita pas à traverser l'Euphrate près de Circésium et de là s'en alla dévaster les provinces orientales de l'Empire». — Le nom du général varie selon les lieux dans Évagre et selon les auteurs : Adramaan ici, ailleurs Adarmaanès, chez d'autres Adormaanès ou Ardamanès. De façon générale, sur la guerre perse sous Justin II (572-578), cf. P. GOUBERT, *Byzance avant l'Islam*, I (Paris, 1951), III 2, 68-79. Sur la bataille de Mélitène (575), *ibid.*, 70 s. Sur les négociations qui suivirent et l'armistice qui dura de 575 à 577/8, *ibid.*, 71 s.

(27) Sur cette ville frontière des Romains dans la Mésopotamie du Nord, à 200 km au N.-O. de Mossoul, cf. STURM *ap.* P.W., XVII, 714-757. Prise et reprise tour

ignorèrent longtemps ce qui se passait, au point que Justin, persuadé par une rumeur selon laquelle Chosroès était mort ou près du dernier soupir, s'irritait de la lenteur du siège de Nisibe, et qu'il envoya des émissaires pour presser Marcien et lui rapporter au plus tôt les clefs de la ville. Comme pourtant l'affaire ne progressait nullement, mais que bien plutôt Marcien se couvrait d'une grande honte, du fait qu'il cherchait l'impossible en s'attaquant à une ville si importante et si bien fortifiée, avec une armée de si peu de valeur, la nouvelle en parvint d'abord à Grégoire, l'évêque de Théoupolis. L'évêque de Nisibe était, en effet, un très grand | (p. 205) ami de Grégoire, dont il avait reçu des dons considérables, et au surplus il souffrait avec peine les violences que les Chrétiens avaient toujours subies de la part des Perses, et, désirant ardemment que sa ville fût sujette des Romains, il fournissait à Grégoire des renseignements sur tout ce qui se passait hors des limites de sa ville [28], lui faisant connaître chaque chose en son temps. Ces nouvelles, Grégoire les transmit aussitôt à Justin, lui annonçant que l'invasion par Chosroès était imminente.

Justin pourtant, se vautrant dans ses plaisirs accoutumés, ne prêtait nulle attention à ces lettres, ne consentait même pas à y ajouter foi, ne croyant que ce qu'il désirait. C'est, en effet, une conséquence naturelle, chez les hommes dissolus, d'être à la fois lâches et présomptueux quant à l'issue des événements, mais de rester incrédules, si cette issue est contraire à ce qu'ils désiraient. Dans sa réponse donc à Grégoire, Justin repousse entièrement ces nouvelles, comme n'étant absolument pas vraies, ajoutant que, même si elles étaient vraies, les Perses n'arriveraient pas à Nisibe avant la prise de la ville ou que, s'ils y arrivaient, ils auraient été déjà défaits et se seraient retirés [29]. Il envoie,

à tour, la ville appartient aux Perses depuis le traité de 363 entre Jovien et Sapor (cf. STEIN, I, 171). Néanmoins elle était un important centre de commerce où les marchands des deux empires pouvaient se rencontrer (cf. STEIN, II, 519 s. ; STURM, *l.c.*, 751, 754). Nisibe était également l'une des capitales du christianisme en Perse avec rang de métropole (STURM, 755) et elle possédait, depuis la fermeture de l'école d'Édesse par l'empereur Zénon en 489, une importante École de théologie, cf. J. LABOURT, *Le Christianisme dans l'Empire Perse* (Paris, 1904), 291-301.

(28) *ἐν τῇ ὑπεροπίᾳ* 205.5, c'est-à-dire ici, je suppose, chez l'ennemi, comme traduit VALOIS : «*quaecunque in hostico fiebant*». De même *infra* : *ἐν τῇ ὑπεροπίᾳ* 205.24, *κατὰ τῆς ὑπεροπίας* 215.17.

(29) *Scil.* à l'arrivée de Marcien, dont il est question aussitôt après. *Sic* si l'on garde *ἀπαλλαξάντων* 205.17 : *ἀπαλλαξόντων* ci. CHRISTOPHORSON.

d'autre part, auprès de Marcien un homme détestable et violent, Acace, en lui donnant ordre, même si Marcien avait réussi à mettre un pied dans Nisibe, de lui retirer son commandement. C'est ce qu'Acace fit exactement, et cette obéissance aux ordres de l'Empereur ne fut pas profitable à l'État. Une fois arrivé, en effet, au camp, il prive Marcien de son commandement en l'exilant, sans en avoir rien dit à l'armée. Mais quand, la nuit passée, les centurions et les chefs de corps eurent appris la déposition de leur général, la masse des troupes refusa d'aller plus avant (30). Les hommes se retirèrent et fuirent en se dispersant, abandonnant ce siège qui les couvrait de ridicule.

Quant à Adarmaanès, qui avait avec lui une armée considérable de Perses et de Barbares Scénites, lorsqu'il eut passé le long de Circésium (204.10-13), il se mit à dévaster de diverses manières l'empire | (p. 206) romain par des incendies et des massacres, sans garder nulle mesure en ses desseins et ses actes. Il s'empara de maintes forteresses et bourgades sans que nul ne lui résistât, d'abord parce qu'il n'y avait plus de chef, ensuite parce que, les soldats ayant été enfermés par Chosroès à Dara, on pouvait se livrer librement aux pillages et aux incursions. Adarmaanès fit avancer ses troupes jusqu'à Théoupolis, mais ne s'en approcha pas lui-même. Cependant, contre toute espérance, ces troupes furent repoussées, bien qu'il ne fût resté dans la ville qu'un très petit nombre d'habitants et que l'évêque eût fui emportant secrètement les trésors sacrés, parce que la plupart des remparts s'étaient écroulés, et que la populace s'était soulevée dans le désir de faire une révolution, comme il arrive d'ordinaire et principalement en de telles circonstances ; ces séditieux d'ailleurs avaient fini par fuir eux-mêmes, laissant la ville vide, sans que rien absolument n'eût été conçu en vue d'un plan de défense ou d'une contre-attaque.

10. Comme donc il avait échoué dans son dessein, Adarmaanès, après avoir incendié la ville anciennement nommée Héracléia, puis Gaggaliké (31), s'empara d'Apamée (32), fondation de Séleucus Ni-

(30) *πρόσω μὲν οὐ παρῆεσαν τὸ πλῆθος* 205.26. Je prends *τὸ πλῆθος* comme sujet, KÜHNER-GERTH, I, 53, 2. Cf. le pluriel suivant *ὑποχωρήσαντες κτλ.*, où il s'agit manifestement des soldats.

(31) Ou Gagaliké, cf. BEER, *s.v.* Herakleia 21, P.W., VIII, 434. En Cyrrhestique, à l'est d'Antioche, sur la route d'Apamée à Dara.

(32) Ville fameuse sur l'Oronte, fondée par Séleucus I Nicator (c. 358-280) et

cator, qui jadis avait été heureuse et populeuse, mais, avec le temps, avait grandement dépéri. Bien qu'il eût pris la ville moyennant certaines conventions — les habitants n'avaient même pas pu se défendre, vu que les remparts s'étaient écroulés de vieillesse —, il la brûla tout entière et, ayant tout pillé malgré les conventions, il partit, emmenant captifs les habitants de la ville et ceux des terres avoisinantes. Avec eux, il avait capturé aussi l'évêque de la ville et son gouverneur. Il se livra encore, durant son retour, à toutes sortes d'atrocités, sans que nul ne l'en empêchât ou lui fît le moindre obstacle, sauf une très petite troupe envoyée par Justin sous les ordres de Magnus, qui d'abord avait présidé à la *mensa argentaria* à Constantinople, puis avait reçu de Justin la charge de curateur | (p. 207) d'une des maisons impériales ([33]). Mais cette troupe elle-même s'enfuit en désordre ; peu s'en fallut qu'elle n'eût été capturée par les Perses.

Cette mission terminée, Adaarmanès rejoignit Chosroès, qui n'avait pas encore pris la ville (de Dara) ([34]). Il ajoute ses forces à celles de Chosroès, leur conférant ainsi un grand poids, car toutes ensemble elles donnaient courage aux Perses et remplissaient l'ennemi de terreur. Il trouva la ville entièrement bloquée : on avait construit un vaste remblai tout près des murs, les hélépoles étaient en place, et il y avait surtout des catapultes — ce qu'on nomme habituellement lithoboles — qui, d'une position dominante, jetaient des pierres dans la ville. Avec tous ces moyens, Chosroès s'empara de la ville dans la saison d'hiver : elle avait pour gouverneur Jean, fils de Timostrate, qui n'avait pris aucun soin de sa défense, ou même l'avait livrée : des bruits courent en l'un et l'autre sens. Chosroès avait mené le siège de la ville durant cinq mois et plus, sans que personne la défendît. Après qu'il en eut fait sortir tous les habitants, une foule immense, et que, de cette foule, il eut fait misérablement périr les uns, et emmené en capti-

dénommée Apamée en l'honneur de sa femme. Lors du recensement sous Auguste, elle comptait 117.000 habitants. Cf. BENZINGER *ap.* P.W., I, 2663 s.

(33) Autrement dit Magnus avait présidé au bureau de la banque à Constantinople, puis avait passé directement au service de Justin comme *curator domus divinae*, cf. STEIN, II, 423 et *supra*, p. 415, n. 5.

(34) Fondation d'Anastase, cf. *supra*, 136.8 ss. et p. 348, n. 115. Voir aussi FRAENKEL *ap.* P.W., IV, 2150. La ville avait été refortifiée par Justinien. Elle fut prise en 573.

vité le plus grand nombre, il mit une garde dans la ville, car elle lui était commode ; puis il se retira lui-même en son pays (35).

11. Quand Justin eut appris cette nouvelle, il ne put, précipité du haut d'un orgueil si démesuré, rien concevoir de sain ni de raisonnable, ni supporter l'accident avec modération, mais versa dans une crise de transports et de démence, sans plus rien comprendre de ce qui se passait. C'est Tibère qui désormais gouverna l'État, un Thrace d'origine, qui tenait le premier rang près de Justin. Celui-ci l'avait envoyé naguère contre les Avares, après avoir rassemblé une grande armée. Mais il s'en était fallu de peu qu'il n'eût été pris, ses soldats n'ayant même pas pu soutenir la vue des Barbares, [comme il serait arrivé] si la Providence divine ne l'eût paradoxalement sauvé et conservé pour l'Empire romain, lequel, par les entreprises déraisonnables de Justin, avait risqué de s'écrouler avec tout l'ensemble de la chose publique, et de tomber d'un si haut faîte de puissance entre les mains des Barbares.

12. Tibère prit donc une mesure opportune et | (p. 208) accordée aux circonstances, qui corrigea toute la faute de Justin. On envoie à Chosroès Trajan (36), un membre avisé du Sénat, honoré de tous pour son âge et son intelligence des affaires : il ne devait pas remplir ses fonctions d'ambassadeur au nom du trône impérial, ni non plus au nom de l'État, mais devait poursuivre les négociations uniquement au nom de Sophie. Celle-ci avait écrit elle-même à Chosroès, se lamentant sur l'infortune de son époux et le manque de chef dans l'État, ajoutant qu'il ne fallait pas s'attaquer à une femme privée d'un mari, à un empereur alité, à un État vide de forces ; elle disait que Chosroès lui-même, au cours d'une maladie, non seulement avait obtenu les mêmes bons offices de la part des Romains, mais encore qu'il lui avait été envoyé de l'Empire les meilleurs médecins, qui l'avaient guéri de sa maladie. Chosroès se laissa persuader ; et alors qu'il devait, sous

(35) *πρὸς τὰ οἰκεῖα ἀπεχώρησεν ἤθη* 207.19. Même sens que *ἤθη* que plus haut, 167.26 : *κατὰ τὰ Βανδίλων ἤγαγεν ἤθη.*

(36) Cf. Enßlin, *s.v.* Traianus 5, P.W., VI A, 2090. Patrice et *quaestor sacri palatii*, envoyé en ambassade en 574/5. — Sophie, nommée plus loin (208.6), est l'épouse de Justin II.

peu, envahir l'Empire, il fit une trêve de trois ans dans les parties orientales, sous réserve que l'Arménie resterait dans la même situation (37), en sorte que Chosroès pourrait y faire la guerre, sans que nul des Romains ne causât de trouble dans l'Orient.

Alors que ce traité avait été conclu dans la *pars Orientis*, Sirmium fut prise par les Avares : elle avait été récemment au pouvoir des Gépides, puis livrée par eux à Justin (38).

13. En ce temps-là (575), à l'instigation de Sophie, Justin proclama Tibère César, et, lors de cette proclamation, il fit une déclaration qui surpasse tout ce qu'ont rapporté les historiens d'autrefois et que rapportent ceux d'aujourd'hui, Dieu, en sa bonté, lui ayant donné un temps de rémission pour confesser ses fautes et suggérer les meilleurs conseils pour le bien de l'État. Quand, en effet, eurent été rassemblés dans l'atrium du palais, où, selon une vieille coutume, s'accomplit cette cérémonie, et le patriarche Jean, dont j'ai fait mention plus haut (189.31, 190.11), et les gens de sa suite et les personnages constitués en dignité et les officiers du palais, Justin, revêtant Tibère de la tunique impériale et de la chlamyde de pourpre, prononça devant tous ces paroles : «Que ne t'induisent pas en erreur | (p. 209) la pompe de cette robe, ni l'éclat mensonger de ce spectacle : c'est pour avoir été entraîné par eux, à mon insu, que me voici aujourd'hui passible des pires supplices. Corrige mes fautes, en gouvernant l'État avec toute espèce de bienfaisance.» Puis, lui montrant les officiers du palais, il lui recommanda de ne pas se confier le moins du monde en eux, ajoutant : «Ce sont eux qui m'ont conduit au point où tu me vois», et disant encore d'autres choses qui frappèrent tout le monde de stupeur et firent couler des flots de larmes.

Tibère était très grand de taille et si exceptionellement beau qu'on n'eût pu lui comparer personne d'autre, non seulement parmi les empereurs, mais même parmi tous les hommes : en sorte que, de prime abord, son aspect extérieur le rendait digne du pouvoir suprême. Mais

(37) *Scil.* ne serait pas inclue dans la trêve.

(38) Cf. TOMASCHEK *ap.* P.W., II, 2265.19 ss. : «Dans les dernières années de Justin II, 575 et 576, les Avares commencèrent à troubler aussi l'Empire d'Orient : à plusieurs reprises ils réclamèrent à Tibère (578-582) la ville de Sirmium et une augmentation du tribut annuel payé par l'Empire».

aussi son âme était douce et bienveillante : il accueillait cordialement tout un chacun dès le premier regard, tenant pour richesse de secourir tout le monde avec libéralité, non seulement pour le besoin, mais même pour le superflu. Il n'examinait pas, en effet, ce que les nécessiteux devaient recevoir, mais ce qu'il convient à l'Empereur romain de donner ; et il regardait comme illégitime l'or qui aurait coûté des larmes aux contribuables. Aussi leur fit-il remise d'une année entière sur la perception de l'impôt, et, quant aux propriétés qui avaient été ravagées par Adramaan, il les libéra de toute imposition, non seulement en proportion du dommage, mais bien au-delà. Il déchargea aussi les magistrats des présents iniques qu'on faisait aux empereurs, par lesquels, récemment encore, les empereurs vendaient le gouvernement sur leurs sujets (39). Il écrivit même des constitutions sur ce point, ayant ainsi assuré l'avenir.

14. Usant donc comme il se devait de ces richesses injustement amassées, Tibère se mit à préparer la guerre. Il rassembla une si forte armée formée des hommes les plus courageux, ayant recruté ses soldats par rang de mérite, parmi les peuples d'au-delà des Alpes, ceux qui avoisinent le Rhin, et aussi les peuples en-deçà des Alpes, parmi les Massagètes et les autres races Scythes, et ceux de la Pannonie, ainsi que les Mésiens, les Illyriens, les Isauriens, qu'il se constitua | (p. 210) des compagnies de près de 150.000 excellents cavaliers et repoussa ainsi Chosroès. Celui-ci, après la prise de Dara, s'était élancé aussitôt, au cours de l'été, vers l'Arménie, et il poussait de là des pointes vers Césarée, qui est la capitale de la Cappadoce et la métropole des villes de cette province. Il avait tant de mépris pour l'Empire romain que, comme le César lui avait envoyé des ambassadeurs, il ne daigna même pas les introduire auprès de lui, mais il leur enjoignit de le suivre jusqu'à Césarée : c'est là, disait-il, qu'il examinerait leurs propositions.

Cependant, quand il eut vu l'armée romaine qui lui faisait face — elle était commandée par Justinien (40), le frère du Justin misé-

(39) *τοὺς ὑπηκόους ἐπίπρασκον* 209.24. Cf. *supra*, 179.18 ss. et note *ad loc.* Il s'agit de la vénalité des charges.

(40) Sur ce Justinien, frère cadet du Justin mentionné V, 2, cf. STEIN *ap.* P.W., X, 1310-1313. Fils de Germanus et de Passara, petit-neveu de Justinien I, né vers 525. En 572, avec le titre de *magister militum per Armeniam*, soutient la révolte de

rablement assassiné par Justin II —, armée de pied en cap, et les trompettes qui sonnaient la charge, et les étendards levés pour le combat, et le soldat avide de carnage et respirant la fureur tout en se maintenant dans le meilleur ordre, et une cavalerie si nombreuse et si forte que jamais aucun empereur n'en imagina de pareille, pris d'une frayeur sacrée, il poussa un profond gémissement devant un événement si inattendu et si imprévu et ne voulut pas engager le combat. Comme il différait ainsi, hésitait, perdait l'occasion et esquivait la bataille, Kours, un Scythe, qui commandait l'aile droite, fond sur lui. Les Perses de la suite de Chosroès ne purent soutenir l'attaque et, comme ils avaient abandonné très manifestement leurs rangs, Kours fit un grand carnage des ennemis. Puis il fondit sur l'arrière-garde, où Chosroès et toute l'armée avait ses bagages. Il s'empara en totalité du trésor royal et, de plus, de tout le bagage, à la vue même de Chosroès qui prenait patience, estimant qu'il valait mieux le supporter que de voir Kours faire irruption sur lui-même.

Kours donc, s'étant saisi avec sa suite | (p. 211) d'énormes richesses et d'un grand butin, emmenant avec lui les bêtes de somme et leur chargement, dans lequel se trouvait aussi le feu sacré de Chosroès, qui était pour lui un dieu, poursuivit l'armée perse en chantant le péan. Puis il revint à ses tentes, alors que ses compagnons, vers la vesprée, avaient déjà quitté leurs rangs, sans que ni Chosroès ni eux-mêmes eussent engagé le combat ; il n'y avait eu que quelques escarmouches, ou ce qui, de quelque façon, s'était produit de combats singuliers entre soldats de l'un et l'autre camp, comme il arrive en pareil cas.

Cependant, la nuit suivante, Chosroès fit allumer beaucoup de feux et se prépara à une bataille nocturne. Comme les Romains s'étaient divisés en deux camps, il fond, à une heure indue de la nuit, sur le camp placé au nord. Ces soldats ayant cédé sous ce coup soudain et

la Persarménie contre les Perses. En 575, avec le titre de *magister militum per Orientem*, commande la forte armée réunie par le César Tibère et se rend en Mésopotamie. Remporte un succès diplomatique lors des négociations de Sergiopolis, en se conciliant le roi des Arabes, Moundar. Ne peut empêcher Chosroès d'envahir la Cappadoce, mais bataille avec lui près de Mélitène, en suite de quoi, dans l'hiver 575/6, il pousse son armée jusqu'à la mer Caspienne. Est vaincu ensuite, en Arménie, par l'armée perse (576), et est par suite, en 577, rappelé par Tibère qui le remplace par Maurice.

inattendu, Chosroès attaque la ville voisine de Mélitène (41), qui était sans garde et vide d'habitants. Il l'incendia entièrement, puis se prépara à traverser l'Euphrate. Mais comme l'armée romaine, de nouveau rassemblée, le poursuivait, il craignit pour son salut et, étant monté sur un éléphant, passa le fleuve ; quant à ceux qui le suivaient, le plus grand nombre périt dans le fleuve. Quand il eut appris cette noyade, Chosroès se retira.

Après avoir donc subi ce châtiment extrême pour une telle violation du traité conclu avec les Romains (42), Chosroès, avec les troupes qui restaient, gagna l'Orient, où il se montra fidèle à la trêve, pour éviter qu'on ne l'attaquât. Justinien, lui, ayant pénétré avec toute son armée sur le territoire des Perses, y passa toute la saison d'hiver (475/6), sans que absolument personne ne le troublât. Il revint au solstice d'été (juin 576), sans avoir rien perdu de son armée, et avec grande félicité et gloire séjourna durant l'été dans ces confins.

15. Cependant un chagrin immense s'était emparé de Chosroès, et le priva misérablement de la vie alors qu'il était troublé d'inquiétude, ne sachant que faire et submergé par le flux et le reflux de sa tristesse. Il avait érigé un mémorial immortel de sa fuite dans la loi qu'il avait écrite que désormais | (p. 212) le roi des Perses n'entreprendrait plus d'expédition contre les Romains. Hormisdas, son fils, régna (579), mais il faut que je le laisse, car la suite du récit me réclame, et elle attend que je poursuive mon discours.

(41) Cf. RUGE *ap.* P.W., XV, 548 s. En Cappadoce (officiellement Arménie Seconde) au nord de l'Euphrate, aujourd'hui Malatya (*Guide Bleu Turquie*, 488-490). Bien que pourvue de forts remparts par Justinien, la ville, comme on voit ici, ne se défendit pas lors de cette attaque de Chosroès en 575. Mélitène était la 11e métropole de l'Empire (H. G. BECK, *Kirche und theologische Literatur*, *cit.*, 167), elle avait été représentée au Concile de Constantinople (381) par l'évêque Otérius, à celui d'Éphèse (431) par l'évêque Acace (*supra*, 9.18), à celui de Chalcédoine (451) par l'évêque Constantin.

(42) *τῆς εἰς Ῥωμαίους τοσαύτης παροινίας* 211.23. On se rappelle (cf. ch. XII) que Tibère et Sophie avaient obtenu, en 574/5, une trêve de trois ans, à laquelle il est fait d'ailleurs allusion plus loin 211.24. — Ou encore *παροινίας* = «violences qu'il avait commises contre les Romains».

16. Jean, dit Catelin, étant mort (43), Bonose prit le gouvernail de l'évêché de Rome, après lui un autre Jean, et ensuite Pélage. L'évêque de la capitale, après Jean (189.31), fut son prédécesseur Eutychius (44). Après Apollinaire, Jean reçut en charge le trône d'Alexandrie ; après lui, Eulogius (45). Sur le siège de Jérusalem, après Macaire, monta Jean, qui s'était exercé à la vie ascétique dans le monastère dit des Acœmètes (46). Durant ce temps, il n'y eut aucune révolution dans la situation de l'Église.

17. À Théoupolis et dans sa voisine Daphné, alors que Tibère gouvernait l'Empire pour la troisième année comme César (577), il se produisit un terrible tremblement de terre, qui sévit avec le plus de violence en plein milieu du jour. Daphné tout entière fut la victime du séisme. À Théoupolis, les bâtiments publics et privés s'entr'ouvrirent jusqu'à la terre, mais ne s'écroulèrent pas sur le sol (47). Il y eut encore d'autres événements très mémorables et à Théoupolis même et dans la capitale, qui troublèrent fortement ces deux villes et les jetèrent en de grands tumultes (48). Ils tiraient leur origine du zèle divin et eurent une conclusion digne de Dieu, comme je vais le raconter.

(43) Après la mort de Jean III (573), vacance de 10 mois et 21 jours ; puis Bonose (3 juin 574 - 30 juillet 578) ; puis Pélage II (30 nov. 578). Jean IV vient plus tard (639).

(44) Le patriarche Jean de Sirimis étant mort le 31 août 577 (DUCHESNE, *VIe s.*, 356), Tibère «rappela de son exil Eutychius, interné à Amasée du Pont depuis 565... Eutychius fut reçu en triomphe à Constantinople», BRÉHIER *ap.* FLICHE-MARTIN, IV, 488.

(45) Apollinaire, patriarche catholique d'Alexandrie de 551 à 570 ; puis Jean, de 570 à 581 ; puis Euloge, de 581 à 608. Cf. J. MASPÉRO, *op. cit.*, ch. VII et VIII.

(46) Célèbre monastère de Constantinople, fondé vers 400, ainsi nommé du fait que la psalmodie y était perpétuelle (*ἀκοίμηται*, «qui ne dorment pas»). Foyer de la résistance chalcédonienne au monophysisme.

(47) Dans son style bizarre, où il cherche toujours à ne pas parler comme tout le monde, Évagre dit : «ne s'agenouillèrent pas sur le sol», *οὐ μὴν ἐς ἔδαφος γόνυ κλινασῶν* 212.20. Sur ce séisme, cf. DOWNEY, 562.

(48) Encore une expression bizarre, *ἐς μεγίστους ἀνεβάκχευσε θορύβους* 212.23. Au surplus ce qui va suivre (ch. XVIII) n'est pas grand' chose : l'accusation pour sorcellerie d'un certain Anatolius à Antioche et son supplice à Constantinople. Mais Évagre s'intéresse toujours à ce qui se passe à Antioche : l'évêque Grégoire a été mêlé à l'affaire, il y a eu un miracle de la Vierge dans la prison et deux personnes ont eu des songes annonciateurs (214.16-20). Ce sont là des *μέγιστα*. Sur ces événements, cf. DOWNEY, 563 s., qui note que le fait est intéressant comme témoignage de la persistance du paganisme à Antioche encore à la fin du VIe siècle.

18. Un certain Anatolius, qui avait été un homme du commun et de ceux qui sont rivés à leur établi, puis qui s'était insinué, je ne sais comment, dans des magistratures et d'autres offices, vivait à Théoupolis, où il administrait les affaires qu'il avait en mains. Il en résulta qu'il devint très lié avec Grégoire, l'évêque de la ville. Il le fréquentait souvent, l'entretenant de ses affaires, | (p. 213) tout en ambitionnant de s'assurer une plus grande autorité du fait de son assiduité auprès de lui. On le surprit un jour à sacrifier aux dieux. Appelé à s'expliquer sur ce geste, il fut convaincu d'être couvert d'impureté païenne, sorcier, engagé en toutes sortes de crimes. Il corrompit pourtant à prix d'argent le comte d'Orient, et peu s'en fallut qu'il ne fût relâché avec ses compagnons — il avait, en effet, des complices du même genre que lui, qui avaient été pris avec lui —, si le peuple ne s'était soulevé et par un grand tumulte n'avait fait échouer ce dessein. On poussait aussi des clameurs contre l'évêque, en disant qu'il avait participé aux projets d'Anatolius : un démon agitateur et scélérat avait, en effet, persuadé certains que Grégoire s'était immiscé dans les sacrifices d'Anatolius. De là vint que Grégoire courut un extrême péril, car le peuple avait lancé contre lui de graves accusations. Le soupçon s'accrut à ce point que l'empereur Tibère voulut apprendre la vérité de la bouche même d'Anatolius. Il ordonne donc que lui et ses compagnons soient amenés au plus vite dans la capitale. À cette nouvelle, Anatolius, les mains liées dans le dos, accourut devant une image de la Mère de Dieu qui, dans la prison, était suspendue à un cordon, et il se donnait l'aspect de qui prie et supplie. Mais la Vierge se détourna avec horreur, et, le confondant comme un impur, un ennemi de Dieu, elle se détourna complètement, face au mur, miracle effrayant et à jamais mémorable. Comme ce miracle avait eu pour témoins non seulement tous les prisonniers, mais encore ceux qui avaient la garde d'Anatolius et de ses compagnons, il fut annoncé à tous. La Vierge apparut aussi en plein jour à quelques-uns des fidèles, les excitant contre ce maudit, accusant Anatolius d'avoir outragé son Fils.

Quand Anatolius eut été conduit à la capitale, et qu'il y eut subi les pires tortures, il ne trouva absolument plus rien à dire contre Grégoire, mais fut la cause là aussi, avec ses complices, de graves troubles et d'un soulèvement dans tout le peuple. Car, comme quelques-uns d'entre eux avaient été condamnés à l'exil, non pas pourtant à la mort, le peuple, enflammé d'une sorte de zèle divin, se mit à tout bouleverser, par un mouvement de fureur sauvage. Il se saisit de ceux qui

avaient été condamnés à l'exil, et, les ayant fait monter sur une barque, y mit | (p. 214) le feu et les brûla vivants : telle fut la sorte de condamnation que prononça le peuple. On criait aussi contre l'Empereur et Eutychius, patriarche de la ville, les accusant de trahir la foi. Les gens eussent même été jusqu'à massacrer Eutychius et les juges chargés de l'enquête — ils allaient çà et là de tous côtés pour les découvrir à force de recherches — si la Providence qui sauve toutes choses n'eût fait échapper ces juges aux recherches et n'eût apaisé peu à peu la fureur d'une si grande foule, sans qu'elle eût accompli aucun crime. Anatolius pourtant fut livré aux bêtes à l'amphithéâtre, et après qu'elles lui eurent déchiré le corps, on l'empala ; mais ce ne fut pas, même ainsi, la fin de son châtiment ici-bas : car, chose dont on n'a jamais encore rapporté l'équivalent, des loups emportèrent son corps impur, et le dévorèrent.

L'un des nôtres, avant que ces choses n'arrivassent, dit qu'il avait vu en songe comment le peuple avait ainsi condamné Anatolius et ses compagnons. Et un officier important parmi les curateurs des maisons impériales, qui avait pris très fortement la défense d'Anatolius, affirma avoir vu la Mère de Dieu, qui lui avait dit : «Jusques à quand défendras-tu Anatolius, qui nous a si fort outragés, mon Fils et moi?» Telle fut la fin de cette histoire.

19. Comme Justinien (210.12, 211.25) n'était plus aussi heureux dans ses opérations contre les Barbares, Tibère mit fin à son commandement (577), alors qu'il avait déjà ceint la couronne, Justin étant mort (49). Tibère nomme comme *magister militum per Orientem* Maurice, qui, par la race et le nom, sortait de la Vieille Rome, mais qui, par ses parents immédiats, réclamait pour patrie (50) Arabissos, ville de Cappadoce. C'était un homme prudent et avisé, extrêmement exact en toutes choses et non sujet à l'agitation. Par le genre de vie et les mœurs il était constant et scrupuleux, maître de son appétit, n'usant que des viandes nécessaires et communes, maître aussi de

(49) Erreur, comme le marque STEIN *ap.* P.W., X, 1312.54. Justin n'est mort qu'en 578 (5 octobre).

(50) Je traduis littéralement l'expression, de nouveau alambiquée, *Ἀραβισσὸν πατρίδα ἐπιγραφόμενον* 214.27. Sur Maurice, cf. ENSSLIN, *s.v. ap.* P.W., XIV, 2387-2393 [ci-après ENSSLIN].

toutes les autres voluptés dont se glorifie la vie des dissolus. Il ne donnait pas facilement audience à tout venant, ni ne prêtait indifféremment l'oreille aux discours qu'on lui adressait, car il savait que, dans le premier cas, cela conduit à ce qu'on vous méprise, dans le second, cela engage aux flatteries. Ce n'est donc | (p. 215) que dans de rares occasions qu'il permettait qu'on s'approchât de lui, et cela au sujet d'affaires importantes ; pour les propos superflus, il se bouchait l'oreille, non avec de la cire comme dans le poème (*Od.* XII, 48), mais par calcul, estimant que c'était là la meilleure clé, qui lui ouvrait ou lui fermait l'ouïe d'une manière sûre dans les conversations. Quant à l'irréflexion, qui est mère de la témérité, et à la lâcheté, qui en (51) est à la fois lointaine et proche, il les avait si bien repoussées que, quand il prenait des risques, c'était par prudence, quand il hésitait, c'était par sécurité — car la valeur et la prudence étaient pour lui comme véhiculées par les circonstances (52) et tendaient les rênes vers ce que commanderait le besoin — et que (53) le relâchement et la tension de ses élans se faisaient selon un mouvement bien réglé et mesuré. Mais je traiterai de cela plus complètement dans la suite. Il faut réserver sa grandeur et ses mérites pour l'exposé de son règne ; il a fait mieux connaître l'homme en lui permettant, par le libre exercice du pouvoir, de produire à la lumière ce qu'il avait dans le cœur (54).

Ce Maurice donc entreprit ses expéditions au-delà des frontières de l'empire et enleva très opportunément aux Perses de nombreuses villes et forteresses, et fit une telle multitude de captifs que ces prisonniers pris comme au filet colonisèrent des îles entières et des villes et des territoires devenus déserts avec le temps, rendirent à nouveau fertiles des sols auparavant totalement désolés, que, de ces gens, furent constituées des armées nombreuses qui luttèrent très vaillamment et

(51) *Scil.* de l'irréflexion (*ἀμαθία*). Plus loin « proche » traduit *σύνθυρος* (215.7) qui est un mot nouveau.

(52) Encore une expression alambiquée dans ce portrait visiblement inspiré de la manière « thucydidéenne », *ἀνδρείας τε καὶ φρονήσεως τοῖς καιροῖς ὀχουμένων καὶ τὰς ἡνίας πρυτανευόντων πρὸς κτλ.* 215.8-10.

(53) Cette seconde proposition infinitive *καί τὴν ὕφεσιν καὶ ἐπίτασιν ... γίγνεσθαι* 215.10-12 dépend encore de *ὡς* (= *ὥστε*) 215.7 et correspond au premier infinitif *εἶναι* 215.8.

(54) *τῇ βασιλείᾳ ἣ ... διεσάφησε ... ἀναπτύξατα* 215.13-15.

courageusement contre d'autres peuplades barbares, et que, dans tout foyer, il y eut abondance de domestiques pour les occupations serviles, car les esclaves se vendaient pour un prix tout à fait modique (55).

20. Une bataille fut engagée contre les meilleurs chefs des Perses, Tamchosroès et Adarmaanès (56), qui avaient fait expédition avec une armée considérable. Comment elle le fut, ce qui se passa et de quelle manière, que d'autres le racontent, ou peut-être en sera-t-il traité par moi-même en un autre ouvrage, puisque le présent écrit se propose expressément | (p. 216) d'autres sujets. Quoi qu'il en soit, Tamchosroès tomba dans le combat, non pas en raison de la valeur de l'armée romaine, mais grâce à la seule piété et confiance en Dieu de son général (57). Adarmaanès, de son côté, prit la fuite à toute vitesse, après avoir éprouvé une défaite et perdu beaucoup de ses gens, et cela bien que Alamoundar (58), chef des Arabes Scénites, eût trahi et n'eût pas accepté de traverser l'Euphrate et de combattre avec Maurice contre les Arabes Scénites du parti opposé — ces Arabes ne peuvent, en effet, être (59) vaincus par d'autres que des Arabes à cause de la rapidité de leurs chevaux, et ils ne peuvent non plus être capturés si

(55) Maurice ayant été nommé *magister militum per Orientem* à la place de Justinianus vers 577/8, fit des expéditions en Arménie et prit tant de captifs que, grâce à eux, l'île de Chypre fut à nouveau remplie d'habitants, ENSSLIN, 2387.25-38. La bataille que mentionne le ch. XX eut lieu en 581 (ENSSLIN, 2387.42-44) près de Constantina (Téla d'Mauzalat, GOUBERT, *op. cit.*, 85) en Mésopotamie.

(56) Cf. *supra*, 424, n. 26.

(57) La piété de Maurice est particulièrement signalée dans la *Vie de Théodore de Sykéon*, ch. 54, cf. mon commentaire dans les *Subs. Hagiogr.* des Bollandistes, n° 48 (Bruxelles, 1970), II, 205 s. Là aussi une prédiction de Théodore au sujet de la future élection à l'Empire de Maurice (ici ch. XXI). Sur le lieu commun que représentent ces sortes de prédictions, *ibid.*, fin de la note.

(58) Sur Alamoundar, ou Moundhir, *supra*, ch. 4, nn. 30 et 31, et cf. HARTMANN, *s.v.* Alamundarus n° 2, P.W., I, 1281. Longtemps chef des Sarrasins. D'abord (sous Justinien) allié des Perses et ennemi des Romains (cf. *supra*, 162.25-27, 163.1 ss.), puis passe au camp des Romains, mais les trahit dans cette bataille de Constantina en 581, sous Tibère II. Dès lors relégué en Sicile avec femme et enfants, *infra*, l. VI, ch. II.

(59) Dans la parenthèse *ἀκαταγώνιστοι γὰρ τοῖς ἄλλοις ... προφθάνοντες* 216.9-12, *γάρ* explicite l'idée de la gravité de la trahison d'Alamoundar. Sans les Sarrasins de celui-ci, Maurice ne pouvait vaincre les Scénites alliés des Perses. *Τοῖς ἄλλοις* doit donc être traduit par «d'autres que des Arabes» (ainsi déjà COUSIN).

jamais on cherchait à les encercler, mais ils prennent les devants sur leurs ennemis en reculant — et bien que Théodoric, chef des Scythes, ne se fût pas même approché à portée de trait, mais eût fui avec les siens.

21. Des signes divins se produisirent, qui prophétisaient à Maurice qu'il serait Empereur. Par exemple, comme, tard dans la nuit, il brûlait de l'encens dans le sanctuaire de l'église de la sainte et très chaste Vierge Marie, Mère de Dieu, que les Théoupolitains nomment église de Justinien, le voile devant la Sainte Table parut être enflammé, si bien que Maurice fut saisi de stupeur et d'une crainte sainte et que cette vue le remplit d'effroi. Mais Grégoire, l'archevêque de la ville, qui se tenait auprès de lui, lui dit que c'était un signe venu de Dieu (60), et qu'il lui annonçait de très grandes et sublimes choses. Il eut aussi en Orient, pendant le jour, une apparition du Christ Dieu, qui lui demandait de prendre sa défense, ce qui signifiait ouvertement l'Empire (61) : de qui, en effet, le Christ eût-il réclamé cela, sinon d'un Empereur, et qui avait tant de piété envers lui? Ceux aussi qui l'ont mis au monde m'ont rapporté, alors que je les interrogeais à ce sujet, des faits bien dignes de mention (62). Son père me dit qu'au moment de la conception, il vit en songe qu'une très grande vigne avait jailli de son lit et qu'une quantité de grappes très belles y étaient suspendues. Quant à sa mère, elle me dit qu'à l'heure de la naissance, la terre avait exhalé les effluves | (p. 217) d'un parfum étrange et insolite ; elle dit aussi que souvent celle qu'on appelle l'Empouse (63) avait

(60) *θειασμοῦ τινος εἶναι τὸ χρῆμα* 216.23, littéralement «une chose divinement inspirée», *θειασμός τις*. Pour la périphrase avec *χρῆμα*, cp. *χρυσίου πάμπολυ χρῆμα = πάμπολυ χρυσίον* 140.3, *κειμηλίον πάμπολύ τι χρῆμα* 167.19, *πυρὸς μέγα τι χρῆμα σελαγίζοντος* 173.19 s., *ξύλων μέγα τι χρῆμα* 174.21. C'est une manie de l'époque, cp. *τὸ χρῆμα τῶν ἐπιστολῶν* pour *τὰς ἐπιστολάς* dans une lettre attribuée à Nicétas Magister *ap.* G. KARLSSON, *Idéologie et cérémonial dans l'épistolographie byzantine* (Uppsala, 1962), 27.3.

(61) L'empereur byzantin est par définition protecteur et défenseur de l'orthodoxie.

(62) *ἀξιόλογα δὲ καὶ ἱστορίας ἄξια* 216.28, pure redondance dans le goût des byzantins de formation rhétorique, cf., dans la lettre de Nicétas plus haut citée, *l.c.*, 27.3 : *τὸ χρῆμα τῶν ἐπιστολῶν ἡ φύσις ψυχαγωγίαν τινὰ καὶ παραμυθίαν ἐπὶ τοῖς ἀποῦσι τῶν φίλων ἐμηχανήσατο* et le commentaire de KARLSSON, *ad loc.*, p. 28 s.

(63) Équivalent du loup-garou ou du croque-mitaine chez les Anciens.

cherché à emporter le bébé comme pour le manger, mais qu'elle n'avait jamais réussi à lui nuire. De son côté, Syméon qui menait la vie de stylite près de Théoupolis, un homme très avancé dans les bonnes œuvres (64) et remarquable par la pratique de toutes les vertus inspirées de Dieu, par ses discours et ses actes, annonça l'empire pour Maurice. Mais je dirai ce qui est opportun sur Syméon dans le livre suivant.

22 (65). Maurice fut élevé à l'Empire alors que Tibère en était à son dernier soupir et qu'il lui eut donné comme Augousta sa fille (66), ainsi que, pour dot, le pouvoir suprême. Il avait régné peu de temps, mais il laissa un souvenir impérissable pour les bonnes œuvres qu'il accomplit : on ne peut même pas les compter. Outre cela, Tibère laissa à l'État le plus bel héritage en proclamant Maurice empereur : il avait fait aussi le partage de ses propres noms, en appelant Maurice Tibère et l'Augousta Constantina (67). Ce que firent Maurice et l'Augousta, avec l'aide de Dieu le livre suivant le montrera.

23. Maintenant, pour que les temps soient calculés en toute exactitude, il faut savoir que Justin le Jeune régna, d'abord seul douze ans

(64) *ἀνὴρ πρακτικώτατος* 217.5. LAMPE (*s.v. πρακτικός*, 5) signale l'emploi de *ἡ πρακτική* au sens de «active life of good works, almost = *ἄσκησις*». Cependant, comme Syméon le Jeune était fréquemment consulté sur des affaires humaines, on pourrait entendre *πρακτικώτατος* comme «très entendu dans les affaires de ce monde». En fait, il n'est pas question de Maurice dans la *Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune* (521-592) éditée, traduite et annotée par P. VAN DEN VEN (*Subs. Hagiogr.*, n° 32, 2 vol., Bruxelles, 1962 et 1970). C'est sur l'avènement de Justin II que Syméon fait une prédiction, ch. 202-207, de même sur la maladie de Justin et l'avènement de Tibère II, ch. 208-211. Néanmoins, comme Évagre était en relations intimes avec Syméon (cf. *ibid.*, ch. 233 et *infra*, l. VI, ch. XXIII), il a pu avoir sur celui-ci des renseignements que ne donne pas l'auteur de la *Vie* ancienne.

(65) Évagre passe ici sous silence le fait du rappel de Maurice à Constantinople en 582, à la fin du règne de Tibère II (578-582). Sur la guerre perse sous cet empereur, voir au surplus P. GOUBERT, *op. cit.*, III 3, 80-86.

(66) Maurice fut fait César le 5 août 582, et fut en même temps fiancé à Constantina, fille de Tibère. Il fut couronné comme Empereur (Augustus) le 13 août. Tibère mourut le 14 août, âgé de 43 ans, ENSSLIN, 2387.47-56.

(67) La désignation officielle de Tibère était *Τιβέριος Κωνσταντῖνος*, cf. *infra*, 240.34.

et trois mois et demi, ensuite avec Tibère trois ans et onze mois, en tout seize ans et neuf mois et demi ; Tibère, lui, régna seul quatre ans (68). En sorte que, depuis Romulus jusqu'à la proclamation de Maurice Tibère, on a la somme de ** (69), comme le montrent et les années précédentes et les années présentes.

24. Avec l'aide de Dieu, les événements aussi de l'histoire ecclésiastique sont en réserve pour nous en un corps facile à embrasser d'un coup d'œil grâce aux récits composés, jusqu'à Constantin, par Eusèbe de Pamphile, | (p. 218) de Constantin à Théodose le Jeune par Théodoret, Sozomène et Socrate, grâce enfin à ce qu'a raconté notre présent ouvrage. L'Histoire sainte très ancienne aussi en même temps que l'histoire profane, est conservée dans son enchaînement grâce à la diligence des historiens, Moïse en premier lieu, inaugurant la recherche et l'exposé historiques, comme il est clairement démontré par ceux qui ont rassemblé les faits en ces matières, et qui a écrit en toute vérité ce qui s'est passé depuis la création du monde, d'après ce qu'il apprit de Dieu en ses rencontres avec lui sur le Sinaï, et inauguré aussi la série de ceux qui, après lui, ouvrant la voie à notre religion, ont exposé les faits dans l'Écriture Sainte (70). Josèphe, d'autre part, a écrit aussi une ample Histoire, qui est utile à tous égards.

Quant à tous les événements, soit fabuleux, soit réels, qui se sont passés tandis que les Grecs et les anciens Barbares étaient en lutte soit entre eux, soit les uns contre les autres, ou encore tout ce qui s'est accompli d'autre depuis qu'on a rapporté qu'il y eut des hommes, tout cela a été écrit par Charax, Éphore, Théopompe (71) et d'autres histo-

(68) En *καθ' αὑτόν τε ἔτη τέσσαρα* 217.26, *τε* paraît impossible (omis par le *Patmiacus* 688 [P], sur lequel cf. BIDEZ-PARMENTIER, Intr. p. VI et VIII). La correction *γε* s'impose et c'est en tout cas ce qu'a lu VALOIS, qui a connu le *Laurentianus* (L), suivi par BIDEZ-PARMENTIER ; VALOIS donne *καθ' ἑαυτόν γε ἔτη τέσσαρα*.

(69) Lacune de 8 lettres environ.

(70) Avec *καὶ ὧν* 218.8 il faut sous-entendre *ἀρξάντων* pris à *Μώσεως μὲν γὰρ ἄρξαντος* de 218.4. A ces *ἄρξαντες μέν* de l'Histoire Sainte s'oppose le *Πολλὴν δὲ καὶ Ἰώσηπος* de 218.10. Dans la perspective des anciens exégètes, il est parfaitement exact de dire que les auteurs de la Bible «viennent en tête».

(71) Selon l'usage ancien, Évagre met en tête Charax, le plus récent des trois (entre Néron et le VIe siècle p.C.), auteur d' *Ἑλληνικά* en dix livres, d'une histoire romaine commençant au l. 12, d'une *syntaxis* pour l'empire, et de *Χρονικά*.

riens innombrables. Les événements concernant les Romains, événements qui embrassent toute l'histoire du monde, ou encore tout ce qui s'est accompli chez eux, soit dans leurs luttes intestines, soit dans leurs guerres contre d'autres peuples, tout cela a été exposé par Denys d'Halicarnasse, qui a étendu son récit depuis les peuplades nommées Aborigènes jusqu'à Pyrrhus l'Épirote ; à partir de Pyrrhus, cela a été exposé par Polybe de Mégalopolis, qui a poussé jusqu'à la prise de Carthage. — Ces mêmes faits d'ailleurs ont été très clairement distingués par Appien, qui a rassemblé tous les exploits des Romains dans un même corps d'ouvrage, bien que ces exploits aient eu lieu en des temps différents (72) —. Les événements qui suivent les récits de ces historiens ont été rapportés par Diodore de Sicile, à savoir ce qui va jusqu'à Jules César, et par Dion Cassius, qui a poussé son récit jusqu'à l'Antonin originaire d'Émèse (73). Ces mêmes faits ont été exposés par Hérodien, dont le récit va jusqu'à la mort de Maximin (74). D'après l'ouvrage de Nicostrate le Sophiste, de Trébizonde, on a l'exposé des faits depuis | (p. 219) Philippe, qui succéda à Gordien, jusqu'à Odénath de Palmyre et à la honteuse expédition de Valérien contre les Perses (75). Mais, sur ces faits, il y a aussi un très grand nombre d'ouvrages de Dexippe, qui, étant parti des temps fabuleux, a abouti au règne de Claude, le successeur de Gallien ; à quoi il a ajouté ce qui concerne les exploits des Carpes et d'autres peuplades barbares dans leurs guerres contre la Grèce, la Thrace et l'Ionie (76). Outre cela,

(72) L'ordonnance des *Ῥωμαϊκά* d'Appien (sous Trajan et Antonin le Pieux) est géographique ou ethnographique, en ce sens qu'il relate les diverses conquêtes des Romains sur tel ou tel peuple (Rome, Italiotes, Samnites, Celtes, Sicile et îles, Ibères, guerres contre Hannibal et Carthage, guerres de l'Illyricum et de Macédoine, guerres de Grèce et de Syrie, guerre contre Mithridate, guerres civiles, conquête de l'Égypte, campagnes contre les Daces et les Arabes sous Trajan ; devait suivre une *Παρθικὴ γραφή*, non réalisée). J'ai mis cette phrase entre tirets car l'*ἐκείνους* de *μετ' ἐκείνους* 218.26 désigne Denys d'Halicarnasse et Polybe, dont les récits ne vont que jusqu'à la prise de Carthage.

(73) Élagabal, dont le titre officiel est M. Aurelius Antoninus (218-222).

(74) *Scil.* Maximin I, de Thrace (235-238). Hérodien de Syrie (IIIe siècle p.C.) est l'auteur de *Τῆς μετὰ Μάρκον βασιλείας ἱστορίαι* en huit livres, allant de Marc Aurèle à la crise de 238 (assassinat de Maximin, court règne de Gordien I et II).

(75) Aucune mention de ce Nicostrate dans les 31 *Nikostratos* du P.W., XVII, 540-554, non plus que dans l'article *Trapezus*, RUGE *ap.* P.W., VI A, 2214-2221.

(76) Dexippe d'Athènes (fl. c. 253-276) composa une *Χρονικὴ ἱστορία* en douze

Eusèbe, ayant commencé à Octavien, Trajan et Marc, est allé jusqu'à la mort de Carus (77). Sur ces mêmes temps, il y a quelques écrits d'Arrien et d'Asinius Quadratus (78).

Sur les temps qui viennent ensuite, on a l'Histoire de Zosime, jusqu'aux empereurs Arcadius et Honorius. Ce qui s'est passé après ces empereurs a été recueilli par Priscus le Rhéteur et d'autres : tout cela d'ailleurs a été excellemment résumé par Eustathe d'Épiphanie en deux volumes, l'un allant jusqu'à la prise de Troie, l'autre jusqu'à la douzième année du règne d'Anastase. Les faits depuis Anastase jusqu'aux temps de Justinien ont été rapportés par Procope le Rhéteur. Ce qui suit, jusqu'à la fuite de Chosroès le Jeune chez les Romains et sa restauration sur son trône (79) — Maurice, en effet,

livres qui va jusqu'à 269/270 (Claude le Goth succéda à Gallien c. 268 et mourut à Sirmium en 270), plus une histoire des Diadoques en quatre livres et des *Σκυθικά* sur les guerres gothiques depuis 238 jusqu'à Aurélien (c. 215-275). Les *Κάρποι* de 219.5 sont les *Carpi* d'AMMIEN MARCELLIN, XXVIII, 1, 5 : *orto a posteritate Carporum, quos antiquis excitos sedibus* (*scil.* la Dacie), *Diocletianus transtulit in Pannoniam* (c. 294-296). Aurélien porta le surnom de Carpicus.

(77) Il ne s'agit sûrement pas d'Eusèbe de Césarée (que d'ailleurs Évagre nomme régulièrement *Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου*), mais nulle mention de cet autre Eusèbe dans les 39 *Eusebios* du P.W., VI, 1366-1445. Mort de Carus : début d'août 283.

(78) Évagre doit faire allusion aux *Παρθικά* d'Arrien, récit des guerres de Trajan contre les Parthes (cf. SCHWARTZ *ap.* P.W., II, 1236). Asinius Quadratus (cf. SCHWARTZ, *s.v.* Asinius 31, *ap.* P.W., II, 1603 s.), est l'auteur d'une *Ῥωμαϊκὴ χιλιαρχία* en quinze livres qui devait aller jusqu'à l'an 248 sous Philippe l'Arabe, et de *Παρθικά*. Selon SCHWARTZ, *l.c.*, l'Histoire Romaine était lue encore par les premiers Byzantins (citation chez Xiphilin). Mais on peut se demander vraiment si Évagre a lu tous ces anciens historiens, et s'il n'en a pas plutôt pris la liste dans quelque Epitome d'un auteur byzantin. Il n'en va pas de même des historiens qu'il va mentionner ensuite : Zosime est mentionné 139.6 ; *Πρίσκος ὁ ῥήτωρ* 26.27, 36.11, 51.6, 65.24, 66.14 ; Eustathe d'Épiphanie 28.14, 66.7, 123.26 et 32, 124.12, 125.13, 136.3 ; Procope constamment p. 162-174 ; Agathias 171.21. Jean « mon concitoyen et parent » (219.19) est évidemment une vieille connaissance : sur lui, cf. KRUMBACHER, I, 244 s. ; il est l'auteur, vers la fin du VIe siècle, d'une histoire sur la période 572-592/3. Selon KRUMBACHER (246), Évagre aurait eu *privatim* connaissance de cet ouvrage non encore publié (il l'utilise particulièrement pour la guerre perse au l. VI).

(79) Donc jusqu'à 592. En 590, le père de Chosroès II, Hormizd, fut assassiné et, sous la menace de l'usurpateur Bahram, Chosroès II s'enfuit chez les Romains à Circésium, cf. ÉVAGRE, VI, ch. 17 et ENSSLIN, 2389.24-34. Maurice envoya une

n'était nullement resté inactif, mais il avait accueilli Chosroès avec des honneurs royaux, et, au prix de grosses dépenses et d'une vaste expédition, il le ramena au plus vite sur son trône —, a été décrit dans l'enchaînement des faits par Agathias le Rhéteur et mon concitoyen et parent Jean, bien qu'ils n'aient pas encore publié leurs ouvrages (80). Touchant ces faits, nous aussi, si la bienveillance du Ciel nous le permet, nous dirons ce qui convient dans la suite.

Fin du Ve livre
de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre

armée de secours commandée par Narsès, vainquit Bahram près de Kanzakon et rétablit Chosroès sur son trône (591/592), moyennant la livraison aux Romains de Martyropolis et Dara, cf. ÉVAGRE, VI, ch. 18-19 ; ENSSLIN, 2389.42-55, et une note plus complète *infra*, *ad* VI, 16.

(80) Ce membre final *εἰ καὶ μήπω ἔτυχον ἐκδεδωκότες* 219.25 ne peut avoir pour sujet que *Ἀγαθίας ὁ ῥήτωρ* et *Ἰωάννης ἐμός τε πολίτης καὶ συγγενής*, à tirer des datifs *Ἀγαθίᾳ ... ἱστόρηται* de 219.19. Notable inconcinnité !

(p. 220) *Contenu du VIe livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Évagre le Juriste*

1. Sur le mariage de Maurice et de l'Augousta.
2. Sur Alamoundar le Sarrasin et son fils Naaman.
3. Sur le commandement de Jean et de Philippicus et sur leurs exploits.
4. Sur le commandement de Priscus, et sur les épreuves qu'il subit de la part de l'armée qui s'était révoltée contre lui.
5. Comment Germanus fut malgré lui mis en possession du pouvoir suprême.
6. Comment l'Empereur envoya de nouveau comme général Philippicus, et comment l'armée refusa de l'accepter.
7. Sur Grégoire de Théoupolis, sur l'accusation calomnieuse dont il fut l'objet, et comment il prouva qu'elle était fausse.
8. Comment Théoupolis fut à nouveau victime de séismes.
9. Comment les Barbares, pleins d'audace par suite de la révolte de l'armée contre l'Empereur, se jetèrent sur celle-ci et furent vaincus par Germanus.
10. Sur la clémence de l'Empereur envers les soldats rebelles.
11. Comment Grégoire de Théoupolis fut envoyé vers l'armée en vue d'une réconciliation.
12. Discours de Grégoire à l'armée.
13. Que, après le discours de Grégoire, les soldats changèrent de sentiment et acceptèrent à nouveau Philippicus comme général.
14. Sur la prise de Martyropolis.
15. Sur le commandement de Comentiolus et la prise d'Okba.
16. Sur l'assassinat d'Hormisdas.
17. Sur la fuite de Chosroès le Jeune chez les Romains.
18. Comment l'Empereur envoya Grégoire et Domitien à la rencontre de Chosroès.
19. Comment Chosroès recouvra le trône des Perses grâce à l'assistance des Romains.

20. Que vécut à ce moment la sainte mère Golandouch (1).
21. Sur les offrandes que Chosroès envoya au saint martyr Serge.
22. Sur Naamanès le Sarrasin.
23. Sur la mort de S. Syméon Stylite le Jeune.
24. Sur la mort de Grégoire, évêque de Théoupolis, et le rétablissement d'Anastase sur le trône d'Antioche (2).

(1) *Γολανδούχ* ici (L?) et 235.5 en zv. *Γολιανδούχ* 235.5 en L. La *Bibl. Hag. Graeca* (1957), 226 s. a adopté la graphie de Théophylacte Symocatta *Γολινδούχ*. *Vie* publiée dans les *Analecta* de PAPADOPOULOS-KERAMEUS, IV, 149-174, avec des additions au t. V, 392-396. Passion dans les *Analecta*, IV, 351-356.

(2) Sur Anastase, cf. *supra*, l. IV, ch. 40-41. Il avait été déposé par Justin II en 570, cf. *supra*, l. V, ch. 5 et DUCHESNE, *VIe s.*, 273 s. (avec la note 274, 2). Grégoire mourut en 593 et le vieil Anastase fit sa rentrée le 25 mars 593 (il mourut en 598). C'est donc à l'année 593 que s'arrête l'*Histoire* d'Évagre.

(p. 222) *Histoire Ecclésiastique d'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire*

LIVRE VI

1. Quand Maurice eut recueilli le pouvoir, son premier soin fut de préparer ses noces et, avec les rites accoutumés pour les mariages impériaux, il épousa l'Augousta, de son vrai nom Constantina (cf. 217.18) : la pompe des noces se fit avec magnificence et il y eut, en tout lieu de la ville, festins publics et réjouissances. Présidèrent aux noces et la piété et la majesté impériales, qui tout à la fois leur fournissaient le plus beau cortège et leur offraient les plus nobles dons (1). La piété, en effet, avait amené le père et la mère pour sanctifier le mariage par leur vénérable chevelure blanche et leurs rides respectables — chose dont on n'a rapporté l'équivalent pour aucun empereur —, ainsi que des frère et sœurs, beaux et brillants, qui rehaussaient la pompe nuptiale (2). La majesté, de son côté, apportait la robe brodée d'or, ornée de pourpre et de pierres précieuses de l'Inde, les couronnes d'un prix inestimable en raison de la masse d'or et de la variété et de l'éclat des joyaux, et le cortège de tous les dignitaires curiaux et des grands officiers de l'armée, portant la flamme de cierges nuptiaux et revêtus de costumes magnifiques et des insignes de leurs dignités, célébrant par leurs chants le cortège solennel amenant la fiancée à l'époux : si bien qu'il n'y eut jamais chez les hommes spectacle plus noble ou plus heureux que cette pompe. Selon Damophile (3), dans sa description des mœurs des Romains, Plutarque | (p. 223) de Chéronée

(1) *δορυφοροῦσαί τε ἐκπρεπέστατα καὶ δωροφοροῦσαι τὰ τιμιώτατα* 222.9-11. Paronomase dans le goût de l'époque, cf. KARLSSON, *op. cit.*, 105.7 s. (*Patmius* 706) : *Χαῖρε οὖν μοι ὁ θεοῦ χάριτι καὶ ψυχῇ χαίρων καὶ σώματι καὶ καινήν τινα καίνισιν τῆς παλαιᾶς ἡμῶν ἀναχαίνιζε ξυναυλίας καὶ ὁμιλίας* et le ch. 5 B (*Paronomase maniérée*), 136 s.

(2) D'après Théophylacte, le père se nommait Paul, le frère Pierre, l'une des sœurs, qui épousa Philippicus, Gordia, l'autre sœur, Theoktista, cf. ENSSLIN, 2387.60-66.

(3) Sur Damophile de Bithynie, cf. SCHWARTZ, *s.v.* Dam. 7, *ap.* P.W., IV, 2076. Fils adoptif de M. Salvius Julianus qui fut consul en 175 p.C. Auteur d'un *Πρὸς*

a dit ouvertement que pour Rome seule, la Vertu et la Fortune ont fait la paix entre elles. Pour moi, je pourrais bien dire que pour Maurice seul, de la même manière, la Piété et la Félicité se sont accordées, la Piété ayant contraint le Bonheur sans lui permettre absolument de se tourner en sens contraire. Au reste, ce n'est pas en son corps seul, mais aussi en son âme qu'il fut zélé à revêtir la pourpre et la couronne. Seul, en effet, des empereurs récents (4), il régna sur lui-même et, devenu en toute vérité maître absolu, il chassa de son âme l'ochlocratie des passions ; ayant établi une aristocratie dans les jugements de son esprit, il se montra comme une image vivante de la vertu, instruisant ainsi ses sujets à l'imiter. Ce que je dis là, ce n'est pas par flatterie. Pourquoi, en effet, le dirais-je dans ce dessein, puisqu'il ignore ce que j'écris? Mais qu'il en soit bien ainsi, les faits eux-mêmes le prouveront, qu'il s'agisse des dons qu'il a reçus de Dieu ou des événements de toute sorte qui se sont produits et qu'il faut, nous en conviendrons tous, rapporter à Dieu.

2. Outre toutes ses autres qualités, Maurice fut attentif à ne jamais verser le sang d'aucun de ceux qui avaient porté préjudice à l'Empire. C'est ainsi donc qu'il ne fit pas périr non plus Alamoundar, chef des Arabes Scénites, qui, comme je l'ai exposé plus haut (216.6 ss.), avait trahi la chose publique et l'avait trahi lui-même : il se borna à le reléguer dans une île avec sa femme et certains de ses enfants, et le bannit en Sicile. Quant à son fils Naamanès, qui avait causé mille dommages à l'État, dévasté et asservi la Phénicie et les deux Palestines avec ses troupes de Barbares aux temps où Alamoundar fut pris, alors que tous l'avaient condamné à mort, il le retint simplement en libre captivité, sans aller nullement au-delà dans le châtiment (5). Il agit de même en d'autres cas sans nombre, comme je le rapporterai chaque fois au moment opportun.

Λόλλιον Μάξιμον περὶ βίου ἀρχαίων (les Romains de la République), d'où est tiré le présent passage. La citation de Plutarque est *de fortuna Romanorum*, 2, 316 E (IV, 324 L.C.L.) : «même si Fortune et Vertu sont toujours en lutte, j'estime que pour un tel assemblage de pouvoir et de force *εἰκός ἐστιν αὐτὰς σπεισαμένας συνελθεῖν*» = ici 223.1 s. : *διὰ ταύτην* (Rome) *μόνην ἐσπείσαντο πρὸς ἀλλήλας ἀρετή τε καὶ τύχη*. Plus loin (223.3) : *θεοσέβειά τε καὶ εὐδαιμονία ... συνηλθέτην*.

(4) En contradiction avec l'éloge qu'Évagre a fait de Tibère II, l. V, ch. 13, 209.9 ss.

(5) Cf. *infra*, note au ch. 22 (p. 467, n. 70).

3. Maurice envoya d'abord comme *magister militum per Orientem* Jean, d'origine Thrace (6). Celui-ci subit des revers, les répara par de nouveaux combats, en fait ne fit rien qui soit digne de mention. Après lui, Maurice envoya Philippicus, | (p. 224) son parent par alliance, car il avait épousé l'une de ses deux sœurs. Celui-ci passa sur le territoire ennemi, dévasta tout ce qu'il rencontrait devant lui, prit un énorme butin, et fit captifs bon nombre de nobles et d'eupatrides de Nisibe et des autres villes en deçà du Tigre. Il engagea aussi une bataille avec les Perses et, après un rude combat, au cours duquel beaucoup de dignitaires Perses étaient tombés, il fit beaucoup de prisonniers ; cependant, comme une bande de Perses s'était réfugiée sur une colline bien placée, alors qu'il eût pu les prendre, il les laissa aller sans dommage, parce qu'ils avaient promis de persuader leur roi d'envoyer au plus vite des ambassadeurs pour traiter de la paix. Il fit bien d'autres actions d'éclat dans le poste de général, après avoir affranchi l'armée de tout ce qui est superflu et porte à la mollesse et l'avoir bridée en la ramenant au bon ordre et à l'obéissance. Mais il faut prendre ces faits chez ceux qui en ont écrit ou en écrivent encore, selon les nouvelles qu'ils en apprennent ou en ont apprises ou l'opinion qu'ils s'en forment ou s'en sont formée, bien qu'au vrai l'ignorance rende leur discours glissant et boiteux ou que, énervé par la sympathie ou aveuglé par la haine, il s'éloigne de la vérité.

4. Après Philippicus, c'est Priscus qui brigua le commandement de général. C'était un homme peu accessible, difficile à approcher, hormis les cas de nécessité ; il pensait avoir en tout meilleur succès si la plupart des choses dépendaient de lui, persuadé que par là les troupes

(6) Jean Mystakon, envoyé en Orient en 583. Après quelques succès, il fut vaincu «ad Nymphios» par le Kadarigan des Perses. Dès lors, rappelé en 584, il fut remplacé par Philippicus, beau-frère de Maurice. Celui-ci accomplit des expéditions heureuses en territoire perse en 584 et 585, puis tombe malade, passe à Martyropolis le pouvoir à Stéphanus et séjourne à Constantinople l'hiver 585/6. En 586, retour en Orient de Philippicus, qui remporte une grande victoire, puis subit une défaite au siège de Chlomara dans l'Arzanène, passe le commandement à Héraclius, père du futur empereur et est remplacé en 587 par Priscus. Cf. ENSSLIN, 2388.22-49. Priscus arriva au camp à Monokarton en 588. Son attitude provoqua une révolte des troupes qui se choisirent comme général Germanus, *dux* de la Phénicie Libanensis, cf. ÉVAGRE, VI, 5 et ENSSLIN, 2388.49-60.

aussi, retenues par la crainte, obéiraient mieux à ses ordres. Quoi qu'il en soit, une fois arrivé au camp, fronçant le sourcil, jetant des regards dédaigneux et plein d'une emphase calculée, il édicta quelques mesures sur l'endurance que devaient montrer les soldats au combat, sur la stricte règle de leur armement et sur la paie qu'ils recevraient du fisc (7). Ils avaient eu déjà, tout récemment, vent de la chose, mais cette fois, ils firent éclater ouvertement leur colère, et, étant accourus tous ensemble là où il avait dressé sa tente, ils pillèrent comme des barbares tous ses opulents bagages et ses trésors les plus précieux, et c'est tout juste s'ils ne lui firent pas un mauvais parti : mais il était monté sur un cheval de secours (8) et se réfugia à Édesse. Les soldats alors, y ayant envoyé quelques troupes, mirent le siège devant la ville, réclamant Priscus.

| (p. 225) 5. Comme les habitants avaient refusé de le livrer, ils laissèrent là Priscus, et, s'étant emparés de force, en lui mettant la main dessus, de Germanus, le *dux* des troupes établies dans la Phénicie Libanensis, ils l'élisent comme leur général et, en ce qui les regardait, comme leur empereur (9). Comme il résistait et que les autres insistaient plus violemment, qu'il y avait ainsi un conflit entre eux, l'un ne voulant point qu'on le forçât, les autres cherchant à obtenir satisfaction et faisant même mine de vouloir le tuer s'il n'acceptait pas de plein gré, mais que l'autre se montrait résolu à accepter plutôt la mort même, comme il n'était frappé ni de crainte ni de stupeur, ils entreprirent de le battre et de le maltraiter, car ils pen-

(7) Cette paie était réduite d'un quart, l'ordre venant de l'empereur, ENSSLIN, 2388.52-54.

(8) *εἰ μὴ τινι τῶν παρόχων ἵππων ἐπιβάς* 224.33 = *εἰ μή τις ... ἔν τινι τῶν παρόχων ἵππων ἐπιβιβάσας* 233.7 s. Cf. DU CANGE, *s.v. Πάροχος (ἵππος)* 1124 : «*Dextrarius, equus qui manu ducitur*», avec nos deux citations d'Évagre ; SOPHOCLÈS, *s.v. πάροχος* : «plural *πάροχοι ἵπποι* = *πάριπποι, ἀδέστρατοι ἵπποι*» ; le même, *s.v. πάριππος*, 2 : «supernumerary horse», *s.v. ἀδέστρατος* (aussi *ἀδίστρατος*) «(*a dextra*?), led by the right hand», d'où «supernumerary». Le même indique le neutre *τὸ ἀδέστρατον* ou *ἀδίστρατον*, «a supernumerary horse in an army, to be used in case of necessity».

(9) *αὐτοκράτορα* 225.5 est bien «empereur», non «commandant suprême». D'après Théophylacte, les rebelles se ruèrent sur la ville de Constantina et, y ayant brisé les images de Maurice, les remplacèrent par celles de Germanus, cf. ENSSLIN 2388.60-64. Ici-même, *infra*, 225.20 s. *ἀναφανδὸν τὴν βασιλείαν βλασφημοῦντες*. Ainsi s'explique la résistance opiniâtre de Germanus.

saient qu'il n'aurait nullement la force de supporter ces outrages : il n'y avait pas apparence, en effet, qu'il fût plus inflexible que ne le permettaient et la nature et son grand âge. Ils commencèrent donc et firent sur lui quelques tentatives, non sans révérence et ménagement, et ils finirent ainsi par le forcer à consentir et à jurer solennellement qu'il leur tiendrait parole. Il en résultait donc qu''ils le contraignaient à gouverner tout en étant gouverné, à commander tout en étant commandé et à régner en maître absolu tout en étant leur esclave. Quant à tous les autres chefs de corps, commandants de compagnies, tribuns, centurions et décurions, ils les chassèrent et se choisirent pour eux-mêmes ceux qui leur plaisaient, lançant ouvertement des outrages au pouvoir impérial, et si, sans doute, ils agissaient avec plus de mesure que les Barbares à l'égard des populations tributaires, leur conduite était bien différente de celle de soutiens et de serviteurs de l'État. Car, lorsqu'ils se procuraient des vivres, ils n'usaient pas de poids et mesures fixes, et ne se contentaient pas des approvisionnements qui leur étaient attribués, mais chacun n'avait pour règle que son libre choix, pour mesure usuelle, que son bon plaisir.

6. Pour rétablir la situation, l'Empereur envoya Philippicus [10]. Cependant les troupes non seulement refusèrent de le recevoir, mais, si l'un ou l'autre était soupçonné de lui donner son adhésion, il risquait sa vie.

7. Sur ces entrefaites, Grégoire, l'évêque de Théoupolis, revint de la capitale, où il avait dès lors gagné le procès que je m'en vais rapporter. Comme Astérius [11] | (p. 226) était *comes Orientis* et qu'il s'était pris de querelle avec Grégoire, tout ce qui était à la tête de la ville avait pris le parti d'Astérius, et à ces notables s'étaient adjoints aussi la populace et les artisans de la ville. Tous, en effet, soutenaient qu'ils avaient subi quelque dommage de la part de Grégoire. Au reste, on permit même à la populace de lancer des calomnies contre l'évêque. Ainsi donc et les notables et la plèbe conspiraient dans le même sentiment ; tant dans les rues qu'au théâtre, on criait des injures contre l'évêque, et même les gens de théâtre ne s'abstenaient pas de ces insultes [12]. Sur ce, Astérius est déposé de sa charge, Jean la

(10) Qui était retourné à Constantinople en 587, cf. *supra*, p. 448, n. 6.

(11) Non autrement connu (manque dans P.W.).

(12) *οὐδὲ τῶν ἀπὸ τῆς σκηνῆς* (226.9), c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus méprisable dans la ville, cf. mon *Antioche*, 227-229.

prend en mains, avec ordre de l'Empereur d'enquêter sur ces troubles : mais c'était un homme incapable de régler même les moindres affaires, pour ne point parler d'une aussi grave question.

Alors donc qu'il avait rempli la ville de désordres et de tumultes, et qu'il avait édicté qu'on pût, si on le voulait, formuler une accusation contre l'évêque, il accepte, d'un banquier, une accusation contre Grégoire, selon laquelle il aurait couché avec sa sœur (13), bien qu'elle fût mariée. Il accepte aussi des accusations d'autres gens touchant la prospérité de la ville (14), à laquelle Grégoire aurait souvent porté dommage. Touchant ce dernier point, Grégoire consentit à présenter une défense, mais, pour le reste, il fit appel à l'Empereur et à un concile (15). Sur ces accusations donc, Grégoire se rendit à la capitale

(13) *λεγούσας τῇ τε (γε?) οἰκείᾳ ἀδελφῇ ἐπιπλακῆναι, ἑτέρῳ ἀνδρὶ συνοικεῖν λαχούσῃ* 226.18 s. On l'entend généralement (VALOIS, DOWNEY, 567) d'un inceste, mais en ce cas *ἑτέρῳ ἀνδρὶ κτλ.* est bizarre. A l'énormité du crime d'un inceste, le fait que la sœur de Grégoire fût déjà unie à un *autre* mari n'ajoutait rien. Vu l'amphibologie de *οἰκείᾳ* (= *αὐτοῦ*), il me paraît plus naturel d'entendre «aurait couché avec la sœur dudit banquier, bien qu'elle eût déjà un mari». Le crime était celui d'adultère.

(14) Le patriarcat d'Antioche, comme celui d'Alexandrie (cf. LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie de S. Jean l'Aumônier*), possédait sûrement de grands biens et il était loisible au patriarche d'aider ou de ne pas aider la ville, en cas de famine par exemple ou de catastrophe comme un séisme (cf. ch. VIII).

(15) L'accusation du banquier était assez grave pour donner lieu à une déposition, cf. le cas d'Eustathe, patriarche d'Antioche de 324 à 330, farouche partisan de Nicée, contre lequel les anti-nicéens produisirent une accusation analogue : un synode d'antinicéens s'étant réuni à Antioche en 330, on y présenta une femme tenant dans ses bras un enfant dont elle accusait Eustathe d'être le père, cf. mon *Antioche*, p. 248 et n. 2 (ajouter Ed. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, III [Berlin, 1959], 172-174) ; Eustathe fut exilé par Constantin en Thrace, où il mourut. Maintenant, un patriarche ne pouvait être déposé que par un concile, où assistaient les autres patriarches ou leurs délégués, des métropolites, des sénateurs de Constantinople (cf. *infra*, 226.25 ss.), la sentence étant sanctionnée par l'Empereur. D'autre part, des évêques, métropolites ou patriarches ne laissaient pas d'en appeler directement à l'Empereur, malgré les interdictions du Concile de Sardique (can. 7 et 8), cf. BECK, *Kirche*, 43. Dans le cas présent, il semble que Grégoire en ait appelé et à l'Empereur et au patriarche de Constantinople avec sa *σύνοδος ἐνδημοῦσα*, cf. BECK, *ibid.* : «Die Endemusa betrachtete sich fur zustandig nicht nur in Gegenstanden des Patriarchats von Konstantinopel, sondern auch in solchen der ubrigen Patriarchate, *eben soweit sie an den Kaiser oder zur Appellation an den Bischof von Konstantinopel gebracht wurden*» (souligné par moi).

pour présenter sa défense ; je lui servais d'assesseur ([16]) et l'accompagnais. Quand donc furent arrivés pour l'enquête les patriarches de chaque lieu ([17]), les uns en personne, les autres représentés par les premiers, et en outre les membres du Saint Sénat et beaucoup de très pieux métropolites, et que le sujet eut été dûment mis à l'examen, après beaucoup de discours pour et contre, Grégoire l'emporte : si bien que l'accusateur fut frappé à coups de nerfs de bœuf, promené ainsi par toute la ville et condamné au bannissement. Grégoire revint donc ensuite reprendre son trône, au moment où les soldats étaient en révolte et que Philippicus séjournait dans la région de Bérée (Alep) et de Chalcis (Qinnesrîn).

| (p. 227) 8. Quatre mois après son retour, en l'an 637 de l'ère de Théoupolis (588) ([18]), soixante et un ans après le précédent séisme (526), alors que, au dernier jour du mois Hyperbérétaios (octobre), j'allais épouser une vierge, que toute la ville était en fête et célébrait solennellement la pompe des noces, vers la troisième heure de la nuit, une secousse et un tremblement de terre frappèrent la ville et l'ébranlèrent tout entière. Ils renversèrent la plupart des édifices dont les fondations même furent rejetées du sol, au point que tous les bâtiments avoisinant la très sainte église s'écroulèrent ; seul fut épargné le dôme,

(16) *ἐμοῦ παρεδρεύοντος* 226.24. Évagre est le *σχολαστικός*, c'est-à-dire l'avocat ecclésiastique du patriarche. Le nom technique est Ekdikos (Defensor, *ἐκκλησιέκδικος*), Beck, 101 : il était «der eigentliche juristische Berater des Bischofs», et pouvait être un laique, comme dans le cas d'Évagre, cf. *infra*, 227.4 s. : ... *κόρην παρθένον νυμφεύοντος*.

(17) Valois veut (2853, n. 20) que *τῶν ἐκασταχοῦ πατριαρχῶν* (226.25 s.) doive être explicité en «patriarches et primats ou exarques» (le même emploi large de *πατριάρχης* a déjà paru au l. III, ch. VI (106.12 s.) : *ἀποδίδωσι δὲ τῇ Ἐφεσίων καὶ τὸ πατριαρχικὸν δίκαιον*, où voir ma note) : «*Patriarcharum nomine hic intelligere debemus, non solum maiores patriarchas* (Constantinople, Alexandrie, Jérusalem), *sed etiam reliquos primates sive exarchos*». Mais en fait, Évagre n'emploie *ἔξαρχος* que pour désigner les patriarches ou les métropolites, cf. *supra*, 161.28-31 : *τοὺς τε ἑκάστης διοικήσεως πατριάρχας ἀλλήλοις συμβαίνειν τούς τε τῶν πόλεων ἐπισκόπους τοῖς ἰδίοις ἐξάρχοις ἕπεσθαι*. Or les métropolites, étant plus loin spécifiquement nommés (*πολλῶν ὁσιοτάτων μητροπολιτῶν* 226.8), *πατριαρχῶν* ne peut avoir que son sens propre de «patriarches».

(18) Sur la date, cf. *infra*, Appendice A.

qui avait été reconstruit en poutres de Daphné par Éphrem (19), quand il avait été endommagé par le séisme sous Justin (I). Par suite des séismes subséquents (20), ce dôme s'était incliné du côté du Nord et il avait fallu le soutenir par des contreforts de bois : or ces étais s'écroulèrent par suite du violent séisme (dont nous venons de parler), et ainsi le dôme, revenu à sa position première, reprit sa place propre comme s'il obéissait à une loi. S'écroulèrent aussi la plupart des bâtiments du quartier dit Ostrakiné (cf. 64.9), le Psèphion mentionné plus haut (27.22), presque tout le quartier dit Byrsia, les bâtiments avoisinant la très sainte église de la Théotokos : seul fut sauvé, paradoxalement, le portique du milieu (21). Furent endommagées aussi toutes les tours des remparts de la plaine (22), le reste des murs étant demeuré sauf, à part les créneaux : de ceux-ci pourtant, certaines pierres furent seulement retournées en sens inverse, sans tomber. Il y eut également des dommages dans d'autres églises et dans les deux bains publics qui ont été aménagés pour l'une et l'autre saisons (23). Une foule de gens, dont le nombre n'est pas fixé, furent victimes de la catastrophe ; et, selon la conjecture de certains, se fondant sur les distributions de pains, ce fléau fit périr environ soixante mille personnes.

L'archevêque fut sauvé contre tout espoir, bien que tout l'édifice où il se trouvait se fût écroulé et que absolument personne n'eût été sauvé, hormis ceux qui étaient près de lui : ceux-ci, comme un second séisme avait percé un trou dans la place, le prirent en charge et, l'ayant fait descendre par une corde, | (p. 228) le sauvèrent du péril. Il

(19) Cf. *supra*, l. IV, ch. 5-6 et les notes de la p. 367. Lors du séisme du 29-30 mai 526, Éphrem, comte d'Orient, avait marqué une si grande sollicitude pour les habitants qu'ils l'élurent comme patriarche en 527. C'est dans cette charge qu'Éphrem reconstruisit la cathédrale (cf. *infra*, 227.12-15). Selon DOWNEY (552), la nouvelle dédicace aurait eu lieu en 537/8.

(20) *Sc.* ceux de 551, 557 et 587.

(21) *μόνης τῆς μέσης στοᾶς παραδόξως σωθείσης* 227.21 s. Comme il s'agit de l'ensemble des bâtiments de la Théotokos, *ἡ μέση στοά* doit signifier le portique de la cour du milieu, comme l'entend DOWNEY (568) : «the colonnade of the courtyard around the church was preserved».

(22) Les remparts entouraient toute la ville basse, cf. le plan dans mon *Antioche* (en tête du Commentaire archéologique de R. MARTIN, 38 ss.).

(23) *τῶν δημοσίων βαλανείων ἑκάτερον τὸ πρὸς τὰς ὥρας διῃρημένον* 227.26 s. s'explique par LIBANIUS, *Or.* XI (*Antiochikos*), 220 (I, 513 s. FOERSTER) : *ἀλλὰ τὰ λουτρὰ τίς οὐκ ἂν ἀγασθείη ; τὰ μὲν γὰρ ἁρμόδια χειμῶνι, τὰ δὲ συμβαίνοντα θέρει.*

y eut une autre marque de salut pour la ville, le Dieu ami des hommes ayant fait passer sa menace au fil de sa bonté (cf. 156.14) et corrigé nos fautes par la verge de sa compassion et de sa pitié. De fait, il ne se produisit aucun incendie, bien qu'il y eût tant de feux dans tout l'ensemble de la ville, en raison des foyers, des luminaires tant publics que privés [24], des rôtisseries, des fours à pain, des bains et d'autres risques innombrables d'incendie. Périrent aussi un très grand nombre des notables, Astérius, entre autres, fut une des victimes du séisme [25]. L'Empereur porta remède à cette calamité de la ville par une aide pécuniaire [26].

9. Les affaires de l'armée n'étaient pas en meilleure condition, au point que, persuadés que nul ne les empêcherait d'exercer leurs sévices, les Barbares firent des incursions. Mais Germanus marcha à leur rencontre avec ses troupes et, dans une bataille victorieuse, les détruisit si bien qu'il ne resta pas même un messager pour annoncer aux Perses leur infortune [27].

10. L'Empereur récompensa donc les troupes par des dons pécuniaires, mais il rappela Germanus et d'autres pour qu'ils fussent jugés [28]. Tous furent condamnés à mort ; Maurice, pourtant, non seulement ne permit pas qu'on leur fît rien de cruel, mais les honora même de présents.

(24) Libanius mentionne aussi le grand nombre des luminaires qui éclairaient Antioche de nuit, *Or.* XI, 267 (I, 533.5-7 FOERSTER) : *καὶ διενήνοχεν ἑνὶ μόνῳ παρ' ἡμῖν νὺξ ἡμέρας τῷ τοῦ φωτὸς εἴδει* ; de même AMMIEN MARCELLIN, XIV, 1, 8, cité *Antioche*, 37, n. 1.

(25) Il était donc resté à Antioche, bien qu'il eût été privé de sa charge, cf. *supra*, 226.10 s.

(26) C'était là comme une obligation de l'empereur *φιλάνθρωπος*, cf. STEIN, II, 242 s. et *supra*, 156.23 s.

(27) Cette victoire eut lieu en 587 près de Martyropolis (de laquelle il est question plus loin, ch. XIV), cf. ENSSLIN, 2389.2-5. Sur cette ville, sise sur le Nymphios, cf. WEISSBACH *ap* P.W., XIV, 2043 s. Au temps de Maurice, elle appartint d'abord aux Byzantins et c'est là que Philippicus, malade, s'était d'abord retiré en 585. Évagre raconte au ch. XIV comment elle fut livrée aux Perses par le traître Sittas en 589 et comment les Romains cherchèrent en vain à la reprendre. Elle fut restituée plus tard à Byzance par Chosroès II en récompense du service que Maurice lui avait rendu, cf. *infra*, 234.33-35.

(28) Bien que malgré lui, Germanus faisait figure d'usurpateur, cf. *supra*, ch. V

Sur ces entrefaites, les Avares poussèrent deux fois jusqu'au rempart appelé Long Mur (29), prirent d'assaut et asservirent Singidunum (30), Anchialos, la Grèce entière (31) et d'autres villes et forteresses, détruisant et incendiant tout, alors que la plus grande partie des armées de Byzance séjournait en Orient.

L'Empereur, d'autre part, envoya à celles-ci André (32), le premier de ses gardes du corps, pour les persuader de reprendre leurs premiers commandants de compagnie et autres officiers (cf. 225.18).

11. Cependant, comme les soldats ne voulaient même pas entendre parler d'un tel ordre, | (p. 229) l'affaire fut transférée à Grégoire, non seulement parce qu'il était capable d'accomplir les plus grandes choses, mais encore parce que l'armée le tenait en grande estime, les uns ayant été amicalement accueillis par lui et gratifiés d'une aide pécuniaire, les autres ayant été même pourvus par lui de vêtements, de vivres et d'autres ressources, alors que, après leur inscription sur le rôle, ils avaient traversé son diocèse. Grégoire envoya donc des messagers partout et fit rassembler les premiers de l'armée au lieu-dit Litarbaï (33), à environ 300 stades de Théoupolis. Bien qu'il fût malade, il se rendit lui-même auprès de ces soldats, et leur tint ce discours :

(29) *Scil.* le Long Mur d'Anastase (497), cf. *supra*, 136.19-31 (l. III, ch. 38) et STEIN, II, 89 s.

(30) En Mésie, sur la rive droite de la Save, aujourd'hui Belgrade, cf. STEIN, II, 305 et plus complètement FLUSS *ap.* P.W., IIIA, 234 s. Patrie de Jovien. Fortifiée par Justinien qui y établit des Hérules. Sur Anchialos, cf. *supra*, note à 145.3.

(31) D'autres veulent lire *Ἰλλυρίδα* pour *Ἑλλάδα* (228.23) parce que THÉOPHYLACTE SIMOCATTA (I, 3-8) ne parle pas de dévastation de la Grèce pour ce temps. BIDEZ-PARMENTIER (*ad loc.*) supposent qu'Évagre confond ces événements avec ceux de l'an III de Tibère II (579) où les Avares occupèrent une partie de la Grèce.

(32) Aristobule *ap.* THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, III, 3 et THÉOPHANE, 261 DE BOOR.

(33) Cf. HONIGMANN *ap.* P.W., XIII, 739 s. et surtout F. CUMONT, *Etudes Syriennes* (Paris, 1917), I, 1-12 (description du site d'El-Térib entre Antioche et Bérée ; cartes de la région, p. 5 et 8, photographies, fig. 1-4). El-Térib est effectivement à 55 km (300 stades, 229.9) à l'Est d'Antioche. Rappelons que Philippicus, commandant en chef, était près de Bérée, 226.33, mais il n'assista pas à la réunion, cf. 231.20.

12. «Soldats, qui êtes Romains tant de nom que par vos exploits, je pensais que, depuis longtemps, vous seriez venus vers moi, pour m'entretenir de vos difficultés présentes et recevoir de moi le conseil que vous promet ma bienveillance envers vous, cette bienveillance qu'a confirmée d'une manière non douteuse ma conduite passée, quand je vous ai si amicalement accueillis en vous envoyant des vivres lors du naufrage et de la tempête que vous avez subis. Mais puisque vous l'avez négligé jusqu'ici, peut-être la Providence divine ne l'a-t-elle pas permis pour que, d'une part, les Perses apprissent à connaître la bravoure accomplie des Romains, puisqu'ils ont été vaincus par des soldats sans général (34), et que, d'autre part, la sincérité de votre propre fidélité envers l'État reçût totale confirmation pour avoir été éprouvée par les circonstances et attestée par vos actes (35) — car vous avez prouvé que, même si vous avez montré de l'aigreur à l'égard de vos chefs, rien ne vous est plus cher que l'État —, eh bien! désormais, ne songeons plus qu'à ce qu'il faut faire.

»L'Empereur fait appel à vous, il passe l'éponge sur tout ce qui a précédé, il accueille comme rameaux de suppliants votre fidélité envers l'État et votre bravoure au combat, il vous a donné comme gage le plus sûr de son pardon la déclaration que voici. Que dit-il? 'Si Dieu a donné le succès à votre fidélité, si, toutes fautes effacées, votre bravoure s'est ainsi montrée, c'est une preuve certaine qu'il vous a pardonné, et alors comment ne suivrais-je pas le jugement divin, s'il est vrai que le cœur | (p. 230) de l'Empereur est entre les mains de Dieu et qu'il l'incline là où il veut.' Cédez donc, Romains, à ma prière, au plus vite, ne trahissons pas l'occasion présente, qu'elle ne glisse pas hors de nos mains et nous échappe. Car, une fois qu'elle s'est esquivée, elle ne souffre pas qu'on la reprenne, elle s'irrite, pour ainsi dire, de ce qu'on l'ait négligée, elle ne supporte jamais qu'on la saisisse une seconde fois (36). Montrez-vous donc les héritiers de

(34) Ils ont refusé d'accepter Philippicus (225.26-28) et Germanus, étant usurpateur, ne peut être considéré comme leur vrai général.

(35) Les troupes avaient envoyé à Maurice le butin de la victoire remportée sous Germanus et ainsi marqué qu'ils restaient fidèles à l'Empereur, cf. ENSSLIN, 2389.6-10.

(36) Noter ce goût thucydidéen pour les maximes générales, ici bien mal placées dans un discours pressant. Sur une même personnification du *καιρός*, cf. *supra*, 123.7-10.

l'obéissance de vos pères, comme vous avez hérité de leur bravoure, pour qu'en tout vous vous montriez Romains, et que nul blâme ne s'attache à vous ou ne vous dénonce comme des fils illégitimes. C'est par l'obéissance et la bravoure que, sous le commandement des consuls et des empereurs, vos pères ont conquis tout l'univers. Manlius Torquatus (37), après avoir couronné son fils, ne laissa pas de le faire périr, car, s'il avait agi en homme, il avait pourtant désobéi. C'est, en effet, de la prudence des chefs et de l'obéissance de ceux qui leur sont soumis que naissent tout naturellement les hauts faits : si l'une vient à être privée de l'autre, elle boite, chavire et échoue totalement, puisque l'excellent attelage se disjoint.

»Ne tardez donc plus, obéissez-moi, ma charge d'archevêque fait de moi le médiateur entre l'Empire et l'armée. Montrez que votre conduite n'était pas une usurpation (38), mais que vous vous êtes quelque peu irrités à juste titre contre des chefs qui vous avaient lésés (39). Si vous n'accourez pas au plus vite vers l'Empereur, moi sans doute je me serai acquitté (40) et de ma fidélité envers l'État et de mon amitié envers vous, mais vous, considérez comment s'achèvent les usurpations. Quel sera, de fait, l'aboutissement de votre rébellion? Que vous restiez rassemblés est chose impossible. D'où vous viendront les fruits de la saison, ou ce que la mer offre au continent comme importation, à moins que, prenant les armes contre d'autres Chrétiens et combattus vous-même par eux, vous n'accomplissiez et ne subissiez les plus horribles malheurs? Et où, si vous vous êtes dispersés, trouverez-vous des ressources? D'elle-même la Justice vengeresse viendra à votre rencontre, ne souffrant plus que désormais vous obteniez votre pardon. Donnons-nous donc la main, entre nous ainsi qu'à l'État, et examinons ce qui doit nous être avantageux, à cette heure où nous avons pour nous venir en aide les jours de la Passion |

(37) Type de la stricte justice des anciens Romains. Manlius, consul pour la troisième fois, condamna son fils à mort, parce qu'il avait attaqué l'ennemi malgré les ordres de son père.

(38) *τυραννίς* 230.19. Sens déjà noté *supra*, p. 392, n. 1 (*τυραννίς* = usurpation est constant chez SOZOMÈNE et quasi le sens unique de ce mot). Même sens *τῶν τυράννων* 230.24.

(39) *ἀλλὰ δικαία πρὸς μικρὸν ἀγανάκτησις κατὰ τῶν ἀδικησάντων ὑμᾶς στρατηγῶν* 230.20 s. Cf. *supra*, p. 446, n. 1.

(40) *ἐξοσιοῦσθαι* (230.22) = *ἀφοσιοῦσθαι*.

(p. 231) du Sauveur et de la très sainte Résurrection du Christ Dieu.» (41).

13. Ce discours, accompagné d'abondantes larmes, changea en un instant, comme par une inspiration venue du Ciel, les sentiments de tous les soldats. Ils demandèrent à se retirer de l'assemblée pour délibérer entre eux sur ce qu'il fallait faire. Mais ils revinrent peu après, se remettant entre les mains de l'archevêque. Alors, comme il leur avait désigné Philippicus pour qu'ils le réclamassent comme général, ils affirmèrent avec des serments solennels qu'ils s'engageaient, eux et toute l'armée, sur ce point. Grégoire donc, sans tarder ni hésiter aucunement, déclara que, étant évêque par la grâce de Dieu, il avait pouvoir de délier et lier tant sur la terre qu'au ciel, et il leur rappela la parole divine (42). Comme les soldats avaient acquiescé aussi à cet égard, l'évêque se mit à apaiser Dieu par des prières et supplications, et, leur ayant donné communion au corps très pur — c'était, en effet, le très saint lundi proche de la sainte Passion —, il leur offrit un repas à eux tous, qui étaient environ deux mille, sur des lits de feuillage improvisés sur le gazon, puis il rentra, le lendemain, chez lui. Quant aux soldats, il avait été décidé qu'ils se rassembleraient en tel lieu qu'ils auraient choisi. Ainsi donc Grégoire manda auprès de lui Philippicus, qui se tenait à Tarse de Cilicie et était pressé de rejoindre la capitale, et il en référa à l'Empereur par un message où il communiquait aussi les demandes de l'armée touchant Philippicus. Quand donc Philippicus fut arrivé à Antioche, l'ensemble de l'armée alla à sa rencontre, et, s'étant adjoint, pour le supplier, ceux qui avaient joui de l'absolution sacramentelle, elle se jeta à ses pieds ; désormais les soldats, qui avaient reçu une promesse d'amnistie, firent leurs expéditions avec Philippicus. C'est ainsi donc que réussit cette affaire.

(41) Ceci indique que le discours de Grégoire aurait été tenu vers la Pâque de 589, d'après 231.17 le Lundi saint.

(42) *Scil. Matth.* 16.19 ou 18.18, où, dans les deux cas *δέειν* (*δεσμεῖν* Évagre) vient avant *λύειν*. Curieux mélange d'ailleurs, bien significatif de l'époque, d'un arbitrage profane et d'une absolution sacramentelle (*τοὺς ἠξιωμένους τῆς θείας παλιγγενεσίας* 231.25 s., cf. LAMPE, *παλιγγενεσία*, C IV, «remission of sins»).

14. Il y avait alors comme décurion à Martyropolis (43) un certain Sittas qui, irrité contre un des officiers qui l'avaient vexé, livra la ville aux Perses, ayant guetté le moment où les troupes qui en formaient la garnison l'avaient quittée (44). Il introduisit, | (p. 232) comme si elle était romaine, une compagnie de Perses et fit ainsi occuper la ville : or elle était très utile aux Romains. Il maintint à l'intérieur la plupart des femmes dans la fleur de l'âge (45), mais expulsa tout le reste des habitants sauf quelques esclaves. Aussitôt donc Philippicus marcha sur la ville, l'investit et se mit à en faire le siège, bien qu'il n'eût aucune des machines nécessaires pour une telle opération. Néanmoins il usa des moyens qu'il avait à sa disposition ; il fit creuser des fossés et fit tomber une des tours. Il ne put pourtant contraindre la ville à se rendre, car les Perses avaient veillé toute la nuit et consolidé la tour abattue. Quand, lors de fréquents assauts, les Romains eurent été repoussés — les traits, en effet, lancés d'une position dominante, les atteignaient droit au but, et ils éprouvaient plus de dommages qu'il n'en causaient à ceux de la ville — ils levèrent le siège et et établirent leur camp à une courte distance, se bornant à empêcher que d'autres troupes Perses ne vinssent s'adjoindre aux assiégés. Sur l'ordre de Maurice, Grégoire alla même au camp pour persuader l'armée de reprendre le siège. Mais ils furent incapables d'avoir meilleur succès, car ils manquaient de toute machine hélépole. L'armée fut donc dissoute pour prendre ses quartiers d'hiver : on laissa seulement beaucoup de garnisons dans les forteresses voisines, de crainte que d'autres Perses ne pénétrassent en secret dans la ville.

L'été suivant (590), l'armée s'étant rassemblée et les Perses étant partis en campagne, une violente bataille s'engagea près de Martyropolis. Bien que Philippicus l'eût emporté, que beaucoup de Perses fussent tombés et qu'un soldat perse très brave eût été vaincu, une troupe considérable de Perses s'échappa et entra à Martyropolis, ce qui était leur principal dessein. Dès lors les Romains renoncèrent à

(43) Cf. *supra*, p. 454, n. 27. Sur cette trahison de Sittas en 589, cf. ENSSLIN, 2389.10-19.

(44) Sans doute pour fourrager au dehors. Noter l'acc. *αὐτήν* avec *τῶν ἐγκαθημένων στρατιωτῶν* 231.31 s. VALOIS veut corriger en *αὐτῇ*.

(45) On devine pourquoi. Sittas expulse le reste parce qu'il s'attend à un siège, et pour avoir moins de bouches à nourrir.

assiéger la ville — il n'y avait pas non plus moyen de la contraindre de force à se rendre — et ils dressèrent en face, à une distance de sept stades, une autre ville | (p. 233) dans une région montagneuse et mieux fortifiée, pour être en mesure de faire des incursions et des contre-attaques. Ils s'occupèrent à cela durant l'été, et, quand vint l'hiver, l'armée fut dissoute.

15. Sur ces entrefaites, Comentiolus (46), d'origine Thrace, fut envoyé pour prendre le commandement. Il engagea un très violent combat contre les Perses, et peut s'en fallut qu'il ne perdît la vie, renversé avec son cheval, si l'un de ses gardes du corps ne l'eût fait monter sur un cheval de secours (cf. 224.33) et ne l'eût ainsi retiré de la bataille. Vaincus pourtant, ceux des Perses qui purent s'échapper s'enfuirent à Nisibe, après avoir perdu tous leurs chefs. Comme ils craignaient de retourner auprès de leur roi — il les avait menacés de mort s'ils ne ramenaient leurs généraux sains et saufs —, ils méditèrent une usurpation (47) contre Hormisdas, Bahram, commandant en chef des Perses, méditant déjà ce projet avec ses compagnons, alors qu'il revenait de la guerre contre les Turcs. Cependant Comentiolus, qui avait investi Martyropolis, y laissa la plupart de ses troupes, et lui-même, avec une élite, s'élança contre la forteresse très solidement défendue d'Okba (48), sise en face de Martyropolis sur la rive opposée du Nymphios, sur un rocher à pic d'où l'on a vue sur toute la ville. Il l'assiégea, ne négligea rien pour la prendre, et, ayant fait tomber une partie des murs par des catapultes et fondu sur elle d'en haut, il l'enleva de force. Désormais donc la situation des Perses à Martyropolis fut désespérée.

(46) Comentiolus est le frère du futur empereur Phocas. Il est question de lui deux fois dans la *Vie de Théodore de Sykéon*, ch. 152 et 161. En 152, il est parlé de sa rébellion contre Héraclius, de ses procédés brutaux et tyranniques, qui suscitent une sédition où il est assassiné. En 161 un mauvais esprit est assimilé à Comentiolus (161.187). Comentiolus avait combattu avec succès contre les Slaves en 585 (cf. ENSSLIN *ap.* P.W., III A, 701) et contre les Avares en 587, ENSSLIN, 2389.14-19.

(47) Cf. note à 230.19 et p. 302, n. 1.

(48) Non mentionnée dans P.W., mais la description d'Évagre indique sa position. Elle fait face à Martyropolis sur l'autre rive du Nymphios (Akba chez THÉOPHYLACTE).

16. Sur ces entrefaites, les Perses assassinèrent Hormisdas. Il avait été le plus criminel des rois, non seulement en exerçant des exactions sur ses sujets, mais en les frappant de mort par différents genres de supplices (49).

17. Ils installèrent comme roi après lui son fils Chosroès, contre lequel Bahram partit en guerre avec ses troupes. Chosroès ne put s'opposer à lui qu'avec | (p. 234) une armée insuffisante et, comme il voyait les siens prêts à se faire battre volontairement, il prit la fuite. Il arriva à Circésium : comme il le raconta lui-même, il avait invoqué le Dieu des Chrétiens, pour que son cheval se rendît là où il serait conduit par Dieu. Il y arriva avec ses femmes et deux tout jeunes enfants, accompagné aussi de quelques nobles Perses, qui le suivaient de leur propre mouvement. De là, il envoya une ambassade à l'Empereur Maurice. Celui-ci, montrant alors aussi une admirable prudence, ayant mesuré par cet exemple aussi l'incertitude, la versatilité, les renversements de la vie humaine, accueillit sa supplique, le tint pour un hôte, non un fuyard, pour un fils, non un transfuge, et le reçut amicalement en l'honorant de dons royaux : il ne fut pas le seul dans ces

(49) Sur ces événements de 591, la conspiration de Bahram, le meurtre d'Hormisdas, la fuite de Chosroès II, cf. l'excellent exposé de LABOURT, *op. cit.*, 203-205. Hormizd IV succéda à son père Chosroès I en 579 et régna jusqu'en 590. LABOURT ne fait pas allusion à ses crimes (*πάντων βασιλέων ἀδικώτατον γενόμενον* ÉVAGRE, 233.28) ; mentionne en revanche que, à la différence de son père, «il ne s'appuya pour gouverner ni sur les nobles ni sur le clergé» et qu'«il fut donc amené à se montrer favorable aux chrétiens» (*l.c.*, 200). Son règne finit par une tragédie de palais. «Un haut dignitaire de l'empire, Bahram Čobin, ... commandait les confins militaires de l'Hyrcanie et du Khorasan. Au lieu de défendre les frontières contre les incursions des Turcs, il rassembla toutes les troupes dont il pouvait disposer et marcha dans la direction de Séleucie pour s'emparer du pouvoir. Les grands du royaume qui détestaient cordialement Hormizd, mais entendaient rester fidèles à la dynastie sassanide, prévinrent l'usurpateur. Ils détrônèrent le prince, lui crevèrent les yeux» (Évagre parle d'assassinat, *διεχρήσαντο* 233.28) ; «mais ils proclamèrent immédiatement l'avènement de Chosrau, fils du monarque déposé». Là-dessus Bahram continue sa marche contre Séleucie, et Chosroès (II), manque d'armée suffisante, s'enfuit à Circésium, puis à Antioche. Maurice profite de l'occasion, envoie à Chosroès des troupes romaines commandées par Narsès, Bahram ne peut tenir contre les grands de Perse et les Byzantins et s'enfuit vers l'Adorbaïgan. Une bataille s'y engage, Bahram est vaincu et s'esquive de l'autre côté de la mer Caspienne (*l.c.*, 205). Voir aussi ENSSLIN, 2389.24-51.

libéralités royales, mais l'Augousta aussi montra la même générosité pour les femmes de Chosroès, et les enfants de Maurice pour les enfants du roi des Perses.

18. Outre cela, Maurice lui expédia toute une garde du corps digne d'un roi et toute l'armée romaine avec son général, pour le suivre là où il voudrait (50), et, comme marque d'un plus grand honneur encore, son parent Domitien, évêque de Mélitène, un homme prudent et intelligent, aussi doué pour la parole que pour l'action, et parfaitement exercé aux plus hautes affaires. Il lui envoya aussi Grégoire, qui fascina Chosroès en toutes choses, par sa conversation, sa générosité en présents, son adresse à proposer les mesures les plus opportunes.

19. Parvenu jusqu'à Hiérapolis, métropole de l'Euphratésie, Chosroès revint en arrière, par suite d'une décision de Maurice, qui avait préféré l'intérêt du suppliant à sa propre gloire. Maurice le gratifia aussi de sommes énormes, telles qu'on n'en a jamais rapporté l'équivalent. Puis, après avoir recruté des Perses et répandu toutes sortes de largesses prises sur le trésor impérial, il expédia Chosroès avec les deux armées, celle des Romains et celle des Perses, en territoire ennemi. Martyropolis déjà lui avait été livrée avec le traître Sittas : celui-ci fut, par les Martyropolitains, lapidé d'abord, puis empalé. Dara aussi | (p. 235) lui fut livrée, les Perses s'en étant retirés. Il suffit d'une seule bataille pour que Bahram fût vaincu par les seuls Romains : il s'enfuit sans gloire, et Chosroès fut rétabli sur son trône (591).

20. C'est en ce temps-là aussi que la martyre Goliandouch vécut parmi nous. Elle supporta le martyre avec de nombreux supplices qui lui étaient infligés par les mages Perses, et elle accomplit de grands miracles. Sa vie a été écrite par Étienne, le précédent évêque d'Hiérapolis (51).

(50) Maurice envoya d'abord Comentiolus pour accueillir Chosroès avec des honneurs royaux, ENSSLIN, 2389.34-40. Il envoya ensuite une armée romaine de secours commandée par Narsès, qui, avec l'aide de Jean Mystakon, qui commandait en Arménie, vainquit Bahram près de Kanzakon (Ganzaka). Bahram s'enfuit et Chosroès remonta sur son trône, abandonnant à Maurice Martyropolis et Dara (ÉVAGRE, 234.33, 235.1), ENSSLIN, 2389.42-57.

(51) Cf. *infra*, Appendice B.

21. Une fois en possession de son trône, Chosroès renvoya à Grégoire, pour honorer le martyr athlophore Serge, une croix enrichie de beaucoup d'or et de pierres précieuses, qu'avait offerte Théodora, l'épouse de Justinien, et qu'avait emportée comme butin Chosroès (1) en même temps que d'autres trésors, comme je l'ai rapporté déjà (IV, 28, p. 176.13-15). Il envoya aussi une autre croix d'or, sur laquelle il avait fait graver, en lettres grecques, ces mots (52) :

«Cette croix, moi, Chosroès, Roi des Rois, fils de Chosroès — lorsque, par suite de l'action diabolique et de la méchanceté du très misérable Bahram Gousnas (53) et de ses cuirassiers (54), nous

(52) Le texte qui suit des deux prétendues lettres de Chosroès se trouve aussi dans THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, V, 13.4-6 (212.21 - 213.20 DE BOOR) et VI, 14.2-11 (214.5 - 216.2 DE BOOR) et la comparaison des deux textes a permis à DE BOOR, *Zeitschr. f. Kirchengeschichte*, V (1882), 315-322, de reconnaître la qualité du *Laurentianus* LXX 23 (fin XIIe s. = A de BIDEZ-PARMENTIER) de préférence au *Laur.* LXIX 5 (XIe s. = L de BIDEZ-PARMENTIER), suivi par VALOIS. C'est en conséquence de cet article de DE BOOR que BIDEZ-PARMENTIER ont adopté le *Laur.* LXX 23 comme base de leur édition. Au surplus, cet article ne concerne que la tradition manuscrite d'Évagre sans traiter du fond des documents. Un point notable est celui-ci : dans les deux lettres, Chosroès se donne, selon A et THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, comme «Chosroès, Roi des Rois, *fils de Chosroès*», ce qui s'accorde avec la fin de la première lettre : «(croix) apportée ici par *notre père Chosroès*, Roi des Roi, fils de Qawad» (236.10-12), mais est erroné, puisque Chosroès II est fils de Hormisdas et petit-fils de Chosroès I fils de Qawad ; en sorte que L, plus le *Patmiacus* 688 (XIIIe s. = P de BIDEZ-PARMENTIER) et le *Baroccianus* 142 (XIVe s. = B de BIDEZ-PARMENTIER), et en conséquence la vulgate, suivent une vieille correction, antérieure à L (XIe s.), où *υἱὸς Χοσρόου* (235.19, 236.20) est remplacé par *υἱὸς Ὀρμίσδου*. Selon DE BOOR (*l.c.*, 319), c'est le «fabricateur» de ces lettres qui s'est trompé, et la faute a été corrigée, dès avant le XIe siècle, par un lecteur du manuscrit qui a été copié par le scribe de L. Ainsi se découvrirait, au reste, que ces documents ont été forgés. Mais selon le Père PEETERS, il n'y aurait pas de «fabricateur», les lettres sont authentiques et il n'y a pas à tenir compte de Théophylacte, cf. *Anal. Boll.*, LXV (1947), 5-56.

(53) «Bahram, fils de Bargousnâs» THÉOPHYLACTE SIMOCATTA.

(54) *τῶν σὺν αὐτῷ καβαλλαρίων* 235.20 s., *τοὺς καβαλλαρίους* 235.23 et 25, *οἱ καβαλλάριοι* 236.1. Seuls exemples dans l'*H.E.* d'ÉVAGRE et THÉOPHYLACTE SIMOCATTA. Mais cf. *Pré Spir.*, *P.G.*, 87, 2925 B, 1 s. : *ὡς οὖν ἐφούρκιζον* (pendaient) *τὸν γέροντα, ἰδοὺ καβαλλάριος πεμφθεὶς ἀπὸ τοῦ Αὐγουσταλίου εἶπε τοῖς στρατιώταις κτλ.*, LÉONCE DE NÉAPOLIS, *Vie Sym. Sali*, 160.5 s. RYDÉN : *καὶ ὡς ἔφθασαν ... φουρκίσαι αὐτὸν ..., ἰδοὺ καβαλλάριοι τρέχοντες καὶ λέγοντες ἀπολυθῆναι τὸν ἄνδρα*, THÉOPHANE, *Chron.*, 319.10 DE BOOR : *οἱ δὲ Πέρσαι καβαλλάριοι ἵσταντο ἕως ὥρας ἑβδόμης· τῆς νυκτός* (et autres exemples). Sur le sens, cf. PEETERS, *loc. cit.*, 21.

partîmes pour la Romanie (55), et que le misérable Zadespram étant allé avec une armée à Nisibe pour corrompre les cuirassiers de la région en vue de provoquer une révolte et des troubles (56), nous eûmes envoyé nous aussi des cuirassiers avec un chef à Charchas, et que nous eûmes entendu dire que le très vénérable et illustre saint Serge exauce les prières, et que, la 1re année de notre règne, le 7 janvier, nous l'eûmes prié, promettant que si, par son Bon Génie, | (p. 236) nos cuirassiers égorgeaient ou tuaient Zadespram, nous enverrions à son église, pour honorer son nom très vénéré, une croix d'or ornée de pierreries, et que, le 9e jour de Février, l'on eut apporté devant nous la tête de Zadespram — cette croix donc, que nous avons fait faire, puisque notre prière a été exaucée, pour que la chose ne fût nullement douteuse, nous l'avons envoyée, pour l'honneur de son nom très sacré, dans l'église du très vénérable saint Serge, avec la croix envoyée jadis à son église par Justinien, empereur des Romains, et qui, au temps de la guerre entre les deux empires, avait été emportée ici (à Séleucie) par notre père Chosroès, Roi des Rois, fils de Qawad, et que nous avons trouvée dans notre trésor.»

(55) εἰς Ῥωμανίαν 235.21 = THÉOPH., 212.24. Seul exemple chez ces deux auteurs. Constant chez THÉOPHANE.

(56) Il est question à plusieurs reprises de Zadespram (ou Zadesprates) chez THÉOPHYLACTE SIMOCATTA (rien dans THÉOPHANE), IV, 2, 3 ss. : Zadespram, noble perse, avait commis des malversations à Martyropolis et, pour ce fait, avait été emprisonné par Hormisdas. Cependant un autre noble, ayant été nommé «phérochanès», *sc.* chef suprême des troupes, pour s'opposer à l'usurpateur Bahram, demanda que Zadespram lui fût adjoint. Cette faveur lui ayant été accordée, Zadespram partit donc avec lui mais passa au camp de Bahram. V 1, 2 ss. Récit de la tentative de Zadespram à Nisibe : il envoie des émissaires à Solchanès, préfet de Nisibe, pour l'amener à se rebeller contre Chosroès, mais Solchanès résiste, fait arrêter les émissaires et les expédie au roi. Noter p. 188.25 ss. : «Cependant Chosroès, dans son embarras, avait l'âme tout abattue et il était épouvanté devant l'attaque de l'usurpateur (Bahram). Une sorte de scrupule à l'égard de notre sainte religion pénétra son cœur, il remit de nouveau son esprit au Dieu qui règne sur tout, et il suppliait l'illustre martyr Serge, que même les peuplades nomades ont coutume de vénérer, de l'assister en ses peines ; il promettait de lui offrir, en récompense de la victoire l'insigne illustre de la Passion du Seigneur (on le nomme croix), de le faire faire travailler en or, enrichi de perles et de pierreries des Indes». V 1, 14 : Zadespram, étant ivre, est égorgé durant son sommeil par les soldats de Solchanès ; on apporte à celui-ci la tête de Zadespram, et d'après V 13, 6, cette tête est apportée à Chosroès.

Après avoir reçu ces deux croix, Grégoire, sur l'ordre de l'Empereur Maurice, les déposa, en grande pompe, dans la sainte église du martyr Serge. Peu de temps après, Chosroès envoya encore d'autres présents à cette sainte église. Il avait fait graver, sur une patène d'or, l'inscription que voici, en grec (57) :

«Moi, Chosroès, Roi des Rois, fils de Chosroès, <j'ai envoyé> l'inscription qui est sur cette patène, non pour qu'elle soit vue des hommes, ni pour que la grandeur de ton très saint nom soit rendue manifeste par mes paroles, mais à cause de la vérité de ce qui est écrit là et à cause du grand nombre des grâces et des bienfaits que j'ai reçus de toi : c'est une bonne fortune, en effet, pour moi que mon nom soit inséré sur tes vases sacrés.

»Alors que j'étais à Beramaïs (58), je t'ai supplié, Saint, pour que tu viennes à mon secours et que Sirèn conçût en son sein. Comme Sirèn est chrétienne et moi païen, notre | (p. 237) loi sans doute ne me permet pas d'avoir pour femme une chrétienne. Mais (59), vu mes bons sentiments à ton égard, j'ai négligé la loi en ce qui la concerne, et je l'ai tenue et la tiens pour une de mes femmes (60), de jour en jour plus intimement unie, et ainsi j'ai décidé, Saint, de demander maintenant à ta bonté, qu'elle conçoive en son sein. Je t'ai supplié et j'ai décidé que,

(57) THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, V 14, 2-11, a ici quelques variantes intéressantes. D'abord, avant *Ἐγώ* (Év., 236.20), l'adresse *Τῷ μεγαλομάρτυρι Σεργίῳ Χοσρόης, βασιλεὺς βασιλέων*. Ensuite (Év., 236.21.22) : *τοῦ πανσέπτου σου ὀνόματος*, où *σου* est quasi indispensable. En Év., 236.21, après *τὰ ... γεγραμμένα*, le verbe qui manque, *ἐξέπεμψα*, quasi indispensable lui aussi, est fourni par THÉOPH. SIM. En Év., 236.25 s. : *εὐτυχία γάρ μοί ἐστι ἵνα τὸ ἐμὸν ὄνομα ἐμφέρηται* (THEOPH. SIM. : *ἐμφέρεται* BIDEZ-PARMENTIER d'après A) *τοῖς ἱεροῖς σου σκεύασιν*, la proposition *ἵνα* et subj. doit équivaloir à un infinitif (*ἐστι τὸ ἐμὸν ὄνομα ἐμφέρεσθαι κτλ.*) comme en 237.6 s. : *συνεταξάμην ἵνα ... τὸν σταυρὸν ... πέμψω*, 237.9 s. : *τὸν σκοπὸν τοῦτον ἔχομεν ἵνα εἰς μνημόσυνον τοῦ ὀνόματος σου ... τοῦτον τὸν σταῦρον κρατῶμεν*.

(58) *Βερθεμαῖς* THÉOPH. SIM., probablement plus exact (*contra* : PEETERS, *loc. cit.*, 29-31), MÉNANDRE ayant *Βεθαρμαῖς* (cf. DE BOOR, *l.c.*, 321). Plus loin 236.28, 29, 237.7, 9, 21, le nom de l'épouse de Chosroès a été justement maintenu en A d'ÉVAGRE comme indéclinable, *ἡ Σιρήν*, cf. *ἡ Σειρέμ* THÉOPH. SIM. et DE BOOR, *l.c.*, 320 s.

(59) *Διὰ γοῦν* (*οὖν* THÉOPH. SIM.) *τὴν ἐμὴν πρὸς σὲ εὐγνωμοσύνην* 237.2. Sur ce sens adversatif de *γοῦν*, cf. *supra*, p. 210, n. 22.

(60) *Sic* en construisant 237.3 s. : *ταύτην ἐν γυναιξὶν ... ἔσχον καὶ ἴσχω*. Si l'on construit les verbes avec *ἐν γνησιότητι* (*sic* VALOIS), traduire : «je l'ai tenue et la tiens en affection parmi mes femmes».

si Sirèn conçoit en son sein, la croix qu'elle porte soit envoyée à ta très sainte église. Pour cette raison, et moi et Sirèn, nous avons le dessein de garder cette croix en souvenir, Saint, de ton nom (61). Et en addition à cela (62), nous avons décidé de t'envoyer, comme valeur de cette croix, qui ne va pas au-delà de 4.400 statères miliarenses (63), la somme de 5000 statères.

»Du moment où j'eus fait en moi-même cette prière et pris cette résolution jusqu'à ce que je fusse arrivé à Rhosonchosron (64), il ne s'est pas écoulé plus de dix jours. Et toi alors, Saint, non pas que j'en fusse digne, mais en raison de ta bonté, tu m'es apparu en un songe nocturne, et tu m'as dit par trois fois : 'Sirèn est enceinte' (65). Et moi, dans ce même songe, je t'ai répondu trois fois : 'Bien !' (66). Et parce que tu exauces les demandes, depuis ce jour, Sirèn n'a pas éprouvé ce qui arrive aux femmes. Moi, à vrai dire, j'eusse eu doute sur ce point si je n'avais eu foi en ta parole, et, parce que tu es saint et exauces les prières, après que Sirèn n'eût plus eu ses menstrues, j'ai reconnu par cela l'efficacité de la vision et la vérité de ce que tu avais dit. Aussitôt donc j'ai envoyé ladite croix et la somme équivalant à son prix dans ta très sainte église, ayant ordonné qu'avec cette somme on fît une patène et | (p. 238) un calice pour (67) les divins mystères, et qu'on fît aussi une croix qui devait être fixée sur le saint autel, et un encensoir, le tout en or, et un voile hunnique à placer devant l'autel (68), enrichi

(61) *κρατῶμεν* 237.10, *sc.* de ne pas la jeter, mais de la garder pour l'instant et de te l'envoyer ensuite si Sirèn conçoit, cf. 237.26 : *Παραυτὰ οὖν ἔπεμψα τὸν αὐτὸν σταυρόν.*

(62) *ἀντ' αὐτοῦ* 237.11. Cf. SOPHOCLÈS, *s.v. ἀντί*, 1.

(63) *στατήρων μιλιαρισίων* 237.12 s. Cf. REGLING, *Miliarense*, dans P.W., XV, 1661 s. Monnaie d'argent sous le Bas-Empire, 1 Miliarense équivalent à 1/14 du sou d'or.

(64) *Ῥοσονχοσρόν* ÉV., 237.15 : *Ῥησωνχοσρών* THÉOPH. SIM.

(65) Manifestement avec *Σιρὴν ἐν γαστρὶ ἔχει* (A en ÉV., et THÉOPH. SIM. : *ἕξει* cett.), le *ὅτι* qui précède (*εἶπας ὅτι*) est purement récitatif et équivaut à des guillemets.

(66) THÉOPH. SIM. a *Καλῶς καλῶς*, qui a plus d'accent et se rapproche plus de la langue parlée, cf. BLASS-DEBRUNNER, 493 (*Epanadiplosis*), RADERMACHER, 68, n. 1. Puis, après *διὰ τὸ εἶναί σε δοτῆρα* (237.20), il ajoute *διὰ την σὴν ἁγιωσύνην καὶ ἐλεημοσύνην καὶ διὰ τὸ πάνσεπτόν σου ὄνομα καί*. Évagre est ici meilleur, le texte de THÉOPH. SIM. est une amplification dans le goût des Byzantins.

(67) *εἰς λόγον* 238.1 = *ἕνεκα*, populaire encore, cf. SOPHOCLÈS, *s.v. λόγος*, 8.

(68) *καὶ ἀμφίθυρον Οὐννικόν* 238.4. L'amphithyron est un voile devant la porte

d'or. Quant à ce qui reste de miliarensia sur cette somme, je veux qu'ils appartiennent à ta sainte église, afin que par ton Bon Génie, Saint, tu me viennes en aide ainsi qu'à Sirèn en toutes choses, mais particulièrement en cette présente requête, et que ce qui nous a été donné grâce à ton intercession aboutisse à un parfait achèvement par la miséricorde de ta bonté et conformément à mes vœux et à ceux de Sirèn, pour que Sirèn et moi et tout ce qu'il y a d'hommes dans le monde nous prenions espoir en ton miraculeux pouvoir et croyions toujours plus en toi.»

Voilà ce que disent les offrandes de Chosroès, et cela ne diffère point de la prophétie de Balaam (69), le Dieu ami des hommes qui a sagement amené la langue des païens à prononcer des paroles de salut.

22. C'est alors aussi que Naamanès (70), phylarque des Scénites ennemis, païen maudit et exécrable au point de sacrifier de sa main des

de l'iconostase, voile que l'on tirait au moment de la consécration. *Οὐννικόν* doit probablement signifier «de soie».

(69) Balaam, devin *syrien*, qui, par quatre fois, prononce des oracles sous l'inspiration de Dieu, *Nombres*, 23.

(70) Sur Naamanès ou en Numân, cf. AIGRAIN, art. *Arabie*, dans *Dict. hist. et géogr. ecclésiastiques*, III, 1216-1217. Il est l'aîné des quatre fils du roitelet de Hira (dans le désert à l'ouest du moyen et du bas Euphrate, dépendant de la Perse ; plus tard Koufa, cf. STEIN, II, 91) et Moundhir, l'Alamoundar d'Évagre (162.26, 163.1, 216.6, 223.20, 27). D'abord païen et offrant des victimes humaines à sa déesse Ouzza (l'*Ἀφροδίτη* de 238.21), il se convertit au christianisme. On a vu plus haut (l. VI, ch. II) que, bien qu'il eût dévasté des terres romaines (Phénicie et les deux Palestines) après que son père eut été pris par les Romains, Maurice refusa de le faire périr, mais le tint en garde libre (223.28 s.). C'est probablement en raison de sa conversion, cf. AIGRAIN, *l.c.*, 1217 : «en Numân ne se décida à se rendre à Constantinople qu'après la mort de Magnus» (général des Romains, peut-être le même que *supra*, 206.31) ; «Maurice lui promit de l'aider et de délivrer son père, s'il s'engageait à combattre les Perses et à communiquer avec les «synodites» (chalcédoniens ou catholiques) ; cette dernière condition aurait déterminé Numân à reprendre la fuite, mais il fut arrêté en route et on l'envoya rejoindre el Mundhir en exil... En Numân aurait donc été, lui aussi (*sc.* comme son père), un monophysite ardent». Sur le monophysisme des phylarques ghassânides d'Hira, cf. AIGRAIN, *l.c.*, 1205-1218. Liste de monastères monophysites, *ibid.*, 1209-1211. Sur l'activité du patriarche Grégoire pour ramener ces populations à l'orthodoxie, *ibid.*, 1215 s. D'après AIGRAIN, 1217, en Numân aurait fini de régner au plus tard le 1er septembre 584. La conversion est donc antérieure à cette date.

hommes à ses démons, accéda au saint baptême, après avoir fait fondre au feu son Aphrodite d'or, qui n'était réellement que matière, et distribué cet or aux pauvres, et amené à Dieu toute sa tribu.

Quant à Grégoire, après qu'il eut remis à Saint-Serge les croix offertes par Chosroès, il parcourut, sur l'ordre de l'Empereur, les régions désertiques de ce qu'on nomme le Limes, en lesquelles dominaient les doctrines de Sévère ; il y promut les dogmes orthodoxes de l'Église et ramena à l'Église de Dieu nombre de forteresses, de villages, de monastères et de tribus entières.

23. C'est dans ce même temps (71) que Syméon le Jeune tomba mortellement malade ; j'en avertis | (p. 239) Grégoire, qui accourut pour le saluer une dernière fois ; mais il arriva trop tard. Syméon fut en vertu le plus extraordinaire des hommes de son temps, menant sa vie de lutte sur une colonne dès la première enfance, au point qu'il perdit même ses dents de lait dans l'état de stylite.

Il monta sur sa colonne pour la raison que voici (72). Alors qu'il était encore tout jeune, il jouait à la manière des enfants et vagabondait, parcourant les hauteurs de la montagne. Il rencontra un jour un léopard, lui mit sa ceinture au cou et, par cette bride, conduisit le

(71) Dans un sens large, la conversion de Naamanès étant antérieure au 1er septembre 584 (cf. note précédente) et la mort de Syméon le Jeune datant du 24 mai 592. Il s'agit en somme des dix premières années (582-592) du règne de Maurice.

(72) Comme je l'ai marqué plus haut (p. 439, n. 64), l'information d'Évagre sur Syméon est directe, Évagre a connu personnellement le saint, cf. *Vie de S. Syméon le Jeune*, ch. 233, trad. VAN DEN VEN (Bruxelles, 1970) : «Un scholastique du nom d'Evagrios, originaire de la ville d'Épiphanie dans la Syrie seconde et habitant à Théoupolis, avait une fille qu'il perdit à la suite d'une épidémie de peste. Par l'effet d'une tentation diabolique, Evagrios eut une pensée blasphématoire, parce que les enfants d'un Épiphanien, accusé de verser dans les erreurs du paganisme, n'avaient pas succombé. À cause de cette pensée, Evagrios courait un danger pour son âme. Le saint serviteur de Dieu, connaissant ses sentiments grâce à l'Esprit-Saint, lui envoya sans tarder un message, faisant mention de toutes les pensées qu'il gardait secrètes ; l'homme, en effet, était aimé du saint. Ayant appris que rien n'avait échappé au saint de son raisonnement caché, il monta vers lui et, avec des larmes, il implora que son péché lui fût pardonné, grâce aux prières du serviteur de Dieu. Le saint pria pour lui et demanda son pardon à Dieu, et après avoir remercié Dieu, Evagrios s'en fut joyeusement». Le même savant a traduit le présent chapitre d'Évagre au cours de son Introduction à la *Vie*, I (1962), 93*-94*.

fauve qui avait oublié sa nature et l'amena à son ermitage (73). À cette vue, le père qui dirigeait l'enfant et qui se tenait, lui-même déjà, sur une colonne, demanda ce qu'était cette bête. Syméon répondit que c'était une chatte, ce qu'on nomme vulgairement *catta*. Pressentant alors combien grande serait sa vertu, le père le fit monter sur une colonne (74). Sur cette colonne, puis sur une autre à l'extrême sommet de la montagne (75), Syméon passa soixante-huit ans, jugé digne de toute grâce en ce qui concerne l'expulsion des démons, la guérison de toute maladie et infirmité, et la prédiction de l'avenir comme s'il était présent. Il prédit aussi à Grégoire qu'il (Syméon) ne verrait pas sa fin (76), et qu'il ignorait ce qui se passerait après lui.

De moi aussi il vit les pensées quand je perdis des enfants (77) et me demandais avec angoisse pourquoi jamais un tel malheur n'était advenu à des païens qui avaient beaucoup d'enfants : alors que je n'avais absolument rien dit à personne, il m'écrivit de quitter ces pensées comme déplaisantes à Dieu. Et une autre fois, alors que le lait de la femme d'un de mes secrétaires, après son accouchement, avait été arrêté et que le bébé était dans le dernier péril, il posa la main sur la dextre de l'époux et lui recommanda de mettre cette dextre sur les mamelles de sa femme. Dès qu'il l'eût fait, aussitôt le lait jaillit comme d'une source, si abondant qu'il inonda la robe de la femme.

Un jour aussi où des voyageurs avaient oublié sur la route, au profond de la nuit, leur petit garçon, un lion le fit monter sur son dos | (p. 240) et le conduisit à la mandra ; sur l'ordre de Syméon, ceux

(73) La *Vie* ne contient pas ce détail, mais parle des courses du petit Syméon dans la montagne (ch. 10-11) et du modeste monastère où se tenait déjà un stylite avec d'autres moines (ch. 11-14).

(74) Selon la *Vie* (ch. 15), c'est le Seigneur qui suggéra à Syméon, âgé seulement de sept ans, de monter sur une colonne à côté du stylite Jean.

(75) Le futur «Mont Admirable» près de Séleucie, cf. *Vie*, 16, n. 1 et ch. 65 ss.

(76) *Scil.* de Grégoire, autrement dit qu'il mourrait avant Grégoire (mort en 593). Mais *αὐτὸν μὲν μὴ ὁρᾶν τὸν αὐτοῦ θάνατον* 239.20 s. est amphibologique, et l'on pourrait entendre «qu'il (Grégoire) ne verrait pas sa fin», *sc.* de Syméon, comme il arriva en effet, cf. 239.13 : *ἐκτρέχει Γρηγόριος τοῦτον τὰ τελευταῖα καταπασόμενος, οὐ μὴν ἔτυχεν.*

(77) Au cours des attaques récurrentes de la peste qui commença en 542, cf. *supra*, l. IV, ch. 22, 170.15 s. : *ἀπέβαλον* (ici *ἐπὶ τέκνων ἀποβολῇ* 239.22) *θυγατέρα ... καὶ τὸν ἐξ αὐτῆς προελθόντα*. Plus précisément sans doute en 592-594, cf. 178.11-14.

qui le servaient sortirent de la mandra (78) et ramenèrent l'enfant qui était gardé par le lion.

Syméon fit encore bien d'autres miracles, trop nombreux pour qu'on les rapporte, qui exigeraient un langage recherché, du temps, et un ouvrage entier, célébrés qu'ils sont par toutes les bouches. Car c'est de partout, non seulement de chez les Romains, mais aussi de chez les Barbares, que les gens venaient à lui et étaient exaucés dans leurs prières. Pour toute nourriture et boisson, il se contentait de quelques tiges des arbrisseaux qui croissaient dans les taillis de la montagne (79).

24. Sur ces entrefaites, peu après (80), Grégoire mourut à son tour. Il avait été atteint d'un accès de goutte aux pieds qui le faisait extrêmement souffrir, et il prenait des potions de la plante dite «doigt de Mercure» (81), potion qui lui avait été donnée par un médecin. Au moment de sa mort, Grégoire, successeur de Pélage, occupait le trône de la Vieille Rome (82), Jean, celui de la Nouvelle Rome (83), Euloge, comme je l'ai dit (212.9), celui d'Alexandrie ; Anastase fut évêque de Théoupolis, rendu à son trône après vingt-trois ans (84). Jean était

(78) *παρὰ τὸ μανδρεῖον* (hapax?) 240.1. Plus généralement *μάνδρα*, cf. *Vie*, Index (II, 338) ; mon *Antioche*, Index (539). Ce mandréion constituait un enclos, hors duquel s'était arrêté le lion. Syméon sut la chose par prescience divine et ordonne à ses *διακονούμενοι* d'aller chercher l'enfant. Aucun de ces trois miracles n'est signalé par la *Vie*, cf. VAN DEN VEN, Introd., p. 95*.

(79) Cf. *Vie*, ch. 47, 256 et VAN DEN VEN, Introd., I, p. 153*-154*.

(80) Entre le 24 mai 592 (mort de Syméon) et le 25 mars 593 (restauration du patriarche Anastase).

(81) Selon VALOIS (2881, n. 58), les Arabes assimilaient cette plante au colchique.

(82) Grégoire le Grand (c. 540-604), pape depuis 590.

(83) Jean IV Nesteutès, patriarche de Constantinople du 12 avril 582 au 2 septembre 595.

(84) Anastase avait été déposé par Justin II en 570, cf. *supra*, l. V, ch. V. Évagre s'exprime (*Ἀναστασίου τε τὴν Θεουπολιτῶν, sc. ἐπισκοποῦντος*, 240.17 s.) comme si, au moment de la mort de Grégoire (*τελευτᾷ* 240.14), Anastase avait déjà repris le trône d'Antioche. Mais il y a bien peu de vraisemblance que, dans un tel cas, Évagre, si intimement lié avec Grégoire, n'eût point marqué la chose avec plus de précision. On a ici simplement une accumulation de notices (ici au gén. absolu) qui tiennent plus ou moins compte des dates (cp. les notices de V, ch. XVI), et qui est rapidement écrite ; à preuve *τῶν λελεγμένων μοι* (240.17), où le pluriel devrait désigner Grégoire, Jean le Jeûneur et Euloge, alors qu'il n'a été fait antérieurement mention que d'Euloge.

évêque de Jérusalem (212.11) ; il mourut peu après, et, au moment où j'écris, il n'a pas encore eu de remplaçant.

Que s'arrête ici mon histoire, alors que Maurice Tibère gouverne l'Empire des Romains pour la 12e année (594) : je laisse à ceux qui le veulent le soin de recueillir et d'écrire ce qui vient ensuite. Si j'ai négligé quelque chose, ou ne l'ai pas rapporté exactement, que nul ne me le reproche, songeant que, dans mon enquête, j'ai rassemblé des faits dispersés de tous côtés, car j'avais en vue l'utilité des hommes, et c'est à cause d'eux que j'ai pris tant de peine. J'ai travaillé à un autre volume, qui contient relations, lettres, décrets, discours et discussions, et d'autres matières : des relations contenues dans cet ouvrage, la presque totalité a été composée au profit de (85) Grégoire, l'évêque de Théoupolis.

Pour ces travaux, j'ai obtenu deux honneurs : Tibère Constantin m'a revêtu de la charge de | (p. 241) questeur, Maurice Tibère m'a envoyé le brevet de préfet, pour le discours que j'ai composé quand Maurice mit fin à la honte de l'Empire en donnant la vie à Théodose (86), qui représenta pour lui et pour l'État la promesse d'une entière félicité.

D'Évagre d'Épiphanie, juriste et préfet honoraire, l'Histoire Ecclésiastique en 6 livres

(85) Ou «au nom de», ἐκ προσώπου 240.32.

(86) Fils aîné de Maurice, né en 585, couronné empereur à Pâques 590. Pour cette dernière phrase : ἐφ' ᾗ συντεθείκαμεν ὅτε τὰ ὀνείδη τῆς βασιλείας λύσας Θεοδόσιον ἐς φῶς προήγαγε 241.2 s., j'ai suivi l'interprétation de Valois, sous-entendant avec ἐφ' ᾗ v.gr. διαλέξει ou ὁμιλίᾳ et comprenant τὰ ὀνείδη le fait, pour les Empereurs depuis Théodose I, de n'avoir pas eu d'enfant mâle.

APPENDICES

Appendice A

Évagre et Antioche

Les renseignements ici offerts sont principalement empruntés à l'ouvrage de Glanville Downey, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton University Press, 1961.

I 18. Constructions à Antioche sous Théodose II. Passage traduit par Downey, 625 s. et commenté 453 s. Les trois administrateurs nommés, Memnonius, Zoïle, Calliste (27.18 s.), désignés comme ἄρξοντες (27.20), sont probablement, l'un à la suite de l'autre, des *consulares Syriae* ou *comites Orientis* à partir de 437 ou 438. Downey entend Ψηφίον (27.22) non, ainsi que je l'ai fait, comme «ouvrage orné de mosaïques», mais («evidently connected with ψηφίς or ψῆφος, vote)» comme cour de justice («law court»). Ce Ψηφίον s'écroulera lors du séisme de 588 (227.19 s.). Le Portique Royal de Zoïle est du côté sud (πρὸς τὸ νότιον πλευρόν [27.24 s.]) du Portique (ou Basilique) de Rufin : sur celui-ci, construit sous Théodose I, cf. Downey, 434, n. 130. J'ai traduit τῶν ἐδῶν ἃ τῇ Δίκῃ (δίκῃ en Bidez-Parmentier) ἱδρύεται 27.29 s. : «les statues élevées à Diké» selon le sens le plus usuel de ἕδη (surtout avec ἱδρύεται) : Downey l'entend comme «the law courts». Quant à la Stoa d'Anatole, qui fut *magister militum per Orientem* en 438 (Seeck *ap.* P.W., I, 2072 s., *s.v.* Anatolius 9), Downey (454, 21 s.) signale que Malalas (360.7-8) la désigne comme βασιλικὴν διάφωτον μεγάλην, entendant par là peut-être «that it had a hypaethral court» (j'entendrais plus volontiers comme «éclairée par des fenêtres»), et qu'elle contenait ou supportait (ἐπάνω) des images de Théodose II et Valentinien III.

I 20. Passage d'Eudocie à Antioche en 438, cf. Downey, 450-452. Sur l'extension des murailles (29.9-15), *ibid.*, 451 s. : «le mur fut étendu sur la distance d'un mille au sud de la ville, le long de la rue menant à Daphné, et une nouvelle «porte de Daphné» fut construite, qui fut ornée de plaques d'or et nommée Porte Dorée, la dorure ayant été menée à bien par le *consularis* Nymphidianus. Le nouveau mur partait de la Porte Philonauta (qui, d'après son nom, devait être proche de l'Oronte) et gravissait la montagne, rejoignant les anciens remparts de Tibère» (cf. Downey, 176-178), «à la source du torrent nommé Phyrminus, en un lieu nommé Rhodion qui ...

était probablement une roseraie au flanc de la montagne». Sur les Bains de Valens, reconstruits par ordre de Théodose II, *ibid.*, 410, et, plus généralement, sur les constructions de Valens qui, comme on sait, séjourna beaucoup à Antioche, *ibid.*, 403-410.

II 12. Sur le séisme de 458 à Antioche, cf. DOWNEY, 476-480 (sur les discussions relatives à la date, *ibid.*, *Excursus* 7, 597-604 ; sur le séisme de 115, sous Trajan, *ibid.*, 213 s.). La Ville Neuve est la partie de la ville encerclée par l'Oronte, cf. mon *Antioche*, 24-26 (trad. de LIBANIUS, *Or.* XI), 43-48 (Commentaire de R. Martin), plan p. 37. Les palais impériaux étaient là, surplombant l'Oronte. Une avenue y menait, que croisait une autre avenue, et, à l'intersection, se dressait un tétrapyle. Ce tétrapyle fut renversé, ainsi que la partie du portique allant du Tétrapyle aux palais (64.2-4). Des palais mêmes, *ὁ πρῶτος καὶ δεύτερος οἶκος κατεβλήθησαν* (63.30 s.), c'est-à-dire sans doute les bâtiments à droite et à gauche de l'entrée (DOWNEY, 477). Dans la Vieille Ville (au pied du Silpius), destruction des bains de Trajan, de Sévère et d'Hadrien : cf. DOWNEY, 212, n. 53 (Trajan), 220 (Hadrien), 242 s. (Sévère : le bain était appelé le Severianum). L'emplacement du quartier dit Ostrakiné (quartier des potiers ?) n'est pas connu (cf. la longue note, DOWNEY, 478, n. 13). Le Nymphaeum de 64.10 ne saurait être, selon Downey (478), le même que le fameux Nymphée dont parle Libanius (mon *Antioche*, 24 et le Commentaire, 43).

III 8, 10 et 16. Sur la carrière des patriarches d'Antioche Pierre le Foulon (quatre fois patriarche : 469-470, 470-471, 475-476, 484-488) (1), Julien (471-475), Jean Codonat (trois mois en 476), Étienne (476-479 : assassiné en 479, cf. 109.9-11), Calandion (479-484), cf. DOWNEY, 486-496.

III 28. Constructions de Mammianus (dont on ne peut dire s'il fut sénateur [124.21] à Antioche ou à Constantinople) : DOWNEY, 500 s. Le terme *Ἀντίφορος* (124.22) reste obscur, DOWNEY, 500, n. 126 : ou «remplaçant un forum, peut-être petit forum» ou «opposé à un forum» (Downey penche pour le premier sens). De même Du Cange grec (90) : «*ita forte appellatum ... quod Foro publico observatur vel quod fori usum praestaret*». Les deux portiques royaux et le tétrapyle «dans la Ville» (p. opp. à l'Antiforum qui est à Daphné) remplacent peut-être les portiques et le tétrapyle de la

(1) La mort de Pierre le Foulon date de 488 (DOWNEY, 507), non de 491 (DOWNEY, 486 avec un point d'interrogation). Il a pour successeur Pallade (121.20 s. ; DOWNEY, 507), qui, mort en 498, est remplacé par Flavien II (498-512 : cf. 121.24-26, DOWNEY, 508-512) et, à Flavien II succède Sévère (16 novembre 512 : DOWNEY, 511).

Ville Neuve, détruits lors du séisme de 458 (*supra ad* II 12), cf. DOWNEY, 501, n. 128.

IV 4 (155.13-22). Deux légères erreurs en Downey. Pour la date de la fuite de Sévère d'Antioche en Égypte, corriger, 516, «November» en «September» (la date est correctement donnée, 513). Page 519, n. 71, il est inexact de dire qu'Évagre (IV 4) fait erreur «in saying that Paul died in office». Évagre dit très clairement que Paul, successeur de Sévère de 518 à 520 ou 521, *ἐθελούσιος ἀναχωρήσας τὴν Ἀντιόχου*, mourut peu après (155.19 s.).

IV 5 (155.25 s.). L'incendie de 525 précéda le séisme de 526 et les deux furent *προοίμιον τοῖς παθήμασι παρεχόμενοι*. Cf. DOWNEY, 519 s. : «Les dernières années du règne de Justin (I) apportèrent les deux catastrophes majeures qui marquèrent le début du déclin physique d'Antioche — un déclin qui se prolongea durant le VIe siècle et prépara la voie aux occupations perse et arabe du VIIe siècle... Dans le cas d'Antioche, les désastres sous Justin, l'incendie de 525 et le séisme de 526, furent rapidement suivis, sous Justinien, par un autre séisme, en 528, ainsi que par la capture et le pillage de la ville par les Perses, en 540 ; et après 540, il est évident que la ville fut plus petite qu'auparavant et qu'elle avait perdu beaucoup de sa première importance.»

L'incendie brûla le quartier compris entre le Martyrion de S. Étienne et le *praetorium* du *magister militum*, qui semble avoir été proche du Forum de Valens : DOWNEY, 520.

Sur le séisme de 526, cf. DOWNEY, 521-525. Selon Malalas, il y aurait eu 250.000 victimes, la ville étant pleine de pèlerins venus pour la fête de l'Ascension et les secousses s'étant produites alors que les gens prenaient leur repas dans leurs maisons. Presque toute la ville fut détruite, laissant debout seulement les édifices au flanc du Silpius. La Grande Église de Constantin resta debout quelques jours, puis, des incendies ayant suivi le séisme (ÉVAGRE, 156.1-4), prit feu et fut consumée. Brûlées également, l'église de l'Archange Michel, bâtie par Zénon, et celle de la Théotokos. S'écroulèrent l'église des Saints Apôtres et celle de S. Zacharie. À l'Ascension, la foule se réunit à l'église du Kératéion qui, étant dans le faubourg sud de la ville, avait dû être préservée (2). Séleucie de Piérie, Daphné, et un vaste espace

(2) Le Kératéion semble avoir été le quartier des Juifs (DOWNEY, 544, n. 179). En 540, lors de la prise de la ville par Chosroès I, une partie de la population s'y réfugie parce que, par suite des séismes de 526 et 528, l'entre-deux entre la ville et ce quartier n'était plus habité et qu'il y avait donc un espace vide.

autour de Daphné, furent aussi complètement ruinés par le désastre. La ville ne s'en releva pas, et c'est à partir de là que commence un exode des habitants vers d'autres lieux, notamment vers l'Occident (DOWNEY, 525, qui signale, par exemple, le culte au VIe s., à Milan, de S. Babylas et de S. Romain, saints spécifiquement Antiochiens).

IV 6 fin. Sur le séisme du 29 novembre 528, cf. DOWNEY, 528 s. Le récit le plus complet est dans THÉOPHANE, I, 177.22-178.7 : «Il y eut un grand tremblement de terre durant une heure, et un terrible tonnerre vint du ciel. Tous les édifices et les murs s'écroulèrent jusqu'au sol, et ceux qui n'étaient pas tombés lors du précédent séisme furent maintenant abattus. Tout ce qui avait été construit de beau, soit par les bienfaits de l'Empereur, soit par des dons privés des citoyens, tout fut renversé... Il périt dans ce séisme 40.860 personnes. Ceux qui avaient été sauvés s'enfuirent dans les autres villes ou dans la montagne, où ils gîtaient dans des cabanes. Il y eut aussi un très pénible hiver. Tous les gens, nu-pieds, chantaient des litanies et se prosternaient dans la neige, criant *Kyrié éléison*... De nouveau l'Empereur et l'Augousta firent de grands dons pour la reconstruction d'Antioche. Et l'Empereur changea son nom en celui de Théoupolis.»

IV 25. Prise et pillage d'Antioche par Chosroès I (540). Cf. DOWNEY, 533-546. Le récit d'Évagre n'est ici qu'un maigre résumé de celui de Procope (*de Bello Persico*, II, 5-14 : dans l'énorme article de RUBIN *ap.* P.W., XXIII, 273-599, les col. 382-392 constituent un véritable commentaire de cette partie). Il est curieux qu'Évagre, qui sans doute n'avait alors que six ans, mais était assez âgé pour être conduit à Apamée lors de la procession de l'évêque Thomas (IV, 26, 173.12 ss.), n'ait laissé aucun souvenir personnel sur ce terrible événement, dont il ne se peut qu'il n'ait entendu parler par ses parents, et se borne à donner un épitomé de Procope. Peut-être ses parents avaient-ils fui en Cilicie, comme tant d'autres, et notablement, le général Germanus chargé de défendre la ville ainsi que le patriarche Éphrem lui-même (l'un des rares détails donnés par Évagre, 172.10-14).

Sur la reconstruction de la ville, complètement détruite, par Justinien, cf. DOWNEY, 546-553, d'après le *de aedificiis* de Procope. Évagre n'en dit pas un mot, mais, après le désastre d'Antioche, passe aussitôt au miracle d'Apamée (IV, 25 fin - 26).

IV 29. Peste de 541-542. Il est à noter que les détails que donne DOWNEY, 555 s., sont relatifs aux ch. 126-129 de la *Vie de S. Syméon le Jeune*, lesquels concernent une épidémie postérieure à 554. Celle de 542 est mentionnée dans la même *Vie* au ch. 69, cf. VAN DEN VEN, Introduction, p. 115*, n. 3. Dans ce ch. 69, il est fait allusion à des phénomènes de bilo-

cation (ceux qui invoquent Syméon dans leurs maisons le voient auprès d'eux et ils accourent à la Ste Montagne pour être guéris). Le ch. 70 signale les miracles de guérison accomplis après qu'on a allumé une lampe et fait brûler de l'encens. À propos d'Évagre, IV 35, 185.12 s. (le corps de Thomas, une fois transféré à Antioche, *τὴν τηνικαῦτα φοιτήσασαν λοιμώδη νόσον τῇ μεταθέσει παύσας*), il y a lieu d'observer que, si ce cadavre de Thomas a mis fin à la peste de 542, c'est donc qu'il est mort en 542, par suite sous le patriarche Éphrem (527-545) comme le dit Évagre, non sous Domninus (545-559), comme le dit Jean Moschus (cf. *supra*, p. 398, n. 86).

VI 8. Séisme de 588 (Downey, 568 s.). Évagre dit, «en l'an 537 de l'ère de Théoupolis, 61 ans après le précédent séisme (526), alors que, le dernier jour du mois Hyperbérétaios (octobre), j'allais épouser une vierge...». Soixante et un ans après 526 devraient faire 587, mais l'ère d'Antioche commençant alors le 1er octobre, au dernier jour d'octobre on est en 588. La «Grande Église» (*τὴν ἁγιωτάτην ἐκκλησίαν* 227.11) est celle de Constantin, église octogonale nommée aussi *Domus aurea*, dont la dédicace eut lieu en 341 sous Constance II, dédicace qui fut l'occasion du fameux «Concile de la Dédicace», cf. Downey, 342-345. Elle avait été détruite lors du séisme de 526, et, comme nous voyons ici (227.12-14), le dôme en avait été rebâti par le patriarche Éphrem (527-545), à l'aide de poutres de cyprès prises au bois de Daphné. Des séismes subséquents l'ayant incliné vers le nord, le présent séisme (588) le ramena en sa position première. Sur le quartier dit Ostrakiné, détruit, cf. *supra*, p. 476. Sur le Pséphion, *supra*, p. 475. Sur le quartier dit Byrsia (des corroyeurs?), on ne sait rien.

Sur le reste du livre VI, Downey n'ajoute rien au récit très détaillé d'Évagre.

Appendice B

La martyre Goliandouch (VI 20)

Théophylacte Simocatta, V, 12, p. 210.9-212.5 de Boor :

«Le bruit vint jusqu'à nous de Golindouch qui avait vécu en ce temps-là à Hiérapolis, lors du retour de Chosroès (II) en son royaume. Mais disons d'abord qui elle fut et d'où elle vint : ne supprimons pas, en effet, le récit qui la concerne, car il est tout orné de matières dignes de louange. Elle naquit à Babylone, issue d'une race de mages. Son père, l'un des nobles satrapes, était collecteur du tribut dû aux Perses. Lorsque la fleur de l'âge lui fut venue, la saison propice au mariage, son père la donne en épousailles à l'un des notables. Comme elle mangeait un jour avec son mari, soudain elle parut tomber en paralysie, puis demeura immobilisée, et ne recouvra que longtemps après ses sens. Comme les spectateurs de ce haut mal — si du moins il faut appeler haut mal cet égarement spirituel venu du Ciel — demandaient à la jeune femme ce qui lui était arrivé, elle dit : «J'ai vu de grands châtiments déposés sur le seuil, et les délices de grands biens réservés à ceux qui adorent le très grand Dieu que les Chrétiens vénèrent et sont pour cela source de rire pour les Perses.» Son mari commença par tourner en dérision ces propos de sa femme ; mais, quand il eut vu qu'elle était fermement résolue à changer de religion, il décida de la fouetter pour la corriger ; il la menaçait même de la punir de mort, comme il est permis aux Perses de le faire à l'égard de ceux qui rejettent les doctrines des mages. Elle pourtant, l'esprit muni des ailes du divin amour, se bouchait les oreilles et ne communiquait qu'aux vents les paroles qu'elle avait dans le cœur. Il lui vient donc l'illumination d'une seconde visitation divine, plus merveilleuse que la première : un ange lui apparaît, de figure et de vêtement plus brillant qu'une flamme, il lui montre de nouveau les mêmes choses qu'auparavant et lui annonce que, sous peu, son mari mourra. Ce mari donc finit sa vie comme l'avait prophétisé l'ange ; de son côté, ayant quitté Babylone, la femme se rend à Nisibe, y aborde les prêtres des Chrétiens et leur fait le récit des miracles de l'Esprit à son endroit : sur quoi, elle est initiée par eux à ces véritables dogmes des Chrétiens, divins et ineffables. Quand les mages l'eurent appris, ils vinrent à sa recherche à Nisibe, et commencèrent, par des

flatteries, à lui rappeler le haut rang de sa naissance, essayant ainsi de la séduire. Comme ils échouèrent et que leur discours fut sans effet, ils l'enfermèrent un long temps dans une sordide prison. Mais par la grâce de Dieu qui voit tout et qui ne laisse jamais personne sans se témoigner à lui, avec le secours de l'ange qui veillait sur elle, elle sortit de prison et arriva en Romanie. Étant parvenue jusqu'à Jérusalem, elle ne cessait d'y proclamer l'indicible majesté de Dieu qui s'était montrée à elle, et, après avoir fait ses prières dans la très sainte église de notre Dieu Sauveur Jésus-Christ et vénéré la croix de sa Passion, elle retourna à Hiérapolis. Elle y prédit, avant l'événement, nombre des accidents qui devaient advenir à Chosroès et sa fuite chez les Romains, et, après avoir vécu à la manière des anges, ayant réglé comme il convient à des saints ce qui regarde l'âme et le corps, elle quitta cette vie, ayant orné de trophées immortels la couronne de son endurance.»

— Cf. surtout P. PEETERS, *Anal. Boll.*, LXII (1944), 74-125, où tout le dossier de Ste Golindouch est réuni. Sur la notice de Théophylacte, cf. P. PEETERS, *loc. cit.*, 94-100. La source sérait la Vie de Ste Golindouch par Eustrate, éditée par PAPADOPOULOS-KERAMEUS (cf. *Bibl. Hag. Graeca*, Golinduch, n° 1). Sur cette vie, cf. P. PEETERS, *loc. cit.*, 78-92.

Appendice C

I. Variantes du *Vaticanus gr.* 1431 dans l'*Enkyklion* de Basiliscus

101.9-11 *Τιμοθέῳ ... μεγαλοπόλεως* Ἐν. : *τοῖς κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην μητροπολίταις καὶ λαοῖς* V

101.11 *ὀρθῆς* Ἐν. : *ὀρθοδόξου* V

101.12 *ἀποστολικῆς* <*καὶ πατρῴας*> V

101.16 *ἑαυτῶν* <*καὶ ἡμεῖς*> V

101.17 *ἡμεῖς δὲ* omisso, *νόμους ἁπάσης* V qui post *βασιλείας* (101.23) puncto distinxit.

101.18 *προτιμήσαντες* Ἐν. : *προτιμῶντες* V

101.20 *ἔτι δὲ* <*καὶ*> V

101.32 *κρατεῖν* <*ἅμα τοῖς θειοτάτοις αὐτῶν κανόσιν*> V

102.1 *καθόλου* om. V

102.2 s. *ἄκραν τῶν ἁγίων* Ἐν. : *τῶν ἀχράντων καὶ ἁγίων* V

102.4 *οἰκείαν* Ἐν. : *ἰδίαν* V

102.5 *συμβόλου* <*καὶ πάσης ἐκκλησιαστικῆς εὐταξίας*> V

102.8 *μητροπόλει* <*παρὰ τῶν οἰκουμενικῶν δύο συνόδων ἐπὶ τῶν θεσπεσίων τῆς Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἐκλλησίας ἀρχιεπισκόπων καὶ διδασκάλων Κελεστίνου καὶ Κυρίλλου καὶ Διοσκόρου*> V

102.9 *καὶ* <*κατὰ*> V

102.10 *φρονησάντων* <*καὶ κατὰ πάσης ἐκκλησιαστικῆς ἀταξίας*> V

102.14 *Καλχηδόνι ἐν ὅρῳ πίστεως ἢ ἐν ἐκθέσει* Ἐν. : *Καλχηδόνι τά τε ἐν ὅρῳ πίστεως καὶ ἐν ἐκθέσει* V

102.15 *διαλέξεως* <*ἢ προσθήκης ἢ ἐν οἱᾳδήποτε διατυπώσει*> V

102.16 *μνημονευθέντος* om. V

102.18 *πατέρων* <*καὶ κατὰ πάσης ἐκκλησιαστικῆς ἢ γοῦν κανονικῆς εὐταξίας, βεβαίωσιν δὲ τῆς Νεστορίου τοῦ δυσσεβοῦς καινοφωνίας*> V

102.19 *παρὰ* <*πάντων*> V

102.20 <*καταγινώσκεσθαι* (Schw. : *ἀναγινώσκεσθαι* cod.) *καὶ*> *ἀναθεματίζεσθαι* V

102.26 <*καὶ*> *ὀρθοδόξου* V

102.28 <*προλεχθέντων*> *μακαρίων πατέρων* <*τῆς Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἀρχιεπισκόπων*> *τῶν* V

102.29 *δὲ* om. V

102.31 *νομοθεσίας* <*καὶ τῶν ἐκκλησιαστικῶν δικαίων*> V

103.2 *συμβόλου* <*καὶ τῶν ἁγίων κανόνων*> V

103.4 *τῆς ἁγίας καὶ ἀεὶ παρθένου καὶ θεοτόκου Μαρίας* Év. : *τῆς ἁγίας θεοτόκου Μαρίας τῆς παρθένου* V

103.9 *συμβόλου* <*καὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς εὐταξίας*> V

103.16 <*ἐκ παντὸς*> *σαφῶς* V

103.18 *πατέρων* <*καὶ πᾶσι τοῖς δικαιοτάτοις αὐτῶν κανόσιν*> V, unde *ἅπερ* pro *ὅπερ* (Év.)

103.21 s. *τῶν ... πατέρων* om. V

103.22 *πίστεως* <*καὶ πᾶσι τοῖς δικαιοτάτοις αὐτῶν κανόσιν*> V

103.23 *ἀναθεματίζοντες* <*δὲ*> V

103.27-30 *Τοὺς δὲ μετὰ ταύτας ... ἐπιχειροῦντας* Év. : *Εἰ δέ τις μετὰ ταύτας ... ἐπιχειρήσει* V

103.32 *συγγράμματι* <*ἢ ἐν ὅρῳ ἢ ἐν προσθήκῃ*> V

103.32 *οἷον δή ποτε* Év. : *οἱονδηποτοῦν* V

104.1 *γεγενημένην* Év. : *γενομένην* V

104.W-4 *τοὺς τοιούτους ... παραιτίους ... πολεμίους* Év. : *τὸν τοιοῦτον ... παραίτιον ... πολέμιον* V

104.7 *κακονοίας* Év. : *κακοπιστίας* V

104.7 s. *τοὺς ... ἐγκυκλίῳ* om. V, add. Schw.

104.9 *ἐξορίᾳ* Év. : *ἐξορίας* (menda videtur) V

104.10 *τοῖς ἐσχάτοις* <*ἐξ ἡμῶν*> V

104.18 <*μεθ' ἡμῶν*> *ἔσται* V

L'adresse réelle est sans doute celle du texte d'Évagre, car c'est en fait pour le monophysite Timothée Élure, rappelé d'exil et rétabli sur son siège d'Alexandrie par Basiliscus, que la constitution a été promulguée : l'adresse en V est une généralité tirée par exemple de 101.32 s. (*θεσπίζομεν...*) *μόνον πολιτεύεσθαι καὶ κρατεῖν ἐν πάσαις ταῖς ἁγιωτάταις τοῦ θεοῦ ἐκκλησίαις κτλ.* Le plus remarquable en ces variantes est l'omission par Évagre de tout ce qui concerne et les canons de Nicée (101.32, 102.5, 102.10, 102.18, 102.31, 103.9, 103.18, 103.22) et ce qui avait été accompli au deuxième Concile d'Éphèse (102.8 : déposition de Flavien de Constantinople par Dioscore d'Alexandrie). Or ces mots présents en V et omis par Évagre ont leur raison d'être et s'expliquent. La constitution, d'une part, veut se concilier les monophysites, d'où la condamnation du tome de Léon et de tout ce qui a été dit et fait à Chalcédoine, d'autre part, vise le patriarche de Constantinople Acace, d'emblée hostile à l'usurpateur, dont il refusera de signer l'Encyclique et qu'il finira par renverser. Maintenant, la condamnation de

Chalcédoine dans la recension V implique non seulement *πάντα τὰ εἰρημένα καὶ πεπραγμένα* en matière de foi (*ἐν ὅρῳ πίστεως ... ἢ διαλέξεως* 102.14 s. : commun à Évagre et V), mais aussi «ce qui a été ajouté en fait de réglementation», *ἢ προσθήκης ἢ ἐν οἱαδήποτε διατυπώσει* 102.15 : V seul). Ceci regarde précisément le canon 28 de Chalcédoine qui non seulement donne au patriarche de la Nouvelle Rome le premier rang après celui de l'Ancienne Rome, mais lui confère le droit d'ordonner les métropolites du Pont, d'Asie, de Thrace, ainsi que les évêques chez les Barbares, *ἐν τοῖς βαρβαρικοῖς*. C'est pour supprimer ce privilège, pour réduire ainsi les pouvoirs du patriarche Acace, que Basiliscus demande qu'on revienne aux canons de Nicée, exactement au canon 6e de ce concile. Selon ce canon 6e, s'il était regardé comme admis que les évêchés de Rome et d'Alexandrie eussent certains privilèges, il était marqué qu'à Antioche «et dans les autres éparchies» les églises particulières conservaient leurs *πρεσβεῖα*, autrement dit qu'aucun métropolite étranger ne pouvait se mêler d'ordonner en un territoire qui n'était pas de son ressort. Timothée Élure mit d'ailleurs cette règle aussitôt en pratique. Passant par Éphèse lors de son retour à Alexandrie, il y convoqua un synode des évêques d'Asie, qui remit sur son siège d'Éphèse l'évêque Paul et qui rétablit «en faveur du métropolitain d'Éphèse le droit de consacrer les métropolitains de la province d'Asie, droit que les Pères de Chalcédoine avaient attribué au patriarche de Constantinople» (BARDY, 286).

Renvoyer donc aux canons du Concile de Nicée équivalait à abolir les droits nouveaux du patriarche de Constantinople, en l'espèce Acace. Et que tel soit bien le sens de la présence de ces renvois en V est rendu manifeste par ces mots de l'*Antenkyklion*, 107.19 ss. : *ἀποδοθῆναι δὲ καὶ τὰς ἐπαρχίας τῷ ... ἀρχιεπισκόπῳ Ἀκακίῳ, ὧν τὴν χειροτονίαν εἶχεν ὁ θρόνος ταύτης τῆς ... πόλεως*.

Pourquoi, maintenant, la recension d'Évagre omet-elle ces références qui, selon l'opinion, apparemment juste, de Schwartz, ont dû exister dans l'original? Schwartz estime que la recension d'Évagre, avec l'omission des références, doit dater encore du temps qui précède de peu l'*Antenkyklion*. Il raisonne ainsi (l.c., 134) : l'omission est dans l'intérêt du trône de Constantinople ; or cette omission n'aurait aucun sens après la chute de l'usurpateur, en un temps où sa constitution n'eût plus eu aucune valeur ; falsifier un texte désormais inopérant ne répondait à aucun but, et il faut donc bien croire que ces falsifications datent d'un moment où le texte était encore opérant.

II. Variantes du *Vaticanus gr.* 1431 dans l'*Antenkyklion* de Basiliscus

Titulus *Τὸ κατὰ τῶν ἐγκυκλίων* V
107.2 *Αὐτοκράτορες ... Μάρκος* V
107.5 s. post *βασιλείας* om. per homoeoteleuton *κρατήσασαν ... βασιλείας* V
107.13 *εἴτε καὶ ἕτερα ἤ εἴ τι* Év. : *εἴτε ἕτερον εἴ τι* V
οὖν om. V
107.15 *προστάττομεν* Év. : *κελεύομεν* V
107.17 *τὰ αὐτὰ φρονούντων* < *αὐτοῖς* > V
μὴ Év. : *μηδὲ* V
107.18 *γίνεσθαι* Év. : *γενέσθαι* V
ἤ Év. : *μηδὲ* V
107.24 *γενομένου* Év. : *γινομένου* V
107.27 *θέσπισμα* Év. : *διάταγμα* V
ἐπέχειν Év. : *ἔχον* V
107.28 *καθέστηκεν* <, *τὴν δὲ ζήτησιν τοῦ τίνος ἕνεκεν οἱ τὸ γράμμα τοῦτο πορισάμενοι λήθῃ παρέδοσαν τὸ σωτηριῶδες ἡμῶν σύμβολον τῶν τῑῆ ἁγίων πατέρων, τοῖς ἀναγινώσκουσι δοκιμάζειν καταλιμπάνομεν, μή πως ἄρα «τὸ κατέχον ἐκ μέσου γένηται» κατὰ τὸν θεῖον ἀπόστολον* (Thess. 2, 7)>.

La seule variante intéressante est l'étrange phrase finale, omise par Évagre, mais que Schwartz tient pour «indubitablement authentique» («ohne Zweifel echt», l.c., 135). Je traduis à partir de *Τοῦτο δὲ τὸ θεῖον ἡμῶν διάταγμα* (sic V) 107.27, avec la variante *ἔχον* (*ἐπέχειν* Év.) de V : «Cette présente constitution impériale a été établie comme ayant force d'édit impérial sans qu'il y ait doute pour personne. Quant à rechercher pourquoi ceux qui se sont procuré cet écrit ont laissé dans l'oubli le symbole salutaire des 318 saints Pères, nous laissons aux lecteurs le soin d'en juger, de peur que, selon le mot de l'Apôtre, 'ce qui retient ne soit écarté'.» Voici l'interprétation de Schwartz (p. 135) : «Un lecteur non averti pourrait ne voir dans cette restriction qu'un mouvement de colère impuissante contre 'ceux qui se sont procuré cet écrit', *scil.* contre Acace. Mais si la phrase ne signifiait que cela, Acace eût forcé Basilisque à l'omettre, dans la même mesure où il le forçait de promulguer cet édit. Si on laisse ouverte la question de savoir pourquoi le symbole de Nicée n'a pas été cité, cela, dans la terminologie polémique de ce temps, équivaut à laisser indécis le point de savoir si le deuxième Concile d'Éphèse ou le Concile de Chalcédoine a valeur de

concile œcuménique («Reichskonzil»). Maintenant, dans la première partie de l'édit (107.3-6), il n'est parlé que de la foi qui a eu valeur jusqu'à présent et qui a valeur actuellement (*τὴν ... κρατήσασαν ... κρατοῦσαν*) ; le Concile de Chalcédoine n'est nulle part cité, on ne reconnaît que la condamnation de Nestorius et d'Eutychès, sur laquelle il n'y avait point dispute entre les chalcédoniens et les tenants de l'ancienne foi. L'*Enkyklion* est sans doute aboli, mais l'on n'indique avec précision qu'une seule conséquence juridique de cette abolition, le rétablissement des droits hiérarchiques du trône de Constantinople ; la question de foi est, par une ambiguïté voulue, laissée dans l'indécision. De la part de l'usurpateur, Acace n'avait ni pu ni voulu obtenir davantage. Que le dogme chalcédonien ne fût pas pour lui, comme pour la papauté, le palladium de l'orthodoxie, est prouvé par l'*Hénotikon*, dont il est l'auteur ; dans la situation du moment, où l'on ne pouvait voir encore qui, de Basilisque ou de Zénon, l'emporterait, sa seule préoccupation était d'assurer le pouvoir de son trône : il laissait la voie ouverte dans la lutte entre les deux grands partis de l'Église.»

III. Variantes du *Vaticanus gr.* 1431 dans l'*Henotikon* de Zénon

Titulus *Ἡδικτὸν Ζήνωνος* V
111.4 *καὶ* ante *Αἴγυπτον* et *Λιβύην* om. V
111.5 *εὐλαβεστάτοις* om. V
111.5 s. *καὶ κληρικοῖς καὶ μοναχοῖς* om. V
111.15 *δέκα* <*καὶ*> *ὀκτὼ* V
111.12 *συνελθόντες* post *ἐν Κωνσταντινουπόλει* (111.11) tr. V
111.14 s. *τοῦ θεοῦ* om. V
111.16 <*ἐν*> *εἰρήνῃ* V
111.17 et 27 <*τὸν*> *θεὸν* V
111.19 *θεοφιλεστάτοις* Év. : *ὁσιωτάτοις* V
111.20 <*τοῖς*> *θεοσεβεστάτοις* V
κληρικοῖς <*τε*> V
111.24 *ἡμῶν* om. V
111.26 *ὑποκλινοῦσιν* Év. : *ἐπικλινοῦσιν* V
111.27 *δὲ* Év. : *τε* V
112.2 *θεοσεβῶν* Év. : *θεοφιλεστάτων* V
112.4 *ταῖς ἁγιωτάταις ἐκκλησίαις* Év. : *τῆς ἁγιωτάτης ἐκκλησίας* V

2.8 *Συμβαίνει* Ἐν. : *Συμβῆναι* V
καὶ omisso, *γενεὰς* <*μὲν*> V
2.9 *εἶναι* om. V
2.10 *καὶ* om. V
2.16 *μετασκευασθῆναι* Ἐν. : *μετασκευάσαι* V
προσεύξοιτο Ἐν. : *προσεύξαιτο* V
2.17 *ὅτι* Ἐν. : *ὅτιπερ* V
2.18 *αἱ πανταχοῦ* <*τῶν ὀρθοδόξων ἁγιώταται*> *ἐκκλησίαι* V
2.21 *ὅπερ* <*καὶ*> V
2.23 *ἔχοντας* Ἐν. : *ἔχοντα* V
εἰ δὲ καὶ Ἐν. : *καὶ εἰ* V
2.25 *ἔφαμεν* Ἐν. : *ἔφημεν* V
2.28 *ᾧ καὶ* Ἐν. : *ᾧτινι* V
2.29 *συνελθόντες* Ἐν. : *συναχθέντες* V
2.30 *τὰ ἐκείνου* Ἐν. : *τὰ αὐτὰ ἐκείνῳ* V
2.32 *φρονοῦντας* Ἐν. : *φρονήσαντας* V
3.1 *ὁσίας* Ἐν. : *θεοφιλοῦς* V
Κυρίλλου post *ἐκκλησίας* (113.2) tr. V
3.2 *ἁγίας* om. V
3.6 <*τὸν*> *κατελθόντα* V
3.8 *τῆς παρθένου καὶ θεοτόκου* Ἐν. : *τῆς θεοτόκου ἀεὶ παρθένου* V
τυγχάνειν <*υἱὸν*> V
3.9 *φαμεν* <*τοῦ μονογενοῦς υἱοῦ τοῦ θεοῦ*> V
3.12 *ἐπείπερ* Ἐν. : *ἐπειδήπερ* V
3.13 *Μεμένηκε* Ἐν. : *Ἔμεινεν* V
3.14 *τριὰς ἡ τριὰς* Ἐν. : *ἡ τριὰς τριὰς* V
3.16 *ἅγιαι τοῦ θεοῦ* Ἐν. : *ἁγιώταται* V
3.20 *ἐνώσωμεν* Ἐν. : *ἐνώσατε* V
3.21 *δὲ* Ἐν. : *γὰρ* V
3.21 s. *πίστιν καινίζοντες* V
3.24 <*ἐν*> *οἵᾳ δή ποτε* V
3.25 *εἰρημένους* Ἐν. : *προειρημένους* (add. Schw.) V
3.27 *τῇ* om. V
3.28 *εἰρημένον* Ἐν. : *προειρημένον* V
3.29 *τῶν τριακοσίων δέκα ὀκτὼ* Ἐν. : *τῶν αὐτῶν* V
3.30 *ἡ* ante *ἐκκλησία* om. V
3.31 *υἱοὺς ὑμᾶς* V
ἀπεκδέχεται Ἐν. : *ἐκδέχεται* V

114.1 *ὑμῶν* post *χρονίας* tr. V
ἀκροάσασθαι Ἑν. : *ἀκροᾶσθαι* V
114.3 *δεσπότου καὶ* om. V
καὶ θεοῦ om. V
Ἰησοῦ om. V
114.5 post *ἐπαινεθήσεσθε* add. *Ἐρρωμένοι ἐν κυρίῳ ὑπερεύχεσθε ἡμῶν, εὐλαβέστατοι ἀδελφοί* V.

Sauf la formule finale, sûrement authentique, ajoutée en V, les variantes sont de l'ordre de celles que présentent habituellement des recensions différentes.